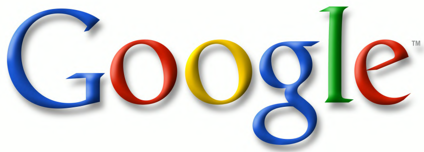
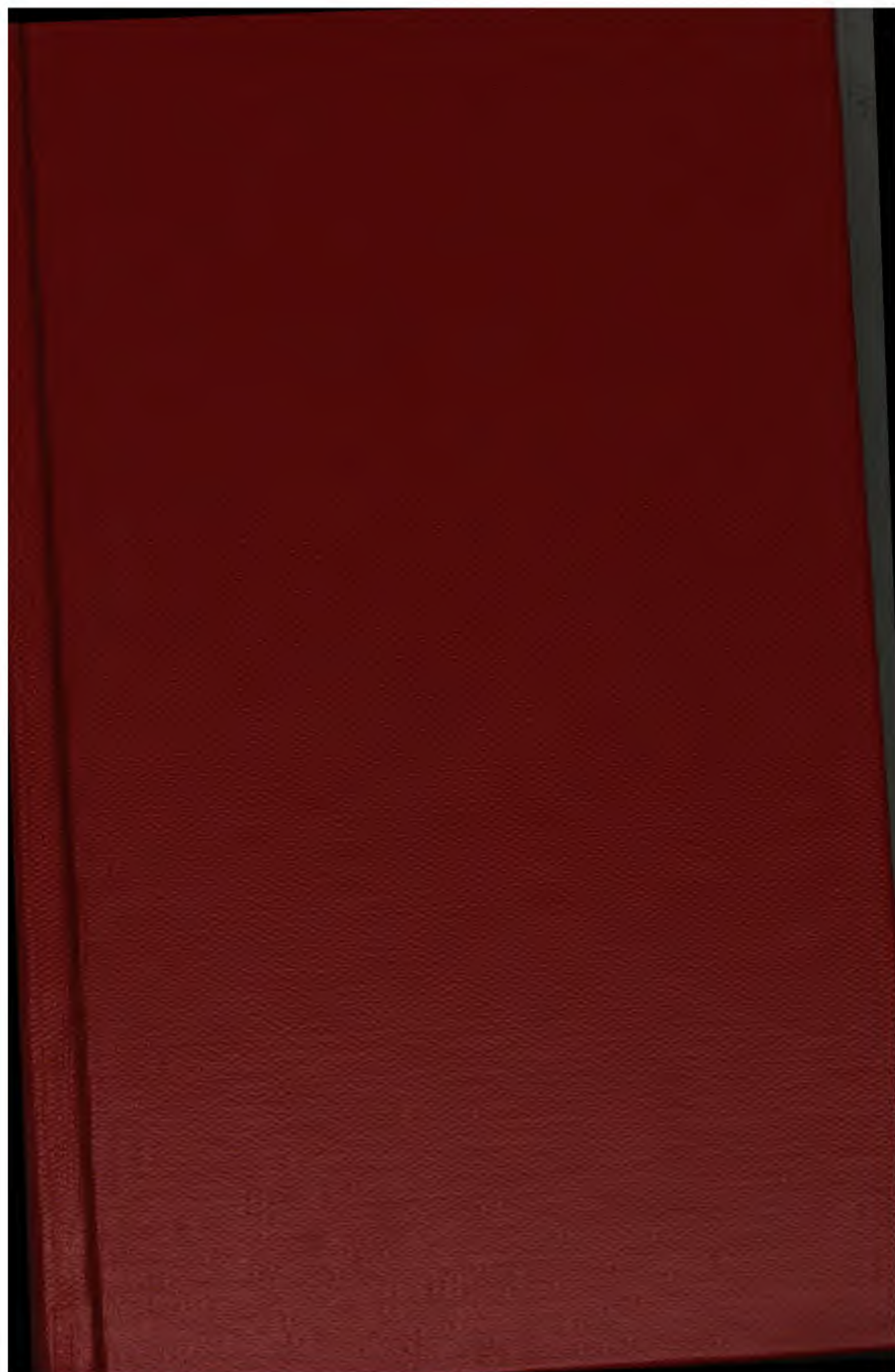






à Me Rolland, avocat,
hommage cordial de l'auteur, charmé que l'homme d'affaires lui ait fait faire si gracieusement la connaissance de l'homme du monde, qui est charmant.

Guaita

LE SERPENT DE LA GENÈSE

PREMIÈRE SEPTAINE

LE TEMPLE DE SATAN

à Me Rolland, avocat,
hommage cordial de l'auteur, charmé que l'homme d'affaires lui ait fait faire si gracieusement la connaissance de l'homme du monde, qui est charmant.

Guaita

LE SERPENT DE LA GENÈSE

PREMIÈRE SEPTAINE

LE TEMPLE DE SATAN

ŒUVRES DE STANISLAS DE GUAITA

La Muse noire. Poésies. — Lemerre, 1883, 1 vol. in-12. . 3 fr

Rosa Mystica. Poèmes, avec une préface sur la poésie française en 1885. — Lemerre, 1885, 1 vol. in-12 . . . . 3 fr

Essais de Sciences maudites. — I. AU SEUIL DU MYSTÈRE. 1re édition. — Carré, 1886, brochure grand in-8 (épuisé) . . . . 2 fr

Essais de Sciences maudites. — I. AU SEUIL DU MYSTÈRE. Nouvelle édition corrigée, augmentée et refondue en divers points, avec deux belles figures magiques d'après Khunrath et un appendice entièrement inédit. — Carré, 1890, 1 vol. in-8 de 200 pages . . . . 6 fr

Le même ouvrage, sur papier de Hollande . . . . 15 fr

Le même ouvrage, sur papier du Japon . . . . 18 fr

SOUS PRESSE :

Essais de Sciences maudites. — III. LE SERPENT DE LA GENÈSE. Deuxième Septaine : **La Clef de la Magie noire.** 1 fort volume in-8, nombreuses gravures.

Essais de Sciences maudites. — IV. LE SERPENT DE LA GENÈSE. Troisième et dernière Septaine : **Le Problème du Mal.** 1 fort volume in-8, nombreuses gravures.


והיתם כאלהים ידעי טוב ורע

ESSAIS DE SCIENCES MAUDITES

II

LE SERPENT DE LA GENÈSE

PREMIÈRE SEPTAINE

(LIVRE I)

LE TEMPLE DE SATAN

(OUVRAGE ORNÉ DE NOMBREUSES GRAVURES)

PAR

Stanislas DE GUAITA

PARIS
LIBRAIRIE DU MERVEILLEUX
29, RUE DE TRÉVISE, 29
—
1891

Il a été tiré, du *Temple de Satan,* 30 exemplaires de luxe numérotés à la presse, sur papier des manufactures impériales du Japon. — Prix de l'exemplaire . . . . 30 fr.

LE SERPENT DE LA GENÈSE

PLAN ÉSOTÉRIQUE DE CET OUVRAGE

TABLEAU DES DIVISIONS ET CORRESPONDANCES

INTRODUCTION. — AVANT-PROPOS.

	CHAPITRES	ARCANES CORRESPONDANTS DU TAROT	INDICATION DES RAPPORTS ANALOGIQUES	TITRES DES CHAPITRES
LIVRE I (Première Septaine) LE TEMPLE DE SATAN	Chapitre 1	Le Bateleur.	L'Unité. Le Principe, l'Objet.	Le Diable.
	Chap. 2	La Papesse.	Le Binaire. Les Facultés, le Sujet.	Le Sorcier.
	Chap. 3	L'Impératrice.	Le Ternaire. Le Rapport, le Verbe.	Œuvres de Sorcellerie.
	Chap. 4	L'Empereur.	Le Quaternaire. La Base cubique, la Puissance.	La Justice des hommes.
	Chap. 5	Le Pape.	Le Quinaire. La Volonté, ses Instruments.	Arsenal du Sorcier.
	Chap. 6	L'Amoureux.	Le Sénaire. Opposition, Réciprocité, Moyen-terme, produit.	Modernes avatars du Sorcier.
	Chap. 7	Le Chariot.	Le Septenaire. Triomphe, Consommation, Plénitude, Richesse, Superflu.	Fleurs de l'abîme.
LIVRE II (Deuxième Septaine) LA CLEF DE LA MAGIE NOIRE	Chap. 1	La Justice.	Équilibre, Balance, Harmonie.	L'Équilibre et son agent.
	Chap. 2	L'Hermite.	Isolement, Puissance sur l'astral.	Mystères de la solitude.
	Chap. 3	La Roue de Fortune.	Causalité, Vie collective, Devenir.	La Roue du Devenir.
	Chap. 4	La Force.	Énergie, Moyens de déploiement.	Force de la volonté.
	Chap. 5	Le Pendu.	Sacrifice volontaire, Interférences de plans.	L'Esclavage magique.
	Chap. 6	La Mort.	Désintégration, Dépouillement.	La Mort et ses mystères.
	Chap. 7	La Tempérance.	Mutations, Changements, Combinaisons, Échanges.	Magie des transmutations.
LIVRE III (Troisième Septaine) LE PROBLÈME DU MAL	Chap. 1	Le Diable.	Courants fatals de l'instinct.	Nahàsh, le Tentateur d'Eden.
	Chap. 2	La Tour foudroyée.	Écroulement, Chute, Désespoir.	La Chute d'Adam (Involution).
	Chap. 3	L'Étoile.	Idéalité, Rachat, Espérance.	La Rédemption (Evolution).
	Chap. 4	La Lune.	Piège, Constriction (Héreb).	Embûches du voyage.
	Chap. 5	Le Soleil.	Splendeur, Richesse, Expansion (Iônah).	Le Bûcher d'Heraklès.
	Chap. 6	Le Jugement.	Résurrection, Restitution, Retour.	La Résurrection d'entre les Morts.
	Chap. 7	Le Fou.	Subversion, Désordre, Dissolution, le Suicide du mal vaincu par ses propres armes.	Folie de l'Amour.
	EPILOGUE	Le Monde.	Syncrétisme universel, Mathèse.	Satan-Panthée s'évanouit en Dieu.

PARAPHRASE

Après quelques aperçus généraux sur l'état des esprits et le caractère de la civilisation actuelle, une *Introduction* expose le but et les divisions de cet ouvrage.

Le Serpent de la Genèse comprend trois livres (*Le Temple de Satan. — La Clef de la Magie noire. — Le Problème du Mal*) de sept chapitres l'un : soit vingt et un chapitres.

Un vingt-deuxième chapitre forme Épilogue, — et *chacune de ces subdivisions correspond, autant que le sujet général s'y prête, à l'un des vingt-deux arcanes du Tarot des Bohémiens.*

Il ne faut pas chercher, dans les vingt-deux subdivisions du *Serpent de la Genèse,* un commentaire régulier des vingt-deux clefs du Tarot.

Notre ouvrage, traitant d'un *objet* relativement restreint, ne saurait se prêter à de pareils développements (d'ordre synthétique, mathétique, nécessairement universel). Cet objet, nous nous contenterons de l'exposer à la lumière des vingt-deux Arcanes ; il s'assimilera cette lumière dans la mesure de sa réceptivité propre : comme un miroir, il réfléchira pour nous les seuls rayons qui auront rencontré sa surface.

Ainsi, la première Septaine — le *Temple de Satan* — ne se rapporte aux sept premières lames que d'une façon tout indirecte et détournée. Les initiés estimeront cependant ces dérivations d'analogie moins lointaines qu'on ne serait tenté de croire de prime abord.

Dans la *Clef de la Magie noire* — la deuxième Septaine — nous nous rapprochons beaucoup du sens propre et immédiat des lames 8 à 14 du Tarot ; nous y touchons même à peu près constamment. Il faut voir la cause de cette concordance dans la presque identité des objets : ce livre ne traite-t-il pas, en effet, des mystères sacrés de la Nature, dont le Tarot nous présente parallèlement les hiéroglyphes? Aussi aurons-nous l'occasion, tout au long de cette deuxième partie, de décrire et même de commenter les

lames numériquement correspondantes aux sept chapitres qui la composent.

Le *Problème du Mal* — la troisième Septaine — nous fait un peu dévier de cette voie centrale, en nous rejetant vers les interprétations dérivées et médiates. Mais, bien que parfois indirectes, les correspondances avec les vingt-deux clefs du *Livre de Thoth* n'en demeurent pas moins irréprochables jusqu'au bout.

En somme, notre ouvrage est construit tout entier sur les proportions magiques du Tarot. D'une aile à l'autre, il a pour base et pour soutien, tantôt les constructions, tantôt les substructions de ce vaste monument de la synthèse ésotérique. Puissent les occultistes juger notre humble travail solidement appuyé à l'inébranlable édifice.



INTRODUCTION

I

 *l'heure où nous traçons ces lignes, le monde intellectuel est en plein désarroi. Le triomphe de la pire épidémie — l'Agnosticisme — se laisse augurer par trois symptômes alarmants entre tous : le délire de l'irrespect, la monomanie du relatif et la fièvre de l'individualisme.*

Si, pieux à recueillir les enseignements du passé, comme un fils accomplit les dernières volontés de son père, le Docteur moderne interrogeait avec déférence le testament des sages primitifs;

Si le Savant, sans négliger l'étude patiente des faits accomplis, ni suspendre la grande enquête analytique, veillait au triage progressif de tant d'éléments épars, en vue d'édifier une synthèse universelle — où se rangeassent, en quatre hiérarchies étagées, les sciences physiques, morales, intellectuelles et divines;

Si le Penseur, enfin, moins soucieux de paraître original que sincère et véridique, se montrait aussi

moins prompt à récuser toute autorité traditionnelle, qu'à s'enquérir avec loyauté des principes éternellement absolus, qu'ils aient été formulés ou non par un autre que lui;

Si tels étaient théologiens, savants et philosophes, alors le XIXe *siècle serait en vérité le siècle-lumière et Paris la ville-soleil.*

Mais non. — A part les minutieux investigateurs du positivisme, qui entassent, infatigablement et sans conclure, sur des Ossas de menues constatations, des Pélions de remarques scrupuleuses; — à part les dévots mais aveugles partisans de la lettre qui tue, *dragons de la sainte caverne et dont le seul mérite est de conserver intact le trésor symbolique du dogme, à jamais fermé pour eux : que dire de ceux-là que tient encore le souci des vues d'ensemble?*

Comme leur ambition se borne à estampiller de leur nom un système d'ailleurs quelconque — mais qui paraisse bien à eux — ils contestent a priori *la doctrine de leurs devanciers et poussent l'émulation entre collègues jusqu'aux plus mesquins dénigrements. Nul ne veut être le dernier à dénoncer son voisin, comme envisageant les choses d'un point de vue inexact, erroné, trompeur..... Comme si le rôle de la synthèse n'était pas d'embrasser tous les points de vue relatifs, dans une même et absolue contemplation du vrai! C'est la Haute Science, que celle-là, et Spinosa l'a magnifiquement définie, en disant qu'elle envisage les objets* sous un caractère d'éternité.

Néanmoins, quelque désespérée que puisse paraître à cette heure la cause sainte de l'Intégrale Vérité, il est loisible à l'observateur attentif de percevoir, à côté des symptômes de décomposition et de mort, d'autres indices non moins certains de restauration et de renaissance.

Toutes ces choses sont providentielles. Des scories se dégage au creuset le noble métal — et le monde nouveau, dans son œuvre de laborieuse réédification, utilisera les infimes débris du vieux monde, dissocié, désorganisé fort à point, pour fournir des matériaux tout prêts aux architectes de l'avenir.

Ainsi, le Futur s'alimente du Passé; ainsi notre Mère Céleste [1] *fait germer et fleurir la vie incorruptible sur le fumier de la mort — terreau fertile et qu'engraisse l'universelle voirie des existences éphémères, accumulées de jour en jour.*

Aux siècles lointains, alors que florissaient des civilisations plus colossales, mais surtout plus nobles et plus fortes que la nôtre — car elles reposaient sur l'unité de la Synthèse et non sur les morcellements de l'Analyse, sur la saine et sainte Hiérarchie et non sur l'Anarchie morbide et dissolvante; — aux siècles lointains, la Science et la Foi s'identifiaient dans la splendeur une et indivisible de la Totale Connaissance;

[1] *La* Sophia *des gnostiques, puis de Böhme et de Saint-Martin; la* Nature naturante, *épouse de l'Esprit pur; en un mot la* Providence *ou la conscience universelle de la Vie-principe.*

*le Sacerdoce et l'Enseignement fraternisaient, ouvrant deux voies distinctes sur un même idéal; et de vénérables Universités religieuses rassemblaient de jeunes élèves dans l'*étude *et le* culte *du Vrai. Le pontife et le savant enfin ne faisaient qu'un maître, chargé, sous le nom d'Hiérophante* [1], *d'initier graduellement les hommes dignes de ce nom aux quatre hiérarchies de sciences sacrées, et d'officier avec leur concours dans les cérémonies publiques : ainsi, porté sur les triples ailes de l'étude, de la contemplation et de la prière, le néophyte s'élevait par degrés, de la connaissance de* ce qui est, *aux mystérieux et ineffables arcanes de* Celui qui est éternellement.

Tel nous apparaît l'enseignement scientifique et religieux, dans tout l'empire arbitral fondé par Rama; tel, après Irshou et le schisme des Yonijas, le saluons-nous encore dans les contrées qui surent, comme l'Égypte et les Confédérations étrusques, garder intact le trésor traditionnel de l'antique orthodoxie.

*L'*Histoire philosophique du Genre humain [2], *par Fabre d'Olivet, ne laisse aucun doute sur la certitude de ces faits historiques; mais ils éclatent surtout d'une lumineuse évidence, pour qui a médité sans parti pris l'œuvre plus récente et moins sommaire*

[1] *L'Hiérophante était à la fois ce que nous appellerions* Evêque métropolitain *et* Recteur d'Université; *hiérarchiquement groupés autour de lui, les simples professeurs-prêtres prenaient le nom de* Mages.

[2] *Paris, J. Brière,* 1822, 2 *vol. in-8.*



du marquis de Saint-Yves d'Alveydre : La Mission des Juifs [1].

Blessée dans sa vaniteuse suffisance, notre civilisation d'hier peut mettre des lazzis sur les lèvres de ses sceptiques défenseurs ; opposer le ricanement de Voltaire à la voix inspirée de l'épopte, qui, brusquement, déchire à nos regards le voile des temps héroïques [2]. *Rien ne prévaut en définitive contre des faits positivement établis, et quand la Vérité sainte émet son verbe fulgurant, elle enveloppe dans ses roulements de tonnerre l'aigre voix des sifflets. Libre aux siffleurs de prolonger ensuite leurs grinçantes protestations..... Ce fait n'en demeure pas moins sans conteste — que le tonnerre a parlé.*

Oui, vos débris titanesques, ô monuments mystérieux des vieux âges, témoignent de civilisations formidables et sacrées, où la Science et la Foi (d'accord dans leur principe trois fois saint), se prêtaient un mutuel appui : la Religion consacrait les enseignements de la Gnose ; la Gnose vérifiait les dogmes de la Religion!... Et les simples, à travers le cristal dépoli des fables exotériques, recevaient le rayonnement de la Vérité-lumière, au degré d'atténuation proportionnel à la faiblesse de leurs yeux.

---

[1] *Paris, Calmann-Lévy,* 1884, 1 *vol. grand in-*8.

[2] Temps héroïques... *appellation aussi fâcheuse que celles de* temps préhistoriques *ou* fabuleux ; *mais pour nous faire mieux comprendre, force nous est d'adopter la terminologie consacrée par l'usage.*

Toutes les antinomies conciliées; toutes les connaissances classées; toutes les réalités contingentes débouchant dans l'absolue vérité, comme des fleuves finis dans l'infini de la mer : c'était là une forte synthèse, harmonieuse et hiérarchique!... Telles, dans le corps humain, les circulations veineuse et artérielle; ainsi, à travers tout l'organisme de ce colosse, deux courants d'ordre intelligible se croisaient, ascendant et descendant : l'un, parti de la multiplicité des observations positives, convergeait vers l'unité du Vrai transcendental et absolu; l'autre, émanant de cette unité sublime, se ramifiait par contre en radieux canaux, à l'infini, pour aller répartir sa sève de lumière sur l'innombrable multitude des faits primitivement observés.

Une Science : celle de l'Être; une Religion : celle de Dieu, fusionnaient en un culte scientifique ou gnose sacrée, par quoi les adeptes s'élevaient à la totale connaissance de la Vérité divine.

Eduqués à pareille école, les hommes de cette ère bénie étaient des géants; — nous sommes des pygmées.

Leur unanime admiration saluait les œuvres grandioses de l'Intelligence et de la Justice; — les meilleurs d'entre nous, titillés d'un enthousiasme malsain, se prosternent devant les idoles sanglantes de la Force arbitraire et brutale.

Nos lointains ancêtres criaient : Patrie! les yeux au ciel tout fleuri d'étoiles; ivres de sang et de haine, nous crions : Patrie! en trébuchant au tertre de ré-

cents charniers, et c'est au même refrain que nous rêvons de futures et plus meurtrières hétacombes.

Sommes-nous pas bien crédules, dans notre présomption, quand nous proclamons l'avènement contemporain de la Science et de la Lumière? Pareils au grossier centurion de Rome, qui traitait les Grecs de barbares, nous n'avons pas assez de dédain pour les héros des civilisations antiques. Apôtres du scepticisme, nous conspuons leur foi naïve; *leur enthousiasme serein nous fait sourire, blasés qui n'avons plus d'énergie que pour le mal!*

Et si les morts revenaient pourtant... A la vue de notre société pourrie, Ram ou Zoroastre pourraient bien railler à leur tour, s'ils ne se sentaient plutôt l'envie de pleurer sur nous et notre présomptueuse décadence.

Est-ce à la multitude des connaissances isolées, empiriques, analytiques; est-ce au progrès de l'industrie, du luxe et du confort que se mesure une civilisation? — Ces choses, sans doute, ont leur importance secondaire, dans l'édifice d'un état social; mais la valeur réelle d'une société se mesure à son développement intellectuel et moral, à l'équilibre de ses fonctions organiques, et surtout à la perfection de son système unitaire.

L'incontestable progrès des sciences positives, l'importance et la variété de leurs applications; le développement gigantesque de l'industrie; l'apparente prospérité des grandes nations, qui finissent toujours

par engloutir les petites; l'accroissement général (significatif d'égoïsme) du bien-être matériel; la diffusion très active d'une instruction bienfaisante sans doute, mais bien primaire : toutes ces manifestations du progrès, *au sens moderne du mot, ne nous font-elles pas illusion sur la valeur et l'universalité de notre* État social européen?

Mais à n'envisager que les surfaces, au seul point de vue des questions sociales, nous apparaît-il si merveilleusement enviable, cet état?

Allons, rentrons en nous-mêmes et faisons appel à notre conscience, afin qu'elle juge avec équité!

L'état actuel? — Voyons ses fruits :

L'hostilité flagrante de la Science et de la Religion; — la grande lutte des autoritaires et des libéraux, plus farouches et plus irréconciliables que jamais; — le Positivisme aveugle disputant au stérile Eclectisme les plus hautes intelligences, quand elles ne sombrent pas dans l'individualisme éhonté des sceptiques; — le Militarisme envahissant tout : la cité bâtissant la caserne et la caserne opprimant la cité; — le Socialisme s'alliant trop souvent au Nihilisme, pour triompher par la dynamite ou sur l'échafaud; — l'Economie politique épuisant sa verve ingénieuse à déguiser, sous d'euphémiques vocables, l'imminence des banqueroutes nationales, signes avant-coureurs de pires débâcles; — l'Agriculture en Europe égorgée par le libre échange;... — toutes les licences, en un mot, sous le nom de Liberté; toutes les misères, sous le nom

l'Égalité et, sous le nom de Fraternité, tous les égoïsmes! Sont-ce là les indices d'une civilisation réellement prospère?

La réponse n'est douteuse, pour qui a comparé l'ère présente, non pas aux siècles césariens d'Assoûr et de l'empire de Rome (infimes épaves d'un vaste État social en pleine dissolution), mais bien aux trois mille cinq cents ans de la paix du Bélier, *quand l'empire universel de Rama prodiguait au monde sa glorieuse lumière, si vive et si douce, que le souvenir de l'*âge d'or *est resté dans la conscience humaine, comme un réconfort pour le présent et une espérance pour l'avenir!*

Quels cataclysmes matériels, intellectuels et moraux n'a-t-il pas fallu, pour jeter à bas cet édifice auguste, cette sainte cathédrale de l'harmonieux androgyne éternel, l'Adam-Ève social?... Mais debout, malgré l'action dissolvante des siècles, — défiant Saturne et sa faux, Neptune et son trident, bravant Mars et son glaive, — les ruines de ce passé grandiose ont subsisté : des obélisques et des pylones sont encore là, criblés d'hiéroglyphes...

Une âme latente habite ces squelettes du passé; un verbe puissant fera vibrer quelque jour les profondeurs de ces nécropoles soixante fois séculaires, et la mort apparente livrera une fois de plus au monde caduc les secrets de la vie!

En attendant que la Parole posthume s'exhale de tous ces ossements de l'antiquité sainte, de rares pen-

seurs ont déchiffré les inscriptions hiératiques des temples en ruine, les pantacles des manuscrits décriés; ils sont à même de prêcher, avec la prudence qui sied, l'Evangile nouveau.

Assez longtemps, du haut de sa croix, le Christ douloureux *a fait retentir le monde du plus épouvantable cri qui ait jailli des lèvres d'un homme, des lèvres d'un Dieu défaillant un instant, jusqu'à douter de lui-même :* — « Eli, Eli, lamma sabachtani! »

L'avènement est proche du Christ glorieux : *il est venu pour souffrir, se sacrer dans le sang et s'affirmer dans la mort... Il reviendra pour vaincre, régner dans la paix et triompher dans la vie.*

Jésus-Christ est le soleil idéal de l'humanité : c'est dans son Evangile qu'il faut chercher la loi de vie éternelle ; son esprit y est tout entier. Mais lui-même (ne l'oublions pas) nous a prévenus d'un voile à déchirer, si nous voulons que la Minerve se révèle à nous, dans sa nudité chaste et merveilleuse : La lettre tue, *a-t-il dit,* l'Esprit seul vivifie...

C'est à l'oubli de ce divin précepte que les docteurs modernes doivent de n'entendre guère mieux l'Evangile du Christ, qu'ils n'ont compris le Sepher de Moïse, les Prophéties d'Ezéchiel, de Daniel et d'Isaïe, l'Apocalypse de saint Jean. Ils prennent les textes sacrés au pied de la lettre morte, attribuant à d'incomparables génies, tels que Moïse, Zoroastre ou Jean, les tissus d'inepties que sont le Pentateuque, ou l'Avesta, ou l'Apocalypse, pour peu que, s'attachant

au récit *littéral*[1], *l'interprète oublie d'en dégager la science latente, et s'il néglige d'éveiller cette* Belle-au-bois-dormant, *qui, dans la forêt enchantée — inextricable fouillis de contes allégoriques et de symboles absurdes en soi — attend toujours le* Prince Charmant, *qui doit lui rendre la vie avec un baiser.*

II

Nous avons marqué l'abîme qui sépare notre état social de celui que le génie de Rama fit prévaloir, trente-cinq siècles durant, sur les deux tiers du monde alors connu : car les preuves abondent et nous ne saurions trop y insister, l'âge d'or n'est point un mythe et le Règne de Dieu sur la terre est une réalité dans le passé.

Mesurant notre civilisation contemporaine au patron de l'ancienne, nous avons précisé, par contraste, les limites — si restreintes, hélas! — de son intelligence et de sa moralité. Et malgré le développement relativement énorme des conquêtes où s'enorgueillit notre science positive, nous sommes en mesure d'affirmer que la comparaison ne serait pas plus à notre avantage sur ce terrain que sur les deux autres.

Nous n'avons guère parlé jusqu'ici du fatal Serpent, *et les quelques pages précédentes ont pu sembler*

---

[1] *Lequel n'est rien moins qu'un récit.*

au lecteur un singulier hors-d'œuvre : elles n'en sont un qu'en apparence.

L'interprétation ésotérique — strictement inconnue — d'un texte de Moïse ne pouvait être présentée, sans qu'on insistât d'abord sur la commune ignorance où sont les Docteurs, de l'esprit caché des Livres saints; d'autre part, avant d'indiquer à quel point l'exégèse religieuse est routinière et superficielle, il importait de mettre en lumière — par un effet de repoussoir — le caractère également agnostique de la civilisation moderne, véritable cause de cette routine et de cette légèreté.

Mais il est temps de marquer les étapes que nous allons parcourir.

Cette Genèse, *que les Docteurs entendent dans un esprit matériel et anthropomorphique vraiment révoltant, cette* Genèse « *où la vérité scientifique est cachée, effrayante de hauteur et de profondeur*[1] », *va fournir le texte d'une étude qui remplira trois livres successifs : car nous développerons les deux sens occultes de ce texte, après en avoir exposé le sens démotique et vulgaire.*

והנחש היה ערום מכל הית השדה אשר עשה יהוה אלהים :

(Sepher Beræshith, III, 1.)

Telle est cette phrase d'hébreu mosaïque; la traduction accréditée n'en livre que la signification littérale et l'écorce matérielle : — « Or, le Serpent était

[1] Mission des Juifs, *page* 66.

plus subtil qu'aucune bête du champ que le Seigneur Dieu eût faite[1]. » *Fabre d'Olivet, laissant filtrer l'esprit limpide à travers l'épaisseur trouble de la lettre, traduit :* — « Or, l'attract originel *(la cupidité, l'égoïsme)* était la passion entraînante de toute vie élémentaire *(le ressort intérieur)* de la Nature, ouvrage de Ihôah, l'Etre des êtres[2]. »

Quoi qu'il en soit de ces deux versions si contradictoires en apparence, supplions le lecteur de patienter un peu; le sens intime du texte mosaïque s'élucidera de lui-même au cours de développements ultérieurs. Il suffit pour l'instant d'esquisser la scène du premier péché, telle du moins que les plus graves théologiens se la figurent, confiants aux récits de la Vulgate.

Le monde vient de sortir du chaos à l'appel du Verbe créateur — et le premier homme, façonné à la ressemblance de Dieu même, partage avec l'épouse (que, par un dédoublement mystérieux, le Seigneur a fait naître de son flanc) les délices d'un jardin sans pareil, destiné pour être leur immortelle patrie.

Tout ce que la Terre, dans l'épanouissement d'une sève virginale, a pu faire jaillir de son sein sous les caresses du Soleil, décore le paradis terrestre : *ce ne sont que prodiges de splendeur verdoyante et de majesté fleurie.*

---

[1] *Voir une* Bible *quelconque.*

[2] Caïn, *Paris,* 1823, *in*-8, *page* 27 ; — *et* Langue hébraïque restituée, *Paris,* 1815-1816, 2 *vol. in*-4. *Tome* II, *page* 95.

Et le couple amoureux et naïf parcourt — en roi et en reine de la création — ces merveilles écloses pour lui seul.

Un arbre unique est interdit à sa curiosité, et quatre fleuves, prenant leur source dans ses racines, s'épanchent en croix au loin, divisant l'Eden en autant de presqu'îles, rivales de grâce et de fécondité. Et le Seigneur a dit à l'Homme : — C'est ici l'Arbre fatal de la Connaissance du Bien et du Mal; ses fruits donnent la mort, tu n'y toucheras point.

Mais déjà l'on assure que l'aimant de la chose défendue attirait la première femme; qu'oublieuse des mystères de son amour nouveau-né, Ève ne pouvait plus s'éloigner de l'arbre, et rêveuse, fascinée, murmurait : — Puisque ce fruit donne la mort, pourquoi n'en goûterais-je pas?... La Bible (il faut tout dire) présente une autre version : elle attribue la tentation qui poignait Ève au Serpent guetteur, enroulé sur le tronc de l'arbre. Mais, au sentiment des arrière-petits-fils d'Adam, Moïse a dû faire erreur sur ce point.

Passons. Notre devoir est de rester fidèle au récit mosaïque, ou plutôt à la version des traducteurs autorisés de la Genèse.

Donc, le Serpent, s'adressant à la femme : Ælohîm t'a trompé; ce fruit ne donne pas la mort; il rend pareil à Dieu même l'audacieux qui l'a goûté...

Et, moins indécise, l'espiègle tend la main vers la pomme d'or. C'en est fait, elle succombe à la tentation...

Prévaricatrice, Ève ne saurait s'en tenir là : il lui faut la complicité de son époux. Elle a mordu au fruit, elle y fait mordre Adam, qui frissonne, entraîné dans le crime, à l'idée de Celui qui peut à tout instant les appeler...

Déjà s'élève la voix du Seigneur et le couple s'enfuit affolé, ayant honte, pour la première fois, de la nudité de sa chair.

C'est couverts d'un vêtement improvisé de feuilles de figuier, qu'Adam et son aimable instigatrice comparaissent devant leur juge en courroux.

— Adam, où donc est-tu?

— Seigneur, en entendant ta voix, nous nous sommes cachés de ta face, rougissant de nous sentir nus.

— Et qui t'a révélé ta nudité?... Tu as donc mangé du fruit de l'arbre?

— La femme que tu m'as donnée pour compagne m'en a offert, hélas! et j'en ai goûté...

— Pourquoi, femme, as-tu agi de la sorte?

Et la pauvre Ève tout en pleurs : — Le Serpent m'avait séduite...

— Sois donc maudit, ô Serpent *(reprit le Seigneur)*, maudit entre tous les animaux de la Création! Tu ramperas sur ton ventre et te nourriras des immondices du sol. Et je mettrai l'inimitié entre la femme et toi, entre sa postérité et la tienne... et de son sang une vierge naîtra, qui du pied t'écrasera la tête, tandis qu'en vain tu t'efforceras de la mordre au talon.

Puis, s'adressant à la femme : — Je te condamne

au travail et à la souffrance; tu enfanteras dans la douleur: tu seras l'esclave de ton mari...

— Quant à toi *(dit encore le Seigneur à l'Homme),* pour avoir succombé aux séductions de la femme, pour avoir goûté avec elle du fruit défendu : la terre sera maudite à cause de toi, infructueuse et rebelle. Le labeur incessant sera ta vie ; tu mangeras ton pain à la sueur de ta face, jusqu'au jour où la mort rendra ton corps à la poussière dont il est sorti.

Puis Ælohim, ayant vêtu les deux coupables de peaux grossières en guise d'habits, chassa du séjour enchanté d'Eden le premier couple humain. Et sur le seuil, il mit un Kéroùb au glaive de flamme, pour lui en interdire à jamais l'entrée.

Voilà donc, en substance, à peu de chose près, la fable mosaïque de l'originel péché. Je veux dire, en sa version la plus matérielle et voilée, telle que l'ont constamment rendue des traducteurs ou naïfs, ou feignant de l'être.

Demandons-nous, à cette heure, quel peut bien être ce Serpent *mystique et formidable, dont la perfidie sut perdre Ève, puis Adam... Et d'après les sens divers de cette allégorie, nous établirons les divisions de notre ouvrage.*

III

Quel est-il, ce Serpent?

Au sens vulgaire, apparent, on l'a deviné sans

peine : c'est l'Esprit du Mal déguisé en reptile; c'est l'éternel Adversaire, en hébreu : שטן Shatan [1].

Au premier sens ésotérique, c'est la Lumière astrale, ce fluide implacable qui gouverne les instincts; cet universel dispensateur de la vie élémentaire, agent fatal de la naissance et de la mort; rideau de l'Invisible, derrière lequel se dérobent les diverses hiérarchies de Puissances auxquelles il sert à la fois de voile et de véhicule. Cet être hyperphysique — inconscient, donc irresponsable, — domine en maître sur le sorcier, comme au mage il obéit en valet. — To be or not to be... *Il faut à tout prix s'en rendre maître, si l'on ne veut pas devenir le jouet des grands courants qui se meuvent en lui, suivant d'invariables lois.*

Au sens ésotérique supérieur, le Serpent *symbolise l'égoïsme primordial, ce mystérieux attrait de Soi vers Soi, qui est le principe même de la divisibilité : cette force qui, sollicitant tout être à s'isoler de l'Unité originelle, pour se faire centre et se complaire dans son Moi, a causé la déchéance d'Adam. — Le passage cité de la Genèse nous conduit au problème*

---

[1] *Ce n'est point ici ce qu'on peut appeler le sens* positif *du Symbole, mais au contraire un essai malheureux d'interprétation superlative.*

Le sens positif, c'est le fait : l'ivresse quelconque, qui, envahissant l'homme, le fait rouler au mal. — Le Temple de Satan *nous fournira l'occasion d'analyser cette ivresse en ses pires manifestations, dans toute la fureur de sa mise en œuvre : ainsi cette* première Septaine *servira de commentaire tout ensemble au sens positif de l'emblème et au sens superlatif erroné que le vulgaire profane lui attribue.*

du Mal : il faut y voir la légende de la Chute *humaine, aussi bien collective qu'individuelle; à quoi fait suite, comme complément nécessaire, la grande épopée de la* Rédemption.

D'où trois parties dans notre ouvrage[1] *:*

1. **Le Temple de Satan.** — *Notre premier livre sera donc consacré à l'examen des œuvres spéciales, caractéristiques de Satan : la Magie Noire et ses hideuses pratiques, envoûtements et maléfices. Nous énumèrerons les ressources infernales de la sorcellerie. Nous irons défier dans son antre le prince des ténèbres éternelles, et au sabbat, le bouc monstrueux aux seins de femme, que les adeptes de ces répugnantes agapes devaient « baiser brutalement soubs la queuë, en signe de grand reuerence et d'honneur ».*

2. **La Clef de la Magie Noire.** — *Dans ce second livre du* Serpent de la Genèse, *nous donnerons le sens caché du mythe de Satan. — L'étude de la Lumière astrale, comme agent suprême des œuvres ténébreuses de la Goëtie, nous permettra de reprendre les rites et les phénomènes que nous aurons décrits, et de les analyser dans leurs causes et leurs effets*

---

[1] *Voir la note intitulée :* Plan ésotérique de cet ouvrage. — *Il semble inutile de redire ici ce que nous avons exposé sur la garde de ce livre, touchant le nombre, l'enchaînement et la répartition des XXII chapitres en trois* Septaines *et un* Epilogue.

réels, suivant les doctrines longtemps secrètes de la Kabbale et de l'Hermétisme occulte.

3. Le Problème du Mal. — *La troisième partie, enfin, sera la synthèse philosophique de notre Livre : nous y aborderons la grande énigme du Mal, et soulèverons, dans la mesure où notre conscience et notre initiation nous le permettent, le voile redoutable et bienfaisant qui dérobe aux yeux du* profanum vulgus *le Grand Arcane de la Magie. Nous pousserons même, plus loin qu'aucun adepte ne crut devoir le faire, jusqu'à cette limite ultime, si formidable à franchir, où le Kéroùb emblématique, le glaive de flamme au poing, menace de cécité les téméraires contemplateurs du plus aveuglant des soleils.*

*Qu'est-ce que le Mal? — Dieu l'a-t-il créé? — Qu'elle est l'*origine *du Mal, s'il n'a pas positivement de* principe? — *Qu'est-ce, au sens véritable, que la chute édenale? — Qu'était le grand Adam avant la chute? — Que devient-il après? — En quoi le* Mystère de la Création *s'identifie-t-il avec ceux de la* Chute *et de l'*Incarnation? — *En quoi le* Mystère de la Rédemption *est-il complémentaire de ces derniers? — Qu'est-ce que le Rédempteur? le* Christ douloureux? *le* Christ glorieux? — *Comment s'analysent kabbalistiquement les cinq lettres* (יהשוה) *hébraïques du nom de* Jésus? — *A quoi se résout, au point de vue ésotérique, la Question sociale? — Comment l'inaccessible Unité se* révèle-*t-elle par le Ternaire dans le monde intelligible et se* manifeste-*t-elle par le Qua-*

ternaire dans le monde sensible? — Où aboutit l'Evolution? — Qu'est-ce que Nirvânâ?

En répondant sans ambages à toutes ces questions et à quelques autres, nous ferons voir quelle interprétation peut fournir des dogmes chrétiens un philosophe initié aux arcanes de la Kabbalah.

Telle est notre seule intention — et pour clore cet avant-propos d'un livre qui prétend ne troubler la paix d'aucune conscience, on nous excusera bien de transcrire sans commentaire ce que nous écrivions en 1886, *au bas d'une page où nous avions été conduit à parler des œuvres du Christ :* — « A cette mission divine, nous croyons prudent de ne pas toucher ici ; où la Foi commence, peut-être conviendrait-il que la Science toujours s'arrêtât, afin d'éviter de tristes malentendus... Et chaque fois qu'au cours de cette rapide étude, il nous faudra toucher aux croyances religieuses, déclarons une fois pour toutes qu'aucunement compétent en matière de Foi, nous envisageons les hommes et les faits du seul point de vue de l'intelligence humaine et sans jamais prétendre à dogmatiser[1]. »

STANISLAS DE GUAITA.

[1] Essais de Sciences Maudites, I, Au Seuil du Mystère, *par Stanislas de Guaita* (*Paris, Carré,* 1886, 1 *vol. gr. in*-8), *p.* 13-14.
Deuxième édition du même, triplée de texte avec figures. — Paris, Carré, 1890, *in*-8, *page* 38.

LE SERPENT DE LA GENÈSE

PREMIÈRE SEPTAINE

LE TEMPLE DE SATAN



CATALOGUE

DES PRINCIPAUX OUVRAGES OU L'ON RENVOIE LE LECTEUR

AU COURS DU

TEMPLE DE SATAN

ANONYMES ET COLLECTIFS

ALMAMACHS DU DIABLE, contenant des prédictions très curieuses pour les années 1737 et 1738. — Aux Enfers: In-24 (très rares).

AMI DES SCIENCES (l'). — Revue scientifique, rédigée sous la direction de M. Victor Meunier.

AVÈNEMENT D'ÉLIE (l'). — En France, 1734, 2 vol. in-12 (rare).

ADVIS AUX CRIMINALISTES sur les abus qui se glissent dans les Procez de Sorcellerie, dedié aux magistrats d'Allemagne, liure tres necessaire en ce tems icy, etc..., par le P. M. S. I., theologien romain, imprimé en latin pour la seconde fois à Francfort, en l'année 1632, et mis en françois par F. B. de Velledor M. A. D. — A Lyon... chez Claude Prost, à la Vérité, 1660, in-8 (très rare).

BIBLIOTHÈQUE BRITANNIQUE (périodique).

CHYMICA VANNUS (Reconditorium ac reclusorium Opulentiæ Sapientiæque Numinis Mundi Magni, cui deditur in titulum)..... Obtenta quidem et erecta auspice mortale cœpto, sed inventa proauthoribus immortalibus adeptis, etc... — Amstelodami, apud Jansonium, anno 1666, in-4, fig. (rare et singulier ouvrage, publié par les Rose ✠ Croix).

CORRESPONDANCE MYSTIQUE DE J. CAZOTTE avec Laporte et Pouteau, Intendant et Secrétaire de la Liste civile, pendant les années 1790, 1791, 1792..., précédé d'une notice sur la vie et les

ouvrages de cet homme célèbre, suivi de son interrogatoire et de son jugement. — Paris, Lerouge et Cie, an VI, in-12, portrait.

DOSSIERS BAPTISTE. — (En voir le détail à la page 428.)

DRAGON ROUGE (Le), ou l'art de commander les Esprits Célestes, Aériens, Terrestres, Infernaux, avec le vrai secret de faire parler les morts, de gagner toutes les fois qu'on met aux loteries, de découvrir les trésors cachés, etc..., S. L, 1522, petit in-12, figures. — (Imprimé au commencement du XIXe siècle sur l'édition très rare de 1521.)

INITIATION (L'). — Revue philosophique indépendante des hautes études. Hypnotisme, théosophie, franc-maçonnerie, sciences occultes. — Paris, Carré, grand in-18, fig. (Périodique estimé, mensuel, années 1888-1891.)

LEVITIKON ou exposé des principes fondamentaux de la doctrine des Chrétiens-catholiques primitifs, suivi de leurs Evangiles, d'un extrait de la Table d'Or et du Rituel cérémoniaire pour le service religieux, etc..., et précédé d'un Statut sur le gouvernement de l'Eglise et la Hiérarchie lévitique. — Paris, à la librairie des Chrétiens primitifs, 1831, in-8 (devenu rare).

LOIS SALIQUES (Recueil de 400 articles dont il n'existe que des textes latins). — Souvent imprimé dans des recueils de jurisprudence.

LOTUS (Le). — Revue des hautes études théosophiques. Paris, Carré, in-8, mensuel, 1887-1888.

MANUEL DES CHEVALIERS de l'Ordre du Temple. — A Paris, chez le chevalier A. Guyot, imprimeur de la Milice du Temple. 707-1825, pet. in-12, massif (aare).

NOUVEAU TESTAMENT — (V., de préférence, l'édition Sylvestre de Sacy.)

RITUEL ROMAIN. — (Edition quelconque.)

RITUEL DE TOUL. — (Idem).

SEXTE ESSENCE DIALECTIQUE ET POTENTIELLE (la), tiree d'vne nouuelle façon d'alembicquer, suiuant les preceptes de la Saincte Magie et inuocation des Demons. — Paris, 1595, in-8 (introuvable).

SOCIÉTÉS SECRÈTES (Des) en Allemagne et en d'autres contrées, de la Secte des Illuminés, du Tribunal secret, de l'assassinat de Kotzebuë, etc. — Paris, Gide fils, 1819, in-8.

LE TALMUD. — Recueil sacerdotal des rabbins, dont l'édition la plus complète est celle de Venise, 1520, en 12 vol. in-folio.

A

ADAM (Paul). — *Être* (roman). — Paris, 1888, in-12.

AGRIPPA (Henri-Corneille). — *La Philosophie occulte*, divisée en trois livres et traduite du latin. — A la Haye, chez Chr. Alberts, 1727, 2 vol. in-8, fig. (Très rare, surtout les exemplaires en grand papier.)

ALBERT LE GRAND (*Les admirables secrets d'*). — Contenant plusieurs traités sur la conception des femmes, les vertus des herbes, les pierres précieuses et les animaux ; augmentés d'un abrégé curieux de la physionomie, etc..., divisés en quatre livres. — A Lyon, chez les héritiers de Béringos frères, 1799, in-12, fig.

ALBERT (*Le solide Trésor du petit*). — Ou secrets merveilleux de la magie naturelle et cabbalistique... enrichi de figures merveilleuses et la manière de les faire. — A Lyon, chez les héritiers de Béringos frères, 6516, in-18.

AMMIEN MARCELLIN. — *Histoire des Empereurs Romains*, trad. par Savalette. — Paris, 1848, gr. in-8.

ANDRÉ (L'abbé J.-F.). — *Affaire Rosette Tamisier*, précédée d'une notice sur Pierre-Michel Vintras et sa secte. — Carpentras, impr. Devillario, sept. 1851, in-12, fig.

AVTVN (Le R. P. Iacques, capucin). — *L'incrédulité sçauante et la crédulité ignorante au suiet des Magiciens et des Sorciers*, auec la response à un liure intitulé : Apologie, pour tous les grands personnages qui ont esté faussement soupçonnés de Magie. — A Lyon, chez Iean Certe, 1674, in-4, massif.

B

BAISSAC (Jules). — *Le Diable, la personne du Diable et le Personnel du Diable*. — Paris, Dreyfous, s. d., fort in-8.

— *Les grands jours de la Sorcellerie*. — Paris, Klincksieck, 1890, gr. in-8.

BAUDELAIRE (Charles). — *Les Fleurs du Mal*, poésies. — Paris, Poulet-Malassin, in-18.

BEAUNIS (le professeur H.). — *Le somnambulisme provoqué.* — Paris, J.-B. Baillière, 1887, in-18.

BEKKER (Balthazar). — *Le monde enchanté*, où l'on examine les sentiments communs, touchant les esprits, leur nature, leur pouuoir. Traduict du Hollandois. — Amsterdam, 4 vol. in-12, portrait et fig.

BERBIGUIER (Alexis-Vincent Charles, de Terre-Neuve du Thym). — *Les Farfadets*, ou tous les démons ne sont pas de l'autre monde, orné de 8 superbes dessins lithographiés. — Paris, l'auteur, 1821, 3 vol. in-8.

BINSFELDII (Petri). — *Tractatus de confessionibus maleficorum et Sagarum.* — Augustæ Treuirorum, 1589, in-8.

BODIN. — *De la Demonomanie des sorciers*, à Monseigneur Chrestofle de Thou..... reveu, corrigé et augmenté d'une grande partie (avec la *Réfutation des opinions de Iean Vuier*). — Paris, Iacques du Puys, 1587, in-4 (Rare).

BOGUET (Henry, dolanois, grand iuge en la terre de Sainct Oyan de Ioux, dicte de Saint-Claude, au comté de Bourgongne). — *Discours des sorciers, auec six aduis en faict de Sorcellerie, et vne instruction pour le iuge en semblable matière;* n'estant ce que l'autheur a cy-deuant mis en lumière sur le même suiect, qu'un eschantillon de ce qui est traitté en ce livre (3e édition). — A Lyon, chez Pierre Rigaud, 1610, in-8. (Seule édition complète, extrêmement recherchée et rare.)

BURGOA (R.-P.). — *Description géographique de la province de Santo-Domingo.*

C

CADET DE GASSICOURT. — *Le Tombeau de Jacques Molay*, ou histoire secrète et abrégée des initiés anciens et modernes, des templiers, francs-maçons, illuminés, et recherches sur leur influence sur la Révolution française; suivie de la clef des loges (2e édition, seule correcte). — Paris, chez Desenne, au V de l'Ere française, in-12, fig

CALMET (Dom Augustin, Abbé de Senones). — *Traité sur les apparitions des Esprits*, sur les vampires ou les Revenans de

Hongrie, de Moravie, etc... Nouvelle édition (seule complète). — Paris, Debure, 1751, 2 vol. in-12.

CAYET (Palma). — *Histoire prodigieuse et lamentable de Jean Fauste*, grand magicien, avec son testament et sa vie épouvantable. — A Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau, 1712, in-12, frontisp. très curieux (rare).

CHABAS (F.). — *Etudes sur l'antiquité historique*, d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques, 2e édition, revue et augmentée. — Paris, Maisonneuve, 1873, gr. in-8.

CHRISTIAN (P.). — *Histoire de la Magie*, du monde surnaturel et de la fatalité, à travers les temps et les peuples. — Paris, Furne, Jouve et Cie, s. d., gr. in-8, gravures.

CLAVEL (F.-F.-B.). — *Histoire pittoresque de la Franc-maçonnerie* et des sociétés secrètes, anciennes et modernes, illustrée de 25 belles gravures sur acier (2e édition). — Paris, Pagnerre, 1845, gr. in-8. (Très rare, la plus grande partie de l'édition ayant été détruite.)

COLLIN DE PLANCY (J.-A.-S.). — *Dictionnaire infernal*, ou recherches et anecdotes sur les démons, les esprits, les fantômes, les spectres, les revenants, les loups-garous, les possédées, les sorciers, le sabbat, les magiciens, les salamandres, les sylphes, les gnômes, les visions, les songes, les prodiges, les charmes, les maléfices, les secrets merveilleux, les talismans, etc., en un mot, sur tout ce qui tient aux apparitions, à la magie, au commerce de l'enfer, aux divinations, aux sciences secrètes, aux superstitions, aux choses mystérieuses et surnaturelles, etc. — Paris, 1826, 4 vol. in-8, avec Atlas (c'est l'édition la plus complète). — Depuis, l'auteur est passé de l'extrême scepticisme à l'extrême crédulité : il a donné de son Dictionnaire, entièrement remanié, une édition définitive, approuvée par les autorités ecclésiastiques. — Paris, Plon, 1863, gr. in-8, fig.

COURT DE GEBELIN. — *Monde primitif* (le), analysé et comparé avec le monde moderne, considéré dans son génie allégorique et dans les allégories auxquelles conduisit ce génie. — Paris, 1777, 9 vol. in-4.

CROLLIUS. — *La Royalle Chymie*, traduite en françois par L. Marcel, de Boulène. Suiuie du *Traicté des signatures*, ou vraye et viue anatomie du grand et du petit monde. — A Rouen, chez Charles Osmont, 1634, pet. in-8 (très rare).

D

DAUGY (ou Daugis). — *Traité sur la magie*, le sortilege, les possessions, obsessions et malefices, où l'on demontre la verité et la realité avec une methode sure et facile pour les discerner et les reglemens contre les devins, sorciers, magiciens, etc. Par M. D... pet. in-8. — Paris, 1732.

DAVID. — *Les Psaumes* (voir une Bible quelconque).

DELLON. — *Relation de l'Inquisition de Goa.* — Paris, Horthemels, 1688, in-12, fig.

DELRIO (R. P. Martin, jésuite). — *Les Controuerses et recherches magicques*, traduites par André Duchesne. — Paris, 1611, in-4° (rare).

DENYS (Ferdinand). — *Tableau historique, analytique et critique des Sciences occultes*, etc. — Paris, Mairet et Fournier 1842, 1 vol. in-32.

DESMARETS (R. P.). — *Histoire de Magdelaine Bauent*, religieuse du Monastère de Sainct-Louis de Louuiers, avec la confession generale et testamentaire, où elle déclare les abominations, impietez et sacrileges qu'elle a pratiques et veu pratiquer, tant dans ledit Monastère qu'au Sabbat, et les personnes qu'elle y a remarquees. Ensemble l'arrest, etc.... — A Paris, chez Iacques le Gentil, 1652, in-4. (Cette édition originale est introuvable, mais l'ouvrage a été souvent réimprimé.)

DU POTET (le baron). — *La Magie dévoilée ou principes de la Science Occulte.* — Saint-Germain, Eugène Heutte, 1875, grand in-4, fig. (Cet ouvrage n'a pas été mis dans le commerce. M. le baron Du Potet le réservait à ses initiés, auxquels il le cédait au prix de 100 francs l'exemplaire et sur un serment par écrit de ne le communiquer à personne, et de ne point révéler les secrets qui s'y trouvent indiqués. Depuis la mort du baron, la *Magie dévoilée* se rencontre assez souvent dans les catalogues, à des prix plus abordables.)

E

ELIPHAS LEVI (l'abbé Alphonse-Louis Constant). — *Dogme et rituel de la Haute Magie* (2e édition très augmentée, avec 24 figures). — Paris, Germer-Baillière, 1861, 2 vol. in-8.

— *Histoire de la Magie*, avec une exposition claire et précise de ses procédés, de ses rites et de ses mystères. — Ibid., 1860, 1 vol. in-8, fig.

— *La Clef des Grands Mystères*, suivant Hénoch, Abraham, Hermès Trismégiste et Salomon. — Ibid., 1861, 1 vol. in-8, fig.

— *La science des Esprits*. — Ibid., 1865, 1 vol. in-8.

ERDAN (Alexandre). — *La France mistique*, tableau des excentricités religieuses de ce tems. — Paris, Coulon-Pineau, 1855, 2 vol. in-8, fig.

F.

FABART (Félix). — *Histoire philosophique et politique de l'Occulte*; magie, sorcellerie, spiritisme, avec une préface de Camille Flammarion. — Paris, Marpon, s. d., in-12.

FABRE D'OLIVET. — *Les Vers dorés de Pythagore*, expliqués et traduits pour la première fois en vers eumolpiques français, précédés d'un discours sur l'*Essence et la forme de la Poésie*. — Paris, Treuttel et Wurtz, 1813, in-8.

— *La Langue hébraïque restituée* et le véritable sens des mots hébreux rétabli et prouvé par leur analyse radicale; ouvrage dans lequel se trouvent réunis: 1° une dissertation introductive sur l'origine de la parole, l'étude des langues qui peuvent y conduire et le but que l'auteur s'est proposé; — 2° une grammaire hébraïque, fondée sur de nouveaux principes et rendue utile à l'étude des langues en général; — 3° une série de racines hébraïques, envisagées sous des rapports nouveaux et destinées à faciliter l'intelligence du langage et celle de la science étymologique; — 4° un discours préliminaire; — 5° une traduction en français des dix premiers chapitres du Sepher, contenant la Cosmogonie de Moyse, etc. — A Paris, chez l'auteur, Barrois et Eberhart, libraires, 1815-1816, 2 vol. grand in-4.

— *Histoire philosophique du genre humain*, ou l'homme considéré dans ses rapports religieux et politiques, dans l'état social, à toutes les époques et chez les différents peuples de la terre. — (2ᵉ édition de l'*État social de l'Homme*.) — Paris, Brière, 1824, 2 vol. in-8.

— *Caïn*, mystère dramatique en trois actes, de Lord Byron, traduit en vers français, et réfuté dans une suite de remarques philosophiques et critiques; précédé d'une lettre à Lord Byron

sur les motifs et le but de cet ouvrage. — Paris, Servier, 1823, in-8.

FLAUBERT (Gustave). — *La tentation de saint Antoine.* — Paris, Lemerre, 1884, in-12.

FONTAINE (Iacques). — *Des marques des Sorciers* et de la reelle possession que le Diable prend sur le corps des hommes; sur le subiect du procez de l'abominable et detestable sorcier Louys Gaufridy, etc... dedié à la reyne regente..... — Lyon, Claude Larjot, 1611, in-8 (très rare).

G

GAFFAREL (J.). — *Curiositez inouïes sur la sculpture talismanique des Persans, horoscope des patriarches et lecture des estoilles* (auec 2 planisphères). — Roüen, 1632, in-8 (rare).

GARINET (Jules). — *Histoire de la magie en France depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours.* — Paris, 1818, in-8, frontisp.

GIBIER (docteur Paul). — *Analyse des choses*, essai sur la science future, son influence sur les religions, les philosophies, les arts, etc. — Paris, Dentu, 1890, in-12.

GIRARD (Sur). — Procédures de l'affaire Girard, et en particulier : *Factum pour Marie Catherine Cadière* contre J.-B. Girard, jésuite. La Haye, chez Henri Scheurleer, 1731, in-8. — *Mémoire instructif* pour le père Girard, contre Catherine Cadière. Ibid., 1731, in-8. — *Suite des procédures* de Catherine Cadière contre le père Girard, avec réponse au mémoire instructif du Jésuite. Ibid., in-8. — *Réponse* (autre) *au mémoire instructif.* Ibid. in-8.

GÖRRES. — *La Mystique divine, naturelle et diabolique*, ouvrage traduit de l'allemand par Charles Sainte-Foi. — Paris, Vve Poussielgue, 1854-1855, 5 vol. in-8.

GOSSET. — *Révélation cabbalistique d'une médecine universelle*, suivie d'une dissertation sur les lampes sépulcrales. — 1735, petit in-8.

GOUGENOT DES MOUSSEAUX (le chevalier). — *Les Hauts phénomènes de la Magie, précédés du spiritisme antique.* — Paris, Plon, 1854, in-8.

GRANDIER. — *Traité du Célibat des prêtres*, publié par M. Luzarche, d'après une copie provenant de la collection Jamet. — Paris, 1866, 1 vol. in-12 (texte douteux).

GRILLANDI. — *Tractatus de sortilegiis, una cum J.-F. Ponzinibii tractatu de lamiis* et excellentia juris utriusque. — Francof., 1592, in-8.

GUAITA (Stanislas de). — *Essais de sciences maudites : au Seuil du Mystère*, nouvelle édition corrigée, augmentée et refondue, avec deux belles figures magiques d'après Khunrath, et un appendice entièrement inédit. — Paris, Georges Carré, 1890, in-8, fig.

— *Rosa Mystica*, poèmes, avec une préface en prose. — Paris, Lemerre, 1885, in-12.

H

HEDELIN (F. aduocat en Parlement). — *Des satyres brutes, monstres et demons*, de leur nature et adoration, contre l'opinion de ceux qui ont estimé les satyres estre vne espece d'hommes distincts et separez des adamicques. Dedié à Mgr le Mareschal de S. Geran. — A Paris, chez Nicolas Buon, 1627, in-8 (très curieux et rarissime).

HELMONT (J.-B. van). — *Les œuures, traittant des principes de médecine et de physique*, pour la guérison assurée des maladies ; traduction de M. Iean le Comte. — A Lyon, chez Antoine Huguetan, 1671, in-4. (Le traité *de Magnetica vulnerum curatione* ne se trouve que dans l'édition latine de 1682, in-4.)

HOMÈRE. — *L'odyssée* (traduction d'E. Bareste, 1842, ou toute autre).

HONORIVS. — *Grémoire du pape Honorius, auec vn recueil des plus rares secrets.* Rome, 1670, in-16, fig. (rarissime).

I.-J

JABLONSKI. — *Pantheon Egyptiorum*, sive de diis eorum commentarius, cum prolegomenis de religione et theologia Egyptiorum. — Francofurti, 1750-1752, 3 vol. in-8.

JACOLLIOT (Louis). — *Les Fils de Dieu.* — Paris, Lacroix, 1873, in-8.

— *Le spiritisme dans le monde : l'initiation et les sciences occultes dans l'Inde et chez tous les peuples de l'antiquité.* — Paris, Lacroix, 1879, in-8.

IAMBLICI. — *De Mysteriis Egyptiorum.* — 1602, in-12.

JHOUNEY (Alber). — *Les lys noirs,* poèmes. — Paris, Carré, 1888, grand in-8.

JOACHIMI (Abbatis). — *Vaticinia siue prophetiæ,* simul et Anselmi Episcopi Marsicani, cum imaginibus ære incisis, etc... Venetiis, apud Hieronymum Porrum, 1589, in-4. — Frontispice gravé et 34 figures en taille douce (rarissime).

JOSÈPHE (Flavius). — *Les antiquités judaïques* (en XX livres), traduction du P. Joachim Gillet. — Paris, 1756, 4 vol. in-4.

K

KELEPH BEN NATHAN (Dutoit-Mambrini). — *La Philosophie divine, appliquée aux lumières naturelle, magique, astrale, surnaturelle, céleste et divine,* ou aux immuables vérités que Dieu a révélées de lui-même et de ses œuvres, dans le triple miroir analogique de l'Univers, de l'Homme et de la Révélation écrite. — S. l., 1793, 3 vol. in-8.

KHUNRATH (Henrici). — *Amphitheatrum sapientiæ æternæ, solius veræ,* Christiano-Kabalisticum, diuino-magicum, nec non physico-chymicum, tertriunum, catholicon : instructore Henrico Khunrath, lipsensi, theosophiæ amatore fideli et medicinæ utriusque doctore..... e millibus vix vni. — Hanouiæ, excudebat Guilielmus Antonius, 1609, 1 vol., in-fol., frontispice allégorique, portrait et dix figures magiques. (Très rare. En lire la description détaillée dans notre *Seuil du mystère.*)

L

LA HARPE (J.-F. de). — *Œuvres complètes.* — Paris, 1821, 16 vol. in-8.

LAMARRE (de). — *Traité de la Police.* — 4 vol. in-folio, 1710-1738.

LANCRE (Pierre de), conseiller du Roy au Parlement de Bourdeaux. — *Tableau de l'inconstance des mauuais anges et*

demons, où il est amplement traicté des Sorciers et de la sorcellerie. Liure tres vtile et necessaire, non seulement aux iuges, mais à tous ceux qui viuent soubs les lois chrestiennes. Auec vn discours contenant la procedure faicte par les inquisiteurs d'Espagne et de Nauarre, en la ville de Logrogne en Castille, etc. — Paris, chez Nicolas Buon, 1612, in-4. Avec une planche du sabbat (très rare et très recherché).

LEBRUN (le P. Pierre, prêtre de l'Oratoire). — *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants. Avec la méthode et les principes pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas. — A Amsterdam, chez J.-F. Bernard, 1733, 3 vol. in-8, figures.

LEGUÉ (Dr Gabriel). — *Urbain Grandier et les possédées de Loudun*, documents inédits de M. Charles Barbier. — Paris, librairie d'art, 1880, in-4, fig.

LE LOYER (Pierre, conseiller du Roy au siege presidial d'Angers). — *Discours et histoire des spectres, visions et apparitions des esprits, anges, demons et ames se monstrans visibles aux hommes*. Diuisez en huict liures, esquels, par les visions merueilleuses et prodigieuses apparitions auenuës en tous siecles, tirees et recueillies des plus celebres autheurs tant sacrez que prophanes, est manifestée la certitude des spectres et visions des esprits; sont baillees les causes des diuerses sortes d'apparitions d'iceux, leurs effects, leurs differences et les moyens pour recognoistre les bons et les mauuais, et chasser les demons. Aussi est traicté des extases et rauissements : de l'essence, nature et origine des ames, et de leur estat apres le deceds de leur corps : Plus des magiciens et sorciers, et leur communication auec les malins esprits : Ensemble des remedes pour se préseruer des illusions et impostures diaboliques. — A Paris, chez Nicolas Buon, 1605, 2 vol. in-4 (seule édition complète d'un livre rare et très curieux, recommandé aux occultistes).

LENGLET DUFRESNOY (l'abbé). — *Traité historique et dogmatique sur les apparitions, les visions et les Révélations particulières*, avec les observations sur les dissertations du R. P. dom Calmet, abbé de Sénones, sur les apparitions et les revenans. — Avignon, et se trouve à Paris, chez J.-N. Leloup, 1751, 2 vol. in-12.

— *Recueil de dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, les visions et les songes*, avec une préface historique. — Ibid., 1751, 4 vol. in-12.

LENORMANT (François). — *Les sciences occultes en Asie* : I. *La Magie chez les Chaldéens et les origines accadiennes.* — Paris, Maisonneuve, 1874, in-8.

— *Les sciences occultes en Asie* : II. *La divination et la science des Présages chez les Chaldéens.* — Paris, Maisonneuve, 1875, in-8.

LEON III. — *Enchiridion* (du pape), envoyé comme présent à l'empereur Charlemagne. — A Rome, chez le P. Angelo de Rimini, 1847, in-12 fig.

LIEBEAULT (le Dr A.-A.). — *Le sommeil provoqué et les états analogues.* — Paris, Doin, 1889, in-18.

LONGINI (Cæsaris).— *Trinum Magicum,* siue secretorum magicorum opus, etc... accessere nonnulla Secreta secretorum et mirabilia mundi, et Tractatus de proprii cuius que nati dæmonis inquisitione. Francofurti, sumptibus Conradi Eifridi, 1629, pet. in-12.

LUCAS (Louis, auteur de la *Chimie nouvelle*). — *Le Roman alchimique ou les deux baisers.* — Paris, Michel Lévy, 1857, in-18 (très rare).

LUCHET (le marquis de). — *Essai sur la secte des Illuminés.* — A Paris, 1789, in-8.

LUCIEN. — *Œuvres complètes,* traduction Belin de Ballu. — 1788, 6 vol. in-8.

M

MARSOLLIER. — *Histoire de l'Inquisition et son origine.* — A Cologne, chez Pierre Marteau (A la Sphère), 1693, pet. in-8 (curieux et recherché).

MARTIN (Henri). — *Histoire de France.* — Paris, Furne, 1860, 17 vol., in-8.

MEYNARDAIE (M. de la, prêtre). — *Examen et discussion critique de l'Histoire des Diables de Loudun,* de la possession des Religieuses Ursulines et de la condamnation d'Urbain Grandier. — A Liège, chez Everard Kintz, 1749, in-12 (rare).

MICHAËLIS (Le P.). — *Histoire admirable de la possession et conuersion d'vne penitente* seduite par vn magicien, la faisant sorciere et princesse des sorciers au païs de Prouence, conduite à

la Sainte-Baume, pour y estre exorcisée en l'an MDCX au mois de nouembre, souz l'authorité du R. P. Sebastien Michaëlis, prieur du Conuent Royal de Sainte Magdelaine à Saint Maximin, et dudit lieu de la Sainte-Baume. Commis par luy aux Exorcismes et recueil des actes le R. P. F. François Domptius, docteur en theologie en l'Uniuersité de Louuain .., le tout fidèlement recueilly et tres bien verifie. — Ensemble *la Pneumatologie, ou Discours des Esprits* du susdit P. Michaëlis, etc. Edition seconde. — A Paris, chez Ch. Chastellain, 1613, 2 vol. in-8 (très rare et très curieux).

MICHELET. — *Histoire de France*, illustrée par Vierge. Paris, S. D., 19 vol. in-8.

MIGNARD. — *Suite de la monographie du coffret du duc de Blacas ou Preuves du manichéisme dans l'Ordre du Temple.* — Paris, 1853, gr. in-4, fig.

MIRVILLE (M[is] Eudes de). — *Pneumatologie. Des Esprits et de leurs manifestations fluidiques.* Mémoire adressée à l'Académie (avec la *Question des Esprits*, ou défense de ce mémoire). — Paris, Vrayet de Surcy, 1854, 2 vol. grand in-8.

— *Pneumatologie. Des Esprits et de leurs manifestations diverses.* Deuxième mémoire, *Manifestations historiques.* — Paris, ibid., 1863, 4 vol. grand in-8.

MOYSE. — *Le Pentateuque*, traduction nouvelle avec l'hébreu en regard, accompagné des points-voyelles et des accents toniques, avec des notes philologiques et littéraires, par S. Cahen. — Paris, Barrois, Treuttel et Wurtz, 1831-1834, 5 vol. in-8 (rare).

N

NAVDÉ (Gabriel). — *Apologie pour tous les grands hommes qui ont esté accusés de Magie.* — Paris, chez Augustin Besongne, 1669, petit in-12 (édition estimée).

NYDAULD (J. de). — *De la Lycanthropie, transformation et extase des Sorciers, auec la refutation des argumn de Bodin.* — Paris, 1615, in-8 (très rare).

O

OLAI MAGNI. — *Historia de gentibus septentrionalibus.* — Rome, 1555, in-folio.

ORIGENI. — *Philosophumena* (traité des hérésies en dix livres, attribué aussi à saint Hippolyte. La meilleure édition est celle publiée par M. Miller, Oxford, 1851, in-8).

P

PAPUS (Gérard Encausse). — *Clef absolue des sciences occultes. Le Tarot des Bohémiens, le plus ancien livre du monde.* A l'usage exclusif des initiés. — Paris, Carré, 1889, gr. in-8, fig.

PARACELSI (Aureoli Philippi Theoph. ab Hohenheim). — *Opera Omnia medico-chemico-chirurgica*, tribus voluminibus comprehensa. — Geneuæ, sumptibus J. Antonii et Samuelis de Tournes, 1658, 3 vol. in-folio (très rare).

— *Prognosticatio eximii doctoris Theophrasti Paracelsi*, ad illustrissimum ac potentissimum principem Ferdinandum Romanorum Regem semper Augustum, atque archiducum Austriæ conscripta. — Anno 1536 (s.l.), 1 vol. in-4, avec 32 figures en taille douce (introuvable et sans prix).

PAUSANIAS. — *Voyage historique en Grèce* (traduction Clavier). — Paris, 1814-1821, 6 vol. in-8.

PÉLADAN (Joséphin). — *Istar*, avec un frontispice de F. Rops. — Paris, Edinger, 1888, 2 vol. in-8.

PEUCER (Gaspar, tresdocte philosophe, mathematicien et medecin de nostre tems). — *Les deuins ou commentaire des principales sortes de deuinations :* Distingué en 15 liures, esquels les ruses et impostures de Satan sont descouuertes, solidement refutees, et separees d'auec les Sainctes Propheties et d'auec les predictions naturelles... Nouuellement tourné en françois par S. G. S. [*Simon Goulard*, senlisien] avec les tables et indices necessaires pour le soulagement des lecteurs. — En Anuers, par Heudrik Connix, 1584, in-4 (ou gr. in-8).

PIC DE LA MIRANDOLE. — *Conclusiones philosophicæ, cabalisticæ et theologicæ.* — Rome, 1486, in-folio (rare).

PISTORII (Ioannis, Nidani, etc.). — *Artis cabalisticæ, hoc est reconditæ theologiæ et philosophiæ Scriptorum tomus* I (le seul paru), in quo, præter Pauli Ricii theologicos et philosophicos libros. sunt latini pene omnes et hebræi nonnulli præstantissimi scriptores, qui artem commentariis suis illustrarunt. —

Basileæ, per Sebastianum Henricpetri, 1587, in-folio (très rare et très estimé).

PLATON. — *Œuvres complètes* (traduction Victor Cousin). — Paris, 1822-1840, 13 vol. in-8.

PORPHYRE. — *Traité touchant l'abstinence de la chair des animaux*, avec la *Vie de Plotin* par ce philosophe et une dissertation sur les génies, par M. Burigny. — Paris, De Bure, 1747, in-12.

PRIERIAS (Sylvester). — *De Strigio magorum dæmonumque randis, libri* III. — Rome, 1521, in-4.

R

REGNARD (D[r] Paul). — *Sorcellerie, Magnétisme, morphinisme, délire des grandeurs*, ouvrage illustré de 120 gravures. — Paris, Plon et Nourrit, 1887, gr. in-8.

REMIGII (Nicolaï). — *Demonolatriæ libri* III. — Lugduni, 1595, in-4 (rare).

REUVENS. — *Lettres à M. Letronne...* — In-4° avec un atlas in-fol. de 6 planches. Leyde, 1830.

ROGER (Abraham, qui a fait sa résidence plusieurs années sur les costes (du Choromendel) et a fort exactement recherché tout ce qu'il y auoit de plus curieux). — *La porte ouuerte pour paruenir à la connoissance du paganisme caché*, ou la vraye representation de la vie, des mœurs, de la religion et du seruice diuin des Bramines, qui demeurent sur les costes du Choromandel et aux païs circonuoisins... Auec des remarques des noms et des choses les plus importantes. Enrichie de plusieurs figures en taille douce. Traduite en françois par le sieur Thomas la Gruë, maistre es-arts et docteur en medecine. — A Amsterdam, chez Jean Schipper, 1670, 1 vol. in-4 (curieux et rare).

ROSENROTH (Knorr ab). — *Kabbala Denudata*, seu Doctrina Hebræorum transcendentalis et metaphysica atque theologica. Sulzbaci, 1677. — Francofurti, 1684, 2 vol. en trois tomes massifs in-4 (rarissime et très recherché).

ROSSET (François de). — *Les histoires tragiques de nostre temps*, où sont contenues les morts funestes et lamentables de plusieurs personnes, arriuees par leurs ambitions, amours dereglees, sorti-

leges, vols, rapines et par autres accidents diuers et memorables. — A Paris, de l'imp. de François Huby, 1614, pet. in-8 (très rare).

S

SAINT-AUBIN. — *Histoire des Diables de Loudun*, ou de la possession des Religieuses Ursulines et de la condamnation et du supplice d'Urbain Grandier, curé de la même ville..... *Cruels effets de la vengeance du cardinal de Richelieu.* — A Amsterdam, Wolfgang, 1693, petit in-12.

SAINT-JEAN. — *Apocalypse.* Il sera bon de se référer à l'ouvrage d'*Adolphe Bertet* [disciple d'Eliphas Lévi], Docteur en droit civil et en Droit canon, avocat près la Cour d'appel de Chambéry: *Apocalypse du bienheureux Jean, apôtre, surnommé le théologien, dévoilée*, contenant l'accord de la foi et de la raison, par l'explication, mise à la portée de tout le monde, des mystères du royaume de Dieu. — Paris, Arnauld de Vresse, 1861, 1 vol. in-8. (Outre un texte très correct et une bonne traduction de l'Apocalypse, on trouvera, dans cet ouvrage trop peu connu, d'excellents commentaires ésotériques des 22 chapitres de saint Jean.)

SAINT-MARTIN (Louis-Claude, Marquis de, le philosophe inconnu). — *Correspondance inédite avec Kirschberger, baron de Liebistorf*, membre du conseil souverain de la République de Berne (1792-1797). Ouvrage édité par MM. Schauër et Chuquet. — Paris, Dentu, 1862, 1 vol. gr. in-8, portrait (épuisé et devenu rare).

— *Le Crocodile ou la guerre du bien et du mal*, arrivée sous le règne de Louis XV; poème épico-magique en 102 chants..... Œuvre posthume d'un amateur de choses cachées. — A Paris, de l'imprimerie du Cercle social, an VII de la Rép. fr., 1 vol. in-8 (pas commun).

SAINT-YVES D'ALVEYDRE (Alexandre de). — *Mission des Juifs.* — Paris, Calmann-Lévy, 1884, gr. in-8, portrait.

— *La France vraie* (Mission des Français). — Paris, Calmann-Lévy, 1887, 2 vol. in-12.

SOULARY (Joséphin). — *Œuvres complètes.* — Paris, Lemerre, 3 vol. pet. in-12.

SPRENGER (Jacques). — *Malleus maleficarum de Lamiis et*

Strygibus et Sagis, aliisque Magis et Dæmoniacis mulieribus, eorumque arte, potestate et pœna Tractatus tam veterum quam recentiorum auctorum. — Francof., 1598, 4 vol. in-4.

SWINDEN (Dr en théologie et curé de la paroisse de Cuxton). — *Recherches sur la nature du feu de l'Enfer et du lieu où il est situé.* Traduit de l'Anglois par M. Bion, ministre de l'église Anglicane. — A Amsterdam, chez les Wetsteims et Smith, 1728, in-8, fig.

T

TAILLEPIED (F. Noël, Lecteur en théologie). — *Psichologie ou traité de l'apparition des Esprits*, à sçauoir, des ames separees, fantosmes, prodiges et accidents merueilleux, qui precedent quelquefois la mort de grands personnages, ou signifient changemens de la chose publique. — A Paris, chez Guillaume Bichon, 1588, pet. in-12 (ouvrage très rare; excellente édition, inconnue à MM. Brunet et Graësse, qui donnent celle de Rouen, publiée douze ans plus tard, 1600, pour l'édition princeps).

TERTULLIANI (T. Septimi Florenti). — *Opera omnia.* — Venetiis, 1746, in-folio.

THIERS (Jean-Baptiste, Dr en théologie, et curé de Vibraie). — *Traité des superstitions qui regardent les sacrements*, selon l'Écriture sainte, les décrets des conciles et les sentiments des saints Pères et des Théologiens. 4e édition. — A Avignon, chez Louis Chambeau, 1777, 4 vol. in-12.

TRITHEME (l'abbé Iean). — *Polygraphie et uniuerselle escripture cabbalistique*, traduicte par Gabriel de Collanges, natif de Tours en Auuergne. — A Paris, chez Jacques Keruer, 1655, 1 vol. in-4, fig. (très rare).

— *Steganographia vindicata, reserata et illustrata..... ubi clarissime explicantur conjurationes spirituum.....* etc. Autore Wolfgango Ernesto Heidel. — Norimbergæ, apud Joh. Fridericum Rudigerum, anno 1721, in-4.

V.-W

VALLEMONT (l'abbé de). — *La physique occulte, ou traité de la baguette divinatoire.* — A la Haye, chez Adrien Moëtjens, 1762, 2 vol. petit in-8, frontispice et figures.

VINTRAS (Pierre-Michel-Eugène). — *Le glaive sur Rome* *ses complices*. — Venue et enseignements d'Élie sur l'é ment glorieux de Jésus-Christ. — Londres, chez Dulau, in-8.

VILLARS (l'abbé de Montfaucon de). — *Le comte de Gabali entretiens sur les sciences secrètes*, nouvelle édition, mentée *des génies assistans et du gnôme irréconcili* (ces deux derniers ouvrages, attribués à l'abbé de Villars, du père Androl). — A Londres, chez les frères Vaillant, 1 2 vol. in-12.

WIER (Iean, medecin du duc de Cleues). — *Histoires, disp et discours des illusions et impostures des diables, des m ciens infames, sorcieres et empoisonneurs ; des ensor et Demoniaques et de la guerison d'iceux ; item de la p tion que meritent les magiciens, les empoisonneurs et sorcieres* ; le tout compris en six liures : avec *deux dialog* touchant le pouuoir des sorcieres et de la punition qu' meritent, par *Thomas Erastus*, professeur en medecine à H delberg. — Geneue, 1579, in-8 (rare, réimprimé en 2 vol. in Delahaye et Lecrosnier, éditeur, 1885).

WIRTH (Oswald). — *Les* XXII *clefs du Tarot Kabbalistiq* restituées en leur pureté hiéroglyphique. — Paris, 1889, for in-18, Poirel, éditeur (dépôt chez Carré, éditeur, et à *Librairie du merveilleux*, 29, rue de Trévise, à Paris).

Z

ZIMPEL. — *Le Millenaire*, extrait de deux ouvrages du doct ZIMPEL : la XI[e] heure de l'Antechrist... et l'explication pop laire de l'Apocalypse. 7[e] édition. — Francfort-sur-Mein, 186 in-8 (couverture imprimée des plus curieuses).

FIN

DE LA TABLE DES AUTEURS

LE TEMPLE DE SATAN

N. B.

Le Temple de Satan (livre premier du *Serpent de la Genèse*) sera consacré à la description des œuvres spéciales et caractéristiques de Satan (sens vulgaire de l'emblème mosaïque : le *Serpent*).

Il ne saurait être question de commentaires explicatifs, si ce n'est par échappées ; ni, à plus forte raison, d'enseignement ésotérique. La Magie noire n'a rien de commun avec la Haute Doctrine.

On se bornera à exposer et à classer les faits, réels ou légendaires, pêle-mêle, sans souci d'en fournir une explication scientifique. Seulement, quand l'occasion s'en présentera, prendra-t-on soin de nuancer l'exposition, en sorte de faire pressentir le caractère authentique ou illusoire des phénomènes allégués.

C'est dans la deuxième Septaine (*Clef de la Magie noire*) qu'on donnera l'exposition de la Doctrine ; et dans la troisième (*Le Problème du Mal*) que la synthèse métaphysique de l'ouvrage prendra quelque apparence de fermeté.

Méfie-toi, lecteur ami, de porter un jugement superficiel ou prématuré : ce jugement serait téméraire.


SOLVE
COAGULA
ELIPHAS
LEVI DEL



א

Le Bateleur = l'Unité = le Principe = l'Objet... *le Diable*

Chapitre I

LE DIABLE



u sens vulgaire — familier à tous ceux que la Science divine ne compte pas au nombre de ses adeptes — le Serpent de la Genèse symbolise le Diable, l'Esprit du mal personnifié dans Satan.

— Satan ? le Diable? le Malin ?... Allons, vous voulez rire! Qui donc l'a vu jamais, ce spectre fait de fumée? Où se montre-t-il, si ce n'est dans le brouillard des imaginations troubles et malsaines, ou dans le kaléïdoscope obscur des âmes faibles et timorées ?... A-t-il jamais pris une forme accessible à mes sens, au témoignage exclusif desquels je fais profession de croire? — Non. Pas plus que Dieu, son tyrannique antagoniste, pas plus que Dieu, son bourreau sans merci, Satan ne manifeste sa présence dans l'Univers... Le Diable, Monsieur! vous plairait-il m'enseigner où il habite ?

Au matérialiste qui parle ainsi, nul ne s'avise d'objecter une réplique assez simple : — Il habite en vous.

Partout où les ténèbres fétides de la négation, offusquant l'intelligence de l'homme, abolissent en lui la vue spirituelle et peuvent oblitérer ce sens intérieur qui donne l'intuition du divin et l'assentiment de l'éternel, — en vérité, Satan est là sous sa forme métaphysique : l'*Erreur*.

Partout où la perversité corrode les pauvres âmes jusqu'à dissoudre les liens intimes de solidarité qui les rattachent l'une à l'autre; partout où le scepticisme déprave les consciences, jusqu'à confondre en elles les notions du juste et de l'injuste, — en vérité, Satan est là sous la forme psychique : l'*Égoïsme*.

Partout enfin où la libre volonté de l'homme, induisant la Nature (ce miroir du divin) au plus épouvantable mensonge, la force de renier la gloire de son type céleste, en substituant la discordance arbitraire des mauvais vouloirs individuels à la sage harmonie des lois générales, — en vérité, Satan est là sous la forme sensible : la *Laideur*.

Erreur, cécité des esprits ! Egoïsme, mauvaise haleine des âmes ! Laideur, difformité des corps !... C'est toujours la silhouette infâme de Satan, réflétée dans les trois mondes de la pensée, du sentiment et des choses sensibles.

Mais nous sonderons à loisir, dans notre livre III, la nature de cet être équivoque ; le sens démotique de l'emblème nous doit seul préoccuper ici.

Admirons la prudence de l'Eglise enseignante, qui s'est toujours refusée à définir Satan et son empire,

laissant à ses docteurs le soin de proposer des solutions, sous garantie de leur propre autorité faillible.

Divers textes des saintes Écritures mentionnent l'existence du Diable : c'est un fait certain ; mais l'interprétation de ces textes douteux reste libre : *In dubiis libertas*. Permis aux théologiens de s'escrimer pour et contre ; nulle décision prise à Rome *ex cathedra* ne fige définitivement la doctrine au moule d'un article de foi [1].

Quant au sentiment commun sur le Diable, voici : Ange déchu de sa splendeur première, créature précipitée dans l'abîme pour avoir prétendu s'égaler au Créateur et rivaliser sa puissance, Satan occupe, avec ses légions complices, le séjour maudit des ténèbres extérieures, où sont les larmes et les grincements de dents.

Là se tordent, dit la légende populaire, les agents du Mal éternel, dans les convulsions d'une éternelle agonie. Pêle-mêle avec ses frères rebelles comme lui, Satan rage son éternité. La seule consolation permise à son malheur est dans la croissante multitude des âmes

[1] Je prie les catholiques de noter ce fait avec soin. — En vain objecteront-ils l'avis formellement exprimé par certains papes ; cet avis n'a de valeur et d'autorité, que proportionnelles à la science et à l'inspiration particulière du pontife, s'exprimant en ce cas comme docteur et non pas comme chef infaillible de l'Église : voir la définition de l'infaillibilité : le pape n'est infaillible *que lorsqu'il monte dans la chaire de Saint-Pierre* pour promulguer un dogme *urbi et orbi*. Encore ne fait-il que définir et imposer à la foi des fidèles une croyance qui était de tradition dans l'Église.

Telle est la doctrine catholique sur ce point, ne l'oublions pas.

damnées, que, tentateur insinuant et protéiforme, il s'ingénie à séduire au jour le jour de la terrestre épreuve ; de même qu'en Eden, jadis, sous la figure du serpent, il a su perdre Eve, par l'attrait magique du fruit défendu.

Car il faut bien dire qu'à titre de purs esprits — ou, si l'on préfère, d'esprits impurs — le Diable et ses suppôts jouissent, dans l'imagination du peuple et même dans la croyance des maîtres de l'exégèse, du don précieux d'*ubiquité*... Tandis qu'aux gouffres souterrains, *in inferioribus terræ*, ils subissent la peine de leur crime, ils parcourent aussi le monde des vivants ; et sans cesse à l'affût de quelque âme lasse et chancelant sur la voie du salut, ils se tiennent prêts à tirer profit de la moindre défaillance, pour l'enrôlement dans l'armée du Mal et l'accroissement des infernales cohortes.

Ainsi, c'est dans la bergerie et sous la houlette même du bon pasteur, que se fait le recrutement du loup vorace... et les brebis succombent l'une après l'autre.

Voilà pourtant l'interprétation abusive que l'on fait de cette belle et profonde parole de Jésus : *Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus !*

Qu'on s'étonne maintenant que les théologiens agnostiques, fauteurs d'une aussi lugubre ineptie, restent piteusement indignés, si quelque ami de l'inflexible logique, les poussant au pied du mur, leur décoche à bout portant ce captieux dilemme : — Dieu, dites-vous, est *tout-puissant*, *omniprévoyant*, infiniment *miséricordieux* et *bon*. D'autre part, vous ensei-

gnez que la grande majorité des hommes est promise à l'Enfer... Il faut être conséquent, même en théologie. Donc Dieu a voulu le Mal et l'Enfer... Vainement objecteriez-vous l'inviolabilité du libre arbitre humain : car le mauvais usage que l'homme fait de ce libre arbitre, si Dieu ne l'a pas prévu, son omniscience est en défaut; s'il l'a prévu, mais n'a pu l'empêcher, c'est sa toute-puissance que je nie ; si le prévoyant et pouvant l'empêcher, il ne l'a pas fait, je conteste sa toute-bonté.

N'est-ce pas en poussant à leurs dernières conséquences les pitoyables prémisses de tels théologiens, qu'un poète et un penseur de l'envergure de M. Soulary fut conduit à clamer ce sublime et diabolique blasphème :

ET VIDIT QUOD ESSET BONUM.....

L'homme a dit : J'ai voulu tout savoir, je sais tout!
Dans mon domaine étroit je ne tiens plus en place;
J'ai vécu tout mon temps, couru tout mon espace;
J'ai la vie en horreur et la terre en dégoût!

La Terre a dit : Mon sein s'appauvrit et se glace,
Et mon lait en poison pour l'homme se résout;
La lèpre du péché qui l'envahit partout
S'étend jusqu'à mes os... *D'enfanter je suis lasse!*

Le Ciel a dit : *L'éclair se rouille au glaive ardent*
Et l'ange, au saint parvis, s'ennuie — en attendant
Qu'un élu des élus commence enfin le nombre!

L'Enfer a dit : *Satan se fatigue à tasser*
Le damné qui pullule au charnier qui s'encombre!
LE VERBE A DIT : NÉANT ! C'EST A RECOMMENCER [1] !

---

[1] Joséphin Soulary, *Poésies complètes* (Lemerre, in-12, 3 vol.). *Éphémères*, page 119.

Ces quatorze vers ne sont-ils pas vraiment épouvantables. le dernier surtout? Telle est — il faut bien le reconnaitre! — la conclusion logique du problème posé en des termes si témérairement naïfs par les philosophes de sacristie.

Et tandis que des logiciens, comme Pierre Bayle, poussent en ricanant le dilemme infernal que j'ai dit; tandis que de rares poètes restés des penseurs osent bien, comme Soulary, prostituer la langue des dieux à d'aussi magnifiques débauches de verbe, les théologiens, se flattant de résoudre le problème formidable du Mal, épuisent leur dialectique en de stériles disputes touchant la *grâce efficace* et la *grâce suffisante;* le docteur anglais Swinden soutient, en un gros livre[1], que les damnés se tordent dans la substance enflammée du soleil, lequel n'est autre que l'Enfer visible à l'œil nu[2]! Dom Calmet discute gravement la virginité de saint Joseph, et les plus autorisés docteurs décident que le Diable préside en personne à la danse des chapeaux et des guéridons!

Mais passons. — La légende de la chute angélique est trop universellement connue, et je dirai populaire, pour qu'il semble utile d'en retracer ici la scène.

[1] *Recherches sur la nature du feu de l'Enfer et du lieu où il est situé.* Traduit par Bion. Amsterdam, 1728, in-8, fig.

[2] Thèse reprise par M. Peladan dans *Istar* et défendue en un morceau lyrique de la plus grande allure : *la Légende de l'Inceste.* — Je dois faire observer que les traditions unanimes de la Théosophie concordent pour enseigner, au contraire, que le soleil est, pour notre tourbillon, l'astre paradisiaque par excellence : le bienheureux séjour des âmes glorifiées.

Qu'il suffise d'observer que Moïse ne fait aucune mention de la révolte des anges. Il parle bien d'un certain *Nahàsh* נחש (déjà connu de nos lecteurs) et que les versions vulgaires rendent par *couleuvre* ou par *serpent ;* il signale encore l'union féconde des Beneî-ha-Elohîm בני האלהים, ou Fils des dieux, avec les filles des hommes : mystérieux hymen d'où naquit la grande race des *Gibborîm* גברים, ou des *Nephilîm* נפלים, dont on a fait des géants ; mais il ne paraît pas que le théocrate d'Israël ait adopté, rien ne prouve même qu'il ait connu le dogme de la chute angélique.

Le *Lévitique* nomme bien en passant les *Esprits Aôbôth* אובות, inspirateurs des sybilles, mais sans rien préciser de plus.

Le premier parmi les auteurs de l'*Ancien Testament*, Job désigne sous le nom de *Shatan* שטן, un esprit de la huitième hiérarchie des Kabbalistes (Beni-Ælohîm), chargé par le Seigneur d'une mission spéciale d'épreuve. Plus loin, une phrase obscure et vague d'Isaïe est coutumièrement interprétée comme une allusion à l'ange déchu. — C'est tout [1].

---

[1] On trouve bien le mot *Shatan* dans les Nombres (ספר במדבר), à deux reprises ; mais c'est un substantif pris adverbialement, dans le sens de *contre* (*adversus* des Latins). — Exemple :

ויתיצב מלאך יהוה בדרך לשטן לו :

(Nombres, XXII, 22).

On peut traduire : « *Et se plaça l'envoyé de Iod-hévé dans le chemin, pour être en obstacle* (en Shatan) *à lui.* »

Étant donné ce sens du vocable hébraïque שטן, il est curieux de voir combien le mot *diable* serre de près sa signification intime. Diable (en grec διαβολος) vient de διαβάλλω, *je jette en travers ;* peut-on mieux traduire l'idée d'*obstacle ?*

L'examen du *Talmud* porte à croire que les Kabbalistes hébreux rapportèrent de Babylone ce dogme, emprunt notoirement fait à la théologie dualistique de Zoroastre.

Chacun peut voir dans ce qui reste des Avestas (livres sacrés des Parses, dus au génie de cet hiérographe) l'antagonisme constant d'*Ahoura-mazda* ou d'*Ormuzd* (la Sagesse vivante), dieu du Bien, — et d'*Angramanyou* ou d'*Ahriman* (le Malintentionné), dieu du Mal.

Celui-ci, sorte d'Attila divin, traînant à sa suite la horde de ses *Dews* implacables et maudits, assaille et harcelle sans trêve le céleste Bienfaiteur, environné et défendu par la sainte légion de ses *Amschaspands*. C'est ainsi qu'Ahriman[1] justifie un nom que l'inspection des racines permet de traduire en français : *le malintentionné*.

Hâtons-nous de dire que les véritables initiés au Mazdéisme ésotérique ne voyaient en Ormuzd et Ahriman que des principes principiés, issus d'une cause ineffable — le *Temps sans bornes* — qui paraît elle-même envisagée comme la manifestation d'une Unité

[1] Chose curieuse et qui permet d'expliquer comment les rabbins, après la captivité d'Israël à Babylone, furent si pressés de voir dans l'impersonnel *Nahàsh* (le Tentateur de la Genèse) un être distinct et personnel, une sorte de dieu du Mal.

Par une coïncidence étrange, le qualificatif que Moïse accole au substantif *Nahàsh* est précisément le vocable ערום, *Haroûm* ou *Harym*, dont *Ahriman* ou *Harym-an*, le nom mazdéen de l'*Adversaire* (ערומון, en caractères hébraïques) ne diffère que par l'addition de la désinence augmentative ון : il n'y a donc pas seulement ressemblance, mais identité.

plus insondablement occulte (voir le Vendidad Sadé, 36[e] hâ). D'ailleurs, et nous l'avons fait observer au *Seuil du Mystère*[1], le couple androgynique *Mithras-Mithra* constituait, aux yeux des adeptes, un principe d'équilibre entre Ormuzd et Ahriman. Mais le vulgaire ne l'entendait pas ainsi et la fausse intelligence d'un pareil système engendra d'incalculables maux.

Manès, greffant plus tard le dogme mazdéen des deux principes sur le christianisme à peine adolescent, empoisonna, pour ainsi dire, les sources de la vie mystique : son abominable hérésie, quoique frappée maintes fois de justes anathèmes, se multiplia dans le temps sous des formes changeantes comme le rêve d'un crime ; la doctrine des meilleurs docteurs en fut infestée. On sent bien que je parle de ceux-là mêmes qui combattirent avec le plus d'acharnement les progrès du manichéisme.

Vraie peste de la peste de la pensée humaine, cette hérésie ! La contagion a partout gagné. Sans Manès et ses continuateurs trop souvent inconscients, *Nahàsh harym* serait sainement considéré par tous comme une force impersonnelle de la nature, comme un agent cosmique, en un mot, non pas comme le Croquemitaine de la théologie ; — et le spectre odieux et bouffon du Diable ne déshonorerait pas à cette heure la Dogmatique chrétienne, si l'on avait su la purger du dernier vestige manichéen.

---

[1] 2[e] édition, page 35.

Quelques versets de l'*Apocalypse* (livre incompris de tous ceux qui ne possèdent pas les grandes clefs de la Kabbale) vont trouver ici leur place. Car si l'on a coutume d'attribuer un sens agnostique et littéral à la fable de la chute angélique, il n'est point mal à propos de noter que l'interprétation vicieuse de ces versets y a été pour beaucoup.

« ..... Et voilà un grand dragon roux ayant sept têtes et dix cornes et sur ses sept têtes sept diadèmes.

« Et sa queue entraînait la tierce partie des étoiles du ciel.....

« Un grand combat eut lieu dans le ciel; Michaël et ses anges combattirent le dragon entouré et soutenu par les siens.

« Mais ces derniers n'ont pu résister et, dès lors, il a été impossible de retrouver leur place dans le ciel.

« Et le grand dragon a été précipité du ciel, lui qui est cet ancien serpent, séducteur du monde entier; lui qu'on a nommé des noms de Diable et de Satan.... ».

(*Apocal.*, ch. XII, ℣ 3 à 9, *passim.*)

On lit d'autre part dans les révélations de sainte Hildegarde, écrites soi-disant sous la dictée du Verbe, ces paroles touchant Lucifer : — « Alors toutes les *Etoiles* de son armée, baignées jusque-là dans les flots de sa lumière, complètement éteintes aujourd'hui, semblent de noirs charbons calcinés par le feu. Un vent irrésistible les précipite vers le nord, à l'opposé du trône, et dans de tels abîmes que jamais il ne sera plus donné à personne de voir aucune d'elles [1]. »

Ces lignes de la sainte sont visiblement un commentaire des versets transcrits tout à l'heure.

[1] *Scivias*.

Le marquis Eudes de Mirville, auteur de ce rapprochement mirifique, invoque ce fait, dont il a été frappé : que l'Astronomie moderne évalue à un *tiers* environ la lacune intersidérale dans la portion du ciel accessible à ses instruments. Le résultat de ces confrontations diverses est pour le marquis un coup de génie, dont il reste en quelque sorte assommé. Comment, en effet, dans ces étoiles perdues, ne pas voir le *tiers* du Tsebaoth que le dragon roux a balayé de sa queue, au cours de sa chute vers le gouffre [1] ? Pour nier l'évidence, il faut être de mauvaise foi.....

Au demeurant, nous laisserons là M. de Mirville, tout étourdi d'un si brusque et lumineux éclair. — Mieux vaut reprendre nos investigations sur l'essence de la doctrine dyarchique.

L'antagonisme des deux principes constitue un dogme antérieur à Zoroastre même et qui date des premiers cycles cosmogoniques de l'Inde. — « Ce qui avait donné naissance à ce dogme (dit Fabre d'Olivet, dans son admirable commentaire de Caïn) était une ancienne tradition des Hindous, dans laquelle on apprenait que, dès l'origine du monde, les génies du nord et du sud de la terre s'étaient divisés au sujet du breuvage d'immortalité, dont ils prétendaient également conserver la possession exclusive. Cette division amena des combats longs et désastreux, dont le résultat

[1] Le sens caché de la chute angélique est bien réellement lié à l'existence de l'immense armée des astres, mais d'un rapport tout autre et que nous indiquerons au livre III : *Le Problème du Mal.*

fut la déroute entière des génies du sud, appelés Assoùrs, et leur asservissement par ceux du nord appelés Dévas. Cette tradition, qui se retrouve dans l'Edda des Scandinaves, presque dans les mêmes termes, était connue des Egyptiens, des Grecs et des Romains sous le nom de *Guerre des dieux contre les géants* (*Caïn*, page 169). »

C'est assez piquant, comme on voit : les vainqueurs se sont faits dieux et ont infligé l'uniforme diabolique aux pauvres vaincus. Je crois entendre parler ainsi des sceptiques encore plus naïfs qu'irrévérencieux... Peut-être, modelant un peu trop les choses d'en haut sur celles d'ici-bas [1], s'imaginent-ils de très bonne foi que si l'émeute céleste avait abouti, au lieu d'échouer, Jehovah, à cette heure, calomnié de cornes et de griffes, se verrait réduit au rôle fâcheux et subalterne de souffleur de mauvais conseils ! — Le Mal alors serait le Bien ; on appellerait lâcheté l'oubli des injures ; bassesse, la modestie ; la charité se verrait réputée honteuse faiblesse ; la chasteté, taxée d'infamie... Pour les vices, tout au rebours : l'orgueil deviendrait grandeur d'âme ; l'avarice, prévoyante sagesse ; l'arrogance et la colère seraient la marque d'une âme généreuse ; l'intempérance et la luxure, garantie de belle santé

[1] — Trop, dites-vous ? Et l'axiôme d'Hermès : *quæ superius sicut et quæ inferius ?*..... Et la méthode analogique, fondement et critérium de l'Occultisme ? Qu'en faites vous ?

— Je laisse Louis Lucas répondre, selon cette méthode, par une comparaison : l'homme est l'image de Dieu, et pourtant Dieu n'est pas un animal vertébré.

physique et morale; la ruse et le mensonge, enfin, preuves d'habileté, de finesse et d'esprit.

Est-il possible que des êtres pensants puissent s'abuser de tels sophismes? Ils sont vraiment à plaindre ceux qui, confiants aux déductions paradoxales d'un mazdéisme incompris ou dégénéré, s'obstinent à ne pas vouloir se rendre compte que dans la lutte mystérieusement représentée sous ce profond symbole, le Bien a triomphé parce qu'il est l'ordre, la norme, l'harmonie, en un mot parce qu'il est *le Bien* ; — et que la cause nécessaire, infailliblement supputable à l'avance, qui, faisant le Mal accidentel et transitoire, le dévoue au futur anéantissement, c'est qu'il est le désordre, l'arbitraire, l'anarchie, et qu'il s'appelle *le Mal*.

L'on peut trouver étrange cette insistance à maudire la doctrine des deux principes, source non équivoque, selon nous, de toutes les folies dégradantes, point de départ de tous les sanglants excès où s'est vautré le moyen âge (pour nous en tenir à un seul, mais bien piteux exemple) : car enfin, toutes les nations ont eu leur mythe expressif du mauvais esprit. Qu'il se nomme Typhon, comme en Égypte, ou même Tchutgour comme chez les Mogols, le Démon n'est-il pas toujours le Démon?

Ainsi pensent, du moins, beaucoup d'honnêtes gens, que j'ai le plus grand regret de contredire. C'est d'un principe qu'il s'agit à présent, il faut y prendre garde. Et, bien que d'imperceptibles nuances de forme distinguent seules à la surface ces différents exemplaires

de divinités néfastes, je dis qu'Ahriman (considé — d'ailleurs à tort — comme principe absolu du Ma coéternel à Ormuzd, le Principe absolu du Bien), dis qu'Ahriman diffère aussi profondément de Typh (ou de tout autre emblème d'un mal fortuit et relatif que l'Erreur diffère de la Vérité et les Ténèbres de Lumière.

On ne saurait nier l'*existence* du Mal (pour so *essence*, c'est autre chose). Sa manifestation dans l'U nivers est assurément indubitable, au même titre qu celles du froid en hiver et de l'ombre pendant la nuit — Mais vienne la lumière, et l'ombre s'évanouira vienne la chaleur, et le froid passera : car l'ombre et l froid ne sont doués que d'une existence privative ; il manquent d'essence propre, étant des négations. Ains en est-il du Mal, transitoire, accidentel, contingent.

Donner une essence au Mal, c'est refuser l'essenc au Bien ; soutenir le principe du Mal, c'est conteste le principe du Bien ; affirmer l'existence propre du Diable, en tant qu'absolu du Mal, c'est nier Dieu. Enfin, soutenir la coexistence de deux absolus contra-dictoires, c'est proférer un blasphème en religion e une simple absurdité en philosophie.

Ce qui révolte la conscience, ce qui outrage la rai-son, ce n'est pas tant la personnification symbolique des influences néfastes, en des idoles le plus souvent odieuses et grotesques : c'est la déification du Mal travesti en principe absolu sous une figure mytholo-gique, et comme tel opposé au principe du Bien, divi-nisé pareillement.

Mais le Malin n'est pas là seulement où l'homme a prétendu dresser son image représentative, offerte ainsi d'une sorte notoire à la commune adoration. Sans doute, curieux de démêler le personnage du Diable dans toutes ses formes païennes, devrons-nous promener un rapide coup d'œil sur ces idoles, figurations plus ou moins naïves des Forces réputées malfaisantes : de toutes parts, on les voit s'estomper dans la brume, ces fantômes de sinistre augure, pour peu que, descendant en esprit le fleuve des temps écoulés, on se laisse voguer à la dérive parmi les vestiges confondus des civilisations et des barbaries antiques. — Scrutons les deux berges d'un regard attentif : à part ces divinités que les nations proclamèrent funestes et pensèrent honorer d'une religieuse terreur, d'autres encore nous apparaîtront diaboliques, d'autres que ces peuples n'avaient pourtant marquées d'aucun stigmate de réprobation. Mais le culte qui leur fut rendu les a souillées d'abomination indélébile...

A-t-on bien compris toute la profondeur ésotérique du fameux texte des *Psaumes*: « Omnes dii gentium dæmonia (sunt) (Ps. xcv, 5). » Il appartient au libre arbitre humain de dépraver les plus augustes concepts — et, par une loi mystique évidente, tout symbole religieux, honoré de rites infâmes, s'est métamorphosé par le fait même en une idole où s'incarne Satan.

Avatars de Satan, ces vampires de la Celtide antique, Thor et Teutad (ou Teutatès), dont la soif, par la bouche de leurs mille druidesses, hurle, insatiable, du fond de

la nuit sans aurore, pour hâter la vendange du sang humain !

Avatars de Satan, ce *Moloch* de bronze à tête de veau, l'idole des Ammonites, aux bras largement ouverts pour étreindre les victimes, dont ses entrailles de métal rougi s'apprêtent à dévorer la chair ! — Et ce *Belphégor* de la Palestine, l'idole barbue dont la bouche béante érigeait en forme de langue un phallus colossal : moins sanguinaire divinité, mais plus abominable encore, exclusivement avide, nous dit Philon, d'offrandes stercoraires et pollutionnelles.

Avatars de Satan, cet *Adramelech* de Sepharvaïm (le roi magnifique) et ce *Mélicerte* de Ténédos (le roi de la terre) : jusqu'à leurs narines montait, en guise de cinname, le relent de la chair grillée sur l'autel ardent où les jeunes mères offraient en sacrifice leur enfant premier-né.

Et le prince des mouches, ce dieu *Béelzébub* de Syrie, dont la statue attirait tous les moustiques du pays, car on prenait soin de l'entretenir ruisselante de sang !

Et le dieu de *Mendès*, forme panthéistique de la synthèse égyptienne, n'incarnait-il pas Satan, lorsque le fanatisme du peuple immolait à la lasciveté du bouc nourri dans l'enceinte de son temple, la pudeur des vierges et la fleur des jeunes épousées [1] ?

---

[1] Voir Jablonski : — «..... Nempe Thumi in templo Mendetis, mulieres hirco huic se submittebant (*Panth. Egypt.*, livre II, ch. VII). »

L'analogie est étroite avec le Baphomet des Templiers : symbole, lui aussi, de la Synthèse panthéistique, son culte (s'il en faut croire les pièces du procès) n'était pas moins abominable que celui du dieu de Mendès.

Passons la Méditerranée. — Mentionnerais-je l'hommage très analogue rendu par les plus graves matrones à l'impudeur sacrée des *Priapes* importés de Lampsaque en Italie : idoles de bois toujours impavides, sous leur couche de cinabre, au seuil des jardins et des carrefours? — Faut-il rappeler l'infamie de certaines divinités étrusques et les rites impurs célébrés aux fêtes de la *Bonne-Déesse?*..... Redirai-je tous ces scandales dont la fréquence décria les *Mystères* dégénérés, et de quels oripeaux de dévotion surannée se voila longtemps l'abomination des sanctuaires?...

Satan-Panthée, formidable et multiforme, se spécifiait sous mille visages, pour souiller tous les autels.

Vers l'époque du Messie, la parole des Psaumes a reçu son entier accomplissement : autant de dieux, autant de démons : *Omnes Dii gentium dæmonia.*

Aussi vit-on pâlir tous les astres du firmament mystique, à l'aurore du divin soleil qui se levait à Bethléem !

Elles n'étaient pourtant, toutes ces idoles, que des représentations mythologiques des Puissances suprêmes : symboles antiques, d'une science parfaite et d'une poésie parfois pleine de grandeur ; dignes par là sans doute de notre vénération..... Mais les pratiques immondes ou sanguinaires de ces cultes en consommèrent le déshonneur. Le rite souilla le mythe, les tabernacles s'écroulèrent dans la honte, et l'esprit vivificateur s'envola loin des décombres de la lettre morte.

Pousser plus loin le dénombrement des formes

maudites où s'est complu Satan, usurpateur des divins hommages, serait une tâche fastidieuse à coup sûr.

Pas une contrée dans l'un ou l'autre monde où les vices divinisés n'aient, sous des milliers de noms, multiplié leurs sacrilèges autels. Ce n'est pas sans étonnement qu'on peut voir les hyènes et les chacals de l'émigration espagnole au XVI[e] siècle, étouffant dans leur berceau les jeunes et pacifiques civilisations du Mexique et du Pérou, trouver du moins cette excuse à leur lâche et perfide férocité, que le Ciel se courrouçait au spectacle du sang humain versé sur des autels d'idolâtrie. — Mêmes horreurs à Mexico que jadis dans les forêts de la Celtide : quoi de plus semblable au dolmen des druides sacrificateurs, que la pierre pointue où les prêtres américains immolaient annuellement d'innombrables victimes, devant la statue consacrée du dieu-couleuvre, *Vitzliputzli?*

Actuellement même, en plein XIX[e] siècle, au cœur de cet Indoustan que l'Angleterre pétrit si rudement au moule occidental entre ses griffes de léopard, n'entendons-nous pas le Diable réclamer tout haut son tribut de carnage, sous la forme du dieu *Shîva* et de la déesse *Khali*, le roi du suicide et la reine de l'assassinat?

Désireux d'épargner au public le détail des tortures affreuses où se complaît la dévotion des Solitaires et des Fakirs, prompte à toutes les mutilations sous couleur d'austérités méritoires, du moins mentionnerons-nous la joie farouche des fanatiques de Shîva, se dévouant d'enthousiasme à la plus hideuse des morts :

le char sacré du dieu, le char pesant aux quatre meules roulantes va lacérer leurs chairs et broyer leurs os ; ils le savent, et c'est avec des cris de triomphe, c'est l'éclair du libre sacrifice dans les yeux, qu'ils se couchent par douzaines sur le parcours de l'écrasante idole !

Que dire de cette monstrueuse Khali — la mangeuse d'hommes — au culte de laquelle des prêtres ne peuvent suffire ? Une immense société secrète enveloppe l'Inde entière de ses réseaux; ses adeptes se nomment les *Thuggs :* intrépides pourvoyeurs de la mystique ogresse, leur existence entière est dévouée à son culte. Ils s'expatrient au besoin (eux, des Indous !) pour aller frapper les victimes marquées d'avance et qui, prévenues à temps pour prendre le paquebot, ont cru se soustraire de la sorte à l'imminence de leur mauvais destin [1]. Christian, dans son *Histoire de la Magie* [2], rapporte les dernières paroles d'un chef thugg, le fameux Dourga [3], que la police anglaise était parvenue à saisir. Elles sont typiques et valent bien la peine d'être transcrites : « Nos frères, dit le thugg à ses juges, avaient appris que l'étranger dont vous parlez devait partir avec une escorte de cinquante hommes. Nous formâmes tout simplement une troupe trois fois plus nombreuse, pour l'aller attendre dans

---

[1] De ce que les Anglais réussissent depuis quelque temps à prévenir la fréquence de pareils massacres, l'on aurait tort d'induire que la bande noire est dissoute.

[2] Paris, Furne et Cie, s. l., 1 fort vol. in-8, avec gravures.

[3] Dourga est un des noms mystiques de la Déesse, mère de Khali (Bhavani, épouse de Shiva).

les jungles, où s'élevait précisément une image de la déesse Khali. Comme il nous est interdit par nos prêtres d'engager un combat, parce que nos sacrifices ne sont agréables à Khali qu'autant que nos victimes sont surprises par la mort, nous fîmes bon accueil aux voyageurs, en leur offrant de cheminer ensemble, pour nous préserver mutuellement de tout péril. Ils acceptèrent sans défiance ; après trois jours de compagnie, nous étions des amis..., chaque étranger marchait entre deux Thuggs. La nuit n'était pas tout à fait obscure ; à la lueur du crépuscule étoilé, je donnai le signal à mes frères. Aussitôt, des deux Thuggs qui gardaient chaque victime, l'un lui jette au cou son lacet à nœud coulant, tandis que l'autre le saisissait par les jambes pour le renverser. Ce mouvement fut exécuté dans chaque groupe avec la rapidité de l'éclair. Nous traînâmes les cadavres dans le lit d'une rivière voisine, puis nous nous dispersâmes. »

L'indien ne se faisait aucune illusion sur le sort que lui destinait la justice anglaise ; on s'en rend compte aux quelques mots qu'il prononça, en guise de péroraison : — « *Un seul homme nous a échappé ; mais la déesse Khali a les yeux ouverts sur lui : sa destinée s'accomplira tôt ou tard !* Quant à moi, j'étais autrefois une perle au fond de l'Océan ; aujourd'hui je suis captif..... La pauvre perle est enchaînée : on la percera d'un trou pour la suspendre à un fil et elle flottera misérablement entre le ciel et la terre. Ainsi l'a voulu la grande Khali, *pour me punir de ne pas lui avoir offert le nombre de cadavres qui lui appar-*

tenait. O déesse noire, tes promesses ne sont jamais vaines, toi dont le nom favori est *Koun-Khali* (la mangeuse-d'hommes), toi qui bois sans cesse le sang des démons et des mortels[1] ! »

Ainsi qu'il le prévoyait lui-même, le Thugg fut pendu...

Nous pouvons nous en tenir là, ce semble: ces lugubres exemples nous sont une autorisation suffisante pour qualifier sans scrupule d'*Avatars de Satan* toutes ces hideuses idoles.

De la triste réalité, passons aux légendes traditionnelles du vieux monde. Si peu réjouissantes qu'elles puissent être, nous nous éloignons pour un temps des scènes d'effective barbarie où s'est nécessairement attardée notre plume.

Ici l'abondance et la diversité des documents nous force à faire un choix. Les grimoires des rabbins sont en ce genre d'une excessive richesse: que de profondes leçons, sous l'écorce de ces fables parfois grossières et toujours d'un goût douteux !

L'on aurait beaucoup à dire de la *Cacopneumatique* des talmudistes et des adeptes de la Kabbale. Ceux qui s'en tiennent à la lettre de leurs paraboles attribuent à ces docteurs des enseignements aussi absurdes que pittoresques, sur le rôle du Tentateur et la nature du péché originel. Nous dévoilons ailleurs la portée ésotérique de ces fables.

---

[1] *Histoire de la Magie,* pages 39-40.

Il est écrit dans le *Zohar Ḣadasch* (section Yitro, page 29) que le Tentateur (*Samaël* סמאל) complota, de concert avec sa femme *Lilith* לילית, la séduction du premier couple humain. La compagne du Malin n'eut point de peine à corrompre la vertu d'Adam, qu'elle souilla de son baiser; le bel archange Samaël s'y prit de même pour déshonorer Ève: et telle fut la cause de la mortalité humaine.

Le *Talmud* ne s'exprime point en termes moins formels; je cite textuellement : — « A l'heure où le Serpent *se mêla avec Ève*, il jeta en elle une souillure dont l'infection s'est transmise à tous ses descendants... (Shabbath, fol. 146, recto). » Souvent les expressions deviennent si crues, qu'on hésite à les traduire.

A d'autres pages, le démon mâle prend le nom de *Léviathan* לויתן, et la diablesse celui d'*Héva* חוא. Cette Héva aurait joué longtemps en Eden le rôle d'épouse auprès d'Adam, avant que le Seigneur eût tiré de son flanc l'Ève véritable (primitivement *Aïsha*, אשה, puis *Hêvah* ou *Chavah* חוה). Des amours d'Adam et d'Héva-couleuvre, seraient nées des légions de larves, de succubes et d'esprits semi-conscients (élémentaux).

Au reste, les rabbins font de *Léviathan* une sorte d'androgyne infernal, dont l'incarnation mâle (Samaël) est pour eux le *Serpent insinuant* et l'incarnation femelle (Lilith) la *couleuvre tortueuse* (voir le Sépher *Ammudé-Schib-a*, fol. 51, col. 3 et 4). Ces deux monstres seront anéantis à la fin des temps, ainsi qu'on

peut lire au Sépher *Emmeck-Ameleh* : — « Dans les « temps à venir, le Très-Haut (béni soit-il!) égorgera « l'impie Samaël, car il est écrit (Is. XVII, 1) : En ce « temps-là, Jehovah visitera de son épée terrible « Léviathan, le serpent insinuant qui est Samaël, et « Léviathan, la couleuvre tortueuse qui est Lilith « (fol. 130, col. 1, ch. xi). »

Lilith n'est pas, suivant les rabbins, l'unique épouse de Samaël ; ils en nomment trois autres : *Aggarath* אגרת, *Nahémah* נעמה et *Mochlath* מחלת. Mais de ces quatre diablesses, Lilith partagera seule la terrible punition de son époux, pour l'avoir aidé seule à séduire Adam et Ève.

Aggarath et *Mochlath* ne jouent qu'un rôle assez effacé ; il n'en est pas de même des deux autres sœurs.

Prions Eliphas Lévi de compléter ces quelques renseignements et nous en aurons fini avec cette démonologie des rabbins. « Il y a dans l'enfer, disent les Kabbalistes, deux reines des Stryges : l'une, c'est Lilith, la mère des avortements, et l'autre, c'est Nahéma, la fatale et meurtrière beauté. Quand un homme est infidèle à l'épouse que lui destinait le ciel, lorsqu'il se voue aux égarements d'une passion stérile, Dieu lui reprend son épouse légitime et sainte, pour le livrer aux embrassements de Nahéma. Cette reine des Stryges sait se montrer avec tous les charmes de la virginité et de l'amour ; elle détourne le cœur des pères et les engage à l'abandon de leurs devoirs et de leurs enfants ; elle pousse les hommes mariés au veuvage et force à un mariage sacrilège les hommes

consacrés à Dieu. Lorsqu'elle usurpe le titre d'épouse, il est facile de la reconnaître : le jour de son mariage, elle est chauve, car la chevelure des femmes étant le voile de la pudeur lui est interdite pour ce jour-là ; puis, après le mariage, elle affecte le désespoir et le dégoût de l'existence, prêche le suicide et quitte enfin avec violence celui qui lui résiste, en le laissant marqué d'une étoile infernale entre les deux yeux. Nahéma peut devenir mère, mais elle n'élève jamais ses enfants ; elle les donne à dévorer à Lilith, sa funeste sœur [1]. »

Rien de plus commun, chez tous les peuples, que ces légendes d'amours, très souvent fécondes, confondant pêle-mêle dieux et mortels ; en tous temps les Fils du Ciel — réprouvés ou non — firent paraître quelque empressement à séduire les filles de la Terre. Il n'est besoin de recourir à la *Genèse* pour trouver des exemples : qui n'a lu, dans Suétone, cette tradition si singulière, rapportée des Θεολογουμενα d'Asclepios mendésien, au sujet de la naissance d'Octave ?

S'étant rendue de nuit à un sacrifice solennel en l'honneur d'Apollon, Atys (mère du futur empereur) fait déposer sa litière dans le temple où déjà sommeillent les autres matrones, puis s'endort elle-même ; soudain un serpent se glisse jusqu'auprès d'elle et ressort du lit quelques instants plus tard. Atys, à son

[1] Eliphas Levi, *Histoire de la Magie*, p. 438.
Voir aussi le *Dictionnaire kabbalistique* de Rosenroth et le traité *De revolutionibus animarum* (1er et 3e tome de la *Kabbala denudata*, 1684, 3 vol. in-4).

réveil, doit subir la purification d'usage, car elle a conçu; mais sur son corps s'est spontanément empreinte l'image d'un serpent, comme si on l'y avait peint, dit Suétone — *velut depicti draconis* — stigmate qui par la suite n'a voulu disparaître, à telles enseignes qu'elle se voit contrainte de renoncer à tout jamais aux bains publics... Dix mois après naît Auguste, que chacun s'empresse de proclamer le fils d'Apollon [1].

L'aventure de Pauline et du chevalier romain Mundus ne semblera pas moins étrange. L'historien qui s'en fait garant n'est pas de ceux dont on puisse décemment récuser le témoignage [2]. D'ailleurs il n'est plus question d'un mythe ou d'une légende, mais d'une histoire véritable et des plus significatives; ne marque-t'elle pas jusqu'où était répandue à Rome, sous Tibère, l'opinion d'un mariage possible avec les Immortels? Bien plus, on peut en induire la fréquence de pareilles aventures, puisque nul ne songea même à s'étonner qu'un Invisible voulût s'unir d'amour avec l'épouse de Saturnin.

Voici les faits. — Mundus, jeune débauché, s'est

---

[1] « In Asclepiadis libris lego, Atyam, quum ad solemne Apollinis sacrum media nocte venisset, posita in templo lectica, dum cæteræ matronæ dormirent, obdormisse; draconem repente irrepsisse ad eam, pauloque post egressum; illam expergefactam quasi à concubitu mariti purificasse se, et statim in corpore ejus extitisse maculam, velut depicti draconis, nec potuisse unquam eximi; adeo ut mox publicis balneis perpetuo abstinuerit; Augustum natum mense decimo, et ob hæc Apollinis filium existimatum. » (Suet., *Duodecim Cæsares : Octavianus*, XCIV.)

[2] Flavius-Josèphe, *Antiquités des Juifs,* livre II, chap. IV.

éperdument épris de l'honnête matrone; mais ses assiduités ne lui ont valu que des affronts. En désespoir de cause et sur les conseils d'Idé, l'une de ses affranchies, il s'avise de corrompre à prix d'or les prêtres d'Anubis, qui tout à l'heure vont recourir à une fraude sacrilège, pour lui livrer la trop confiante Pauline. Ils la font venir; lui déclarent qu'elle est aimée d'un dieu et qu'Anubis brûle de posséder une jeune femme aussi belle et aussi vertueuse : mais qu'il faut son libre consentement. Encore que très flattée, Pauline est épouse; elle hésite à s'engager sans l'aveu de son mari. Celui-ci, le sénateur Saturnin, fort honoré lui-même du choix qu'a fait Anubis, se fait proxénète par dévotion. Non seulement il permet, il conseille à sa femme, il lui commande d'aller passer la nuit dans le temple. C'est là, sous les auspices du Dieu qui n'a garde de troubler un sacrifice dont toute la gloire lui reste acquise, c'est là que Mundus fait son plaisir de la chaste Pauline et déshonore l'orgueilleuse vertu qui l'a tant dédaigné... Mais le succès d'un pareil stratagème enivre l'heureux amant jusqu'à l'encourager à trahir lui-même le mystère d'iniquité; il hasarde une requête cynique à sa maîtresse d'une nuit : pourquoi lui marchanderait-on désormais un bonheur qu'il a déjà connu? Téméraire Mundus! Il s'est abusé, en comptant sur le silence de sa victime : l'indignation prête à cette nouvelle Lucrèce l'audace de proclamer son déshonneur. Elle crie vengeance à l'empereur Tibère, qui se borne à bannir le principal coupable dont l'amour insensé semble atténuer l'attentat; mais le temple d'Isis démoli

par ordre, les statues de la déesse et d'Anubis sont jetées dans le Tibre. Quant aux perfides instigateurs de ce sacrilège adultère, Idé l'affranchie et les prêtres complices mourront sur la croix.

Supputer tous les récits, soit historiques, soit légendaires, où — pour parler le langage d'Aristote — Eudémons et Cacodémons ont joué leur petit rôle, serait un travail interminable et fâcheux à tous égards. Puisque nous voilà de nouveau réduit à faire un choix, sautons les premiers siècles de l'ère chrétienne : le crépuscule d'une civilisation sauvage fait place aux ténèbres croissantes d'une barbarie plus affreuse encore. Un épouvantail sinistre et bouffon nous barre le chemin : c'est le fantôme du diable au moyen âge... Néanmoins, avant d'affronter le troupeau bruyant des possédées et la meute enragée des démonologues, il n'est pas sans intérêt de faire voir par quels artifices, toujours et partout le singe de Dieu, Satan oppose, dans l'imagination des peuples, l'ascèse diabolique à l'ascèse divine et l'Antechrist au Rédempteur.

Déplorablement greffée sur l'arbre dogmatique du catholicisme, la doctrine manichéenne d'un Démon rival de Dieu [1] devait avoir pour conséquence première d'évoquer un Verbe diabolique en face du Verbe divin; un Messie infernal en face du céleste Messie.

Il est parlé fort au long dans l'*Apocalypse* de deux bêtes monstrueuses, engendrées l'une des flots de

[1] Je dis rival de Dieu, non pas égal de Dieu, ni coéternel à lui.

l'Océan, l'autre des entrailles de la Terre ; puis d'un faux prophète, sorte de magicien funeste et grandiose, qui est l'*homme de la Bête* et auquel une puissance formidable est donnée pour le mensonge et pour le mal. Il séduit les hommes et subjugue les nations... Saint Jean, au chapitre XIX, décrit en ces termes la défaite finale des messagers de l'enfer :

§ 19. — Et j'ai vu la Bête et les rois de la terre et leurs armées, réunis pour livrer bataille à Celui qui montait le grand cheval blanc et à son armée.

§ 20. — Et la Bête a été faite prisonnière et avec elle le pseudo-prophète, fauteur en son nom des prodiges qui ont séduit ceux qui portaient sur eux le chiffre de la Bête et adoraient son idole. Ils ont été jetés l'un et l'autre dans un étang où couve un feu stagnant et sulfureux.

§ 21. — Et les autres ont péri par le glaive de Celui qui monte le cheval blanc, ce glaive qui lui sort de la bouche, etc. [1].....

Peut-être un jour, interprétant la tradition johannite, nous sera-t-il permis de soulever le triple voile qui dérobe aux regards profanes de si redoutables mystères. Quoi qu'il en soit, pour mener à bien une pareille tâche, il faudrait les latitudes d'un cadre spécial. L'*Apocalypse*, bâtie sur l'étalon métrique de la synthèse dorienne, avec ses vingt-deux chapitres, combinés d'un art infini sur les numérations occultes du ternaire, du septenaire et du duodénaire cycliques, est un livre de kabbale aussi profond que le *Beræs-*

[1] Comparez cette citation de l'Apocalypse à celle déjà faite plus haut. On voit ordinairement, dans le premier texte, la chute de l'Ange rebelle; dans l'autre, la défaite finale de l'Antechrist. L'une des scènes ouvre le cycle des temps dans la profondeur du passé, l'autre clôt ce cycle, à l'issue d'un insondable futur.

chith et le *Siphra d'Zenihoûtha;* dans cet athanor approprié, l'Esprit souffle à grands courants : autant de mots, autant d'arcanes.

Ici, de tels commentaires seraient hors de propos; il suffit de désigner l'Apocalypse comme l'originel berceau du mythe fameux de l'Antechrist.

Un savant pontife des premiers siècles [1], paraphrasant cette belle définition de l'apôtre bien-aimé : *l'Antechrist est celui qui divise le Christ*, saint Grégoire le Grand livre le sens intime du symbole : il y a, dit-il, deux amours, deux esprits qui partagent les hommes en deux classes, synthétisant à part ces classes en deux corps distincts; il y a deux mondes, deux sociétés, ou, pour parler avec saint Augustin, *deux cités*. L'une de ces cités, l'un de ces mondes, l'un de ces corps, s'appellera le Christ; l'autre se nommera l'Antechrist; mais une dissemblance essentielle les distingue : la *tête* du *corps* céleste a déjà paru, c'est Jésus-Christ; ses *membres* se formant et croissant petit à petit, constituent son église. Le corps de l'Antechrist est à l'inverse formé de toutes pièces [2]; mais la tête ne paraîtra qu'à la fin des temps.

Un mystique anonyme du siècle dernier compare l'Antechrist *à un dragon qui naîtroit en montrant d'abord sa queuë, qui se produiroit ensuite par son corps et dont la tête naîtroit la dernière* [3].

---

[1] Fin du VIe et commencement du VIIe (540-604).

[2] C'est en ce sens que, dès l'époque du Messie, saint Jean annonçait que l'Antechrist était déjà dans le monde : *Et nunc jam est in mundo.*

[3] *L'Avènement d'Elie,* s. l., 1734, tome II, page 135.

La comparaison ne laisse pas que d'être heureuse : elle concorde parfaitement, comme on verra plus loin, avec l'ésotérisme du mythe. Mais la plupart des théologiens modernes ne se déclarent satisfaits que d'une interprétation littérale et tout anthropomorphique.

Est-ce donc à dire, suivant la thèse qui leur est si précieuse, qu'à la fin des temps doit paraître un homme en chair et en os, doué d'une puissance irrésistible et d'une infernale malice? Nombre de Pères l'ont cru; l'ambiguité de certains textes a même fait penser à plusieurs que l'Antechrist paraîtrait deux fois : dans cette version, Elie et Hénoch réincarnés lui seraient opposés à son premier avènement; mais la victoire lui restant acquise, ces deux hommes de Dieu mourraient de sa main. — A sa seconde apparition, le Christ adviendrait en personne pour le combattre et le mettre à néant.

N'est-il pas vraiment curieux d'observer à quel point ces traditions touchant l'Antechrist sont une copie exacte, mais à rebours, de celles qui ont trait au Rédempteur? C'est comme une image dont le reflet se dessine, renversé, à la surface d'une mare immonde. L'on nous annonce deux avènements du Messie de ténèbres, comme deux avènements du Messie lumineux ; à cette différence près, qu'en vertu de la loi d'inversion déjà signalée, l'*Antechrist glorieux* (si l'on peut dire sans blasphème) surgit le premier, et le supplice de l'*Antechrist douloureux* doit précisément marquer, à la fin des temps, le triomphe définitif du Christ de gloire.

J'ignore si l'auteur de l'*Avènement d'Elie* a mesuré d'un œil conscient la profondeur secrète de sa comparaison mentionnée ci-dessus : les initiés savent que le sens occulte du mot *tête* (en hébreu *Ræsch* ראש) est au comparatif *Puissance virtuelle d'unification*, au superlatif *Principe d'unité vivante ;* ils ne feront point difficulté de comprendre que le *corps* mystique du Christ (ou son Eglise) est seul à posséder une homogénéité d'essence et une réalité d'archétype : aussi sa *tête* (son essence virtuelle ou son principe) est-elle représentée comme préexistant au développement de son corps et cette tête est Jésus-Christ. — Quant à l'Antechrist, son corps mystique, tout d'apport et d'aggrégation factice, nous est peint *sans tête*, c'est-à-dire dépourvu d'essence propre et de principe radical. Cette tête, en effet, qui surgit tardive à la consommation des âges, n'étant que la résultante et le produit du corps, figure une synthèse contingente et non pas absolue, totalisée et non pas radicale, conséquente et non pas antérieure aux éléments groupés en elle.

Car — soit Diable ou Messie du Diable, soit Satan ou son Antechrist — le symbole éternel de la discordance, du schisme et de la négation, ne saurait à aucun titre devenir un principe d'unité. Il ne se conçoit que *type abstrait d'un état accidentel et transitoire*, ou encore, sous un autre jour, *synthèse relative des êtres mauvais, envisagés en tant que mauvais, et non pas en tant qu'êtres*.

L'Antechrist, nous prédisent certains docteurs très illuminés, sera conçu de Béelzebuth dans le sein

Le Mal étant la "séparabilité", la multiplicité est un corps sans tête

d'une religieuse sacrilège. Toujours ce même parallèle d'opposition avec Jésus-Christ, conçu du Saint-Esprit dans les entrailles d'une vierge immaculée...

Le faux Messie n'aura de corps qu'une apparence fluidique ou spectrale et parlera toutes les langues. Boguet ajoute qu'il sera continuellement en guerre et persécutera les justes ; enfin qu'il accomplira les plus étonnants prodiges et marquera ses fidèles d'un signe au front et à la main.

Notre ami Jhouney, dans son beau poème ésotérique de *Sorath*, apostrophe ainsi l'Antechrist :

Tu lèveras la croix entre tes mains hardies,
Tu feras même des miracles par la croix [1] !

Soulignons en passant ces deux vers d'une portée réellement occulte. Le poète des *Lys noirs* a su frapper le rocher pour en faire jaillir la source vive ; mais tel n'est point le cas habituel des mystiques qui ont parlé du Christ des ténèbres — et nous ne saurions compiler toutes leurs prophéties souvent ridicules et contradictoires. Les curieux consulteront avec intérêt les ouvrages d'*Abdeel*, de *Raban-maur* et de *Malvenda*, les chefs-d'œuvre du genre.

Jamais, bien entendu, quelque dangereux hérésiarque ou quelque hardi novateur de la philosophie ne parut sur la scène du monde pour entraîner les peuples dans l'erreur, ou dans un courant de vérité

[1] *Les Lys noirs*. Carré, 1888, in-8, page 3.

trop brusque (estimé par là prématuré, hasardeux, intempestif), sans que les anthropomorphistes de l'orthodoxie ne criassent à l'Antechrist.

Simon le Magicien, Apollonius de Tyane, Marcion, Manès, Valentin, Arius, Luther, Zwingle et Calvin [1] se virent entre autres gratifiés de cette imputation péremptoire. — En partant de la belle définition de saint Jean — *spiritus qui solvit Christum,* — on peut dire que toutes ces opinions, trop fiévreusement intransigeantes sans doute, renferment une part de vérité: le lecteur nous y verra souscrire, dans une certaine mesure, au chapitre II.

Mais il n'est point jusqu'à Mahomet, l'illustre civilisateur de l'Afrique, le Moïse d'Ismaël — un missionné d'En-Haut, presque un fils de Dieu — à qui l'on n'ait fait cet injurieux honneur.

Le même soupçon pesa d'autre part sur une quantité de personnages politiques, tels que Julien le Sage (dit l'Apostat), Frédéric le Grand, Robespierre, Napoléon Ier et même Napoléon III. Un nombre incroyable de brochures ont été publiées à l'appui de ces deux dernières thèses [2].

[1] Les hérésiarques et leurs tenants ripostèrent bientôt en désignant le pape pour le véritable Antechrist, et le catholicisme politique des Césars du Vatican pour la bête de l'Apocalypse. Edifiant échange d'aménités réciproques!

[2] J'en possède une bien curieuse, intitulée le *Millénaire* (Francfort-sur-le-Mein, 1866, in-8). Ce pamphlet est l'œuvre d'un certain docteur Zimpel, dont les facultés mentales semblent en désordre. Sur la couverture rose s'étale une gravure double, figurant la Bête de l'Apocalypse avec ses sept têtes, dont l'une est celle de Napoléon Ier.

Les littérateurs, philosophes et savants ne furent guère mieux à l'abri du soupçon : Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert et d'Holbach se virent spécialement dénoncés au XVIIIe siècle, et je serais bien surpris si quelque brave ecclésiastique n'avait point, au nôtre, cru déchiffrer sur le front de Darwin et de l'honnête Littré ce stigmate de réprobation !

Ce fut à toute époque l'ambitieuse manie des théologiens les plus orthodoxes, de lire l'accomplissement des prédictions antiques, au miroir des faits contemporains...

Bref, l'on chercha, l'on trouva partout l'Antechrist, même et surtout où il n'était point ; — mais qui s'avisa de le voir où il était de toute évidence : sous la barette des inquisiteurs, le capuce des exorcistes et le bonnet doctoral des démonographes?...

Tous trois sont épouvantables dans la perpétration de leurs besognes respectives : odieuses, lugubres besognes...

— L'estampe supérieure nous fait voir la Bête marchant à pas lents de droite à gauche ; les têtes et la queue sont basses; une jeune divinité (probablement l'image de la Liberté et de la Civilisation) est assise sur son dos : sa droite, armée d'un sceptre, pèse sur le septenaire des têtes ; sa main sénestre tient une coupe, d'où s'échappent des rouleaux de parchemin. — L'estampe du bas nous montre cette jeune femme gisant à terre; la Bête s'est retournée et s'élance désormais de gauche à droite. Un homme à mi-corps a poussé soudain, comme une excroissance, sur le col de l'animal : c'est Napoléon III, très ressemblant : il crispe avec colère son poing gauche, et, de sa droite armée d'une lance, il frappe au flanc la déesse renversée.

Le rôle de l'exorciste se borne à tourmenter les pauvres malades, mais c'est moins dans l'intention de les guérir que dans l'espoir vague de les entendre, au cours d'un accès de frénésie, incriminer quelque pauvre homme de leur avoir jeté un sort.

La tâche de l'inquisiteur est plus atroce: elle consiste à entreprendre le corps, l'âme et l'esprit de l'inculpé, par le concours de tortures graduées et diversifiées avec art, par la perfidie des mielleuses promesses et l'artifice des interrogatoires insidieux, jusqu'au moment fatal où, le cœur venant à lui défaillir, un aveu savamment extorqué jaillisse enfin de ses lèvres.

Mais la besogne du démonographe est la plus barbare à coup sûr et le plus exécrablement efficace! N'est-ce pas lui, tout d'abord, qui, par la contagion des insanités qu'il débite sous la caution de sa gravité doctorale, crée les sorciers et les sorcières à foison? Lui encore qui, désignant les victimes à l'industrieuse férocité du juge, les dévoue à la fatalité d'une mort soi-disant rédemptrice ? — Car c'est sa bâtarde et pédantesque jurisprudence (tout empêtrée de casuistique et puant la fausse théologie) qui taxe le sorcier de criminel si damnable, hélas ! que la seule expiation du bûcher soit censée suffisante, pour fléchir le courroux du Ciel en faveur d'un tel coupable et le sauver ainsi charitablement des flammes éternelles!

Voyons sur ce point les autorités juridiques du XVIIe siècle.

D'abord Pierre de Lancre, l'élégant et mondain *conseiller du roy au Parlement de Bourdeaux;* quelques lignes de sa plume nous diront quel est le crime du sorcier et quel châtiment il mérite. — « Dancer indecemment, festiner ordement, s'acoupler diabolicquement, sodomiser execrablement, blasfemer scandaleusement, se vanger insidieusement, courir après tous desirs horribles, sales et desnaturez brutalement, tenir les crapaux, les viperes, les lezards et toute sorte de poison precieusement; aymer vn boucpuant ardemment, le carresser amoureusement, s'acointer et s'acoupler auec luy horriblement et impudemment : ne sont-ce pas des traicts desreglez d'vne legereté nonpareille, et d'vne inconstance execrable, qui *ne se peuuent expier par autre feu que par celuy que la Iustice diuine a logé en enfer*[1] ? »

Consultons Boguet, *ce grand-iuge de Saint-Claude au comté de Bourgongne,* qui fit brûler une femme parce que la croix de son chapelet s'étant ébréchée, il prétendit voir là un signe certain de pacte avec le démon. Demandons-lui s'il convient de faire grâce aux sorciers repentants. — « Quant à moy, ie seray touiours d'aduis que sur le moindre fondement on les face mourir, quand il n'y aurait autre raison que celle

[1] *Inconstance des démons*, Paris, Buon, 1612, 4e *aduertissement, in fine.* Ainsi Lancre n'admet pas même, en sa préface, que le bûcher soit une suffisante expiation. — Alors pourquoi brûler? De quel droit usurper le rôle de la Providence, anticiper sur l'heure marquée par elle?... Mais ailleurs, ce magistrat se contredit : il se range à l'opinion commune touchant la vertu rédemptrice du bûcher. Lui aussi brûlera donc par tendresse d'âme.....

que i'ay touchée beaucoup de fois, c'est à sçauoir qu'ils ne changent iamais de vie [1]. »

Ces deux exemples peuvent suffire à nous donner la note des démonologues. Ajoutons que ce langage est encore modéré, près de celui que tiennent les Bodin, les Sprenger, les Michaëlis ; je ne parle pas de Rémigius, juge criminel en Lorraine, d'autant plus féroce qu'il avait peur de ceux qu'il condamnait. Lui-même se vante d'avoir, en quelque mois, fait brûler plus de huit cents femmes, inculpées de sorcellerie ; pour les hommes, il ne les compte pas.

L'article des possessions n'est pas moins sinistre et ne vaut guère qu'on s'y attarde. Il paraît sage de borner notre plume à l'esquisse d'une de ces scènes d'*hystéro-démonopathie* [2] agrémentées d'exorcismes — de l'huile sur le feu ! — A les narrer toutes, il faudrait un volume, tant elles se multiplient, toujours identiques, dès le moyen âge et surtout vers le XVIIe siècle, où leur conséquence prochaine fut une série célèbre de bûchers, flambant coup sur coup en différents points de l'Europe et nommément de la France.

Ces manières de tragi-comédies infernales se doublant d'ailleurs presque toujours de procès capitaux sur chef de sorcellerie, le chapitre IV offrira bientôt au public d'autres récits du même genre. Puis toutes ces scènes, nous l'avons dit, semblent servilement calquées l'une sur l'autre...

---

[1] *Discours des Sorciers*. Lyon, 1610, in-8, page 405.

[2] Pour parler le langage du Dr Calmeil.

Jusqu'à quel point la libre volonté des acteurs ou même les calculs des organisateurs intéressés (de profit ou de renommée) ont-ils pu s'exercer consciemment sur un canevas théâtral déjà connu? — C'est ce que je veux laisser à d'autres le soin d'éclaircir.

Si je choisis, entre tant d'affaires, celle trop banale peut-être des Ursulines de Loudun [1], c'est que nulle n'apparaît aussi complète en ce genre: la possession s'y complique d'une accusation formelle de sorcellerie, d'un procès et d'un supplice; nous y verrons le concours de la superstition régnante, de la raison d'État et des rancunes particulières, conspirant à perdre un homme qui reste lui-même une énigme, un homme dont on avait assurément de plus d'un côté de puissants intérêts à se défaire.

Curé de Saint-Pierre de Loudun et mondain des plus légers, théologien d'ailleurs éloquent et disert, qui s'était rendu plus populaire encore par la renommée de ses bonnes fortunes que par le retentissement de sa parole, — il semble hors de conteste qu'Urbain Grandier fut passionné sinon précisément pour la magie, du moins pour des recherches singulières sur divers points de théologie et de science, à l'étude

[1] Je classe cette affaire complexe à l'article *Possessions*, et par conséquent au chapitre I, intitulé *Le Diable*. — D'autre part je renvoie les affaires, également complexes et similaires, de Gauffridy, de Picard et de Girard, au chapitre IV : La *Justice des hommes*. D'où vient cette apparente anomalie? C'est bien simple : pour moi, ces trois derniers sont des sorciers de bas étage, et je crois à l'innocence d'Urbain Grandier.


ÆT. 37.
1627.
VRBANVS GRANDERIVS
IVLIODVNENSIS ECCLESIÆ
RECTOR. MDCXXVII.


HENRI CORNEILLE
AGRIPPA
De Nettesheim

desquels l'Église marqua de tous temps une certaine répugnance à voir des fidèles se vouer.

Il est bon de rappeler que parmi les papiers de toute nature saisis chez Grandier — et sans tenir compte du prétendu pacte [1], évidemment apocryphe, œuvre de ses ennemis et peut-être de ses juges — on brûla un manuscrit contre le *célibat des prêtres*, ouvrage audacieux s'il en fut (M. Luzarche en a donné naguère une édition (1866), d'après une copie provenant de la collection Jamet, et dont, par malheur, l'authenticité semble des plus douteuses) ; enfin l'on trouva deux pièces de vers au moins équivoques et dont les obscurités furent estimées *sales et impudicques*.

D'autre part, divers libelles [2] plus qu'injurieux au caractère du cardinal de Richelieu, avaient paru quelques années auparavant. L'on sait que le tout-puissant ministre, nature acrimonieuse et rancunière, supportait malaisément qu'une supériorité se produisît avec éclat, en dehors du faisceau de lumières qu'il avait groupées autour de la sienne propre. Peu porté par tempérament comme par politique à l'oubli des injures et au dédain des quolibets que certain parti ne lui mé-

[1] Ce qui paraît monstrueux, ce n'est pas tant le fait d'un pacte signé par Grandier : nous verrons que les sorciers avaient coutume d'en écrire ; c'est la présentation aux juges et l'étalage au procès, comme *pièce à conviction*, du double soi-disant écrit et signé des princes de ténèbres. Pièce rédigée en termes incroyables, avec cette mention dans un coin : « La minute est en enfer (*Extractum ex inferis*) » — On garde également à la Bibliothèque nationale une lettre du diable Asmodée aux exorcistes ! L'arrêt de mort fut rendu sur l'examen de ces pièces mirifiques.

[2] Celui qui fit tapage est intitulé : *La cordonnière de Loudun.*

nageait pas, il avait mis sa police sur les dents pour découvrir l'auteur de ces virulents pamphlets ; mais toutes recherches ayant été vaines, sa rancune avait dû se déclarer satisfaite de l'arrêt du Parlement, qui n'avait pas eu honte de condamner au gibet l'imprimeur, à défaut du pamphlétaire.

Piètre vengeance ! Il est vrai qu'à Loudun la voix publique, ou plutôt la rumeur de tout un clan de la ville, dénonçait Urbain Grandier : devant ces indices, Richelieu n'attendait plus qu'un prétexte pour perdre le libelliste présumé.....

L'occasion ne tarda guère. Elle s'offrit d'elle-même, superbe, en 1633.

Le diable venait de s'installer aux Ursulines de Loudun. Ce couvent, assez mal famé de longue date, offrait à cette heure un spectacle aussi scandaleux qu'extraordinaire : la plupart des religieuses, y compris Jeanne de Belciel, la supérieure, convulsionnaient, possédées du malin Esprit. Les prodiges si surprenants qui caractérisent l'état d'énergumène, y éclataient dans toute leur étrangeté occulte.

On sait que les Rituels distinguent quatre signes décisifs, à quoi l'on peut reconnaître qu'une possession est réelle et non pas feinte : — 1° entendre et parler des langues inconnues ; — 2° révéler des choses futures ou éloignées ; — 3° faire paraître des forces au-dessus de la nature humaine ; — 4° s'élever dans l'air et s'y tenir suspendu sans s'aider d'aucun appui. Tous ces phénomènes se manifestaient, pêle-mêle avec des jongleries, chez un certain nombre de religieuses :

pas un signe ne manquait au contrôle. Dans les termes mêmes de la définition donnée par la théologie et sous la garantie des critériums que proposent les Rituels, la possession n'était plus contestable. Hurlements, contorsions, poses et propos obscènes, fureur érotique se déchaînant sans nulle contrainte, pas de dévergondage qui fût étranger aux énergumènes. C'était un pandémonium où tous les cynismes avaient beau jeu, puisqu'ils étaient mis sur le compte du Malin... Des exorcismes étaient journellement tentés, mais en pure perte.

Les prodiges s'accentuaient d'ailleurs, par intervalle, si positifs et d'une si frappante authenticité, que leur vue détermina la conversion soudaine d'un incroyant célèbre, conseiller au Parlement de Bretagne, accouru du fond de sa province pour se moquer des exorcismes : les religieuses, apostrophant par son nom le sieur Kériolet, le bouleversèrent dès l'abord par de telles révélations, qu'il s'arrêta pétrifié sur le seuil. Puis, pénétrant sa pensée la plus intime, elles lui jetèrent au visage quelques-unes de ses actions passées, dont il croyait bien les derniers vestiges ensevelis dans le secret le plus impénétrable de son cœur. Venu dans l'espoir de beaucoup rire, le vieil athée se sentit remué jusqu'aux larmes : Loudun fut son chemin de Damas, il se confessa et promit de s'amender. Bref, le diable le convertit à Dieu, et si bien, qu'après une rude pénitence, ce gentilhomme, qui faisait profession de ne croire à rien, coula le reste de ses jours dans les pratiques de l'ascétisme le plus exalté :

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.

Cependant les possédées, si clairvoyantes avec le sieur de Kériolet, s'obstinaient à dénoncer, dans la personne du curé de Saint-Pierre, le magicien coupable de leur avoir jeté un sort...

Sur ces entrefaites, Laubardemont, l'homme à tout faire du Cardinal, était de séjour à Loudun, pour surveiller la démolition du château, trop propre à servir de refuge aux protestants dans les temps de trouble... Il prit soin d'informer Richelieu de tous ces événements anormaux, et même fit une fugue à Paris afin de décider son maître à sévir; puis bientôt il reparut, muni de pouvoirs discrétionnaires et d'un mandat impératif pour l'arrestation et la mise en jugement d'Urbain Grandier. Le procès s'instruisit lentement; Laubardemont avait requis l'assistance de quelques juges des baillages voisins, soigneusement triés pour l'aider en sa besogne; la sentence qu'il prononcerait était décrétée d'avance souveraine et sans appel.

Le malheureux curé de Saint-Pierre était perdu d'avance. — Tout d'abord, il s'était déclaré fort étourdiment, avec sa franchise habituelle, du parti de ceux qui s'opposaient de toutes leurs forces au démantèlement du château. Dès longtemps suspect d'entretenir des intelligences avec les chefs politiques du parti huguenot, il avait en outre — lors de démêlés fort graves avec son évêque — invoqué directement la justice du roi, comme si le cardinal-ministre n'eût pas été tout dans l'État. Ce dernier s'était senti d'autant plus froissé que le roi, flatté peut-être qu'on s'adressât à lui, avait cru devoir faire droit à la requête.

Presque en même temps et de son côté, le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, acquittant Urbain, rendait en sa faveur un décret de réhabilitation définitive. Le curé de Saint-Pierre, quelque peu vain et fanfaron de sa nature, n'avait pas su tenir secrète son intention d'humilier ses ennemis. Simultanément vainqueur devant les autorités civile et religieuse, il s'était permis à Loudun une insolente rentrée, dans une attitude de triomphateur antique, un rameau de laurier dans la main.

Ce n'est pas tout encore ; car il semble que le pauvre Grandier se soit complu vraiment à entasser imprudence sur imprudence. Prédicateur très admiré, confesseur très couru des dames [1], il s'était mis à dos les Ursulines, en refusant net et d'un air hautain la direction du couvent qu'on lui avait offerte. Singulier couvent, je l'ai déjà dit ; les mœurs et la façon de vivre n'y étaient pas fort édifiants. Les Ursulines, à force de se monter la tête pour le dédaigneux curé, finirent par l'évoquer en astral et par le voir. C'était, au dire des sœurs, un redoutable magicien : il apparaissait de nuit, portes et fenêtres closes, et déjà la plupart d'entre

[1] Urbain Grandier avait une maîtresse dont il était tendrement chéri. C'est pour cette jeune fille, nommée Magdeleine de Brou, qu'il avait écrit son traité contre le célibat des prêtres. — On circonvint Magdeleine ; on n'épargna ni promesses ni menaces pour obtenir d'elle quelques révélations. Mais cette courageuse fille puisa dans son amour la constance nécessaire pour sortir victorieuse de tous ces pièges. Elle se fût laissée écarteler plutôt que de dire un mot qui pût compromettre le curé de Saint-Pierre. Il fallut renoncer à tirer d'elle quoi que ce fût.

elles s'accusaient sans vergogne de n'avoir plus rien à lui refuser. C'est ainsi que l'hallucination, combinée avec la rancune, les induisit à charger ce pauvre Urbain d'une accusation de sorcellerie, si redoutable au XVII[e] siècle.

Inextricable situation ! Laubardemont seul aurait pu sauver le curé de Saint-Pierre ; mais ce commissaire, d'humeur féline et d'abord cauteleux, n'était pas homme à laisser échapper sa proie.

En vain Grandier, estimant la procédure arbitraire, interjeta-t-il appel devant le Parlement : un arrêt du Conseil d'État déclara nul son pourvoi. En vain des citoyens honnêtes et courageux adressèrent-ils à Louis XIII des requêtes et des protestations, paraphées des noms les plus honorables et des plus considérés de la ville. En vain dénonçait-on le fanatisme maladif des Ursulines, le scandale des exorcismes et la partialité des magistrats chargés de l'enquête : Laubardemont réduisit au silence le parti de Grandier et terrorisa toute la ville par la promulgation d'une série d'ordonnances, telles en vérité qu'on n'en avait jamais vu de pareilles.

Cependant l'accusé, dans sa geôle, se voyait en butte aux dernières vexations : il n'avait point de lit. Nous lisons dans une lettre à sa mère qu'il en réclame un, car *si le corps ne repose* (dit-il), *l'esprit succombe ;* il prie qu'on lui fasse parvenir en outre une Bible et un Saint-Thomas, *pour sa consolation.*

C'est seulement le 14 avril 1634, que s'opère la première confrontation de Grandier avec les religieuses qui le chargent sans merci depuis tant de mois : tandis

qu'au moyen d'exorcismes incessants, tantôt publics, tantôt à huis clos, telle fois de toutes ensemble, telle autre fois de chacune en particulier, on a pris soin d'exaspérer leur mal et de raidir leur obstination farouche, par la répétition journalière des mêmes exercices de calomnies fantastiques, de dévotieuses imprécations.

Les exorcistes Barré et Mignon avaient été longtemps les principaux régulateurs de ces petits scandales quotidiens, puis ce fut le tour des capucins Lactance et Tranquille.

On mit sous les yeux du curé de Saint-Pierre différents pactes et charmes, composés de sang caillé, de débris d'ongles, de cendres et d'autres matières inconnues. Enfin, pour comble d'ironie, on le força de prendre l'étole et le goupillon, pour exorciser lui-même les religieuses possédées. Jeanne de Belciel et ses compagnes en profitèrent pour l'éclabousser des plus grossières injures, — et comme il s'avisait de les interroger en grec, afin de prendre le diable en défaut, le Malin répondit par la bouche de la Supérieure: *Ah! que tu es fin! tu sçais bien que c'est une des conditions du pacte faict entre toi et nous, de ne respondre point en grec.* Toutes ces soi-disant révélations d'outre-monde étaient réputées paroles d'évangile, en dépit des plus étranges intermittences dans l'état lucide des sujets, car il était admis que *le Diable ne peut résister à l'authorité de l'Eglise.*

Détail amusant, trait de vaudeville dans ce lugubre drame : Laubardemont faisait profession d'admettre les yeux fermés, sur la foi des exorcistes, l'infaillible

véracité des diables contraints selon les rites. Or, il advint que l'un d'eux déclara net, par la bouche d'une religieuse dûment exorcisée, que le sieur de Laubardemont *estoit cocu*. — Celui-ci, sans défiance et qui n'avait point coutume de relire les procès-verbaux, signa gravement au bas de la page, en ajoutant de sa main : *Ce que j'atteste estre vray*. Cette pièce burlesque, mais parfaitement authentique, où le magistrat se porte garant de la disgrâce du mari, figurait au dossier de l'affaire (voir le ms., n° 7618 du *Fonds français*).

Coupons court à tous ces détails. Il suffira d'ajouter que les exorcistes obtinrent un tel succès de fou-rire, que Laubardemont dut encore fulminer une ordonnance plus incroyable que les précédentes : menaçant de graves poursuites [1] quiconque se mêlerait de blâmer ou de tourner en ridicule les religieuses et les bons pères..... Ainsi toutes les précautions étaient bien prises, pour que les uns et les autres pussent être odieux ou ridicules en paix.

Mais un incident survint, que nul n'avait prévu : un vent de repentir souffla tout à coup sur les énergumènes ; on vit la Supérieure des Ursulines et deux autres religieuses se jeter, dans un moment lucide, aux genoux de l'inculpé, puis aux pieds des commissaires, avouant qu'elles s'étaient damnées à mentir et clamant bien haut l'innocence de Grandier ! — On les

[1] « .....Dix mille liures d'amende et autre plus grande somme et punition corporelle, si le cas y échoit... »

(Texte même de l'Ordonnance.)

fit taire ; on fit passer le remords qui avait dicté leur démarche pour une nouvelle ruse de l'Esprit impur, soucieux d'arracher un magicien au bûcher qui le réclamait déjà.

Le pauvre prêtre s'entendit condamner à mort ; il fut brûlé vif le jour de l'arrêt (18 août 1634).

On ne lui avait épargné ni les humiliations, ni les outrages, ni les raffinements successifs des tortures ordinaire et extraordinaire, pour en extorquer un aveu... Tout fut inutile : il mourut, sublime de douceur et de résignation, mais inébranlable.

Sur le bûcher même, on assure que Lactance lui tendit à baiser un crucifix de métal rougi au feu. La douleur imprévue de la brûlure lui ferait, pensait-on, rejeter la tête en arrière : ainsi le peuple, trop pressé de le croire innocent, ne pourrait plus douter qu'il mourût dans l'impénitence, au vif retrait de ses lèvres, simulant un refus.

A l'issue de ce piège infâme, Grandier fut encore victime d'une plus infâme perfidie. On lui avait promis de l'étrangler sitôt que le bois prendrait feu : mais les exorcistes avaient fait des nœuds à la corde, et malgré tous les efforts du bourreau [1], Grandier tomba vivant dans le cœur du brasier. On put l'entendre encore s'écrier dans les flammes : — « Mon Dieu !..... Dieu ! Pardonne à mes ennemis ! »

[1] Le bourreau se vit contraint de reculer, au moment où il y faisait ses efforts; car, sans attendre le signal, le père Lactance avait mis le feu de ses propres mains, et la flamme montait.

En ce moment précis, un vol de pigeons vint tou[r]noyer sur la tête du martyr. Les hallebardiers s'épu[i]sèrent en vains moulinets pour leur faire prendre l[a] fuite : Grandier mort, la troupe, d'un vol rapide, s[e] perdit dans les nuages. On conçoit quel parti les calom[n]niateurs du pauvre homme surent tirer de cet inciden[t] inattendu : ils crièrent qu'une bande de démons accou[]rait recevoir l'âme du magicien. D'autres se persua[]dèrent par contre qu'à défaut des hommes, ces colombe[s] étaient venues témoigner de la parfaite innocence d'un[e] telle victime !

Ce qui parut de brochures et de mémoires pour [et] contre Grandier est chose à peine croyable; ces b[a]tailles d'opinions passionnèrent longtemps les esprit[s]. Je donne ici quelques strophes qui forment l'Epilog[ue] d'un livre excellent, publié en Hollande, par un sie[ur] Aubin (Saint-Aubin, suivant d'autres), et qui jouit [en] France d'une vogue surprenante pour l'époque : l'*Hi[s]toire des Diables de Loudun* (Amsterdam, 1693, pe[tit] in-12)[1]. Ces vers, d'une trempe et d'une netteté pe[u] communes, semblent écrits d'hier :

*
* *

L'Enfer a révélé que par d'horribles trames
Je fis pacte avec lui pour débaucher les femmes.

[1] Le succès de cet ouvrage, dû, comme on sait, à une plume pr[o]testante, enragea les partisans de la possession et des exorcisme[s]. L'un d'eux lui opposa une réfutation merveilleusement inepte, so[us] ce titre : *Examen critique de l'Histoire des Diables de Loudu[n]* par l'abbé de la Meynardaie. Liège, 1749, in-12.

De ce dernier délit personne ne se plaint :
Et dans l'injuste Arrêt qui me livre au suplice,
Le Démon qui m'accuse est auteur et complice,
Et reçu pour témoin du crime qu'il a feint.

L'Anglais, pour se venger, fit brûler la Pucelle.
De pareilles fureurs m'ont fait brûler comme elle.
Même crime nous fut imputé faussement.
Paris la canonize, et Londres la déteste :
Dans Loudun l'un me croit Enchanteur manifeste,
L'autre m'absout, un tiers suspend son jugement.

Je fus, comme Hercule, insensé pour les femmes.
Je suis mort comme lui consumé dans les flâmes.
Mais son trépas le fit placer au rang des Dieux.
Du mien on a voilé si bien les injustices,
Qu'on ne sait si des feux funestes, ou propices,
M'ont noirci pour l'Enfer, ou purgé pour les Cieux.

En vain dans les tourmens a relui ma constance,
C'est un magique effet. Je meurs sans repentance.
Mes discours ne sont point du stile des Sermons :
Baisant le Crucifix, je lui crache à la jouë ;
Levant les yeux au Ciel, je fais aux Saints la mouë :
Quand j'invoque mon Dieu, j'appelle les Démons.

D'autres, moins prévenus, disent, malgré l'envie,
Qu'on peut loüer ma mort sans aprouver ma vie ;
Qu'être bien résigné marque espérance et foi ;
Que pardonner, soufrir, sans plainte, sans murmure,
C'est charité parfaite, et que l'âme s'épure,
Quoi qu'on ait vécu mal, à mourir comme moi.

Le ciel parut venger la mémoire du pauvre prêtre, en frappant tous ses bourreaux. Laubardemont, tout le premier, foudroyé dans ses affections de famille, tomba dans la disgrâce du cardinal ; les Pères Lactance et Tranquille moururent presque aussitôt dans les accès d'une frénésie qu'on mit sur le compte du Diable. Le Père Surin, autre exorciste, devint fou. Quant au chirurgien Mannoury, qui fut si cruel à

l'égard du pauvre inculpé, le spectre de sa victime ne le quitta plus, le harcelant sans répit jusqu'à la tombe.

Urbain Grandier avait eu des prédécesseurs ; il ne fut pas le dernier mis à mort sur la dénonciation d'énergumènes, se prétendant toutes plus ou moins déshonorées par un homme qui, de sa vie, n'avait eu l'occasion de les voir et de leur parler. La tradition le voulait ainsi : les possédés se piquèrent toujours de la suivre servilement.

Sans doute, la Possession (ou, comme l'appelle le Dr Calmeil, l'Hystéro-démonopathie) est une maladie des plus mystérieuses, féconde en manifestations stupéfiantes et dont la Faculté de médecine éprouverait quelque embarras à rendre compte, d'après les lois actuellement admises de ses doctes professeurs ; mais qu'induire de là? — Que certains mystères demeurent impénétrables, quand même la science officielle intervient pour les éclaicir.

Les exorcistes n'entendent pas de cette oreille et voici de quel style ils ont coutume de vaticiner :

Le Diable est l'auteur de tous les phénomènes qui ne s'expliquent point par les lois connues de la Nature. — Dûment exorcisé, le Diable est contraint à dire vrai; son témoignage doit faire foi devant la justice.

Ces deux formules, combinées avec art, ont été la condamnation sans appel de bien des innocents. Heu-

reusement, si le Diable marque encore des velléités de témoigner en justice, la justice n'a plus souci des témoignages du Diable. Nul ne se plaint aujourd'hui de ce petit changement...

Je me trompe, ami lecteur; il faut bien t'en faire l'aveu.

Toute une école contemporaine, dont je veux te toucher un mot, semble regretter l'ère des exorcismes journaliers et des procès de sorcellerie. — Mais avant de te faire faire la connaissance du marquis Eudes de Mirville et de son ami, le chevalier Gougenot des Mousseaux, souffre qu'on te présente un moderne hiérophante, qui fut, vers 1820, plus curieux encore de voir se rallumer les bûchers[1]. C'est l'auteur de quatorze cents pages in-8 sur les *Farfadets*[2], ouvrage orné de figures et d'un portrait au bas duquel l'auteur

[1] En effet, son plus doux espoir est d'amener, par ses révélations, les souverains à faire revivre les anciens décrets contre les adeptes de la magie. Il entrecoupe constamment de pareilles menaces les invectives qu'il fulmine contre ses persécuteurs : — « Quel fruit recueillerez-vous de vos infâmes procédés? La certitude d'être un jour resserrés dans les cachots de la sainte Inquisition, si *sagement instituée* pour punir les esprits, les sorciers, les magiciens et même tous ceux qui douteraient un instant du pouvoir du Dieu suprême.

« *J'espère un jour lire les noms de tous ceux qui s'attachent à me persécuter, sur les listes sanglantes de ce redoutable Tribunal* (tome I, page 143)! »

Il va jusqu'à émettre ce vœu charitable: « Grand Dieu... faites croître sur la terre assez de bois, pour pouvoir élever en tous lieux des bûchers assez grands et assez spacieux, pour contenir et pulvériser toute la race farfadéenne (tome III, p. 197)! »

[2] *Les Farfadets,* ou tous les démons ne sont pas de l'autre monde... Paris, l'auteur, 1821, 3 vol. in-8.

décline, de la meilleure grâce, ses noms, titres et qualités : « Alexis-Vincent-Charles Berbiguier de Terre-Neuve-du-Thym, natif de Carpentras, habitant Avignon, momentanément domicilié à Paris... » Nous voilà renseigné.

C'est un possédé véritable, qui ne voit partout que démons (qu'il nomme des *Farfadets*) et sorciers (qu'il appelle des *physiciens*). Il se plaint amèrement d'une société *infernalico-diabolique* (*sic*), dont il démasque à la face du ciel les principaux affidés — des docteurs, des étudiants, des avocats, des pharmaciens... Les incessantes persécutions que lui font subir ces misérables empoisonnent son existence; il croit s'en venger en dénonçant leurs noms.

Simple fou, dira-t-on. Pourquoi grossir ce chapitre (déjà trop massif), à faire mention d'un pareil être ? — Le célèbre abbé de Villars pourrait répondre : — « Dieu m'a fait la grâce de reconnoître que les fols ne sont au monde que pour donner des leçons de sagesse[1]. »

Et puis Berbiguïer n'est point un fou comme les autres; sa folie a cela de particulier qu'elle se fonde sur la perception — absolument indirecte et faussée, j'en conviens — d'un monde *très réel* que les gens *sensés* ne soupçonnent pas, et que mon livre ne leur fera connaître, d'ailleurs, que s'ils se résignent à devenir des fous eux-mêmes : je veux dire des êtres susceptibles de

---

[1] *Le comte de Gabalis ou entretiens sur les sciences secrètes.* Londres, 1742, 2 vol. in-12 (tome I, Nouveaux entretiens, page 2).

notions et de perceptions, auxquelles restent fermés la plupart de leurs semblables.

Berbiguier est certainement la victime d'une nuée de *larves;* mais il attribue ces vexations à des sorciers métamorphosés en monstres de toute sorte et de toute grandeur. L'examen de ses gravures est des plus curieux à ce point de vue ; ceux dont les yeux ne sont pas faits pour l'astral peuvent du moins étudier en ce miroir la nature protéenne des larves, aptes à revêtir, avec une inconcevable souplesse, les formes les plus paradoxales et plus variées; il suffit que le pauvre *possédé*, que leur présence horripile, ait l'appréhension ou l'obsession de quelque hideuse figure, et les larves de se *modeler* aussitôt en conséquence : c'est une hallucination qui prend corps; c'est une pensée qui s'objective et s'informe dans la substance plastique ambiante, ainsi que je le détaille en l'expliquant, dans la *Clef de la Magie noire*.

« Lorsque vous entendez, dit notre homme, le bruit que font de gros oiseaux qui battent des ailes, c'est du farfadérisme pur; il en est de même lorsque vous entendez marcher des monstres d'une grosseur prodigieuse ou d'une forme affreuse, mais que vous ne voyez pas non plus; lorsque, dans les appartements les mieux clos, vous entendez un vent épouvantable, qui effraye les personnes qui se croient à l'abri... Alors, il faut s'armer d'un grand courage, se munir d'une arme quelconque, ou tranchante, ou pointue, s'il y a moyen, agir sans cesse de droite à gauche, comme si vous espadonniez, et vous entendrez peut-

être couler le sang de celui ou de ceux que vous aurez eu le bonheur de blesser (Berbiguier, tome III, pages 83-84). »

La variété de formes où se multiplient les larves est parfaitement décrite en ces lignes; mais ce qui est le plus étonnant, c'est que ce maniaque sans lettres [1], étranger de toute évidence aux théories scientifiques de la Kabbale, ait eu l'intuition précise des véritables armes propres à dissoudre ces êtres factices et fugaces: les pointes d'acier, les lames tranchantes — et aussi (*Les Farfadets,* tome II, pages 27-63) des fumigations particulières!... Du reste, n'insistons pas : nous retrouverons plus loin Berbiguier et tout son arsenal d'armes offensives et défensives (ch. v, pp. 354-357).

Je ne le cite ici qu'à titre de démonologue moderne et c'est comme tel que je veux fournir encore un échantillon de son style.

Tous ceux qui croient au Diable et à l'Enfer sont caractéristiques sous ce rapport. La bizarrerie du langage ne le cède en rien chez eux à la bizarrerie des idées : la forme est digne du fond.

Ecoutez cette diatribe contre les chats: « Puisse ce chapitre... dégoûter les dames de Paris de l'amour qu'elles portent à ces *animaux farfadets ;* je n'éprouve jamais de plus grandes douleurs que lorsque

[1] Toute la partie d'érudition (quelle érudition!) est en effet compilée; quant au style, MM. Pascal Brunet, avocat, et François-Vincent Raspail ont dû, tout en respectant avec soin sa précieuse saveur, faire disparaître du manuscrit les fautes d'orthographe et de grammaire qui l'émaillaient.

je vois une jolie bouche s'appliquer sur le museau d'une bête *qui est de la race des tigres*. Ma douleur n'est pas moins grande, quand j'entends une jolie femme appeler son mari *mon chat;* il me semble qu'en lui disant *mon chat*, elle l'invite à se faire recevoir farfadet!

« *Je ne serai jamais le chat de la femme vertueuse que je dois épouser*. Une des clauses de mon contrat de mariage défendra à celle qui associera sa destinée à la mienne de me donner d'autres titres que *ceux qui flattent les honnêtes gens*. J'aime bien mieux qu'on me dise *mon ami,* que de m'entendre appeler par *des noms que repoussent l'amour et la nature* (tome II, pages 307-308) ! »

Le fléau des farfadets (c'est le nom qu'il se donne lui-même) croit apporter au monde la révélation d'une science nouvelle, en même temps que le moyen de réduire désormais l'Enfer à l'impuissance : « Je ne suis pas toujours de l'avis des savants ; souvent, *quand je me les compare, ils ne sont à mes yeux que des sots* (tome I, p. 324). » Avec une telle opinion de lui-même, Berbiguier ne désespère pas de prendre rang parmi les Pères de l'Église : « Je suis au comble de la joie, lorsque mes pensées sont partagées par un apôtre de la foi chrétienne ; c'est pour cela que je me fais un devoir de ne pas manquer un sermon..... Mon livre sera plein de matériaux que les prédicateurs pourront consulter, lorsque, dans le silence du cabinet, ils composeront leurs discours. Ils m'ont fourni matière à mes dissertations ; *je me flatte de*

la leur rendre avec usure... Quelle jouissance nouvelle pour moi, lorsque j'irai au sermon et que je *m'entendrai citer par le prédicateur*, comme on cite saint Jean, saint Marc, saint Mathieu ou saint Paul!... (tome III, pages 63-64, *passim*). »

Joseph Prudhomme visionnaire : voilà Berbiguier. Les hôtes de l'Enfer lui apparaissent sous une forme éminemment traditionnelle, classique et poncive.

Mais soixante-dix ans ont coulé depuis la publication des *Farfadets*. Soyons modernes ; après *Satan-rococo*, nous allons voir *Satan fin-de-siècle*.

A une époque où ce prince des ténèbres voit nier son empire par les spirites les plus déterminés — car ceux-là même, pour qui les apparitions de fantômes sont chose toute simple et familière, s'esclaffent au seul nom du Malin! — la prudence de Conrart semble avoir gagné jusqu'aux plus endiablés parangons du diabolisme. Prompts à reléguer dans l'histoire des âges révolus les faits litigieux de sorcellerie, ces docteurs avouent volontiers que les temps sont changés, et que le Démon témoigne quelque répugnance à se produire désormais *en personne*, devant un public irrévérencieux et bien capable de lui rire au nez, s'il le montrait.

Il ne faudrait pas croire cette répugnance invincible. Eliphas nous raconte [1] l'aventure d'un ouvrier de Paris que le démon Astaroth visita, sous la figure

[1] *La Clef des grands Mystères*. Paris, Baillère, 1861, in-8 (pages 167-176).

d'un pourceau gigantesque, à tête de bœuf. C'était vers le début du second empire.

Mais, respectueux de la tenue correcte et des usages qui sont de rigueur aujourd'hui, Satan se montre parfois moins indécemment archaïque : il sacrifie même aux bienséances, jusqu'à refréner son goût bien connu des travestissements légendaires.

Nous ne saurions clore plus agréablement ce chapitre, qu'en rapportant la véridique aventure qui fut certifiée au chevalier Gougenot des Mousseaux, par un évêque de ses amis. C'est sur l'autorisation expresse de la pénitente et à la honte des apôtres du scepticisme, que le prélat invite M. des Mousseaux à publier la confession d'une pauvre fille, séduite et outrageusement déçue par un diable en habit noir.

Le récit que nous allons transcrire (en l'abrégeant un peu) occupe les pages 376-384 du livre intitulé : *les Hauts phénomènes de la Magie* (Paris, grand in-8, 1864). Le nom du chevalier des Mousseaux, auteur de cet ouvrage et de plusieurs autres semblables [1], fit quelque bruit il y a trente ans — et l'autorité religieuse accorda la plus solennelle sanction aux théories ardemment défendues par lui et par son maître le marquis de Mirville [2].

---

[1] Autres ouvrages de M. des Mousseaux, publiés chez Plon (grand in-8) : *Mœurs et Pratiques des Démons* (2e édition), 1865; — *Médiateurs et moyens de la Magie*, 1863; — *Magie au XIXe siècle*, 1864.

[2] *Les Esprits et leurs manifestations diverses*, par le marquis de Mirville (Paris, 1854-1863, 6 vol. gr. in-8).

Ce fut toute une levée de boucliers, dans le camp ultramontain, en faveur des doctrines au moins surannées, dont les bûchers avaient été, du XIIe au XVIIe siècle surtout, la conclusion très logique et la traduction légale.

On m'accuserait impitoyablement d'exagération dans une matière aussi grave, si je ne mettais sous les yeux du lecteur quelques-unes des appréciations laudatives de tous les ayants-droit : Mgr Donnet, cardinal archevêque de Bordeaux ; Mgr Césaire, cardinal archevêque de Besançon; le T. R. P. Ventura de Raulica, général des Théatins, consulteur de la congrégation des Rites, examinateur des évêques, etc. ; le R. P. Voisin, etc... — Ces approbations, toutes formelles, quelques-unes enthousiastes, peuvent se lire en tête du livre d'où j'extrais l'histoire qui va suivre. Comme elles sont d'une grande étendue, je n'en citerai que des bribes:

Du cardinal Donnet : — « Déjà, Monsieur, dans votre livre de *la Magie au* XIXe *siècle*, vous avez examiné la magie moderne dans son principe;... vous en avez montré les caractères démoniaques... Aujourd'hui, dans votre ouvrage des *Médiateurs*, vous allez plus loin, ... vous entrez au cœur de votre sujet, et à la triple lumière de l'histoire, de la religion et de la philosophie, vous fouillez dans leurs profondeurs les fondements de la Magie.

« Continuez, Monsieur, à combattre l'erreur et à *mettre au service de la vérité catholique votre zèle et*

votre savoir... Continuez à défendre la vérité, à désabuser les peuples, et l'on pourra vous appliquer les belles paroles de l'Écriture : — *Qui erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates* (du 26 juillet 1863). »

De l'archevêque de Besançon : — «..... Je puis vous assurer que non seulement *vos ouvrages sont très orthodoxes*, mais encore qu'ils sont très attachants et très complets..... (du 9 octobre 1863). »

Du général des Théatins : — «..... *Vous avez traité votre sujet en maître:* votre vaste savoir, votre immense érudition mettent en évidence *l'incontestable réalité des faits*. Votre impitoyable logique en démontre *le caractère surnaturel et la nature démoniaque*.

« *Parfaitement orthodoxe*, vous avez su éviter les erreurs de Görres...

« Un vieux proverbe de votre nation dit : *noblesse oblige*, et personne mieux que vous, Monsieur, ne met en pratique cet axiome. Par votre dernier ouvrage, *vous venez de conquérir des lettres de noblesse dans l'Église,* qui vous imposent de nouvelles obligations.

« *Ne vous arrêtez pas en si beau chemin. Dieu bénira vos efforts, et la vénération et la reconnaissance des âmes vraiment catholiques honoreront un jour votre mémoire et votre tombeau* (1863). »

Du R. P. Voisin : — «... Partout vous êtes à la hauteur de votre sujet..... Partout vous vous présentez en philosophe sagace et *d'une parfaite orthodoxie*... Je vous félicite de votre bel et bon livre,

œuvre utile non seulement aux séculiers, mais encore à bon nombre d'ecclésiastiques, et non seulement aux gens simples, mais encore aux savants. Continuez votre rôle de champion chrétien et d'apologiste orthodoxe (3 novembre 1864). »

Après ces citations qui étaient utiles, on en conviendra tout à l'heure, j'en arrive aux aveux de la pénitente. Comme ci-dessus, je transcris d'une plume fidèle, mais en élaguant ce qui n'est point essentiel ni typique :

« Par une soirée d'été — c'était le 17 juillet 1844 — notre jeune fille et seize autres amies se trouvent réunies toutes ensemble dans une même maison ; deux hommes seulement figurent au milieu de ces étourdies. On s'est promis de mener vie joyeuse et bruyante : — *Si vous le voulez, dit un de ces messieurs, j'en ferai venir UN qui s'y connaît en plaisirs, (sic)*. — *Oui, oui, nous le voulons !* Que va-t-il faire ? On se regarde. Les portes sont fermées, bien fermées, les fenêtres closes; l'orateur ouvre un livre qu'il appelle le *Grand Albert* et marmotte quelques paroles... On s'attend, on s'apprête à rire. *Mais tout à coup, ô surprise! apparaît, comme apparaîtrait un fantôme, un très beau monsieur (sic)*... — *Oui, oui, je promets de vous amuser soigneusement*, dit à cette joyeuse couvée de folles le nouveau venu, celui qui, d'invisible, vient de devenir visible : Il faut pourtant que nous tombions d'accord; j'y vais mettre une condition facile, n'est-ce pas?

« Ouvrant donc un livre et présentant à chacune d'elles une feuille de papier blanc, l'inconnu dicte ces paroles auxquelles il leur demande de souscrire : — *Je renonce à mon nom* (cinq d'entre elles s'appelaient Marie), *je renonce à la foi, au ciel, à l'enfer ; je me donne à toi pour toujours.* Et toutes successivement sont mises en demeure de signer cette formule *avec leur sang...*

« Une série de danses étranges, hasardées, voluptueuses, puis échevelées, puis ignobles et qui se terminent en scènes de débauche, ouvre cette période de bonheur promis. La nuit se passe, *et l'on voit*, à un moment donné, *l'impudent et beau monsieur s'évanouir, comme s'évanouirait une ombre.* Une semaine et des mois s'écoulent.

« Mais quel était donc ce cynique et prodigieux personnage, entrant et sortant portes closes, apparaissant comme un rayon de soleil, disparaissant comme disparaîtrait un fantôme? *Quel était cet effroyable bon vivant, subitement sorti du néant, que chacune avait vu de si près et si fortement senti?...* Il fut ce qu'il fallait être pour les folles qu'il se proposait de capter. Il eut ce jour-là figure de jeune homme, visage de quelque trente ans, habit de coupe élégante, et ni plus ni moins de griffes qu'une femme coquette. On peut le dire en connaissance de cause, car il se mit fort promptement à l'aise, *et bientôt rien ne resta plus caché de sa personne*, pas plus ses pieds que ses mains : *répétons que chacune de nos jeunes et licencieuses imprudentes dut à la grâce plénière du con-*

tact de savoir ce qu'il était... Le témoignage de leurs sens ne fut, hélas! que trop complet.

« Mais limitons-nous aux traits qui se rapportent à la jeune fille : elle se trouvait seule et occupée dans sa chambre le 17 juillet 1845, c'est-à-dire le jour anniversaire de cette apparition... Tout à coup, le même être, *subitement formé sous ses yeux*, lui apparut et la fit tressaillir de surprise. — *Te rappelles-tu le 17 juillet?* lui dit-il en l'abordant... *Hésiterais-tu? Signe vite, ou je te tue!* — Et *chaque année*, désormais, ainsi surprise, il me fallut renouveler *le bail* de ma personne.... La chose faite, nous redevenions bons amis : tout dut se passer conjugalement encore et ce fut ainsi chaque fois qu'il apparut. Je le voyais, je le touchais, je lui parlais, et le temps de ses visites était, pour le moins, de trois bonnes heures. *Onze ans de suite il est venu*..... Ses visites commençaient, en général, par une conversation de près d'un quart d'heure, puis il s'emparait de ma personne...

« Cependant je l'interrogeais avec liberté : — *Comment t'y prends-tu donc*, lui demandais-je, *pour apparaître et disparaître portes fermées et fenêtres closes?* — *J'ai des permissions.* — *Mais, pour un corps, c'est inconcevable; si tu es diable et, par conséquent, un esprit, comment peux-tu donc être pour nous comme un homme?* — *Je prends un corps mort et avec cela je fais ce que je veux* (sic)!

« — *Tu ne mourras jamais, me disait-il, tant que tu me seras fidèle; tu seras éternelle; je veux dire*

qu'à la mort j'aurai le pouvoir de te faire reprendre la vie.

« Qu'entendait-il par ces paroles?

« Ce qu'il y a de certain, c'est que, *par une merveille de la grâce de Dieu,* la vie rentra dans mon âme à la suite du remords..... Aujourd'hui, le pacte est rompu, Dieu merci ! Ce ne fut pas sans peine. C'est à Dieu que j'appartiens; *il était temps!* Le remords ne déchire plus mon âme, mais mon repentir est profond...

« — Êtes-vous bien certaine que toutes vos réponses à ces questions expriment des choses réelles, et non point des illusions? — Oui, parfaitement certaine; aussi certaine que je puisse être de quoi que ce soit au monde..... *La certitude de mes anciennes amies*, ajouta-t-elle, *est inébranlable et pareille à la mienne.*

« *Cette rédaction étant terminée* (nous prévient M. des Mousseaux) *d'après les notes et sur les réponses que, depuis trois ans, m'a successivement transmises Mgr X...* et à la suite des conversations que j'eus avec lui sur ce point, *je la lui soumets; il la trouve exacte et bonne à publier telle que je la publie* [1]. »

Le chevalier Gougenot des Mousseaux est un trop piquant historien des mœurs sataniques pour que nous ne cédions pas à la tentation de lui laisser la parole quelques instants encore.

[1] *Hauts phénomènes de la Magie,* pages 376-384, *passim.*

Nouvel avatar du Malin. — L'auteur nous décrit à quelles fantaisies de goût douteux le Diable se livre, quand la curiosité rassemble, autour d'un médium en vogue, d'élégantes et (pour cette fois du moins) plus pudibondes filles d'Ève :

« De temps en temps, un souffle indiscret et mystérieux s'engageant sous les jupes des femmes... les gonflait et les ballonnait. Plusieurs dames, appartenant à la société la plus distinguée et parfaitement étrangères de rapports l'une avec l'autre, m'assurèrent avoir éprouvé de la manière la plus sensible ce désagréable effet, qui, plus d'une fois, les fit battre précipitamment en retraite..... Jusque-là, rien que d'assez innocent ; mais un jour, entre deux dames de ma fort intime connaissance, et dont la plus jeune, madame la comtesse de ***, est dans un âge de respectable maturité, une troisième était assise, amie de l'une et de l'autre. Tout à coup, et tout isolée que fût celle-ci du médium et de ses compagnes, elle jette un cri de détresse, recule et porte sa main vers la partie inférieure de son buste. Elle est hors d'elle.....

« Un autre jour, une dame d'un assez riche embonpoint étant assise à quelques pas du médium, une baleine de son jupon, sur laquelle portait tout le poids de son buste, fut aussi violemment extraite de sa coulisse que le serait une dent de son alvéole. Au même instant, un cri s'échappait de la bouche des autres femmes, qui *toutes à la fois*, se sentirent touchées à une même partie du corps. Moitié respect pour la vérité, moitié respect pour elles-mêmes, cette partie fut

par ces dames appelée *les genoux*. Je ne parle pas au hasard, mais je serais lapidé, si je disais plus [1]. »

Décidément, Lucifer est un détestable plaisant ou plutôt un gaillard de très mauvaise compagnie. Mais, croyez-moi, la faute en est à certains médiums qui tolèrent chez leurs lutins familiers d'aussi déplorables façons. Si les frères et les maris m'en croyaient, ne pouvant atteindre les inconvenants espiègles de l'Invisible, ils tireraient — par procuration — les oreilles des médiums coupables d'enrôler dans leur troupe d'aussi fâcheux acteurs et de produire, dans leurs baraques, des scènes d'une pareille indécence.

Tous n'ont pas d'ailleurs de commensaux aussi compromettants : c'est assez heureux pour le métier ; car ce genre de caresses surnaturelles n'étant pas habituellement du goût de ces dames, et moins encore du goût de messieurs leurs époux, les médiums risqueraient d'endosser les torts du Diable et le Spiritisme les torts des médiums : bref, si récréatives qu'elles fussent, les séances désertées leur seraient un avertissement, un peu tardif peut-être, de mieux élever à l'avenir leurs potaches de l'autre monde !...

Le style du chevalier n'est pas moins attachant que les historiettes dont il se porte garant : aussi terminerons-nous en jetant sur le papier les quelques fleurs de rhétorique dont il a parsemé l'Epilogue de son récit :

---

[1] *Hauts phénomènes de la Magie,* pages 349-350.

« La même et identique *version*, *sortie de la bouche* du second témoin, *atteignit mon oreille à l'aide d'un léger ricochet ménagé par une personne amie*, et que j'avais tout simplement mise sur la voie, *afin de pouvoir élever mes documents au-dessus des régions du doute* (page 350). »

C'est délicieux, n'est-ce pas ? Voici mieux : un courroux véhément étreint le chevalier à la gorge ; il songe aux chrétiens assez mauvais catholiques pour douter des prodiges qu'il rapporte et du consensus universel des démonographes :

« *Honte cependant* (s'écrie-t-il) *dans la vigne du père de famille, à ces protestants de seconde cuvée*, qui osent préférer leurs faibles et vacillantes lumières aux lumières *indéfectibles* de l'Eglise, *leur pauvre et anile raison ne se rendant à l'autorité religieuse* que lorsque celle-ci, *leur appuyant la pointe de la condamnation sur la gorge*, leur crie : *Croire ou l'enfer !* Se rendre ou mourir ! »

Textuel. — Ah ! je n'invente rien. C'est en toutes lettres, à la page 133.

Il entrait dans mon plan de faire ressortir le langage des docteurs de la démonologie.

Après le style Vincent Berbiguier, j'ai fait goûter à mon public le style Gougenot des Mousseaux...

Quelle triste figure tu fais, partout et toujours, vieux Satan ! Quand tu n'es pas odieux, tu es grotesque.

La fange de sottise où tu te vautres éclabousse jus-

qu'à tes adversaires, et le ridicule intense que tu dégages rejaillit sur tous ceux qui croient en toi, soit pour te maudire, soit pour t'adorer !

Ta science est une dérision : la *Sorcellerie* (cette magie à rebours, que les ignorants et les envieux ont trop souvent confondue involontairement ou à dessein avec la *Sainte Kabbale*), la sorcellerie mêle à tout instant, dans sa cyathe impure, la turpitude au fanatisme, le crime à la déraison !

Les ténèbres ne sont pas ; la lumière seule existe...

Tu n'as qu'une excuse, ô Prince des Ténèbres, c'est que tu n'existes pas !... Du moins tu n'es pas un être conscient : négation abstraite de l'Etre Absolu, tu n'as de réalité psychique et volontaire que celle que te prête chacun des pervers en qui tu t'incarnes. — Et dans ces incarnations mêmes, on te reconnaît partout à tes caractères essentiels, qui sont le Non-être, la Misère, l'Impuissance, la Bêtise et l'Envie...Dans tes domaines, ô Satan, nous entrons la tête haute.

Manifester l'inanité des ténèbres infernales, c'est rehausser l'éclat de la divine splendeur ; démasquer les pratiques immondes et sacrilèges du nécromant, c'est glorifier les œuvres augustes du Mage.

Nous voici derechef, lecteur, au *seuil du mystère*, mais du mystère d'opprobre et d'erreur, de nuit et d'iniquité.

Ne stationnons pas devant le portique, indigne de notre attention ; mais, pour pénétrer au cœur de ce temple qui n'est qu'un bouge et qu'un repaire, armons-

nous, comme d'un talisman, de la naïve et méprisante devise dont Henry Khunrath a scellé son *Amphithéâtre de la Sagesse Éternelle :*

PHY DIABOLO, TERQVE QVATERQVE ISTI PHY : ATQVE ITERVM PHY IN ÆTERNVM !







ב

La Papesse = le Binaire = les Facultés = le Sujet...
le Sorcier.

CHAPITRE II

LE SORCIER

De tous temps, il s'est rencontré des hommes superstitieux et méchants, curieux des mystères pour les profaner, jaloux de la Science pour en faire abus, ambitieux du pouvoir pour régner dans le désordre et par le crime.

La Magie est apparue à ces pervers comme un triple instrument de tyrannie, de jouissance et d'intimidation — et ce rêve impie d'un despotisme sans frein ni contrôle, étayé sur le monopole des connaissances interdites au vulgaire, les a séduits, trompés et perdus. Car la Science est de droit divin : qui convoite ses trésors dans un espoir de prévarication impunie, s'égare dans le souterrain qui mène au secret caveau; il s'enfonce dans les profondeurs s'il croit remonter, et la clarté lointaine qu'il prend pour la lampe du seuil n'est que le reflet anticipé du bûcher d'expiation.

Cependant, la Nature, respectueuse du libre arbitre,

a doué l'homme de moyens d'action dans l'iniquité comme dans la vertu ; l'agent occulte obéit à toute volonté, sainte ou perverse, et si l'égoïste est inapte à la conquête du Vrai, du moins il peut le Mal.

Dans quelles circonstances le qualificatif de sorcier lui est-il applicable? La question paraît délicate. En effet, les êtres supérieurs qui font servir la science à des œuvres de ténèbres ne sont pas à proprement parler des sorciers, encore qu'ils accomplissent des rites maudits.

Les bateleurs non plus ne sont pas forcément des sorciers, quoique bien des bateleurs soient sorciers, ou si l'on préfère, quoique bien des sorciers soient bateleurs.

Expliquons-nous. — On s'accorde assez communément pour voir dans les sorciers d'audacieux charlatans : je me garde bien de dire qu'on a toujours tort. L'histoire est là pour attester leur dégradation morale ; elle les fait voir trempés dans la lie des crimes, et de tels hommes ne peuvent être que des hypocrites. En mainte occurrence, à force de mystifier autrui, n'ont-ils pas fini par se mystifier eux-mêmes? Je le veux bien.

Il messiérait pourtant de généraliser cette hypothèse. S'il y a des sorciers plus ou moins charlatans, il est sûr que nul d'entre eux n'est un sceptique absolu. Leur déchéance intellectuelle et morale — les incitant à croire ce qui est absurde à l'exclusion des choses qu'avoue la raison — nous fournit la clef de cette anomalie.

Parlons-nous du classique sorcier? du ténébreux adepte de la magie noire? Celui-là croit éperdument à sa propre puissance. Il n'a pas tort, car elle est réelle; mais il n'en soupçonne pas plus la cause médiate qu'il n'en discerne l'agent médiateur.

Parlons-nous des *médiums* et autres sorciers contemporains? — Elle est sujette à des intermittences, cette Force qu'ils prétendent diriger et qui les mène, déchaîner à leur gré et qui les enchaîne à la fatalité de son propre mouvement : en sorte qu'ils se trouvent réduits au rôle d'escamoteurs, dès qu'elle vient à leur manquer.

C'est ainsi qu'on a pu prendre sur le vif des plus grossières supercheries tel *médium* d'une incontestable puissance, et qui, la veille, avait réussi — dans des conditions de contrôle scientifique et même d'écrasante évidence — des phénomènes plus surprenants cent fois..... Mais hier, le *médiateur* assistait le *médium;* il lui manque aujourd'hui : et comme l'orgueil ou la cupidité domine le pauvre expérimentateur, il préfère tricher (dût-on le surprendre en flagrant délit!) plutôt que de s'avouer en fait l'humble esclave des puissances occultes dont il s'est targué d'être le haut et puissant seigneur.

Que cet exemple, pris chez les sorciers du jour — galantins de l'Occultisme et ténors du Mystère [1],

[1] Je ne vise ici que certains médiums douteux et charlatanesques; mais il faut avouer que les médiums consciencieux sont l'exception. Encore, parmi ces derniers, faut-il tenir compte de la fraude inconsciente, fréquemment observée chez eux, comme nous le montre

funambules d'une invisible corde, polichinelles en habit noir et dont la ficelle ne se voit pas — que cet exemple ne nous détourne pas du sorcier légendaire, immonde et redouté paria du moyen âge et de la Renaissance : fanatique et borné, craintif comme tous les suspects, téméraire comme tous les poltrons traqués.

Entre les modernes magiciens, ces hâbleurs obligés des séances publiques, et les fauteurs de sortilège d'antan, il est un point de rapport et un point de dissemblance. Marionnettes également inconscientes d'un Agent qu'ils prétendent asservi, tous deux ont inébranlablement foi aux essences spirituelles; mais si le médium, convaincu de l'existence des *désincarnés*, s'obstine à nier Satan, le sorcier, en revanche, croit de toutes les forces de son être à la puissance du Prince des Ténèbres et à la terrible réalité de ses faveurs.

Que dis-je ?... Envisagé dans son cadre normal (la vie ambiante des XVIe et XVIIe siècles), nous le voyons minuter un *pacte* dans toutes les formes.

Ce n'est nullement un objet de mystification ou d'intimidation pour les badauds, que ce pacte avec l'Esprit; c'est un contrat rédigé par le sorcier avec un soin minutieux et une conviction sans égale, au péril de ses jours : la découverte de cette seule pièce suffit à motiver sa mort sur le bûcher, à la suite des plus épouvantables tourments.

M. Donald Mac-Nab, dans ses travaux si remarquables sur les phénomènes du spiritisme.

Nous aurons à revenir sur les pactes, au sujet des procès de sorcellerie; n'anticipons pas. Réservant d'ailleurs pour le livre II — autant qu'il nous est possible — tout ce qui ressemble à une explication scientifique, nous allons jeter encore un bref coup d'œil sur le personnage du sorcier vulgaire, ce Juif errant du crime occulte [1], souvent poursuivi de tanière en tanière et fugitif d'exil en exil; glissant comme une ombre dans les lieux solitaires, en marmottant d'incompréhensibles paroles, et l'œil mobile, égaré, dardant partout des regards stupides de rancune ou chargés d'effroi.....

Mais il n'est pas toujours menacé. Protégé des grands parfois, la tradition nous le montre aussi la tête haute, se pavanant dans l'odieux et grotesque appareil de sa nullité prétentieuse : c'est même à ces derniers caractères qu'il nous sera plus facile de le reconnaître et de le dénoncer sous tous ses déguisements. Car il est Protée et varie selon les époques et les milieux; mais la *griffe satanique* reste indélébile sur son front.

Or Satan ne pouvait être, nous croyons l'avoir dit, que le prototype du néant et de la vanité haineuse, il

[1] Ce serait une naïveté insigne que de croire la Perversité, la Ruse et la Puissance incompatibles avec l'Ignorance et la Bêtise.

Des bergers ignares et crétins sont souvent de redoutables *jettatores*; chez eux l'instinct supplée à l'intelligence avortée. Ils disposent de fluides grossiers, accumulés à haute tension — et la terreur crédule des masses soumet à leur ascendant des êtres infiniment supérieurs à eux-mêmes, mais subjugués par la crainte et la superstition

s'ensuit que le cachet de sa domination, l'empreinte de sa présence, sa *signature* morale, en un mot, offrent nécessairement toutes les marques distinctives du non-être, de la misère et de l'envie.

Ce triple critérium est infaillible. Le lecteur lui-même pourra s'en convaincre au chapitre VI : consacré tout entier à la description du sorcier dans son moderne avatar (si différent par la forme de ce qu'il apparaissait jadis), ce chapitre n'étonnera personne ; et placé face à face avec les familiers de Béelzebuth, en blouse ou en habit noir, nul, grâce au signalement ci-dessus, n'hésitera sans doute à les reconnaître.

Il est de fait qu'en tous climats comme à tous les âges, le mal se manifeste sous des aspects peu variables : aberration de l'esprit, perversion de l'âme, souillures du corps — ce sont mêmes folies, mêmes passions, mêmes vices et, comme le dit quelque part Eliphas Lévi, « l'Esprit de ténèbres n'est guère inventif ».

Les magiciens noirs se retrouvent donc tout au long de l'histoire des peuples et l'on serait bien empêché de dire une époque ou un pays qu'ait épargné ce genre de peste.

Interrogez les annales de l'antiquité : pas un écrivain qui ne témoigne de leur existence et de la terreur qui gagnait les hommes à leur approche. Les Pères de l'Église proclament à l'envi que les premiers siècles de l'ère chrétienne en furent infestés.

Si l'on se reporte aux chroniques du moyen âge,

on les voit pulluler sur la face de l'Europe, avec l'effroyable fécondité propre aux races maudites.

Ils sont les larves de ce long crépuscule... Comme les libellules de nos étangs, nées de la vapeur d'eau sous l'influence d'un rayon de soleil; eux semblent naître de l'épaississement des ténèbres sur la vapeur du sang versé.

Mais ce ne sont pas de simples fantômes, hélas! car la grande aurore de la Renaissance ne les dissipe point. Ils ne sont que d'une trop formidable réalité. Loin qu'il diminue, leur nombre croît de jour en jour: le zèle féroce du magistrat ne le dispute qu'à la ruse perverse du criminel et, toujours capitaux, les procès de sorcellerie ne laissent chômer ni juge, ni procureur, ni bourreaux.

Ceci nous conduit jusqu'en plein XVIII[e] siècle !..... A cette heure même, que la torture est abolie et que les nécromans ne risquent guère de démêlés avec la justice, si ce n'est quelque anodine poursuite pour escroquerie ou vagabondage, l'on commettrait une grave erreur à soutenir la disparition de leur postérité funeste.

Etre hybride, presque uniformément malicieux et sot, le sorcier ne témoigne que par exception d'une intelligence à demi-sombrée déjà dans le fanatisme. Ingénieux par instinct aux travestissements les plus inouïs, il a changé d'aspect, de mœurs et de langage. Sous la blouse du paysan, sous la redingote du médecin, ailleurs encore nous le retrouvons, presque

aussi répandu et j'ajouterai plus dangereux peut-être dans ses modalités nouvelles..... hélas! aussi sous la robe du prêtre. C'est affaire de statistique ; à toute époque, du reste, il en fut ainsi. Comme les médecins fournissent à l'opiophagie et à ses équivalents le contingent le plus sérieux : de même et pour des motifs analogues, l'armée de Satan s'est toujours recrutée de préférence dans le sacerdoce. Ce rapprochement ne laisse pas que d'être piquant et la vérification facile de part et d'autre.

Je le répète : jamais sorciers ne furent plus hardis et plus malfaisants qu'à cette époque qui les nie.

Il y a peut-être quelque courage à rompre de visière aux préjugés les plus *honorablement reçus :* mais ce que j'avance, je le soutiendrai par des exemples ; je le démontrerai par des faits; enfin je l'expliquerai par la mise au jour d'une doctrine singulière et méconnue, médiatrice de la libre raison et des institutions populaires, conciliatrice de la science la plus méfiante et des plus augustes traditions.

Le sorcier, ai-je dit, est de tous les temps, de toutes les latitudes.

Pour remonter à la plus lointaine des civilisations — si vaguement estompée dans les brumes du passé, que tous les documents réunis sur elle par les chercheurs tiendraient en une demi-page — nous savons pourtant que les Atlantes, dont un cataclysme sans exemple dans l'histoire engloutit le continent plus de neuf

mille ans avant notre ère [1], avaient leurs devins et leurs sorciers.

L'Inde a toujours connu les sorciers; mais, à l'origine, ils dissimulaient leur malice et déguisaient leurs pratiques sans nom, que n'eussent point tolérées les sages successeurs du grand théocrate Rama. Ils ne commencèrent à se montrer dans la péninsule qu'à l'heure où, sourdement travaillé par la fermentation du schisme imminent, l'Etat social penchait insensiblement vers son déclin.

Pour les modernes Hindous, ils sont descendus jusqu'aux derniers échelons des croyances superstitieuses : l'enchanteur est à la fois, chez eux, oracle, magnétiseur, exorciste, saltimbanque et mendiant. Ce sont surtout les *Fakirs* et même certains prêtres de bas étage (*Pourohitas*), puis les ascètes et les moines quêteurs : tous rivalisent de momeries et perpètrent des phénomènes d'ailleurs surprenants, à grand renfort de *mentrams* [1] et d'invocations aux *Pitris* [2]. On peut lire dans les intéressants ouvrages de Louis Jacolliot — *le Spiritisme dans l'Inde* en particulier et *les Fils de Dieu* — des détails aussi complets qu'imprévus sur ces sortes d'espèces. L'admiration, la vénération des campagnes leur est universellement acquise. Les brahmes *pandits* [3] et les initiés de

[1] Voir Platon (Dialogue de *Timée*).
[2] Conjurations.
[3] Esprits désincarnés, âmes des ancêtres.
[4] Savants.

la Haute Doctrine : *Dwidjas* [1] et *Yoghis* [2] véritabl
Tchêlas et *Shabêrons* [3] sont presque seuls sur la pén
sule, tout à fait exempts de cette lèpre morale;
nous sortons de la caste sacerdotale, à peine quelqu
Rajahs et l'élite des *Xchatryas* [4] font-ils exception

Chez les anciens Hébreux, la Magie noire se bor
à l'évocation des spectres de la lumière négativ
Aôbôth, אובות, si sévèrement proscrite par Moï
Les raffinements de la sorcellerie ne s'introduisent
Israël que relativement tard.

[1] Deux fois nés.

[2] Unis en Dieu.

[3] *Shabêrons*, moines bouddhistes des couvents thibétains; *Tchêlas*, disciples de la Science occulte. On en compte assez dans l'Inde proprement dite.

[4] *Rajahs*, princes hindous; — *Xchatryas*, nobles de la c guerrière.

[5] Recommandons à ce propos un livre très ancien et fort p connu, dont les documents, cueillis au jour le jour dans l'Ind furent groupés et mis en lumière par un voyageur du XVII[e] siècl missionnaire protestant, Abraham Rogerius, « qui a faict sa ré dence l'espace de dix années sur les costes du Choromandel, et a païs circonuoisins » : *La porte ouuerte pour paruenir à la co noissance du Paganisme caché*, traduit en français par Th. Gruë (Amsterdam, Jean Schipper, 1670, 1 vol. in-4, frontispice gravures très curieuses). Le lecteur y trouvera de précieux doc ments, souvenirs peut-être un peu mêlés de mirage, mais doués la rare et pénétrante saveur qui est propre aux impressions vierge absolument sincères et naïves. On *sent* ce livre écrit d'après l enquêtes journalières d'un observateur *neuf*, ignorant des phi losophies orientales, comme tous ceux de son temps, mais scrupu leux à raconter les choses vues, sans prétention au bel esprit, et c qui vaut peut-être mieux encore, sans parti pris d'école. Il y e est traité fort au long des superstitions de l'Inde et des maléfice qui s'y exercent.

Mais les Finnois et les Accadiens se révèlent moins novices aux opérations criminelles, et François Lenormant nous signale sur la nécromancie d'Accad mille détails caractéristiques : on peut voir, dans les nombreux monuments qu'il commente, le théurge très nettement distingué du sorcier, que l'on flétrit du nom d'*homme méchant*. Les maléfices s'appellent l'*œuvre;* les incantations, *la parole ;* les philtres, *la chose mortelle* [1].

Nous ne mentionnerons que pour mémoire l'existence des magiciens du Mal, dans les autres contrées de l'Orient. Ce n'est point qu'ils soient rares ou que leur influence y soit nulle; mais à part Ceylan, où le Sçîvaïsme dégénéré en sorcellerie (c'est le cas de tous les cultes morts) fait une rude guerre au Bouddhisme triomphant comme religion, les sorciers orientaux manquent de caractéristiques ; ils semblent tous façonnés sur le même patron.

Il est d'ailleurs un malentendu qu'on ne saurait éclaircir d'une plume trop précise, une confusion coutumière à tous les historiens des mœurs orientales et que les narrateurs de voyages — missionnaires ou explorateurs officiels — semblent prendre à tâche de perpétuer. Sur ce point délicat, ils amoncellent à l'envi de compendieuses ténèbres. Qu'il s'agisse de

[1] On ne faisait guère alors de différence entre le *philtre* et le *poison*.

Voir *La Magie chez les Chaldéens* (1874), *La Divination chez les Chaldéens* (1875). 2 vol. in-8, Maisonneuve, éditeur.

récits contemporains ou de documents sur l'époque la plus reculée, historien ou narrateur parle volontiers de magie ; mais il désigne d'un même substantif et enveloppe d'une même épithète le théurge initié des sanctuaires et le nécromant de bas étage dont l'art, prostitué à des œuvres criminelles et sombres, ne répugne pas non plus aux procédés du plus vulgaire escamotage.

Or, la Magie Noire a pour premiers caractères d'être *furtive* et *antisacerdotale*, et les rites les plus suspects ne sauraient justifier l'appellation de sorcellerie, lorsqu'ils sont célébrés au grand jour, par les prêtres d'une religion quelconque, devant les fidèles assemblés.

On peut trouver pourtant des circonstances atténuantes à la méprise des ethnographes. — Ces écrivains ne remontent guère au-delà des temps dits historiques, alors que les multiples débris de l'antique synthèse religieuse se morcelant de plus en plus, le Polythéisme incompris de ses sectateurs et de ses prêtres même, dérobait à leurs propres yeux le tabernacle catholique de l'Unité. Il est incontestable qu'alors — surtout à l'entour des autels consacrés à des dieux d'ordre analytique et particulier — le culte public consistait en mille cérémonies dont le caractère peut, à bon droit, paraître ténébreux. Les sacrifices humains, pour prendre un exemple significatif, étaient presque universellement consacrés et légitimés par un symbolisme sacerdotal, déjà matérialisé de longue date, et que des prêtres dépravés ou

vénaux se chargeaient de maintenir toujours au niveau de leurs passions et de leurs convoitises — en un mot de leurs intérêts, grands ou petits.

Dès longtemps disloquée par le schisme, l'hérésie et les dissensions politiques, la confédération théocratique du Bélier avait cessé d'être; à peine quelques contrées fragmentaires de ce vaste empire religieux restaient fidèles à l'enseignement intégral, comme au culte traditionnel. — Elles s'opposaient encore, pétrifiées dans leur immuable orthodoxie, à la marée montante d'iniquités et de corruption, soulevée à flots toujours plus menaçants autour d'elle. Mais partout ailleurs, de récentes autocraties, assez discordantes pour s'être attribué chacune des lois, des mœurs et des rites nouveaux, s'accordaient du moins pour introduire dans leurs usages publics, et revêtir de la sanction religieuse, le principe abominable du sang humain répandu par l'homme, en faveur de la divinité.

Réellement mais obscurément révélateur d'une décadence profonde dans l'Esotérisme (en vain monopolisé par les sanctuaires schismatiques), ce rite impur et sacrilège manifestait le Grand Arcane désormais incompris dans un de ses plus sublimes corollaires: l'ineffable identité du *Grand Adam* et du *Verbe divin*, ou, si l'on veut, la Synthèse hominale en Dieu, de qui l'Homme Universel [1] est la première extériora-

[1] Nous envisageons ici, bien entendu, l'*Homme universel* comme n'étant autre que le *Règne hominal*, conçu dans son principe d'universalité transcendante.

tion, le premier développement d'ordre purement intelligible.

Donc, si nous entrons en plein Cycle d'Assoûr, à cette époque maudite dont le Taureau du Zodiaque redevient l'emblème antisocial après avoir été, tant de siècles auparavant, l'hiéroglyphe astronomique du *Cycle de Bharat*[1], nous trouvons le sacrifice humain sacerdotalement intronisé sous tous les climats.

De l'Inde, où Khali et Shîva revendiquent encore aujourd'hui leur tribut sanglant, jusqu'aux divers États phéniciens, où les entrailles des Rutrem monstrueux et des gigantesques Moloch engloutissaient à date fixe des fournées de victimes humaines; jusqu'en Celtide où les druidesses de Thor et de Teutad accumulaient sur le dolmen mystique des hécatombes de héros; — et chez les peuples gréco-latins: depuis Hellas immolant Iphigénie et payant en redevance annuelle à la bestialité crétoise, la fleur des éphèbes et des vierges d'Athènes; jusqu'à la Rome césarienne, faisant tomber sous le couteau sacré les prisonniers gaulois, ce ne sont que des ruisseaux de sang humain sur les autels des nations.

Israël ne se dérobe point à cette coutume d'iniquité et, comme le note malicieusement l'auteur de la *Science des Esprits*[2], « le Dieu des Juifs avait soif du sang des rois, et Josué lui offrait des hécatombes

[1] Ouverture du *Cycle de Bharat:* 107 siècles à dater du nôtre, selon les révélations de l'infaillible chronologie brahmanique.

[2] Par Eliphas Lévi, 1 vol. in-8, Paris, 1865.

" Et il le coupa devant le Seigneur à Gal
I Rois - Chap. XV. verset 33
Traduction Lem.

de monarques vaincus. Jephté sacrifiait sa fille et Samuel coupait en morceaux le roi Agag sur la pierre sacrée de Galgal... (page 218). Moloch ne différait de Jéhovah que par défaut d'orthodoxie, et le Dieu de Jephté avait des mystères semblables à ceux de Bélus (page 222) ». — Nous ajouterons, sans avoir le mauvais goût d'y trop insister, que les autodafé de la Sainte Inquisition romaine n'étaient pas sans offrir quelques traits de ressemblance avec l'idole des Carthaginois, dont les entrailles d'airain rougi avaient toujours faim de chair et soif de sang.

Mais, pour en revenir aux anciens cultes, gardons-nous de détailler ici des pratiques *sacerdotales* par essence, donc aucunement suspectes de sorcellerie. On a pu remarquer d'ailleurs, au chapitre précédent (*le Diable*), l'esquisse de ces sombres divinités ; car si l'homme qui, du consentement des peuples égarés, sacrifie son semblable sur l'autel d'une idole, est un prêtre et non pas un sorcier, — il faut voir en revanche dans ces idoles, en l'honneur desquelles tout ce sang était religieusement versé, de véritables incarnations du spectre vague et terrible qu'on est convenu d'appeler Satan.

L'on aurait tort, au demeurant, de croire qu'en ces siècles où les religions de plein jour avaient des rites si voisins de la nécromancie, les nécromans chômassent davantage. Entre le sanctuaire aux candelabres d'or et la cave voûtée aux cierges noirs, l'an-

tagonisme est constant ; hiérophantes et sorciers mettaient toujours de l'hostilité dans le mutuel accomplissement d'œuvres souvent fraternelles.

En Grèce, les Goëtes tiennent boutique de drogues enchantées. Tel philtre inspire l'amour, tel autre procure la mort ; tant il est vrai qu'un rapport mystérieux lie étroitement ces deux divinités farouches, médiatrices souveraines l'une et l'autre entre le Relatif et l'Absolu, le fini et l'infini — entre l'homme et Dieu !... Mille superstitions, d'origine asiatique et nommément phrygienne, se sont acclimatées sous le beau ciel d'Hellas. Les Ophiogènes de l'Hellespont semblent avoir hérité de quelque Orphée infernal et appris à son école l'art de charmer les bêtes les plus répugnantes et les plus redoutées : crapauds et vipères, aspics et tards.

La poésie elle-même subit la contagion : Erato se fait sorcière. *Charme* ne vient-il pas de *Carmen ;* — *Incanter*, de *Cantus?*... Or l'incantation des femmes de Thessalie, habiles à mêler, en l'honneur de la triple Hécate, les sucs perfides et les paroles empoisonnées, est devenue légendaire :

Néfastes végétaux au port majestueux,
Vos graines ont germé par une nuit maudite,
Sous l'œil d'un astre fauve, hostile et monstrueux.

Vos noms même, suspects au Sage qui médite,
Furent bannis du Verbe, en ces temps anciens
Où savoir vos vertus était chose interdite.

Des Sagas de Colchide et des Egyptiens
Déterraient, sous l'horreur de la Lune sanglante,
Votre racine, chère aux seuls magiciens,

Qui, mariant la sève acerbe d'une plante
Avec la lymphe morte extraite des os blancs,
Sous l'incantation modulée à voix lente,

Distillaient, vers minuit, ces philtres accablants,
Par quoi la chasteté des vierges de la Grèce
Tombait, livrant à nu le trésor de leurs flancs[1].....

Chacun sait les légendes de l'Ionie: quelles métamorphoses merveilleuses s'accomplissaient à la voix des magiciennes, et comment leurs poèmes — pour emprunter le langage de M. Rollinat — *fantômatisaient* la Nature entière. Les lampes mystiques s'allumaient aux coins des triangles, dans les lieux de sépulture ; alors sortaient des tombeaux de pâles légions de spectres, revêtant un corps d'emprunt pour semer l'épouvante. Les *Vampires* (aujourd'hui *Broucolaques*) s'allaient tapir dans les alcôves, pour sucer, minuit sonnant, le sang et la force des humains — *sanguinem et robur*... Enfin, ce serait une erreur de penser qu'au moyen âge revient l'invention du *Loup-garou*. La *Lycanthropie* était alors aussi commune et peut-être plus redoutée qu'au XVe siècle de notre ère.

La *Nécromancie*, comme ses sœurs la *Lycanthropie* et l'*Erraticité vampirique*, se rattache au culte de la sanglante Hécate. Une ancienne tradition hellénique veut que les spectres, pour apparaître, empruntent une enveloppe fluidique — ou corps phosphorescent — à la substance même des rayons lunaires. Citons, à ce propos, un texte entier de conjuration

[1] *Rosa Mystica*, par Stanislas de Guaita. Paris, Lemerre, 1885, in-12, page 101.

évocatoire, rapportée d'Origène (*Philosophumena*, page 72) et qu'on peut traduire ainsi :

« *Viens, ô triple Bombo, Déesse infernale, et terrestre, et céleste ; déesse des chemins et des carrefours ! Ennemie noctambule de la lumière et qui cependant nous apportes la lumière, amie et compagne de la Nuit !... Errante parmi les ombres et les sépulcres, tu te plais aux longs abois des chiens et à la vapeur du sang répandu. Tu désires le sang, et apportes aux mortels l'épouvante... O Gorgo ! Mormo ! Lune multiforme, favorise d'un rayon propice un sacrifice offert en ton honneur !* »

Pour ce qui est du sacrifice en lui-même, demandez à Théocrite de quelles crapuleuses cérémonies les sagas étaient coutumières : le Sabbat lui-même, l'immonde Sabbat du moyen âge n'atteint pas à ce niveau d'horreurs.

Horace est à Rome l'écho de Théocrite, et de Grèce en Italie les rites varient peu ; le peintre latin soulève également le dégoût par l'intensité de ses peintures. Mais, pour que la nausée s'éteigne dans un éclat de rire, il faut lire Lucien : de quelles lanières il cingle cette hideuse canaille, ingénieux à faire trébucher l'horrible dans l'ornière du ridicule ! (Lucien, *le Faux Prophète*).

C'est surtout sur le déclin de la grande République, alors que les compétitions sanglantes de la dictature laissaient présager le prochain établissement des Césars, que les sorciers de tout acabit prirent pied à Rome et dans les provinces. Les cliquetis d'armes de

la guerre civile sonnaient le glas de la liberté, l'heure de la licence était venue. On vit éclore toute une génération spontanée des larves du faux Occultisme. Jeteurs de sorts, diseurs de bonne aventure, Phrygiens faisant négoce clandestin de philtres, de charmes et d'amulettes ; faux astrologues, soi-disant Chaldéens qu'on jugeait versés dans le tréfonds de toutes les connaissances secrètes et prohibées : la lie des peuples avait envahi la grande cité en fermentation. A défaut de science et de moralité, ces charlatans, qui ne manquaient pas d'audace, faisaient une rude concurrence aux augures, flamines et autres aruspices ; le peuple penchait aux momeries, déjà désenchanté de la religion des ancêtres — et les vainqueurs policés du monde accueillaient avec faveur les plus dégradantes superstitions des barbares vaincus.

Mais la vogue allait de préférence aux devins, aux astrologues : on vit des citoyens acquérir à prix d'or et consulter dans le plus grand mystère quelques recueils d'énigmes, qu'ils s'obstinaient à regarder comme d'authentiques et inappréciables copies de ces fameux rouleaux que la sybille de Cumes avait brûlés, dit la légende, en présence de Tarquin et de son attitude dédaigneuse.

La Magie devient empoisonneuse à Rome avec Locuste, comme en Colchide et en Thessalie, avec Médée. La mort de Britannicus, scrupuleusement relatée par Tacite jusqu'en ses moindres détails, atteste la connaissance et l'emploi, sous le règne de

Néron, de toxiques dont nous ne possédons plus la formule. Le fait du jeune prince foudroyé dès que la coupe eut touché ses lèvres, fit songer la plupart des scholiastes à l'*Acide prussique*, le seul[1] des poisons connus à cette heure, dont l'action sur l'organisme soit assez immédiate pour expliquer la très précise version des contemporains.

Mais cette hypothèse nous apparaît elle-même dénuée de fondement. — L'on se souvient que l'empereur, par une perfidie vraiment exquise et bien propre à détourner le soupçon, voulut qu'un esclave goûtât le premier au breuvage qu'il destinait à sa victime. Mais Britannicus se récria, tant la boisson lui parut brûlante et, sans défiance, y versa de l'eau froide. Chose prévue : seule, l'eau froide était empoisonnée... C'est ainsi la que mort se glissa — furtivement, si l'on peut dire — dans la coupe de l'hôte impérial.

Or, l'acide cyanhydrique (ou prussique) est aussi volatil que l'éther. Mêlé à un liquide presque en ébullition, il se fût aussitôt dégagé en torrents d'âcres vapeurs ; et non seulement Britannicus eût chancelé, suffoqué du coup, sans avoir pu lever la coupe à hauteur de ses lèvres ; mais l'asphyxie aurait encore terrassé l'échanson lui-même, et peut-être les voisins immédiats du prince. En tout cas, une subtile et pénétrante odeur d'amande amère, envahissant toute la salle,

[1] Toutes les substances susceptibles *à la rigueur* d'avoir produit une mort aussi rapide,— *Nicotine, Conicine, Azotite d'Amyle* — sont également volatiles, les deux dernières surtout, et douées toutes trois d'une odeur aussi forte que révélatrice.

eût révélé sur-le-champ, en incommodant les convives, la nature du liquide versé. Qu'on se reporte aux récits de Tacite, de Suétone; rien de pareil n'eut lieu.

Qu'en conclure? Est-ce à dire que Locuste possédât le secret de toxiques inconnus à la science de nos jours?... Ou le breuvage qu'elle sut préparer était-il *plus* ou *moins* qu'un *poison*, dans la moderne acception du vocable?.....

L'école théurgique des néo-platoniciens, fondée à Alexandrie, appartient par tout un côté à l'histoire de la Haute Magie. Elle verse néanmoins dans certaines pratiques plus que suspectes, et c'est sans injustice qu'on lui a reproché souvent, malgré sa science, des tendances entachées d'une évidente superstition.

Ce même grief s'applique plus équitablement encore aux diverses écoles de gnose, même les moins excentriques; nées dès le berceau du christianisme, ces sectes, sous prétexte d'une protestation de l'*esprit* contre la *lettre morte*, réalisèrent l'*Antechrist* [1] dans

[1] *Spiritus qui solvit Christum*... nous connaissons déjà cette définition profonde de l'Antechrist: c'est l'esprit de sectarisme, d'intolérance, de division...

Il est bien entendu qu'il ne saurait être question ici des gnostiques orthodoxes: saint Irénée, saint Denis l'Aréopagite, saint Clément d'Alexandrie, Synésius, etc.

Quant à certains gnostiques dissidents, tels que Marcion et Valentin, nous les blâmons comme sectaires, se mettant d'eux-mêmes en dehors de l'unité; mais nous ne saurions méconnaître la Science de ces ésotériciens, qui rayonne encore, bien que mêlée d'erreurs, sous le voile malheureusement *éclectique* et par conséquent bâtard

l'Eglise, en y déterminant le schisme. Ce point de vue capital une fois mis de côté, il n'est guère déniable encore que plusieurs de ces communautés dissidentes s'adonnèrent presque aussitôt aux plus noires pratiques de la Goëtie.

Simon le Magicien (l'homme au sac à prestiges, mais aussi, comme la plupart de ceux que nous allons citer, Simon, le terrible manipulateur des forces astrales), poursuit dans l'apothéose d'Hélène, sa concubine (incarnation de Séléné ou de la Lune), la réhabilitation de l'abrutissement et de la débauche.

Le nègre Montanus fait de son corps d'eunuque un véritable trépied, où, sybilles de l'hystérie, Maximille et Priscille, *ses Colombes*, balbutiant des mots sans suite, se tordent en proie à toutes les frénésies d'un irréalisable amour.

Marcion (le plus coupable peut-être, à coup sûr le plus savant) fonde la secte des *Ophites*. Non content de porter une main mauvaise, une main sciemment sacrilège, sur l'un des inviolables voiles kabbalistiques, il matérialise encore la plus formidable et la plus occulte des manifestations de la magie cérémonielle, jusqu'à synthétiser — au cas présent, c'est confondre — les notions secrètes de l'*Agathodèmon* et du *Cacodèmon* sous la forme dès lors équivoque d'un ser-

de leur symbolisme. — On peut en dire autant de Manès lui-même : tout en combattant de toutes nos forces sa doctrine (surtout erronée en somme dans la mauvaise acception qui devait fatalement en être faite), nous saluons volontiers en lui un beau génie dévoyé.

pent ; enfin (abominable parodie !) il fait de l'ὄφις sacré l'instrument physique des plus détestables mystères !...

Ailleurs, le diacre Marcos, ordonnant prophétesses et prêtresses du Christ des jeunes filles du même coup déflorées et consacrées par lui, les fait monter à l'autel toutes nues et palpitantes au souffle de sa bouche : car c'est d'un souffle impur qu'il a su allumer en elles les flammes — souvent jumelles, hélas ! — du *vaticinium* magnétique et de dévergondage absolu.

Tous ont prostitué la Sainte Magie au Mal, quelques-uns avec une puissance de perversité consciente, véritablement infernale... Et ce sont là autant d'exemples pris au hasard, et qui suffiront à faire entrevoir les abîmes de honte et de folie, où l'exaltation d'un mysticisme *presque toujours ascétique au début*, fait rouler des natures ardentes et généreuses, nées pour le combat de la vie : on a voulu nier la Chair, ou mieux la *spiritualiser* en la mâtant sous la compression de l'Esprit ; mais c'est l'Esprit qui descend de son extase pour venir polluer la Chair !...

Ah ! quelles révélations nous aurons à faire, au chapitre VI, sur un grand nombre de faits similaires, dont l'authenticité ne saurait être mise en doute ! Nous offrirons au lecteur une gerbe de turpitudes contemporaines, issues d'un mysticisme fou d'orgueil et de délire ; car où l'orgueil sème dans la déraison, c'est toujours Satan qui récolte dans la honte.

C'est alors que le mot célèbre de Pascal nous reviendra en mémoire : — « L'homme n'est ni ange, ni bête, et qui veut faire l'ange, fait la bête. »

Nous l'avons dit ailleurs [1] : toutes les hérésies des premiers siècles sont empreintes d'un vernis de la plus noire goëtie ; tous les hérésiarques sont des sorciers. En voici la raison profonde : protestataires de l'*Esprit*, contre la *Lettre* formulée par l'Eglise enseignante, ils veulent se faire les mages du dogme primitif, révélé dans son ésotérisme, bien ou mal compris par eux. Mais ils oublient qu'en provoquant un schisme, ils ont agi en anarchistes, et que leur œuvre se trouve, de ce fait, viciée dans son principe et stérilisée dans son germe.

Quand on se propose de guérir un malade, il ne faut point amputer d'abord, sous prétexte de le préserver de la contagion, le seul membre que la maladie n'ait pas encore atteint : car le corps malade, même privé d'un membre, peut guérir, se cicatriser et vivre ; tandis que le membre sain séparé du corps se décompose et meurt. — De même, si l'on aspire à réformer l'Eglise, il faut avant toutes choses rester dans l'Eglise ; c'est Elle l'entité vivante et le principe même de l'Unité.

Voilà ce que ne purent comprendre les *protestants* de la première heure. Leur ambition fut de se faire les pontifes d'un culte rénové : le mauvais lot leur échut seul, de grossir le nombre des sectes maudites [2].

Tandis que les luttes de l'Arianisme ensanglantaient

---

[1] *Au Seuil du Mystère*, 2e éd., p. 44.

[2] Sans examiner l'œuvre et la doctrine de ces sectaires, on peut les dire marqués *a priori* d'au moins un des caractères où l'on reconnaît les sorciers : ils portent tous l'estampille antisacerdotale.

l'Europe, le Manichéisme — réédition chrétienne du dogme antagoniste des Perses, tel que la vision moins nette du second Zoroastre l'avait défiguré — affirmait (comme nous l'avons exposé dans le précédent chapitre) l'égalité d'origine et de puissance des deux principes : le Bien et le Mal, le Verbe divin et le Verbe diabolique, le Christ et l'Antechrist [1].

Méconnaître le caractère relatif et transitoire du Mal, c'était élever au Mauvais Principe divinisé un temple et un autel de ténèbres — véritable point de ralliement pour tous les adorateurs du démon. C'était recruter d'avance et jusque dans les âges futurs, tous les faux mystiques et tous les sorciers.

Nous n'en finirions pas, à poursuivre cette hérésie trompeuse et fugitive dans toutes ses modalités : l'essence de ses mystères se révélera d'elle-même, quand nous étudierons les rites et les cérémonies du Sabbat. Nous n'hésitons pas à maintenir cette allégation, pour injurieuse et paradoxale qu'elle puisse paraître. Albigeois, Cathares, Vaudois, trembleurs des Cévennes et sorciers du pays de Labourt, sont autant de sectes manichéennes à peine déguisées ; et le procès des Templiers manichéens [2] éclairera pour nous d'un jour nouveau le caractère infernal et dualistique de cette monstrueuse hérésie.

Nous ne saurions traquer non plus la personnalité

---

[1] Pour plus de détail, voir au chapitre I les pages 58 à 64.

[2] Chapitre IV : *La justice des hommes.*

fuyante du sorcier sous ces déguisements, à travers l'histoire du moyen âge et des temps modernes. Même tracée *currente calamo*, une pareille monographie ferait double emploi : en signalant, au chapitre IV, quelques-uns des plus fameux procès, dont l'invariable issue laisse à toutes les pages de nos annales chrétiennes autant de taches de sang, il nous sera loisible de distinguer à des traits caractéristiques le vrai sorcier du faux.

L'appellation de *faux sorcier*, dont pourrait s'étonner le lecteur, se justifie d'elle-même, quand on songe que tous les grands hommes, pour peu qu'ils ne se résignassent pas, devant le public, au bonnet d'âne du *doctor scholasticus*, étaient fatalement accusés de maléfice et d'hérésie ! Du même coup, ils risquaient la prison, la torture, le bûcher...

Toute supériorité récalcitrante se voyait timbrée de la fatale étiquette, non seulement au regard des clercs et de leur envieuse médiocratie, mais encore au tribunal de l'opinion laïque.

A tous seigneurs, tout honneur : Albert le Grand, Trithème, Agrippa valent d'être cités en première ligne. — C'étaient des mages ; comment n'en eût-on pas fait des sorciers ?... Saint Thomas d'Aquin lui-même, l'*Ange de l'École !* ne peut échapper au soupçon de sorcellerie, pas plus que son contemporain, le moine Raymond Lulle de Palma, — le *docteur très illuminé*.

En humeur d'universelle méfiance, les monomanes de la démonologie n'épargnèrent pas même le trône pon-

tifical. Il faut croire que les papes Sylvestre II et Grégoire VII passaient encore au XVIIe siècle pour des suppôts de Béelzebuth, puisque le savant Gabriel Naudé plaide leur innocence, dans l'excellent et courageux livre qu'il publia en 1625 : *Apologie pour tous les grands hommes qui ont esté accusez de magie*[1]. Encore est-il aigrement repris de son scepticisme par le capucin *Jacques d'Autun* (de son vrai nom, sieur de Chevannes), l'auteur d'un inepte in-4°, de plus de mille pages, qui a pour titre : l'*Incrédulité sçauante et la crédulité ignorante au suiet des magiciens et des sorciers*[2].

Rien n'est plus bouffon que les accusations portées contre tous les génies par les maniaques entêtés de surnaturel — accusations dont s'indigne l'honnête Naudé. Nous en citerons deux exemples.

Sur *Cornéille Agrippa :* — Delrio rapporte « qu'estant à Louuain, comme le diable eut estranglé l'vn de ses pensionnaires, il luy commanda d'entrer dedans son corps et le faire marcher 7 ou 8 tours deuant la place publique auparauant que de le quitter, afin qu'il ne fust mis en peine et soupçonné de sa mort quand tout le peuple l'auroit iugée subite et naturelle. A quoy se r'apporte pareillement ce que Paul Ioue dit en ses Eloges, qu'il mourut fort pauure et abandonné de tout le monde dans la ville de Lyon, et que touché de repentance, il donna congé à vn grand chien noir

[1] Paris, 1625, in-8.
[2] Lyon, 1674, in-4.

qui l'auoit suiui tout le temps de sa vie, luy ostant vn collier plein d'images et figures magiques, et luy disant tout en cholere, *Abi perdita bestia*, *quæ me totum perdidisti ;* en suitte de quoy, ledit chien s'alla precipiter dedans la Saone, et ne fust depuis ny veu ny rencontré [1]. »

Sur *Saint Thomas d'Aquin :* — Naudé se chagrine d'entendre attribuer à ce Père de l'Église le mauvais grimoire *de Essentiis Essentiarum*, où l'on dit qu'Abel renferma dans une pierre un traité d'astrologie ! Hermès, après le déluge, venant à briser la pierre, en tira ce livre « auquel estoit enseigné l'art de faire des images soubs certaines planetes et constellations : et pour luy, comme il estoit incommodé en ses estudes par le grand bruit des cheuaux qui passoient tous les iours deuant sa fenestre pour aller boire, il en fit vne d'vn cheval, suiuant les regles dudit liure, laquelle estant mise en la ruë 2. ou 3. pieds dans terre, les Palfreniers furent en apres contraincts de chercher un autre chemin, n'estant plus en

[1] Naudé, *Apologie* (édition de Paris, Besongne, 1669, pet. in-12, page 305). N'ayant sous les yeux que cette édition de Paris, 1669, c'est constamment sa pagination que j'indique.

Bodin rapporte la même anecdote, mais avec une variante : — « Le chien noir d'Agrippa, qu'il appeloit Mõsieur, si tost qu'Agrippa fut mort en l'hospital de Grenoble, s'alla ietter en la riuiere deuant tout le monde et depuis ne fust iamais veu (*Refutation des opinions de Iean Vvier*, supplément à la *Demonomanie des Sorciers*, Paris, 1587, in-4, page 241). » — Ainsi Jove et Bodin sont bien d'accord sur le prodige du suicide de ce pauvre chien ; mais ils ne peuvent s'entendre sur la ville où mourut Agrippa : l'un tient pour Lyon, l'autre pour Grenoble... Cela est bien caractéristique !

leur puissance de faire passer aucun cheual par cet endroit [1]. »

Ces légendes montrent d'abondant quelle rage sévissait alors — véritable épidémie morale — de voir partout des magiciens.

On en racontait bien d'autres sur Agrippa ; nous n'encombrerons pas ces pages d'un fatras pareil. Écoutons plutôt Naudé : après avoir rappelé nombre de particularités à la louange de celui qu'on flétrissait alors du nom d'*archisorcier*, notamment « qu'il fut choisi par le cardinal de Sainte-Croix pour l'assister au Concile... que le Pape luy escriuit vne lettre pour l'exhorter à poursuiure à bien faire, comme il auoit commencé ; que le Cardinal de Lorraine voulut estre parrain de l'vn de ses fils en France... etc... et finalement qu'il fut amy singulier de quatre cardinaux, cinq Euesques et de tous les hommes doctes de son temps..... que Paule Ioue l'appelle *portentosum ingenium*, que Iacques Gohory le met *inter clarissima sui sæculi lumina;* que Lud Vvigius le nomme *Venerandum Dominum Agrippam, litterarumque omnium miraculum et amorem bonorum*, etc... [2] » ; Gabriel Naudé, qui ne manque pas de logique, « demanderoit volontiers à Delrio... pourquoy le iugement du Pape, l'hautorité de tant de Cardinaux et d'Euesques, la faueur de deux Empereurs et autant de Roys, ne

---

[1] *Apologie*, page 350.
[2] Naudé, *Apologie pour les grands hommes*, etc., page 294.

sont des preuues aussi bonnes et legitimes pour d
monstrer son innocence...[1] »

Toutes ces citations n'ont d'autre but que de fai
toucher au lecteur, par quelles accusations on essay
alors de ternir, et par quels arguments on s'efforç
de défendre la mémoire d'un savant tel qu'Henry Co
neille Agrippa..... Et ces choses se débattaient à
fin du XVII[e] siècle !

Un dernier trait, bien propre à révéler l'état d
esprits vers cette époque : « Nicolas Remigius, ju
criminel en Lorraine, qui fit brûler vives huit cen
femmes, voyait de la magie partout : c'était son id
fixe, sa folie. Il voulait prêcher une croisade contre l
sorciers, dont il voyait l'Europe remplie. Désespé
de n'être pas cru sur parole quand il affirmait q
presque tout le monde était coupable de magie,
finit par se dénoncer lui-même et fut brûlé sur s
propres aveux[2]. »

De tels faits peuvent passer pour typiques ; le
éloquence répugne à tout commentaire. S'il en fa
croire Ferdinand Denis[3], compilateur intelligent
tous les chroniqueurs anciens, on comptait à Pari
sous le règne de Charles IX, plus de trente mi
sorciers.

Pour être impartial (et même en faisant une lar
part à l'exagération des contemporains, motivée par

---

[1] *Ibid.*, page 296.
[2] Eliphas Lévi, *Rituel de la Haute Magie*, page 290.
[3] *Tableau historique et philosophique des Sciences occult* Paris, 1842, in-32, page 159.

commune manie de voir partout des légats de l'enfer), il faut bien convenir d'une chose : les sorciers *pullulaient* alors et l'on conçoit l'affolement du populaire ; il n'est pas jusqu'à l'aveuglement des magistrats dont on ne se rende compte en le déplorant. Car — nous ne saurions trop le répéter — la sorcellerie n'est pas un vain mot ; les maléfices, les envoûtements, les sorts ont eu de tous temps et ont encore une réalité formidable... Qu'on ait abusé de l'accusation de magie noire, ce n'est pas douteux et nous venons d'en produire d'étonnants exemples ; mais vraiment est-ce un motif plausible pour affirmer que la sorcellerie n'est *jamais* qu'un rêve; les enchanteurs, *tous* de misérables jongleurs sans puissance ; les *maléficiés*, *toujours* de pauvres victimes de leur imagination malade ?

A l'aveugle qui soutiendrait une pareille thèse, la Science moderne — oui, la Science même des Universités — viendrait infliger des démentis quotidiens. Sans invoquer ici l'indéniable réalité de phénomènes occultes dont les docteurs du spiritisme seraient épouvantés (eux qui prétendent ne s'étonner de rien !), je prie le public incrédule de se reporter simplement aux expériences des docteurs Liébeault, Bernheim, Beaunis, Charcot, Luys et autres coryphées de l'enseignement universitaire.

Je le déclare sans ambages : — Quiconque, ayant pris connaissance des faits scientifiquement enregistrés par ces maîtres de l'hypnotisme, et réfléchi quelque peu sur l'essence de ces phénomènes, nie encore la

possibilité du sortilège, celui-là manque à mes yeu de bon sens ou de bonne foi... C'est ce que j'espère prouver en temps et lieu ; mais ici pareille discussion serait un hors-d'œuvre.

Je rentre dans mon sujet et me trouve en présence du sorcier, tel que l'ont connu nos pères du XIIe au XVIIIe siècle. Celui-là est le type moyen, vraiment classique : il me tardait d'en venir à lui.

Michelet, dans son étonnante monographie[1], l'a sacrifié d'un bout à l'autre à la sorcière : « Pour un sorcier (dit-il), dix mille sorcières. » — Ah ! c'es un peu exagéré[2]. La statistique des condamnation judiciaires dirait autre chose. Là, comme partout, Michelet brutalise un peu les faits pour les faire entre de force dans sa thèse, toujours préconçue, fort éloquemment plaidée d'ailleurs. Quoi qu'il en soit, l parti pris, évident à toutes les pages, nuit beaucou à la vraisemblance, parfois même à l'intérêt des se tableaux ; — et s'il a fait, en somme, une œuvre admirable, c'est que toute peinture, même illusoire, s transfigure au souffle de la poésie sauvage qui est e lui.

Sorcières ou sorciers, qu'importe, au demeurant — La question se pose en ces termes : qu'est-ce qu *le sorcier*, mâle ou femelle ?

Jugeons l'arbre à ses fruits.

---

[1] *La Sorcière.* Paris, Hetzel, 1862, in-12.

[2] Que les sorcières fussent en plus grand nombre que les sorcier c'est certain. La proportion seule est inexacte.

Il serait facile, sans doute, de transcrire les longues et confuses descriptions de Bodin, ou de tout autre démonographe ; mais nous estimons que le meilleur moyen de faire connaître le sorcier, est de le mettre en scène, dans l'exercice de ses tristes fonctions, sur le terrain du *sabbat légendaire*.

En offrant au lecteur un crayon du sabbat, nous allons permettre à son imagination de faire revivre ces fous dans le cadre fantastique où s'exerça leur folie... Car il importe de le bien noter, tous les incroyables récits dont on va faire en quelque sorte un résumé-synthèse sont sortis de la bouche même des prévenus poursuivis pour crime de sorcellerie ; ils sont pris sur le vif de leurs aveux souvent spontanés et non pas toujours extorqués par la question. Bien plus, ils savaient d'avance, les inculpés, que de tels aveux les vouaient à une mort inéluctable, les condamnaient, sans rémission possible, au supplice atroce du bûcher[1].

Tous les bois, dit Pythagore, ne conviennent pas pour sculpter un Mercure ; tous les emplacements non plus ne sont pas propres à ce qu'on y fasse revivre ces assemblées hebdomadaires [2] de sorciers et de malins esprits, qu'on a nommées *Sabbats*.

Il est des sites où la mère-nature semble sourire à ses enfants et, par le muet langage des choses, leur

[1] Ils obtenaient quelquefois que le bourreau les étranglât avant de les jeter aux flammes.
[2] Bi-hebdomadaires, suivant quelques auteurs.

parle d'espérance et de bonheur. Il est aussi des lieux arides et ravagés, qui n'inspirent au cœur de l'homme que le désenchantement, la terreur et la folie.....

LE SABBAT

Les familiers de la chasse aux pâquerettes rencontrent souvent sur les collines herbues des bandes circulaires d'un vert plus sombre, où la végétation plus touffue est aussi plus haute de moitié. Très souvent hémicycliques, épanouies parfois en une parfaite circonférence, ces bandes diffèrent de diamètre et de largeur : elles semblent tracées au compas et s'empourprent à l'automne d'un diadème d'oronges et d'autres cryptogames aux vives couleurs.

Une vieille tradition nous affirme que les Fées ont dansé là leur ronde, au clair de lune.....

Et, comme les Fées — innocentes et folâtres déités de la Nature — ne vont jamais sans la baguette de métamorphoses à la main et le sourire de la bienveillance aux lèvres, leur joie exubérante s'épanche autour d'elles en dons merveilleux, et sous leurs pas légers l'herbe croît en abondance, et la nuit s'éclaire aux lueurs phosphorescentes de leur vol argenté.... Elles sont la Vie même, incarnée dans la splendeur des formes féminines ; elles sont l'Amour qui féconde tout d'un rayon de ses doux yeux !

...Mais n'as-tu pas vu, près des ruines décriées que hantent les mauvais esprits, à l'entour des cimetières

délaissés ou sur l'escarpement des falaises croulantes, d'âpres traînées où l'herbe ne pousse jamais, comme si quelque souffle impur avait, en passant là, stérilisé la glèbe?

— Avance : une haleine glacée a couru dans tes cheveux... Prends au long de ces broussailles de sinistre apparence; un instinct infaillible te guide avec des frissons... Laisse à ta gauche la *mare aux sorciers*, cette flaque d'eau croupissant dans un creux et que dissimule une ramée de saulaie au feuillage blêmi. Les traditions naïves du peuple t'en défendent l'approche : ces marécages ombragés de pâles arbustes très bas, ce sont autant de soupiraux d'enfer! — O fées! bonnes fées! vous n'habitez pas là : où donc êtes-vous?

Ne l'as-tu pas senti? — Un fantôme t'a pris la main; c'est lui qui te guide et tu obéis en silence à son étreinte..... Vous remontez la pente abrupte où les buissons roux semblent des spectres accroupis dans les vapeurs du crépuscule.

Un pli de terrain est à franchir encore; te voilà sur la crête : le sentier aboutit à une lande solitaire; l'herbe très rare est jaune par endroits...

Devant toi se dresse un édifice sauvage..... Approche encore, c'est un dolmen : tu vois la pierre gigantesque, où le couteau sacré des druides s'empourprait au sacrifice prescrit, en l'honneur de Thor et de Teutad.

La nuit est tombée tout à fait.

Mais voici qu'un clair sinistre et sanglant frappe

l'antique autel du Moloch de la Celtide. On dirait du sang et c'en est — peut-être !

Allons ! la lune s'est levée toute rouge à l'horizon des bois, au loin ; la scène s'éclaire d'un jour étrange; l'air pèse, fétide et croupissant.....

> Mais, comme un souffle errant de brasier refroidi,
> Dans le val qui revêt une étrange figure,
> Un vent tiède, muet et de mauvais augure
> Bouffe sur l'herbe rare et le buisson roidi [1]...

Maintenant que la lune énorme et qui s'élève avec lenteur éclaire bien la lande, précisant les objets d'abord indistincts... est-ce un sentier, dis-moi, cette bande circulaire et qui contourne le dolmen ?

Ce n'est pas un sentier. L'herbe y est tondue et comme ravagée par une vapeur corrosive, à fleur de sol. *C'est tout le contraire du rond des fées.*

La fécondité, la vie ont disparu.

Quelques minutes encore et la mort va vomir tout les spectres de son empire [2] : ce sont d'indécises larves

---

[1] Maurice ROLLINAT : *Les Névroses*. L'allée des Peupliers.

[2] Nos renseignements sont puisés dans un grand nombre d'auteurs. Citer nos autorités à chaque détail serait chose fastidieuse, insoutenable..... à toute ligne, il faudrait des renvois.

Se reporter de préférence à BOGUET, *Discours exécrable des Sorciers*. Lyon, 1610, in-8. — Nicolas REMIGIUS, *Demonolatria*. Lugduni, 1595, in-4. — BODIN, *Demonomanie*. Paris, 1580, in-4. — LE LOYER, *Histoire des spectres*. Paris, 1605, in-4. — Jacques d'AUTUN, La *Crédulité sçauante*. Lyon, 1674, in-4. — DEL RIO (traduit par DU CHESNE), *Controuerses magiques*. Paris, 1611, petit in-8. — BINSFELDIUS, *De confessionibus maleficorum*, August. Trev..., 1591, in-8. — TAILLEPIED, *Apparition des Esprits*. Paris, 1588, petit in-12. — DOM CALMET, *Esprits et Vampires*.

qui oscillent et se condensent avec peine; crapauds volants, crocodiles dont l'œil flambe et brusquement alterne; dragons aux gueules d'hippopotame, aux ailes de chauves-souris; énormes chats aux pattes molles et incertaines, comme des tentacules de pieuvre... Voici descendre des femmes toutes nues, hurlantes et farouches et échevelées, caracolant sur un balai qui rue et se cabre tour à tour.....

Nous sommes au Sabbat !

. . . .

Une sorcière incante, accroupie au pied du dolmen : une poignée de verges a pris feu dans sa main droite ; elle trempe deux doigts de sa main gauche dans une cruche de grès, entre ses genoux. — *Aye Saraye !* crie-t-elle, *Aye Saraye* [1] *!*... Une lueur point au fond de la cruche, et voici qu'un petit animal s'en échappe, léger, preste, et de la grosseur d'un écureuil : c'est *Maître Léonard.*

La sorcière s'est levée en signe de respect. Léonard, en une seconde, a grandi de deux mètres ; c'est à cette heure un bouc monstrueux aux cornes torses. La vague fluorescence que tout son corps semble exhaler comme une pâle atmosphère se perd en spirales et pue étrangement.

Mille feux follets voltigent çà et là, par la lande.

Paris, 1751, 2 vol. in-12. — Garinet, *Histoire de la Magie*. Paris, 1818, in-8. — Michelet, *La Sorcière*. Paris, 1862, in-12. — Paul Adam, *Être*. Paris, 1888, in-12

[1] Par corruption de l'hébreu אהיה אשר אהיה (*Æhieh asher Æhieh*) : l'Être est l'Être.

Soudain l'un paraît s'élancer, crépite et soudain se fixe entre les cornes du Diable.

Car c'est le Diable, que ce Maître Léonard !...

Des quatre coins de l'horizon l'on voit accourir, des quatre points cardinaux de l'air on voit fondre pêle-mêle sorciers, sorcières et démons. Le ciel se raye au vol des esprits, et sous l'œil enflammé d'Hécate l'air glauque s'enténèbre vaguement ; vaguement la terre s'estompe de mouvantes ombres qui s'entrecroisent.

— *Har ! Har ! Sabbath !...* hurlent les arrivants, pressés en groupe autour du Maître, qui, tour à tour, avec un gracieux empressement, offre à chacun son derrière à baiser. Mais, au lieu des fesses décharnées d'un bouc, c'est un jeune visage d'une merveilleuse beauté — et tout affilié reçoit sur la bouche la caresse de deux lèvres fraîches et vivantes.

Des feux de bruyère et de cyprès s'allument par toute la lande : ils ardent et flamboient, multicolores. De lentes mélodies, qui semblent d'un invisible harmonica, égrènent leurs notes perlées, d'un timbre liquide et d'une ineffable pureté...

Et c'est avec les hurlements des familiers un étrange contraste.

Or, Maître Léonard, après l'hommage de ses féaux, reprend un air ennuyé ; dédaigneusement, il gagne la haute chaire dorée à quoi l'autel druidique sert de piédestal : il domine de là toute l'assemblée.

Par devant, se tient le Maître des cérémonies, son

bâton de commandement à la main. C'est alors que se fait l'appel des noms et la vérification des marques ou stigmates.

Mais voici qu'un mouton noir, aux yeux incandescents, accourt comme l'ouragan des parties du septentrion. Il bêle pour rassurer celle qu'il porte : superbe fille [1] toute nue, à cheval sur sa douce toison. Elle se tourmente fort et pleure... C'est la victime attendue, c'est la *Reine de Sabbat*.

On s'empresse autour d'elle avec toutes les marques d'une impatience respectueuse. Descendue de sa monture et tandis qu'on l'acclame, elle voile sa honte dans le désordre de ses longs cheveux.

Le Maître des cérémonies lève sa baguette d'or avec solennité ; le Diable se dresse et salue la jeune fille ; il descend enfin de sa chaire : la *Messe noire* va commencer.

D'humbles chèvre-pieds ont creusé vers la gauche un trou dans le sol : Léonard s'y rend en grande pompe afin d'uriner le premier. Les principaux de l'assemblée l'imitent. C'est l'eau lustrale pour les aspersions — et qui sert à baptiser la nouvelle venue. Puis les sorcières, y trempant deux doigts de la main gauche, dévotieusement se signent à rebours.

Voici s'ébranler de nouveau la procession. L'on

[1] « Toutes celles que nous avons vues qualifiées du tiltre de Roynes estoient douces de quelque beauté plus singuliere que les aultres » (Pierre de Lancre, *Inconstance des démons*. Paris, Buon, 1612, in-4, page 223).

ramène à l'autel de Teutad la vierge que le Bouc doit initier ; elle y reçoit successivement tous les sacrements de l'enfer.

Cela fait, on l'enduit d'un onguent à base de cantharides et de stramoine : l'ivresse chatouilleuse envahit par degrés son pauvre corps ignorant des spasmes et la voilà maintenant qui se tord, affolée dans sa pudeur par l'automatisme du désir.

A l'*Introït*, Satan prescrit qu'on éloigne les enfants, trop jeunes pour prendre part au grand mystère — au grand sacrilège de l'universelle communion d'amour. Ils descendent vers les *mares au Diable*, de blanches gaulettes à la main, pour y faire paître la troupe d'innombrables crapauds, tous baptisés et vêtus de velours vert ou de soie écarlate, avec une sonnette au col.

Entre eux et la Grande assemblée, les *lutins de l'Aër* tissent une nuée épaisse, et Léonard procède au *Sacre* de la nouvelle venue.

Renversée sur l'autel, épeurée et toute pantelante, elle reçoit l'âpre baiser du dieu. C'est un déchirement affreux, la brûlure d'un pal de fer rouge, puis aussitôt l'angoisse d'une inondation abondante, glacée [1]...

Abrégeons. — Tous les démonologues s'éternisent en trop consciencieux détails [2], que nous n'avons garde de reproduire.

[1] Igneam esse diaboli mentulam, frigidum vero semen ejus, Sabbathi meretrices unà voce confitentur.

[2] Nous n'en citerons qu'un seul, en latin : « Aliquid turpissimum (quod tamen scribam), astruunt : videlicet dæmonem incubum uti *membro genitali bifurcato*, ut simul utroque vase abutatur. »

Une ronde effrénée, serpentant autour du couple avec des hurlements de joie farouche, mêle, confond les sexes et les rangs, dos à dos. La chaîne n'est rompue que pour les ébats adultères, incestueux et sodomitiques, épars dans la lande au clair de lune... L'inceste est surtout en honneur, car le Sabbat devient par lui l'éternelle pépinière de Satan : « Il n'y eut oncques parfait sorcier et enchanteur, qui ne fust engendré du pere et de la fille ou de la mere et du fils [1]. »

Cependant, sur le corps même de la nouvelle prêtresse — autel palpitant — le *Boucpuant* [2] officie : il offre du blé à l'*Esprit de la Terre* qui fait croître les moissons; il donne l'essor à de petits oiseaux qui portent, à travers le ciel nocturne, les vœux des assistants au *démon de la Liberté*.

Puis un gâteau symbolique est pétri, cuit et consacré sur les reins ensanglantés de la prêtresse : c'est la *Confarreatio*, l'hostie de l'amour impur, l'offrande du mal universel, la communion infernale qu'on distribue à toute l'assemblée...

L'heure a sonné du festin fraternel, et les pasteurs impubères ramènent de la pâture le bataillon des crapauds confiés à leurs soins vigilants.

Les vieilles furies, pour qui l'amour n'est plus qu'une réminiscence deux fois stérile, ont apprêté

Cette citation de Sylvester Prierias en dit assez : à la lecture de cette turpitude sans nom, prise au hasard entre mille, on s'imaginera facilement ce que peuvent être les autres.

[1] Bodin, *Demonomanie de Sorciers*, livre IV, ch. v.

[2] Je n'invente rien : Lancre, *Inconstance,* préface, vers la fin.

des charognes diverses et fait cuire avec des herbes enchantées des enfants morts avant le baptême.

L'hydromel circule dans les coupes : on se régale, on s'enivre à la ronde. Des monstres hermaphrodites, des diablotins sous des déguisements variés garnissent de patisseries d'enfer les tables où le paysan fraternise avec le Seigneur et le Prélat, où les plus fières dames coudoient rustaudes et rustauds. Qu'auraient-elles affaire, les châtelaines, de mépriser encore les vilains?... Nobles et roturiers, pêle-mêle, la grande Luxure aveugle n'a-t-elle pas mêlé leurs sangs et leurs salives?.

Un gros nuage de plomb a dévoré la lune. Les brasiers rougeoient, éclairant seuls la lande.

Alors une voix épouvantable et sans ton distinct, une voix enrouée et morfondue se fait entendre par deux fois : *Vengez-vous, ou vous mourrez!* Sitôt, levant sa queue touffue, dont il voilait sa présomptueuse impudeur[1], Léonard laisse tomber sous lui des graines noirâtres, en chapelet..., puis des poudres fort puantes. De grandes pièces de toile ont été déployées, selon le rite, pour recevoir ces crottins diversement précieux; ce sont des poisons, des élixirs et des philtres : il en est pour l'amour, pour la folie, pour la mort; il en est aussi pour les guérisons mystérieuses... D'aucunes sont destinées à rendre les champs stériles, d'autres à infecter l'air pour la production des épidémies. Il en est fait une distribution générale.

[1] Immane scrotum, torvamque mentulam.

Enfin, les crins épars, tout enhardie et enfiévrée, se relève la Reine du Sabbat, et d'une voix éclatante, en menaçant le Ciel du poing : — *Foudre de Dieu,* hurle la victime triomphale, *Foudre de Dieu, frappe donc, si tu l'oses !.....* Puis elle se jette sur l'un des crapauds qu'elle déchire avec rage entre ses dents : — *Ah! Philippe, si je te tenais!.....*

L'horizon pâlit, cependant, aux premières lueurs de l'aube. Soudain, le Bouc s'est métamorphosé en un coq monstrueux, tout noir, à la crête de flammes fulgurantes — et l'on entend un formidable *cocorico.*

L'assemblée se disperse en hâte et tout a disparu.....

Il ne faudrait pas croire qu'on a pu condenser en cette courte description toutes les insanités, toutes les turpitudes surtout, dont foisonnent les écrits des Bodin, des Lancre, des Delrio, des Boguet, des Sprenger, des Michaëlis et autres démonologues.

Sans parler de l'interminable chapitre des ébats lubriques — restreint par nous à l'espace de quelques lignes encore épurées — nous n'avons rien dit de la danse des crapauds, ni des plaintes que proféraient ces intéressantes petites bêtes contre la sorcière trop peu soigneuse de leur chère santé, ni de la confession au diable des péchés que l'on a omis de commettre, ni des récoltes périodiques de chair humaine sous les gibets, ni d'interminables autres détails, d'un goût également

Notre grande ambition fut de restituer la tragi-comédie dans son ensemble : il va sans dire qu'en nous efforçant au groupement logique des principales scènes, nous n'avons pu concilier les opinions de tous les auteurs. Loin de s'entendre en effet sur l'ordonnance de la cérémonie, chacun d'eux intervertit avec art les phases diverses qui la composent. Le fond reste invariable chez tous ; mais, pour certains détails de forme, il serait difficile d'obtenir un parfait accord.

Nous recherchons par le menu, au cours du livre II, ce qu'il peut y avoir de réel dans ce tissu de fantasmagories légendaires — où chacun verra à son gré, suivant le point de vue, soit le plus redoutable des drames, soit la plus burlesque des pantomimes.

Pour compléter ce tableau, rapportons en quelques lignes ce que les traditions populaires disent de l'*Évocation*, du *Pacte* et du *transport au Sabbat*.

Éliphas Lévi, dans son *Rituel de la Haute Magie* [1], énumère en conscience les cérémonies bizarres, odieuses et ridicules qui sont requises en Goëtie, à l'effet de conjurer le Démon [2]. Nous y renvoyons les chercheurs, curieux de spécifications de ce genre. Mais les règles absolues sont faites pour être violées, les prescriptions impératives sont promulguées pour qu'on les élude, — et de fait, jamais ou presque jamais sorcier ne déploya cet appareil pour contraindre Satanas à paraître.

[1] Pages 208-238.
[2] Voir notre chapitre V, à l'article *Évocations*.

Les annales de la sorcellerie sont pleines de récits d'évocation, ayant parfaitement réussi, sans tout ce luxe de mise en scène. On voit même le Diable se montrer sans qu'on ait eu l'intention de le faire venir, et s'écrier d'une voix de tonnerre : *Pourquoi m'avez-vous appelé* [1] *?* Le plus souvent, le héros de l'aventure est un escholier bien pauvret, qui — par curiosité — a parcouru des yeux un grimoire que le hasard avait placé là..... Quels artisans de malheur que le hasard et la curiosité ! Le Diable, qui est un finaud, et, par surcroît, un mauvais coucheur, fait les gros yeux et la grosse voix : il ne veut pas qu'on l'ait dérangé pour rien ; il menace, il tempête. Bref, il exige qu'on se lie à lui par un contrat consenti librement.

Le pauvre imprudent tremble de tous ses membres et ne sait comment sortir d'un si mauvais pas. Mais Satanas, tout à coup radouci, se fait paternel et lui détaille les plus séduisantes propositions. Il n'est chose si rare et si enviée qu'il ne lui promette, à condition, toutefois... Oh ! presque rien ! Il ne veut que deux lignes d'engagement, signées de cette main qui tremble encore.

Un *Pacte,* nous y voilà ! L'escholier sera, dans quatre ans, ou dans dix ans, ou dans trente ans, acquis au démon corps et âme — moyennant quoi celui-ci, ce délai durant, s'engage à le servir de toutes ses res-

[1] Entre nous, je crois que si le Diable apparaît quand on ne l'appelle pas, il se refuse assez généralement à venir quand on l'appelle. Dans les deux cas, pour obtenir qu'il se dérange, *il faut être prédestiné.*

sources et à le défendre de tout son art. L'escarcelle du pauvret sera pleine inépuisablement de doublons et de piastres ; il séduira les plus prudes femmes d'un seul regard ; il se transportera partout où bon lui semble, avec la rapidité de la pensée, et ses souhaits, quels qu'ils puissent être, seront exaucés, sitôt formulés dans son cœur. L'offre est séduisante ; le malheureux n'y sait point résister. Il signe de son sang la cédule en double : le Diable emporte l'une ; quant à l'autre, ô merveille ! placée sur la piqûre d'épingle qu'il s'est faite au bras, elle entre dans les chairs, sans élargir l'égratignure, qui se trouve au contraire cicatrisée du coup.

Ceux qui veulent savoir l'épilogue de ces sortes d'aventures (toujours selon la Légende) liront pour leur gouverne le rare et curieux ouvrage de Palma Cayet : *Histoire prodigieuse et lamentable de Jean Fauste, grand Magicien, et sa vie épouvantable*[1].

Voilà le type de presque toutes les légendes d'évocation : le fond n'en varie pas, la forme n'en varie guère.

C'est ici ce qu'on peut appeler une évocation de hasard ; en revanche, le pacte est volontaire et parfaitement exprimé.

Car il faut dire que les théologiens distinguent volontiers entre le pacte exprimé ou *formel* et le pacte de fait (*ipso facto*) non exprimé ou *tacite*. En man-

[1] Cologne, héritiers de Pierre Marteau, 1712, petit in-12, avec un frontispice gravé, que nous reproduisons ci-contre.


DOCTOR FAUSTE



geant la pomme, suivant eux, notre mère Ève a conclu avec le Démon un pacte tacite.....

Mais trêve à ces ergotages de basse scolastique. Il nous reste à dire un mot du *transport des sorciers* au Sabbat. Le mode en diffère d'après les auteurs et selon les pays : la personne élastique du Diable se prête à tous les usages; ses mœurs changent, suivant les êtres qu'il complote de séduire.

Tantôt la sorcière se sent enlevée, minuit sonnant, par une force inconnue, et transportée dans les airs, avec la rapidité du vent, jusqu'au lieu du Sabbat. Tantôt Satan lui apparaît distinctement, sous la forme d'un bouc ou d'un mouton ; il la prend alors sur son dos ou sur ses cornes et l'enlève, comme ci-dessus, par l'orifice de la cheminée. — Ailleurs, il communique aux balais la vertu qu'on sait : entre les mains de leur propriétaire, ces modestes ustensiles deviennent, quand c'est l'heure, des montures infatigables, vites et fidèles.

Mais une heure ou deux avant l'enlèvement (de quelque façon d'ailleurs que l'enlèvement s'opère), celui ou celle qui veut aller au Sabbat doit se graisser le corps, spécialement les cuisses, le ventre et les aines, d'un onguent particulier — la composition en varie peu — dont Satanas et ses compères ont bien soin de tenir constamment pourvus les fidèles de la Synagogue [1].

[1] Nom donné au Sabbat dans certains procès de sorcellerie.

Que le lecteur n'oublie pas cette particularité ; c'est le point capital à prendre en note..... Au second livre, nous reviendrons, comme il sied, sur cette question des pommades magiques ; nous promettons même de faire à leur sujet des révélations aussi curieuses qu'imprévues.

Quelquefois, les candidats aux infernales agapes hâtaient la vertu merveilleuse de l'onguent par les secrètes propriétés d'un électuaire qu'ils absorbaient sous la forme d'une assez grosse pilule. Tous ces détails très intéressants veulent être examinés à part le plus sérieusement du monde ; ici, nous ne faisons qu'indiquer.

Attendu que le chapitre VI du *Temple de Satan* édifiera le lecteur sur le problème du sorcier dans ses plus modernes incarnations, n'y touchons point — et terminons par une étrange aventure, que nous tenons de la bouche même du paysan lorrain à qui elle est arrivée.

Nous l'allons consigner, autant que faire se pourra, dans les termes mêmes où elle nous fut contée. Celui qui parle est un homme d'environ trente-cinq ans.

— « Ça s'est passé dans mon enfance, Monsieur : je pouvais avoir cinq ou six ans. C'était à Cutting (village de la Lorraine annexée) en automne de l'année 1859. Un soir que le ciel était comme de l'encre, nous causions en famille près du foyer de notre cuisine, quand une *musique* [1] d'un caractère *tout drôle*

[1] Mélodie.

se fit entendre dehors. C'était comme le chant de quinze ou vingt personnes, qui toutes, pour la circonstance, auraient pris une voix *fine et grêle* [1]. L'air modulé sur deux ou trois notes seulement ne manquait pas de charme ; sa monotonie même était impressionnante [2].

« Je m'élançai dehors et ne vis rien. Les voix semblaient venir d'une très grande hauteur ; elles devenaient sensiblement plus nettes, comme si le chœur se fut rapproché de nous.

« J'eus grand peur et les paroles de ma mère ne furent pas pour me rassurer : — *Prenez ouate, mofeu* [3], *c'est la Haute-Chasse* (on appelle ainsi chez nous le voyage aérien des sorciers et des sorcières en route pour le Sabbat).

« Me raidissant contre la frayeur, je me mis à *chiner* [4] ces monstres et à leur crier des injures : le chant soudain s'éteignit. Comme je me disposais à rentrer chez nous, un os de cadavre humain, tombant sur ma casquette, faillit m'assommer; je m'étais accroupi pour le ramasser; mais je ne pus me résoudre à le prendre dans ma main, tellement sa puanteur me parut affreuse.

« Je trouvai ma mère aussi terrifiée que moi : des charognes sans nom étaient tombées dans l'âtre, jusqu'à ses pieds, par le trou de notre cheminée.

---

[1] Une voix de tête.
[2] Ici je traduis de mon mieux les longues circonlocutions du paysan.
[3] Prenez garde, mon fils.
[4] Singer, imiter en dérision.

« On ne m'y prendra plus à *chiner la Haute-Chasse !.....* »

A cette anecdote, nous nous garderons bien de joindre un seul mot de commentaire. Nous la donnons pour ce qu'elle vaut, estimant du moins que le narrateur est un homme sincère et convaincu.

Comme nous l'avons dit, le sorcier est sincère, lui aussi : la plupart du temps inébranlable dans sa croyance au démon — son maître — c'est au nom de l'Enfer qu'il vaticine, promet, menace, maudit..... Et bien que basée sur sa foi en un mensonge, sa puissance n'est pas vaine [1].

La foi renverse les montagnes, a dit le Christ... Triste foi, penserez-vous, que la Foi de ces gens-là! D'accord; mais triste ou non, aveugle ou éclairée, passive ou active, c'est toujours LA FOI.

Qu'il s'agisse d'un mage ou d'un sorcier, ne cherchez pas ailleurs le secret de la *Force occulte*.

— Il est là.

[1] Nous n'avons garde de prétendre que la puissance des sorciers s'étend à toutes les œuvres que nous leur avons attribuées, légende en main. On le verra par la suite de cet ouvrage : il se pourrait que nous fussions moins crédule, au fond, que bien des incrédules de profession.





ג

L'Impératrice = le Ternaire = le Rapport = le Verbe...
Œuvres de Sorcellerie

CHAPITRE III

ŒUVRES DE SORCELLERIE


AIS le Mage n'est point en cause : il ne s'agit que du Sorcier. — L'ouvrier nous étant connu, il est temps d'en venir à l'œuvre. Elle fournira le sujet de ce chapitre III.

Nous abordons la sorcellerie, qu'on peut définir la mise en action, pour le mal, des forces occultes de la nature.

Déjà tout à l'heure, esquissant la silhouette du Diable et le portrait du sorcier, nous avons plus qu'effleuré le thème du présent discours. Il le fallait ainsi pour l'agrément de nos premières pages. Le tableau du Sabbat, en particulier, a synthétisé et concrété sur le vif le cérémonial d'un certain nombre de maléfices, accomplis dans l'ordre traditionnel de leur groupement.

Mais après la synthèse, dont le rôle est de noyer les détails dans l'harmonieuse fusion d'une vue d'ensemble, doit venir l'analyse qui, ramenant ces objets

divers l'un après l'autre au premier plan, restitue à leurs contours la fermeté, le trait ; à leurs surfaces, la variété des teintes qui les nuancent... Bref, nous avons dû réserver pour cette heure l'examen des sortilèges par le menu et la spécification scrupuleuse des rites usuels au magicien noir.

Ce n'est point lecture folâtre que celle d'un Rituel, — et résumer le rituel du plus triste des pontifes, telle est, en somme, notre tâche présente. Faisons des vœux pour que la bienveillante attention du public ne se lasse pas trop à l'implacable monotonie d'une telle nomenclature. Du moins tâcherons-nous d'en rompre l'ennui didactique, au hasard de quelques anecdotes.

Est-il besoin de rappeler que nous répudions pour l'instant tout commentaire explicatif ? *La Clef de la Magie noire* [1] ouvrira pour nous ces arcanes : nous distinguerons alors ce qu'il peut y avoir de réel et de terrible dans le pouvoir presque illimité que le consensus unanime des peuples a prêté constamment aux sinistres praticiens de la Goëtie ; la raison d'être de ce pouvoir nous sera révélée en même temps que le mécanisme de ses effets.

C'est alors seulement qu'un lecteur judicieux s'estimera en mesure de prononcer et le pourra sans présomption, en confrontant les documents fournis à son loyal examen et les explications proposées à son sagace arbitrage.

---

[1] Deuxième septaine du *Serpent de la Genèse*.

Il semble que d'ici là, toute réserve s'impose à lui.

Il n'en saurait être de même pour l'écrivain, dont le premier devoir est de sacrifier la logique même de son plan à l'intérêt et sur toutes choses à la clarté.

Que si, dans cette première septaine, où le sommaire des opinions communément admises devrait seul trouver place en regard des faits allégués, l'auteur laisse préjuger parfois son propre sentiment, ou trahit d'aventure ses préférences doctrinales, il s'en excuse assurément comme d'un *vice de forme*. Mais la *correction du fond* dogmatique, voilà l'essentiel. Du moins le croit-il ainsi et le but qu'il a visé sera sans doute atteint, si ses conclusions, prématurément devinées ou pressenties à contre-temps, trouvent deux fois leur justification, et dans l'éloquent plaidoyer des faits eux-mêmes, et dans l'enchaînement rationnel des hypothèses explicatives de ces faits.

Nous l'avons vu : le Diable est le singe de Dieu ; le sorcier, le singe du prêtre. L'analogie peut fort bien se poursuivre, car la sorcellerie fut de tous temps l'image dépravée des religions et comme un sacerdoce à rebours.

Qu'est-ce, en effet, qu'une religion ? — C'est, d'une part, un ensemble de dogmes et de symboles expressifs des grandes vérités de la Mystique céleste ; d'autre part, un ensemble de rites sacramentaux, qui sont l'active traduction et l'adaptation vivante de ces symboles : toutes choses destinées, en quelque sorte, à servir de lien entre la divinité et les hommes, entre le ciel et la terre.

Le but de la *Religion* est de *relier* (*religare*) l'humanité déchue à son type céleste, le Verbe éternel.

Si l'on retourne cette définition, elle conviendra parfaitement à la sorcellerie, sorte de religion reflétée au miroir infernal, qui en renverse et en déforme l'image. Figurez-vous Dieu à l'envers, et vous aurez le Diable ; c'est un des axiomes bien connus de la Kabbale : *Dæmon est Deus inversus*[1].

La sorcellerie a ses dogmes négatifs, ses symboles d'erreur et ses rites d'abomination. Elle a ses sacrements ; on peut même distinguer en eux la *matière* et la *forme*, à l'instar de ceux qu'administre l'Église.

La matière du sortilège consiste en un objet sensible, qui sert de base symbolique à la foi mensongère du sorcier, de traduction expresse à son intention mauvaise, comme à sa volonté funeste il sert encore de point d'appui. — La forme du sortilège est le signe expressif de l'infusion diabolique, la manifestation occulte du verbe intentionnel, qui consacre la matière pour un but préfixe et l'évertue dans la direction voulue d'avance.

Tous les théoriciens de la Goëtie, Iamblique en tête, parlent de *substances propres à recevoir les dieux* (imprégnation pneumatique) et de *signes* qui

[1] On lit dans la *Collection des Kabbalistes de Pistorius* (*Artis cabbalisticæ... Tomus* I, *ex Pistorii Bibliotheca*, Basileæ, 1587, in-folio, page 792) : « Eædem sunt litteræ nominis Cacodæmonis (qui est princeps mundi huius) et nominis יהוה. Et qui sciuerit ordinare transpositum, deducet vnum ex alio. »

ont la vertu de *lier les dieux* à ces dites substances. Qui ne reconnaîtrait là d'emblée la *matière* et la *forme* du sacrement magique[1]?

La théorie sacramentelle est identique en Religion, en Magie noire et en Haute Magie. Que nous examinions le prêtre dans l'administration du baptême, le sorcier dans la pratique de l'envoûtement, ou le mage dans la confection d'un talisman ou d'un pantacle, il nous sera pareillement impossible de méconnaître le caractère sacramentel de ces trois opérations[2], saintes ou sacrilèges, bienfaisantes ou néfastes, qu'importe? Or, ce caractère est double; il consiste essentiellement — on n'y saurait trop insister — dans le concours de deux éléments complémentaires, indispensables l'un à l'autre: la matière du sacrement et sa forme; en d'autres termes, le *corps* du sacrement et son *âme*. L'intention seule varie, — mais, soit eau naturelle pour le baptême, soit figure de cire pour l'envoûtement, soit rondelle de métal pour l'infusion talis-

---

[1] Le célèbre Corneille Agrippa, héritier indirect et tardif de cette école plus savante qu'irréprochable, n'est pas moins formel sur ce point; il y revient très souvent au cours de sa *Philosophie occulte*. Lire particulièrement le chapitre XI du Livre premier : *Comment se fait l'infusion des vertus occultes aux espèces des choses par les idées, moyennant l'âme du monde*, etc... On y trouve cette formule excellente, qui donne la clef de la science talismanique : « Les choses d'icy bas reçoivent autant de force et de vertu des cieux, que la matière est disposée à en recevoir. » *La Philosophie occulte*, traduction française. La Haye, 1727, 2 vol. in-8, figures, — page 32.

[2] J'emploie les termes *sacrement, sacramentel*, dans leur sens le plus étendu.

manique, ces objets divers constituent la matière sacramentelle. Et d'autre part, soit invocation céleste, soit imprécation infernale, soit consécration magique, les paroles prononcées constituent la forme sacramentelle.

Cela dit, et sans insister davantage sur ce triple rapprochement, abandonnons au lecteur le soin facile de déduire les nombreuses analogies similaires à celle-là ; rentrons enfin dans le domaine exclusif de la Magie noire, pour nous en tenir désormais le plus possible à la description pure et simple de ses rites et de ses mystères.

On peut répartir en trois grandes catégories les fauteurs de sortilèges, selon le mobile qui leur est attribuable. La première classe comprendrait les dupes de la curiosité malsaine ou du fol orgueil : en imposer aux autres hommes par l'ostentation d'une puissance surnaturelle, quel rêve !... La seconde classe embrasserait ceux-là que dévorent la haine ou la jalousie aveugles, natures ivres de vengeance et qui font le mal pour le mal. Formeraient enfin la troisième classe des magiciens noirs, ceux-là qui se sont laissés séduire par la perspective d'un lucre imaginaire, par les suggestions de l'avarice ou de la luxure, et dont le but est de satisfaire leurs passions cupides ou brutales.

Quant aux œuvres mêmes du sorcier, on les distingue plus naturellement encore en trois classes principales : ses crimes envers Dieu, envers lui-même, envers son prochain.

Moins synthétique et moins complète, quoique plus détaillée, la répartition que fait Bodin, au IVe livre

de la *Démonomanie*. — Il compte quinze crimes détestables, qui chargent, s'il faut l'en croire, la conscience de presque tous les sorciers : « Il a esté bien verifié, dit-il, que les sorciers qui ont paction expresse avec le Diable, sont ordinairement coulpables de toutes ou de la plupart de ces mechancetez. »[1] En voici l'énumération abrégée : — 1° La lèse-majesté divine ; — 2° le blasphème ; — 3° l'hommage au Diable ; — 4° l'abandon au Diable des enfants nés ou à naître ; — 5° le sacrifice au Diable desdits enfants ; — 6° leur consécration au Diable dès le ventre de leur mère ; — 7° le serment de propagande satanique ; — 8° le serment prêté au nom du Diable et en son honneur ; — 9° l'inceste ; — 10° l'homicide, en vue de se procurer la chair et les organes humains requis pour la confection des charmes ; — 11° l'anthropophagie, coutumière aux hôtes du Sabbat ; — 12° l'usage des poisons et des philtres ; — 13° le sort qui fait périr les bestiaux ; — 14° le sort qui stérilise la terre, suscite la grêle et détruit les moissons ; — 15° enfin, la copulation charnelle avec les démons et monstres vomis par l'enfer.

La tâche serait facile, en se plaçant au point de vue rétrospectif des lois en vigueur dans tout le moyen âge et de la jurisprudence qui prévalait encore au temps où vécut Bodin, de signaler les lacunes qui

[1] *Démonom.*, p. 221, a.
Le moindre de ces crimes mérite, au dire de Bodin, *la mort exquise*.

font cette classification incomplète et vicieuse : il importe de relever, entre autres, l'omission du crime d'hérésie, infailliblement imputable à tout sorcier. Ce crime — au même titre que ceux d'évocation et d'adoration du Diable, dont il a été question au chapitre précédent — ce crime rentre, selon le point de vue, dans les deux catégories des outrages envers Dieu et des fautes graves envers soi-même.

Quoi qu'il en soit, nous aurons surtout à traiter des *maléfices* proprement dits, ou sortilèges perpétrés en vue de nuire au prochain.

Nuire au prochain, c'est la grande ambition des vassaux de Satan.

Mais, avant d'entrer dans le détail des pratiques superstitieuses les plus usitées de ces misérables, il paraît opportun de produire, à titre d'exemple, un fait évident et bien constaté de sortilège effectif, que nous emprunterons aux chroniques judiciaires du XVIIe siècle.

C'est justice d'observer, à l'honneur du Parlement de Paris, que la tradition était de s'y montrer, en matière de sorcellerie, d'une modération relative. La jurisprudence des Boguet et des Remigius n'y était point admise : mais, à l'encontre des Parlements de province où la coutume allumait des bûchers pour simple délit de superstition[1], les magistrats de Paris

[1] Les Cours souveraines de Bordeaux et de Rouen se distinguaient entre toutes par leur fanatisme indécrotable.

ne livraient d'ordinaire aux flammes que des sorciers dûment convaincus d'avoir, par leurs manœuvres, causé la mort d'une personne, ou tout au moins des dégâts matériels, tels que la perte des bestiaux ou la ruine des récoltes.

Or, le bailli de Pacy, ayant condamné pour ces derniers crimes, mais en l'absence de preuves péremptoires, plusieurs bergers aux supplices de la corde et du feu (c'était dans l'intervalle des années 1687-1691), le Parlement avait cru devoir casser le verdict de première instance et substituer à la peine de mort celle des galères. Il tenait pour constante la culpabilité des prévenus, auteurs des préjudices soufferts; mais les ravages étaient-ils dus à des opérations magiques ou simplement à des moyens naturels? — La Cour hésitait à se prononcer.

Les preuves décisives ne devaient point se faire longtemps attendre, et celles qui signalèrent le procès du berger Hocque parurent si concluantes, que le retentissement de cette série d'affaires fatigua tous les échos de l'Europe.

Les faits sont curieux. J'en veux fournir un résumé sommaire.

Le procès instruit contre Hocque avait eu pour motif déterminant l'étrange contagion qui décimait alors les bestiaux. La voix publique dénonçait en lui l'auteur de cette calamité.

Condamné seulement aux galères par la Haute-Justice de Pacy, le 2 septembre 1687, Hocque frappa d'appel la sentence du bailli. Mais, dans l'hypothèse

litigieuse de sorcellerie, la Cour de Paris ne révisait guère que les sentences de mort. Ce n'était pas le cas de la sienne, qui fut confirmée par arrêt du Parlement, en date du 4 octobre suivant. L'indulgence du premier juge, conforme cette fois à la jurisprudence de la chambre d'appel, trahissait les doutes de ce magistrat touchant la cause efficiente de l'épidémie, car il n'avait prononcé que la peine des empoisonneurs de troupeaux « par le moïen de gogues et aultres voyes naturelles ». Sur ces entrefaites, nonobstant l'arrestation du berger, la mortalité sévissait plus intense sur le bétail. D'où mille conjectures et le soupçon qu'on s'était trompé.

Afin de s'en éclaircir — Hocque étant encore en prison à Paris — l'on s'avisa de lui donner pour compagnon de chaîne un certain Béatrix, lequel rentrait dans cette variété de mouchards qu'on a nommés depuis des *moutons.*

Suivons la marche des événements. La ruse réussit à souhait : Béatrix fait boire le berger qui, sans défiance, lâche le mot de l'énigme. Il avoue avoir enterré, dans une écurie qu'il désigne, « vne charge d'empoisonnement magique, appelée les neuf coniuremens ». L'épidémie ne cessera, s'empresse-t-il d'ajouter, qu'une fois le charme détruit.

Que fait Béatrix ? Il va tout raconter au Commandant de la Tournelle, homme de prudence et de conseil, qui lui prescrit de faire boire encore le sorcier, afin d'obtenir de lui la rupture du sortilège. Hocque, dans les fumées du vin, consent à tout, sans songer que

l'effet immédiat qui doit suivre la levée du charme, sera sa mort à lui, qui en est l'auteur. Car c'est une loi redoutable en Goëtie — loi dite du *choc en retour* — que tout courant d'empoisonnement magique, détourné du but où il devait frapper, revient aboutir à son point d'émission avec une violence double ; dès lors, l'envoûteur est perdu sans ressource, s'il n'a l'adresse de faire dévier l'influx mortel sur la tête d'une tierce personne — victime substituée et qui meurt à sa place.

Passablement ivre, le berger écrit donc à son fils Nicolas Hocque, de faire *lever la charge* par un sorcier bourguignon nommé Bras-de-fer ; il s'en remet à ce collègue, se bornant à prescrire que son propre nom ne soit pas prononcé. Mais quand, à peine dégrisé, Hocque apprend que sa lettre est partie, la lucidité lui revient ; il entre dans une indescriptible fureur contre Béatrix : « Tu vas être cause de ma mort, s'écrie-t-il, tu mourras ! car tu m'as pris en traître. » Et avec l'aide des forçats, toujours empressés à punir un *mangeur* [1], il se met en devoir d'étrangler Béatrix. Nul doute que le mouchard n'y eût laissé sa vilaine âme, sans la soudaine intervention du Commandant de la Tournelle, qui se montre entouré déjà de gens d'armes, réprime la sédition qui gronde, et met Béatrix en sûreté.

Cependant Bras-de-Fer, appelé à Pacy, parvient « par des figures et impietez execrables » à découvrir l'endroit des écuries où gît la charge d'empoi-

[1] Un mouchard.

sonnement, qu'il déterre et s'empresse de brûler, en présence du fermier et des garçons de ferme. « Mais, à l'instant — dit la Relation authentique — il temoigna y auoir grand regret et que l'Esprit luy auoit reuelé que c'estoit Hocque qui auoit faict ladite charge et qu'il estoit mort a 6 lieuës dudit Pacy dans le tems qu'il l'auoit leuée, (sans sçauoir qu'il fût à Paris en prison). *Ce qui se treuua estre véritable, tant par l'information faicte par le commissaire le Marié au château de la Tournelle, que par celle faicte par le iuge de Pacy sur les lieux, qu'au mesme iour et à la mesme heure que Bras-de-fer auoit commencé à leuer ladicte charge, Hocque qui estoit vn homme des plus forts et des plus robustes, estoit mort en vn instant, dans des conuulsions estranges et se tourmentant comme vn possedé*, sans vouloir entendre parler de Dieu ny de confession : ce qui fit voir sensiblement qu'il auoit quelque chose de sur-naturel dans les malefices de ces bergers... »

On a conservé au greffe de la Cour les pièces authenthiques « du procez qui a esté faict, tant audit Bras-de-fer, qu'aux enfans dudit Hocque et aux nommez Pierre Petit et Iean Berger, treuués complices... » La Relation poursuit en ces termes : « On treuua les bergers saisis de liures manuscripts, contenans plusieurs moïens de faire mourir les bestiaux, attenter à la vie des hommes et à l'honneur des femmes. *Et ceux qui furent pris et interrogez recogneurent auoir faict des charges d'empoisonnement sur les bestiaux, appelées entre eux LE BEAV-CIEL-DIEV, auec*

des parties de la saincte Hostie qu'ils prenoient à la communion, des excremens d'animaux et un escript auec du sang des mesmes animaux meslé d'eau benicte et les paroles mentionnées au procez. »

En 1691, on saisit encore deux sorciers de cette même bande, Pierre Biaule et Médard Lavaux, qui furent pendus et brûlés le 2 décembre 1691, en exécution d'une sentence du Bailli de la Châtellenie de Pacy, datée du 26 octobre de la même année et confirmée cette fois par le Parlement quatre jours avant l'exécution.

On sait à présent ce que nos pères appelaient un charme.

Plus d'un s'étonnera peut-être de voir ce hideux objet décoré d'un nom si *charmant*. L'étymologie justifie tout ; *charme*, qui vient de *carmen*, exprime donc une préparation rendue efficace par la vertu de paroles magiques, le plus souvent rythmées à l'origine — *carmina* — parfois chantées : d'où le mot *Incantation*, qui signifie l'acte même de cette consécration, ou mieux de cette exécration verbale, psalmodiée par l'*Enchanteur*.

On sait que le charme est d'autant plus puissant, que les substances mêlées sont plus étranges, plus incompatibles, plus repoussantes et, sur toutes choses, de nature à confondre l'esprit par les contrastes de leur mélange. La *Clef de la Magie noire* fera comprendre pourquoi. C'est pour un motif très analogue à celui-là, que Pic de la Mirandole enseigne cet axiome :

« Les paroles les plus incompréhensibles, les formules d'évocation les plus absurdes en apparence, sont magiquement les plus efficaces [1]. » Aussi ne faut-il pas s'étonner de lire, dans les grimoires et même dans certains rituels de haute théurgie, des mots et des phrases entières qui sont rebelles à la sagacité des plus savants linguistes. Bien avant Pic de la Mirandole, le théosophe Iamblique, dans son livre *De Mysteriis* (cap. *de Nominibus divinis*), résolvait de même l'objection soulevée par Porphyre, touchant le sens impénétrable de tels noms barbares, usités dans les cérémonies religieuses; ces noms, dit-il, que leur antiquité rend obscurs, méritent toute notre vénération : ineffables et révélés d'En-Haut, ils se rapprochent davantage de la langue des dieux. — Sans discuter ces opinions, je note la prédilection manifeste des adeptes de la Goëtie pour les paroles inintelligibles et les mélanges inouïs.

Que l'enchanteur élabore des charmes en vue de semer la mort ou de lâcher la bride aux passions déréglées, il prend toujours soin d'incorporer des choses saintes, bénites ou consacrées, avec les matières les plus répugnantes et souvent les plus obscènes. C'est un fait curieux à retenir; car, dyarchiste impur, sa délirante ambition paraît constamment d'atteindre à la

[1] On lit également dans les *Oracles* attribués à Zoroastre (cap. *de Dæmonibus et sacrificiis*) : « Nomina barbara nunquam mutaveris; sunt enim nomina apud singulos a Deo data, potentiam in Sacris ineffabilem habentia. » (*Trinum Magicum*. Francofurti, 1629, petit in-12, p. 345.)

profanation la plus sacrilège et pour ainsi dire la plus intime, en donnant aux substances essentiellement disparates qu'il pétrit ensemble, une monstrueuse apparence d'homogénéité.

Toujours cette fureur manichéenne d'opposer le le Ciel à l'Enfer, pour les mêler, les confondre, les pervertir et les outrager ainsi l'un par l'autre.

Prenons un exemple historique dans les aveux de Magdelaine Bavent, la plus célèbre d'entre les Religieuses de Sainte-Élisabeth de Louviers, dont nous mentionnons la possession au chapitre IV. Ces aveux ont été publiés sous forme de Mémoires ou d'Autobiographie, par les soins des R. P. Desmarets, prêtre de l'Oratoire et sous-pénitencier de Rouen, qui fut le confesseur de Magdelaine repentie. On lit en tête du chapitre VI: « Quinze iours à peine s'estoient écoulez, que Picard (le directeur du Couvent) prit quelque prétexte d'aller au iardin, où i'estois avec quelques-vnes des Religieuses. Pour lors, i'auois l'incommodité de mes mois. Il nous suiuit, et comme nous fusmes arrestées en certain endroit, il prit vne Hostie dans vn liure qu'il portoit, auec laquelle il recueillit quelques grumeaux du sang tombé en terre. Après, il l'enueloppa dedans, et m'appelant à luy vers le cimetière, me prit le doigt pour luy aider à mettre le tout dans vn trou proche d'vn rozier. Les filles qu'on exorcise ont dict, que c'estoit vn *charme*, pour attirer les Religieuses à la lubricité. Ie n'en sçaurois que dire..... mais il est certain que, pour mon particulier, i'estois fort encline à aller en ce même lieu où i'estois trauaillée de ten-

tations sales et tombois en impureté. » (*Histoire de Magdelaine Bauent, ensemble l'arrest...* etc....., par le R. P. Desmarets. Paris, Iacques le Gentil, 1652, in-4.)

Si révoltants que soient ces détails, nous avons dû les citer, à l'appui de notre dire[1].

Les *charmes* suggestifs d'amour impur prennent le nom caractéristique de *Philtres* (du grec φιλεῖν, aimer), spécialement lorsqu'ils consistent en élixirs, en breuvages que le sorcier fait boire à sa victime, ou bien en poudres, en électuaires, qui doivent être mêlés aux aliments.

Quant aux charmes meurtriers, c'est mal à propos que certains auteurs leur ont donné le nom de *Philtres*. Nous les avons vu qualifier plus correctement, ce semble, de *charges d'empoisonnement magique*.

Le *Sortilège* désigne, en général, toute opération de magie ténébreuse. Le *Maléfice*, appellation déjà moins vague, bien que très élastique encore, désigne tout rite de sorcellerie accompli dans le but de nuire au prochain (*male facere*). Quant à l'opération perpétrée à distance, et dont l'effet doit être de faire languir et dépérir le maléficié, ou de le frapper à mort, c'est

[1] Du moins le passage choisi par nous peut-il se transcrire; il en est d'autres, dans le même ouvrage, que nous ne saurions nous résoudre à mettre sous les yeux du Public. C'est fâcheux pour notre thèse, mais nous professons le respect du Lecteur. Bornons-nous à lui signaler, comme très intéressants au point de vue qui nous occupe, les douze derniers chapitres de ce livre, coté LK7, 4183, à la Bibliothèque nationale.

l'*Envoûtement* proprement dit. « L'Envoûtement, dit Éliphas, mot très énergique dans sa simplicité gauloise, est l'action de prendre pour ainsi dire et *d'envelopper quelqu'un dans un vœu*, dans une volonté formulée[1]. »

En tous les cas, l'objet *charmé* n'est autre que la matière sacramentelle du Maléfice et l'*Enchantement* en est la forme.

Dans l'Envoûtement, la matière prend le nom de *Volt* (du latin *vultus*, effigie) et la forme s'appelle *exécration magique*.

Le Volt de l'Envoûtement classique est la figure, modelée en cire, du personnage dont on veut la perte. Plus la ressemblance est parfaite, plus le maléfice a chance de réussir. Si, dans la composition du Volt, le sorcier peut faire entrer, d'une part quelques gouttes de saint chrême ou des fragments d'hostie consacrée ; d'autre part, des rognures d'ongle, une dent [2], ou des cheveux de sa future victime, il pense que ce sont là autant d'atouts dans son jeu. S'il peut dérober à celle-ci quelques vieux effets, qu'elle ait beaucoup portés, il s'estime heureux d'y tailler l'étoffe dont il habillera la figurine, le plus possible à l'instar de son vivant modèle.

La tradition prescrit d'administrer à cette poupée

[1] *Dogme de la Haute Magie*, page 297.

[2] D'où cette locution populaire de menace, qui est devenue une vague formule de haine ou simplement de rancune : *Qu'il prenne garde, j'ai une dent contre lui.*

ridicule tous les sacrements qu'a pu recevoir le destinataire du sortilège : Baptême, Eucharistie, Confirmation, Prêtrise et jusqu'à l'Extrême-Onction, si le cas y échoit. Puis l'exécration se pratique en lardant cet objet d'art d'épingles empoisonnées, avec une grande explosion d'injures pour exciter à la haine, ou bien en l'écorchant à certaines heures fatidiques, au moyen d'éclats de vitre ou d'épines venimeuses, toutes dégoûtantes de sang corrompu.

Un crapaud, auquel on donne le nom de celui qu'on désire envoûter, remplace aussi parfois le Volt en cire; mais les cérémonies imprécatoires demeurent identiques. Une autre recette veut qu'on lie le crapaud vivant avec les cheveux qu'on s'est procurés d'avance : après avoir craché sur ce vilain paquet, on l'enterre sous le seuil de son ennemi, ou en tout autre endroit qu'il fréquente tous les jours, par nécessité [1] : l'esprit

[1] Voici un exemple de sortilège assez analogue.

Une nuit d'été de l'an 1619, le fossoyeur du cimetière Saint-Sulpice, éveillé par les abois de son chien de garde, vit trois femmes occupées à un maléfice. Elles contournaient les murs de l'église en traçant des cercles à terre, avec leur bâton. Bientôt elles allèrent creuser un trou près de la tombe d'un charpentier, pour y déposer leur charme. Toutes choses qui se firent à quelques pas du fossoyeur consterné.

Le brave homme, s'étant mis en tête qu'elles enterraient la victime de quelque infanticide, s'en fut consulter sa femme, pour s'éclaircir du parti à prendre en pareille occurrence. Lorsqu'il revint avec son frère, dont il avait requis l'aide, les trois sorcières étaient en fuite. On n'en put saisir qu'une seule, femme de la lie du peuple, nommée Claire Martin, et que le bailli de Saint-Germain-des-Prés fit fustiger publiquement.

Mais le fossoyeur et son frère ne purent découvrir d'enfant nouveau-né : « Aïant fouy peu auant auec un ossement de coste de

élémentaire du crapaud s'attache à lui désormais et le persécute jusqu'à la tombe, à moins qu'il n'ait l'adresse de le renvoyer à l'envoûteur.

Eliphas Lévi, qui rapporte ce rite étrange, observe que le maléficié déjoue la manœuvre, s'il prend soin de porter sur lui un crapaud vivant dans une boîte de corne. Le même auteur ajoute, au sujet de ce répugnant batracien : « Le crapaud n'est pas venimeux par lui-même ; mais c'est une éponge à poisons : c'est le champignon du règne animal. Prenez donc un gros crapaud, dit Porta, et enfermez-le dans un bocal avec des vipères et des aspics. Donnez leur pour toute nourriture, pendant plusieurs jours, des champignons vénéneux, de la digitale et de la ciguë ; puis irritez-les en les battant, en les brûlant et en les tourmentant de toutes les manières, jusqu'à ce qu'ils meurent de colère et de faim. Vous les saupoudrerez alors d'écume de cristal pulvérisé et d'euphorbe, puis vous les mettrez dans une retorte bouchée et vous en absorberez lentement toute l'humidité par le feu ; vous laisserez ensuite refroidir et vous séparerez la cendre des cadavres de la partie incombustible qui sera restée au fond de la retorte : vous aurez alors deux poisons, un liquide

trespassé, ils trouuerent vn cœur de mouton, plein de clous à latte, lardé en forme de demy-croix et force bouquets d'espingles y tenant : chose horrible, à laquelle ils ne voulurent point toucher de la main, mais le leuerent et poserent sur vne pelle à feu... »

A présentation de ce charme, la sorcière n'essaya pas de nier ; ou ne la traita si doucement qu'en raison même de la spontanéité de ses aveux.

et un autre en poudre. Le liquide sera aussi efficace que la terrible *Aqua Toffana* ; celui en poudre fera dessécher ou vieillir en quelques jours, puis mourir au milieu d'horribles souffrances, ou dans une atonie universelle, celui qui en aura pris une pincée mêlée avec son breuvage. Il faut convenir que cette recette a une physionomie magique des plus laidés et des plus noires et qu'elle rappelle, à lever le cœur, les abominables cuisines de Canidie et de Médée [1]. »

Les rites d'envoûtement se multiplient sous un grand nombre de modes plus ou moins pittoresques. Eliphas Lévi cite encore celui qui consiste à enclouer en forme de croix tous les vestiges empreints sur le sol par celui qu'on tâche ainsi de tourmenter. L'on se sert de clous à forte tête « consacrés pour les œuvres de haine avec les fumigations puantes de Saturne et des invocations aux mauvais génies [2]. »

Nous nous en tiendrons là pour l'envoûtement, du moins sous les formes traditionnelles en Europe et d'après les indications principalement colligées dans les Grimoires que nous légua le moyen âge.

Mais comment passer sous silence l'Agent occulte et dévastateur des nègres Vaudoux, cet insaisissable *nescio quid*, nommé par eux *Mandigoës-Obi;* cette puissance inconnue, qui, sous figure d'épidémie périodique, décime les populations de Saint-Domingue et d'autres îles des Antilles ?

---

[1] *Dogme de la Haute Magie,* pages 328, 329.
[2] *Rituel,* page 242.

La secte du Vaudoux, s'il faut en croire M. l'abbé Bertrand, est une confrérie, ou plutôt un culte rapporté d'Afrique. Ce qui tendrait à confirmer cette assertion, c'est d'un côté, la similitude frappante des vocables *Obi*, *Obiyah*, avec l'*Obéah* typhonien mentionné dans le *Papyrus Anastasi*, l'*Ob* des Hébreux et leurs esprits *Oboth* [1], mots d'origine égyptienne et peut être éthiopique, — et, d'autre part, la concordance invariable des significations magiques de ces termes, maintenue à plusieurs vingtaines de siècles, comme à plusieurs mille lieues de distance.

La cérémonie capitale des adeptes du Vaudoux offre un air étrange de parenté avec celle du Sabbat des Sorciers, telle que nous l'avons décrite au chapitre II. « La scène, dit M. de Mirville, se passe au fond le plus impénétrable de la forêt, sur la plus ardue des montagnes, sur le bord des volcans ou dans les marais pestiférés. L'appel nominal des fidèles, la constatation de la *présence de l'Obi*, l'apport du sistre et de la chaudière, l'égorgement d'une chèvre qui doit s'offrir d'elle-même à son bourreau et mourir sans pousser un seul cri, la danse orgiastique, l'agenouillement devant des serpents, des hurlements épouvantables, des actes d'une infamie révoltante et trop souvent, dit-on, *l'immolation d'un enfant* : voilà tout le programme de

[1] *Ob, Oboth,* c'est la véritable prononciation des vocables אוב et אובות dont nous avons parlé dejà, et qui s'écrivent *Aôb* et *Aôbôth.*

la fête mystérieuse pendant laquelle on inscrit tous les noms désignés à la vengeance [1]. »

Et les ennemis de la secte périssent tour à tour, frappés d'un mal mystérieux, d'une consomption sans cause appréciable !

Un européen habitant la Jamaïque, M. Lond, raconte que, sur la la dénonciation d'une pauvre femme mourante par le fait du Vaudoux, l'on fit une exacte perquisition dans la cabane d'une négresse octogénaire, redoutable magicienne, ·notoirement désignée pour telle et convaincue d'avoir *lâché l'Obi* sur un nombre considérable d'indigènes... C'étaient chaque jour des victimes nouvelles. Quelques hardes et de menus ossements; puis un vase en terre plein de boulettes d'argile, pétrie, autant qu'on sut distinguer, avec des cheveux et des bouts de linge; enfin le crâne d'un chat, les dents et les griffes du même animal, et des perles de verroterie diversement coloriées : voilà tout ce qu'on put saisir de suspect en cette cabane, qu'on prit soin de brûler avec tout ce qu'elle contenait... *Aussitôt*, comme par enchantement, l'épidémie cessa [2]. (Voir la *Bibliothèque Britannique*, t. IX, page 521.)

Le dieu Vaudoux, dont la puissance paraît sans

---

[1] *Des Esprits et de leurs manifestations diverses*. Paris, 1864, 6 vol. grand in-8; tome V, pp. 317-318.

[2] Ces faits se sont passés dans la dernière partie du XVIII[e] siècle. — La secte du Vaudoux est loin d'être éteinte aujourd'hui. Certains auteurs prétendent même que, depuis la fameuse Révolution de Saint-Domingue, qui fut indubitablement son œuvre, cette sorte de Franc-Maçonnerie barbare a pris encore une notable extension.

limites, n'est autre pour ses fidèles qu'un *serpent sacré*. Son culte, comme tous ceux que déshonore ce symbole de toute abomination mystique, son culte se relie aux arcanes de l'Hécate, dont il est si souvent parlé dans notre ouvrage.

Puissamment groupés autour de leur grand prêtre, ministre omnipotent des vengeances occultes, les adeptes du Vaudoux constituent une redoutable société secrète, qui n'est pas sans analogie avec la secte indienne des Thuggs, déjà connue de nos lecteurs.

Le Serpent du Vaudoux est, en somme, cette même puissance tortueuse de destruction, que le goëtien de l'antique Egypte évoquait en ces termes, au secours de ses rancunes : « O toi qui hais, parce que tu as été chassé, je t'invoque, tout-puissant souverain des dieux, destructeur et dépopulateur, toi qui ébranles tout ce qui n'est pas vaincu ! Je t'évoque, ô Typhon-Seth !... Vois : j'accomplis les rites prescrits par la magie, c'est par ton vrai nom que je te somme. Viens donc à moi franchement, car tu ne peux me refuser... Et moi aussi, je hais telle maison qui est prospère, telle famille qui est heureuse : sus contre elle, et renverse-la, car elle m'a fait injure ! [1] ».

Quelle que soit la substance propre de cet Agent formidable, dont le serpent a toujours été l'un des emblèmes hiératiques, il est certain qu'elle se plie à

---

[1] Voir les Papyrus Anastasi et Sallier, commentés par l'egyptologue Reuvens, dans ses *Lettres à M. Letronne*.

l'accomplissement de toutes les œuvres mystérieuses. Et les Modernes qui pensent diriger (sous le nom de fluide électrique), et soupçonnent vaguement (sous celui de magnétisme) deux modifications très indirectes de son énergie, se font une idée inexacte et lointaine à tous égards des pouvoirs que peut développer en soi l'homme qui a su pénétrer la nature essentielle de cet Agent.

Acquérir une pareille connaissance, voilà qui n'est donné qu'à une rare élite ; encore ceux qui la composent sont-ils loin de posséder, par le fait même, les privilèges du mage parfait. Pour y parvenir, la science n'est qu'une insuffisante condition : on y doit joindre un empire absolu sur la chair, un entraînement considérable, une audace sans défaillance et le plus inaltérable sang-froid. C'est dire combien le nombre est restreint des *initiés* devenus de véritables *adeptes*. Il s'en faut que l'auteur se flatte de compter parmi ces Saint-Michel de l'Occultisme, pour qui le dragon est un esclave toujours docile et désarmé. Mais de tels demi-dieux ont existé — témoins Moïse, Orphée, Apollonius et tant d'autres ; — peut-être même en existe-t-il encore aujourd'hui...

Un trait distinctif les caractérise, à quoi l'on peut infailliblement les reconnaître. Ils ont, toujours et partout, fait usage du sceptre magique en vue d'un bien général, ou tout au moins collectif; nulle part et jamais, en vue d'un intérêt personnel ou d'une mesquine ambition.

Fermons cette parenthèse. Aussi bien les œuvres

dont traite notre livre n'ont rien à voir avec les véritables miracles de la science et de la volonté. Nous n'avons prononcé leurs grands noms que pour éveiller des échos providentiels jusque dans la crypte ténébreuse où Satan reçoit les hommages de son digne pontife : le magicien noir.

Celui-ci paraît, au premier coup d'œil, revêtu des mêmes prérogatives que le Mage de lumière. On va parfois jusqu'à les confondre. C'est par une erreur d'optique, ou, comme auraient dit nos pères, c'est par l'effet d'un mirage infernal, que l'homme lige du serpent arrive à se donner ainsi des airs de prince.

Le sorcier ne dispose de rien au monde : c'est au contraire l'Esprit *impersonnel* du Mal qui dispose de sa pauvre *personne* et qui s'en joue. — Le sorcier n'accomplit point ses prestiges au moyen de l'Enfer : c'est l'Enfer qui les accomplit par le moyen du sorcier, qu'il entraîne en son tourbillon de démence fantastique, de perversion fatale et de désordre universel !

Pas de valet moins libre que le magicien noir : pantin calamiteux de l'Invisible, marionnette inconsciente du Mal, il abdique toute *personnalité vraie* [1] : il noie son libre arbitre dans l'océan funeste dont il va devenir une vague. Mais en revanche, il sera cette vague, et la grande Puissance occulte va désormais agir en lui, puis — par son intermédiaire — hors de lui.

Elle se manifestera, cette Puissance, sous tous les

---

[1] Le Mage, au contraire, abdique toute *personnalité fausse*. Ceci deviendra clair au Livre II.

aspects du mal et du désordre. C'est par elle que nous avons déjà vu le dernier des esclaves, revêtu d'une apparente maîtrise, influencer à distance les êtres vivants, les frapper de mort, de consomption ou de folie.

Mais la région accessible à ses maléfices ne se borne point là, comme la suite va le montrer.

Il y a d'abord les charmes qui s'attaquent au sens génésique, soit pour l'exalter, soit pour l'abolir.

Nul n'ignore quel despotique empire a toujours exercé sur la plupart des hommes ce tyran malencontreux de l'organisme, qu'on a nommé *le sixième sens*. On sait à quel point sont variables les caprices de son appétit, — tantôt avide opiniâtrément des plus tristes mets, ou dédaigneux mal à propos, lorsque pour lui la table se trouve mise avec magnificence.

Les sorciers ont exploité de tous temps une prédisposition aussi aléatoire : faire monter ou descendre à leur gré cette marée fallacieuse du désir, c'est encore un jeu de prédilection pour certains charmeurs de village, et je dois dire qu'ils y excellent : c'est merveille de les voir déprimer l'appétit vénérien jusqu'au calme plat, ou l'exaspérer jusqu'au délire.

Je ne jurerais point que l'habile emploi des excitants et des anaphrodisiaques fût tout à fait étranger à leurs sortilèges ; plusieurs ont certainement recours à ces moyens artificiels, qui, ressortissant plutôt de l'étude physiologique des médicaments, semblent n'avoir rien à faire avec la sorçellerie. Mais, il faut en convenir,

ces drôles demandent le plus souvent à des pratiques de Magie noire un résultat qui n'est ni moins immédiat ni moins efficace.

Mon lecteur connaît déjà la composition générale des philtres. J'indique, à titre de curiosité, quelques recettes moins atroces, sinon moins ridicules, pour enflammer l'amour d'une femme : les grimoires prescrivent de lui faire sentir une pommade à base de chypre et d'ambre gris, triturés avec la moelle extraite du pied gauche d'un loup, — ou bien encore de lui *bailler* la moitié gauche d'un squelette de grenouille, qu'on s'est procuré en exposant l'animal tout vif dans une fourmilière (la moitié droite inciterait à la haine, comme la gauche excite à l'amour). Selon d'autres classiques de la sorcellerie, on doit faire prendre à la malheureuse une demi-dragme de la préparation suivante : testicules de lièvre et foie de colombe mis en poudre dans un mortier, avec les écailles friables du sang qu'on aura pris soin de se tirer en avril, un vendredi, et qu'on aura fait sécher au four, dans un petit pot vernissé. Le tout avec un assaisonnement de cérémonies sacrilèges et de paroles magiques, dépourvues de tout sens raisonnable [1].

On pense bien que toutes ces recettes de haut goût

[1] Je cite textuellement la recette incroyable que propose le *Grand Albert*, pour antidote de ces divers philtres : « Si une femme a donné quelque chose à un homme pour s'en faire aimer, et qu'il s'en veuille défaire, il prendra sa chemise (celle de la femme) et pissera par la têtière et par la manche droite; aussitôt il sera délivré de tous maléfices. » (Livre II, page 147.)

sont par elles-mêmes vaines et sans vertu ; tout dépend, nous dit Paracelse, du *Magnes* intérieur et occulte, c'est-à-dire de la puissance plus ou moins directe du charmeur sur l'astral.

Les plus grotesques formules sont les plus efficaces, les mixtures les plus saugrenues sont les meilleures entre les mains d'un sorcier véritable : puisque les contrastes même de ces mélanges incohérents constituent un élément adéquat à son vouloir désordonné, une base apte à lui servir de point d'appui [1].

Mais gardons-nous d'anticiper sur les théories du livre II. Notre cadre nous restreint à l'esquisse des principaux sortilèges.

Si le charme d'amour s'appelle *philtre*, le charme d'impuissance à l'amour prend le nom pittoresque et naïf de *nœud de l'aiguillette*.

C'est ici l'un des plus habituels griefs du populaire contre les sorciers. Ce qu'on a fait périr de malheureux sous ce prétexte, est presque incalculable ; il faut dire qu'on procédait un peu à la légère..... Quel déplaisir plus fréquent, en effet, aux premières nuictées d'amour, que ce marasme paradoxal de la chair,

---

[1] « ...Tout ce que pense l'esprit d'un homme qui aime ardemment a de l'efficace pour l'amour, et tout ce que pense l'esprit d'un homme qui hait beaucoup, a de l'efficace pour nuire et pour détruire. Il en est de même dans toutes les choses auxquelles l'esprit s'attache fortement, parce que tout ce qu'il pense et tout ce qu'il fait provenant des caractères, des figures, des mots, des discours, des gestes et autres choses semblables, *aide l'appétit de l'âme* et acquiert des vertus admirables..... (CORNEILLE AGRIPPA, *Philos. occulte,* tome I, p. 191-192).

alors que le cœur [illegible]. En ces cas, à défaut d'autre [illegible]. Dame Émotion parait une [illegible] suffisante pour nouer l'aiguillette. [illegible] ne voulaient pas [illegible] de ce genre se [illegible]. Ils passaient alors en [illegible] toutes les personnes de connaissance, [illegible] Démon, ou simplement [illegible] quelque vieille [illegible]. Et malheur au pauvre [illegible] sur [illegible] les soupçons ! Il n'est [illegible] amoureux dérangé dans son bonheur [illegible] assez d'une condition [illegible] pour qu'aussitôt [illegible] le vrai coupable, [illegible] sus-pects aux [illegible].

Quoi qu'il en soit, la [illegible] l'aiguillette a tou-jours été par [illegible] les plus populaires et, malgré [illegible] l'une des vengeances [illegible], impitoya-blement punies : « La pratique en est aujourd'huy plus commune que iamais, veu que les enfants mesme se meslent de noüer l'esguillette, chose qui merite vn chastiment exemplaire...... » écrit Boguet, sous le règne de Henri IV[1].

Pierre de Lancre, un contemporain de Boguet,

[1] Discours execrable des Sorciers. Lyon, Rigaud, 1610, in-8, page 212.

nous apprend que la terreur de ce maléfice est si répandue, au commencement du XVIIe siècle, que la plupart des mariages se célèbrent en grand secret et comme à la dérobée.

Voilà qui réclame un mot d'explication. Il faut savoir que le rite le plus usuel, pour cette ligature, s'accomplissait communément à l'Église, pendant la cérémonie nuptiale. Ce rite est fort simple : après s'être muni d'un lacet, on assiste à la célébration du mariage. Lorsque les anneaux s'échangent, on fait au lacet un premier nœud ; on en fait un second, au moment où le prêtre prononce les paroles essentielles au sacrement ; enfin, quand les époux sont sous le drap, on en fait un troisième : et l'aiguillette est nouée (*Bodin*).

Un autre procédé consiste à entrelacer les doigts de ses mains, tordues la paume en dehors ; on commence par le petit doigt de la main gauche et l'on continue lentement, jusqu'à ce que les deux pouces se rejoignent : alors le charme est parfait. Ce rite doit s'accomplir dans l'Église, au moment où le mari présente à sa femme l'anneau.

Nous ne nous flattons pas de détailler tous les modes de ligature vénérienne, qui dépassent la cinquantaine, si l'on en croit Bodin [1]. D'ailleurs, l'abbé J. B.

[1] *Le Grand Albert* donne une recette plus impertinente et plus bouffonne : « Qu'on prenne la verge d'un loup nouvellement tué ; qu'on aille à la porte de celui qu'on veut lier et qu'on l'appelle par son propre nom. Aussitôt qu'il aura répondu, on liera la verge avec un lacet de fil blanc, et le pauvre homme sera impuissant aussitôt. »

Thiers [illegible]
qui rapportent [illegible]
avec tous les détails [illegible]
voyons le lecteur aux pages [illegible]

Les [illegible]
d'autres [illegible]
mérer par le [illegible]
détail au chapitre [illegible]

Il nous est difficile [illegible]
ce fameux charme [illegible]
que certains voleurs [illegible]
maison [illegible]
tilège est célèbre [illegible]
assez étrange [illegible] *Main de gloire*. « J'avoue,
dit l'apocryphe du *Petit Albert*, que je n'ai jamais
éprouvé [illegible]
trois fois [illegible]
qui confessèrent [illegible] dans
les vols qu'ils avaient faits [illegible] de la Main
de gloire [illegible] immobile
ceux à qui on la présentait [illegible] qu'ils ne pouvoient
non plus branler que s'ils étoient morts [illegible] » C'est la
main d'un pendu qu'on dessèche au grand soleil,

Il faut convenir qu'on inventerait difficilement une recette plus saugrenue que celle-là. — Les recettes pour *dénouer l'aiguillette* sont du même goût.

[1] *Traité de Superstitions*, Paris, 1741, 4 vol. in-12.

[2] *La Philosophie occulte*, tome I, page 101.

[3] Page 117, dans la mauvaise édition moderne de Paris, Renault, 1839, in-12.

après l'avoir fait macérer quinze jours dans un mélange de zimat (*sic*), de salpêtre, de sel et de poivre long. On en parfait la dessication dans un four chauffé avec de la verveine et de la fougère ; d'autre part, on compose une chandelle avec de la graisse du même pendu, de la cire vierge et du « *sisame de Laponie* ». Quand les voleurs veulent piller à loisir quelque maison, ils allument cette chandelle, et, se servant de la main du pendu comme d'un chandelier, ils entrent hardiment où ils ont affaire ; bien convaincus qu'y eût-il là vingt personnes armées jusqu'aux dents, toutes seront frappées sur le champ de stupeur et d'engourdissement, en sorte qu'ils pourront se livrer sans crainte au pillage, car pas un des témoins de leur crime ne bronchera, tant que la chandelle magique ne sera point éteinte.



LA MAIN DE GLOIRE

C'est là, du moins, ce que soutiennent les compilateurs de grimoires, qui chantent les louanges de ce prestigieux secret.

Le *Glaneur indou-chinois*, qui se publiait à Malacca dans la première moitié du XIXe siècle, signale un exemple de charme, qui n'est pas sans analogie avec la Main de gloire. Malheureusement, nous n'a-

vons aucun détail sur les cérémonies en usage pour l'accomplir ; le résultat nous est seul connu : « La curiosité publique, dit *le Glaneur*, a été vivement excitée depuis quelques jours par la découverte d'une bande de voleurs d'enfants des deux sexes. Cette découverte a été faite par le zèle d'un tisserand en soie, qui, en se promenant dans les rues de Kanton, reconnut l'enfant de son maître, perdu depuis quelques jours. *L'enfant tourna sur lui un regard stupide et refusa de le reconnaître.* Le tisserand l'emmena de force chez son père.

« *Il restait toujours sous le charme de la stupidité ; mais on n'eut pas plutôt appelé les prêtres de Bouddha* et pratiqué les cérémonies efficaces, célébrées en pareille occasion, que le *charme disparut* et que l'enfant, en versant des larmes abondantes, reconnut son maître et son père. L'affaire et le miracle furent immédiatement communiqués au gouvernement, qui fit cerner le rendez-vous des voleurs d'enfants. On trouva six hommes et trois femmes qui faisaient ce métier depuis plus de vingt ans. Ils avaient enlevé, pendant cette époque, plusieurs milliers d'enfants ; il n'en restait plus que dix dans la maison, *tous sous l'influence du charme stupéfiant, qui,* comme celui jeté sur l'enfant du tisserand, *disparut par les prières et les cérémonies des prêtres de Bouddha*[1]. »

Cette compétence aux exorcismes est commune aux ministres de tous les sacerdoces réguliers ; il n'est pas indifférent d'y prendre garde.

---

[1] *Le Glaneur indou-chinois* du 8 juillet 1820.

Représentants ici-bas de l'Humanité céleste et mandataires de groupes importants des candidats terrestres à cette humanité, les prêtres de tout culte ont pouvoir de conjurer les forces collectives du Mal, au nom de cette Puissance collective du Bien qui s'appelle la communion des Elus. Dans l'espèce, la réussite immédiate de l'Exorcisme — car c'en est un — prouve d'abondant que l'état de stupeur où ces enfants se trouvaient plongés n'était point l'effet de quelque narcotique ou de tout autre moyen artificiel : mais bien le résultat d'une action occulte, qu'on veuille l'appeler d'ailleurs *charme stupéfiant* comme M. de Mirville qui rapporte l'anecdote [1], ou qu'on préfère lui donner le nom moins archaïque, et plus à la mode aujourd'hui, de *phénomène suggestif.*

Avant d'entamer la description d'un autre ordre de sortilèges, nous signalerons encore le *charme* dit *de taciturnité*, si fameux dans les fastes judiciaires de la Sorcellerie. *Charme anesthésique* serait une locution plus exacte [2].

C'était, en substance, un diagramme le plus souvent tracé sur une bande minuscule de papier d'une extrême minceur. Les magiciens poursuivis en justice, ayant réduit ce diagramme au plus imperceptible volume, s'ingéniaient à le dissimuler sous l'ongle de leur orteil ou dans une mèche de leurs cheveux. Tant que ce

[1] *Des Esprits et de leurs manifestations diverses*, tome I, page 262.

[2] La taciturnité du sorcier n'est, en effet, qu'une conséquence de son état anesthésique.

[illegible] ne leur sont point sensibles. Ils affrontaient les plus abominables tortures sans ressentir le moindre malaise, et sans changer par conséquent de [illegible], en laissant échapper à l'interrogatoire le secret de leurs méfaits.

Aussi le premier soin du tourmenteur était-il de couper les ongles au patient, de lui raser les cheveux et le cas échéant, la barbe, enfin de l'épiler sur toutes les surfaces de son corps. Heureux pouvait se dire le prévenu qu'on daignât s'en tenir à ces humiliants préliminaires, sans procéder à des sondages plus outrageants encore.

Les exemples ne se comptent pas, en face du bourreau, d'attitudes impassibles dues au *sort de taciturnité*. C'est un diplôme de stoïcisme, un brevet de souveraine indifférence aux plus cruels traitements. Son efficacité [illegible] mise en doute [illegible], aussi bien est-il d'un usage presque universel, si l'on en croit les auteurs.

On entend bien, au plus fort de la question, les sorciers pousser des gémissements ou même des cris, mais c'est un fait avéré qu'ils *ne peuvent pas verser une larme*, quelques efforts qu'ils fassent dans ce but. Il y a plus : le magistrat est si pleinement édifié sur le compte d'une telle impuissance à manifester un phénomène qui est la conséquence normale, immédiate et première de la douleur physique, qu'il en tire un grave indice à la charge de l'accusé. C'est le cas, pense-t-il, d'ordonner de nouvelles perquisitions. Sitôt le diagramme découvert et brûlé, les grognements *à sec*

sans confession se métamorphosent en hurlements entrecoupés d'aveux — et les larmes de couler avec abondance.

Toutes les relations authentiques sont d'accord sur ce point. Quant aux conclusions à tirer de là, nous avons foi dans la sagacité du lecteur, qui n'ignore ni les miracles de l'autosuggestion [1], ni les cas si fréquents d'anesthésie hystérique.

A la ruine de l'homme et du bétail ne se limite point la pernicieuse influence du Sorcier. *Nuisance est son lot*, dit le proverbe : justifier ce dicton de toutes les manières, voilà son ambition. Les sorts jetés sur les moissons ne passaient pas jadis pour les moindres témoignages de son universelle malveillance On attribuait à son seul regard le sinistre privilège de stériliser la terre et de nuire à tout être animé du souffle de la vie ; d'où la locution populaire : *Il a le mauvais œil.*

Au demeurant, cette canaille, experte aux pires négoces, tenait boutique de poudres de succession, de charges de contagion, d'élixirs de réparation. Son but? — Abolir toutes fécondités heureuses; faire avorter les récoltes et les femmes; semer la mort au logis comme à l'étable. L'ouvrier de ces précieuses besognes montrait deux visages comme Janus; empoisonneur ou sorcier — au choix — : compétence double!

[1] Empressons-nous d'ajouter qu'il y avait là quelque chose de plus.

La [illegible] [illegible] à [illegible] sur les [illegible] de [illegible], [illegible] dans ses [illegible] ou distillait dans ses retortes avec l'écume des crapauds et la bave des vipères. Le règne végétal fournissait ses poisons, le règne animal ses venins, pêle-mêle [illegible] [illegible], [illegible]. [illegible] [illegible] pouvait voir l'[illegible] [illegible] des hommes et des choses [illegible] avec les [illegible] homicides et sacrilèges. [illegible] [illegible] de ces ingrédients [illegible], [illegible] de se [illegible] [illegible] ensemble, aux [illegible] de sa [illegible].

Nous avons marqué plus haut l'origine [illegible] des élixirs que le [illegible] lui-même, s'il faut en croire la Légende, [illegible] aux fidèles de la messe noire. « Une sorcière raconta en l'an 1598, qu'elle jetoit certaine poudre en l'air, que son Maistre luy avoit baillée, de laquelle naissoient des [illegible] qui rongeoient en peu de temps les fruicts de la terre. »[1] Il va sans dire qu'on la brula.

Il serait facile de multiplier les exemples [illegible] ; mais je préfère citer une anecdote un peu différente, rapportée par plusieurs démonographes[2].

Un paysan du diocèse de Trèves surveillait sa fille (âgée de huit ans à peine), qui plante des choux dans le potager, voit qu'elle s'en tire fort bien et la félicite de son adresse. — Je suis adroite à bien d'autres besognes, va, répond l'enfant avec mystère. Tu vois, le temps est serein, le ciel sans un nuage : eh bien! dis moi

[1] Boguet, *Discours des Sorciers*, page 243.
[2] Entre autres, Delrio.

l'endroit du jardin où tu veux que je fasse pleuvoir... — Le père ébahi désigne une petite pelouse située dans l'enclos; puis il observe la fillette qui s'est retirée à l'écart. Avec une croissante stupeur, il la voit creuser un trou dans le sol, à l'aide d'une gaulette de coudrier; cela fait, remplir la fosse d'un liquide singulier et dont je laisse à deviner la provenance : le fait est qu'elle ne va pas le chercher bien loin, n'ayant qu'à s'accroupir pour cet exercice..... Enfin il la voit battre de sa baguette la surface de cette mare artificielle, en marmottant des paroles qui n'arrivent pas jusqu'à lui. Tout à coup, un frisson s'empare du spectateur dont ces étranges préparatifs n'avaient pas ébranlé le scepticisme : il a cru voir un faible nuage se condenser au-dessus du carré de gazon; plus de doute possible : car le soleil, toujours aussi brillant dans un azur aussi limpide, darde ses rayons sur ce brouillard léger, y détermine un arc-en-ciel parfait; — et maintenant le météore se résout en gouttelettes fines et abondantes... La pluie s'est circonscrite à merveille dans les limites convenues, pas une goutte ne tombe au dehors. Le brave homme, consterné d'avoir dans sa famille une sorcière aussi précoce, veut savoir quel a été son maître dans un art évidemment suspect. L'enfant, pressée de questions, finit par avouer que sa mère l'a conduite au Sabbat; pour ce qui touche à son savoir faire, elle en tient le secret de son *bon ami*, le Seigneur au pied fourchu. On pense bien que ces révélations ne sont pas pour pallier l'épouvante du père, à laquelle déjà se mêlent de cuisants scrupules de cons-

cience... Bref, longtemps perplexe, il se résigne à prendre parti et, comme il est bon chrétien, il livre sa propre femme au magistrat, en se lavant les mains, comme Pilate. « Et fust bruslée toute viue, » conclut la chronique. Rien de plus simple et de plus naturel.

La grêle, les tempêtes, la sécheresse ou l'orage, suivant les cas, s'obtenaient par des recettes assez analogues à celle-là. C'est du moins ce qui résulte de la concordance des aveux et libres témoignages proférés en justice par les inculpés de sorcellerie.

Sans entrer dans la discussion des faits, nous ne saurions omettre de noter au passage l'air de parenté qui relie ces sortilèges aux phénomènes obtenus tous les jours par les Fakirs indous, de l'aveu même des plus sceptiques temoins [1].

Ces charmeurs semblent agir avec une toute-puissance relative sur un fluide igné (AKASA) plus subtil que la foudre, si célèbre elle-même dans les fastes du surnaturel.

S'il en faut croire les démonologues, le Feu du Ciel est un véhicule cher aux esprits malins, lesquels ont accoutumé de mettre la nature entière à contribution pour notre ruine. Sur ce chapitre, les libelles de sorcellerie ne tarissent point de concluantes anecdotes, — et ces légendes d'un autre âge n'ont rien, semble-t-il, qui nous doive surprendre.

Nul, en effet, n'ignore quel zèle mettaient nos aïeux

[1] Voir le *Spiritisme dans l'Inde*, par Jacolliot, pages 228-361.

à doter d'un moi conscient toutes les forces impersonnelles ou simplement instinctives de la nature naturée: c'était, chez ces chrétiens naïfs, l'ultime protestation de l'idolâtrie abjurée sous sa forme païenne, mais ingénieuse aux travestissements les plus orthodoxes et toujours vivace, en dépit des apparences.

Les dieux, précipités de l'Olympe, s'étaient réfugiés en Enfer; simples démons désormais, ils avaient acquis droit de cité dans la foi nouvelle, au prix d'un double sacrifice d'amour-propre : l'acceptation d'un rôle subalterne et l'opprobre d'une torture virtuelle, il est vrai, mais avivée par un flot corrosif d'anathèmes et d'exorcismes sans répit.

A coup sûr, entre tous les agents naturels, la foudre est superlativement mystérieuse et fatidique d'aspect. Que, dès lors, tout éclair plus livide et plus aveuglant qu'un autre ait été, pour les imaginations du moyen âge, prétexte à une éclosion soudaine de diablotins : — encore un coup, il n'est rien là qui nous étonne.

Mais que penserons-nous des graves et troublants aveux qu'un savant contemporain fort honorablement connu, et qui certes, n'est jobard que de nom [1], confiait naguère à l'*Ami des Sciences*, revue de M. Victor Meunier? Voici les paroles textuelles de ce physicien : « Je tiens une découverte qui m'effraie !... Il y a deux électricités : l'une, brute et aveugle, est produite par le contact des métaux et des acides ; *l'autre est intel-*

[1] Jobard, savant français, mort à Bruxelles, en 1861.

ligente et clairvoyante. L'électricité s'est bifurquée sous les mains de Galvani, Nobili et Mateucci : le courant brut a suivi Jacobi, Bonelli et Moncel, pendant que le *courant intellectuel* suivait Boisrobert, Thilorier et le Chevalier Duplanty.... *Le Tonnerre en boule, ou l'électricité globuleuse contient* UNE PENSÉE *qui désobéit à Newton et à Mariotte, pour n'en faire qu'à sa guise.*

« Il y a dans les *Annales de l'Académie* des milliers de preuves de l'intelligence de la Foudre.... Mais je m'aperçois que je me laisse emporter. Peu s'en est fallu que je ne vous LACHE LA CLEF qui va nous découvrir le *Principe universel* gouvernant les deux mondes : le matériel et l'intellectuel [1]. »

Quoi de plus étrange, dans une bouche grave, que confidence pareille, si ce n'est toutefois le parti pris de réticences qu'y laisse percer un homme de ce poids, savant réputé par toute l'Europe pour la fermeté de son esprit, l'étendue de ses connaissances et plus d'une découverte sur le terrain des sciences naturelles?

Mais trêve de commentaires : ce n'est point ici le lieu de discuter les opinions du physicien Jobard. Dans cette première septaine, nous nous bornons à collationner les faits.

Nous en citerons deux assez typiques, sur les hauts exploits de la Foudre-Esprit. Le premier n'a d'autre authenticité que le témoignage de gens simples et des

[1] *L'Ami des Sciences*, n° du 2 mars 1856, page 67.

plus enclins à l'hallucination rétrospective. Racontée par un auteur du xvii[e] siècle, que cite l'abbé Lenglet-Dufresnoy. L'anecdote est sensiblement poussée au surnaturel [1]; néanmoins, elle est assez curieuse pour trouver place dans un chapitre qui traite de diables et de sorcellerie.

LE GRAND FEV, TONNERRE ET FOVDRE DU CIEL, *aduenus sur l'Eglise Cathedrale de Quimper-corentin, auec la vision d'un horrible et tres espouuentable Demon dans le feu sur ladicte Eglise* [2] : — « Samedi, premier iour de Feurier 1620, aduint vn grand malheur et desastre en la ville de Quimpercorentin, c'est qu'vne belle et haute Pyramide couuerte de plomb estant sur la nef de la grande Eglise et sur la croisée de ladicte nef fut toute bruslée par la foudre et feu du Ciel, depuis le haut iusques à ladicte nef, sans pouuoir y apporter aucun remede. Et pour sçauoir le commencement et la fin, c'est que ledict iour sur les sept heures et demie tendant à huict du matin, se fit vn coup de tonnerre et eclairs terrible entre autres : et à l'instant fut visiblement veu vn Demon horrible et espouuantable en faueur d'vne grande onde de gresle se saisir de ladicte pyramide

[1] Le mot *surnaturel* est à nos yeux fort impropre, et nous aurons soin de l'éviter dans les développements métaphysiques où il pourrait créer des confusions. Partout ailleurs, nous l'emploierons dans le sens vulgaire et que l'usage a consacré.

[2] Publié pour la première fois à Rennes, chez Jean Durand, 1620; puis réimprimé à Paris, chez Abraham Saugrin.

par le haut et au dessoubs de la croix, estant ledict Demon de couleur verte, ayant vne longue queuë de pareille couleur. Aucun feu ni fumée n'apparût sur ladicte pyramide, qu'il ne fust près d'vne heure de l'apres-midy, que la fumée commença à sortir du haut d'icelle et dura fumant vn quart d'heure : et du mesme endroict commença le feu à paroître peu à peu en augmentant tousiours ainsi qu'il deualoit du haut en bas : tellement qu'il se fit si grand et si espouuentable que l'on craignoit que toute l'Eglise ne fust bruslée, et non seulement toute l'Eglise, mais aussi toute la ville. Tous les tresors de ladicte Eglise, furent tirez hors : les voisins d'icelle faisoient transporter leurs biens le plus loin qu'ils pouuaient de peur du feu. Il y auoit plus de quatre cents hommes pour esteindre ledict feu, et n'y pouuoient rien faire. Les Processions allèrent à l'entour de l'Eglise et autres Eglises, chacune en prières. Enfin, ce feu alloit tousiours en augmentant, ainsi qu'il trouuoit plus de bois. Finalement, pour toute resolution, on eut recours à faire mettre les Reliques sainctes sur la nef de ladite Eglise, prez et au deuant du feu. Messieurs du Chapitre (en l'absence de Monseigneur l'Esueque) commencèrent à coniurer ce meschant Demon, que chascun voyait appertement dans le feu, tantôt vert, jaune et bleu; iettant les Agnus Dei, dans iceluy et prez de cent cinquante bariques d'eau, quarante ou cinquante charetées de fumier, et neantmoins le feu continoit. Et pour derniere resolution, l'on fit ietter vn pain de seigle de quatre sols, dans lequel on y mit vne Hostie

consacrée, puis on prit de l'eau bénite auec du lait d'vne femme nourice de bonne vie, et tout cela fut ietté dedans le feu, tout aussitôt le Demon fut contrainct de quitter le feu : et auant que de sortir, il fit vn si grand remuë-menage, que l'on sembloit estre tous bruslez, et qu'il deuoit emporter l'Eglise et tout auec luy : et en sifflant, il sortit à six heures et demie du soir dudict iour, sans faire aucun mal (Dieu mercy) que la totale ruyne de ladicte pyramide, qui est de consequence de douze mille ecus au moins.

« Ce meschant estant hors, on eût raison du feu. Et peu de temps apres, ledict pain de seigle se trouua encore en essence, sans estre aucunement endommagé ; fors que la croûte estoit vn peu noire.

« Et sur les huict ou neuf heures et demie, apres que tout le feu fut esteint, la cloche sonna pour amasser le peuple, afin de rendre grâces à Dieu.

« Messieurs du Chapitre auec les choristes et musiciens chanterent le *Te Deum* et vn *Stabat mater*, dans la Chapelle de la Trinité, à neuf heures du soir.

« Grâces à Dieu, il n'est mort personne, fors trois ou quatre blessés.

« Il n'est pas possible de voir chose plus horrible et espouuentable qu'estoit ledict feu. » — FIN [1].

Ce récit nous est doublement précieux, en ce qu'il

[1] Voir LENGLET-DUFRESNOY : *Recueil de Dissertations anciennes et nouvelles sur les Apparitions, les Visions et les Songes.* — Paris-Avignon, Jean-Noël Leloup, 1751, 4 vol. in-12, tome II, pp. 110-114.

consacre, à la faveur d'un exemple singulier, la croyance populaire aux démons de la foudre et surtout en ce qu'il décrit par le détail les exorcismes et autres cérémonies religieuses dont nos pères des siècles derniers avaient coutume en pareil cas. — Au demeurant, quoique les exemples d'hallucination collective et spontanée soient assez fréquents, et dûment constatés, nous inclinerions à croire que le témoin oculaire, narrateur de ce prodige, avait sciemment chaussé, le jour de l'incendie, des bésicles grossissantes, ou pour mieux dire, enchantées.

Mais voici un fait plus moderne affirmé par des témoins dignes de foi, et qui ne présente rien d'incroyable, à quelque point de vue d'ailleurs qu'on l'examine. Nous condensons le récit un peu diffus de M. Gougenot des Mousseaux [1].

« MARIA OPTIMAM PARTEM ELEGIT, QVÆ NON AVFERETVR AB EA. »

C'est cette belle et consolante parole du Christ qu'un grand seigneur polonais avait fait graver en lettres d'or sur la tombe de sa fille adorée, morte à dix-huit ans d'une maladie de langueur. Une demi-journée n'est pas révolue, qu'un orage gronde au ciel; la foudre éclate : un livide éclair, se bifurquant en dard de vipère, ravage en deux endroits l'inscription métallique..... Quatre lettres fondues, volatilisées au

[1] Gougenot des Mousseaux, *Mœurs et Pratiques des Démons*, 2e édit. refondue. Paris, Plon, 1865, in-8, pages 15-16.

choc du fluide, laissent le texte saint mutilé — et d'une formule d'amour céleste et d'espoir, font une sentence d'éternelle et suprême réprobation.

« MARIA... IMAM PARTEM ELEGIT, .VÆ NON AVFERETVR AB EA. » *Marie a choisi sa place au fond de l'abime; anathème sur elle! Sa place ne lui sera pas ôtée*[1]...

Voilà pour la foudre. Ajoutons qu'à tort ou à raison, nos ancêtres attribuaient les pestes, les contagions, les disettes, à l'influence des mauvais esprits; comme aussi les cataclysmes imprévus, tels que cyclones, éruptions, tremblements de terre.

Les exorcismes de l'Église nous sont la meilleure preuve de cette attribution, croyance communément répandue et sanctionnée par le clergé, du moins en ce qui concerne les troubles des éléments : « Je vous adjure, grêles et vents, pour que vous vous résolviez en pluie, etc..., » lit-on au *Rituel de Toul*, page 538. Les *Rituels* sont pleins de ces formules.

Or, ces démons, qui donc — au dire du peuple —

---

[1] Cette anecdote fait penser au présage fulgurant, avant-coureur de la mort d'Auguste.

L'an 14 de Jésus-Christ, la foudre venant à frapper l'inscription de la statue érigée dans le Champ de Mars à la mémoire du Conquérant des Gaules, en mutila la première lettre. De CÆSAR, le Feu du ciel fit ÆSAR, qui était, chez les Etrusques, le nom générique des Etres appartenant à la race des Dieux (אלהים des Hébreux).

Le mage Thrasylle consulté, vit dans la lettre C abattue, *le symbole des cent jours qui séparaient encore Auguste de l'Apothéose.* En conséquence, il lui prédit qu'à l'expiration de ce délai, il serait mis au rang des dieux. Et de fait, la mort, à cent jours de là, frappait César-Auguste!

déchaînait en trombe leur malveillance à travers la pacifique nature ? — Les adeptes de la Magie noire !

C'est ainsi que le moyen âge, à la grande joie des exorcistes, rejetait tout phénomène anormal sur le compte de l'Enfer et de sa malice, et motivait d'ailleurs la colère vengeresse des monstres d'enfer, en dénonçant la perfide instigation du Sorcier....

Nos pères voulaient trouver à tout une raison d'être miraculeuse ; aujourd'hui nous nions *a priori* jusqu'à la possibilité d'un prodige. Ils allaient trop loin, peut-être reculons-nous trop en deçà. Ils étaient crédules jusqu'à devenir souvent visionnaires ; nous sommes méfiants jusqu'à fermer obstinément les yeux aux splendeurs de l'évidence.

Le Magicien a toujours passé pour le confident des esprits et des fantômes d'outre-tombe ; si sa science est une royauté, l'art des évocations est, sans contredit, le plus beau fleuron de sa couronne.

C'est chose inutile de revenir ici sur l'évocation du Diable et le pacte qui en résulte ; d'autant qu'au chapitre v nous devons encore en toucher un mot.

Au chapitre vi, à propos des spirites, nous traiterons l'évocation des morts ou des êtres quelconques qui se donnent pour tels.

Nous ne voulons, en celui-ci, que demander au vieil Homère le témoignage poétique des rites traditionnels de cette opération, — la plus téméraire, à coup sûr, qu'il soit permis à l'homme, ou plutôt qu'il lui soit défendu d'entreprendre. Ouvrons l'*Odyssée* aux pre-

mières pages de son livre IX. Ulysse nous décrira scrupuleusement les détails de sa tentative ; fions-nous à la compétence d'un guide qui va nous conduire par la main à travers les dédales du sombre Hadès.

Il s'agit, pour le roi d'Ithaque, de consulter le spectre du divin Tirésias : les cérémonies magiques vont commencer.

Ayant creusé une fosse profonde, Ulysse y répand tour à tour, en l'honneur du peuple léger des mânes, le miel et le vin pur, l'eau claire et la fleur de farine. Puis il passe des prières aux invocations, et, brandissant le fer sacré, il égorge enfin les victimes sur la fosse, où le sang coule en ruisseaux noirs.

Soudain, du fond de l'Érèbe, s'élève le peuple ténu des ombres : cependant qu'assoiffées du sang répandu, elles se pressent en hurlant autour de la fosse, le Prince, debout, leur barre la route, le glaive à la main. Les ombres refoulées s'épeurent et se dissipent, vapeurs protéennes déroulées en volutes. Mais de nouveaux spectres leur succèdent, accourus des profondeurs de l'Érèbe ; dans le nombre, Ulysse reconnaît plusieurs compagnons d'armes, et ces amis défunts le supplient de les laisser s'abreuver du liquide mystérieux qui doit prêter à leur substance inconsistante une éphémère objectivité!.....

Inflexible, le nécromancien, suivant le rite occulte, tient ferme la pointe de son glaive à la surface du sanglant breuvage, que Tirésias évoqué doit le premier toucher de ses lèvres. Mais voilà que le Prince, jusqu'alors impavide, sent fléchir son courage : une

ombre auguste et chérie est montée du gouffre..... il a reconnu sa mère!... N'importe, hélas ! les prescriptions sacrées ne souffrent aucun accommodement: l'on ne badine pas avec la loi du Destin. Et, tandis qu'un sanglot se brise en sa poitrine, il écarte le fantôme d'Anticlée.

Enfin paraît Tirésias, vieillard aux blancs cheveux, son sceptre d'or à la main : — Arrière, fils de Laërte, s'écrie-t-il, retire ton glaive de cette fosse, et laisse-moi m'abreuver du sang noir. Quand j'aurai bu, je te révélerai l'avenir ! Le devin tend sa lèvre à la pourpre sanglante et dénoue la trame du Destin.....

La mère d'Ulysse est toujours là, sombre et muette; elle ne reconnaît point son enfant. Le roi consterné demande à Tirésias le moyen de se révéler à elle. La réponse du devin vaut d'être prise en note : « Celle des ombres à qui tu permettras de se pencher sur la fosse et de mouiller ses lèvres du sang des victimes, te reconnaîtra soudain : tu pourras apprendre d'elle ce que tu désires savoir. *Mais tout fantôme que tu écarteras du glaive fuira dans la nuit profonde.....* » Ulysse retire son glaive de la fosse ; enfin, sa mère peut approcher, et sitôt qu'elle a bu, elle l'aperçoit et s'écrie : « O mon fils, comment as-tu pu descendre au séjour des ténèbres?..... » Pendant qu'elle lui parle, il s'élance par trois fois pour embrasser la chère morte, qui trois fois s'évanouit dans ses bras, comme une ombre sans consistance, ou comme un rêve qui se dissipe, quand on croit le saisir.

Tel est, abrégé, le récit d'Homère, consciencieux

témoin des rites de son temps, et révélateur, sous cette apparence fabuleuse, de plus d'un mystère profond. Au surplus, ces cérémonies appartiennent à la Magie noire, par l'usage qu'on y fait du glaive et du sang. L'effusion mystique du sang est abominable, ainsi qu'on l'expliquera par la suite (*Clef de la Magie noire*).

Nous n'avons rien à dire ici de l'Évocation par le pantacle stellaire et les parfums consacrés : ces arcanes sont ceux de la Haute et Divine Magie, et la science dont ils ressortissent demeurera pour le Sorcier lettre morte à tout jamais.

Sa science à lui, magicien de ténèbres, est tout autre. A lui l'évocation des esprits de désordre et d'inconsciente perversité ; à lui les aberrations sexuelles et l'aveugle déploiement de cette force subversive de perdition, qui, compactant l'invisible, donne aux fantômes de son délire une objectivité néfaste; à lui le vampirisme et les métamorphoses dégradantes qui assimilent progressivement sa forme astrale aux types inférieurs de l'animalité; à lui les voluptés sans nom du commerce incubique.

Voilà les œuvres propres au magicien noir et véritablement dignes de lui. De ces deux dernières nous n'avons rien dit encore, et nous voulons toucher un mot.

L'Incube et le Succube sont les deux formes spectrales d'un hermaphrodite convertible, si j'ose dire, à prédominance tour à tour phalloïde ou ctéimorphe, selon que l'être brutal dont l'appétit l'évoque, est une sorcière ou un sorcier.

Nommés *éphialtes* par les anciens Grecs, Incube et Succube se confondaient, dans l'imagination populaire, avec la personnification du cauchemar. En effet, dans les rêves pénibles, l'organe génital est souvent intéressé. Le plaisir, qui prend alors tous les caractères de l'angoisse, a des paroxysmes qui tiennent plutôt de l'étouffement que du spasme. Souvent il y a coïncidence des deux; c'est la fusion de tous les contraires : souffrance et volupté, désir et dégoût. C'est l'amour râlé, le jeu d'Erôs devenu tragique, avec un monstre pour partenaire. Car l'ombre lascive, communément indécise, prend tout à coup d'horribles contours.

Quelquefois ce fallacieux objet s'offre sous un aspect moins farouche, voire avec un visage avenant. Ses manières sont plus agréables ; les violences même qu'il exerce sont plus douces; bref, il se comporte poliment.

Au chapitre premier, nous avons transcrit en détail la confession d'une pauvre fille, victime d'un incube relativement présentable, brutal et parfois violent dans l'intimité, mais point dépourvu de tenue..... En somme, plus d'une jouvencelle se contenterait d'un tel galant, l'estimant fort possible, en dépit de son extraction. — Le Loyer, conseiller du roy au siège présidial d'Angers, nous propose un autre exemple, qui serait jugé moins tolérable, à moins de goûts spéciaux : « Au païs de Marree, y eut vne fille qui se trouua grosse du fait du Diable. Ce ne fut pas sans donner à penser à ses parens, qui la pouuoit auoir engrossee, parce qu'elle abhorroit le nopces et n'auoit voulu estre mariee. Ils la pressent... Elle confesse que c'estoit le Diable qui couchoit toutes

les nuicts auec elle, en forme d'vn beau ieune homme. Les parès ne se contentant de la response de la fille, pratiquêt sa chambriere, qui de nuict les fit entrer dans la chambre auecques torches. Ce fut alors qu'ils apperceurent au lict de la fille vn monstre fort horrible, n'ayant forme aucune d'homme. Le monstre ne fait contenance de vouloir quitter le lict, et fait-on venir le prestre pour l'exorciser. En fin, le monstre sort, mais c'est auesques vn tel tintamarre et fracassement, qu'il brusla les meubles qui estoient en la chambre et en sortant descouvrit le toict et couuerture de la maison. Trois iours apres, dit Hector Boëce, la Sorciere engendra vn monstre, le plus vilain qui fust oncques né en Ecosse, que les sages-femmes estoufferent [1]. »

C'est là ce que Lancre appellerait « *vne infauste deception* »!

Après l'incube, le succube!... Oyez l'histoire attestée par le Docteur anglais Barnelt. Il s'agit d'un jeune gars du Comté de Sommerset, robuste et bien portant, qu'une consomption rapide conduit en quelques mois au seuil de la tombe. Chaque nuit, visité par un spectre de luxure, il succombe à la tentation, en dépit des sages résolutions prises et renouvelées chaque jour. Enfin, terrifié par la perspective d'une mort imminente (car le mal va toujours empirant), le jeune homme s'arme de courage et se couche, décidé à démasquer le fantôme. Vers minuit, il sent le jeune succube se glisser dans son lit. Avec la rapidité de l'éclair, il

[1] *Histoire des Spectres*, Paris, 1605, in-4, page 315.

empoigne de ses deux mains les cheveux de la nocturne visiteuse et demande à grands cris de la lumière. Tandis qu'on en apporte, elle parvient à se dégager dans un effort suprême, en laissant aux mains de son amant deux poignées de cheveux *blancs*. C'était une horrible sorcière du voisinage, vieille comme Saraï, lorsqu'elle fut enlevée par Abimelech [1] ! Et cependant affirme le jeune homme, l'haleine de cette créature, — véritable souffle d'enfant — la fermeté de ses chairs et tout son être enfin annonçait une jeune fille de vingt ans, saine et vigoureuse..... Par quel prestige cette vieille hideur avait-elle pu se donner telle apparence? Mystère! Quoi qu'il en soit, voici le portrait qu'en trace Görres, de qui j'emprunte cette anecdote : « Depuis cinquante ans, cette vieille femme passait pour sorcière. Elle était maigre et sèche, courbée par l'âge et ne marchait qu'à l'aide de béquilles. Sa voix était creuse, solennelle, mystérieuse, mais hypocrite en même temps. Ses yeux lançaient une lumière pénétrante, qui inspirait l'effroi [2]. »

---

[1] Elle avait alors quatre-vingt-dix ans, d'après le récit même de la Vulgate (*Genèse*, chap. XVII, ỳ 17). Ce qui suppose chez le roi de Guerar qui l'enlève (*Genèse*, chap. XX), soit un goût très vif pour les morceaux d'archéologie sexuelle, soit des habitudes galantes dont la violence même semble le dernier mot de la courtoisie ; ou bien encore, ce qui prouve, à un autre point de vue, que peut-être ne s'agit-il ni de galanterie ni de femme mûre, mais d'idéographisme et d'allégorie.

Le petit rapprochement de dates, révélateur de cette anomalie, fait du XXe chapitre une page qui milite en faveur du sens spirituel, en dépit des modernes théologiens qui le denient à la *Genèse*, comme aux autres livres de nos deux *Testaments*.

[2] GÖRRES, *La Mystique divine, naturelle et diabolique*, traduction Sainte-Foi, Paris 1854, 5 vol. in 8 ; tome V, page 303.

L'histoire contée par Barnelt peut servir de transition entre les faits d'incubisme proprement dit et ceux de transformation par enchantement d'une part, d'erraticité vampirique de l'autre.

Qui n'a lu quelque effroyable récit de vampires décimant toute une contrée? Les faits sont si nombreux, si concordants et si solennellement attestés, qu'à nier l'existence réelle de cette manière de maladie posthume, il y aurait mauvaise foi!

Toutes les narrations se ressemblent : un homme à réputation trouble, un homme suspect de commerce avec l'Enfer, vient à mourir. Il a communément édicté quelque prescription bizarre, touchant le mode et le lieu de sa sépulture ; après une vie ambiguë, il paraît avoir eu souci de garder jusque dans la mort une attitude inquiétante... Quoi qu'il en soit, ses dernières intentions respectées des siens, il va dormir sous terre son meurtrier sommeil : de sorcier, il est devenu vampire [1].

Bientôt, en effet, l'on voit dépérir de nombreuses personnes du pays, victimes d'un mal étrange et surnaturel. Des témoins dignes de créance affirment avoir vu chaque nuit un spectre vagabond assaillir les passants, tantôt sous une forme humaine et tantôt sous l'aspect d'un chien monstrueux. Le même fantôme pénétrant aussi dans les maisons, s'attaque à ceux

[1] Le vampirisme serait un mal héréditaire. Plusieurs auteurs citent des familles où cette maladie se transmettait régulièrement de père en fils.

qu'immobilise le sommeil ; il les étouffe en leur comprimant la poitrine : plusieurs sont trouvés au matin morts dans leur lit.... Ceux qui survivent après avoir reçu sa néfaste visite, se traînent péniblement, maigris, blêmes, exténués. Toute vitalité semble leur avoir été ravie, dans l'embrassement du monstre, qui passe vulgairement, tant ils sont pâles, pour avoir aspiré le souffle et sucé le sang de ces malheureux. Si le baiser du vampire se renouvelle, ils meurent au deuxième ou troisième assaut...

C'est une consternation générale.

Alors une rumeur s'élève, qui grandit, accusatrice du mort. On se chuchotte à l'oreille des récits de faits similaires, traditionnels dans certaines familles. On sait qu'il faut, en pareille circonstance, violer la sépulture du bandit d'outre-tombe. Sacrilège notoire, seul remède à un si grand mal.

Les particuliers hésitent-ils à prendre l'initiative d'un tel acte? La pression publique se fait si forte et si tenace, que l'autorité se voit contrainte d'intervenir. On exhume le cadavre, et le soleil éclaire le plus glaçant des spectacles : un mort immobile et froid, dans un état de parfaite conservation ; mais les lèvres sont vermeilles et parfois les yeux grands ouverts. La barbe, les cheveux, les ongles ont poussé d'un jet extraordinaire. La force semble s'être concentrée en lieux utiles, pour conserver la vitalité végétative du cadavre. La coutume transmise veut qu'on cloue au sol ce hideux vampire, en lui traversant le cœur d'un épieu. Il secoue alors son sommeil de marbre et se

tord, avec un dernier hurlement, dans les convulsions d'une agonie posthume; des flots de sang rouge et bien fluide ont jailli sous le fer... et, selon l'énergique expression d'Eliphas, le vampire *s'est réveillé dans la mort*. Tout n'est pas fini cependant, et dans plusieurs cas, le fantôme continue ses ravages nocturnes ; il faut réduire en cendres le cadavre maudit, pour que tout rentre dans l'ordre accoutumé.

Si peu vraisemblables que soient ces faits, il faut cependant les admettre, sous peine d'invalider tous les critères de la certitude historique. Où s'arrêtera le scepticisme des savants, s'ils récusent les plus formels témoignages et frappent de nullité les procès-verbaux authentiques, rédigés sur place par les autorités judiciaires ou communales?

Il convient, d'ailleurs, de corroborer jusqu'à l'évidence la foi des gens raisonnables en l'existence des vampires, par le rapprochement qu'on peut faire de ces faits plus ou moins anciens, avec des faits modernes, sinon tout pareils, du moins entièrement analogues et certifiés par des témoins aussi peu récusables que les premiers.

Je veux parler de l'inhumation de Fakirs en léthargie volontaire, à plusieurs pieds dans le sol — et de leur résurrection, constatée par des médecins, après des mois, quelquefois une année d'enfouissement sous terre. Toutes précautions ont été prises; l'on a eu soin d'opérer avec une minutie péremptoire, afin d'atteindre expérimentalement à la certitude scien-

tifique, indubitable, absolue. Pour prévenir jusqu'à la possibilité d'une tentation de fraude, on a semé, puis récolté des céréales, sur l'emplacement de la mystérieuse sépulture, où des sentinelles chargées d'une surveillance de chaque instant se sont renouvelées nuit et jour, sans interruption. Eliphas, dans son *Histoire de la Magie* (pages 507-512) rapporte, avec un grand luxe de détail, un exemple assez concluant, dont se sont faits garants le Docteur Mac Gregor, l'officier anglais Obsborne et le général Ventura [1].

Le Docteur Gibier, professeur au Muséum, cite un cas tout récent, que relate aussi *le Temps*, n° du 31 octore 1885. J'emprunte à son beau livre de l'*Analyse des choses* [2] quelques extraits relatifs à cette expérience, transmise dans ses moindres détails par le Docteur Honigberger, et certifiée par sir Claudius Wade, ministre anglais en résidence à Lahore.

Après de longues préparations, Haridès le Yoghi tenta l'aventure, devant Runjet-Sing, rajah de Lahore. « L'adepte entouré de ses disciples et accompagné par le rajah et sa cour, s'avança gravement sur le lieu de l'épreuve. Après qu'on eut étendu un linceul de lin sur le sol, il se plaça au milieu et tournant son visage vers l'Orient, il s'assit en croisant ses jambes dans l'attitude *pamadzan* de Brahma assis sur le Lotus. Il pa-

[1] L'ensevelissement du Fakir a duré dix mois, de juin 1838 à la fin d'avril 1839.

[2] Paris, Dentu, 1890, in-12.

rut se recueillir un instant, puis il fixa ses regards sur la pointe de son nez, après avoir renversé sa langue dans le fond de sa gorge. Bientôt ses yeux se fermèrent, ses membres se raidirent ; la catalepsie... se présenta.

« Les disciples du solitaire s'empressèrent alors de lui aviver les lèvres et de lui fermer les oreilles et les narines avec des tampons de lin enduits de cire, sans doute pour le protéger contre les insectes. Ils réunirent les quatre coins du linceul au-dessus de sa tête et les nouèrent ensemble. Le sceau du rajah fut mis sur les nœuds et le corps fut enfermé dans une caisse en bois de quatre pieds sur trois, que l'on ferma hermétiquement et qui fut également recouverte du sceau royal.

« Un caveau muré, préparé à trois pieds sous terre pour contenir le corps du yoghi, reçut la caisse, dont les dimensions s'adaptaient exactement à ce tombeau. La porte fut fermée, scellée et bouchée complètement avec de la terre glaise.

« Cependant, des sentinelles étaient ordonnées pour veiller nuit et jour autour du sépulcre, qu'entouraient d'ailleurs des milliers d'Indous accourus pieusement, comme à un pèlerinage, à l'ensevelissement du saint.

« *Au bout de dix semaines*, terme convenu pour l'exhumation, une affluence de spectateurs encore plus grande accoururent sur le lieu de l'événement. Le rajah fit enlever la terre glaise qui murait la porte et reconnut que son cachet, qui la fermait, était intact.

« On ouvrit la porte, la caisse fut sortie avec son contenu, et quand il fut constaté que le cachet dont elle avait été scellée était également intact, on l'ouvrit.

« Le Docteur Honigberger fit la remarque que le linceul était recouvert de moisissures, ce qui s'expliquait par l'humidité du caveau. Le corps du solitaire, hissé hors de la caisse par ses disciples et toujours entouré de son linceul, fut appuyé contre le couvercle; puis, sans le découvrir, on lui versa de l'eau chaude sur la tête. Enfin on le dépouilla du suaire qui l'enveloppait, après en avoir vérifié et brisé les scellés.

« Alors le Docteur Honigberger l'examina avec soin. Il était dans la même attitude que le jour de l'ensevelissement, seulement la tête reposait sur une épaule. La peau était plissée ; ses membres était raides. Tout le corps était froid, à l'exception de la tête qui avait été arrosée d'eau chaude. Le pouls ne put être perçu aux radiales, pas plus qu'aux bras ni aux tempes. L'auscultation du cœur n'indiquait autre chose que le silence de la mort...

« La paupière soulevée ne montra qu'un œil vitreux et éteint comme celui d'un cadavre.

« Les disciples et les serviteurs lavèrent le corps et frictionnèrent les membres. L'un d'eux appliqua sur le crâne du yoghi une couche de pâte de froment chaude, que l'on renouvela plusieurs fois, pendant qu'un autre disciple enlevait les tampons des oreilles et du nez et ouvrait la bouche avec un couteau. Haridès, semblable à une statue de cire, ne donnait aucun signe indiquant qu'il allait revenir à la vie.

« Après lui avoir ouvert la bouche, le disciple lui prit la langue et la ramena dans sa position normale, où il la maintint, car elle tendait sans cesse à retom-

ber sur le larynx. Il lui frictionna les paupières avec de la graisse, et une dernière application de pâte chaude fut faite sur la tête. A ce moment, le corps de l'ascète fut secoué par un tressaillement, ses narines se dilatèrent, une profonde inspiration s'en suivit; son pouls battit lentement et ses membres tièdirent. Un peu de beurre fondu fut mis sur la langue, et après cette scène pénible, dont l'issue paraissait douteuse, *les yeux reprirent tout à coup leur éclat.*

« La résurrection du yoghi était accomplie, et comme il aperçut le rajah, il lui dit simplement : « Me « crois-tu, maintenant? »

« Il avait fallu une demi-heure pour le ranimer, et après un laps de temps égal, bien que faible encore, mais revêtu d'une riche robe d'honneur et décoré d'un collier de perles et de bracelets d'or, il trônait à la table royale.

« A quelque temps de là, le rajah ayant sans doute mis le yoghi au défi, ce dernier se fit de nouveau ensevelir, mais cette fois-ci à six pieds sous le sol. La terre fut battue autour de son cercueil, le caveau fut muré, de la terre fut répandue dessus et on y sema de l'orge. Toujours d'après les mêmes témoins oculaires, Haridès fut laissé *quatre mois* dans ce tombeau; au bout de ce temps, il revint à la vie comme la première fois [1]. »

A quoi qu'on attribue la léthargie des fakirs et des yoghis indous, et si distante qu'on la suppose de l'état

[1] *Analyse des choses*, pages 171-175.

vampirique, tel que nous l'avons déjà décrit plus haut, on n'en conviendra pas moins que ces divers exemples, également attestés et certifiés à plusieurs siècles, comme à plusieurs mille lieues d'intervalle, se soutiennent et se corroborent mutuellement.

Quant à la *Lycanthropie*, une étroite parenté la relie de toute évidence au vampirisme proprement dit. Dans les deux cas, le spectre assassin court la campagne sous diverses formes d'animaux ; dans les deux cas, il s'attaque volontiers aux êtres qu'il rencontre : la différence essentielle consiste en ceci précisément, que le *loup-garou*, tandis que sa forme astrale vagabonde au dehors, est un sorcier vivant qui sommeille dans son lit ; et que le *vampire*, au contraire, est un sorcier mort qui végète dans sa tombe.

Le vocable *Lycanthropie* est un terme très impropre ; car il s'en faut que les transformations erratiques du sorcier se bornent à la forme générale du loup ; les traditions de la magie tenébreuse nous font voir les adeptes du Sabbat varier les déguisements animaux sous lesquels ils effectuent leur retour, l'assemblée finie : chat, chien, bouc, mouton, et même escargot, limace ou crapaud ; — le seul embarras est celui du choix. Ce qui permet aux enragés de la *démonologie* de croiser assez fréquemment des magiciens et des sorcières, retour du Sabbat : car il faudrait bien de la malchance, pour ne pas apercevoir sur sa route un seul de ces divers animaux.

Disons, pour en revenir au loup-garou, que dans

les cas réels de bilocation pseudo-morphique, l'on a constaté maintes fois l'instantanéité du phénomène répercussif, qui imprime sur le corps matériel inerte et absent la trace des coups et le stigmate des blessures qui sont portés au fantôme erratique. — Un exemple : « Encore list-on qu'au diocese d'Argêtine trois damoiselles sorcieres assaillirent en forme de chats vn villageois [1] qui coupoit du bois, et que se deffendant, il les frappa et blessa fort ; pour lequel faict, il fut peu apres constitué prisonnier, et là s'excusant, il fist voir qu'il n'auoit blessé des femmes, mais bien trois chats, qui comme espris malings, l'auoient assailly pour le tuer, dequoy on descouure que c'estoit vn prestige du diable [2]. » Les trois sorcières furent brûlées, comme bien on pense.

« Il sera bien à propos d'adiouster icy ce qui est aduenu en l'an 1588, en vn village distant enuiron deux lieues d'Apchon ès hautes montagnes d'Auuergne : Vn gentil-homme, estant sur le vespre ès fenestres de son chasteau, voit passer vn chasseur de sa cognoissance, il le prie de luy apporter à son retour de sa chasse. Le chasseur poursuiuant son chemin le long d'vne plaine, fut attaqué par vn groz loup, contre

---

[1] Bodin, rapportant le même fait, est plus explicite encore : « ... Il y eut trois Sorcieres près Strasbourg, qui assaillirent vn laboureur en guyse de trois grands chats, et en se defendant, il blessa et chassa les chats, qui se trouuerent au lict malades en forme de femmes fort blessées à l'instant mesme... » (*Demonomanie*, page 108, B.)

[2] Valderama, *Histoire générale du monde*, Paris, 1619, in-8. Tome II, page 262.

lequel il delascha vn coup d'arquebuze sans le blesser, ce qui l'occasiona de ioindre le loup, qu'il saisit par les oreilles : mais enfin, estant las, il se depestra du loup, et se reculant mit la main à vn grand coutelas de chasseur, qu'il portoit, duquel il frappa le loup, et luy abattit l'vne des pattes, qu'il reserra dans sa pouchette, apres que le loup eut prins la fuitte : et puis se vint rendre au chasteau du gentil-homme, à la veuë duquel il auoit cōbatu le loup. Le gentil-homme le prie de luy faire part de sa chasse, ce que le chasseur voulant faire, et pensant tirer la patte de sa pouchette, il tire vne main, qui portoit à l'vn des doigts vne bague d'or, que le gentil-hommme recogneut estre à sa femme ; ce qui le fit aucunement mal soupçonner d'elle et estant entré en la cuisine, il trouue sa femme qui se chauffoit, ayant son bras sous son deuanteau, lequel il tira, et recogneut qu'elle auoit la main couppée. Sur quoy le gentil-homme la prent par rigueur, mais aussi tost, et mesme apres que sa main luy eust esté confrontée, elle confessa que ce n'estoit autre qu'elle, qui auoit en forme de loup attaqué le chasseur, et fut depuis bruslée à Ryon [1]..... »

Cette histoire mirifique porte tous les caractères de l'apocryphe : que la châtelaine ait été blessée par répercussion à la main, c'est un phénomène qui n'a rien d'impossible, comme nous verrons au livre II ; mais la métamorphose de la patte en main, dans la *pouchette* du chasseur, constitue, dans l'hypothèse

[1] Boguet, *Discours des Sorciers*, pp. 341-342.

même d'un pareil phénomène, une addition notoirement mensongère. Ce détail est, de la part du juge de Saint-Claude, une arabesque de style. D'ailleurs, il ne cite point l'arrêt de Riom et ne rapporte l'aventure que par ouï-dire. — Telle quelle, celle-ci nous a paru digne d'être transcrite.

Le loup-garou passait communément pour dévorer les victimes de son agression et de préférence les enfants en bas âge. A cette heure encore, ne menace-t-on point du loup-garou les bambins terrifiés, quand leur sagesse, ou leur obéissance, vient à fléchir?

Pierre de Lancre a consacré au loup-garou tout un livre de son *Tableau de l'Inconstance* (pages 235-329, soit 95 pages in-4.) Il faut lire son récit du procès de 1603, et de l'arrêt prononcé en robe rouge au Parlement de Bordeaux, contre un jeune loup-garou de treize ans, coupable d'avoir dévoré un garçon et une fillette. Comme il parut idiot à la Cour, on usa d'indulgence à son égard : il fut seulement renfermé dans un couvent pour le reste de sa vie. Lancre, qui l'alla voir en cette retraite, dans le but louable de surveiller sa conversion, fut effrayé de la persistance de ses goûts d'anthropophage : « Il me confessa sans aucune ceremonie, qu'il auoit encores inclination à manger de la chair de petits enfans, parmy lesquels les petites filles luy estoyent ou seroyent en délices. Ie luy demanday s'il en mangeroit s'il n'estoit prohibé, il me dict franchement qu'ouy, et mieux des filles que des enfans, par ce qu'elles sont plus tendres. Et les religieux m'ont dict, qu'au commencement qu'on le mit

dãs le couuent, ils luy virent manger à cachettes des tripes ou entrailles du poisson qu'on aprestoit[1]..... »

De tous temps, l'accusation d'anthropophagie s'est maintenue dans l'imagination des peuples, comme l'un des pires griefs invoqués à la charge des suppôts de l'Enfer. Les Stryges, Lamies et Magiciennes étaient censées égorger au Sabbat des enfants soustraits au baptême. Leur chair tendre et savoureuse semblait particulièrement prisée à la Synagogue. Le texte suivant nous prête à penser néanmoins, qu'à défaut de grives, les sorcières s'attaquaient aux merles : « Que si la Stryge est convaincue d'avoir mangé un homme, elle paiera deux cents soldes. » C'est au chapitre LXVII des *Lois Saliques*.

Mais ce texte isolé ferait naître une idée fausse; il faut que le commensal des orgies sataniques nous avoue ses goûts de prédilection. Rarement léopard, plutôt hyène ou chacal, les charognes lui sont une proie coutumière et préférée. Voir les procès de tous les maniaques dont les dépositions devant le juge ont fourni matière à notre description du Sabbat.

Le Sabbat ! Pandémonium de turpitudes et de scélératesses, incarnées dans toutes les formes de la laideur : voilà le théâtre officiel de la sorcellerie classique et légendaire.

Que penser de cette lugubre comédie, déroulée dans un cadre plus lugubre encore ? Quelle réalité

[1] *Tableau de l'Inconstance*, page 317.

lui reconnaître? N'a-t-elle existé qu'à la manière de cette forêt merveilleuse de Brocéliande, visible encore pour certains mystiques du Finistère (les amis de l'enchanteur Merlin et de la fée Viviane), mais disparue aux regards indifférents, et qu'on chercherait en vain sur la carte de Bretagne?... — Voici notre réponse.

Il est certain d'abord que des sorciers en chair et en os ont tenu, et tiennent encore, des assemblées où se pratiquent tous les mystères d'ignominie. Nous en connaissons, pour notre part, qui fonctionnent régulièrement en plein Paris et ailleurs. Nous nous portons témoin et garant de leur existence; témoin oculaire, garant écœuré : nous reviendrons sur ce sujet au VI[e] chapitre.

Mais ailleurs encore, il existe un autre Sabbat, plus formidable et plus occulte. Le monde physique, matériel, apparent, n'est que l'envers grossier d'un monde plus subtil, tout aussi réel, *si ce n'est bien davantage :* le monde astral. Voilà le domaine où la Sorcellerie déploie tous les délires de sa furibonde ivresse, tout le luxe de son infamie arrogante, toutes les pompes de son criminel néant! C'est là qu'elle ébauche, en puissance d'être, les œuvres monstrueuses qui chaque jour avortent, en acte, sur le plan visible : car la nature physique ne peut qu'en se violentant porter à terme les funestes effets d'une cause discordante, antipathique aux lois harmonieuses de l'univers. Ainsi, les avortons n'étant guère viables, le mal est-il moindre, quoique sensible encore.

Donc, sur le plan de l'existence matérielle, les sortilèges et maléfices ont, à coup sûr, de désastreux effets, mais rarement venus à maturité pleine... Ce rarement-là n'en est pas moins d'une fréquence désolante. Figurez-vous une main perfide, infatigable, semant à profusion des graines vénéneuses sur le monde des vivants : mais ces graines tombées sur un sable infécond, pourrissent à la pluie ou se dèssèchent au soleil, au lieu de germer sous ces deux influences combinées. Peu d'entre elles poussent une tige grêle et maladive, et meurent avant la floraison; quelques rares fleurissent et fructifient : fruits amers et clairsemés! Il n'en faut pas plus pour empoisonner le passant qui les cueille....

Avez-vous compris l'apologue, lecteur ami?

Le sorcier ne parvient à nuire qu'à l'improviste et par exception, comme un galérien évadé commet un crime avant d'être repris, mais il traîne toujours son boulet et les gendarmes ne sont pas loin!

Le sorcier a convoité la dictature et il est esclave.

Parfois, il se révolte et secoue sa chaîne; mais la fortune des Spartacus est de courte durée et le monde n'a pas plus à craindre la domination des magiciens noirs, que Rome n'avait à redouter le triomphe des esclaves.

Alors même que le Sorcier réussit à faire le mal, ses œuvres de haine ne lui profitent point; il en est la première victime.

Sa grande ambition, toujours déçue, serait de frapper autrui sans en recevoir le contre-coup : c'est la

Loi universelle de solidarité qui fait sa misère et sa condamnation.

Il se vautre et se démène dans le désespoir de sa finale impuissance, comme les traîne-cul du Sabbat parmi les reliefs gluants de l'orgie patibulaire.



BALTHASAR BEKKER,
Docteur en Theologie, & Ministre
à Amsterdam.



IOANNES WIERVS.

ANNO ÆTATIS LX SALUTIS M. D. LXXVI.



ד

L'Empereur = le Quaternaire = la Base cubique = la Puissance... *la Justice des Hommes*

Chapitre IV

LA JUSTICE DES HOMMES

מכשפה לא תחיה :
(ספר שמות)

Maleficos non patieris vivere [1].
(*Exode,* xxii, 18.)

Ce laconique verset de Moïse, qui prescrit de *ne pas souffrir que la sorcière vive* (textuel!) sert d'épigraphe au fanatique ouvrage du conseiller Pierre de Lancre et tous les jurisconsultes

---

[1] *Tableau de l'Inconstance,* sur le titre. — Lancre traduit mal מכשפה par *Maleficos* ; c'est un féminin singulier qui veut dire *la Sorcière.*

On lit encore, au xxe chapitre du *Lévitique,* ỷ 27 : « Si un homme ou une femme a un Esprit d'Aôb, ou de divination (Idoni), qu'ils soient punis de mort : ils seront lapidés et leur sang retombera sur leurs têtes. »

Et au *Deutéronome,* chapitre xviii, ỷ 10-12 : « Qu'on ne trouve pas près de toi quelqu'un faisant passer par le feu son fils ou sa fille, ni devinant des divinations, ni consultant le Temps ou *Nahàsh,* ni un sorcier ;

« Ni un enchanteur, ni quelqu'un consultant *Aôb* ou *Idoni,* non plus qu'un Nécromancien ;

« Car en abomination à Iod-hévê est tout homme faisant cela... »

qui ont traité du crime de magie ne manquent jamais de l'invoquer à l'appui de leur thèse sanglante, comme le *précepte divin* dont les lois et les ordonnances les plus barbares portées contre le Sorcier par les divers législateurs ne seraient que l'adaptation juridique et en quelque sorte l'écho légal, propagé d'âge en âge.

Les coutumes de férocité stupide intronisées au moyen âge sont loin de disparaître avec lui : une recrudescence de fanatisme signale tout le XVI[e] siècle et la première moitié du XVII[e].

Le bûcher semblait alors aux plus modérés une expiation non seulement très juste, mais encore à peine suffisante, d'un tel forfait ; puisque, selon Bodin (l'une des autorités en la matière), le sortilège se décompose en quinze crimes détestables[1], dont le moindre, à son gré, mérite *la mort exquise* et *à petits cris*[2].

Vers cette époque, deux voix s'élevèrent seules pour protester contre la rigueur excessive dont on avait coutume : celles du médecin Jean Wier ou Wierus et du pasteur protestant Balthazar Bekker.

Wierus, dans son traité *de Lamiis*[3] et surtout dans son grand ouvrage des *Illusions et impostures du Diable*[4], soutient que le sorcier est, non pas un criminel qu'il faille brûler, mais un malade qu'il faut guérir. Proposition d'autant plus rare et plus inattendue, que Wier ne conteste ni le pouvoir des démons ni

[1] Voir notre chapitre III, page 175.
[2] *Démonomanie des Sorciers*, pages 217-220.
[3] Basileæ, 1577, in-4.
[4] Genève, 1579, in-8.

là réalité de la sorcellerie. Ce fut une clameur universelle d'indignation contre ce généreux penseur : plaider la folie des sorciers, n'était-ce point se déclarer pour eux?... Puis, il était l'élève et l'ami de Cornelius Agrippa, l'auteur de la *Philosophie occulte :* autre prétexte pour le mettre en suspicion. Bref, on insinua qu'il plaidait *pro domo et patria*, et que lui-même était un suppôt de l'Enfer.

Bodin publia sur-le-champ, à la suite de sa *Démonomanie*, une *Réfutation des opinions de Iean Vvier*[1], qui débute en ces termes : « Sur la fin de cest'œuure, et sur le poinct de la mettre soubs la presse, l'Imprimeur auquel i'en auois donné la charge m'enuoya vn nouveau liure *de Lamiis* de Iean Vvier, medecin, où il soustient les sorciers... Qui m'a donné occasion de luy respondre, non par haine : mais premierement pour l'hoñeur de Dieu, contre lequel il s'est armé. En second lieu, pour leuer l'opinion de quelques iuges, ausquels cest homme-là se vante d'auoir faict changer d'opinion, se glorifiant d'auoir gaigné ce poinct par ses liures, qu'on eslargissoit maintenant les sorciers à pur et à plain[2], appellant bourreaux les iuges qui les font mourir : ce qui m'a fort estonné, car il faut bien que telle opinion soit d'vn homme tres-ignorant ou tres-meschant. Or Iean Vvier monstre

[1] Paris, 1587, in-4.

[2] La justice criminelle de ces temps était ainsi sujette à d'étranges intermittences ; mais c'est au contraire vers cette époque et surtout au commencement du XVII[e] siècle, qu'on a peut-être brûlé le plus de sorciers.

par ses liures qu'il n'est pas ignorant, et mesmes qu'il est medecin, et néātmoins il enseigne en ses liures mille sorcelleries dānables... que ie n'ai pu lire sans horreur.[1] » — Plus loin, il faut voir de quel air superbe Bodin le renvoie, humble médicastre incapable de haute théologie, à « l'*hypostase des vrines* » !

Le pauvre Wierus prêchait dans le désert ! — Près d'un siècle plus tard, dans son *Monde enchanté*[2], Balthazar Bekker reprit et accentua, au nom de Jésus-Christ et de la charité, la thèse que Wierus avait soutenue au nom de la physiologie et de la médecine : il n'eut pas plus de succès. On l'accusa de nier l'existence du Diable ; l'affaire fit scandale... A l'index de ses coreligionnaires eux-mêmes, il se vit déposé de ses fonctions de ministre par ses collègues hollandais réunis en synode.

En niant *a priori* le personnage du sorcier, Bekker allait trop loin : il eut mieux fait de s'en tenir à l'opinion de Wierus. Que les adeptes de la goëtie soient des fous, je l'accorde en beaucoup de cas ; mais d'abord ce sont des fous malfaisants. L'on connaît le mot terrible d'un président de cour d'assises : « Si la monomanie est une maladie, il faut, lorsqu'elle porte à des crimes capitaux, *la guérir en place de grève.* »

Beaucoup estimeront le remède un peu radical...

[1] Pages 238-239.
[2] Ouvrage hollandais traduit en langue française (Amsterdam, 1694, 4 vol. in-12).

Je pense, pour ma part, que la justice humaine ne peut ni ne doit poursuivre qui que ce soit sous l'inculpation de sortilège [1]; mais le procès du Maréchal de Retz nous fournira tout à l'heure un exemple des crimes épouvantables auxquels le sortilège sert parfois de couverture ; ces crimes-là, sans nul doute, il est du devoir de la justice humaine de les rechercher et d'en atteindre les auteurs.

Pour juger avec équité le cruel moyen âge et les tribunaux implacables qui lui survécurent de plusieurs siècles, il faut savoir jusqu'où s'est pu répandre la néfaste influence de ceux qu'ils traquèrent sous le nom de sorciers. Se rendre un compte exact des pratiques familières aux nécromans, percer à jour les ténèbres de la Magie noire; faire la part de la légende et celle de l'histoire, la part de l'imagination et celle de la réalité; apprécier sainement, et la scélératesse et la sottise de ces exploiteurs de la crédulité publique, souvent dupes d'eux-mêmes tous les premiers; la portée de leurs armes, le caractère tantôt illusoire et tantôt efficace de leurs manœuvres : c'est chose plus ardue qu'on ne se figure.

Le discernement, la pénétration, les connaissances spéciales qu'il y faut apporter en font une tâche délicate... Et sans justifier la torture, toujours atroce et condamnable, de rares érudits sont seuls à pouvoir

[1] Ce n'est pas que je conteste dans certains cas la responsabilité des sorciers, ni surtout le caractère criminel des maléfices; mais je récuse, en matière de magie pure, la compétence du magistrat.

comprendre et s'avouer que les fauteurs de sortilège méritaient pour la plupart, sinon le bûcher, du moins l'échafaud.

Ne sied-il pas d'ailleurs d'alléguer, à la décharge des juges sans merci, la panique des populations complices et l'obscurantisme d'une aussi lamentable époque? Cette double *circonstance atténuante* influera sur l'arrêt de l'impartiale histoire, quand, toutes les pièces du suprême procès définitivement réunies et classées, Conseillers et Procureurs viendront, à leur tour, comparaître à la barre de la postérité.

Le supplice de bien des innocents est à déplorer sans doute et la roue de l'aveugle Fortune en a broyé plus d'un!... — Affolement des accusés, stupidité des témoins, insuffisance de l'instruction criminelle, trop souvent sommaire, et commise à des mains incapables ou prévenues : tout conspirait, pour rendre illusoires les sécurités que tout équitable législateur prend toujours soin de multiplier, autour de l'inculpé sans armes. Que de fois celui-ci, traité prématurément en coupable, tomba victime de la férocité individuelle d'un Procureur, ou de l'incurie collective de magistrats convaincus d'avance !

D'ailleurs, en matière de sorcellerie, la coutumière procédure n'imposait plus aux juges instructeurs son frein salutaire, n'assurait plus au prévenu la garantie de sa bienfaisante routine : c'était *crime d'exception !* Les pouvoirs des magistrats devenaient discrétionnaires, et souvent leur juridiction était-elle déclarée d'avance souveraine et sans appel. Ce fut ainsi en 1609.

quand le roi Henri IV délégua MM. d'Espagnet, Président au Parlement de Bordeaux, et de Lancre, conseiller, « pour la recherche des sorciers au pays de Labourt et autres circõuoisins… Et ce, pour leur faire et parfaire le procez souuerainemẽt, non obstãt oppositions et appelations quelcõques[1] ». Ce fut ainsi en 1634, lorsque le roi Louis XIII, impatient de servir les rancunes du Cardinal, donna pleins pouvoirs au sieur de Laubardemont pour aller, à Loudun, terrasser l'indomptable curé de Saint-Pierre, Urbain Grandier.

D'autre part, tels criminalistes démonomanes s'étaient avisés de formuler dans leurs écrits le Code du fanatisme[2]. Chose inouïe! ces incroyables réglementations étaient acceptées des baillis, des parlements, des tribunaux ecclésiastiques ou mixtes comme ayant force de loi

C'était la victoire des préjugés en délire sur la justice et le bon sens; c'était l'apothéose de l'arbitraire, foulant aux pieds le droit.

Excitée à tort ou à raison sur les plus faibles indices, la réprobation publique marquait du doigt les

---

[1] Pierre de Lancre, *Inconstance*, etc… (Aduertissement).

[2] Je fais surtout allusion au livre de Boguet (déjà cité) dont les éditions se multiplièrent d'une sorte si prodigieuse pour l'époque : *Discours execrable des Sorciers, avec six aduis en faict de Sorcellerie, et vne instruction pour vn Iuge en semblable matière :* par Henry Boguet, Dolanois, Grand Iuge en la terre de Saint-Oyan de Ioux, dicte de Saint-Claude au comté de Bourgongne, n'estant ce que l'autheur a cy-devant mis en lumière sur le même suiect, qu'un eschantillon de ce qui est traitté en ce liure (3e édition). A Lyon, chez Pierre Rigaud, 1610, fort vol. in-8.

Cette édition de 1610 est *la seule complète* de ce livre qui fit longtemps autorité.

suspects, — et ceux-là pouvaient se dire voués, par avance, à la fatalité du bûcher.

Tout ce triste état de choses paraît imputable au temps bien plus qu'aux hommes..... Quoi qu'il en fût de ces misères, et combien que des épis de pur froment aient pu tomber sous la faucille avec l'ivraie, n'anathématisons pas à la légère ces juges du temps passé : ils crurent de leur devoir de cautériser au fer rouge une lèpre partout prospère et renaissante ; à leur mission, ces chirurgiens terribles n'ont pas failli ; — et la conclusion de cet ouvrage sera, je pense, non point sans doute leur justification, mais à coup sûr leur honorable excuse.

La vérité nous oblige à reconnaître que la sorcellerie fut proscrite en tous temps par les législateurs des nations et *partout* punie avec la dernière rigueur. Notons-en les principaux exemples.

Le *Vendidad-Sadé* [1] défend, sous les peines les plus sévères, la pratique de l'incantation et des charmes. Ce livre sacré en attribue l'invention aux *Yatous*, les ennemis du Zoroastre. Si l'on en croit François Lenormant, les *sacerdotes* accadiens enseignaient déjà, vers une époque bien antérieure à ce théocrate, l'art de conjurer l'envoûtement et de le faire retomber, par une sorte de choc en retour, sur la tête de la sorcière coupable de l'avoir lancé : « Qu'elle meure, et que moi je vive !... » telle était la formule du renvoi [2].

[1] *Vendidad-Sadé*, I, pp. 52-56.
[2] *La Magie chez les Chaldéens*, Paris, 1874, in-8, pp. 55-56.

Le *papyrus Harris*, un manuscrit très ancien, découvert à Thèbes en 1855, fournit les plus précieux renseignements sur la magie pratique en Egypte. Le traducteur de cette pièce importante[1], M. Chabas, a déchiffré ce qui reste d'un autre manuscrit de la même provenance, également tracé en hiérogrammes secrets: il s'agit du procès et de la condamnation à mort, sous Ramsès III, d'un intendant de troupeaux, peut-être d'un simple berger égyptien... Parmi les sortilèges relevés à la charge de ce *hai* (de ce pervers), il est fait mention d'une main paralysée au moyen des *hommes de Menh*[2], ainsi que d'autres « abominations grandes ». L'arrêt, conçu en termes vagues, porte: *qu'il meure lui-même, selon l'ordre de Pharaon, selon ce qui est écrit dans les lignes de la langue divine.*

Nous n'avons que faire de rappeler les trois textes formels de Moïse transcrits en tête de ce chapitre.

Personne n'a davantage oublié ce trait caractéristique du *Livre des Rois :* Saül chez la Pythonisse d'Endor[3]. Tourmenté de prophétiques terreurs, que sa conscience, tout endurcie qu'elle fût, ne savait étouffer en elle, le roi se fait conduire, sous un déguisement, chez une femme renommée dans le peuple pour les divinations qu'elle exerçait, à la faveur des spectres *Aôbôth;* il lui prescrit d'évoquer l'ombre du nabi Samuel. La magicienne fait quelque difficulté d'obéir,

---

[1] Publiée par lui, en 1860.

[2] Tout porte à croire qu'il s'agit d'un envoûtement par une figure de cire.

[3] *Rois*, I, XXVIII, ℣ 7 à 21.

objectant la loi de mort renouvelée contre les devins par Saül lui-même. Celui-ci la rassure et la décide enfin ; mais à peine l'apparition se dessine-t-elle aux yeux de la Pythonisse, qu'elle pousse un grand cri : « *Ah ! pourquoi m'avez-vous trompée ! car vous êtes Saül... — Ne craignez rien*, reprend le roi, *mais qu'avez-vous vu? — J'ai vu la terre s'entr'ouvrir et un dieu monter des profondeurs... C'est la figure d'un vieillard, drapé d'un manteau.* » Reconnaissant le saint nabi, Saül se prosterne jusqu'à terre ; mais, chose bien digne de notre attention, avant de prédire au roi rejeté de Iod-hévê sa défaite et sa mort, Samuel lui reproche amèrement d'avoir troublé son repos d'outre-tombe, et surtout de l'avoir contraint à repasser la porte sombre que tout mortel ne doit franchir qu'une fois.

Si nous passons en Grèce, nous y trouvons édictée une loi contre les enchanteurs : « Elle porte que tous ceux qui, par charmes, paroles, ligature, image de cire, ou autre maléfice, enchantent ou charment quelqu'un, ou qui s'en servent pour faire mourir les hommes ou le bétail, soient punis de mort [1]. »

Platon [2] rapporte cette loi. Démosthènes en cite l'application : Lemnia, sorcière, mise à mort sur la dénonciation d'une servante. Pausanias [3] fait mention d'une chambre de justice, spécialement établie

[1] *Traité de la Police,* de M. de Lamarre, tome I, titre VII.
[2] Platon, *De Legibus,* livre II.
[3] Pausanias, *In Elia.....,* livre V.

par la République d'Athènes, pour réprimer le crime de sorcellerie, et mettre fin à toutes superstitions dangereuses et funestes au culte des dieux nationaux.

A Rome, la *Loi des douze Tables* [1] frappe aussi de mort tout citoyen coupable d'avoir nui, par des charmes ou des incantations, soit aux personnes, soit aux bestiaux, soit aux récoltes. Ce vieux texte juridique stigmatise même le sorcier en le déclarant abominable : *Sacer esto!* — L'on sait que les Romains n'abusaient pas de cette imprécation, qui était chez eux, comme l'observe très bien Lamarre, une marque de la plus haute indignation.

Pierre de Lancre [2] rappelle l'exécution de 170 sorcières à Rome, sous le Consulat de Claudius Marcellus et de Valerius Flaccus : elles avaient maléficié diverses personnes, en graissant les portes avec des onguents enchantés.

Sous Auguste, on recherche exactement tous les livres de magie qui pouvaient se trouver à Rome : ils sont aussitôt brûlés, au nombre de 2,000, par ordre exprès de l'Empereur. Tibère et Néron confirment, par de nouveaux édits, la vigueur des anciennes lois. Ce dernier bannit même d'Italie tous les philosophes, sous prétexte qu'ils se livrent en secret à l'art de la divination : ce qui n'empêche pas ce prince, animé d'un zèle aussi louable, d'évoquer les mânes de sa mère Agrippine.

---

[1] *Leg. duodecim tabular...*, art. 55, 68, 69, etc.
[2] *L'Inconstance*, etc..., page 138.

Les princes chrétiens répriment, bien entendu, avec la dernière sévérité, la pratique des sciences maudites, confondant sous cette appellation la plus haute Magie et la Goëtie la plus abjecte, — contre lesquelles le Concile d'Ancyre lance en bloc ses anathèmes (314).

Constantin promulgue, en 319, une loi dirigée contre les Aruspices ; mais deux ans plus tard, une autre loi rétracte en partie la première..... Une recrudescence de sévérité sévit sous Constance, qui ordonne (357) que tout enchanteur ait la tête tranchée.

Après la tentative de restauration polythéiste de Julien le Sage (dit l'Apostat), la Magie se trouve généralement confondue avec le Paganisme lui-même, dans les édits des empereurs chrétiens qui lui succèdent : Jovien, Valentinien, Valens, Honorius, Théodose, Arcade et Léon.

Quant aux barbares qui s'établissent en Gaule vers cette époque, leurs princes ne déploient pas une sévérité moindre. Bien avant la conversion de Clovis au Christianisme (496), la loi salique mentionne et punit le crime de sortilège. Chilpéric III date de 742 un édit contre les Sorciers, et Charlemagne, en 772, fonde la Sainte-Vehme, pour les exterminer en Allemagne.

Plusieurs rois de France pourvoient, par des ordonnances successives, à ce que cette engeance soit traquée et décimée selon la rigueur des lois. Nous allons clore cette énumération déjà fastidieuse et pourtant très incomplète, en signalant les ordonnances de Charles VIII (1490), de la Prévôté de Paris (1493),

de Charles IX aux Etats d'Orléans (1560), de Henri III aux Etats de Blois (1579) ; les lettres-patentes de Louis XIII, en date du 20 janvier 1628, enfin l'édit déjà moins barbare de Louis XIV en date de juillet 1682, que le Parlement de Paris enregistre le 31 août de la même année [1].

Pour ce qui est des bulles fulminées par les papes contre les sorciers, des décisions de Conciles, mandements épiscopaux et autres documents émanés de l'autorité religieuse, mon cadre me défend d'y toucher, même en courant. — Aborder le récit des compétitions entre les Pouvoirs ecclésiastique et civil, les conflits entre les Tribunaux des deux ordres, et la création des Cours mixtes, etc., ce serait engager mon lecteur dans un inextricable dédale, où je courrais grand risque de m'égarer avec lui, à moins qu'il n'eût le cruel bon sens de me fausser compagnie : ce dont je le crois bien capable, car sa patience est à bout (j'imagine), après l'énumération sèche et mono-

[1] Il y a deux ordonnances connexes ; toutes deux se trouvent reproduites *in extenso* vers la fin de l'ouvrage de Daugy : *Traité sur la Magie, le Sortilège, les Possessions, Obsessions et Maléfices*... A Paris, chez Pierre Prault, 1732, in-12.

Ce sont : 1° Un *Edit du Roy pour la punition des différens crimes que font devins, magiciens, sorciers, empoisonneurs,* etc... (Devins bannis du Royaume, sacrilèges et empoisonneurs punis de mort...)

2° Une *Déclaration du Roy rendue contre les Bohêmes et ceux qui leur donnent retraite*... (Galères à perpétuité pour les Bohémiens ; les Bohémiennes rasées, et en cas de récidive, fustigées et bannies).

tone à travers lequelle il a eu la courtoisie de me suivre tout à l'heure.

Je dirai seulement, d'une manière générale, en ce qui regarde la France, qu'un acte du Parlement, décrété en 1281, à la requête de l'Evêque de Paris, réservait exclusivement au clergé la connaissance des crimes qui nous occupent [1]; mais vers le xv[e] siècle, la jurisprudence enfin se fixa et le juge lai en fut de nouveau saisi.

Je signalerai encore l'inqualifiable bulle d'Innocent VIII (1484) qui prescrit aux magistrats de ne pas souffrir que le sorcier (souvent idiot et fort incapable de défendre sa vie) se fasse représenter par un avocat, ou même par un défenseur bénévole. — Dans l'immense majorité des cas, les juges les plus féroces et les moins scrupuleux n'ont tenu aucun compte de cette prohibition; mais elle n'en reste pas moins typique et révélatrice de l'esprit sacerdotal au moyen âge.

Au demeurant, il en fut de cette défense comme il en sera toujours des prescriptions excessives et propres à révolter la conscience publique : on les viole ouvertement et surtout chacun s'empresse de les faire tomber en désuétude.

En veut-on d'autres exemples ? — Le *Rituel Romain* rappelle aux malades que, par les décrets du Concile

[1] Pour plus amples détails, voyez Görres (*La Mystique,* déjà citée, tome V, page 358).

de Latran et par les brefs de plusieurs papes, il est interdit à tout médecin, sous les peines les plus graves, de visiter plus de trois fois ses clients, sans avoir exigé la preuve qu'ils se sont confessés et qu'ils ont reçu l'absolution de leurs fautes [1]. Quand pareille défense a-t-elle été respectée?... Je ne sache pas qu'on en ait tenu compte, même au temps du plus exécrable fanatisme.

Troisième exemple : ce qu'on reproche si aigrement à Rome d'avoir prescrit en des siècles barbares, le Gouvernement de Louis-Philippe n'a pas eu honte de le reproduire en 1832, après l'émeute du cloître Saint-Merry. Non, je me trompe : il a osé bien pire. M. Gisquet, préfet de Police, a lancé une circulaire, enjoignant à tous les médecins de dénoncer aux conseils de guerre les blessés auxquels ils auraient donné leurs soins!..... Pour l'honneur du corps médical français, ce malencontreux fonctionnaire s'est vu désobéi sur toute la ligne : pas une dénonciation n'a été déposée. Cette circulaire avait soulevé une telle nausée dans l'opinion, que le roi Louis-Philippe (soit contagion ou pudeur) crut devoir témoigner lui aussi qu'il en avait eu le cœur levé.

Mais revenons aux mœurs juridiques des derniers siècles en matière de sorcellerie. Des derniers siècles,

[1] Voici le texte exact du Rituel : « An si opus fuerit, tam infirmo quam ejus familiaribus vel propinquis in memoriam revocet, quod Latranensis Concilii, ac plurium Summorum Pontificum decretis *cavetur sub gravibus pœnis, ne medici ultra tertiam vicem ægrotos visitent, nisi prius certoconst et confessionis sacramento rite expiatos fuisse.* »

(Chapitre DE VISITATIONE ET CURA INFIRMORUM.)

disons-nous, car, si atroce qu'ait été le *moyen âge*, jamais les exécutions capitales, assaisonnées de cruautés sans nom, ne s'étaient multipliées dans l'histoire comme sous les derniers Valois et les premiers Bourbons.

Les juristes, nous l'avons dit, avaient classé les faits qui nous occupent parmi les crimes d'exception; or, nous allons voir ce qu'ils entendaient par là : ces crimes sont « plus graues et qui tendent plus directement au dômage public et affligent la Republique d'vne façon merueilleuse et toute particuliere, comme le crime de laise Maiesté..... l'heresie..... la sorcellerie..... la trahizon..... la coniuration..... la falcification de la monnoye..... le brigandage....., lesquels crimes sont communement apellez exceptez, parce qu'ils sont veritablement exceptez de la commune et ordinaire disposition de la loy, en sorte que dans les poursuites et punitions qui se font de tels crimes, l'on n'est pas obligé aux communes et ordinaires procedures que le droit ordonne pour les autres [1]. »

C'est ainsi qu'en matière de Magie la majorité des jurisconsultes tombent d'accord que la rumeur publique, désignant un individu, légitime son arrestation et sa mise à la torture (*Boguet*).

Que les privilèges en raison de l'âge, du sexe et du rang doivent tomber (*Delrio*).

---

[1] *Aduis aux Criminalistes sur les abus qui se glissent dans les Procès de Sorcellerie*, etc... à Lyon, chez Claude Prost, 1640, in-8, très rare (page 7).

Que le fils est admis à déposer contre son père, la fille contre sa mère [1] (*Bodin*). Un seul témoin suffit (*Boguet*).

Qu'en aucun cas, il ne faut épargner la torture « qui est excellente avec vne ieune fille, vn ieune enfant, ou vne femme delicate, ou quelque mignart ». (*Bodin.*)

Il faut raser l'inculpé par tout le corps, homme ou femme, afin de voir s'il ne cache point un charme de taciturnité, « etiam in partibus secretioribus, si feminæ, sint à feminis, si viri à viris. » (*Delrio*).

« On peut passer à condemnation ès-crimes atroces et secrets sur des indices, coniectures et presomptions. » (*Boguet*). — « Le sortilege est en effet vn crime plus grief qu'empoisonement. » (*Bodin.*)

S'il y a des preuves, ou de graves présomptions ou que l'accusé avoue dans les tourments, très rarement on lui tranche la tête ; presque partout la peine est le bûcher. Quelquefois on l'enterre tout vif. S'il témoigne une grande repentance, il peut obtenir « d'estre estranglé et billoigné auant d'estre ards » : ce qu'on promit au pauvre Grandier, mais on ne lui tint pas parole ; le lecteur se souvient qu'il fut jeté vivant dans les flammes [2].

Si les preuves manquent tout à fait, on appliquera la

---

[1] On trouve dans Bodin cette phrase abominable : « Et quāt aux filles, si elles ont accusé leurs meres auparauāt qu'elles fussent preuenues, elles meritēt pardon. Il suffira de verges si elles sont en bas aage et penitētes (Bodin, *Demonomanie*, page 293).

[2] Voir notre chapitre I, page 97. — On peut consulter aussi *Urbain Grandier et les Possédées de Loudun*, par le Dr Gabriel Legué (Paris, Baschet, 1880, in-4, fig.).

peine du banissement, « sans iamais acquitter à pur et à plain ». (*Boguet.*)

L'on recommande fort de placer dans les églises des troncs, où les sorciers seront dénoncés par billets anonymes (*Bodin*).

Pour obtenir l'aveu des suspects, il faut leur persuader que, leurs complices les ayant dénoncés, on sait à quoi s'en tenir sur leurs crimes. Par là, le juge pourra voir si l'accusé se déconcerte (*Bodin*).

Tout ce qu'on vient de lire est singulièrement odieux, n'est-ce pas? Eh bien, c'est peu de chose et voici qui passe tout!

Il est permis et « de bon dol (*sic*) » de convaincre le sorcier *que l'aveu lui sera très utile pour le rachat de sa vie : entendant par là, la vie éternelle*, celle à coup sûr qui lui doit être la plus précieuse et qu'il peut toujours mériter par sa repentance et sa sincérité devant les juges, sa constance dans la torture ! (*le jésuite Delrio*).

Autre chose : on peut promettre au sorcier, s'il avoue, de le nourrir de viande et le soûler de vin jusqu'à la fin de ses jours, et même s'engager à lui faire bâtir une maison. On en est quitte pour formuler à part soi une petite *restriction mentale, entendant par la maison une cage de bois où il sera brûlé vif, et par le reste de ses jours ceux qui s'écouleront jusqu'à son supplice*. Une telle ruse est *licite* et *de bon dol* (le même *Delrio*).

Item : on autorisera l'avocat du sorcier à s'entretenir avec son client librement et seul à seul ; mais un

greffier, caché dans un recoin de la pièce, devra prendre des notes, à cette fin d'accabler le pauvre diable, surpris en flagrant délit d'aveu (*Delrio.* — *Bodin*).

Mais assez de ces réglementations iniques.

Il nous resterait à détailler les différentes tortures enusage, à l'effet de hâter la « confession » du coupable, mais nous renonçons à mener cette tâche à bien, du moins par nous-même ; nous demandons merci : le cœur nous défaut, à la fin ! Brodequin, fouet, estrapade, collier, chevalet, *question* [1] de l'eau, question du feu, etc., etc... — Nous citons au lieu de décrire, bien assuré qu'on nous saura gré de cette réserve : en nous faisant grâce à nous-même, n'épargnons-nous pas nos lecteurs [2] ?

---

[1] *La Question !...* N'y a-t-il pas dans ce seul mot, pris pour synonyme de *torture préalable,* l'euphémisme imprévu d'une ironie vraiment sauvage ?... *La Question... appel au libre aveu !...*

[2] Il importe pourtant de fournir une rapide indication des tortures le plus en usage. Le Dr Regnard a résumé les détails essentiels en quelques lignes précises et sommaires. Nous avons pu ménager la sensibilité du public, en omettant ces descriptions dans le corps du discours, puisque nous nous proposions de transcrire en note ce curieux extrait du Dr Regnard :

« La torture la plus ordinaire dans les procès de sorcellerie était la question du *brodequin.* La jambe de l'accusé était placée entre deux scies, ou bien entre deux planches serrées avec des cordes, et entre la jambe et les planches on enfonçait des coins à coups de maillet. La jambe serrée finissait par éclater, au point, dit un vieil auteur, qu'on en voyait *issyr la mouëlle.*

« Puis venait l'*estrapade.* On suspendait le prévenu par les mains à une corde attachée au plafond, et on lui attachait des poids aux pieds. On le laissait ainsi jusqu'à ce qu'il poussât des hurle-

S'il se trouvait parmi ceux-ci quelque consciencieux à outrance, qui poussât le courage de l'esprit jusqu'à vouloir tout approfondir par le menu, ou quelque pervers qui se délectât aux détails de ces peintures d'un autre âge, nous les renverrions aux démonographes et aux historiens de l'Inquisition. C'est là qu'ils trouveraient l'énumération parfaite et méthodique de tous les genres de tortures [1]. Nous leur signalerions,

---

ments de douleur. Alors le juge lui ordonnait d'avouer; s'il refusait, l'exécuteur le fustigeait violemment avec des verges, et les soubresauts que la douleur imprimait à son corps doublaient encore ses tourments. Si la confession ne venait pas, l'exécuteur enlevait la sorcière avec une poulie jusqu'au plafond et la laissait retomber tout d'un coup sur le pavé de la salle. Et cela recommençait jusqu'aux aveux.

« Si l'estrapade était impuissante, on avait le *chevalet*. C'était une poutre de bois triangulaire à angle supérieur aigu, sur laquelle on mettait à cheval la prévenue. Puis on lui suspendait aux pieds une série de poids. L'arête de bois entrait lentement mais sûrement dans les chairs, et à chaque refus d'avouer, l'exécuteur ajoutait un poids. (Marie Carlier, âgée de treize ans, fut mise au chevalet en 1647 et y resta pendant plusieurs heures, et il fallut ajouter trois fois des poids pour la faire confesser. Elle fut brûlée vive. A cause de son jeune âge, et pour ne pas apitoyer la foule, on décida que l'exécution aurait lieu dès l'aube.)

« On avait encore la ressource du *collier*. On nommait ainsi un cercle de fer garni de clous à l'intérieur. Il était attaché à un poteau, et l'on y mettait le cou de l'accusée. Les pointes étaient calculées pour entrer à peine dans les chairs. Mais on rôtissait avec des brasiers ardents les jambes de la prévenue, et la douleur faisait qu'en remuant elle s'enfonçait elle-même les pointes de fer dans la gorge. » (Dr Paul Regnard, *Sorcellerie, magnétisme, morphinisme, délire des grandeurs*. — Paris, Plon et Nourrit, 1887, grand in-8, pp. 32-35.)

[1] Au moment de mettre sous presse, nous avons connaissance du livre récent de M. Jules Baissac : *Les grands jours de la Sorcellerie* (Paris, 1890, grand in-8 de plus de 700 pages). Quoique loin de souscrire à toutes les conclusions de l'auteur, nous ne sau-

en particulier, le Livre V des *Controverses magiques* de Delrio [1], que ce bon Père a presque exclusivement consacré à la torture. Nous leur indiquerions enfin les remarquables leçons du professeur Regnard, rapprochées en un beau volume sous ce titre : *Sorcellerie, magnétisme, morphinisme, délire des grandeurs* [2]. L'auteur, qui nous a tout l'air d'un délicat, d'un chercheur et d'un bibliophile, a reproduit un grand nombre de vieux bois et de cuivres très curieux, extraits des ouvrages, d'ailleurs assez rares et presque inconnus, de *Guaccius* (1608), de *Gilbert de Vos* (1625) et d'*Abraham Palingh* (1659). Plusieurs de ces gravures représentent des supplices variés.

M. Regnard a eu l'heureuse idée de faire revivre quelques vers étonnants, oubliés de longue date et qu'il nous permettra de citer après lui [3]. L'auteur est ce fameux juge lorrain, Nicolas Remi (ou Remigius), qui prétendait que, sur trois personnes prises au hasard dans la rue, il y avait au moins deux sorciers. On se souvient qu'il se vengea de l'incrédulité relative que lui témoignaient ses contemporains, en se dénonçant lui-même, et mourut content, brûlé vif sur ses aveux tout spontanés ! Le poème qu'il écrivit, avant de s'ac-

---

rions méconnaître le haut mérite de cette étude et l'immense somme d'érudition dont elle témoigne. M. Baissac traite à fond la question des tortures et nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer les curieux. Voir spécialement les pages 149-167.

[1] Traduit et condensé par André du Chesne, 1611, petit in-8.

[2] C'est l'ouvrage auquel nous avons emprunté la note de la page précédente.

[3] Nous restituerons seulement l'orthographe de l'époque.

corder cette fantaisie dernière, et laissa comme un testament singulier de sa monomanie, s'est fait introuvable. Il semble assez curieux pour mériter les honneurs de la réimpression, qu'on accorde si communément à des pièces médiocres et insipides. Puisse un éditeur artiste réaliser ce voeu !

....En ma presence vn iour ce faict est arrivé :
Comme à mes questions, d'vn air embarrassé
La sorciere restait entierement muette,
Ie deuinai prez d'elle vne cause secrette.
Elle baissoit les yeux et puis les releuoit,
Par ses gestes à soy du secours appeloit.....

I'exigeai la raison d'vne si grande craincte ;
La Sorciere alors, deposant la contraincte :
« Hélas ! s'écria-t-elle en sa viue douleur,
« Voilà de tous mes maux l'abominable autheur !
« Il se tient sur ce mur, placé dans ceste fante ;
« Pour me couper la voix, il seme l'espouuante.
« Des pattes d'vn homard ses mains ont le contour ;
« Dans la fante il s'auance et rentre tour à tour,
« Pareil au limaçon qui rencontre vne borne.
« Ah ! voicy qu'il reculle, auec sa double corne ! »

De la société sages modérateurs,
De tous crimes commis inflexibles vengeurs,
Iuges, ne craignez poinct de vous monstrer seueres
Dans vos arrets portez pour punir la sorciere.....

. . . .

Sur ce faict, prononcez du bûcher le supplice :
Tous les siecles loueront ces actes de iustice !...

La rime n'est pas riche et le style en est vieux..., mais ce morceau donne l'envie de connaître le reste.

Il semble que nous ayons suffisamment compilé, pour qu'on nous veuille octroyer la dispense de nomenclatures nouvelles.

Ce n'est pas en quelques lignes qu'on peut retracer les exploits des démonologues, presque tous doublés d'un juge et d'un législateur. Mais il y aurait un beau livre à faire, terrible et captivant ! Ces suppôts d'un fanatisme légal ont tous leurs traits distinctifs : chacun d'eux signa son œuvre d'une estampille qui lui est propre ; — et l'on retrouverait aisément ce cachet psychologique, à l'examen des diverses hécatombes dont ils ensanglantèrent à la ronde le territoire de leurs juridictions respectives.

Nicolas Remigius est un mystique de la férocité ; les neuf cents sorcières qu'il brûle dans la Lorraine en un court laps de temps n'en témoignent pas seules : quatorze femmes inculpées se suicident, pour ne point passer par ses mains, et il s'en vante dans la préface de son livre, dédié au cardinal de Lorraine (1596).

L'Evêque de Genève, grand seigneur des plus hautains, n'est pas moins expéditif, une quinzaine de lustres auparavant : c'est en trois mois qu'il brûle ses cinq cents sociers.

Grillandus, inquisiteur à Arezzo, (1520) avoue mille sept cent soixante-dix victimes : inflexible et solennel, sans colère et sans pitié[1], c'est un sacer-

[1] Un trait de Grillandus, conté par Michelet : « Un jeune homme traversant la campagne à la première heure de l'aube et suivant un ruisseau s'entend appeler d'une voix très douce, mais craintive et tremblante. Et il voit là un objet de pitié, une blanche figure de femme à peu près nue, sauf un petit caleçon. Honteuse, frissonnante, elle était blottie dans les ronces. Il reconnaît une voisine; elle le prie de la tirer de là. « Qu'y faisiez-vous ? — Je cherchais mon âne. » Il n'en croit rien, et alors elle fond en larmes..... Le

doce qu'il exerce; et nul autre Docteur, sauf peut-être le jésuite Delrio, n'est plus systématique et plus casuiste.

Sprenger, tout à l'inverse, est compatissant et bon; c'est par charité qu'il grille ses quelque mille justiciables (1485); il veut les sauver de l'enfer, d'abord; puis, attendri par les plaies et les misères du peuple, communément attribuées aux adeptes de la Magie noire, il veut faire cesser cet état de choses, en exterminant jusqu'au dernier magicien.

Pierre de Lancre, conseiller au Parlement de Bordeaux, homme de naturel bienveillant et de mœurs faciles — amoureux des jolies sorcières quand il ne les brûle pas — Pierre de Lancre avoue, avec une désinvolture incroyable, en avoir condamné six cents, dans l'espace de trois mois, au pays de Labourt (1609). Suivant certains historiens, c'est un millier qu'il fallait dire.

A la même époque, le plus férocement stupide de tous, Henry Boguet, juge à Saint-Claude, en fait monter six cents sur les bûchers bourguignons (vers 1602).

L'auteur de *la République*, éloquent avocat, écrivain d'ailleurs libéral et fort en avance sur son siècle, Jean

Diable l'a menée au Sabbat; en la ramenant, il a entendu une cloche et l'a laissée tomber. Elle tâcha d'assurer sa discrétion... Malheureusement le sot ne put tenir sa langue... Elle fut brûlée. Grillandus en parle avec complaisance, et dit (le sensuel boucher) : « Elle était belle et assez grasse, *pulchra et satis pinguis.* » (*La Sorcière*, page 445.)

Bodin s'esquisse lui-même d'un trait de plume : il émet le vœu de voir réunis les centaines de mille sorciers qui infestent le monde, pour pouvoir, lui Bodin, les griller en un seul tas.

Quant aux *autodafé* de l'Inquisition romaine, nous n'y insisterons pas dans ce chapitre; les bonnes âmes trouveraient peut-être impie d'assimiler à la *justice des hommes* l'exécution de ce qu'elles croient être la *justice de Dieu*. D'autre part, en nous voyant réclamer le bénéfice de cette catégorie nominale, d'autres bonnes âmes pourraient bien nous juger ironique — et nous voilà voguant à la dérive, de Charybde en Scylla !...

Nul ne peut contenter tout le monde et son père, dit la fable. Nous sera-t-il permis du moins de nous tirer de là par l'emploi d'un moyen terme? Ce sera de borner notre plume à l'indication des sources, où chacun sera libre ou non de remonter. L'*Histoire de l'Inquisition et son origine* [1], d'une part, et de l'autre la *Relation de l'Inquisition de Goa* [2] nous ont toujours paru ne rien laisser à désirer sous ce rapport. L'on pourra consulter encore avec fruit le grand ouvrage de Llorrente, secrétaire général de l'Inquisition, l'*Histoire de l'Inquisition d'Espagne* [3] : l'on ne saurait rien écrire de plus judicieux et de plus pondéré, sur une question aussi brûlante.

---

[1] Cologne, à la Sphère, chez Pierre Marteau, 1693, petit in-8.
[2] Paris, 1688, in-12, figures.
[3] Paris, 1817, 4 vol. in-8.

Un des procès de Magie les plus considérables dont aient retenti les échos de l'histoire, est assurément celui des Templiers. Il viendrait, par ordre de date, en tête des deux ou trois autres que nous allons relater; mais nous croyons avoir d'excellentes raisons pour le mettre en réserve. Nous y viendrons en dernier lieu.

Laissant de côté la figure archangélique de Jeanne d'Arc et sa fulgurante épopée, dont la conclusion semble aussi honteuse pour le roi d'Angleterre (qui voulut opiniâtrément cette lâcheté) que pour le roi de France (qui ne risqua point, dans le but de la prévenir, sa couronne et sa vie) ; — toutes les phases de ce procès ont été ressassées et sont connues dans les plus infimes détails ; — il est temps de nous souvenir que nous avons promis d'esquisser le profil du fameux Maréchal de Bretagne, dont la légende s'est emparée pour en faire Barbe-bleue.

Ce magnifique et déplorable Gilles de Laval, seigneur de Retz (ou de Raiz), qui tenait par le sang à la noble famille des Montmorency, compta, vers la première moitié du xv[e] siècle, parmi les plus intrépides guerriers et surtout parmi les plus opulents seigneurs qui fussent alors. Sa barbe de jais avait des reflets cyaniques d'aile de corbeau, d'où le surnom de Barbe-bleue, et son œil oblique, des éclairs de férocité contenue et de luxure équivoque.

L'insolence de son faste était tellement en disproportion avec sa fortune, pourtant colossale pour l'époque,

qu'il dévora en quelques années, dit Garinet [1] « deux cent mille écus d'or et plus de trente mille livres de rentes, qui en valent au moins trois cent mille aujourd'hui [2] ».

Il se livrait aux ostentations d'un luxe dévotieux : habillés comme des prélats, ses chapelains tout chamarrés d'or se mettaient chaque jour en quête de nouveaux enfants de chœur, sous prétexte de pourvoir la chapelle magnifique du château de Tiffauges, que lui avait apporté en dot sa femme, Catherine de Thouars.

On mêlait habilement les menaces aux promesses, pour obtenir des parents pauvres l'abandon de ces jeunes garçons, que le Maréchal voulait protéger et lancer dans le monde. D'autres enfants se recrutaient d'une façon plus mystérieuse. Michelet nous apprend qu' « une vieille femme, nommée *la Meffraie*, parcourait la campagne, les landes. Elle approchait des petits enfants qui gardaient les bêtes ou qui mendiaient; elle les flattait et les caressait, mais toujours en se tenant le visage à moitié caché d'une étamine noire; elle les attirait jusqu'au château du sire de Retz, et on ne les revoyait plus... La hardiesse croissant, on en vint à ceux des villes [3]. »

Cependant les habitudes du châtelain devenaient de

---

[1] *Histoire de la Magie en France depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à nos jours*. Paris, Foulon et Cie, 1818, in-8, frontispice.

[2] Les auteurs ne sont pas d'accord : « On évaluait ses revenus à un million de nos jours », dit Christian dans son *Histoire de la Magie* (page 396).

[3] Michelet, *Histoire de France,* tome VI, page 335.

plus en plus étranges. Gilles de Laval ne faisait plus un pas sans traîner après lui deux hôtes de sinistre figure : l'un, prêtre apostat du diocèse de Saint-Malo, et l'autre, aventurier florentin du nom de Prélati. Depuis l'arrivée de ces deux hommes au château, il n'était point de jour qu'un des enfants de chœur ne vînt à disparaitre [1]. Marquait-on quelque velléité d'apprendre ce qu'il était devenu? Sur ce chapitre-là, le seigneur de Retz ne badinait guère ; il n'admettait pas qu'on s'informât. Il avait sévèrement interdit toute question indiscrète et même toute curiosité, dont il considérait l'expression comme une injure personnelle.

La terreur finit enfin par se répandre aux environs. Longtemps contenue, montant à cette heure comme les flots de la mer, la voix publique désignait le Maréchal comme un assassin et comme un sorcier.

Un matin de l'année 1440, le château se trouva investi par les ordres de Jean V, duc de Bretagne; le Maréchal se vit arrêté au milieu de son faste et de sa puissance — et le monde attentif s'épeura, aux révélations du plus scandaleux procès que relatent les annales de la chrétienté.

Ruiné jusqu'à la corde et criblé de dettes par surcroît, le seigneur de Retz se vautrait, en désespoir de cause, dans les abominations de la plus noire Goëtie. Les charlatans auxquels il s'était confié l'avaient un

[1] Tel maître tel valet : le seigneur de Retz était bien servi. — Un médecin du Poitou, nommé Corillon ; Sillié, homme d'affaires du Maréchal ; Ponton, l'un de ses pages ; enfin son chambellan, du nom de Henriot, furent ses autres complices.

instant bercé de rêves chimériques : l'un devait lui composer des montagnes d'or par les procédés de l'alchimie ; l'autre se flattait de lui obtenir, par le secours de Satan, la possession des minières inépuisables, où fleurit la rose solaire sur l'arbre des sephiroth métalliques ; et l'accès de cavernes merveilleuses, toutes constellées de pierreries. Mais le prétendu disciple d'Hermès réussissait surtout à dissiper le peu d'or que les usuriers avaient encore fourni ; quant au souverain maître des Puissances de Ténèbres, il avait persuadé le Maréchal que le diable n'octroierait son aide qu'à de terribles conditions : au prix des sacrifices quotidiennement renouvelés, du sang le plus innocent et le plus pur...

Les enfants ne se retrouvant pas, la justice fit opérer des fouilles. Les souterrains des différents châteaux de Champtocé, de Machecoul et de Tiffauges vomirent au grand jour de l'enquête plus de deux cents petits cadavres horriblement mutilés. On en trouva jusque dans les latrines du château de la Suze.

Ce n'est pas tout. Un tribunal mixte, où l'on voit figurer comme clercs l'Evêque de Saint-Brieuc et Jean Blouyn, official de Nantes et inquisiteur de France, se réunit sous la présidence du Sénéchal de Rennes, Pierre de l'Hospital ; le procès prit aussitôt une singulière tournure et donna une confirmation éclatante aux plus injurieux soupçons.

En effet, l'on avait bien remarqué que Gilles de Laval, toujours entouré de ses pages, affectait à l'égard des femmes une indifférence dès lors jugée fort suspecte ;

bref, son austérité scandaleuse s'était vue taxée d'infamie. Mais de pareils propos se chuchotaient à l'oreille; jamais ces bruits n'avaient pris corps : le maréchal était un si grand et si puissant seigneur !... Or l'enquête établit qu'à Tiffauges tous les vices honteux s'étaient donné rendez-vous, et que le maître de céans savait marier le mieux du monde sa cupidité superstitieuse à la plus féroce des luxures. Le plaisir, qui le fuyait toujours, ne se laissait atteindre qu'à la triple condition de s'exercer, en mode sodomitique, sur d'impubères victimes, palpitantes des derniers spasmes de l'agonie !

Condamné au feu, le 25 octobre 1440, comme assassin, sodomite, hérétique et sorcier, il monta sur le bûcher dans le pré de Magdeleine, près de Nantes, ravi d'avoir obtenu comme une faveur dernière d'être environné jusque dans son supplice de ce luxe royal qui avait été sa vie, et qui s'effondrait avec lui dans la mort.

Eliphas Lévi, qui raconte fort au long ce lamentable procès [1], fournit, contre son habitude de scrupuleux conteur, des détails dont l'authenticité paraît sujette à caution, mais qui font merveilleusement coïncider l'histoire du seigneur de Retz avec la légende de Barbe-bleue. Que les curieux s'y reportent.

Nous n'avons que faire de retracer toutes les impertinences et toutes les obscénités qui remplissent

[1] *Histoire de la Magie*, pages 281-290.

les dossiers sans nombre de cette époque ; tant d'autres ont compulsé, depuis la fin du dernier siècle, ce qui restait de typique aux archives des parlements et des baillages !

Nous ne signalerons que pour mémoire l'exposition publique de Maître Guillaume Edeline, prieur de Saint-Germain-en-Laye, que sauva la spontanéité de ses aveux. Il confessa s'être voué au démon, pour obtenir du Grand Séducteur le moyen de satisfaire à toutes les exigences de sa galanterie naturelle, *et par especial pour faire son plaisir d'vne dame chevaleresse*. Il décrivit l'assemblée du Sabbat, où s'étant vu transporter à cheval sur un balai, il rendit ses devoirs au Diable, déguisé, pour cette fois-là, en un mouton *qu'il luy sembloit lors baiser brutalement sous la queüe et par le fondement, en signe de grant reuerence et d'hommage.....* Mitre en tête, il fut conduit sur une place d'Evreux, où l'inquisiteur l'engagea fort, dans l'intérêt de son âme et « pour l'edification d'vn chascun », à témoigner publiquement de son repentir. Il ne se fit pas réitérer ce conseil : *lors ledict Maistre Guillaume Edeline commença à gemir et se condouloir de son mefaict, cryant mercy à Dieu, au Roy et à la iustice* (*Chroniques* de Monstrelet). Il en fut quitte pour la prison perpétuelle et un régime de pain sec trempé d'eau, comme le plus mince escholier.

Pareille clémence était rare.

Aussi les démonologues ont-ils mené grand bruit de l'acquittement d'une pauvre fille aux trois quarts idiote, que l'Inquisition voulait faire brûler à Metz

comme sorcière, et qui dut la vie à l'énergique attitude de Corneille Agrippa. Avocat général et Syndic de la ville (raconte Naudé), « il s'opposa directement à la procedure de Nicolas Sauini, pour lors inquisiteur de la foy en ladicte ville, qui vouloit faire punir vne pauure femme de village comme sorciere, et fist en sorte qu'elle fut eslargie, et tous les delateurs et temoins condamnez à une grosse amende[1]... »

Faire acquitter une sorcière ! Faire condamner les témoins comme diffamateurs !! Grand Dieu ! quel scandale dans le monde chrétien !

Aussi les démonologues s'appuient-ils sur ce fait, entre autres, pour faire d'Agrippa « le plus grand sorcier qui fut oncques de son aage[2] ».

Le 13 avril 1611, mourut dans les flammes, à Aix en Provence, un homme que les contemporains ne désignent pas sous un titre moins flatteur : C'est le *Prince de la Synagogue et le plus grand et insigne magicien qui fust oncques, chef de tous les sorciers d'Europe depuis Constantinople iusqu'en Espagne, Messire Loys Goffredy* (ou Gaufridy), *curé de l'Église des Accoulez, à Marseille.*

L'arrêt du Parlement porte qu'après avoir fait amende honorable devant l'Église Saint-Sauveur d'Aix, « teste nüe et piés nudz, la hart au col, tenant vn flambeau ardent en ses mains, et illec demandé

[1] *Apolog.*, page 297.
[2] Bodin, *Dém.*, p. 240.

pardon à Dieu, au Roy et à la Iustice..., en après sera liuré à l'executeur... Mené, conduict et tenaillé ès tous les lieux et carrefours de ceste ville d'Aix, auec des tenailles ardentes en tous les lieux de son corps, il sera ards et bruslé tout vif... et ses cendres ietées au vent... Et auant estre executé, sera mis et appliqué à la questiõ, en la plus grieue gehenne qui se pourra excogiter, pour auoir de sa bouche la verité de ses complices... etc..., » (Arrêt cité par dom Calmet, en son *Traité des Apparitions*[1], texte complété et corrigé d'après la version que donne *Jacques Fontaine*. dans son livre des *Marques des Sorciers*[2].

Quelques jours après cette barbare exécution, les exorcistes, dont l'acharnement poursuivit le prêtre des Accoules jusque dans la mort, publièrent une *Confession de Messire Louys Gaufridy*. Que cette pièce soit de la composition des Pères Michaëlis et Domptius, ou que les aveux aient été réellement extorqués à Gaufridy par l'acuité des tourments, c'est ce que nous n'avons point à débattre ici. Nous reproduisons les articles principaux de ce document posthume[3]:

CONFESSION DE MESSIRE LOUYS GAUFRIDY, *Prince*

---

[1] Paris, de Bure, 1751, 2 vol. in-12 (tome I, p. 146).

[2] Lyon, 1611, in-8, pages 40-43.

[3] Nous reproduisons ces aveux résumés tels que les donne Garinet, dans les pièces justificatives de son *Histoire de la Magie en France*; seulement nous restituons l'orthographe de l'époque. M. Baissac, dans son livre les *Grands jours de la sorcellerie*, les donne *in extenso*.

des Magiciens, depuis Constantinople iusqu'a Paris. — « I'aduoue que le Diable m'est appareu et que i'ay faict vne cedule auec luy. I'aduoue que ie lisois le grimoire pour le faire venir. I'aduoue que le Diable me promit que par la vertu de mon souffle, i'enflammerois à mon amour toutes les filles et femmes dont i'aurois enuie, pourveu que ce souffle leur arriuast aux narines : et dès lors ie commençay à souffler toutes celles qui me venoient à gré. I'aduoue que ie frequentois la maison de M. de la Palud et que i'ay eu enuie de Magdeleine ; mais sa mere la tenoit de si prez, que ce fust cause que ie soufflay sur sa mere, pour qu'elle me l'amenast en ma chambre et qu'elle prist confiance en moy ; en sorte que, me trouuant avec Magdeleine, ie l'ay baisée et plus..... I'aduoue que ie luy donnay un diable nommé Eumodes, pour l'assister, la seruir, et l'eschauffer à mon amour ; que ie l'ay mariee à Beelzebub qui parust soubs la forme d'vn gentil-homme, et qu'aprez le mariage elle a signé vn pacte. Le Diable dict qu'il feroit tintamarre si ie brullois ces promesses. I'aduoue que i'ay bruslé le grimoire. I'aduoue que les sorciers, sorcieres et magiciens sont marquez auec le petit doigt du Diable et que les parties marquees sont insensibles. I'aduoue que lorsque ie voulois aller au Sabbath, ie me mettois à ma fenestre et que Lucifer m'y transportoit. I'aduoue qu'on adore le Diable, chascun selon son degré ; que les masques l'adorent tous couchez à terre ; les sorciers à deux genouz et les Magiciens, comme princes du Sabbath,

seulement à genouz d'un costé. I'aduoue que i'ay abusé de Magdeleine, d'une princesse de la Frize, et d'autres filles, sur lesquelles i'ay soufflé. I'aduoue que le Diable est vn vray singe de l'Église ; qu'on baptise au Sabbath au nom de Beelzebub, de Lucifer et autres ; qu'il y a douze prestres qui y sont qui y disent la messe tour-à-tour et que le Diable sert la messe ; que la torche qu'on esleue quand la messe est à la consecration est fort lumineuse et puante. I'aduoue que la cloche de la messe est de corne et que son baston est de bois, pour la sonner. I'aduoue qu'il y a quelques masques qui ont charge d'apporter un chat de leurs bastides, pour luy faire manger la communion, que les autres ne veulent manger. »

Voici, sous mes yeux, un curieux recueil du temps[1], où il est amplement traité *De l'horrible et espouuantable sorcellerie de Loys Goffredy, prestre de Marseille* (pages 43 à 86). Jamais on ne saurait imaginer les turpitudes et les sottises dont regorge ce procès. Il est hors de doute que Gaufridy ait été l'amant de la demoiselle de la Palud ; il est également certain qu'il se servit de moyens occultes pour la séduire. C'était d'ailleurs un ecclésiastique publiquement scandaleux, et toute la férocité qui fut déployée contre lui par les juges et les inquisiteurs ne réussit pas à le rendre intéressant.

[1] *Histoires tragiques de nostre tems*, par F. de Rosset. Paris, 1614, in-12.

Je renonce à décrire les phases de cette affaire inouïe : la possession de Magdeleine, affligée de Beelzebub, Léviathan, Asmodée, Baalberith et Astharoth; et d'une autre jeune religieuse, nommée Louise Cappeau, et dans le corps de laquelle le *Prince de la Synagogue* a envoyé les démons *Verrine*, *Grézil* et *Sonneillon:* les exorcismes des Pères Domps et Michaëlis: les sermons très édifiants du diable Verrine, envoyé par Dieu (*sic*), pour convertir et dénoncer Gaufridy, c'est-à-dire pour le faire brûler en ce bas monde et le sauver dans l'autre: les convulsions des possédées, agrémentées d'ignobles détails, des poses obscènes de tout le corps, tressauts spasmodiques entrecoupés de révélations à faire rougir une Laïs de maison borgne.

Je pense que mon lecteur est suffisamment édifié sur toutes ces scènes, où le burlesque s'effare de coudoyer l'immonde; j'estime sa curiosité rassasiée jusqu'à la nausée : si je me trompe, qu'il se reporte au massif in-8 publié par le Père Michaëlis, sous ce titre : *Histoire admirable de la possession et de la conuersion d'une penitente seduite par un magicien*, ensemble la *Pneumatologie* [1].

Toute la première moitié du XVII[e] siècle est infestée de possession et d'exorcismes, et chaque fois, le bourreau donne l'épilogue, la torche à la main, sur un bûcher! — Triste époque! Partout l'horizon s'empourpre de reflets sanglants; on dirait d'une contrée au pillage.

---

[1] Paris, Chastellain, 1613, in-8.

Mais cette contrée couvre des milliers de lieues ; les peuples sont en paix et des lueurs d'incendie attestent que les cours souveraines font « bonne iustice au nom du Roy ».

Le 8 juillet 1617, comparaît devant le Parlement de Paris l'épouse du fameux Maréchal d'Ancre, la belle Eléonore Galigaï, qu'on décapite et qu'on brûle pour crimes d'envoûtement et de maléfices. Outre ce qu'on trouva dans sa chambre (des amulettes, des livres de caractères magiques et « des rouleaux de velours constellé pour dominer l'esprit des grands »), il fut établi qu'elle avait fait venir de Nancy deux religieux ambroisiens pour célébrer le sacrifice d'un coq noir ; sans parler d'autres sortilèges qu'on détailla ; il n'en fallait pas tant pour perdre la maréchale... C'est elle qui, pressée de questions par le président Courtin, lui cloua la bouche d'une si fière réplique. Comme il lui demandait par quel charme elle avait ensorcelé la reine Marie de Médicis, elle eut la hardiesse de répondre : « *Mon sortilège a esté le pouvoir que les âmes fortes auront éternellement sur les âmes foibles.* »

Nous avons rapporté plus haut[1], au sujet des possessions, le pitoyable procès et le supplice affreux du curé de Saint-Pierre de Loudun, Urbain Grandier, coupable d'avoir déplu au grand cardinal. Eliphas Lévi laisse entrevoir, dans son *Rituel*, qu'il y avait peut-être dans la colère du ministre autre chose que le ressentiment qu'on lui prête, relativement au libelle

[1] Chap. I, pages 88-100.

diffamatoire, imputé à Grandier : « Le cardinal de Richelieu, qui ambitionnait toutes les puissances, chercha toute sa vie, sans pouvoir la trouver, la transmission de la *Baguette*[1]. Son cabaliste Gaffarel ne put lui donner que l'épée et les talismans : tel fut peut-être le motif secret de sa haine contre Urbain Grandier, qui savait quelque chose des faiblesses du Cardinal. Les entretiens secrets et prolongés de Laubardemont avec le malheureux prêtre, quelques heures avant son dernier supplice, et les paroles d'un ami et d'un confident de ce dernier lorsqu'il allait à la mort : « Monsieur, vous êtes habile homme, ne vous perdez pas, » donnent beaucoup à penser à ce sujet[2].

Après les religieuses de la *Sainte-Beaume*[3] et les Urselines de Loudun, c'est le tour des Franciscaines de Louviers.

Le diable est dans le couvent. Les religieuses divaguent, convulsionnent et accusent deux prêtres de les avoir ensorcellées ; l'un vit encore, c'est Boullé ; l'autre, nommé Picard, est mort en 1642. Les scandales ont pris naissance dès les premiers jours de l'année suivante, 1643.

Ces deux ecclésiastiques sont très certainement coupables de sortilèges[4], au même titre que l'infâme

---

[1] Il s'agit de la Baguette des Mages;

[2] Eliphas, *Rituel*, pages 130-131.

[3] Ce fut à la Sainte-Beaume que se firent les exorcismes, dans l'affaire de Magdelaine de la Palud.

[4] On dirait aujourd'hui : coupable de suggestion dans un but criminel.

David, le plus ancien Directeur du couvent, et le premier, selon toute apparence, qui ait institué un sabbat permanent dans cette communauté religieuse. Mais comme toujours en pareille intrigue, les Énergumènes chargent sans mesure et sans discernement les auteurs de leur triste état; elles leur attribuent tout ce qui arrive, même ce qu'ils n'ont pu prévoir et combiner. C'est la commune règle et le cas de toutes les possessions que je signale dans ce chapitre; aussi n'ai-je rappelé que pour mémoire celle des Ursulines de Loudun, qui vaut d'être classée à part. A Loudun, les seuls sorciers sont les exorcistes, auteurs conscients ou non des désordres qui éclatent: Urbain Grandier est innocent[1].

Il est visible que Magdelaine Bavent décalque son rôle sur celui de Magdeleine de la Palud[2]; seulement elle s'en tire moins bien, puisque ses aveux et les récits orduriers dont elle les assaisonne la font enfermer pour toujours dans l'ombre suintante et glaciale de l'*In pace*.

Mais à ce prix, elle est arrivée à ses fins; l'arrêt du Parlement de Rouen, daté du 21 août 1647, condamne au feu le vivant et le mort. On viole la sépulture du prêtre Picard, et Boullé, garrotté au même poteau

[1] Tel n'est pas assurément le cas de Picard et de Boullé, non plus que de Gaufridy, ni surtout du P. Girard. — Aussi toutes ces affaires ont-elles été classées comme procès de sorcellerie, en ce quatrième chapitre; tandis que l'affaire de Loudun avait été préalablement racontée au premier chapitre, comme un cas de possession pure et simple

[2] On sait que les hystériques mentent souvent, ou du moins amplifient et brodent la vérité de la meilleure foi du monde.

que le cadavre de son complice, périt dans les mêmes flammes, après avoir été traîné sur la même claie..... Et leurs cendres confondues sont jetées au vent !...

Les possessions se multiplient vers cette époque, et principalement dans les couvents. En France, en Angleterre, dans les Flandres, il n'est bruit que de démoniaques et d'exorcistes. Mais, pour s'émouvoir aux échos d'un grand procès comme ceux de Loudun et de Louviers, il faut en arriver au tiers du XVIIIe siècle. Dès 1730, le Diable repart sur de nouvaux frais; il fait grand tapage au couvent d'Oullioules, près Toulon, avec les fameuses aventures du jésuite Girard et de la belle Catherine Cadière, sa maîtresse. C'est toujours la réédition des mêmes scandales; mais l'ignoble atteint cette fois aux proportions d'un cauchemar. Le sadisme s'accentue, et malgré soi, l'on pense aux *Femmes damnées* du poète :

> A celles dont la gorge aime les scapulaires,
> Qui, recélant un fouet sous leurs longs vêtements,
> Mêlent, dans la nuit sombre et les bois solitaires,
> L'écume du plaisir aux larmes des tourments [1]...

Quand Baudelaire écrivit cette strophe, il venait sans doute de relire le volumineux dossier de la Cour d'Aix.

C'est, en effet, devant le Parlement de cette ville que les parents de la Cadière, épouvantés, intentent au Père Girard un procès criminel...

---

[1] Charles Baudelaire, *Les Fleurs du mal* (*Femmes damnées*.)

Mais ils s'attaquaient à forte partie : Girard avait de nombreux amis dans le sein même du Parlement ; l'influence de la compagnie s'exerça, souveraine, et les magistrats se divisèrent. Quand on en vint aux voix, douze d'entre elles condamnaient Girard au bûcher ou au gibet ; les douze autres se partageaient entre l'acquittement, des peines disciplinaires et la déclaration d'incompétence. Le jésuite, bénéficiant de l'égalité dans les voix, fut purement et simplement renvoyé au juge d'Église, qui l'acquitta (1731).

Pour Catherine, on la rendit à sa mère.

Ces procès, nous l'avons vu, présentaient rarement une aussi clémente issue. D'ailleurs, il faut dire que les juges étaient souvent écœurés, mal disposés par là à se montrer débonnaires. Que de scandales et de scènes répugnantes ! Que de boue remuée, en attendant le sang !

En présence de tels abus, on conçoit presque l'exaspération de Jules Garinet, qui se laisse emporter au fanatisme contraire : « Le seul moyen, dit-il, de nous délivrer tout à fait des possessions et des sorciers, c'est d'envoyer à l'hôpital les béates hystériques qui se diront possédées à l'avenir..... Tant qu'on n'enverra pas dans les bagnes les exorcistes, la race continuera d'exister. Le remède est violent, je l'avoue ; mais c'est le seul qui convienne. Aux grands maux, les grands remèdes [1]. »

[1] Garinet, *Histoire de la Magie en France*, page 292.

Ce chapitre pourrait se clore ici; mais nous prions le lecteur de redoubler d'attention, et de rétrograder avec nous de quelques centaines d'années. Nous allons assister à un drame terrible...

PROCÈS ET VENGEANCE DES TEMPLIERS

Nous sommes au commencement du XIV[e] siècle : l'Ordre moitié religieux, moitié militaire, établi en Orient vers 1118 par Hugues des Payens, a prodigieusement prospéré. Les Templiers possèdent en Europe près de dix mille seigneuries, et leur opulence, devenue proverbiale, centralise dans leurs mains une puissance presque illimitée.

D'autre part, quoiqu'ils affectent de s'incliner avec respect devant les deux autorités civile et religieuse, on leur prête les projets d'une ambition qui confine à la folie. Héritiers — ils s'en flattent du moins — de cette tradition johannite [1] qui constitue la moelle éso-

[1] A ceux qui douteraient de cette assertion, je demanderai de faire un examen attentif du livre curieux et rare publié en 1831 sous ce titre : LEVITIKON, *ou exposé des principes fondamentaux des chrétiens-catholiques primitifs*. Paris, in-8. Dans cet ouvrage, outre le résumé d'un dogme pseudo-johannite, on trouve une version, dite authentique, de l'Evangile selon saint Jean, seul adopté par cette Eglise, et la *liste des pontifes johannites* depuis le Christ et saint Jean jusqu'à nos jours, en passant par tous les Grands Maitres du Temple.

Que les pseudo-johannites du XIX[e] siècle soient, comme le prétend Clavel (*Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, 1884, grand in-8, figures), des mystificateurs qui ont prétendu rallumer une flamme éteinte et faire revivre un culte mort, c'est ce que je ne veux point débattre ; ce qui me semble certain, d'après l'examen

térique du Christianisme, ils accomplissent, dans l'ombre et le silence de leurs Commanderies, des rites étranges et secrets... Bref, la voix populaire, qui les incrimine de sorcellerie, dénonce également leurs mœurs comme infâmes. Cette dernière accusation ne fut jamais établie sur de bien irréfutables preuves ; mais si les apologistes de l'Ordre ont pu revendiquer équitablement, en faveur des Templiers, le bénéfice du doute, jamais, du moins, n'ont-ils pu les réhabiliter au grand jour de la controverse historique, en lavant leur mémoire de tout soupçon.

Jules Garinet résume ainsi les griefs portés à la charge des Templiers : « On disait qu'à la réception dans l'Ordre, on conduisait le récipiendaire dans une chambre obscure, où il reniait Jésus-Christ en crachant trois fois sur le crucifix ; que celui qui était reçu baisait celui qui le recevait à la bouche, ensuite *in fine spinæ dorsi et in virga virili;* que les Templiers, dans leurs chapitres généraux, adoraient une tête de bois doré qui avait une longue barbe, des moustaches touffues et pendantes ; à la place des yeux brillaient deux grosses escarboucles étincelantes comme le feu[1]. On

consciencieux de cet ouvrage, c'est que ce culte a existé réellement dans le passé, à l'état ésotérique et latent. On peut consulter encore le *Manuel des Chevaliers du Temple*. Paris, 1825, in-12.

[1] « ...Chaque chapitre, dit Henri Martin, en possédait une image : c'était une tête humaine à longue barbe blanche, *ayant, en la place des yeux, escarboucles reluisantes comme la clarté du ciel,* avec un crâne humain et une peau humaine : certaines de ces idoles étaient à trois faces et montées sur quatre pieds ; on en avait saisi une au Temple de Paris. » (Henri Martin, *Histoire de France*, t.IV, p.473.)

les accusait encore de faire vœu de sodomie, et de ne rien se refuser entre eux...

« En Languedoc, trois Commandeurs de l'Ordre, mis à la torture, avouèrent qu'ils avaient assisté à plusieurs chapitres de l'Ordre ; que dans l'un de ces chapitres, tenu à Montpellier, et de nuit, suivant l'usage, on avait exposé *une tête;* qu'aussitôt le diable était apparu sous la figure d'un chat; qu'on avait adoré ce chat, qui parlait avec bonté aux uns et aux autres; qu'ensuite plusieurs démons étaient venus, sous forme de femmes, et que chaque frère avait eu la sienne [1]. »

Quoi qu'on puisse penser de ces stupéfiantes accusations, qui valurent à tant de braves Chevaliers les affres du bûcher, il nous est impossible de ne pas noter, en passant, quelle ressemblance, sinon quelle absolue identité, assimile de pareilles scènes (qu'on les veuille réelles ou mensongères) au sabbat des sorciers d'une part, tel que nous l'avons décrit au chapitre II, et de l'autre à ces réunions orgiaques et mystiques tout ensemble, qui furent imputées de tout temps aux sectaires de la gnose dissidente, par les auteurs contemporains qui traitent de leurs rites et de leurs mystères.

Le marquis de Saint-Yves, dans un livre remarquable à tant d'égards, glorifie ce qu'il appelle la *Mission des Templiers*. En eux, il salue les orthodoxes de l'ésotérisme traditionnel, les mandataires de la paix sociale, les fondateurs et les inspirateurs de ces *États généraux* — véritable ébauche de synarchie — qui furent,

[1] *Histoire de la Magie en France*, pp. 78-79.

au long de notre histoire, l'organe intrépide et modéré des revendications populaires, et comme une grande voix, ferme et respectueuse, sortie des entrailles mêmes de la nation.

S'il en est ainsi, les États généraux de Tours (mai 1308) se montrèrent parricides en reniant le Temple, et en abandonnant les Templiers à la fureur de leurs bourreaux. Du reste, avec sa loyauté coutumière, M. de Saint-Yves proclame lui-même ce fait irrécusable, qui sera pour les superficiels une des pierres d'achoppement de son hypothèse : « L'unanimité des Trois Ordres tendit à Philippe le Bel le fer et le feu..., » lit-on à la page 216 de la *France vraie* [1] (tome I).

Cela n'importe guère. Il n'est pas sans exemple de voir le fils suivre les traditions du père, après l'avoir condamné ; l'ouvrier revivre dans son œuvre, après être mort par elle. Et sans aller si loin, saint Pierre, qui renia trois fois son maître Jésus-Christ, n'en fut pas moins le premier chef de l'Église chrétienne. Aussi n'est-ce point de pareils arguments que nous opposerons à l'illustre apôtre des Missions.

Si noble que soit la thèse qu'il soutient, nous voudrions, pour qu'elle fût acceptable, la voir fondée en histoire sur quelque fait avéré. Sans aborder la discussion sur ce terrain, nous allons dire pourquoi, sur celui de la métaphysique pure, cette thèse nous paraît au moins hasardeuse.

Les Chevaliers étaient dépositaires d'une doctrine

[1] *La France vraie, Mission des Français,* Paris, 1887, 2 v. in-18.

sociale et religieuse. C'est historiquement certain. Reste à savoir de laquelle.

Que le Temple possédât la tradition orthodoxe, voilà qui n'est guère soutenable. Cet Ordre fameux reste dogmatiquement entaché de manichéisme. Mignard notamment a rapproché des preuves accablantes à l'appui de cette opinion. Les figures emblématiques sculptées en relief sur le coffret de pierre d'Essarois, pièce à conviction [1] (entre mille) qu'il détaille avec une compétence et une sagacité parfaites, ne sont de nature à laisser aucun doute. Le caractère de mysticisme obscène qui est le propre de ces symboles dyarchistes semble même d'une précision assez typique, pour servir de trait d'union, dans l'espèce, entre les deux grands griefs stipulés contre les Templiers : la goëtie manichéenne et le vice impur.

Ne retenons que le manichéisme à la charge des Templiers. C'est plus qu'il n'en faut pour réfuter l'attribution qui leur est faite d'une doctrine traditionnelle de syncrèse tri-unitaire, mathétique, ou (comme l'appelle excellemment M. de Saint-Yves) d'une tradition synarchique.

L'antagonisme primordial, absolu, de deux principes incompatibles, telle est l'essence du dogme manichéen ; elle exclut le Ternaire synarchique et la Monade dont émane ce Ternaire.

---

[1] Suite de la monographie du coffret du duc de Blacas, ou *Preuves du Manichéisme dans l'Ordre du Temple,* par Mignard. — Paris, 1853, grand in-4, figures.

Le manichéisme est la négation radicale du principe de retour à l'Unité. Allez édifier une synthèse sur une pareille base ! Projet chimérique : autant vouloir restaurer Babel.....

Les Templiers, nous l'avons dit, ne passaient pas pour de simples hérétiques.

A part l'imputation de manichéisme — exclusive, selon nous, de l'attribution que leur fait généreusement M. de Saint-Yves de sa propre doctrine, — on incriminait encore les chevaliers de magie noire et de sodomie.

C'étaient crimes capitaux dans la jurisprudence du moyen âge. Si graves d'ailleurs qu'ils semblassent aux juges du XIV[e] siècle, ils ne furent qu'un trompe-l'œil invoqué, une excuse au coup d'État de 1307. Il faut bien le dire. Quelle excellente occasion pour le roi de France et pour le pape, sa créature, d'abolir d'un coup la puissance de ces superbes défenseurs du trône et de l'autel, mille fois plus dangereux que les pires ennemis, et quel prétexte tout naturel de se partager leurs prodigieuses dépouilles !

De longue main déjà, le successeur de Pierre et l'héritier de Hugues Capet avaient préparé ce coup de Maître [1]; on n'attendait que l'heure propice pour agir de concert.....

---

[1] Ce fut grâce à la protection de Philippe le Bel, que Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux en 1300, parvint l'an 1305 au trône pontifical, sous le nom de Clément V. Pour acheter la complaisance du monarque, le futur pape avait dû souscrire par ser-

Cette heure enfin sonna. Plusieurs dénonciations formelles, celles entre autres de deux Templiers apostats, permettaient de sévir à l'improviste et d'envelopper tous les Chevaliers dans un même réseau. Le filet fut jeté dans la nuit du 12 au 13 novembre 1307, où tous les gouverneurs et officiers du roi reçurent, sous pli scellé, l'ordre fatal.

Dès le matin, les Templiers sont arrêtés par toute la France et leurs biens mis sous séquestre. — A Paris, cent quarante chevaliers sont dans les fers ; on procède contre eux avec une rigueur insolite. Jamais la question ne fut plus cruellement infligée. Le R. F. Imbert, inquisiteur de la foi, dirige les interrogatoires, assisté de commissaires nommés par le roi. A leur tête figure Guillaume de Nogaret, homme colérique et dont le fanatisme touche au délire.

En province, l'inquisiteur subdélègue des commissaires ecclésiastiques, et les interrogatoires commencent.

De toutes les procédures intentées à ces malheureux, il ne nous reste que huit relations authentiques : celles de Caen (où 13 Templiers sont dans les fers) ; — de Pont de l'Arche (10 Templiers) ; de Cahors

ment à six conditions formelles, dont la dernière, tenue secrète, le liait à poursuivre la destruction des Templiers et jusqu'à l'abolition de l'Ordre.

C'est dire que les protestations de Clément V, si molles, si évidemment faites pour la forme et pour l'édification de la galerie, ne furent de sa part qu'une comédie odieuse. On le vit bien à l'empressement qu'il mit ensuite à tout ratifier après un semblant d'enquête, à Poitiers.

(7 Templiers) ; — de Carcassonne (6 Templiers) ; — de Beaucaire (45 Templiers) ; — de Troyes (5 Templiers) ; — de Bayeux (5 Templiers) ; et enfin de Bigorre (11 Templiers).

A Caen, l'on promet aux accusés grâce entière; néanmoins les réfractaires souffrent la torture.

Tandis que l'affaire s'instruit dans ses états, Philippe le Bel invite les autres potentats de l'Europe à l'imiter dans ses rigueurs.

L'Allemagne ne se hâte point de répondre à son appel ; mais la Sicile, l'Italie, la Castille, l'Angleterre, l'Aragon suivent l'exemple de la France [1]. En Flandres on déploie une rigueur moindre. A Chypre, la puissance de l'Ordre rend la tâche des persécuteurs ardue et délicate : Amaury, régent du royaume pour le jeune Hugues IV, se voit forcé de surseoir à la répression, devant l'attitude menaçante des Chevaliers fortifiés dans Nimove.

Le procès traîne partout en longueur, dans des alternatives d'aveux et de rétractations : les greffiers ont altéré plusieurs dépositions, d'où de longs débats sans issue.

---

[1] Nous ne parlons, pour l'instant, que de l'arrestation et des procédures ; car, en plusieurs points, celles-ci aboutirent à un acquittement des Chevaliers, comme à Ravenne, à Mayence, à Salamanque (1310). Quoi qu'il en fut d'ailleurs de ces sentences individuelles, l'Ordre, aboli par le Concile de 1311, ne subsista nulle part, du moins ouvertement et sous son vrai nom. En Portugal, l'*Ordre du Christ* s'éleva sur ses débris.

En Aragon, les Templiers avaient fièrement organisé la résistance à main armée, non sans succès...

Cependant, sous la pression du roi de France qui lui rappelle ses engagements, le pape lance bulle sur bulle pour accélérer la marche des choses ; il en fulmine coup sur coup jusqu'à sept (1308). De nouvelles procédures confiées aux évêques ne donnent point de résultats meilleurs. On réunit des conciles provinciaux...

Mais il est impossible de préciser tous ces détails.

Bref, le pape Clément V rend, en 1310, une dernière bulle, pour ordonner le jugement définitif des Templiers. Un petit nombre a nié ; d'autres ont avoué ; plusieurs, comme je l'ai dit, ont rétracté leurs aveux. Les conciles de Sens et de Reims font des accusés quatre catégories : les uns (classes 1, 2, 3), repentants et réconciliés à l'Église, en sont quittes pour une pénitence ecclésiastique ou pour la prison perpétuelle ; on livre les autres (4e classe), déclarés relaps, au bras séculier, et les exécutions commencent.

Le 10 mai 1311, en face de l'abbaye Saint-Antoine, on brûle tout vif un premier condamné, dans l'espoir d'intimider les autres qui s'étaient rétractés et de les réduire à la lettre de leurs premiers aveux. Mais ils sont inébranlables.

Huit jours après, cinquante-quatre de ceux-là montent sur des bûchers construits sur le même emplacement. Cette exécution, ralentie à plaisir, pour que la mort vienne plus lente et plus atroce, fait éclater la constance et la haute bravoure de ces martyrs, qui prennent le ciel à témoin qu'ils meurent innocents. Les jours d'après, on brûle encore en deux fois quinze Templiers, qui refusent de se dire coupables.

En Provence et au Piémont, s'étaient succédées plusieurs exécutions pareilles.

Cependant le grand maître, Jacques de Molay, languissait encore dans les fers avec ses grands prieurs ; il ne monte sur l'échafaud que le 18 mars 1313 [1], en compagnie du Prince-Dauphin qui l'a suivi dans la rétractation solennelle de ses premiers aveux. Tous deux sont brûlés à très petit feu, dans l'île située entre les jardins du roi et les Augustins, au lieu précis où se dresse aujourd'hui la statue équestre de Henri IV, sur le terre-plein du Pont-Neuf. Le lendemain le Chevalier Aumont et sept Templiers, *déguisés en maçons*, recueillent pieusement les cendres du bûcher. L'Ordre des *Francs-Maçons* a pris naissance...

Dès septembre 1311, le Concile de Vienne, où l'on vit siéger plus de trois cents prélats, avait aboli l'Ordre du Temple : les biens immenses de la communauté, passant aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem récemment établis à Rhodes, ne devaient profiter que d'une sorte indirecte [2] à l'inique héritier de Hugues

---

[1] Nombre d'auteurs, notamment Henri Martin (*Histoire de France*, tome IV, page 503), Bouillet, dans son *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie,* et Collin de Plancy, dans son *Dictionnaire Infernal,* donnent une date différente : 18 mars 1314. — Nous allons voir que les traditions maçonniques disent de même.

Cette apparente contradiction n'a d'autre cause que le remaniement apporté au Calendrier sous Charles IX, par l'édit de Roussillon (1564). L'année qui ne commençait qu'à Pâques remonta jusqu'au 1er janvier. Le supplice de Jacques Molay se trouva donc à la date de 1313 ou de 1314 selon le système qu'on adoptait : l'ancien ou le nouveau.

[2] Frais de mutation, impôts, amendes et redevances de toute nature, — confiscation à peine déguisée.

Capet. Plus ouvertement heureux, les monarques espagnols réussirent à se faire attribuer tous les biens que les Templiers possédaient dans leurs États.

Quelque réserve que nous ayons apportée dans la qualification des crimes qui furent imputés à ceux-ci, nous ne pouvons éluder une dernière question, qui touche de trop près à l'objet de ce livre : *les Templiers étaient-ils des sorciers ?*

Il s'agit de bien s'entendre sur les mots..... Le lecteur nous pardonnera-t-il d'ouvrir une parenthèse ?

C'est une règle de prudence, de se méfier toujours des catégories trop tranchées et des étiquettes trop exclusives...

Un occultiste de nos jours a condensé, dans une double et excellente formule, la définition distinctive des hiérophantes de la Lumière et de la Nuit : — « Le magicien dispose d'une force qu'il connaît ; le sorcier s'efforce d'abuser de ce qu'il ignore..... *Le Diable* (s'il est permis dans un livre de science d'employer ce mot décrié et vulgaire), *le Diable se donne au magicien et le sorcier se donne au Diable*[1]. »

Voilà qui s'appelle pris sur le vif. Il est supérieurement crayonné là, le Janus de l'occultisme, dans l'antithèse de sa double nature : de ces deux faces, l'une sourit, empreinte d'une autorité sereine et douce ; l'autre grimace, flétrie des stigmates jumeaux de l'impuissance finale et de l'envie. Tout semble indiqué

[1] Eliphas Lévi, *Dogme*, page 117.

dans chacun par effet de repoussoir : ce qu'il *est*, ce qu'il *sait*, ce qu'il *veut*, ce qu'il *peut*, ce qu'il *ose*.

Mais, si judicieuses qu'on les veuille supposer, ces sortes de formules absolues restent entachées d'un vice redhibitoire : les meilleures d'entre elles, énonçant l'*universel* qui est la règle, non seulement négligent, mais démentent le *particulier* qui est l'exception.

C'est là l'écueil où se viennent heurter tous les généralisateurs, entêtés de sentences laconiques : pour avoir navigué dans leurs eaux, Eliphas Lévi n'a pas pu éviter le récif où tous finissent par chavirer.

Celui qui s'est donné au Diable, objectera-t-on à Eliphas, peut se ressaisir, — ne fût-ce qu'une minute. Le Diable, esclave d'un mortel, peut aussi reprendre un instant ses droits et dominer pour une fois son dominateur de tous les jours. Cela s'est vu.

N'en déplaise aux infaillibles colleurs d'étiquettes indélébiles ; dussent se récrier les intraitables décerneurs de qualifications définitives : rien n'est *absolument* détestable ou parfait, en ce monde relatif et sublunaire. — Le Sage, tout comme un autre, peut pécher par erreur ou par malice[1], et s'il a mérité le nom de Sage, c'est que chez lui le mal est l'exception. — Ainsi du méchant : un sentiment généreux peut fleurir parfois au cœur du plus criminel, et si l'on a raison de dire cet homme mauvais, c'est que les bonnes pensées sont chez lui l'exception.

Précisons : le sorcier qui, d'aventure, ayant acquis

[1] Le plus saint, dit l'Ecriture, pèche sept fois le jour.

l'intelligence d'une loi, l'applique au bien, fait œuvre de mage. — De même que le mage, coupable, fût-ce une fois, de prostituer la science au mal, fait évidemment œuvre de sorcier.

Voilà qui détruit ces catégories si commodes, ces magistrales divisions si chères à vos cervelles à tiroir, innombrables Joseph Prud'homme de la psychologie et de la morale !...

C'est assurément très fâcheux. Mais les quelques principes ci-dessus vont trouver leur justification dans un exemple peu connu, dont nul ne contestera sans doute la portée capitale et décisive.

Au cours d'un chapitre intitulé la *Justice des Hommes*, cet exemple est doublement à sa place; car, après avoir vu à l'œuvre les tribunaux du fanatisme, accumulant des hécatombes de sorciers du plus bas étage, pêle-mêle avec d'innocentes victimes, nous allons voir des initiés de haut grade se scinder en deux sectes hostiles : lugubre épilogue à la tragédie templière ! L'une de ces sectes, diaboliquement et criminellement avide d'une exclusive souveraineté, va proscrire l'autre, et, prostituant aux œuvres les plus basses la science effective et les pouvoirs augustes de la Haute Magie, faire *œuvre de sorciers,* dans le sens le plus strict du mot, et surtout le plus terrible.

Nous frémissions tout à l'heure au résumé rapide du procès des Templiers, au tableau de leur inexpiable supplice. Étaient-ce là des sorciers ? — Je vous laisse juges. Oyez.

Riches et puissants, par-dessus tout ambitieux, revêtus de pouvoirs surprenants et redoutables, que conférait à plusieurs d'entre eux une initiation partielle et relative aux arcanes d'une science souvent contestée, tournée parfois en ridicule, mais toujours proscrite des sacerdoces et des gouvernements absolus, les Templiers pouvaient évidemment, dans l'ordre religieux, comme dans l'ordre politique et social, déterminer des bouleversements subits et imprévus, de nature à changer la face de l'Europe et même du monde... Voilà ce que soupçonnèrent vaguement le pape et le roi de France.

A ne prendre garde qu'à la logique toute superficielle des événements interrogés dans leur apparente signification, Clément V ne devait voir dans les Chevaliers du Temple que vaillants défenseurs du Catholicisme et zélés soutiens du trône pontifical; — Philippe le Bel, que sujets pleins de loyalisme et de ferveur à la cause dynastique. Mais une singulière intuition, éveillée au cœur de ces deux potentats, y protestait contre ces apparences.

Pris d'une belle peur, le monarque et le pontife (ce dernier antérieurement même à son élection) résolurent la destruction totale de l'Ordre, et poursuivirent ce résultat *per fas et nefas*, au mépris de toutes les voix de la conscience et de l'humanité. Ils furent tour à tour perfides et violents, hypocrites et sans pitié.

Idolâtrie ou sorcellerie ! que leur importait vraiment?... Ce qu'ils s'acharnèrent à ensevelir sous la cendre des bûchers de 1311 à 1313, ce fut la possibi-

lité d'une révolution politique, et le plan, indécis encore, d'une réforme sociale et religieuse.

Mais ils avaient compté sans les lois de répercussion et d'équilibre. Ils ignoraient qu'on ne noie pas une idée, même en germe, dans le sang de ceux qui s'en sont faits les apôtres et les légataires.

Cette prudence féroce autant qu'illusoire, et l'infâme guet-apens qui en fut la résultante les perdirent tous deux aussitôt — et qui plus est, suscitèrent dans le futur, à près de cinq siècles d'intervalle, un choc en retour dont la terre tremble encore; une tardive commotion qui provoqua d'emblée l'écroulement le plus subit et le plus colossal qu'ait enregistré l'histoire des hommes : *Dix-sept cent quatre-vingt-treize* fut une réplique foudroyante à l'inique arrêt de *Treize cent douze !*

Clément V et Philippe furent clairvoyants sans doute, lorsqu'ils sentirent quelle vivante menace se dressait devant eux dans la personne des Templiers, et cela en dépit de toutes les protestations imaginables de fidélité et d'amour : mais bien aveugles furent-ils dans leur opiniâtre barbarie, s'ils se purent flatter de l'espoir qu'un autodafé, si complet et si prompt qu'on réussît à l'accomplir, réduirait à néant les Templiers, leur puissance et le Verbe qu'ils portaient en eux.

Ajournés à *comparaître devant Dieu* — le pape dans les quarante jours et le roi dans l'année — l'Histoire nous les montre tous deux lugubrement fidèles au rendez-vous...

Des deux Chevaliers apostats, dénonciateurs de

l'Ordre, le premier, impliqué, l'on ne sait trop comment, dans un obscur procès, fut pendu par arrêt de Justice; on trouva l'autre baigné dans son sang...

Tels compagnons de captivité du Grand Maître, ces deux Chevaliers pusillanimes qui, lors du supplice de celui-ci, avaient déshonoré le Temple, en persistant dans leurs aveux, ne moururent pas moins misérablement...

Une immense société secrète s'était constituée clandestinement sur les débris de l'Ordre.

Désormais, la vengeance préparait dans l'ombre les mines et les contre-mines dont l'explosion nous terrifiera, quatre cent cinquante ans plus tard: dans l'attente de cette épouvantable et tardive riposte, elle décimait, l'un après l'autre, tous les assassins de Jacques Molay. « En brisant l'épée des Templiers, on en avait fait des poignards, et leurs truelles proscrites ne maçonnaient plus que des tombeaux [1]. »

La ruine du Temple décidée de part et d'autre, le pape et le roi n'avaient pas perdu de temps pour l'accomplir. Jamais l'exécution d'un plan plus vaste n'avait été menée et parfaite avec plus d'ensemble et de promptitude. En moins de six ans, l'épouvantable Moloch à deux têtes, l'une couronnée de honte, l'autre mitrée d'infamie, avait dévoré l'Ordre antique du Temple en ses entrailles d'airain rougi... — Il ne devait mettre que moitié de ce temps, le Moloch révolutionnaire, né de la cendre des Chevaliers du Temple,

[1] Eliphas Lévi, *Histoire de la Magie,* page 280.

il ne devait mettre que trois ans à dévorer l'ancien monde !

Mais les géants ont une croissance lente... Il va falloir à celui-là quatre siècles d'enfance pour atteindre à l'âge de la force et de la puberté.

Le sablier s'est vidé petit à petit; la coupe s'est emplie goutte à goutte : une larme encore....., elle va déborder.

Alors ce sera le déluge !.....

Les quatre siècles sont révolus. — Maintenant, il est adulte, le géant collectif des sanglantes revendications, et sorti de sa caverne, il va commencer son travail au grand jour.

Sous quel mode et sous quel aspect ? — Nous l'allons voir. Il se montre au soleil, mais couvert d'un masque.

Il portera cinquante ans encore le nom d'*Illuminisme*, avant d'arborer soudain celui de *Révolution française !...*

En effet, dès la seconde moitié du XVIII[e] siècle, les sociétés secrètes se multiplient d'une manière surprenante; elles bourdonnent de tous côtés : c'est comme une multitude d'essaims qu'on verrait sortir de terre, vibrant au soleil dans l'effervescence d'un labeur inaccoutumé.

L'heure sinistre a sonné — le midi du châtiment — et les abeilles industrieuses de la vengeance préparent leur aiguillon pour le grand combat. Déjà le siècle a goûté de leur miel capiteux, dont l'arôme monte au cer-

veau, poison subtil qui rend aveugle et fait délirer..... Ecoutez un moment encore et ce que vous avez pris pour un bourdonnement d'insectes, c'est le grondement d'un orage lointain, mais qui se rapproche; c'est la confuse et croissante rumeur de millions de voix humaines, criant Vengeance et Liberté !

L'Allemagne paraît surtout la pépinière des Illuminés, le point de ralliement des sectes.

De puissants seigneurs, avides de révélations d'outre-tombe, comblent de bienfaits quelques mystiques de bonne foi qui leur disent : — *mon fils !* et surtout de nombreux charlatans qui les bernent et les exploitent.

Puis de mystérieuses sociétés se forment et se recrutent de toutes parts : *Weisshaupt*, professeur à l'Université d'Ingolstadt, fonde ses *Aréopagites;* la curiosité publique s'en mêle et la vogue leur est acquise pour un temps.

Swedenborg dogmatise en Suède ; *Schrœppfer* évoque à Leipzig ; *Yung-Stilling* vaticine d'un autre côté. *D'Eckartshausen* enseigne à Munich les plus hautes spéculations de la magie numérale de Pythagore ; *Lavater*, le théosophe zurichois, fait le voyage de Copenhague, pour participer aux mystères de l'*École du Nord*. Il ne s'agit de rien moins que des « manifestations *physiques* de la *Cause active et intelligente* » (le Verbe !). Par intervalles, comme pour se faire la main, les théurgistes danois évoquent saint Jean, Moïse, Elie, sans relater de moindres personnages de l'un et de l'autre Testament. Enfin, les « adeptes » abondent, et ce serait folie de prétendre

à les énumérer au complet. De tous ces Illuminés, il en est peu de bons (exceptons D'Eckartshausen), beaucoup de médiocres (citons Yung-Stilling, Swedenborg et Lavater), et plus encore de détestables (tels que Schrœppfer, Weisshaupt et *tutti quanti*). Il s'en faut que les meilleurs semblent eux-mêmes exempts de tares ou de ridicules.

Cette *École de Théurgie*, où l'on accomplit de si séduisantes merveilles, compte un peu partout ses analogues. Chose inouïe : une lettre du baron de Liebistorf à Claude de Saint-Martin (en date de décembre 1793) nous apprend qu'une Cour du Nord, autre que celle de Copenhague[1], gouverne dès longtemps d'après des inspirations spirites. Son cabinet des ministres *ne fait pas un pas* (textuel), sans consulter les fantômes !

Le lecteur curieux d'un dénombrement systématique des sociétés secrètes, en Allemagne et ailleurs, se reportera aux nombreux ouvrages parus depuis cent ans pour les dénoncer ou les défendre ; il pourra s'instruire ainsi du *pour* et du *contre*. Qu'il prenne garde, néanmoins, de se prononcer sur des pièces insuffisantes, dans un procès aussi exceptionnel que complexe, et dont il ne saurait se porter juge qu'en première instance : car l'heure n'a pas encore sonné du verdict dé-

[1] Il s'agit sans doute de celle de Prusse, ainsi que le porte à croire une lettre de Saint-Martin au même Liebistorf, en date du 6 mars 1793. On y lit cette phrase : « Je sais que l'Allemagne est remplie de ces initiations, je sais que le Cabinet de Berlin ne se conduit et ne conduit son roi que par là. »

finitif que l'impartiale histoire rendra quelque jour, dans le silence tardif et solennel de toutes les passions apaisées.

Pour nous, notre but est de faire voir la fille du Temple proscrit, cette *Maçonnerie occulte,* se déguisant, insaisissable et multiforme, derrière les mille sectes d'Illuminés qu'elle a su grouper autour d'elle, et préparant dans l'ombre, — *per fas et nefas*, elle aussi — la réplique vengeresse et souveraine aux bulles de Clément V, comme aux ordonnances de Philippe le Bel.

Nous avons sous les yeux l'édition originale d'un livre paru en 1789, sous ce titre : *Essai sur la secte des Illuminés* (S. L. in-8). Le marquis de Luchet, auteur anonyme de ce libelle prophétique, décrit tout au long les œuvres des Illuminés, les travaux de leurs cercles, les épreuves et les serments de leurs adeptes; il dévoile les *Nocturnales de Berlin*, énumère les différentes sectes mystiques dont nous avons touché un mot, depuis l'*Ordre des Chevaliers de l'Apocalypse*, fondé vers 1690 par *Gabrino*, cet aventurier qui avait pris le titre de *Prince du Septenaire* (pp. 129-130), jusqu'à l'Ordre des *Chevaliers et Frères initiés de l'Asie* et la secte de *Saint-Joachim* qui en dérive. Mais, après avoir intitulé deux de ses chapitres : — *Que la secte des Illuminés doit nécessairement détruire le royaume où elle sera protégée* (pp. 80-94); — *Que les rois sont les plus intéressés à détruire la nouvelle secte* (pp. 95-107), M. de Luchet n'a garde

de méconnaître le nœud central de tant de fils, ramifiés par toute l'Europe : — « Je ne balancerai pas, dit-il, à présenter pour remède une grande réforme de la Maçonnerie. » (P. 163.)

Puis, prévoyant le bouleversement de l'ancien monde avec une lucidité qui paraîtrait apocryphe, si son livre, publié en 1789, n'avait été signalé par la critique lors même de son apparition, il précise les travaux des loges et les aspirations des affidés dans le style déclamatoire de l'époque : « Tous se croient appelés à faire une Révolution, tous la préparent... La Terre souffre ; un nouveau fléau la tourmente, la Nature gémit, la Société se décompose... Ainsi finira elle-même la secte des Illuminés. Que de maux préviendroit celui qui l'étoufferoit au berceau, *et justifieroit un moment de violence par les lois que lui impose le passé !* » (pp. 137-138, *passim*).

C'est bien un partisan du vieux monde qui s'effare ainsi, n'est-ce pas, lecteur ?... Sent-il assez nettement le sol se dérober sous lui ?

Hélas ! quand on évoque en un miroir rétrospectif toutes les horreurs d'une révolution juste et généreuse dans son principe ; lorsqu'on calcule ce qu'a coûté de sang et de larmes à la France et au monde la vengeance des Templiers, a-t-on bien le droit de reprocher au marquis de Luchet ses terreurs sybillines — et peut-on du moins lui refuser ce témoignage, que debout sur l'Atlandide près de s'engloutir, il a su prévoir et prédire la marée montante des flots qui devaient la submerger ?

« O mes concitoyens, s'écrie-t-il dans sa préface, croyez que nous ne répandons pas de fausses alarmes; nous avons écrit avec un assez grand courage et nous sommes loin d'avoir tout dit... (p. IV); il s'agit bien d'égards, de ménagements et de politesses avec des hommes de fer, qui, le poignard à la main, marquent leurs victimes (p. XV). »

Plus loin, après avoir dévoilé le mystère des initiations et transcrit *in extenso* la formule du serment affreux imposé aux affidés, quelque fût leur rang, il ajoute (p. 156) : « Les mystères se célèbrent aujourd'hui dans des lieux retirés et presque inconnus ; dans vingt ans, ils se célébreront dans les temples. » — Quatre années, à partir de cette prédiction, n'étaient pas révolues, que les amis d'Hébert inauguraient le culte de la déesse Raison sur l'autel métropolitain de Notre-Dame!...

Etrange rencontre ! L'homme dont l'intuition suraiguë a su prévoir tant d'événements prochains, semble encore, aux dernières pages de son livre, entrevoir Napoléon et son despotisme dans les ombres d'un avenir plus éloigné : « O toi qui remplis la terre de hauts faits et de grandes vertus, ô Renommée, porte ailleurs ta trompette harmonieuse!... Ne publie jamais qu'un capitaine, encore plus emporté que valeureux, compte pour rien les victimes immolées à son ambition, pourvu que leur sang fasse croître les lauriers [1]...

[1] M. de Luchet songe sans doute à Lafayette, mais qu'importe ? Les plus lucides se trompent souvent d'objet, leur prophétie n'en est pas moins frappante. C'est ici le cas.

Etends un voile épais sur les odieuses intrigues filées par des hommes qui ont conspiré la honte des souverains; manœuvres indignes qui laissent les services sans récompenses, la vertu sans honneur, le talent sans protection, la vérité sans hommage, la Patrie sans gloire, le Trône sans appui, le génie sans emploi, la Société sans harmonie..., les malheureux sans asile, le sage sans espoir et les Rois mêmes sans sûreté. » (pages 174-175, *passim.*)

Mais indépendamment du grand mouvement théosophique dont l'Allemagne était le centre, nombre de personnages extraordinaires, revêtus de missions secrètes, parcouraient l'Europe entière, dont ils étonnaient les capitales; puis transféraient presque tous à Paris leur magnificence énigmatique et leur suspecte popularité. Le comte de Saint-Germain et Joseph Balsamo (plus tard comte de Cagliostro) valent d'être cités en première ligne. Tous deux, ambassadeurs, suivant Cadet de Gassicourt, ou si l'on veut, missionnaires internationaux, étaient spécialement chargés d'établir une correspondance efficace entre les divers chapitres : Saint-Germain était l'envoyé de Paris; Cagliostro, celui de Naples [1].

Chacun sait la vogue dont jouirent ces personnages, et les enthousiasmes qu'ils eurent l'adresse ou la science de soulever avec la poussière de leurs équipages splendides.

---

[1] *Tombeau de Jacques Molay*, Paris, an V, in-12 (page 34).

CAGLIOSTRO.



Pour savoir ce qu'il est il faudrait être lui même.

Qu'ils fussent acclamés d'un peuple illettré, naïf admirateur de tous les hommes à prestige — depuis les dentistes panachés en foire, jusqu'aux généraux galonnés à la parade — il n'est rien là qui nous puisse surprendre; mais qu'en plein XVIIIe siècle, le monde sceptique et malicieux dont Voltaire, d'Argens et Diderot faisaient les délices quotidiennes, ait accueilli, choyé, adulé des hommes évidemment supérieurs, mais qui ne marchaient qu'environnés de prodiges équivoques, et dont les manières, si belles et si galantes qu'elles fussent, gardaient comme une arrière-senteur de charlatanisme candide et de singulière audace : voilà ce qui semble inouï !

Rien n'est plus vrai cependant. Saint-Germain, racontant d'une voix mélodieuse et toujours égale ses conversations avec Pythagore, Virgile et Jésus-Christ, n'était assurément pas pour déplaire ; et quand ses doigts chargés de bagues, courant sur les touches d'un clavecin, éveillaient comme au cœur de l'instrument des accords d'un archaïsme étrange et poignant : si, à l'interrogation tacite de quelque belle duchesse, il jetait du ton le plus naturel cette réponse à tout le moins bizarre : « C'est là, Madame, un air que je notai vers l'an 2008 avant Jésus-Christ, dans la ville d'Erech, pour faire ma cour à un jeune princesse de Chaldée, » chacun s'émerveillait, mais nul n'avait le mauvais goût de mettre en doute la véracité du conteur.

Que dire de ces fameux soupers de Cagliostro, dont les plus illustres seigneurs de la Cour se disputaient

les invitations ; de ces fantastiques soupers, où la voix du *Grand Cophte* peuplait la salle, à l'instant du dessert, d'*âmes visibles* aux ailes frissonnantes, et faisait asseoir, à droite et à gauche du duc de Richelieu, Sémiramis et Cléopâtre, ressuscitées dans toute la magie de leur légendaire beauté ?

Enchantement, prestige, nécromancie, que sais-je !... Ah ! pardon, j'oubliais que vous saviez, *vous*, cher lecteur : *suggestion*, n'est-ce pas?... C'est cela même : merci ! — Donc, la société la plus sceptique, la plus hautaine et la plus polie du monde était docile aux *suggestions* des Cagliostro et des Saint-Germain.

Or, tandis qu'enivrée, bercée au charme de ces grands seigneurs de l'Occultisme, la haute société parisienne s'abandonnait en leurs bras, du geste vaincu de la femme qui se donne, Saint-Germain, le premier, organisait en silence les clubs tapageurs du lendemain et fécondait de son or intarrissable la future émeute — propre à ébranler le pouvoir d'un roi par la violence ; d'autre part et ensuite, l'infernale prévoyance du *divin* Cagliostro ourdissait l'intrigue du collier — propre à ruiner l'honneur et le prestige d'une reine, par le soupçon.

Le Grand Cophte n'eut qu'à vouloir, pour s'introduire dans le monde de la Cour ; il créait à cette époque sa *Maçonnerie Egyptienne*, dont la petite princesse de Lamballe agréait la maîtrise, par ordre exprès de Marie Antoinette. Pauvre reine! Sa confidente, son intime amie était d'ores et déjà marquée, stigmatisée du signe secret de Cagliostro : L. P. D., — initiales dont



Celui dont la puissance fait sortir de terre la Fleur qui est plus illustre que toutes les autres, la rend en tems et lieu aride et pourrie: c'est ce qui t'arrive, ô Toi qui es en ce jour un Lys des champs! Demain, comme dit le Christ, Tu seras jetté dans le four....... ce qui veut dire que tu émigreras dans la solitude, la ruine et l'exil; et dans cet abaissement universel et sans exemple, Tu seras humilié au souvenir des ans écoulés. Par la prudence et la crainte du Seigneur, Tu aurois pu rendre tes affaires stables et prospères; mais Ta propre astuce a causé Ta ruine et voilà qu'il Te faut sortir du lieu où Tu estois entré.

(PROGNOSTICATIO EXIMII DOCTORIS PARACELCI, s.l, 1536, in-4. fig. 11)

l'interprétation, comme s'il se fût agi d'un hiéroglyphe de la Kabbale, offrait trois sens. A l'encontre de ce qui se fait dans l'exégèse normale des symboles ésotériques, l'hiérophante livrait volontiers les deux significations supérieures : la superlative[1] — *Liberté de Penser* — c'est l'affirmation de l'initiative indépendante dans l'ordre intelligible ; la comparative — *Liberté, Pouvoir, Devoir* — c'est le ternaire dans l'ordre moral. Mais il dissimulait avec soin jusqu'à l'existence du sens inférieur, positif : c'était là le secret même de l'Ordre, l'arcane politique et social des Néo-Templiers, la sentence prononcée depuis près de cinq siècles contre les héritiers de Philippe le Bel : *Lilia pedibus destrue,* foule aux pieds les lys.

Rapportons, au sujet de cette devise régicide et à l'appui de son ancienneté, une anecdocte historique réellement probante : « Le député Grégoire a présenté à la Convention une médaille frappée en 1642 : elle offre d'un côté un bras sortant des nues, moissonnant trois lys avec une épée tranchante. La légende est : *Talem dabit ultio messem* (telle est la moisson que donnera la vengeance). Au revers, un autre bras lance la foudre sur une couronne et un sceptre brisés, avec ces mots : *Flamma metuenda tyrannis* (à l'aspect de ces feux, les tyrans trembleront[2]). »

---

[1] Suivant l'interversion maçonnique : L. D. P.

[2] *Tombeau de Jacques Molay,* page 3.

Parmi les Prophéties relatives à la Grande Révolution, il faut signaler en première ligne les 32 pantacles de la Pronostication Paracelsique, et aussi plusieurs des gravures sybillines attribuées à

Cette médaille peut se voir à la Bibliothèque nationale, où on l'a conservée.

Voici encore, d'après Cadet de Gassicourt, la traduction d'un avis maçonnique en chiffre, qui fut répandu par les soins de Cagliostro, en France aussi bien qu'en Angleterre : « *A tous les maçons véritables, au nom de Jéhovah!* le temps est venu où l'on DOIT commencer la *construction du nouveau temple de Jérusalem.* Cet avertissement est pour inviter tous les véritables maçons à Londres de se réunir au nom de Jéhovah, *le seul dans lequel est une divine trinité*, de se trouver demain soir, le 3 du présent

l'abbé Joachim de Flore (ou de Calabre). Je possède deux éditions latines de l'abbé Joachim : l'une, de 1589 (Venise, in-4), avec un frontispice, un titre gravé et 33 figures en taille-douce d'une prescience souvent stupéfiante; l'autre édition est aussi de Venise (1600, in-4), ornée d'un frontispice et de six figures gravées en forme de roues.

Quant à la Pronostication de Paracelse, j'en possède également deux exemplaires : l'un est l'édition introuvable de 1536, S.-L. in-4, texte latin, avec 32 figures plus étonnantes encore. Voici le titre exact : *Prognosticatio eximii Doctoris Theophrasti Paracelsi* (ad illustrissimum ac potentissimum Principem Ferdinandum Romanorum Regem, etc..., anno 1536). L'autre exemplaire est un très beau manuscrit original, contenant une traduction française inédite de Christallin (bibliothécaire du Comte de Charolois), écrite de sa propre main (texte latin en regard), avec une pseudo-clef qui consiste en 32 notices d'adaptation téméraire aux événements du règne de Louis XIV. Ce précieux manuscrit est daté de 1712 (trois ans avant la mort du Grand Roi). Format in-4, reliure en veau ancien, ornée sur les plats des armoiries du prince de Condé ; le dos, semé de fleurs de lys et de soleils rayonnants, marque l'époque et nous reporte au règne de Louis XIV :

« Roi-Soleil, fécondant les lys épanouis. »

Je donne un spécimen fac-similé des gravures prophétiques de Paracelse et de Joachim.

VNE PROPHÉTIE DE JOACHIM DE FLORE

Confusio & Error vitiabitur. (VATICINIUM XIX)



Sur deux colonnes d'inégale grandeur s'élèvent les Symboles des deux Pouvoirs pontifical et royal. D'une troisième colonne (moins élevée que les deux autres), sort un bras armé d'une faux qui menace ces deux Pouvoirs.

Comment ne pas reconnaître la Puissance aveugle & impersonnelle du peuple, s'attaquant à la Couronne et à la tiare?

Peu m'importe à quel pape en particulier tel commentateur a pu faire l'application de cette figure prophétique. Pour moi, cet hiéroglyphe déjà si clair en soi et qui a pour Epigraphe: CE NE SERA PARTOUT QUE CONFUSION ET ERREUR, DANS LA CORRUPTION, *exprime un état de choses qui a eu son apogée en 1793-1794, sous le Règne de la Terreur.*

1786, sur les 9 heures, à la taverne de Reilly, *great Queen street* (grande rue de la reine), pour y former un plan, et poser la première pierre fondamentale du véritable temple dans ce monde visible.....

* CAGLIOSTRO. » [1]

Pour ceux qui connaissent les symboles maçonniques du temple de Salomon, de la mort d'Adon-Hiram et de sa résurrection future, j'estime que cet avis est clair.

Assez de Cagliostro et des adeptes voyageurs : les anecdotes et les commentaires que nécessiterait leur histoire rempliraient la moitié de cet ouvrage.....

Or, si j'entre dans tous ces détails, en un chapitre qui ne devrait rouler, semble-t-il, que sur les procès de sorcellerie, c'est que je tiens, en multipliant les documents, à faire luire l'évidence d'une *lutte de titans entre adeptes de deux initiations différentes;* lutte dont les préliminaires mystérieux ont été symbolisés et l'issue nécessaire prédite par Saint-Martin, suivant toutes les règles de l'art ésotérique le plus exquis, dans un poème épico-magique, en cent-deux chants : — *Le Crocodile ou la guerre du Bien et du Mal, arrivée sous le règne de Louis XV; œuvre posthume d'un amateur des choses cachées* [2].

Cette guerre formidable — dont je me fais fort de prouver la réalité, sans promettre d'en dévoiler l'histoire,

[1] *Le Tombeau de Jacques Molay*, pages 36-37.
[2] Paris, an VII de la Rép., 1 vol. in-8 de 450 pages, petit texte.

ici du moins, — cette guerre rentre, à des titres divers, dans l'objet d'un chapitre intitulé : *La Justice des hommes;* et des lecteurs superficiels pourraient seuls y voir une digression stérile et non justifiée : symbole vivant de nos humaines revendications, la Révolution française, doublement juste et légitime dans son principe, s'est montrée doublement inique dans son application; et c'est en quoi la justice des hommes diffère de celle de Dieu.

Faire le Mal en partant d'une loi juste, c'est plus révoltant pour une conscience droite que faire le Mal en vertu d'un principe d'iniquité.

Tout arbre doit porter son fruit, selon sa race; l'arbre mauvais donne un fruit mauvais, c'est dans l'ordre des choses : un jour viendra où l'arbre mauvais sera déraciné, scié et jeté au feu. — Mais l'arbre bon ne peut donner de mauvais fruits que s'il dégénère, s'il s'abâtardit; et le spectacle est toujours navrant d'une pareille altération; elle ne se peut opérer qu'au laboratoire de Satan, et par la *loi du Binaire*, c'est-à-dire de l'irremédiable antagonisme.

Nous l'avons vu, et nous l'allons encore vérifier, le Régime de la Terreur est le fruit du Binaire impur.

Vraiment énigmatique et stupéfiant, ce long délire du plus noble et du plus civilisé des peuples a dérouté la sagacité de tous les historiens. Qui ne s'épuiserait en conjectures impuissantes, à l'aspect de ces marées périodiques de sang national épandu, où la France, métamorphosée en bacchante, prend plaisir à se vautrer avec ces cris frénétiques et sublimes tout ensemble,

qui paraissent empreints d'un fiévreux lyrisme de joie farouche et de désespoir?

Pour faire une brusque lumière sur cette époque étrange, si fertile en cataclysmes, quelques lignes de l'abbé Constant (Eliphas Lévi) vont suffire: « On se souvient de l'étrange allocution qu'adressa à Cazotte lui-même, en le condamnant à mort, le président du Tribunal révolutionnaire, son confrère et co-initié. Le nœud terrible de 93 est encore caché dans le sanctuaire le plus obscur des sociétés secrètes : aux adeptes de bonne foi qui voulaient émanciper les peuples[1], d'autres adeptes, d'une secte opposée et qui se rattachait à des traditions plus anciennes, firent une opposition terrible par des moyens analogues à ceux de leurs adversaires; ils rendirent la pratique du grand arcane impossible en démasquant la théorie. La foule ne comprit rien; mais elle se défia de tous et retomba par découragement plus bas qu'on avait voulu l'élever. *Le grand arcane resta plus inconnu que jamais; seulement, les adeptes neutralisés les uns par les autres ne purent exercer la puissance ni pour dominer les autres, ni pour se délivrer eux-mêmes : ils se condamnèrent donc mutuellement comme traîtres et se vouèrent les uns les autres à l'exil, au suicide, au poignard et à l'échafaud*[2]. »

Laissons pour l'instant Cazotte et son procès; nous rendrons tout à l'heure à cet épisode toute l'attention

---

[1] Constant parle ici des Néo-Templiers.
[2] Eliphas Lévi, *Dogme de la Haute Magie,* pages 324-325.

qu'il mérite : heureux de pouvoir fournir aux curieux des détails d'une inattaquable authenticité, et qui, pour être de la plus étrange importance, n'en semblent pas moins généralement ignorés.

Réservant donc, sans la perdre de vue, cette scène si révélatrice du grand drame révolutionnaire, consultons l'auteur d'un intéressant et consciencieux travail paru, en 1819, sous ce titre : *Des sociétés secrètes en Allemagne, de la secte des illuminés, du Tribunal secret, etc.*[1].

Cet essayiste — qui ne peut avoir en matière d'Illuminisme la compétence de l'abbé Constant — enveloppe tous les adeptes dans une même réprobation. Entre les deux écoles, toute distinction lui est inconnue.

Il est toutefois surprenant de lui voir écrire, quarante ans avant les publications du célèbre occultiste, des phrases de ce goût : « Pour trouver la clef des Révolutions, depuis le supplice de Charles Ier jusqu'à celui de Louis XVI, il faut toujours en revenir à cette secte intraitable..... Le bonnet rouge, que nous avons vu en 1793 devenir l'emblème des Jacobins, fut l'ornement des Indépendants britanniques lorsque Cromwell s'éleva au pouvoir. Sans aller plus loin, n'est-il pas bien singulier, qu'au plus fort de notre Révolution, les premiers rôles fussent remplis par les *Pache*, les *Marat*, les *Clootz*, les *Lazouski*, les *Buonarotti*,

[1] Paris, Gide fils, 1819, in-8.

les *Miranda*, tous Illuminés suisses, allemands, polonais, italiens et espagnols !... (page 179).

« Nous avons déjà vu qu'il y avait trois degrés dans l'Ordre des Illuminés. Le rang le plus élevé était celui du Grand Maître ; le duc d'Orléans en était revêtu en France peu d'années avant la Révolution... (p. 226).

« Les empereurs Joseph II et Léopold, qui avaient pénétré les secrets des Illuminés, furent victimes de l'*Aqua Toffana*. — Le mouvement insurrectionnel du 5 octobre, ceux du 20 juin et du 10 août furent arrêtés dans des réunions d'adeptes et d'initiés, à la *loge du Contrat social*, rue Coq-Héron : je le tiens d'un témoin oculaire. Robespierre a joué un rôle, mais il ne fut point initié [1] : c'est pourquoi il a été renversé. Il voulait s'isoler de la secte dont il était l'instrument : sa tête tomba sur l'échafaud. ...

« Jamais les Illuminés ne s'étaient vus si puissants ; ils disposaient, en 1793, de la hache du bourreau... Le génie, la valeur, les talents, les vertus, l'opulence, tout passa sous le fatal niveau de la guillotine : on vit dans le même tombereau Bailly et Custines, Malesherbes et Delaborde, Lavoisier et Westermam, Elisabeth et Vergniaud. Rien ne fut épargné : on vit disparaître sous la faux des Illuminés triomphants tout ce qu'il y avait de majestueux et de sublime ; il ne resta que la *bande noire*...

« On me demandera, dans cette hypothèse, pour-

[1] Le publiciste fait erreur ici : Robespierre fut parfaitement initié ; il figurait même parmi les chefs du deuxième degré.

quoi le Grand Maître du Chapitre de Paris [1] et ses acolytes, après avoir renversé le trône, ont péri eux-mêmes sur l'échafaud! *Je répondrai par un fait avéré : après leur triomphe*, LES ILLUMINÉS SE DIVISÈRENT [2]; *une partie se retira aux Jacobins et l'autre à la Convention : Les Jacobins dominèrent jusqu'au* 9 *thermidor*; *c'est alors que Camille Desmoulins, Hébert, Chaumette, Clootz et le Grand Maître du Chapitre furent traînés au supplice*. Ce dernier eut beau renier son père à la tribune des Jacobins, et protester que sa mère avait prostitué son lit; on savait où tendaient ses vœux: c'était trahir la secte; il fut livré au bourreau..... (pp. 181-183).

« La terre ne présenterait qu'un vaste amas de décombres et de ruines, si la Providence n'eût suscité tout à coup un homme..... que la fortune appela aux plus hautes destinées, et dont la chute, toute désirée qu'elle devait l'être, a replongé l'Europe dans une suite incalculable de Révolutions. La fameuse jour-

[1] Philippe-Égalité.

[2] Le publiciste de 1819 n'est pas seul de son opinion : « Philippe (dit de son côté Cadet de Gassicourt), Philippe avait épuisé ses coffres, et son ambition le perdit. Après la mort du roi, pour laquelle il avait voté lui-même, il croyait saisir les rênes de l'Etat; il eût réussi, sans doute, MAIS LES INITIÉS SE DIVISÈRENT. *La perte des Bourbons, jurée par les Templiers, ne lui permettait de gouverner qu'en perdant son nom*; il crut qu'il suffirait d'y renoncer. Il renia son père à la tribune des Jacobins; il protesta que sa mère, prostituée, reçut dans son lit un cocher, et qu'il était le fruit de ces impudiques amours. Il supplia humblement qu'on lui otât son nom et il prit celui d'Egalité. Mais Robespierre avait déjà un parti... » (*Tombeau de Jacques Molay*, pp. 47-48.)

née du 18 brumaire porta un terrible coup à la secte des Illuminés ; elle vit l'ouvrage de cinquante ans détruit en un jour par le pouvoir d'un soldat (p. 184).

« La chute de *Buonaparte*, due en grande partie aux Illuminés, ressuscita leur influence sur tous les points ; elle nous conduisit en peu d'années à cette situation fausse que nous prenons pour le repos (p. 203).

« Cette ligue d'Illuminés, de *Voyants* invisibles, menace plus que jamais nos propriétés et nos vies ; *le livre de sang est ouvert,* on y inscrit des noms, et cent mille assassins, qui ont juré de n'épargner ni leurs parents ni leurs amis, sont en mouvement. Le malheureux Fualdès a succombé sous leurs coups (p. 256). »

Nous pardonnera-t-on ces longues citations ? Elles étaient nécessaires. L'opinion qu'y émet le publiciste de 1819 est une singulière garantie de véracité pour les allégations d'Eliphas Lévi en 1855. Et quand on y joint les révélations de Cadet de Gassicourt, en date de 1796 (*Tombeau de Jacques Molay*, an V), le doute n'est plus guère permis.

D'ailleurs, les faits même de la Révolution portent leur estampille templière, et viennent plaider en faveur de notre thèse.

Le nom de *Jacobins* vient de *Jacobus Molay*, et non, comme on le croit communément, de l'église des religieux jacobins, — lieu de réunion que la secte occulte de la Maçonnerie dut, à raison même de la coïncidence nominale, choisir de préférence à toute autre.

Ces conspirateurs avaient antérieurement fondé, rue Platrière, une loge *Jean-Jacques* Rousseau, dans la maison du publiciste fameux dont le parti de Robespierre devait réaliser les théories. Lors de l'inauguration de cette fameuse loge, le *Jacobinisme* était déjà nommé de longue date. Mais la connaissance de cette dénomination trop significative était réservée aux seuls maîtres. — Écoutons Cadet de Gassicourt :

« Pour n'admettre à leurs vastes projets que des hommes sûrs, ils (les Néo-Templiers) inventèrent les loges ordinaires de la Maçonnerie, sous le nom de Saint-Jean, de Saint-André. Ce sont celles qu'on connaissoit en France, en Allemagne, en Angleterre ; sociétés sans secrets dont les pratiques ne servent qu'à donner le change et à faire connoître aux *vrais maçons* les hommes qu'ils peuvent associer à leur grande conspiration. Ces loges, que je pourrois appeler *préparatoires,* ont un but d'utilité réelle ; elles sont consacrées à la bienfaisance, elles ont établi entre différents peuples des liens de fraternité infiniment estimables ; aussi vit-on les hommes les plus vertueux rechercher avec empressement de telles sociétés. *Les vrais* TEMPLIERS *ou* JACOBINS *ne tiennent pas loge ; leurs assemblées s'appellent* CHAPITRES. Il y a quatre Chapitres, un dans chaque ville désignée par Jacques Molay [1] et composé chacun de vingt-sept

[1] « Du fond de sa prison, il créa quatre loges-mères : pour l'Orient, Naples ; pour l'Occident, Edimbourg ; pour le Nord, Stockholm, et pour le Midi, Paris (*Tomb. de J. Molay,* p. 17). »

membres. Leur mot d'ordre est Jakin, Booz, Mac-Benac, Adonaï 1314, dont les lettres initiales sont celles de *Jacobus Burgundus Molay beat anno 1314*[1]. »

Cadet de Gassicourt ajoute à ces détails d'autres révélations sur leurs mots et leurs signes de reconnaissance, leurs doctrines philosophiques et leurs emblèmes. Force m'est de renvoyer à son ouvrage : je n'en puis tout transcrire et tout cependant y a sa valeur.

Il est des coïncidences bien éloquentes et dont la constatation prête singulièrement à réfléchir ! Ainsi les héritiers de *Jacobus* ou de *Jacques* Molay, les descendants et les continuateurs de ces bandits que le moyen âge a nommé *les Jacques*, après avoir fixé leur résidence dans la maison même de Jean-*Jacques* (le philosophe par excellence de la Révolution), finissent par s'établir aux *Jacobins*, c'est sous le nom de *Jacobinisme* qu'ils exaltent et propagent leurs doctrines incendiaires.

A ceux que de pareils rapprochements (déjà notés par Eliphas) font sourire de compassion, comment insinuer qu'il y a peut-être quelque chose d'étrange et de significatif dans le choix du local désigné par les Jacobins, pour recevoir le pauvre roi déchu ? C'est le Luxembourg, que l'Assemblée nationale, vu les réparations d'urgence aux Tuileries, avait attribué pour résidence à Louis XVI, après la journée du 10 août. Mais les Jacobins ne sauraient tolérer que le

[1] *Tombeau de J. Molay*, pages 21-22.

successeur de Philippe le Bel trouvât dans ce palais un asile décent à sa majesté méconnue : au Luxembourg, le roi captif garderait encore l'apparence de sa liberté ; peut-être l'Assemblée serait-elle tentée de lui rendre le fantôme du pouvoir... C'est une prison qu'il faut à leur vengeance ; et quelle prison ? — LE TEMPLE !

Ironie d'un inexorable destin ! C'est à la Bastille [1] que Jacques Molay et les siens furent jetés sur l'ordre inique d'un roi de France, quand le roi de France était le plus fort ! — A la Bastille, alors simple porte de ville, flanquée de deux tours... Et voilà qu'après quatre siècles et demi de patientes et ténébreuses menées, le roi de France est à son tour vaincu, proscrit, humilié, déchu..., et les héritiers de Jacques Molay, tout-puissants à cette heure, le relèguent dans l'ombre humide de leur ancienne tour ; lieu sinistre, jadis à la fois caserne et couvent, aujourd'hui simple prison : *Et nunc, Reges, intelligite ; erudimini, qui judicatis terram !*

La Monarchie profanée, terrassée et mise à néant,

[1] « C'est par la prise de la Bastille que commença la Révolution, et les initiés la désignèrent au peuple parce qu'elle avoit été la prison de *Jacques Molay*. Avignon fut le théâtre des plus grandes atrocités, parce qu'il appartenoit au pape et parce qu'il renfermoit les cendres du Grand Maître. Toutes les statues des rois furent abattues, afin de faire disparoître celle de Henri IV, qui couvroit la place où Jacques Molay fut exécuté. C'est dans cette même place, *et non ailleurs,* que les initiés vouloient faire élever un colosse foulant aux pieds des couronnes et des thiares, et ce colosse n'étoit que l'emblème du corps des Templiers. » (*Tombeau de J. Molay,* pages 42-43.)

les Jacobins se tournent contre le Catholicisme. Chaumette, Anacharsis Clootz, dès l'année précédente, avaient ouvert la persécution ; sous Robespierre, elle atteint son paroxysme. La haine des Néo-Templiers n'était point assouvie, au spectacle de Philippe le Bel puni dans la personne de Louis XVI ; il fallait que le pauvre Pie VII payât à son tour la dette terrible contractée par Clément V...

— Rapprochements factices ! Spécieuse coïncidence d'événements tout fortuits et nullement solidaires ! C'est chose facile d'établir après coup un lien de causalité entre des faits qui n'ont d'autre corrélation qu'une vague analogie !... — Nous ne nous dissimulons guère que la majorité de nos lecteurs tiendra ce langage, en dépit du nombre assez notable d'indices pour le moins singuliers, que nous avons pris à tâche de grouper en un faisceau compacte. Si néanmoins, ouvrant un livre *imprimé avant les grands cataclysmes révolutionnaires,* nous faisions voir le double plan de cette Révolution (anti bourbonnienne et anti cléricale), arrêté de longue date dans les loges d'une Maçonnerie qui se proclame templière, qu'objecteraient à notre thèse ceux-là qui la taxent de chimérique et de paradoxale ?

Nul n'ignore le procès de Cagliostro, condamné à mort par arrêt de l'Inquisition, peine qui fut commuée par le pape en celle de la détention perpétuelle. Reportons-nous à la *Vie de Joseph Balsamo, comte de Cagliostro, extraite de la Pocédure instruite contre lui à Rome, en* 1790, *traduite d'après l'original ita-*

lien imprimé à la chambre apostolique (Paris, 1791, in-8, portrait). Les pages 129-132 nous offrent le récit détaillé que fit Cagliostro devant ses juges, de son initiation aux mystères de l'Illuminisme. La scène se passe dans une maison de campagne, à trois milles de Francfort-sur-le-Mein, en 1780. Nous transcrirons cet aveu textuel : «... Nous descendîmes par quatorze ou quinze marches dans un souterrain, et nous entrâmes dans une chambre ronde, au milieu de laquelle je vis une table; on l'ouvrit, et dessous étoit une caisse de fer qu'on ouvrit encore et dans laquelle j'aperçus une quantité de papiers : ces deux personnes[1] y prirent un livre manuscrit, fait dans la forme d'un missel, au commencement duquel étoit écrit : NOUS, GRANDS MAITRES DES TEMPLIERS, etc. Ces mots étoient suivis d'une formule de serment, conçue dans les expressions les plus horribles, que je ne puis me rappeler, mais *qui contenoient l'engagement de détruire tous les souverains despotiques*. Cette formule étoit écrite avec du sang et avoit onze signatures, outre mon chiffre qui étoit le premier; le tout encore écrit avec du sang. Je ne puis me rappeler tous les noms de ces signatures, à la réserve des nommés N., N., N., etc. Ces signatures étoient celles des douze Grands-Maîtres des Illuminés; mais dans la vérité, mon chiffre n'avoit pas été fait par moi, et je ne sais comment il s'y trouvoit. Ce qu'on me dit sur le contenu de ce livre, qui étoit écrit en françois, et le peu que j'en lus me

[1] Deux illuminés qui accompagnaient Cagliostro.

confirma encore que *cette secte avoit déterminé de porter ses premiers coups sur la France ; qu'après la* CHUTE DE CETTE MONARCHIE, *elle devoit frapper l'Italie, et* ROME EN PARTICULIER ; que Ximenès, dont on a déjà parlé, étoit un des principaux chefs ; qu'ils étoient alors au fort de l'intrigue, et que la Société a une grande quantité d'argent dispersé dans les banques d'Amsterdam, de Rotterdam, de Londres, de Gènes et de Venise [1]... » (p. 180-181).

Insister sur la valeur de cette déposition, ce serait faire outrage à la sagacité du lecteur. Donc, le Trône aboli, l'on s'en prit à l'Autel : les églises fermées et dévastées ; les prêtres réduits à trahir leurs serments ; la déesse Raison trônant, sous l'emblème vivant d'une prostituée, sur l'autel métropolitain de Notre-Dame ; tous les biens ecclésiaux mis sous séquestre ou dénaturés : ces choses et mille autres encore ne furent que les premiers effets de la rancune jacobine ; — et quand Bonaparte insultait, seize ans plus tard, à la majesté du pape captif à Fontainebleau, et, blême de rage, poussait la violence (dit-on) jusqu'à fendre du haut en bas la blanche robe du pontife d'un coup de son éperon d'acier, cet ennemi de toutes les sectes se fai-

[1] On lit dans cette même *Vie de Cagliostro*, publiée sur les documents du saint Office (édition italienne, 1790 ; traduction française, 1791), cette phrase significative, au sujet de la secte des Illuminés, dite de la Haute Observance : « Celle-là professe l'irréligion la plus décidée, *emploie la magie dans ses opérations* ; sous le prétexte spécieux *de venger la mort du Grand Maître des Templiers*, elle a principalement en vue *la destruction totale de la religion catholique et de la monarchie* » (page 90).

sait, sans s'en douter assurément, l'exécuteur tardif de la vengeance des Templiers.

Que de rapprochements pareils seraient à faire, si notre cadre s'y prêtait!

Empruntons à Eliphas Lévi, qui les narre si bien, l'une encore de ces anecdotes terriblement éloquentes de la Révolution française. — Nous sommes en 1792.

« Le roi était captif au Temple et l'élite du clergé français en exil, ou à l'Abbaye. Le canon tonnait sur le Pont-Neuf, et des écriteaux menaçants proclamaient la patrie en danger. Alors des hommes inconnus organisèrent le massacre. Un personnage hideux, gigantesque, à longue barbe, était partout où il y avait des prêtres à égorger. — Tiens, leur disait-il: avec un ricanement sauvage, voilà pour les Albigeois et les Vaudois! Voilà pour les Templiers! Voilà pour la Saint-Barthélemy! Voilà pour les proscrits des Cévennes!... Et il frappait avec rage, et il frappait toujours, avec le sabre, avec le couperet, avec la massue. Les armes se brisaient et se renouvelaient dans ses mains ; il était rouge de sang de la tête aux pieds ; sa barbe en était toute collée, et il jurait avec des blasphèmes épouvantables qu'il ne la laverait qu'avec du sang.

« Ce fut lui qui proposa un toast à la nation à l'angélique Mlle de Sombreuil.....

« Après la mort de Louis XVI, au moment même où il venait d'expirer sous la hache de la Révolution, l'homme à la longue barbe — ce juif-errant du

meurtre et de la vengeance — monta sur l'échafaud devant la foule épouvantée; il prit du sang royal plein ses deux mains, et le secouant sur la tête du peuple, il dit d'une voix terrible : *Peuple français, je te baptise* AU NOM DE JACQUES *et de la liberté*[1] *!* »

Une autre citation du savant Eliphas va nous ramener à la personne et au procès de l'initié Jacques Cazotte, dont nous avons choisi l'étrange aventure pour servir de conclusion à ce chapitre.

On sait dans quelles conditions le kabbaliste Pasqualis-Martinez vint offrir l'initiation au romancier du *Diable amoureux* ; c'est toute une mystérieuse légende sur quoi nous aurons sans doute à revenir ailleurs. — Quoiqu'il en soit, l'abbé Constant, après en avoir esquissé l'histoire, fait suivre son récit des réflexions suivantes : « L'initiation de Cazotte devait en faire un partisan dévoué de l'ordre et un ennemi dangereux pour les anarchistes ; et, en effet, nous avons vu qu'il est question d'une montagne sur laquelle on s'élève pour se régénérer, suivant les symboles de Cagliostro ; mais cette montagne est blanche de lumière comme le Thabor, ou rouge de sang comme le Sinaï et le Calvaire. Il y a deux synthèses chromatiques, dit le Zohar : la blanche, qui est celle de l'harmonie et de la vie morale, et la rouge qui est celle de la guerre et de la vie matérielle : la couleur du jour et celle du sang. Les Jacobins voulaient arborer l'étendard de sang, et leur autel s'élevait déjà

[1] *Histoire de la Magie,* pages 443-444.

sur la montagne rouge. Cazotte s'était rangé sous l'étendard de lumière, et son tabernacle mystique était posé sur la montagne blanche. La montagne sanglante triompha un moment et Cazotte fut proscrit..... Cazotte avait prophétisé sa propre mort [1], parce que

[1] La densité de ce chapitre nous interdit de reproduire *in extenso* la plus stupéfiante prophétie que bouche humaine ait proférée jamais. Chacun peut d'ailleurs la lire au tome premier des œuvres posthumes de La Harpe, témoin oculaire et auriculaire, qui nous l'a conservée dans ses moindres détails. Nous résumerons donc son récit.

C'était à table, chez le duc de Nivernais, au commencement de l'année 1788. La compagnie, aussi nombreuse qu'illustre, se composait de grands seigneurs et de grandes dames, de courtisans et de gens de robe, enfin d'académiciens et de poètes. La philosophie négative et libertine des Voltaire et des Diderot était alors d'obligation stricte, même pour les Dames ; l'on avait donc mangé du prêtre, puis conté des anecdotes graveleuses, entrecoupées d'exclamations dithyrambiques en l'honneur de la future Révolution qui abolirait la pruderie, de cette Révolution qu'appelaient tous les vœux.....

Cazotte n'avait supporté cette apologie qu'avec un impatient malaise. Soudain, il se lève, pâle et l'œil allumé d'une flamme sybilline : devant tous ces convives enfiévrés d'avenir, il déchire brusquement le voile du temps futur.

— Ah ! réjouissez-vous, Messieurs, car tous vous la verrez, cette sublime Révolution qui vous tuera tous, aux noms même de la Fraternité et de la Raison. — Vous, M. de Condorcet, vous mourrez proscrit par Elle, vous mourrez dans un cachot du poison que le bonheur de cette époque vous obligera de toujours porter sur vous; — vous, M. de Champfort, également proscrit, vous mourrez de vingt-deux coups de rasoir; — vous, M. de Vicq d'Azyr, vous aurez une mort toute pareille ; — vous, Aymar de Nicolaï, je vous vois gravir les marches de l'échafaud; vous, M. Bailly, mourrez sur l'échafaud; vous aussi, M. Roucher, sur l'échafaud !

Ici je cite textuellement : — « *Oh ! c'est une gageure*, s'écrie-t-on de toutes parts, *il a juré de nous exterminer tous.*

— *Non !* CE N'EST PAS MOI QUI L'AI JURÉ ! »

Quelqu'un donc a juré toutes ces proscriptions ? Mais qui ? — Les Jacobins, les Néo-Templiers !... ce n'est que trop clair.

sa conscience l'engageait à lutter jusqu'à la mort contre l'anarchie. Il continua donc d'obéir à sa cons-

---

Reprenons. — Heureusement (ici c'est La Harpe qui parle), vous ne me mettez pour rien dans tous ces prodiges! — Vous y serez, M. de La Harpe, et pour un miracle au moins aussi grand; vous serez alors chrétien. — Si nos têtes, s'écrie-t-on à la ronde, ne doivent tomber que ce jour-là, nous sommes tous immortels!

— Sommes-nous heureuses, nous autres femmes, dit la duchesse de Grammont, de n'être pour rien dans vos Révolutions!... Du moins ne s'en prend-on jamais à notre sexe.

— Votre sexe, pour cette fois, ne vous défendra pas. Oui, Madame la duchesse, vous aussi monterez sur l'échafaud. Le bourreau vous y conduira dans sa charrette.

— Ah! du moins me laisserez-vous mon carosse drapé de noir?

— Non point, et de plus grandes dames que vous s'en passeront...

— Des princesses du sang, alors?

— De plus grandes dames encore.....

Ici, Madame de Grammont crut prudent de briser les chiens :

— Vous verrez qu'il ne me laissera pas même un confesseur!

— Vous n'en aurez point; car le dernier à qui, par grâce, on en accordera un, sera.....

— Parlez!

— Le roi de France.

Tout le monde se lève; on trouve que la plaisanterie devient trop forte et surtout qu'elle se prolonge au-delà des limites de la bienséance. Le maître de la maison court à Cazotte, et d'un ton pénétré, le prie d'abandonner cette lugubre facétie. Mais Cazotte en est pour ce qu'il a dit. Il ajoute même que six ans ne se passeront pas, que toutes ces choses ne soient accomplies.

Comme il s'apprêtait à sortir, Madame de Grammont, désireuse de faire diversion, l'interpelle :

— M. le Prophète, vous nous avez dit notre bonne aventure; mais la vôtre?

— Avez-vous lu, duchesse, le siège de Jérusalem, dans Josèphe?... Un homme, pendant le siège, fit sept jours de suite le tour des remparts, en criant d'une voix lugubre : — « Malheur! malheur sur Jérusalem, et malheur sur moi-même!... » Le septième jour, une énorme pierre, lancée par les machines ennemies, l'atteignit en plein front et le mit en pièces.

Sans s'expliquer davantage, Cazotte fit sa révérence et sortit.

science, fut arrêté de nouveau [1] et parut devant le Tribunal révolutionnaire : *il était condamné d'avance*. Le président, après avoir prononcé son arrêt, lui fit une *allocution étrange*, *pleine d'estime et de regret* : il l'engageait à être jusqu'au bout digne de lui-même et à mourir en homme de cœur comme il avait vécu [1]. »

Cette page d'Eliphas piqua au vif notre curiosité, si bien que nous résolûmes d'en apprendre plus long sur les dernières heures de Cazotte. Le hasard nous servit à souhait, en faisant tomber sous notre main une brochure peu recherchée sans doute et peu connue, mais qui nous fut une précieuse révélation. C'est le procès *in extenso* de Cazotte, publié sous le Directoire, probablement par ordre, sous ce titre : CORRESPONDANCE MYSTIQUE DE JACQUES CAZOTTE *avec Laporte et Pouteau, intendant et secrétaire de la Liste civile, pendant les années* 1790-1791-1792..., *suivie de son interrogatoire et de son jugement* [3].

Le titre est un peu trompeur, du moins dans la forme. A part huit pages de notice et une page d'épilogue, c'est, comme nous l'avons dit, la minute du procès qui a rempli l'audience du 24 septembre 1792 : le Tribunal révolutionnaire condamne Cazotte à la peine de mort, pour crimes de haute trahison et de complot contre les autorités constituées. Seulement,

---

[1] Il avait été arrêté une première fois, et sauvé par sa fille comme Sombreuil, lors des massacres de septembre.

[2] *Histoire de la Magie*, pp. 439-440.

[3] Paris, Lerouge, Deroy et Maret, an VI de la République, 1 vol. in-12 de 182 pages, avec portrait.

l'audience presque tout entière est consacrée à la lecture des lettres que Cazotte avait écrites à Laporte et surtout à Pouteau, pour être, par leurs soins, mises sous les yeux du roi.

De temps à autre, quelques bribes d'interrogatoire se glissent entre deux épitres : on questionne l'accusé avec égards et modération ; il répond avec calme, douceur et fermeté :

D. — *Vous êtes peut-être fatigué : le Tribunal est prêt à vous accorder le temps que vous croirez nécessaire, pour prendre nourriture, rafraîchissement ou repos ?*

R. — *Je suis très sensible à l'attention du Tribunal. La fièvre qui me tient en ce moment me met dans le cas de soutenir le débat ; d'ailleurs, plus tôt mon procès sera terminé et plus tôt j'en serai quitte, ainsi que MM. les juges et les jurés.*

Quand l'inculpé refuse de répondre, le président passe sans insister. Pas un mot de reproche ou de blâme. Quel procès courtois !...

Pour réveiller le lecteur, vraiment charmé de cette discussion polie, où l'on sent l'estime réciproque percer sous chaque parole, il suffit que la phrase terrible de tout à l'heure lui revienne en mémoire : *Cazotte était condamné d'avance !*

Alors, au milieu des passions politiques déchaînées, des grandes haines en ébullition, cette douceur détonne douloureusement, cette courtoisie semble affectée ; enfin — pour user d'une expression vulgaire — ce procès donne froid dans le dos.

Condamné d'avance ! mot effroyable... et rigoureusement vrai. Si vrai, que le Tribunal repousse, sans considérants, une *déclinaison de compétence* soulevée à sa barre par le défenseur Julienne : or, si jamais compétence fut justement déclinée, ce fut ce jour-là.

« L'accusé fondait sa protestation sur ce que, ayant été jugé le 2 septembre par le peuple souverain et par des officiers municipaux revêtus de leurs écharpes, qui l'avoient remis en liberté, on ne pouvoit, sans porter atteinte à la souveraineté de ce même peuple, procéder à un jugement contre lui, sur des faits pour lesquels il avoit été arrêté, et ensuite élargi » (p. 19).

Non bis in idem. — L'axiome est bien connu, partout incontesté et domine toutes les législations..... Que fait le Tribunal ?

« Le Tribunal, sans s'arrêter ni avoir égard à la protestation présentée par le sieur Cazotte, *ordonne qu'il sera passé outre...* » (p. 17)

Il ajoute bien que « copie de ladite protestation et expédition du présent jugement seront, à la diligence du commissaire national, *adressées au ministre de la Justice, pour être par lui communiquées à la Convention Nationale, s'il y a lieu!...* » (*Ibid.*). Mais comme l'arrêt de mort, prononcé dans la journée, fut exécuté le soir même, vers les sept heures, cette restriction servait à grand'chose ! Quelle barbare ironie !

Au demeurant, il le faut avouer, la correspondance de Cazotte était, vu les circonstances, aussi compromettante que possible.





J. CAZOTTE

Comme *Saint-Martin*, disciple du même Martinez, puis élève posthume de Jacob Böhme ; comme Dutoit-Mambrini, le théosophe de Genève, qui a publié en 1793, sous le pseudonyme de *Keleph-ben-Nathan*, un ouvrage admirable [1] malgré quelques erreurs ; comme Fabre d'Olivet, dont l'initiation date de cette époque ; comme d'autres encore, Cazotte relevait de la plus ancienne tradition ; il appartenait à l'initiation *orthodoxe* dont il a été question plus haut. Mais moins prudent que Dutoit et que Saint-Martin, il fut de ceux qui travaillèrent activement, sur les trois plans astral, moral et intellectuel, à la contre-Révolution.

Adepte, il fut une des premières victimes de la gent jacobine ou néo-templière.

Il faut voir comme les juges de Cazotte veulent le faire parler sur le chapitre de son initiation. Écoutez l'insidieuse question qu'on lui pose :

D. — *Quelle est la secte dans laquelle vous êtes entré ? Est-ce celle des Illuminés ?*

R. — *Toutes les sectes sont illuminées ; mais celle dont je parle dans ma lettre est celle des* MARTINISTES. *J'y suis resté attaché l'espace de trois ans ; différentes causes m'ont forcé à donner ma démission ; néanmoins j'en suis toujours demeuré l'ami* (p. 45).

Cazotte répond là avec une rare présence d'esprit. Lui-même avait senti, au moment où la lutte allait

[1] *La Philosophie divine*, S.-L., 1793. 3 vol. in-8. Dutoit était le fils spirituel du théosophe Saint-Georges de Marsais.

s'ouvrir entre les deux initiations rivales, combien dangereux serait le choc : tout porte à croire qu'il avait voulu d'abord l'éviter. — Reportons-nous à la lettre cataloguée N., en date du 4 avril 1792 :

« Les piques se tourneront contre les piques, mon cher ami; ayez encore un peu de patience... *Vous n'êtes pas initié? Applaudissez-vous-en!* Rappelez-vous le mot: *Et scientia eorum perdet eos*. Si je ne suis pas sans danger, moi que la grâce divine a retiré du piège, jugez du risque de ceux qui y restent.

« *Il y a longtemps qu'on a fait l'éloge de la sûreté du plancher des vaches*. LA CONNOISSANCE DES CHOSES OCCULTES EST UNE MER ORAGEUSE D'OU L'ON N'APERÇOIT PAS LE RIVAGE » (pp. 94-95).

Et cependant il se ravise. — Si inévitable est la terrible lutte, qu'il s'y jette. Il sent tellement qu'il y va pour tous d'une question de vie ou de mort, que lui, cet homme excellent, ce théosophe orthodoxe, lui, ce doux vieillard, après avoir appelé à grands cris l'étranger en France pour rendre au roi le pouvoir absolu, s'écrie encore : « Le roi doit être en garde contre un de ses penchants, c'est la clémence... Qu'il se garde bien d'arrêter le glaive; qu'il réfléchisse aux châtiments qu'ont éprouvés les chefs des Israélites qui ont ménagé les victimes désignées par le Seigneur. *L'homme ne sait ce qu'il fait, lorsqu'il veut épargner ce sang; sa compassion dégénère en cruauté..... Le plus grand bonheur qui puisse arriver à un criminel, c'est d'être supplicié sur la terre,*

PARCE QU'ON NE PAIE PAS DEUX FOIS [1] et qu'il est terrible de tomber coupable et impuni dans les mains ou sous la justice du Dieu vivant » (pp. 64-65).

Ah! que d'enseignements à tirer de ce livre! que de détails instructifs et inédits sur les hommes, les causes occultes de la grande Révolution... Hélas! il faut nous borner. Déja trop dense, ce chapitre sort de son cadre normal. Passons donc au dénouement. Écoutons la fin du réquisitoire de *Réal*, accusateur public :

« ... Et vous, dit-il à l'accusé, pourquoi faut-il que j'aie à vous trouver coupable, après soixante-douze années de vertus? Pourquoi faut-il que les deux qui les ont suivies aient été employées à méditer des projets d'autant plus criminels, qu'ils tendoient à rétablir le despotisme et la tyrannie? Pourquoi faut-il que vous ayez conspiré contre la liberté de votre pays? Il ne suffit pas d'avoir été bon fils, bon époux et bon père, il faut, sur toute chose, être bon citoyen... » Et plus loin : « *Il ne pouvoit s'excuser par un défaut d'ignorance, lui philosophe et* INITIÉ ; lui qui, dans les glaces de la vieillesse, a conservé les feux d'une jeunesse bouillante et éclairée... (p. 173-174). »

A la suite du plaidoyer de Julienne, Lavau, président du Tribunal révolutionnaire, assisté des citoyens *Dubail, Jaillant et Naulin*, juges, lit la sentence de mort.

Après le prononcé du susdit jugement, le président

[1] *Non bis in idem!* Pauvre Cazotte! Ce principe incontestable sera pour une fois contesté, lors de son procès, et il lui en coûtera la vie!

a adressé au condamné le discours suivant [1] : « Foible jouet de la vieillesse, victime infortunée des préjugés d'une vie passée dans l'esclavage! Toi dont le cœur ne fut pas assez grand pour sentir le prix d'une liberté sainte, *mais qui as prouvé, par ta sécurité dans les débats, que tu savois sacrifier jusqu'à ton existence pour le soutien de ton opinion, écoute les dernières paroles de tes juges! Puissent-elles verser dans ton âme le baume précieux des consolations! Puissent-elles, en te déterminant* A PLAINDRE LE SORT DE CEUX QUI VIENNENT DE TE CONDAMNER, t'inspirer cette stoïcité qui DOIT présider à tes derniers instants, *et te pénétrer du respect que la loi nous a inspiré à nous-mêmes!...*

« TES PAIRS T'ONT ENTENDU, TES PAIRS T'ONT CONDAMNÉ; *mais au moins leur jugement fut pur comme leur conscience;* au moins aucun intérêt personnel ne vint troubler leur décision par le souvenir déchirant du remords. Va, reprends ton courage, rassemble tes forces, *envisage sans crainte le trépas;* SONGE QU'IL N'A PAS LE DROIT DE T'ÉTONNER : CE N'EST PAS UN INSTANT QUI DOIVE EFFRAYER UN HOMME TEL QUE TOI!

« Mais avant de te séparer de la vie, *avant de payer à la loi le tribut de tes conspirations*, regarde l'attitude imposante de la France, dans le sein de laquelle tu ne craignois pas d'appeler à grands cris l'ennemi...., que dis-je?... l'esclave salarié! Vois ton ancienne

[1] Cette allocution est de telle nature et de telle portée que je ne me crois pas le droit d'en supprimer un seul mot. Je la transcris *in extenso* (pp. 178-181).

patrie opposer aux attaques de ses vils détracteurs autant de courage que tu lui as supposé de lâcheté. *Si la loi eût pu prévoir qu'elle auroit à prononcer contre un coupable tel que toi,* par considération pour tes vieux ans, elle ne t'eût pas imposé d'autre peine ; mais rassure-toi, si elle est sévère quand elle poursuit, quand elle a prononcé le glaive tombe de ses mains. Elle gémit sur la perte même de ceux qui vouloient la déchirer. Ce qu'elle fait pour les coupables en général, *elle le fait tout particulièrement pour toi.* Regarde-la verser des larmes sur ces cheveux blancs, qu'elle a cru devoir respecter jusqu'au moment de ta condamnation ; *que ce spectacle porte en toi le repentir ; qu'il t'engage,* VIEILLARD MALHEUREUX, *à profiter du moment qui te sépare encore de la mort, pour effacer jusqu'aux moindres traces de tes complots, par un regret justement senti*[1].

« *Encore un mot. Tu fus homme, chrétien, philosophe,* INITIÉ ; *sache mourir en homme, sache mourir en chrétien ; c'est tout ce que ton pays peut encore attendre de toi !* »

L'auteur de la brochure poursuit : « Ce discours, qui frappa de stupeur une partie de l'auditoire, ne fit aucune impression sur Jacques Cazotte. A ces mots : *va, reprends ton courage, rassemble tes forces, envisage sans crainte le trépas, songe qu'il n'a pas*

[1] Ici, le fanatisme du Néo-Templier touche au sublime de l'attendrissement ! C'est le sectaire qui voudrait *convertir* son ennemi avant de le tuer !

le droit de t'étonner, ce n'est pas un instant qui doive effrayer un homme tel que toi, il leva les mains et secoua la tête en levant les yeux au ciel avec un visage serein et décidé. Conduit au cabinet criminel, il dit à ceux qui l'entouroient qu'il ne regrettoit que sa fille..... L'exécution dudit jugement a eu lieu sur la place du Carrousel, vers les sept heures du soir : le condamné a montré le long de la route et jusque sur l'échafaud une présence d'esprit et un sang-froid admirables (p. 178-185, *passim*). »

J'ignore quelle impression est restée au lecteur de ce procès et de cette sentence ; mais je lui proteste qu'il vient d'assister à un drame solennel et formidable : il a senti, sans nul doute, ce qu'il y a là de plus qu'un simple procès criminel..... Je craindrais de dénaturer son émotion, en y mêlant l'expression de la mienne. Je terminerai par quelques nobles paroles d'Eliphas :

« La Révolution, même au tribunal, était une guerre civile, et les frères se saluaient avant de se donner la mort. C'est que, des deux côtés, il y avait des convictions sincères, et par conséquent respectables. Celui qui meurt pour ce qu'il croit la vérité est un héros, même lorsqu'il se trompe, et les anarchistes de la montagne sanglante ne furent pas seulement hardis pour envoyer les autres à l'échafaud : ils y montèrent eux-mêmes sans pâlir. — Que Dieu et la postérité soient leurs juges[1] ! »

---

[1] *Hist. de la Magie,* page 440.







Le Pape = le Quinaire = la Volonté, ses instruments...
l'Arsenal du Sorcier

CHAPITRE V

L'ARSENAL DU SORCIER

Nous avons vu Satan trôner en son temple d'ignominie, et le Magicien noir, suprême pontife de son culte, y officier en grande pompe [1].

Il était curieux pour nous de visiter tous les recoins d'un édifice qui est à la fois le panthéon du Fanatisme et la basilique de la Folie.

Rien de typique ne s'est dérobé sans doute à la patience de nos investigations ; non pas que nous ayons prolongé nos stations auprès de chaque pilier, mais enfin — ne fût-ce qu'une minute — notre regard s'est promené partout, attentif et scrutateur.

L'infamie du sanctuaire nous est connue, et l'abomination de l'idole, et la honte du desservant, et les turpitudes du culte.

---

[1] Selon le rite ancien, traditionnel, archaïque. — Au chapitre VI : *Modernes avatars du Sorcier,* nous surprendrons encore celui-ci dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales, mais selon le nouveau rite et revêtu d'un costume à la mode du jour.

Il nous resterait à compléter notre examen par une visite à la sacristie. — La sacristie de Satan, c'est l'*Arsenal du Sorcier*.

A l'œuvre donc! et dressons l'inventaire des objets qui s'y trouvent.

Un mot encore, avant de commencer notre tâche.

Disposant d'un médiocre espace, nous avons dû négliger le dénombrement complet, scrupuleux, méthodique, des rites multipliés et des interminables cérémonies où se complaisent les trois sœurs jumelles qui légifèrent en ce lieu : la Superstition, la Malice et la Bêtise.

La *Somme liturgique* du Sorcier se compose d'in-folio et d'in-quarto fort massifs, que nous avons très superficiellement feuilletés ensemble, lecteur ami, ne faisant halte qu'aux pages les plus décisives.

L'*Inventaire* que nous allons entreprendre nous fournira, de temps à autre, prétexte d'y revenir [1]. Ce ne sera qu'incidemment, à coup sûr; descriptions et renseignements seront livrés pêle-mêle. Il ne faut point s'attendre à des divisions systématiques...

Et même, pour abréger ce chapitre — en éludant les transitions qui ne relieraient rien, et les éclaircissements comparatifs qui n'élucideraient pas grand-

[1] Beaucoup de renseignements dont ce serait ici la place ont été livrés déjà aux cours des précédents chapitres et parfois avec assez de détail.

Nous jugeons inutile de les produire à nouveau, mais, quand faire se pourra, nous prendrons soin d'y renvoyer le lecteur, afin d'éviter les redites.

chose — nous allons (comme un huissier) procéder par ordre alphabétique. La lumière jaillira, s'il se peut, du choc éventuel des idées.

Fions-nous aveuglément à la logique du hasard !

INVENTAIRE
DE
L'ARSENAL DU SORCIER

(Groupement des Matières par ordre alphabétique)

A

ADRAMELECH. — Idole syrienne; le moyen âge en a fait un diable. — Voy. ch. I, page 66.

AGGARATH. — L'une des épouses de Samaël, dans la Pneumatique des talmudistes. — Voy. ch. I, page 73.

AIGUILLETTE. — C'est, dans le langage imagé de la Sorcellerie, le nom du *Phallus* qu'il s'agit de paralyser, à cette fin d'empêcher les jeunes époux de rendre le devoir conjugal. Cela s'appelle *nouer l'aiguillette* (voy. chap. III, pages 196-199).

AIMANT (l'). — Passait autrefois pour un poison magique. Les sorciers le pilaient et le faisaient entrer dans la composition de leurs charmes (voy. ce mot).

La *baguette* des Mages (voy. ce mot) était creuse et contenait une tige d'acier magnétique.

Suivant Marcellus Empiricus, l'aimant guérit les maux de tête.

Les sectateurs de Basilide en faisaient des *talismans* (voy. ce mot) contre la puissance des mauvais esprits.

ALBERT LE GRAND. — Des œuvres de ce théologien, évêque de Ratisbonne (1196-1280), l'on a extrait des fragments dont on a composé deux grimoires (voy. ce mot) encore plus stupides que célèbres :

1° *Le Grand-Albert* (ou *les admirables secrets d'Albert le Grand*) a été imprimé un grand nombre de fois, dans les formats de l'in-12, de l'in-18 et de l'in-24. — Divisé en 4 livres : le premier traite abondamment des mystères de la génération, de la conception et de la semence animale; le second, de la vertu attribuée aux plantes, aux pierres, aux animaux, de l'astrologie et des merveilles du monde; le troisième offre entre autres à nos méditations un traité des vertus de la fiente et des excréments, des propriétés de plusieurs insectes fâcheux, et se termine par une riche collection de secrets soi-disant naturels; le quatrième livre est un traité banal de *Physiognomonie* et se clôt également par une liste de recettes. — Une des meilleures éditions françaises est celle de *Lyon*, 1775, *in*-18 *avec figures*.

2° Plus extravagant encore, le *Petit-Albert* (ou solide trésor du) contient des formules de magie noire tout à fait impertinentes et baroques, mais qui n'en réussissent que mieux sur les lèvres de nos bergers et sorciers de village : ils ont mis toute leur confiance dans ce libelle, qui est pour eux l'Alpha et l'Oméga de la science cabalistique, et pour peu qu'ils aient quelque disposition naturelle, la foi les sacre sorciers. — Voir de préférence l'édition de *Lyon*, 6516, *in*-18, « enrichie de figures mystérieuses et la manière de les faire ».

Sous le titre d'*Albert-Moderne*, on a publié des recueils de recettes scientifiques, dans le but assez louable de modifier les idées régnantes parmi les populations rurales, et de substituer aux formules superstitieuses qui leur sont chères quelques notions de sciences positives. Malgré tout, l'incorrigible berger en revient toujours à son *solide trésor*.

ALMANACH DU DIABLE. — Publication semi-prophétique et semi-facétieuse, dirigée contre les Jansénistes, sous le règne de Louis XV. Quelques prédictions renfermées dans cet ouvrage parurent sans doute un peu téméraires à l'autorité, qui fit disparaître diligemment les exemplaires qu'elle put saisir. En sorte que les deux *Almanachs du Diable pour les années 1737 et 1738* (aux Enfers, in-24), se sont faits rares et montent assez haut dans les ventes de bouquins.

AMULETTES. — L'Amulette est un objet de dévotion superstitieuse, qu'on porte sur soi pour se préserver de quelque malheur, conjurer quelque accident ou échapper à quelque épidémie.

L'Amulette est un préservatif, un bouclier; on lui attribue une vertu toute *passive* et de prévention : c'est en quoi l'*Amulette* diffère du *Talisman* (voy. ce mot), auquel on prête communément une propriété *active* et d'acquisition.

Les Amulettes varient à l'infini : depuis le crapaud vivant porté dans une boîte de corne (voy. chap. III, p. 187), pour se garantir des envoûtements, jusqu'aux *Agnus Dei*, aux médailles bénites, aux scapulaires et autres objets pieux, dont l'Eglise autorise et même conseille l'emploi.

Les *Mascottes* et autres *Porte-bonheur*, qui furent si fort à la mode ces années dernières, sont magiquement des objets de nature bâtarde et qui tiennent le milieu entre l'Amulette et le Talisman.

ANDRODAMAS. — Sorte d'aimant fabuleux, qui aurait la propriété d'attirer l'argent, le fer et l'airain.

ANDROÏDE. — L'on nommait ainsi certaines statuettes de métal, chefs-d'œuvre de mécanique, auxquelles on attribuait la propriété de penser, de parler et de se mouvoir. Le tout automatiquement.

Albert le Grand passait pour avoir fabriqué un *Androïde* qui raisonnait métaphysique avec une rigueur infaillible. Comme cet automate ergoteur accumulait syllogismes sur dilemmes intarissablement, saint Thomas d'Aquin, las et impatienté de son assourdissante dialectique, le mit en pièces d'un coup de bâton.

Certains sorciers s'y prenaient d'autre sorte pour obtenir un *Androïde* ou plutôt un *Homunculus*. — Christian extrait d'un grimoire manuscrit cette étonnante recette : « Prenez un œuf de poule noire et faites en sortir une quantité de glaire égale au volume d'une grosse fève. Remplacez cette glaire par du *sperma viri*, et bouchez la fente de l'œuf en y appliquant un peu de parchemin vierge, légèrement humecté. Mettez ensuite votre œuf dans une couche de fumier, le premier jour de la lune de mars, que vous connaîtrez par la table des épactes. Après trente jours d'incubation, il sortira de l'œuf un petit monstre ayant quelque apparence de forme humaine. Vous le tiendrez caché dans un lieu secret et vous le nourrirez avec de la graine d'aspic et des vers de terre. Aussi longtemps qu'il vivra, vous serez heureux en tout. » (Christian, *Histoire de la magie*, p. 450-451.)

Et voilà comment l'odieux se marie au ridicule. — (Voy. le mot *Mandragore*.)

ANNEAUX. — S'il était question de Haute Magie, je parlerais de l'*Anneau de Salomon*, fait avec les sept métaux mystiques et muni de deux chatons (l'un de pierre de la lune avec l'étoile du Macrocosme, l'autre de cornaline avec celle du Microcosme), gravés aux deux poinçons d'or et d'argent. Pour les détails, je me contente de renvoyer à l'*Histoire de la Magie* d'Eliphas Lévi, p. 540 et seq.

L'*Anneau de Gygès* ou d'invisibilité, dont chacun sait la légende, ne doit pas nous occuper non plus.

On conte mille extravagances sur les *Anneaux d'alliance* et de *fiançailles*. Les sorciers conseillent aux maris, quand se fait devant le prêtre l'échange des anneaux, d'enfoncer délibérément la bague jusqu'à la racine du doigt de leurs femmes. Car, si la bague ne descend pas, à cette minute même, plus bas que la deuxième phalange, l'épouse prend de ce fait ascendant sur son noble époux, qu'elle fera tourner en bourrique et probablement en taureau. Tandis que, si la bague encercle la racine même de l'annulaire, c'est l'homme qui sera le maître de la maison. Aussi les *Jeteux de sorts* donnent-ils aux jeunes filles qui se sentent de la vocation pour porter culotte et reléguer leur maître et seigneur au troisième dessous l'avis perfide, à coup sûr, de plier et de roidir le doigt pendant la cérémonie.

Il semble que des maris superstitieux, mais prévoyants, pourraient parer cette manœuvre, en passant au doigt conjugal un anneau d'un monstrueux diamètre. — Malheureusement, le cas est prévu par le maître cauteleux de tous prestiges. L'anneau trop large est symbolique, lui aussi, d'un inconvénient que les maris aiment assez à éviter. Ma pudeur me défend d'en dire davantage. Les anneaux sont des manières d'amulette ou de talisman, suivant les cas.

ANTECHRIST. — Incarnation du Verbe diabolique, opposée à celle du Verbe divin en Jésus-Christ. (Voir les explications très curieuses que je fournis à ce sujet, au premier chapitre, pages 77-84).

ASTROLABE. — C'est l'instrument dont se servent les Astrologues pour fixer l'état du Ciel, au jour et à l'heure voulus, et dresser le *Thème généthliaque* dont l'*Horoscope* est le commentaire.

L'*Astrologie* des anciens sanctuaires était une science réelle et profonde; malheureusement elle s'est dépravée en se vulgarisant, jusqu'à devenir méconnaissable.

L'*Astrologie judiciaire*, qui fut si en honneur au moyen âge et qui a encore aujourd'hui de fervents défenseurs, est une des choses les plus illusoires et les plus *ridicules* qu'on puisse imaginer. — Voir l'excellente dissertation de Fabre d'Olivet sur l'Astrologie des anciens; c'est une page aussi profonde que substantielle : *Vers dorés de Pythagore*, Paris, 1813, 1 vol. in-8 (p. 269-278, seizième examen).

AVATARS. — On nomme ainsi les formes multiples et variées où s'incarne tour à tour un être. (Voir, dans la théologie brahmanique, les incarnations de Wishnou.)

Je parle, au chapitre I, des *Avatars typiques de Satan*. — Voir les pages 65-71.

B

BAGUETTE. — Il ne peut être ici question de la *Baguette des mages*, tige d'acier magnétique, emprisonnée dans un rameau d'amandier, qui porte à l'un de ses bouts une petite lance de cristal, à l'autre une petite lance de résine. Au reste, Eliphas Lévi en traite doctement au *Rituel de la Haute Magie* (pages 128-131). — Voir notre chapitre IV, à la page 274.

Les sorciers ont aussi leur *Baguette*, avec laquelle ils tracent le *cercle magique* (voy. ce mot) et prétendent, dans leur outrecuidance, dominer les éléments. « Cette baguette doit être de coudrier, dit Collin de Plancy, et de la pousse de l'année. Il faut la couper le premier mercredi de la Lune, entre onze heures et minuit, en prononçant certaines paroles. Le couteau doit être neuf et retiré en haut, quand on coupe. On bénit ensuite la baguette; on écrit au gros bout le mot AGLA ✝ (אגלא), au milieu ON ✝ (און) et TETRAGRAMMATON ✝ (יהוה) au petit bout; et l'on dit: *Conjuro te cito mihi obedire*..., etc... » (*Diction. infernal*).

D'autres sorciers, plus avisés, ferrent la branche de coudrier aux deux bouts, avec l'acier de la lame qui a servi à trancher le rameau; puis ils aimantent ces deux extrémités ferrées. Enfin, ils frottent le petit bout avec du sang, et trempent le gros bout dans de l'urine où ils ont éteint un tison. — Ces divers rites, observés par les rabbins-sorciers de l'Alsace, sont extrêmement remarquables au point de vue analogique; ils témoignent d'une science réelle, déviée à gauche.

BAGUETTE DIVINATOIRE. — C'est une branche fourchue de hêtre, d'aulne ou de coudrier, débarrassée de son écorce; on tient de chaque main l'une des ramifications de l'extrémité fourchue, et la baguette s'incline d'elle-même vers le sol, pour signaler la présence souterraine d'une source, d'un trésor, ou la retraite d'un malfaiteur.

La *Physique occulte* de l'abbé de Vallemont (La Haye, Moëtjens, 1690, 2 vol. pet. in-8, frontisp. et curieuses gravures), est entièrement consacrée à l'étude de la baguette divinatoire. On y donne une théorie de physique, dont le R. P. Lebrun s'est longuement efforcé, dans son *Histoire critique des Pratiques superstitieuses* (Amsterdam, 1737, 3 vol. in-8, fig.), de produire la réfutation. Deux forts volumes y sont consacrés, sur trois.

BAMBOU NOIR. — Plante magique des Antilles, usitée des sorciers

nègres pour leurs philtres d'amour. Elle est substituable à la *Plante attractive de Van Helmont* (voy. ce mot).

BAPHOMET. — C'est la figure idolâtrique ou plutôt le symbole occulte, qu'on accusait les Templiers d'adorer (voir les détails fournis au ch. IV, page 279).

BASILIC. — Animal fabuleux sur lequel on a fait les contes les plus incroyables. « Tout ainsi (dit Boguet) que... la mule qui naist d'vn asne et d'vne iument: est le Basilic, qui naist d'vn coq et d'vn crapaut. » (*Disc. des Sorciers*, Lyon, 1610, in-8, p. 84.)

Le même démonophile dispute gravement si le Basilic tue du regard, comme il est notoire pour « le Serpent *Catoblepas*, qui faict sa demeure à l'entour de la fontaine Nigris en Ethiopie, que plusieurs estiment estre la source du Nil ». (*Ibid.*, p. 187.) Il va sans dire que Boguet se décide pour l'affirmative.

Dans nos campagnes, on croit encore que les vieux coqs pondent un œuf (!) d'où sort le Basilic.

Le Basilic était un des familiers du Sabbat... Il existe bien aujourd'hui un petit serpent de ce nom, mais qui paraît d'une race différente : on souffre son regard sans mourir — du moins sur le coup — et la couronne naturelle, gemmée d'une escarboucle, qui faisait une crête héraldique au front de ce singulier reptile, a complètement disparu...

BASSIN FATIDIQUE. — Instrument de divination, en alliage des sept métaux mystiques, avec toutes les lettres de l'alphabet gravées au pourtour. On suspend, par un fil, au-dessus du bassin que supporte un trépied, une bague chargée de signes théurgiques — et l'on évoque les génies sybillins.

Tel fut du moins, s'il en faut croire Ammien, Marcellin et Sozime, le rite célébré par quelques courtisans de l'empereur Valens, sous la direction du mage Pallade.

Celui-ci prononçait à voix haute les évocations, debout dans le lourd nuage des parfums consacrés. Une couronne de laurier ceignait son front, à la mode des prêtres delphiques, et sa droite agitait une branche de verveine... On vit sur l'instant l'anneau frémir et osciller au bout du fil. Soudain une note métallique tinta, plaintive; puis une autre, puis deux encore: la bague avait heurté le Θ de la bande zodiacale; puis l'E, puis l'O, enfin le . — *Théodore!* s'écria l'un des assistants, et l'on ne jugea pas utile de pousser l'opération plus avant ce jour-là. (La demande faite aux génies recteurs du Destin concernait le successeur de Valens-Auguste, dont une première réponse des Invisibles avait prophétisé la mort violente.)

Fatale prédiction! Le César, qui avait des espions partout, ne tarda guère à tout savoir. Sa colère fut grande, décuplée par son effroi. Il fit arrêter Pallade, qu'on traîna au supplice, en compagnie du suspect que l'oracle semblait avoir sacré pour l'échafaud : *Théodore*. Les premières syllabes de ce nom sonnaient aux oreilles impériales comme une menace sacrée... Mais où s'arrêter, sur la pente de la défiance ? D'autres noms commençaient aussi par les quatre lettres ΘΕΟΔ... et cet arrêt fatidique avait frappé l'esprit du tyran. Anxieux qu'il pût s'agir d'un autre candidat de la Fortune, l'Empereur voua successivement à la mort tous les *Théodose*, les *Théodore*, les *Théodat*...

Peine perdue. L'avenir fit bien connaître qu'on peut éluder les édits de César, mais non point se dérober aux arrêts du Destin. Valens succomba dans une guerre contre les Goths : il fut brûlé au fond d'une chaumière, où il pensait trouver un asile après la défaite — et son successeur fut en effet un *Théodose* (le propre fils d'un de ceux-là que Valens avait fait périr). Les émissaires de mort n'avaient su découvrir ce jeune homme en Espagne, où il vivait retiré.

Ainsi s'accomplit l'oracle de Pallade, l'homme au bassin théurgique (378).

BEAU-CIEL-DIEU. — C'est le nom d'une charge d'empoisonnement magique, dont la composition fut révélée, lors du mémorable procès du berger Hocque. Lire au chapitre III de notre ouvrage (pages 176-181) l'histoire de ce procès et la découverte de ce charme.

BEELZÉBUB ou BEELZÉBUTH. — Idole de Syrie, que je décris au chapitre I, p. 66. Le moyen âge a fait de Béelzébuth un démon.

BELPHÉGOR. — Autre idole de la Palestine, dont les chrétiens ont fait également un des comparses de l'enfer.

BÊTE DE L'APOCALYPSE. — Animal fantastique et hiéroglyphique de la vision de Patmos. Saint Jean le voit s'élever de la mer. (Se référer à la page 78 du chap. I.)

BOUC DU SABBAT. — Forme de prédilection qu'emprunte le prince de ces assemblées, qui a nom Léonard (voir notre chap. II, p. 155).

On réputait le *Bouc* animal fatidique et sorcier. Son sang entrait dans des compositions spéciales, à l'effet de procurer quelques visions terrifiantes.

Cet animal joue parfois le rôle d'incube. Ainsi nous voyons dans la Bible que certaines femmes d'Israël s'abandonnaient aux boucs.

BROUCOLAQUES. — Appellation des Vampires de la Grèce; le nom seul est changé, les histoires sont les mêmes (voir les détails que nous fournissons au chap. III de ce livre, pp. 222-224).

C

CADAVRE. — Si attentif que je sois à éluder pour l'heure les théories dogmatiques de la Haute Magie, je ne puis me résoudre à passer sous silence une page de Porphyre, qui est révélatrice au premier chef de la signification profonde, attribuable aux rites sanglants de l'évocation par le glaive. Ecoutez ce que ce théurge dit en substance :

« L'âme, restant liée au corps, même après la mort physique, par une tendresse étrange et une affinité d'autant plus étroite que cette essence a été séparée plus brusquement de son enveloppe, nous voyons les âmes en grand nombre voltiger, toutes désorientées, autour de leurs dépouilles terrestres. Bien plus, nous les voyons rechercher avec diligence les débris de cadavres étrangers, et, sur toutes choses, *le sang fraîchement épandu*, dont la vapeur semble leur rendre pour quelques instants certaines facultés de la vie.

« *Aussi les sorciers abusent-ils de cette notion, dans l'exercice de leur art. Nul d'entre eux qui ne sache évoquer de force ces âmes et les contraindre à paraître*, soit en agissant sur les restes du corps qu'elles ont quitté, soit en les invoquant dans la vapeur du sang répandu. » (*Porphyre*, DES SACRIFICES, chap. II du *Vrai Culte*.)

Je résume sans commentaires.

CANTHARIDES. — Mouches d'un vert métallique et brillant, qui doivent à un alcaloïde extrêmement vénéneux — la Cantharidine — des propriétés aphrodisiaques, dont les sorciers savaient tirer parti dans la composition de leurs pommades et de leurs électuaires, pour déterminer la direction des rêves érotiques.

Voir le chapitre II de notre ouvrage, page 158. — Dans la *Clef de la Magie Noire*, nous fournirons, sur le chapitre des pommades, toutes les précisions qu'on saurait désirer.

CARACTÈRES. — Ce sont, en Magie, les signes manifestatifs d'un verbe, ou simplement expressifs d'une idée. — Isolés, ils se nomment *hiérogrammes ;* groupés suivant les lois occultes en un ensemble symbolique, on les appelle *hiéroglyphes*. Quand l'hiéroglyphe se présente sous l'apparence d'un symbole plastique, d'une peinture ou d'un dessin ayant par eux-mêmes une apparente signification, il devient un *emblème*. Il prend de pré-

férence enfin le nom de *pantacle*, s'il affecte une forme géométrique (circulaire, triangulaire, stellaire, etc.).

Les Grimoires sont pleins de signes bizarres, représentatifs des démons et des esprits planétaires, et qui semblent à première vue tout à fait indéchiffrables.

Il n'en est rien pour la plupart d'entre eux. Sans doute ces caractères, primitivement composés d'après les règles d'un art invariable, se sont altérés jusqu'à devenir méconnaissables parfois ; sans doute aussi des mystificateurs ont introduit dans ces ouvrages de nouveaux signes, griffonnés à plaisir, en l'absence de toute règle, et qu'il faut savoir reconnaître et rejeter au premier examen. Mais pour les autres caractères, il ne s'agit que d'en trouver la clef. Or, les Frères de la Rose ✠ Croix ont publié cette clef, dans un ouvrage mystique des plus étranges : *Chymica Vannus* (Amstel., ap. J. Janson., 1666, in-4 fig.). Se reporter par exemple aux pages 55, 62 du Complément, intitulé *Commentatio de pharmaco catholico :* l'on verra comment les auteurs [1], par la combinaison méthodique des *signes radicaux*, forment les *syllabes hiératiques*, et composent des *mots* par le mariage de ces syllabes entre elles. L'adaptation est purement de spagyrie, dans le *Chymica Vannus;* mais cette adaptation n'est qu'un exemple proposé ; et la règle, restant identique, peut s'appliquer, d'une sorte toute pareille, à la formation des caractères, dans le domaine des autres sciences qui sont des rameaux issus (au même titre que la branche alchimique) de la souche universelle d'Hermès. Il n'est utile que rarement de pousser très loin l'analyse et la synthèse des caractères. Dans la plupart des cas, la liste des signes zodiacaux et planétaires réunis constitue un alphabet primitif très passable, et dont les combinaisons expliquent et justifient les hiéroglyphes en apparence les plus rebelles à toute interprétation.

En cette matière, la *Stéganographie* de l'abbé Trithème, sa *Polygraphie* surtout, seront consultées avec fruit. Trithème est le grand maître des écritures secrètes.

Voir encore la *Monas hieroglyphica* de Jean Dée (dans le tome II du *Theatrum chymicum* de Strasbourg [Argentorati], 1659).

Les caractères des Grimoires passent pour être les signatures de certains démons. Pour évoquer ceux-ci, on a soin de tracer lesdits caractères au pourtour du *Cercle magique* (voy. ce mot).

---

[1] Ces auteurs se nomment : — « Pro-authoribus Immortalibus Adeptis, » lit-on en bas du titre.

CARAFE. — Instrument de prévision, dont Cagliostro notamment a tiré un puissant parti. Soit carafe pleine d'une eau limpide, ou encore boule de cristal magnétisée : c'est dans de pareils milieux, très réfringents pour la lumière astrale, qu'il faisait longuement flotter le regard de ses *Colombes*. Il nommait ainsi de jeunes garçons encore innocents, ou des fillettes qui jouaient le rôle de *voyants passifs*, tandis qu'il les tenait sous l'irradiation de son vouloir magnétique. Ces petits êtres voyaient alors se dérouler la chaîne des futurs contingents, sous forme d'une série d'images évidemment sybillines, sortes de prophéties concrètes, qui n'attendaient plus que leur traduction en langage démotique. Les Colombes s'exprimaient par exclamations : Soudain Cagliostro, d'une voix inspirée et vibrante, improvisait un commentaire oratoire ou dithyrambique, et les âmes les plus railleuses et les esprits les plus sceptiques étaient alors subjugués.

On prétend que dans les premières années de son mariage, Marie-Antoinette d'Autriche, étant encore Madame la Dauphine, voulut consulter l'oracle, s'obstinant daus son caprice, malgré toutes les objurgations du Magicien, qui ne s'exécuta enfin que pour obéir à un ordre formel. — Quel affreux mirage la Dauphine vit-elle se condenser dans le cristal éblouissant? — Elle ne le dit jamais; mais il paraît certain que le spectacle fut terrible, car elle s'évanouit sur la place.

Ceci n'est qu'une légende, peut-être fort embellie en passant de bouche en bouche. Quoi qu'il en soit, après 93, on fit des rapprochements dans ses souvenirs, et naguère vint éclairer jadis : Cagliostro passa pour avoir fait voir à la fille des Césars un échafaud dressé au milieu d'une populace en tumulte; un bourreau dont la main, déjà tachée d'un sang auguste, terrassait une reine au pied d'un billot; puis un triangle de métal s'abattant comme un éclair, et une tête — celle de l'infortunée spectatrice elle-même — une tête blonde et charmante allant rouler dans la corbeille de son !

CATOBLEPAS. — C'est, au dire du démonologue Henry Boguet, une sorte de dragon, dont le regard tue, comme celui du *Basilic* (voyez ce mot).

Gustave Flaubert donne de cet animal fantastique une tout autre description : « Le *Catoblepas*, buffle noir avec une tête de porc tombant jusqu'à terre et rattachée à ses épaules par un cou mince, long et flasque, comme un boyau vidé. Il s'est vautré tout à plat, et ses pieds disparaissent sous l'énorme crinière à poils durs qui lui couvre le visage. » (*La tentation de saint Antoine*, Paris, Lemerre, 1884, petit-in-12, p. 247.)

CERCLE MAGIQUE. — C'est une circonférence tracée sur le sol et au centre de laquelle on se tient, dans les expériences de magie cérémonielle, particulièrement lorsqu'on évoque des esprits; — une barrière protectrice qu'on ne peut franchir, sans tomber au pouvoir des êtres fantastiques qui ont pu répondre à l'évocation. Tant qu'on demeure à l'abri de ce mystérieux rempart (symbole de la collectivité des vouloirs, bons ou mauvais, avec lesquels on est en communion), l'on ne court aucun risque.

C'est du moins ce qu'assurent les sorciers. Ils ajoutent que si l'on frappe de la *baguette magique* (voyez ce mot), l'un des démons qui se pressent au pourtour, sous l'apparence de monstres hurlants, il est aussitôt forcé d'entrer dans le cercle et d'obéir au magicien; il ne peut reprendre sa liberté qu'après avoir obtenu son congé.

Quand à ces *cercles* de verdure épaisse et sombre, que l'on rencontre dans les prés, et qui se détachent en vigueur sur la teinte uniforme de l'herbe avoisinante. les paysans les appellent *Ronds des Fées* (voir ce que j'en dis au chap. II, p. 152-154).

CHANDELLES. — Les sorciers font des chandelles en suif de pendu, pour en garnir la *Main de gloire* (voy. ce mot).

Pour les chandelles noires du Sabbat, lire la confession de Gauffridy, que je rapporte au chapitre IV (pp. 269-271). Les hôtes de ces assemblées doivent tenir dans leur main gauche un de ces luminaires, lorsqu'ils se penchent pour baiser la face postérieure de Léonard.

Jérôme Cardan parle, dans ses œuvres, d'une *Chandelle magique* pour la recherche des trésors. Elle est faite également avec de la graisse humaine; on l'adapte à la partie concave d'un croissant noir en bois de coudrier, de façon à figurer le *Shin* hébraïque (ש), symbole du feu élémentaire, ou encore la flamme du Sabbat entre les deux cornes de Léonard. Quand, muni de ce bizarre objet, on approche du lieu où quelque trésor se trouve enfoui, la chandelle se met à pétiller; ce phénomène s'accentue à mesure qu'on approche, et la flamme s'éteint lorsqu'on touche au trésor.

CHARGE D'EMPOISONNEMENT MAGIQUE. — On nomme ainsi les charmes composés pour donner la mort au bétail; on les enterre au seuil des étables ou des bergeries. — Voir le procès de Hocque et les détails que je fournis au chap. III (pp. 176-181).

CHARME. — Préparation magique, dont il est amplement traité tout au long du chap. III, et particulièrement aux pages 181-184 (voir aussi le chap. I, p. 95).

CHAT. — Transformation de femmes en chattes (voir chap. III, p. 230). Antipathie de Berbiguier pour cet animal (voir chap. I, p. 104-105).

CHAUDIÈRE DU SABBAT. — C'est dans une chaudière de fer que les sorciers et leurs compagnes font réduire, en consistance de gelée, le bouillon de petits enfants, avec des herbes enchantées et le venin des reptiles. — Voyez Shakespeare (*Macbeth*, acte II).

CHAUVE-SOURIS. — Ce nocturne et silencieux animal, qui n'est pas un oiseau, mais qui semble encore moins un mammifère, figure en très bon rang dans la ménagerie classique de Satanas.

Le sang de vespertilion entre dans la composition d'une foule de maléfices ou de charmes (voy. *Évocation*).

Certaines personnes considèrent la Chauve-Souris comme la déité protectrice des maisons, le *genius loci*, qu'il faut bien se garder de détruire ou même d'effaroucher.

Ces manières de pénates-volants sont particulièrement révérés des Caraïbes. L'imprudent qui, chez eux, s'aviserait d'en tuer un, courrait risque de la vie.

CHEMISE DE NECESSITÉ. — « Il ne faut pas oublier icy la chemise surnommee de necessité, que les Alemans appellent *Nothembd*, tant celebree par nos ayeuls et qu'ils auoyent acoustumé de vestir en la guerre contre les coups des dards, des balottes et boulets de canon..... Les femmes grosses ont vsé de ceste mesme chemise afin d'accoucher plus soudainement et plus à l'aise.

« Il falloit qu'elle fust faicte en l'vne des nuicts de la huictaine de Noël : tellement que les vierges filoient le lin au nom du Diable, elles le deuidoyent, tissoyent et en cousoyent la chemise. Elles attachoient deux testes en la poictrine : celle du costé droict auoit vne longue barbe et comme vn morion en teste; l'autre du costé gauche estoit effroyable à voir, et auoit vne couronne semblable à celle du roy Beelzebub. A chaque costé de ces deux testes, il y auoit vne croix et toute la chemise couuroit l'homme depuis le col iusques à la moitié du corps auec les manches. » (*Iean Wier*, *Hist.*, *disputes et disc. des illusions et impostures des Diables*, etc., auec deux dialogues d'Erastus, Geneue, 1579, in-8. liure V, chap. XVIII.)

CHEVILLE. — Les sorciers se servaient de chevilles en bois ou en métal, qu'ils fichaient, avec des imprécations, dans la muraille la plus proche de la victime dévouée à leur maléfice. L'effet assez inattendu de cette opération était, dit-on, de procurer une réten-

tion d'urine. On mourait parfois du chevillement, au dire de Wuecker.

Pour obvier à ce sortilège, il suffit, disent les Grimoires, de cracher dans son soulier droit, avant de le mettre!

CHÈVRE-PIEDS *du Sabbat.* — Ce qu'ils font dans ces assemblées. — Voir chap. III, page 157.

CLAVICULE. — L'on attribue au roi Salomon ce traité fort étrange de l'évocation des Esprits, bien postérieur sans doute, mais qui fut de toute évidence l'œuvre d'un Rabbin initié.

Il faut dire que des éditions imprimées de la *Clavicule* sont uniformément détestables et sans intérêt.

Quant aux exemplaires manuscrits, il y en a beaucoup aussi de notoirement altérés et ridicules ; mais on en trouve parfois de bonnes copies, constellées d'un grand nombre de caractères et de pantacles en couleur.

Ouvrage infiniment précieux pour qui a la clef de ses hiéroglyphes ; pour les autres, s'ils prêtent foi au texte volontiers mystificateur, ils ne parviennent qu'à se faire l'idée la plus fausse de ce que le maître kabbaliste a prétendu enseigner là.

Je possède un très beau manuscrit de la *Clavicule,* traduit de l'hébreu en français l'an 1641, et criblé de curieuses figures, pantaculaires et talismaniques. Cet exemplaire provient de la bibliothèque d'Eliphas Lévi, qui en a tiré la planche qu'il donne (à la page 28 de son *Rituel*), comme révélatrice de la composition des aimants et de la loi circulatoire de la foudre. Plus compliquée dans le manuscrit, la figure est tracée aux encres rouge, jaune, bleue et noire ; elle porte le nom de *Grand Pantacule.*

CLOCHE. — On attribue communément aux cloches la vertu naturelle d'éloigner la foudre.

Cette croyance a donné lieu chez les dévots à une pratique étrange. Ils se disputent de petites clochettes en argent, bénites par le pape, et que Rome exporte annuellement par milliers. Quand un orage menace de foudroyer les arbres et de hacher les moissons, lesdits dévots sortent, munis de la clochette qu'ils agitent sur le seuil de leur ferme ou de leur maison ; et — quand Dieu le permet — ils conjurent ainsi la foudre et la grêle, qui vônt tomber sur les terres des voisins, assez impies pour ne s'être pas procuré, en temps utile, de petite clochette d'argent, bénite par le saint-père.

Pour la *Cloche de la messe noire,* qui est en corne avec un battant en bois, voir chap. IV, page 271, la confession posthume de Gaufridy.

COCA DU PÉROU. — Assez récemment introduite dans nos pharmacopées, cette substance végétale est la feuille de l'*Erythroxylon coca* (Malpighiacées). La singulière propriété qu'on lui connaît, de calmer la faim la plus opiniâtre et même de soutenir le corps en l'absence de toute nourriture, la fit considérer comme un tonique et un reconstituant, d'ailleurs assez anodin.

Il est certain que le Coca, pris à dose convenable, agit comme un puissant condensateur des forces vitales.

D'autre part, cet étrange produit possède une propriété sédative, qu'il doit à son alcaloïde, la *Cocaïne* : poudre friable, blanche, amère et cristalline. Le chlorydrate de cocaïne supprime en effet la douleur physique la plus lancinante; l'action s'exerce souveraine, immédiate et absolue : sans même engager la lutte, la douleur cède et s'éloigne. C'est majestueux... Ni le Chloroforme, ni la Morphine, ni même l'Atropine ou l'Hyosciamine n'offrent rien qui soit comparable. D'affreuses rages de dents se calment dans la minute. C'est au point qu'on a pu, rien qu'en saupoudrant la gencive de Cocaïne, extraire des dents barrées, sans que le patient se doutât même que la pince du dentiste fût là.

Je laisse à penser si les praticiens novateurs s'empressèrent de doter la matière médicale d'un pareil agent. Le Coca prit place parmi les toniques nutritifs, stomachiques et reconstituants, et son alcaloïde fut rangé à la tête des sédatifs. Le vin de Coca rivalisa celui de quinquina lui-même, et l'on mit à la mode les piqûres de Cocaïne.

Malheureusement, les propriétés bienfaisantes que j'ai dites ne sauraient défendre de ranger cette plante parmi les plus perfides et les plus dangereux exemplaires du règne végétal.

L'on raconte bien que les Péruviens, qui la mâchent à la manière du bétel, peuvent fournir dans les mines douze heures et plus de travail continu; qu'ils peuvent soutenir sans nourriture les marches les plus longues et les plus fatigantes, avec une charge d'un quintal sur les épaules; mais on ne dit pas que le Coca les mène à la tombe en moins de trois ans. Les indigènes qui se sont fait une douce habitude de ce régime, ne dépassent guère cette limite. Aussi les Espagnols ont-ils fait tous leurs efforts pour déraciner au Pérou une habitude si préjudiciable à leurs intérêts, et le deuxième Concile de Lima condamnait-il l'usage du Coca dès 1567.

Les Péruviens considèrent les propriétés de cette feuille comme *magiques*, et les sorciers de l'Amérique du Sud la font entrer dans tous leurs maléfices. Au risque de me faire conspuer par les positivistes, j'ose prétendre ici que les Péruviens n'ont pas tort.

Le Coca, comme le *Haschish* (voy. ce mot), mais à d'autres titres, exerce sur le corps astral une action directe et puissante; son emploi coutumier dénoue, en l'homme, certains liens compressifs de sa nature hyperphysique, — liens dont la persistance est pour le plus grand nombre une garantie de salut.

Si je parlais sans réticences sur ce point-là, je rencontrerais des incrédules, même parmi les occultistes.

Je dois me borner à un conseil. — Vous qui tenez à votre vie, à votre raison, *à la santé de votre âme*, évitez comme la peste les injections hypodermiques de Cocaïne. Sans parler de l'habitude qui se crée fort vite (plus impérieuse encore, plus tenace et plus funeste cent fois que toute autre du même genre), un état particulier a pris naissance.

Une porte a été franchie; une barrière s'est écroulée. Brusquement introduit dans un monde inconnu, l'on se trouve en rapport avec des êtres, dont on ignorait jusqu'à l'existence [1]. Bref, un *pacte tacite* a été conclu.

Comment? — Par la vertu du sang... Ceci paraîtra clair, si l'on a saisi la portée des quelques lignes traduites de Porphyre, à l'article *Cadavre* (voy. ce mot). Le sang, comme ce théosophe le laisse entendre, est un aimant des puissances spirituelles; car il leur fournit le moyen de s'objectiver, et de ressaisir un instant quelques-unes des facultés de la vie.

On sait que derrière toutes les substances, même minérales, existent à l'état latent certaines virtualités, bonnes ou mauvaises, et plus ou moins avides d'objectivations passagères.

La Cocaïne est extraordinaire sous ce rapport; mais je ne conseillerais à personne de faire passer, même transitoirement, à l'état de nature les êtres qui se dérobent à l'état d'essence derrière son voile cristallin. La puissance configurative et plastique du sang peut réagir sur ces êtres potentiels et les manifester *au dehors;* mais ce mélange théurgique a la valeur d'un *pacte:* il sera bon d'y prendre garde.

COLLYRES. — L'on nomme ainsi, en magie pratique, certaines préparations qui passent, appliquées sur les yeux, pour donner la vue des choses spirituelles. — Voyez ce qu'en dit Nydauld (*De a Lycanthropie*, Paris, 1515, in-8).

On trouve dans le *Gnôme irréconciliable*, conte facétieux en sa forme, longtemps attribué à l'abbé de Villars, mais qui est en réalité l'œuvre du P. Androl, une page où il est question du

[1] Si l'on tient à connaître ce monde, mieux vaut y pénétrer par une autre porte que celle-là.

Collyre occulte. Nous la transcrirons tout entière, car elle offre aux amateurs plusieurs autres détails d'un précieux intérêt: « ... Je revins sans répugnance au cérémonial. Je repris la tunique et le chapeau mistérieux ; les caractères, les fumigations et les lustrations ne furent pas oubliées. Je récitai à genoux et le visage tourné vers l'Orient l'Enchiridion du pape Léon ; on m'appliqua sur les yeux un collire fait avec de certaines herbes dont Psellus se servoit pour voir les esprits ; et enfin, après qu'on m'eût fait avaler quelques gouttes d'un élixir extrait d'une terre exaltée et purifiée, Magnamara s'assit sur une chaise philosophique, et commanda au Prince des peuples souterrains de la part du grand Dieu de l'Univers, et en vertu de son nom très saint, très auguste et très adorable, de se rendre à l'heure même dans sa chambre. Il obéit à la voix du philosophe et se présenta. Magnamara leva alors le collire, et je vis distinctement devant moi le Prince des Gnômes. » (*Le comte de Gabalis*, ou *Entretiens sur les sciences secrètes*, nouvelle édition, Londres, Vaillant, 1742, 2 vol. in-12. — Tome II, p. 141-142.)

COLOMBE. — Ce charmant oiseau, consacré jadis à Vénus, joue un grand rôle dans la confection des *Philtres* (voy. ce mot).

Pour la bande de pigeons qui voltigea autour du bûcher de Grandier et prêta jadis à tant de commentaires (voyez chap. I, p. 98).

COMÈTES. — On a toujours considéré les comètes comme des signes avant-coureurs des plus lamentables tribulations : guerres, dévastations, pestes, disettes, calamités de toute espèce.

COQ NOIR. — Le sacrifice du coq noir fait partie des cérémonies de l'évocation, suivant le *Grimoire d'Honorius* (voy. ce mot).

On lit dans ce grimoire : « Après le lever du soleil, on tuera un coq noir, et on prendra la première plume de l'aile gauche, qu'on gardera pour s'en servir dans son temps. On lui arrachera les yeux, la langue et le cœur, qu'on fera sécher au soleil, et qu'on réduira ensuite en poudre. Au soleil couchant, on enterrera le reste du coq en un lieu secret, etc... Le mardi, à l'aube du jour, il (le nécromancien) mettra sur l'autel la plume du coq, laquelle sera taillée avec un canif neuf, et il écrira sur du papier blanc et net, avec le sang de Jésus-Christ (du vin consacré), les figures représentées, etc... » (pages 8 et 9 de l'édition prétendue de Rome, 1760, in-12, avec figures coloriées).

Le théosophe *Amaravella* nous apprend que le *sacrifice du Coq noir* fait partie des rites d'épreuve, observés par les *Heung-té* (frères) de la société chinoise du *San-ho-hwuy*, dont un édit

impérial punit de mort les adeptes. Ces Heung-té sont des magiciens noirs, unis pour faire le mal (voir le *Lotus*, 2e année, tome IV, n° 22, p. 593).

CORDES DES VENTS. — « ... Les peuples de Fionie, avant leur conversion au Christianisme, vendoient les vents aux matelots, en leur donnant un cordon avec trois nœuds, et les avertissant qu'en dénouant le premier nœud, ils auroient un vent doux et favorable, au second nœud, un vent plus véhément, et au troisième nœud, un vent impétueux et dangereux. » (*Olaüs Magnus*, traduit par Dom Calmet, *Traité sur les apparitions des Esprits et sur les Vampires*, tome I, p. 250.)

CRÂNE D'ENFANT. — Les sorciers attribuent au crâne d'un enfant assassiné la vertu de rendre invisible son porteur. Collin de Plancy, dans son *Dictionnaire infernal*, raconte le procès d'un nommé Vautrin, condamné à mort par la cour d'assises de la Haute-Marne, en février 1857, pour avoir froidement coupé la tête d'un enfant à la mamelle. Il comptait en composer un *charme d'invisibilité*.

CRAPAUD. — L'un des animaux le plus souvent cités dans les Grimoires. Nous en avons compendieusement traité : chap. II, pages 158-161 et chap. III, pages 186-188.

Il est certain que la seule vue d'un crapaud produit sur les personnes impressionnables un effet magnétique assez intense; on croit à la campagne qu'il suffit d'être fixé par cet animal avec un peu de persistance, pour tomber en syncope.

Les sorciers recherchent pour leurs charmes la *Crapaudine*, sorte de pierre qui se trouverait dans la tête de certains crapauds.

CROIX. — Boguet fit brûler, comme sorcière, une femme nommée Françoise Secretan, parce que la croix de son chapelet se trouvait ébréchée. C'est là, paraît-il, un indice extrêmement grave et révélateur pour le juge (voyez *Discours des sorciers*, p. 295).

D

DÉMON BARBU. — Les alchimistes de l'école des Rose ✠ Croix attribuent à l'intervention d'un *démon barbu* la réussite de la pierre philosophale.

Ce démon, représentation symbolique de l'*Anima mundi*, n'est autre que le *Baphomet* des Templiers (voy. ce mot). C'est le ☿ vivant, né de la fécondation du ☿ philosophal par le 🜍 d'or.

DÉMONS. — Jean Wier, dans son traité *de Lamiis*, donne une liste fort complète et détaillée des hiérarchies infernales, sous ce titre : *Pseudomonarchia Dœmonum*. — Princes et grands dignitaires, Ministres, Ambassadeurs, Justiciers, Officiers de la maison de Lucifer, Maître des cérémonies, rien n'y manque, — jusqu'à l'intendant des menus plaisirs !

Le bon Wier a certainement voulu se servir du ridicule, comme d'une arme terrible, contre les champions de la Démonologie anthropomorphique.

DENTS. — Les *Dents* disputent aux cheveux et aux rognures d'ongle la priorité dans la composition des maléfices (voy. chap. III, p. 185).

DIABLE. — Voir tout notre chapitre I, et au chap. III les pages 171 et seq.

DIVINATION (instruments de). — Ils sont innombrables ; on doit placer en tête le *Tarot* (voy. ce mot).

Citons encore les oiseaux, le blanc d'œuf, le marc de café, l'eau claire, le feu, la terre, et mille autres objets que les devins se flattent d'interroger doctement. Aux mots *Carafe* et *Bassin fatidique*, on trouvera des détails sur deux genres bien curieux de divination.

Pour le reste, je renvoie à Gaspar Peucer, dont l'ouvrage, traduit en français par Simon Goulard de Senlis, est tout ce qu'on peut rêver de plus complet en ce genre : *Des Deuins, ou commentaires des principales sortes de deuination*, diuisé en XV liures, esquels les ruses et impostures de Satan sont descouuertes, etc..... (à Anuers, chez Hevdrick Connix, 1587, 1 vol. très grand in-8, de 700 pages).

DRAGON ROUGE. — J'ai sous les yeux une édition évidemment moderne de ce mémorable grimoire. C'est une réimpression maladroite de l'édition de 1521, et qui prétend passer pour imprimée l'année suivante (1522).

Le Dragon rouge, ou l'art de commander les esprits célestes, terrestres, infernaux, etc... S. L., 1522, petit in-12. (Orné d'un frontispice étrangement naïf, imprimé en rouge, comme le titre, et dont nous donnons une copie.)

On jugera de l'œuvre par ces lignes, qui ouvrent le premier chapitre : « Ce grand livre est si rare, si recherché *dans nos contrées* (*sic*) que, pour sa rareté, on le peut appeler d'après les Rabbins, le véritable GRAND ŒUVRE ; et c'est eux qui nous ont laissé ce précieux original, que tant de charlatans ont voulu contrefaire inutilement en voulant imiter le véritable, qu'ils n'ont

jamais trouvé [1], pour pouvoir attraper de l'argent des simples qui s'adressent au premier venu, sans rechercher la véritable source. On a copié celui-ci d'après les véritables écrits du grand roi Salomon, qu'on a trouvés par un pur effet du hasard, etc..... »





LE DRAGON ROVGE
FRONTISPICE & CERCLE MAGIQVE

Telle est la première page du *Dragon rouge*. — *Ab una, disce omnes.*

[1] Voilà ce que des gens de mauvaise compagnie appellent : *cracher en l'air, pour que le crachat vous retombe sur le nez...*

E

EAU. — Les sorcières ont accoutumé de battre l'eau avec des verges, en invoquant les démons. Cette petite opération a pour objet d'exciter des orages et des grêles, ou de faire tomber une pluie abondante (Voir chap. III, pp. 205-207 : j'y raconte l'histoire d'une gamine, précoce aux arts les plus ambigus, et qui porte toujours sur elle l'eau qu'elle destine à cette conjuration.)

L'eau servait jadis pour les épreuves. On jetait à la rivière les personnes suspectes de sorcellerie. Se noyaient-elles, on les tenait pour innocentes ; si au contraire elles surnageaient, c'était un infaillible indice de leur culpabilité. Dans ce cas, on les brûlait. Séduisante alternative !

L'eau bouillante était également usitée aux épreuves. L'accusé devait plonger la main dans une chaudière placée sur un brasier, et rapporter un anneau bénit, suspendu par un fil entre deux eaux.

ELFES. — Démons ou génies, esprits de lumière ou de ténèbres, dans la mythologie de l'Edda. Les démonologues veulent y voir des diables.

ENCHIRIDION. — On peut dire de l'*Enchiridion* ce que j'ai déjà dit des *Clavicules de Salomon*. Toutes les éditions imprimées sont volontairement altérées, ainsi que la plupart des manuscrits portant ce titre. Cependant, il n'est pas impossible, avec de la persévérance, de découvrir un bon exemplaire manuscrit de ce recueil, riche en formules mystérieuses, et surtout en figures pantaculaires, où réside l'intérêt tout entier, pour le bibliophile comme pour l'occultiste.

On prétend que le pape Léon III, recevant de Charlemagne le territoire sur quoi se fonda par la suite la prétention des papes au pouvoir temporel, crut s'acquitter avec usure, en faisant hommage au monarque de ce livre cabalistique.

L'une des moins mauvaises éditions latines est celle de Rome, 1670, in-12 : *Enchiridion Leonis Papæ, serenissimo imperatori Carolo Magno in munus pretiosum datum, nuperrimè mendis omnibus purgatum.*

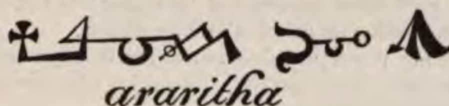
Les éditions françaises, et notamment celle soi-disant de Rome, chez le P. Angelo de Rimini, S. D. (vers 1850), un vol. in-12, fig., sont d'innomables spéculations de basse librairie.

ENVOÛTEMENT. — Ce sortilège a pour but de frapper un ennemi à distance. — Les sorciers sèment ainsi de par le monde la mort, la consomption, la maladie, ou tout autre fléau, dont l'Enfer les

a faits dispensateurs. — Voir (au chap. III, pp. 185-188) les différents modes d'envoûtement.

ÉPÉE. — « L'Epée magique, dit le Manuscrit (déjà cité) de la *Clavicule Salomonienne*, doit être toute neuve; l'aïant bien lavée avec du vin, dans lequel tu mêleras un peu de sang d'une colombe blanche qui aura été tuée un lundy, à six heures du matin, et après l'avoir essuyée avec des linges bien propres, tu attendras jusqu'au mardy, à six heures du matin, que tu la prendras en la main, et diras ces mots, avec beaucoup d'attention : *Agla*, *On*, *Pentagrammaton*, *On Athanatos*, etc. (suit la conjuration).

« Après quoy, tu graveras ou feras graver sur icelle, avec le burin de l'art, à pareille heure de six heures du matin, les caractères et mots cy-après[1] :



« Ce qu'étant fait, tu jetteras de l'encens qui aura été bénit, et diras l'oraison *Agla*, *On*, etc... cy-dessus; ensuitte de quoy, tu la mettras dans son fourreau qui doit être neuf, et tu la conserveras pour le besoin. » (P. 13 de la *Clavicule*.)

ÉPHIALTE. — Incube étouffeur chez les Grecs; *Insultor* des latins. Voyez les mots *Incube*, *Succube* et le chap. III, aux pages 218-222.

ÉVOCATION (*Instruments nécessaires à l'*). — On lit à la page 227 du *Rituel* d'Eliphas Lévi : « Il faut choisir un endroit solitaire et décrié, tel qu'un cimetière hanté par les mauvais esprits, une ruine redoutée dans la campagne, la cave d'un couvent abandonné, la place où s'est commis un assassinat, un autel druidique ou un ancien temple d'idoles.

« Il faut se pourvoir d'une robe noire, sans coutures et sans manches; d'une calotte de plomb constellée aux signes de la Lune, de Vénus et de Saturne; de deux chandelles de suif humain, plantées en des chandeliers en bois noir taillés en forme de croissant; de deux couronnes de verveine; d'une épée magique à manche noir; de la fourche magique ; d'un vase de cuivre, con-

[1] Nous donnons un spécimen des caractères étranges qui remplissent ces sortes d'ouvrages; mais il nous a paru bon de nous en tenir là, pour ce genre de reproduction.

tenant le sang de la victime; d'une navette contenant les parfums, qui seront du camphre, de l'aloès, de l'ambre gris, du storax, incorporés et pétris avec du sang de bouc, de taupe et de chauve-souris; il faudra aussi avoir quatre clous, arrachés au cercueil d'un supplicié; la tête d'un chat noir, nourri de chair humaine pendant cinq jours; une chauve-souris noyée dans son sang; les cornes d'un bouc *cum quo puella concubuerit*, et le crâne d'un parricide.

« Tous ces objets horribles et assez difficiles à rassembler étant réunis, on les dispose pour l'évocation. »

F

FANTÔMES. — Appellation générique, désignant tout agrégat visible de molécules auparavant insaisissables aux regards, et soudain compactées en forme d'un être vivant.

Le *Fantôme* classique n'est autre que le *Revenant*, c'est-à-dire l'apparence d'une personne défunte, objectivée de toutes pièces : *Simulacrum vita carens.*

Les *Fantômes* ne sont, la plupart du temps, que des coagulations arômales, mortes ou mourantes, — résidus de coques astrales en voie de se désintégrer dans l'océan fluidique; périsprits dépourvus de toute conscience, et qu'une force extérieure n'a réactionnés que pour une existence éphémère.

Quand ils se manifestent, c'est de préférence à l'entour des sépultures, des abattoirs, des amphithéâtres, ou encore des égoûts et des solfatares.

Voir (chap. v, p. 385-406) l'affaire de Cideville et la description des phénomènes spirites. — Dans la *Clef de la Magie noire*, nous traiterons en détail la question du fantôme.

FARFADETS. — Lutins familiers, espiègles et bons enfants, auxquels la légende attribue une influence plutôt bienfaisante. Mais Berbiguier, détournant ce terme de sa signification traditionnelle, l'a immortalisé en l'appliquant aux démons et surtout aux sorciers invisibles qui le persécutent.

Berbiguier est un type à part. On peut lire au chap. I (p. 101-106) les renseignements que je fournis sur ce facétieux croquemort du monde occulte.

Mais j'ai promis de dire un mot des armes qui lui servent à mettre en fuite ces fripons de Farfadets. On pourrait écrire un long chapitre sur l'arsenal magique du seul Berbiguier. Ses moyens de défense ressemblent fort aux moyens d'attaque des justiciables de Lancre et de Boguet.

« Jésus-Christ fut envoyé sur la terre pour laver le genre humain de ses péchés. Je suis peut-être destiné à détruire les ennemis du Très-Haut. »

Telle est l'épigraphe claire et laconique du livre des *Farfadets*. — Voyons comment le nouveau Messie procède pour détruire ces monstres vomis par l'Enfer. Je résume ses compendieuses explications :

1° La première chose à se procurer est un cœur de bœuf, qu'on fera bouillir dans une marmite, avec deux pintes d'eau. Quand la chaleur l'aura convenablement attendri, on y fichera des épingles, des clous et des esquilles de bois, en s'exclamant d'une voix terrible : *Que tout ce que je fais te serve de paiement : je désole l'ouvrier de Béelzébuth*. Puis on clouera ce viscère sur une table, de trois coups de couteau, en redoublant d'imprécations;

2° Dans le feu qui fait bouillir la marmite, on jettera du sel et du soufre ;

3° Quand on sentira les Farfadets, sous diverses formes d'animaux invisibles, s'introduire de nuit dans le mystère des alcôves et marcher, sauter, se familiariser jusqu'aux attitudes les plus intimes, dans un déplorable tête-à-tête, on les piquera vivement sur les draps d'un coup de poinçon ou de lardoire;

4° Ou bien on leur jettera du tabac au visage, et tandis qu'ils rouleront aveuglés, étourdis, on s'empressera de les recueillir pêle-mêle avec la poudre de tabac, et d'enfermer le tout dans des bocaux hermétiquement clos, où l'on ajoutera de temps à autre quelques pincées de tabac frais et de poivre de Cayenne, avec un peu de bon vinaigre. — Quelle salade ! « Le tabac leur sert de nourriture et le vinaigre les désaltère quand ils ont soif. Ainsi ils vivent dans un état de gêne, et ils sont témoins de mes triomphes journaliers : je place mes bouteilles de manière à ce qu'ils puissent voir ce que je fais journellement contre leurs camarades... » (Voy. *les Farfadets*, tome III, p. 227.)

« Il est encore un autre moyen de faire la guerre aux Farfadets, *c'est de tuer tous les crapauds qu'on peut prendre à la campagne :* les crapauds sont les acolytes des esprits infernaux. » (Tome III, p. 229.)

Nous connaissons les armes défensives de Berbiguier.

Terminons par l'examen de son télescope : « Mon *baquet révélateur* est un vase en bois, que je remplis d'eau ; il me sert à dévoiler les Farfadets, quand ils sont dans les nuages..... Ce baquet... placé sur ma fenêtre, me répète dans l'eau toutes les opérations de mes ennemis : je les vois se croiser, se disputer, sauter, danser et voltiger, bien mieux que tous les *Forioso* et

toutes les *Saqui* de la terre. Je les vois lorsqu'ils conjurent le temps, lorsqu'ils amoncellent les nuages, lorsqu'ils allument les éclairs et les tonnerres. L'eau qui est dans le baquet suit tous les mouvements de ces misérables (*sic !*) Je les vois, tantôt sous la forme d'un serpent ou d'une anguille, tantôt sous celle d'un sansonnet ou d'un oiseau-mouche..... — Incrédules, regardez donc mon baquet, et vous ne me contrarierez plus par vos dénégations ! » (Pages 225-226 du tome III.)

Berbiguier qualifie toutes ces belles opérations d'une locution séduisante : *mes travaux*.

L'on pense si les mauvais plaisants, voyant le brave homme dans ces dispositions d'esprit, prenaient plaisir à le faire écumer, en datant de l'Enfer des lettres apocalyptiques, qu'il a consciencieusement collationnées d'ailleurs, parmi les pièces justificatives.

Terminons par quelques-uns de ces extraits : — « *L'ambassadeur des Esprits malins, Rothomago, le cinquième jour de la lune, à M. Berbiguier, exterminateur de la cohorte infernale.*

« Berbiguier, finiras-tu de me tourmenter, moi et tous mes collègues ? Misérable que tu es ! Tu viens de faire périr quatorze cents de mes sujets, et moi-même j'ai failli être victime le jour de tes travaux, lorsque j'étais dans le tuyau de ton poêle ! ! Si tu voulais être plus indulgent pour nous, nous te nommerions notre souverain..... Tu serais le chef de tous les esprits ; tu jouirais non seulement de ce grand avantage, mais encore de celui de posséder toutes les belles qui seraient dans ton palais ; car tu dois savoir que nous avons ici toutes les reines, les princesses, enfin toutes les plus belles femmes qui, depuis 4800 ans, ont fait les délices de tous les plus grands héros de ce monde !... Vois et consens, et tu seras le plus heureux de tous les mortels ; sinon ..... nous viendrons en masse te livrer combat avec des torches foudroyantes, t'exterminer dans le courant de l'été .....

L'ambassadeur extraordinaire : ROTHOMAGO. »

(Tome III, p. 417, *passim*.)

Autre épître : —

« Du Comité infernal et invisible.....

« *Farfaderico-parafarapines !* Tremble, Berbiguier... C'est nous, Moreau, la Vandeval, qui t'écrivons ; nous, que tu as lacérés hier avec sept mortissimelles épingles, nous que tu as dénoncés au curé..... Tu te plais aussi, de temps en temps, à révéler au premier venu les mystères sacrés de l'*Opoteosoniconigamenaco*. — Tremble ! ..... Rien ne pourra te garantir de notre vengeance, ni ta grosse lévite de bure, ni ta poche gauche de côté où tu mets tes pièces de 30 sols, qui sera toujours pleine



LES « TRAVAUX » DE BERBIGUIER

Il extermine ou capture les Farfadets, ses persécuteurs

(*Fac-simile d'une gravure du livre* DES FARFADETS)



de nos griffardets, ni tes voluptueux boudins qui servent de trône à l'amour, et d'où partit le trait qui blessa le cœur de notre tendre Féliciadoïsca. Que t'avait-elle fait, malheureux!..... Un vieux Rodrigue comme toi, qu'une fille de seize ans voulait emmener avec elle, y a-t-il de quoi crier au secours ? . . . » (Je m'arrête à temps ; cela devient d'une indécence .....)

« Si tu veux entrer dans notre société, tu n'as qu'à dire *oui* à haute voix, le 16 février, à trois heures treize minutes du soir; alors tu seras bien reçu ; tu seras enlevé dans une gondole zéphirine, qui te transportera dans un lieu de délices où tu jouiras *ad libitum.*

Adieu. — *Signé : MOREAU* et *VANDEVAL.* » (Tome III, pp. 309-310, *passim.*)

Pauvre Berbiguier!...

FORME FLUIDIQUE. — C'est le corps astral, double éthéré du corps physique, susceptible de se projeter au dehors et d'agir à distance, tandis que le corps repose immobile. — Voir chapitre III, page 216 et seq., et chapitre VI, pages 389-404.

FRAPPEURS (*Esprits*). — L'on nomme ainsi les agents invisibles qui se manifestent par des coups frappés dans les séances de spiritisme (voy. chap. VI, pp. 385-398.)

FUMIGATIONS. — C'est la fumée odorante des parfums consacrés, que l'on brûle dans les opérations de magie cérémonielle, et nommément dans les évocations théurgiques (voy. le mot *Parfums*).

G

GAMAHÉS. — Gaffarel, auteur des *Curiositez inouyes sur la sculpture talismanique des Persans; Horoscope des Patriarches et lecture des Estoilles* (Rouen, 1631, in-8, avec deux planisphères), — Gaffarel nomme *Gamahez* ou *Camaïeux* les pierres spontanément empreintes de certains hiéroglyphes, auxquelles il attribue des vertus admirables, et qu'il range parmi les talismans naturels.

Suivant sa théorie, renouvelée d'Oswald Croll (*Livre des signatures*), ces empreintes, souvent merveilleuses de finesse et de netteté, sont les *signatures* des Forces élémentaires qui se manifestent dans les trois règnes inférieurs.

Bien avant Gaffarel et Crollius, le grand Paracelse connaissait les Gamahés, dont il mettait les merveilleuses vertus à contri-

bution, pour sa médecine occulte. Dans ses œuvres, il en traite fort en détail et à plusieurs reprises, particulièrement au tome II de ses *Opera omnia* (édition de Genève, 1658, 3 vol. in-folio). Consulter, entre autres, le tome II à la page 172, colonne 2°.

GÂTEAU MAGIQUE. — L'on distribuait, à la Messe noire, des gâteaux cuits sur les reins de la Reine du Sabbat. La *Confarreatio*, c'est la communion du diable (voir chap. II, p. 159).

GHOLES. — Les *Gholes* ou *Goules* sont les sorcières qui dévorent au Sabbat d'innomables charognes, et qui déterrent les morts dans les cimetières, pour se nourrir de leurs lambeaux. La loi salique les flétrit sous le nom de *stryges ;* elle les frappe d'une amende (voy. chap. III, p. 233).

GNÔMES. — Esprits élémentaires. — Voir Paracelse et le *Comte de Gabalis*, par l'abbé de Villars. Les Gnômes hantent les gouffres souterrains.

GRIMOIRES. — En règle générale, on nomme ainsi tous les libelles de magie superstitieuse, tous les recueils d'abominables recettes, entrecoupées de formules blasphématoires. Autrefois, on recherchait avec soin les Grimoires, pour les détruire, et souvent punissait-on de mort les malheureux qu'on trouvait nantis de ces sortes de manuels.

Le grand Grimoire, avec la grande Clavicule de Salomon, la Magie noire et les forces infernales du grand Agrippa, etc. S. L. N. D. in-18, est un des plus curieux sans contredit ; mais nul n'est aussi célèbre que *Le Grimoire du pape Honorius, avec un recueil des plus rares secrets*, Rome, 1670, in-16. Cercles et figures coloriées. (Devenu presque introuvable.) — « Ce Grimoire n'est pas sans importance pour les curieux de la science. Au premier abord, il semble n'être qu'un tissu de révoltantes absurdités ; mais pour les initiés aux signes et aux secrets de la Kabbale, il devient un véritable monument de la perversité humaine ; le Diable y est montré comme instrument de puissance... La doctrine de ce Grimoire est la même que celle de Simon et de la plupart des gnostiques : c'est le principe passif substitué au principe actif la passion, par conséquent, préférée à la raison ; le sensualisme déifié ; la femme mise avant l'homme, tendance qui se retrouve dans tous les systèmes mystiques antichrétiens : cette doctrine est exprimée par un pantacle placé en tête du livre. La lune isiaque occupe le centre ; autour du croissant sélénique, on voit trois triangles qui n'en font qu'un ; le triangle est surmonté d'une croix ansée à double croisillon ; autour du triangle qui est inscrit dans un

cercle, et dans l'intervalle formé par les trois segments du cercle, on voit d'un côté le signe de l'esprit et le sceau kabbalistique de Salomon ; de l'autre, le couteau magique et la lettre initiale du Binaire; au dessous, une croix renversée, formant la figure du lingham, et le nom de Dieu אל également renversé ; autour du cercle, on lit ces mots tracés en forme de légende : *Obéissez à vos supérieurs et leur soyez soumis, parcequ'ils y prennent garde.* » (*Histoire de la Magie*, par Eliphas, p. 307-308.)

Ces lignes de l'abbé Constant en disent plus que je ne saurais en ajouter. Cet excellent magiste s'est beaucoup occupé dans ses œuvres du Grimoire d'Honorius : il faut lire (*Clef des grands Mystères,* pages 167-193) la magnifique et sinistre histoire du prêtre Verger, préludant, par des évocations infernales et la lecture assidue du Grimoire, à la manie furieuse qui devait en faire un assassin.

J'ai déjà transcrit une page du *Grimoire d'Honorius,* à propos du *Coq Noir* (voy. ce mot).

L'exemplaire que je possède — édition prétendue de Rome, 1760, in-12; en réalité réimpression moderne de Lille, Blocquel, éditeur — porte à sa dernière page quatre signatures diaboliques (ci-jointes), caractères sanglants qui n'ont été tracés ni avec une plume ni peut-être avec un pinceau :



Ce sont les hiéroglyphes les plus notoirement sataniques et blasphématoires que j'aie vus de ma vie :

1° Une crosse aux trois traverses fourchues, avec deux points carrés à la base ;

2° Un triangle noir, entre deux cornes baphométiques ;

3° Un *Shin* ש renversé ;

4° Une main opaque, les cinq doigts étendus, sous le ש renversé : cette main symbolise la négation du dogme pentagrammatique.

J'ai fait analyser la matière colorante (d'un rouge-brun) qui a servi à les tracer : c'est du sang.

Le papier est jauni tout autour, ou plutôt roussi comme à la flamme d'une bougie.

Sans pousser plus avant mes inductions, je conclus que ce Grimoire a été la propriété d'un adepte de la sorcellerie.

Parmi les Grimoires les plus singuliers et les plus rares, il faut citer encore l'ouvrage intitulé la *Sexte-Essence dialectique et potentielle, tiree d'vne nouuelle façon d'alembicquer, suyuant les preceptes de la saincte Magie et l'Inuocation des Demons* (Paris, 1595, in-8.) — Hautement curieux; recommandé particulièrement aux amateurs de mysticisme ambigu.

GUI DE CHÊNE. — Le *Gui* est une plante parasite qui, s'attachant comme un polype végétal aux branches de certains arbres, et notamment du chêne, pompe à soi la vitalité surabondante de la sève.

Les druides le récoltaient avec une serpe d'or, à des époques déterminées, et composaient avec son suc, riche en qualités magnétiques, un élixir d'une puissance prodigieuse. Entre leurs mains, le Gui faisait des miracles; car ils étaient des mages. — Aux mains des sorciers, qui voulurent l'exploiter à leur tour, ce végétal vampirique n'a jamais donné que des résultats néfastes ou dérisoires.

Fabre d'Olivet nous apprend que Ram, le théocrate des Hyperboréens migrateurs, dut à une révélation divine l'art de tirer du Gui de chêne un remède, qui guérissait en quelques jours l'Eléphantiasis, ce mal terrible, fléau exterminateur des races celtiques, et qui passait alors pour incurable (voir l'*Hist. philos. du genre humain*, tome I, p. 207-208).

M. de Saint-Yves, qui confirme cette tradition, ajoute que le véritable Gui, déjà fort difficile à discerner des parasites similaires, ne déployait sa merveilleuse vertu que récolté dans de certaines conditions, à une heure astronomique précise (voir la *Mission des Juifs*, p. 172).

« Les progrès du magnétisme feront découvrir un jour les propriétés absorbantes du Gui de chêne. On saura alors le secret de ces excroissances spongieuses, qui attirent le luxe inutile des plantes et se surchargent de coloris et de saveur: les champignons, les truffes, les galles d'arbres, les différentes espèces de Gui, seront employés avec discernement par une médecine nouvelle à force d'être ancienne. On ne rira plus alors de Paracelse, qui récoltait l'*usnée* sur les crânes des pendus... Mais il ne faut pas marcher plus vite que la science; elle ne recule que pour mieux avancer. » (Eliphas, *Histoire de la Magie*, p. 237.)

H

HASCHISCH. — Les Orientaux nomment ainsi l'extrait gras de

chanvre indien (*Cannabis indica*), préparé avec les sommités fleuries, qu'il faut savoir, par un procédé spécial, réduire en consistance d'onguent.

Le même chanvre, fumé à la manière du tabac, prend le nom de *Kief*.

La fumée du kief, et surtout l'assimilation du Haschisch (pris pur sous forme de bol, ou mélangé à la confiture de dattes), procurent une ivresse particulière, surmondaine, qui est prisée par certaines natures, mystiques et sensuelles tout ensemble, comme un avant-goût du bonheur paradisiaque des élus.

Il faut lire les *Paradis artificiels* de Baudelaire, où le style du poète surpasse, en érudition précise et en fermeté didactique, le langage habituel des savants. C'est merveille de voir avec quelle sagacité Baudelaire décompose l'action psychique de cet ingrédient étrange, dont le propre est d'exalter la joie ou d'exacerber la douleur[1], en portant au superlatif le sentiment qui dominait l'âme, à la minute de son ingestion. C'est un réalisateur expansif des passions et des idées latentes; par lui, l'Inconscient se manifeste à la Conscience émerveillée — et l'âme, se contemplant à son propre miroir, se révèle positivement à elle-même.

On fait ainsi la connaissance d'un ami du dedans, qu'on ne soupçonnait pas : on cause avec son ange gardien, ou, si l'on préfère, avec cet instigateur de perdition que chacun porte en soi.

Avant la chute d'Eden, l'homme universel avait la faculté quasi-divine d'objectiver toutes ses idées : il pensait des êtres, il créait en rêvant. Or, il semble que le Haschisch restitue pour une heure à l'homme individuel cette ineffable puissance, d'extérioriser sans effort tout ce dont il porte l'image en lui. Il semble que le verbe créateur lui soit rendu, tel qu'il le possédait avant son péché.

Ainsi, par la vertu du Haschisch, l'homme élude ou paraît élu-

[1] L'exagération des sentiments pénibles ne se manifeste que dans les expériences faites à l'improviste, à l'aveuglette et sans préparation; car le Haschisch, pris en connaissance de cause, guérit au contraire les plaies d'une âme ulcérée : il suffit de concentrer son vouloir dans ce sens; puisque l'exercice du vouloir, aboli ou du moins émoussé dans la région de l'activité physique, devient tout puissant dans la sphère interne et virtuelle.

Néanmoins — pour prendre un exemple — on ne saurait douter que chez les pusillanimes, le Haschisch n élargisse la terreur jusqu'aux frontières du délire. La tentation de suicide est fréquente alors : on est sollicité de fuir, dans la mort même, la crainte de mourir.

der la sentence qui fut prononcée contre lui, dans la personne d'Ève, sa faculté volitive : — *Je multiplierai les obstacles de tes conceptions, et tu n'enfanteras plus qu'avec effort*; et que les Bibles agnostiques rendent par ces mots : — *Je multiplierai les maux et les gémissements de tes grossesses ; tu accoucheras dans la douleur.*

Nous développerons, au second livre, la théorie explicative de ce prodige. Qu'il nous suffise d'ajouter ici que le Haschisch favorise toujours et détermine parfois spontanément la *sortie du corps astral.*

Le *chanvre indien* est une herbe magique, au premier chef.

HAUTE CHASSE. — On nomme ainsi, dans certaines parties de la Lorraine et des provinces septentrionales de la France, le transport aérien des sorciers au Sabbat. — Voir chap. II, pages 166-168.

HIPPOMANES. — Excroissance singulière qui pousserait, selon certains auteurs, sur la tête des poulains. Cette substance charnue, usitée dans un grand nombre de philtres et de charmes, serait douée au plus haut point de vertus aphrodisiaques. C'est, en tous cas, ce que les démonographes sont unanimes à prétendre.

HUPPE. — Oiseau commun surtout en Asie Mineure : il parait qu'on trouve parfois dans son nid une pierre miraculeuse et dont la possession confère des pouvoirs surnaturels. — C'est elle qu'on doit enchâsser dans le chaton d'une bague, pour en faire un anneau d'invisibilité.

I

IDOLES. — Représentation matérielle d'une Divinité, prise par le vulgaire profane pour cette divinité même. Les idoles peuvent être considérées comme des incarnations de Satan. (Voy. Chap. I, pp. 65-71.)

ILLUMINISME. — Il est longuement traité de l'Illuminisme, dans notre chap. IV, pages 293-330, et dans notre *Seuil du Mystère,* pages 148-170 (*De deux sociétés secrètes en* 1890 et *Discours d'initiation Martiniste*).

IMMORTALITÉ (Élixir d'). — Les alchimistes passaient pour composer, avec la pierre philosophale, une médecine universelle ou Élixir de vie, qui, suivant les uns, prolongeait l'existence au-delà des bornes normales, et suivant d'autres, assurait l'immortalité à tous ceux qui s'entendaient à en régler l'emploi. Lire *Zanoni,* le superbe roman magique de Sir E. Bulwer Lytton. Se reporter également aux très curieuses révélations publiées dans le *Lotus,*

1re année, N° 2 et 3, sous ce titre : *L'Elixir de Vie*, et signé : un *Chéla*. — Qui ne connait les légendes traditionnelles et symboliques de la fontaine de Jouvence et de l'eau d'éternelle jeunesse?... Cagliostro et Saint-Germain passaient pour en avoir le secret. (Voy. chap. IV. p. 301.)

INCUBES. — Fantômes impurs du sexe mâle qui violent les femmes pendant leur sommeil ; par opposition à *Succubes* (voy. ce mot) spectres féminins qui abusent les hommes et déçoivent leurs rêves. Par extension, l'on a nommé *Incubes* et *Succubes* tous invisibles, censés entretenir un commerce d'amour avec les mortels (voy. *Ephialte*). Prière de se reporter au Chapitre I, pages 73-77, au ch. III, pages 218-221 et au ch. VI, p. 407.

INFIDÉLITÉ. — L'emploi des breuvages d'épreuve (mixtures sans nom, d'un emploi fréquent au moyen âge, et qu'on servait à l'épouse suspectée, dans le *Calice du soupçon*) remonte aux plus beaux temps d'Israël.

L'épouse qui persistait à se dire innocente était soumise, par ordre du grand Consistoire, à l'épreuve des *Eaux d'amertume*. Un prêtre recueillait avec soin de la poussière du tabernacle, dont il mêlait une pincée avec du suc d'herbes amères, dans un peu d'eau. Telle était la boisson que la malheureuse devait avaler d'un trait, à la porte même du Saint des Saints.

Coupable, elle mourait, dit la Légende, les yeux révulsés et dans d'horribles convulsions ; si le breuvage n'avait point d'effet sur elle, la jeune femme était renvoyée avec honneur : son innocence ne pouvait plus être contestée.

K

KHALI. — Déesse du meurtre, chez les Indous. Ses fidèles constituent la formidable société secrète des *Etrangleurs* ou *Thuggs*. Voir chap. I, pages 68-71.

L

LACETS. — On s'en servait pour les ligatures de toutes sortes, et spécialement pour le nœud de l'*Aiguillette* (voy. ce mot). Lire au chap. III, les pages 196-199.

Voir aussi le mot : *Cordes des Vents*.

LAMPES. — Il a été fait mille contes au sujet des lampes merveilleuses et perpétuelles. On en aurait trouvé une qui jetait, après

tant de siècles, une étrange clarté dans le sépulcre de Tullia, fille de Cicéron.

Gosset a publié une dissertation fort curieuse sur les *lampes sépulcrales*, à la suite de son ouvrage intitulé : *Révélation cabalistique sur la Médecine universelle*, 1735, 1 vol. petit in-8.

LARVES. — Substances fantastiques inconsistantes, mais réelles, dépourvues d'essence propre et vivant d'une vie d'emprunt. Elles s'attachent à ceux qui leur ont donné naissance et qui s'épuisent, à la longue, à les nourrir. (Voy. chap. I, pp. 103-104, et chap. VI, p. 402 et 406).

LÉMURES. — Sortes de larves, douées d'instincts pervers. On a pensé que ce pouvaient être les âmes damnées, revenues en ce bas monde pour aider les démons, dans leur tâche de prosélytisme infernal.

LÉONARD. — C'est le démon qui préside aux Sabbats, le plus souvent sous la figure d'un bouc monstrueux (Voy. Chap. II, pp. 155-161.)

LÉVIATHAN. — Les Talmudistes donnent ce nom à l'Esprit androgyne du Mal. Considéré dans son incarnation masculine, il est *Samaël*, (voy. ce mot) ou le *Serpent insinuant*, et dans son incarnation femelle il est :

LILITH, — ou la *Couleuvre tortueuse*. Lilith est l'épouse de *Samaël* (voy. ce mot) et l'incarnation femelle de *Léviathan* (voy. ce mot). Se reporter au chap. I, pages 72-74.

LOUP-GAROU. — « On appelle *Loups-garous*, en Sorcellerie, les hommes et les femmes qui ont été métamorphosés ou qui se métamorphosent et se transmuent eux-mêmes en loups » (Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*).

Voir notre chap. III, pages 229-233.

M

MAGNÉTISME. — C'est l'art d'influencer physiologiquement une personne (qui prend le nom de sujet), de substituer sa propre volonté à celle de cette personne ; en un mot, l'art de s'emparer souverainement de ses organes, de façon à lui faire faire ce qu'elle ne veut pas et à l'empêcher de faire ce qu'elle veut. Ce fait habituel de l'intrusion d'une volonté étrangère, substituée à celle du sujet, *devrait* s'appeler *sujetion*. On appelle *suggestion* le phénomène isolé de transmission au sujet d'une volonté particulière, à laquelle il obéira.

Le sommeil hypnotique est l'une des manifestations les plus banales du magnétisme ; pendant que le sujet dort, il est, pour ainsi dire, comme une cire molle entre les doigts du magnétiseur. Mais c'est une erreur de croire que la suggestion ne puisse s'exercer que pendant le sommeil : elle s'imprime à merveille dans beaucoup de cas, sur des sujets parfaitement éveillés.

Voir notre chap. VI, pages 393-427.

Le magnétisme, conçu dans sa signification la plus large, embrasse une très grande partie des phénomènes réalisables : son domaine s'étend fort loin, dans la sphère de la magie pratique.

MAIN DE GLOIRE. — Sortilège décrit au chap. III, pages 199-200.

MALÉFICES. — En général, tout charme ou toute opération superstititieuse, dans le but de nuire au prochain. Notre chap. III tout entier traite en détail des maléfices.

MANDRAGORE. — La Mandragore (*Atropa Mandragora*) est une plante narcotique et vénéneuse, de la famille des *Solanées*, très cousine de la Belladone (*Atropa Belladona*).

L'on sait que toutes les Solanées vireuses, telles que Morelle, Belladone, Datura, etc., entraient, au même titre que la Ciguë, l'Œnanthe et le Chanvre, dans la préparation des onguents magiques. Mais la Mandragore offre d'autres titres à notre curiosité. Sa racine, hérissée de filaments touffus, affecte le plus souvent la figure des cuisses ou des organes génitaux [1]; elle présente parfois aussi l'ébauche d'une tête humaine.

Une vieille tradition veut que l'homme ait apparu primitivement sur la terre, sous des formes de mandragores monstrueuses, animées d'une vie instinctive, et que le souffle d'En-Haut évertua, transmua, dégrossit, enfin déracina, pour en faire des êtres doués de pensée et de mouvement propre.

Aussi, fut-ce au moyen âge le rêve ou le délire de certains adeptes, aspirants à la *Maîtrise vitale*, de retrouver la composition du limon-principe, afin d'y faire croître des mandragores, qu'ils eussent réactionnées et suscitées à la vie mentale, par l'infusion de l'*Archée*.

D'autres, moins ambitieux, se contentaient d'obtenir de faux *Téraphîm* (voy. ce mot), en évoquant une *larve* (voy. ce mot), dans une mandragore taillée en forme humaine : hideuse idole qu'ils conjuraient pour en tirer des oracles... L'on n'imagine

[1] Ce qui l'a fait passer pour aphrodisiaque, en vertu de la théorie des *signatures* naturelles, déjà effleurée au mot *Gamahés*.

pas à quelle furieuse vésanie les portait la superstition ! C'est sous les gibets qu'ils allaient chercher la mandragore ; pour l'arracher de terre, ils attachaient à sa racine la queue d'un chien, qu'ils frappaient d'un coup mortel. En se débattant, la pauvre bête agonisante déracinait la mandragore. Alors (croyaient-ils) l'âme sensitive du chien passait dans la mandragore, et, par sympathie, y attirait l'âme spirituelle du pendu !. .

D'autres sorciers forgeaient un *Androïde* métallique, auquel ils ne désespéraient pas de conférer le don de la parole.

Par extension, on appela Mandragores, les *Androïdes*, les *Homunculus* et les *Téraphim* : on en arriva même à nommer ainsi toute préparation magique, susceptible de rendre un oracle.

Se reporter aux mots : *Androïde* et *Téraphim*.

MARQUES. — Stigmates imprimés par le Diable sur le corps de ses féaux.

Léonard a ses *contrôleurs*, qui poinçonnent les sorciers et sorcières, comme on poinçonne les métaux à la Monnaie. La marque affecte le plus souvent les traits d'un crapaud, d'un lièvre, d'une souris, etc... La place est insensible aux piqûres, et les coups d'épingle n'en font point jaillir même une goutte de sang. La marque est tantôt sur le front ou dans l'œil, plus ordinairement aux replis des muqueuses et dans les parties les plus secrètes du corps. (Voy. chap. II, p. 157).

Aussi les chirurgiens ont-ils charge de visiter les prévenus, et de leur planter des aiguilles à toutes les places du corps où l'on suppose que peut se dérober la signature du Diable. Et malheur au pauvre inculpé qui néglige de pousser un cri, chaque fois que la pointe aiguë effleure sa chair. Il est perdu d'avance.

Souvent, comme Lancre au pays de Labourt, le juge charge la sorcière repentie (qui a sauvé sa peau par un aveu spontané), de cette longue, barbare et minutieuse perquisition. sur la personne de tous les complices dénoncés par elle. Je laisse à penser si la malheureuse déploie un zèle abominable, pour acheter, en ce qui la concerne, la clémence du magistrat.

Pierre de Lancre était galant de sa nature ; aussi toutes celles d'entre les sorcières qui se savaient passables n'avaient-elles qu'un rêve : éluder l'échafaud et s'esquiver par l'alcôve, en enjambant le lit du juge.

Lancre avait pour favorite une fille de quinze ans, nommée la Murgui, dénonciatrice acharnée de ses anciennes amies, et qui, missionnée du juge pour trouver sur elles le *stigma Diaboli*, martyrisait de préférence les plus jolies — ses possibles rivales du lendemain !

C'est ce que laissent entendre Michelet (*La Sorcière*, p. 221) et M. Jules Baissac (*Les grands jours de la sorcellerie*, p. 401) ; c'est ce qui semble ressortir de la narration même de Lancre.

MÉLICERTE. — *Le Roi de la Terre* (racine : מלך־ארץ) ; divinité sanglante, dont l'idole s'élevait à Ténédos (Voy. chap. I, p. 66.)

MENDÈS (*le bouc de*). — Élevé dans le temple du Dieu, avait pour mission de sacrifier la pudeur des jeunes égyptiennes (Voy. chap. I, p. 66.)

MESSE NOIRE. — Sacrifice obscène et blasphématoire, que le Diable et ses acolytes célébraient au Sabbat (Voy. chap. II, pp. 157-161.)

MIROIR MAGIQUE. — Voici ce qu'on en raconte : les Sagas de la Thessalie traçaient jadis sur ces miroirs leurs formules sybillines avec du sang : aussitôt la lune — autre miroir — réfléchissait ces caractères sanglants ; puis la réponse s'imprimait d'elle-même sur son croissant argenté. C'est ainsi qu'était rendu l'Oracle.

Plus tard, on fabriqua des miroirs avec les sept métaux d'Hermès. Ceux qu'on trouve le plus communément sont en étain, constellés de signes diaboliques ou de pantacles. Ces objets n'avaient du miroir que le nom. Ils n'étaient pas polis ; mais à la longue, en les fixant, l'imagination s'exaltait : un halo rendait flous les contours du disque élargi, et des images prophétiques s'y dessinaient confusément.

Le miroir du Baron du Potet consiste en un cercle saupoudré de menu charbon — milieu favorable à la réfraction des images.

Tous ces miroirs impressionnent les sensitifs en vertu de la même loi. La *Carafe de Cagliostro* (voy. ce mot) n'est elle-même, à tout prendre, qu'un miroir magique d'une autre forme.

Dans les opérations cérémonielles de la Théurgie, on dispose des miroirs concaves aux quatre murs du cabinet occulte.

MOCHLATH. — L'une des quatre épouses de *Samaël* (voy. ce mot), dans la Cacopneumatique des Kabbalistes (Consultez chap. I, p. 73.)

MOLOCH. — L'idole dévorante de Moloch se dressait partout où les Phéniciens avaient des établissements et des colonies (Voy. chap. I, p. 65.)

MONSTRES. — Il en naissait, disait-on, du commerce impur du Diable avec la Sorcière.

De misérables adeptes de la Goëtie ont quelquefois obtenu des monstres sans nom, en jetant, selon l'énergique parole d'Eliphas,

la semence humaine en terre animale. Un petit nombre arrivent à terme; mais presque tous expirent quelques jours après leur naissance. Quant aux très rares qui deviennent des adultes, ils n'ont aucune chance de faire souche — étant des blasphèmes de la Nature qui se ment à elle-même, toujours à regret.

N

NAGUAL. — Le Nagualisme des Mexicains n'est pas sans analogie avec la Lycanthropie européenne. C'est un pacte de solidarité tacite, d'alliance offensive et défensive, entre un homme et un animal : la sanction d'un pareil pacte est dans la réalité du lien occulte qui les unit.

Le Nagual est un crocodile, un lion, un serpent, un oiseau, ou tout autre animal, auquel l'indigène s'est attaché, dès son enfance, par un lien fluidique indissoluble. La cérémonie qui consacre ce lien ressemble fort à une initiation.....

Donc, pour chaque indigène *initié*, le *Nagual* est un *alter ego;* et toute sa vie, l'homme reste couplé à cette bête qui le chérit et le protège, partageant son existence aventureuse, sa bonne et sa mauvaise fortune, ses chagrins et ses joies, souffrant du mal dont lui-même pâtit. Cette étrange solidarité ne saurait être mise en doute; les faits de Nagualisme sont certifiés par les témoignages les plus honorables et les moins suspects.

Exemple de Nagualisme, garanti par le R. P. Burgoa :

Un énorme crocodile attaque le R. P. Diégo, comme il chevauchait au bord d'un lac. Assez adroit et vigoureux pour se dégager sur l'heure, ce prêtre donne de l'éperon, et, brandissant son bâton ferré, charge le monstre qui s'acharne encore à l'entraîner au fond du lac. Les ruades de la monture ne viennent pas médiocrement à l'aide du missionnaire, au cours de ce duel d'un nouveau genre. Bref, il peut suivre son chemin, laissant le crocodile pour mort sur la berge.

Mais de retour au siège de la Mission, la première nouvelle qu'on annonce au père Diégo, c'est l'inexplicable agonie d'un jeune indien, qu'il a châtié peu de jours auparavant, avec la dernière rigueur..... Vérification faite, l'indien portait toutes les blessures faites à son *Nagual.* Ce jeune homme en mourut — et à la même heure, le crocodile expirait au bord de l'eau (On peut lire les détails circonstanciés de l'aventure, au chapitre LXXI de la *Description géographique de la province de Santo-Domingo,* par le R. P. Burgoa.)

Je note incidemment pour les occultistes, en quoi le *Nagua-*

lisme diffère au juste de la *Lycanthropie*. Le *loup-garou* n'est que l'objectivation du corps astral erratique d'un sorcier en catalepsie; tandis que le *Nagual* constitue un être parfaitement distinct du sorcier mexicain, un être de race inférieure, mais auquel il se trouve lié par une chaîne de solidarité répercussive, qui paraît incontestable.

Voyez, au sujet des phénomènes de répercussion, notre chap. VI, pages 402-404.

NAHÉMAH. — Reine des Stryges, dans la Cacopneumatique des rabbins, et l'une des quatre épouses de *Samaël* (voy. ce mot). — Voir aussi le chapitre I. pages 73-74.

NÉNUFAR. — Les propriétés anaphrodisiaques du *Nénufar* (*Nymphea alba*) sont magiques à coup sûr; car elles proviennent précisément, comme celles du *Gui de chêne* (voy. ce mot), des influences d'astres en conjonction efficace, aux heures où la plante est cueillie et le philtre préparé.

Par lui-même, le Nénufar n'est doué que de banales vertus émollientes et sédatives, dues au mucilage qu'il contient en abondance. Mais les charmeurs, experts aux œuvres de ☽ et de ♄, savaient en faire des breuvages glacés et glaçants, dont l'acuité pénétrante engourdissait les sens les plus effrénés.

Le *Lotus* mystique des Indous, symbolisant à un certain point de vue l'épanouissement de l'Essence spirituelle dans le silence des passions apaisées, est une sorte de Nymphea (*Padma*).

NOMBRES. — Il existe une science des nombres, dont les mystères tiennent aux plus sublimes arcanes de la magie transcendante. La langue en est perdue pour les modernes.

Mais il existe aussi de nombreuses superstitions relatives aux nombres, et celles-ci tiennent à la sorcellerie (voyez n'importe quel *Grimoire*).

O

OBI (*Mandigoës*). — Formidable puissance occulte, qui décime la population des Antilles. — Voyez ce que j'en dis au chap. III, pages 188-192.

ŒUF (*Blanc d'*). — Matière configurative et réfringente pour la lumière astrale. Beaucoup de sybilles modernes pratiquent avec succès la divination par le blanc d'œuf.

ŒUFS DE SERPENT. — Le serpent, animal magnétique au premier chef, pond des œufs très riches en une substance mystérieuse, que les alchimistes d'une certaine école ont nommée cé-

rébrote mercurielle. Cette substance ne peut servir à l'œuvre métallique, parce que le ☿ y est spécifié pour le Règne animal ; mais sa présence, expliquant les propriétés occultes des œufs de serpent, justifie la sagacité des Druides, qui les recueillaient avec soin.

Les adeptes de la Magie noire n'ignorent point ces propriétés exceptionnelles; ils en tirent parti pour leurs maléfices.

OISEAUX. — Quelques bergers mystiques tirent encore du vol des oiseaux fastes et néfastes des présages fatidiques, à la mode des anciens augures.

La symbolique universelle des mages, établissant jadis des correspondances d'un monde à l'autre, avait attribué à certaines Puissances cosmogoniques des hiéroglyphes d'oiseaux. C'est ainsi que la Colombe exprimait la vertu plastique et configurative de l'épouse céleste *Iônah;* le Corbeau, la force dévorante et compressive d'*Hereb*, l'agent occulte du retour à l'essence. Le Phénix était l'emblème de l'homogénéité substantielle, sous les transformations illusoires de la matière. L'Aigle représentait l'Esprit pur, etc.....

Mais bientôt, tout s'embrouilla et la marée de matérialisation générale envahit la science des symboles.

Pour le Sorcier, l'Aigle n'est plus qu'un oiseau dont la cervelle, mêlée aux aliments, causerait un certain délire; la Colombe verse son sang dans le matras où s'élaborent les philtres impurs; le Corbeau donne une pierre qui aurait la vertu de réconcilier les ennemis, etc..... — Le Pélican, le Merle, le Hibou, le Milan, enfin la Huppe (dont il a été question déjà), sont prostitués par le Sorcier à des usages aussi ridicules.

ONDINS. — Esprits élémentaires de l'eau, selon la doctrine éclectique des néo-cabalistes. Voir ce qu'en dit l'abbé de Villars, dans son *Comte de Gabalis.*

P

PACTE. — C'est un contrat exprès ou tacite, mais librement consenti de part et d'autre, entre le Diable et le Sorcier. — Voy chap. I, page 89, et chap. II, pages 162-165.

PARFUMS. — Les parfums, dit Agrippa (*Philos. occulte*, livre III chap. LXIV) attirent les Esprits « comme l'aimant attire le fer ». On en tire parti dans les cérémonies du culte et dans les opérations magiques.

Aussi le Sorcier, toujours singe du prêtre et du mage, ne manque-t-il pas d'y recourir pour ses évocations. Puisque les

parfums suaves ont une vertu évocatoire dans la sphère des purs Esprits, il lui paraît analogique d'évoquer les Esprits impurs par l'effusion des plus fâcheuses odeurs. Il emploie de préférence les fumigations puantes de Saturne, qui sont, au dire d'Éliphas Lévi (*Rituel*, chap. VII, p. 119) le Diagridium, la Scammonée, l'Alun, le Soufre et l'Asse fétide. — Voyez le mot *Évocation*.

PAROLES MAGIQUES. — Le sorcier les préfère incompréhensibles, car son *Credo* n'est autre que celui de Tertullien : *quia absurdum*. — Sur la raison et la vertu des paroles barbares et des noms inintelligibles, se reporter au chap. III, pages 181-182.

PHYLACTÈRES. — Voyez *Amulettes* et *Talismans*.

PHILTRES. — En Magie noire, les philtres sont des breuvages pour troubler l'équilibre psychique et pour inspirer des passions délirantes. — Voir, au chap. III, les pages 183-184.

PISTOLE VOLANTE. — C'est une monnaie diabolique, douée d'une singulière vertu : fidèle à son premier possesseur, elle revient d'elle-même dans son escarcelle, au grand détriment du malheureux aubergiste auquel on l'a donnée pour solde. A la place où il l'avait mise, celui-ci ne retrouve le lendemain dans sa caisse qu'une feuille sèche, d'aulne ou de bouleau.

PLANTE ATTRACTIVE (*de Van Helmont*). — On lit à la page 708 des œuvres complètes de ce théosophe spagyrique (publiées à Francfort MDC LXXXII, in-4) : — « Noui herbam passim obuiam, quæ si teratur et foueatur manu, donec intepuerit, mox alterius manum detinueris, quoad et illa tebescat amore tui, ille totus continuo ardet, ad aliquot dies. Detinui pedem cuiusdam catuli, hic confestim peregrinum me secutus adeo, quod noctu ante cubiculum ejularet quo eidem aperirem, renunciata hera sua. Adsunt Bruxellæ mihi huius facti testes. » (*De Magnetica vulnerum curatione*, chap. XXVII, p. 708.)

Cette plante fameuse, dont la connaissance est traditionnelle chez les Frères de la Rose ✠ Croix, n'est autre que la *Verbena rustica*. Son emploi n'a jamais été à la portée des magiciens noirs, bien que son nom vulgaire se lise — entre mille autres — à toutes les pages de leurs Grimoires.

Si je parle ainsi sans hésitation ni ambages, c'est que d'abord — je le répète — la *plante attractive* est désignée par son vrai nom dans les pires recueils de sorcellerie. C'est surtout que son efficacité dépend tout entière et de l'heure astronomique exacte où il faut la cueillir, et des rites essentiels à la préparation du philtre foudroyant dont elle fournit la base.

En insinuant qu'il suffit de réchauffer la Verveine dans sa main, pour en développer la vertu, Van Helmont donne le change sur les conditions qu'exige son authentique emploi.

Il s'est tu sur ce point; nous devons nous taire comme lui.

PLANTES MAGIQUES. — La plante attractive n'est pas la seule douée de propriétés occultes d'une merveilleuse énergie. Les anciens mages connaissaient XXII plantes, dont la vertu correspondait au sens ésotérique des XXII arcanes de la Doctrine absolue. La Verveine se référait à l'Arcane VI (l'*Amoureux* du Tarot).

Les magiciens du moyen âge n'avaient su recueillir que les épaves de ces traditions. Tardifs héritiers d'une science bien déchue, quoique réelle encore [1], ils réduisaient à seize noms la liste des plantes sacrées. Encore l'ordre numérique du classement normal s'y trouvait-il interverti, et de fâcheuses substitutions altéraient-elles encore davantage une nomenclature déjà méconnaissable.

Suivant César Longin, les seize plantes sacrées sont :

1° *L'Héliotrope* (*Ireos* des Chaldéens), l'herbe de la sincérité ;
2° *L'Ortie* (*Roybra*), l'herbe de bravoure ;
3° *La Virga pastoris* (*Lorumborat*), l'herbe de fécondité;
4° *La Chélidoine* (*Aquilaris*), l'herbe du triomphe ;
5° *La Pervenche* (*Iterisi*), l'herbe de fidélité ;
6° *La Cataire* (*Bieith*), l'herbe de vitalité ;
7° *La Langue de Chien* (*Algeil*), l'herbe de sympathie ;
8° *La Jusquiame* (*Mansesa*), l'herbe de mort ;
9° *Le Lys* (*Augo*), l'herbe de manifestation ;
10° *Le Gui* (*Luperax*), l'herbe de salut ;
11° *La Centaurée* (*Isiphilon*), l'herbe aux enchantements ;
12° *La Sauge* (*Coloricon*), l'herbe de vie ;
13° *La Verveine* (*Ophanas*), l'herbe d'amour ;
14° *La Mélisse* (*Celeioos*), l'herbe de confortation ;
15° *La Rose* (*Eglerisa*), l'herbe initiatique ;
16° *La Serpentaire* (*Cartulin*), l'herbe des fluides.

POMMADES. — Les sorciers, désireux d'aller au Sabbat, se graissaient tout le corps d'une certaine pommade à base de narcotiques stupéfiants : alors le Diable leur apparaissant à la « medianoche », les transportait « iouxte le lieu » de ces assemblées. — Voir notre chap. II, page 162.

[1] La science des néo-mages de la Chaldée.

Dans la *Clef de la Magie Noire*, nous reviendrons sur la composition de ces onguents.

PYTHONS. — Serpents sacrés d'Apollon, qui s'enroulaient au bras des Pythies, quand elles prophétisaient. On a également nommé Pythons les Esprits inspirateurs des Sybilles.

Pour la Pythonisse d'Endor, voy. chap. IV, pages 245-246.

Q

QUESTION. — Torture préalable infligée aux prévenus, pour leur extorquer l'aveu de leurs crimes ou le nom de leurs complices.

Voir la description des différents modes de torture, empruntée au Dr Regnard, chap. IV, pages 255-258.

R

REINE DU SABBAT. — C'était ordinairement la plus belle. Il fallait qu'elle fût vierge et sacrifiât sa pudeur au *Boucpuant (sic)*. Reportez-vous à la description du Sabbat, chap. II, pages 152-161, et plus particulièrement, pages 157-158.

RHOMBUS. — Sorte de toupie magique, à ronflement monotone, dont l'action magnétique est des plus puissantes.

Le Rhombus d'Hécate était des plus célèbres chez les sorcières de la Grèce antique. Il en est question dans les fragments oraculaires attribués à Zoroastre : « Operare circa Hecaticum turbinem (*De dæmonibus et sacrificiis*). »

S

SABBAT. — Assemblée de sorciers et de démons, que j'ai décrite tout au long, aux pages 152-161 du chap. II.— Voir aussi chap. III, pages 233-235.

SACREMENTS DU DIABLE. — La Magie Noire, cette religion à rebours, a aussi ses sacrements, où l'on peut distinguer, comme dans ceux qu'administre l'Eglise, la matière et la forme. Il en est longuement traité au chap. III, pages 172-174.

SACRIFICE. — Les sacrifices humains étaient universellement admis et passés dans les mœurs, chez tous les peuples de l'antiquité. J'en parle au chap. I, pages 65-74, et surtout au chap. II, pages 130-133.

SALAMANDRE. — Sorte de lézard qui vit dans l'eau, et passait

autrefois pour doué du singulier privilège de s'ébattre dans la flamme comme dans son élément, et d'y séjourner longtemps, sans le moindre malaise.

C'est en partant de cette tradition, universellement répandue jadis, que les néo-cabalistes ont nommé Salamandres les Esprits élémentaires du Feu.

SAMAËL. — C'est, suivant les Talmudistes, l'incarnation mâle de *Léviathan* (voy. ce mot) ; ils le qualifient encore de *Serpent sinueux*, voy. chap. I, pages 72-73.

Le Zohar attribue le péché d'Ève aux séductions de Samaël. De ce dernier, les démonophiles ont fait un des princes de l'Enfer.

SANG. — Le sang a une vertu plastique et puissamment expansive, qui le rend très propre à favoriser toutes les opérations de la Goëtie. Mais si les mages de l'antiquité semblent l'avoir répandu dans les évocations, il n'y a plus que les sorciers qui s'avisent aujourd'hui de déshonorer leurs rites par ces libations abominables.

Le sang versé engendre abondamment les larves et sert à les objectiver.

« Le sang est le grand agent sympathique de la vie ; c'est le moteur de l'imagination, c'est le *substratum* animé de la lumière magnétique ou de la lumière astrale, polarisée dans les êtres vivants ; c'est la première incarnation du fluide universel ; c'est de la lumière vitale matérialisée. Il est fait à l'image et à la ressemblance de l'infini : c'est une substance négative, dans laquelle nagent et s'agitent des milliards de globules vivants et aimantés, globules gonflés par la vie et tout vermeils de cette insaisissable plénitude... Les visions sont le délire du sang... Personne n'inventerait les monstres que sa surexcitation fait éclore : c'est le poète des rêves ; c'est le grand hiérophante du délire. » (Éliphas, *La science des Esprits*, p. 213-215, *passim.*)

Voy. au mot *Cadavre*, l'opinion magistrale de Porphyre. Voy. aussi, au chap. III, l'évocation de Tirésias par Ulysse, pages 215-218.

Le sang des colombes entrait dans la plupart des *Philtres.* (Voy. ce mot.)

SATAN. — L'ange déchu, le Diable. Tout notre premier chapitre en traite explicitement, et tout notre ouvrage implicitement.

Voir surtout au chap. I les pages 52-65.

SATYRES. — Divinités bocagères des païens.

Les premiers Pères de l'Église en parlent comme d'êtres réels.

en chair et en os. Saint Antoine (nous dit saint Jérôme), fit au désert la rencontre d'un Satyre qui lui offrit des dattes, en lui demandant des prières.

On a beaucoup disputé sur la question des Satyres. La controverse fut ardente de tous temps. Les uns veulent y voir des singes ; d'autres prétendent que les Satyres n'étaient que des hommes des bois, des sauvages. Lire le très curieux ouvrage de F. Hédelin, malheureusement assez rare[1] : *Des satyres brutes, monstres et demons, de leur nature et adoration, contre l'opinion deceux qui ont estimé les Satyres estre vne espece d'hommes distincts et separez des Adamicques.* (Paris, Buon, 1627, in-8.)

Inutile d'ajouter que les Satyres (chèvre-pieds) font partie de la ménagerie du Sabbat.

SECRETS. — Remèdes occultes, composés de paroles et de gestes, pour guérir toutes sortes de maladies.

Formules merveilleusement stupides, et que le paysan avare a souvent payées fort cher. Elles sont l'expression verbale d'une influence qui se transmet, de père en fils, dans certaines familles. Il est à remarquer que, si le possesseur du secret le donne ou le vend, il le perd pour lui-même.

En matière de sorcellerie, la foi fait tout... Or, jamais le paysan, qui a payé vingt écus quelque recette imbécile, ne doutera de l'efficacité d'un trésor aussi cher. Si le secret ne lui a rien coûté, il a beaucoup moins de prix à ses yeux : par conséquent moins de chances de faire miracle entre ses mains.

J'ai vu des bergers « guérir du secret », en cinq ou dix minutes, une vache, un porc, un cheval, atteints de maladies désespérées, et que le vétérinaire estimait perdus. — Chose curieuse ! Jamais le « guérisseur du secret » n'accepte un liard pour prix de la cure qu'il opère. C'est pour la gloire qu'il travaille.

Le *Grimoire d'Honorius* contient un certain nombre de recettes pour « guérir du secret ». Comme il est fort rare, je crois curieux d'en copier une :

« Contre le flux du ventre. — Je suis entré au jardin des olives, j'y ai rencontré sainte Elizabeth ; elle me parla du flux de son ventre, je lui ai demandé grâce pour le mien ; et elle m'a ordonné de dire trois fois *pater* en l'honneur de Dieu, et trois fois *ave* en l'honneur de Monsieur saint Jean (*sic*)... Dites trois

[1] Réimprimé par Lisieux, mais à très petit nombre.

pater et trois *ave*, comme il est dit ci-dessus, et vous serez guéri. » (*Grim. d'Honorius*, Rome, 1760, in-12, p. 62.)

C'est là un secret pour se guérir soi-même ; mais toutes les formules pour guérir les autres hommes ou les bestiaux sont, à peu de chose près, dans ce goût.

SIGNES. — Le signe est, en Magie, le point d'appui que requiert la volonté, pour se projeter vers un but préfix. Plus le signe est adéquat au verbe intérieur, plus il est parfait et partant efficace. Le contre-signe est une parade, au moyen d'un bouclier occulte, qui renvoie à l'agresseur le choc en retour du coup qu'il a porté.

Je n'en puis dire davantage en cette première septaine. Au cours de la seconde (*Clef de la Magie noire*), je développerai cette théorie.

SORTILÈGES. — Opérations de Magie noire. Il en est traité tout au long du chap. III, mais spécialement aux pages 176 et seq.

SPIRITISME. — Sorte de religion, fondée vers le milieu du siècle, par le pseudonyme Allan Kardec. Les pratiques spirites consistent surtout dans l'évocation des morts aimés. Le cérémonial usité à cet effet n'a rien de ce cachet indélébile de grandeur qui sauve encore, aux yeux de l'artiste, les rites les plus sacrilèges de l'antiquité sacerdotale. Si nos modernes nécromanciens font parler l'oracle de la tombe, c'est par le ministère des chapeaux sybillins, des guéridons parlants et des *tables tournantes* (voyez ce dernier mot).

Se reporter au chapitre VI, où il est question des médiums et du Spiritisme, pages 385-408.

SOURIS BLANCHES. — Certains sorciers, et notamment un misérable prêtre renégat passé, avec armes et bagages, au service de Satan, consomment encore des sortilèges, en égorgeant des souris blanches, qu'ils nourrissent avec des hosties consacrées.

Ce mode d'*Envoûtement* (voy. ce mot) est traditionnel dans la fraction gangrénée du clergé romain. — Sur les prêtres sorciers ,voy. chap. II, page 126.

STYLET MAGIQUE. — Les *Clavicules de Salomon* (Manuscrit de 1641, in-4, déjà cité) veulent qu'on le fabrique soi-même. Le manche doit être, comme la lame, en acier fin, constellé de caractères magiques. La consécration du « *Stillet* » est la même que celle de l'*épée* (voy. ce mot). Le fourreau sera fait d'un morceau de taffetas rouge, tout neuf.

SUCCUBE. — Démon ou spectre femelle, qui provoque chez les

jeunes gens des rêves de luxure ; lire, au chap. III (pp. 218-221) l'histoire résumée de Görres.

Voir les mots *Incube* et *Ephialte* : et, au chap. VI, les pages 452-456 et 478.

SYLPHES. — Lutins, ou Esprits élémentaires de l'air (doctrine des néo-cabalistes, paracelsites et rabbins modernes).

T

TABLES TOURNANTES ET PARLANTES. — Voici de la sorcellerie moderne : je veux dire du Spiritisme.

Qu'est-ce, en réalité, que le *Spiritisme* (voy. ce mot)? — C'est l'art de se mettre en rapport avec les entités vampiriques, les élémentaux, les larves, etc..., qui pullulent dans l'espace intersidéral et parfois de rendre une apparence fugitive de vie à des coques astrales vides et mourantes, cadavres aériens en voie de désagrégation.

Est-ce à dire que nous nions toute possibilité de relations avec les Esprits supérieurs, et même les âmes réintégrées par la mort au royaume de la substance cosmogonique éthérée, dont notre monde est l'excrément matériel ? — Assurément non. Seulement il nous paraît que, dans l'espèce, les spirites, avec la meilleure volonté du monde, évoquent neuf cent quatre-vingt-dix-neuf fois sur mille des êtres ambigus, malfaisants, stupides et brutaux.

Mais ceci rentre dans la discussion des théories occultes. Nous y reviendrons dans la deuxième septaine : *Clef de la Magie noire*.

On pourra voir, au chapitre VI de ce tome, comment les spirites se servent de tables, de guéridons et d'autres meubles encore, pour faire parler leurs prétendus Esprits (pp. 397-398).

Voir aussi le *Seuil du mystère* (pp. 93-94).

TACITURNITÉ (SORT DE). — Quand sorcier ou sorcière niait son crime, on les faisait mettre à nu ; puis, les ayant épilés ou rasés par tout le corps, on se livrait sur eux à une investigation minutieuse.

Pourquoi ? — D'abord, pour trouver le *stigma Diaboli*, la signature du Diable.... A ces endroits, la peau, complètement insensible, se laissait perforer sans tressaillir. Ce n'était pas une mince besogne (voyez *Marques*).

Mais on cherchait surtout, avant d'infliger la *Question* (voy. ce mot) aux prévenus, s'ils ne dissimulaient pas, dans quelque pli de chair ou d'ongle, le *Charme de Taciturnité* : sorte de diagramme, qui avait la vertu occulte de supprimer toute dou-

leur, au point que les tortionnaires exténués demandaient grâce, avant que le patient n'eût bronché.

Voir ce qui est dit de ce charme au chap. III, pages 202-204.

TALISMAN. — C'est un signe, un caractère ou une image, consacrés selon l'art, en vue de porter bonheur dans une circonstance déterminée.

Il est des talismans pour l'acquisition des richesses, marqués au signe du ⊙; des talismans pour l'Amour, composés sous les auspices de ♀; des talismans de ♃, pour dominer les hommes et contraindre la fortune; des talismans pour la bravoure et la victoire, constellés au signe de ♂, et ainsi de suite.

Certains talismans se réclament de la haute Kabbale; d'autres, comme les *scapulaires du Diable*, ne relèvent que de la plus infime Goëtie.

Se référer au chap. II, pages 146-147. Voir aussi le mot *Amulette*.

TAMBOUR MAGIQUE. — Il sert aux tatars de la Sibérie, pour faire paraître le Diable. C'est une manière de tambour de basque, griffonné de signes hiéroglyphiques; on l'appelle *Kamlat*. Une assourdissante cacophonie prélude aux évocations; le sorcier gambade, gesticule, accompagne en hurlant son instrument sonore. Enfin le Diable se produit, sous forme d'un ours monstrueux, accouru des parties du Septentrion : mais c'est le plus souvent pour rosser l'évocateur.

TARENTULE. — Cette araignée très venimeuse est assez commune dans le Sud italien. Ceux qui en sont piqués, se ruent, dit-on, dans un interminable accès de danse frénétique. Le venin de la Tarentule entrait jadis dans certaines compositions des sorciers napolitains.

TAROT (ou LIVRE DE THOTH). — Monument hiéroglyphique des anciens Sages, devenu dans la suite l'instrument par excellence de la *divination* (voy. ce mot); enfin dégénéré en un simple jeu de cartes. Court de Gébelin, dans son grand ouvrage (le *Monde Primitif*, 1777, 9 vol. in-4), attribue l'invention du Tarot aux mages de l'Egypte. D'autres la font remonter aux cycles primitifs de l'Inde, cette antique éducatrice de Mitzraïm : tradition constante chez certaines tribus de bohémiens nomades, originaires des hauts plateaux de l'Himmalaya, et qui se transmettent — de temps immémorial et de père en fils — l'Art divinatoire, inséparable de son prestigieux instrument.

Le Tarot se compose essentiellement : de vingt-deux clefs magiques, figuratives des XXII Arcanes de la Doctrine absolue; — et de quatre quartorzaines de cartes, marquées chacune à

l'un de signes tétragrammatiques : du *Bâton* (י *Iod* ♀, Principe mâle, *Trèfle* vulgaire); — de la *Coupe* (ה *Hé* ☿, Faculté féminine, *Cœur* vulgaire); — de l'*Épée* (ו Vaf ☿, union linghamique des deux vertus combinées, *Pique* vulgaire); — enfin du *Sicle* ou *Denier* (ה, deuxième *Hé*, □ ou ⊖, fruit de cette union, *Carreau* vulgaire).

Chaque quatorzaine est constituée par le *Dénaire de Pythagore* (⊖ ou ⊕, ou 10, ספירות *Séphiroth* des Kabbalistes), et un *Quaternaire*[1] de figures emblématiques, représentant l'application du grand Nom ou Schéma יהוה, à chacun des *dénaires* (le *Roi* est י ♀, la *Reine* ה ☿, le *Cavalier* ו ☿ et le *Valet* ה ⊖.)

Pour de plus amples détails, on consultera l'ouvrage très riche et très-complet de Papus, le *Tarot des Bohémiens*[2]. De tous les occultistes qui se sont occupés du livre de Thoth, Papus a eu le premier la hardiesse et le talent de déduire scientifiquement la loi qui préside à la *marche du Tarot*. Nul n'est allé plus loin dans cette voie féconde.

On connait de nombreuses éditions du Tarot; quelques-unes sont foncièrement altérées dans la partie des figures, jusqu'à en être méconnaissables. Exemples : les Tarots allemands et chinois, et le jeu prétendu corrigé d'Eteilla. Plusieurs autres offrent des variantes très notables. Les éditions les plus recommandables, au regard de la Synthèse magique, sont celles dites de Besançon et de Marseille, la dernière surtout. Il s'en faut pourtant qu'on les puisse dire satisfaisantes...

Il était expédient de réédifier tout au moins l'édifice authentique des *XXII Clefs*. M. Oswald Wirth a bravement assumé cette tâche ardue: en substituant des dessins corrects à l'informe bariolage des vieux Tarots, ce jeune initié a fait œuvre des plus méritoires[3]. Tous les amateurs de Théosophie ont à cette heure connaissance du *Tarot de Paris*, où la symbolique des XXII clefs se trouve restituée à sa pureté originelle, par les soins de M. Wirth.

Aux mains du Mage, le Tarot est une machine philosophique, révélatrice de la Synthèse absolue. Aux mains des bohémiens et des tireuses de cartes, c'est un médiateur de lucidité divinatoire: et comme, par une alchimie ténébreuse, les pervers savent gâter les meilleures choses, — *optimi corruptio pessima* — le Tarot

[1] *Tétractys* de Pythagore.

[2] Paris, Carré, 1889, grand in-8, fig. — Voir, sur Papus et ses ouvrages, notre *Seuil du Mystère* (2e édition), pages 78-79.

[3] Voir *les XXII Clefs du Tarot de Wirth* (Poirel, éditeur, 1889).

ne dégénère que trop fréquemment, chez ces modernes sorciers, en un instrument très lucratif de chantage et même de crime.

Par l'interversion des quatre lettres du vocable hiérogrammatique *Taro*, l'on obtient les mots sacrés : *Ator*, *Rota*, *Tora*.

TAUPE. — Le sang de taupe entrait dans un grand nombre de philtres et d'électuaires.

TAUROBOLE. — Sacrifice mystérieux, d'origine mithriaque ; se référait, chez les Romains, au culte de Cybèle.

Le prêtre immolait le taureau sacré d'un seul coup du glaive sacerdotal, et, s'élançant sous la tiède fontaine qu'il venait d'ouvrir, y trempait sa lèvre tout d'abord, en invoquant les dieux ; puis il tendait les épaules au manteau de pourpre vivante, dont l'aspersion sacramentelle allait le revêtir.

Quand l'empereur Julien voulut se rendre présents et propices les dieux de son Olympe suranné, il consomma le sacrifice du Taurobole. C'est alors qu'aveuglé par le sang qui l'inondait et suffoqué par la fétidité de sa vireuse vapeur, il vit paraître, en se relevant, les larves détrônées du Polythéisme antique : pâles et débiles fantômes, ombres craintives et se dérobant en volutes légères au seul signe de la croix, comme ces brouillards inconsistants du matin, soudainement évanouis au premier rayon du soleil.

TEUTAD (ou TEUTATÈS) et THOR. — Deux divinités farouches de la Celtique antique. On versait annuellement en sacrifice le sang humain sur leurs autels, perdus dans la profondeur sacrée des forêts sonnantes — *luca sonantia late.*

Voir chap. I, page 65, et chap. II, pages 132-153 et 158.

TERAPHÎM. — On nommait ainsi l'oracle hiéroglyphique et sacerdotal des anciens hébreux. Cet oracle répondait aux questions du grand prêtre par *Oûrîm* אורים et תומים *Thummîm :* nous dirions aujourd'hui — par *pile* ou *face.*

Pour les faux *Téraphîm*, voy. les mots *Androïde* et *Mandragore.*

TONNERRE. — Voir au chap. III, pages 207-215, le rôle du tonnerre dans le Merveilleux.

TRANSPORT (DES SORCIERS AU SABBAT). — C'est ce que, dans l'Est de la France, on appelle la *Haute-Chasse* (voy. ce mot). Se référer au chap. II, pages 165-168.

U

UPAS. — De cet arbre (très commun dans les archipels des Mol-

luques et de la Sonde), les naturels savent extraire l'un des plus redoutables poisons que l'on connaisse.

Généralement, on donne le nom d'*Upas* à la préparation vénéneuse elle-même. Il y a d'ailleurs deux *Upas*, également toxiques : l'*Upas antiar*, extrait par incision d'une Urticée (l'*Antiaris toxicaria*), et l'*Upas tieuté* (*Tsettick* des Javanais) que l'on prépare en réduisant à consistance d'extrait l'écorce d'une liane (le *Strychnos tieuté*). — C'est à tort que des monographes ont confondu ces poisons avec le fameux *Curare*.

Une tradition musulmane veut que les arbres Upas soient miraculeusement sortis du sol de Java, sous la malédiction du prophète, et pour le châtiment du vice infâme, si commun en Malaisie.

Aux siècles tourmentés du moyen âge et de la Renaissance, les adeptes de la magie empoisonneuse, Génois ou Florentins, faisaient revenir à prix d'or ces sucs venimeux et subtils de la végétation tropicale : ils en avaient l'emploi.

URINE. — Les sorciers s'accordent à proclamer que l'urine d'un petit garçon ou d'une jeune vierge est un merveilleux spécifique pour toutes sortes de maladies, telles que la teigne, les oreillons, les rhumatismes... — Voir, au chapitre VI (p. 481), les étranges mixtures qu'élabore un sorcier moderne, pour la guérison des malades et l'exorcisme des démons.

Vertu merveilleuse de l'urine, battue selon le rite, en vue d'exciter la pluie et les orages. — Voy. ch. III, pages 205-207.

USNÉE. — Paracelse, qui a fait des prodiges avec l'*Usnée*, la définit *une sorte de tartre* extrêmement spongieux et ténu, qu'on trouve sur certains bois et sur certaines substances animales en décomposition. La légende dit qu'il allait la récolter jusque sur les crânes des pendus ; elle lui servait à composer des remèdes sympathiques d'une incomparable vertu.

V

VAMPIRES. — Entités astrales qui, survivant à la dépouille mortelle de certains individus, en retardent indéfiniment la désagrégation moléculaire. Ces entités pseudo-animiques, ombiliquées au cadavre par un invisible lien, deviennent erratiques et s'attaquent aux vivants endormis. Le Vampirisme est, si l'on peut dire — une maladie posthume, héréditaire, souvent épidémique. — Voir pour plus de détails, notre chap. III, pages 222-229.

VAUDOUX. — Sorciers des Antilles, sectaires fanatiques du Dieu-serpent, Vaudoux ou Voudou. — Voy. chap. III, pages 188-191.

VERGE ENCHANTÉE. — Cette verge, qu'on nomme aussi *foudroyante*, donne la puissance sur les hiérarchies infernales. C'est du moins ce qu'assurent les grimoires.

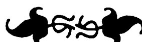
Pour préparer cette verge, on ferre aux deux bouts une baguette fourchue de noisetier sauvage, avec le fer d'un coutelas qui ait servi à l'engorgement d'un *chevreau* (lisez d'un petit enfant). On a soin d'aimanter ces deux armatures, et de réserver la peau de la victime, qu'on découpe en une seule bande circulaire ; et pour dessiner le *Cercle* (voy. ce mot), on fixe au sol cette bande, avec des clous arrachés au cercueil d'un enfant mort sans baptême, etc...

VITZLIPUTZLI. — Le Dieu-couleuvre des Mexicains, dont l'idole est périodiquement arrosée de libations sanglantes. Voy. chap. I, p. 68.

VOLT. — Figurine de cire, modelée à la ressemblance de celui qu'on veut envoûter. Par extension, tout charme qu'on destine à procurer la mort ou la maladie, par la vertu de l'exécration magique.

La matière est traitée au chap. III (pp. 185-188), avec tout le détail qu'elle comporte. Voyez aussi chap. IV, page 245, les *Hommes de Menh*; et chap. VI, pages 481-482.

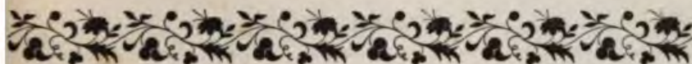
FIN DE L'INVENTAIRE



N. B.

Nous n'avons pas prétendu tout examiner par le menu; néanmoins nous espérons que ce Chapitre, mis en regard des trois précédents, ne laissera que peu à désirer, sous le rapport des renseignements essentiels à la *Religion* du Sorcier.

Reste à traquer encore le personnage, sous son moderne accoutrement. Nous y ferons nos efforts au chapitre VI.



L'Amoureux = le Sénaire = Opposition = Réciprocité
Moyen terme = Produit...
Modernes Avatars du Sorcier

CHAPITRE VI

MODERNES AVATARS DU SORCIER

DES sorciers au XIXe siècle? De vrais sorciers? La thèse est insoutenable !

— Monsieur l'abbé, je ne crains pas de la soutenir.

— Raillez-vous? A notre époque ! Des sorciers..... Sous la blouse et sous le frac?

— Sous la soutane même et sous le froc.

— Allons ! vous faites presque des mots ; je l'aime mieux ainsi.

— Je suis le plus sérieux du monde et j'espère vous le démontrer.

— Va pour la démonstration ; mais vous aurez quelque peine à me convaincre. Je ne vous cacherai pas que je suis très sceptique par tempérament... Ce fut, voyez-vous, notre grand tort, à nous autres gens d'Église, de prendre jadis trop au sérieux cette piteuse engeance. Le gibet et le bûcher, allons donc ! C'était des douches qu'il fallait administrer à ces gaillards-là.

Tel est mon sentiment. Qui ne sait d'ailleurs que le sorcier est mort avec le moyen âge?.....

— Vous débutez par une assertion fâcheuse, M. l'abbé! Vous donnez crédit à un cliché courant, j'en conviens avec vous; mais convenez avec moi qu'il court à tort. Il n'y a pas cent ans que l'Inquisition de Rome condamnait au dernier supplice le comte de Cagliostro[1] .....

— Comme franc-maçon!

— Et comme sorcier. L'arrêt porte en toutes lettres accusation de « *Magie superstitieuse* »... Au reste, M. l'abbé, nous nous écartons de la question. Vous plaît-il de m'accorder une heure d'entretien? Pièces en main, je me fais fort de vous convaincre.

Il était deux heures de l'après-midi. Nous montâmes chez moi et l'abbé *** n'en sortit qu'à la nuit tombante, mais surabondamment convaincu, sans doute, et de la réalité des pouvoirs magiques, et de l'actuelle multiplicité des cas de sorcellerie.

Je dois convenir que j'avais entre les mains de quoi lui faire changer d'avis : plusieurs dossiers d'un ordre unique et d'un caractère véritablement irrécusable. J'éprouve le plus vif regret de n'en pouvoir produire que de courts fragments. Sans parler des exigences de mon cadre, certains motifs de haute convenance m'imposent une réserve qu'un jour peut-être il me sera possible de mettre en oubli.

[1] La peine de mort fut commuée en celle du cachot à perpétuité, sans espoir de grâce.

Ces dossiers ont trait à la religion du fameux thaumaturge Eugène Vintras, et plus particulièrement aux faits et gestes de l'un de ses héritiers spirituels.

Mais bien d'autres objets s'offriront à notre examen, avant que d'aborder l'hérétique Vintras et les continuateurs de sa secte gnostique. C'est par eux que je terminerai le présent discours.

Croit-on que magnétiseurs, spirites et médiums ne soient pas des sorciers?..... Ils font de la sorcellerie, comme M. Jourdain de la prose — sans le savoir. Encore plus d'un en fait-il sciemment!

Que si l'on me cherchait une querelle de mots, arguant de l'opinion commune, qui distingue l'Hypnose et le Spiritisme de la Magie noire et de ses sortilèges, je répondrais que l'opinion se trompe. Mais sans débuter par une thèse litigieuse, et soucieux de m'établir d'emblée au cœur même de mon sujet, par le récit de phénomènes sur le caractère desquels on ne peut se méprendre, il m'a paru préférable d'ouvrir ce chapitre sur un décor imprévu: le presbytère de Cideville, en 1851.

Peut-être n'est-il point, dans les annales de la Magie, un seul procès criminel où les prodiges s'affirment plus positifs et plus inébranlablement établis que dans cette modeste affaire, qui se déroula devant la Justice de paix de Yerville (Seine-Inférieure), au commencement de l'année 1851.

Ce procès ne sera pas du goût des amateurs de sor-

celleries décoratives, accoutumés au majestueux déploiement des drames judiciaires à grand spectacle. Qu'ils s'estiment tenus de plisser une lèvre dédaigneuse, et de ne prêter qu'une oreille médiocrement attentive au résultat d'une enquête instruite en aussi maigre appareil, et qui vint aboutir à l'audience de simple police : nous n'en plaindrons pas moins ces faux curieux, de vouloir ainsi sacrifier le fond péremptoire à la forme théâtrale, et méconnaître l'intérêt si puissant qui s'attache à des faits formels, attestés sous la foi du serment par un tel nombre d'irrécusables témoins.

Ce qui, frappant l'affaire d'indélébile originalité, la distingue au premier coup d'œil de tous les procès similaires, c'est que la plainte, loin d'être déposée contre le sorcier, émane au contraire de lui.

C'est le berger Thorel qui, devant M. le Juge de paix du canton, poursuit en dommages et intérêts le curé de Cideville, pour trois coups de gourdin que cet ecclésiastique lui a libéralement octroyés.

L'origine de la cause remonte à l'emprisonnement d'un certain G***, sorcier de village, célèbre par toute la contrée d'alentour pour ses prétentions à la médecine occulte. Ce drôle avait poliment conduit au cimetière tels de ses malades, sous prétexte de traitement infaillible ; d'autres clients étaient en bonne voie de les aller rejoindre. Condamné sur la dénonciation du curé Tinel, G*** fulmine quelques menaces vagues et jure de se venger.....

Le berger Thorel, demandeur à la barre de Yerville,

n'est, de son propre aveu, que le mandataire occulte de G***, l'exécuteur fidèle des suprêmes volontés d'un maître dont il se dit le très humble et très respectueux disciple.

Voici maintenant le résumé des faits, certifiés d'une voix unanime, sous la garantie du serment, par plus d'une vingtaine de témoins [1]. J'ai sous les yeux la narration très minutieusement circonstanciée du marquis de Mirville [2] lui-même, un des témoins oculaires des phénomènes.

Deux jeunes garçons, de douze et de quatorze ans, qui se destinent à la prêtrise, sont élevés par M. le curé au presbytère de Cideville. C'est sur eux que se déchaîne la fureur vengeresse de Thorel, qui a pris soin d'établir au préalable la communication fluidique, en s'approchant du plus jeune, à la faveur d'une vente publique.

Dès lors, une véritable trombe de phénomènes s'abat sur le presbytère, ébranlé jusqu'en ses fondements par les coups frappés dans l'épaisseur de ses murs et de ses cloisons, à tel point que la bâtisse lézardée menace ruine. A plusieurs reprises et des heures durant, les curieux accourus par centaines fouillent les lieux en tous sens, et cela sans parvenir, au plus fort de la bourrasque, à démasquer la cause de ces coups, qui se multiplient sur toutes les surfaces de la

[1] Je ne parle, bien entendu, que des témoins ouïs en justice; car, à les dénombrer tous, il faudrait compter par centaines.

[2] *Des Esprits et de leurs manifestations fluidiques;* tome I du grand ouvrage, pages 331-363.

maison. Pourtant ils s'entendent à deux kilomètres (ici, je soupçonne de quelque exagération les arbitres de la distance), et vraiment on n'a rien négligé dans les explorations, tant au dehors qu'à l'intérieur. Le vacarme demeure inexplicable.

Sur ces entrefaites, l'agent mystérieux daigne manifester son intelligence, en rythmant la cadence de certains airs, qu'il a la courtoisie de varier au caprice des assistants.

M. de Mirville accourt à l'improviste, pose avec l'Invisible les conditions d'un dialogue par coups frappés : un coup veut dire *oui*, deux coups équivalent à *non;* les coups plus nombreux correspondent, en progression normale, au chiffre de classement de toutes les lettres de l'alphabet.

Grâce à cet ingénieux procédé, dont on a peut-être abusé depuis, le Diable — car M. de Mirville ne bronche point en cette magistrale appellation — le Diable réplique avec une infaillible sagacité, un à-propos des plus spirituels et un imperturbable aplomb, à toutes les questions qu'on lui pose: telles que le nom, l'âge, le domicile, la qualité d'une foule de personnes étrangères et inconnues dans le pays. Jamais démon fit-il paraître plus de complaisance?...

Puis, ce sont les objets inertes à qui prend fantaisie d'entrer en danse : et les tables de faire la culbute, et les chaises de déambuler par toutes les pièces ; et les couteaux, les brosses, les bréviaires, de s'envoler par une fenêtre pour rentrer par l'autre !

La pelle invite la pincette à une mazourque aussitôt

exécutée; les fers de repassage reculent jusqu'au fond de la pièce, poursuivis par la flamme du foyer, qui se déroule, sinueuse, à l'instar d'un serpent.

Les vitres volent en éclats; les meubles les plus lourds s'élèvent, et demeurent suspendus. Un énorme pupitre, chargé de livres, s'élance avec force au visage de M. R... de Saint-V..., puis, s'arrêtant brusquement à quelques millimètres de son front, s'écroule sans faire plus de bruit qu'une plume, en tombant à ses pieds.

Toutes choses constatées et affirmées pas un nombre toujours croissant de témoins honorables, accourus des environs : citons, entre autres, MM. de V*** propriétaires en la ville d'Eu, le Docteur M... de Bacqueville, l'abbé L***, vicaire à Saint-Roch, enfin le Maire et les autorités municipales de Cideville.

Quant à l'enfant que Thorel a touché, il voit sans cesse derrière lui l'ombre d'un inconnu vêtu d'une blouse. Quelques jours plus tard, on lui montre Thorel, et sans hésiter, il s'écrie : « *Voilà l'homme!* »

L'un des prêtres présents déclare apercevoir nettement une colonne de vapeur grisâtre, qui se meut, en ondulant, derrière l'enfant obsédé. Plusieurs autres voient serpenter cette sorte de vapeur, qui se condense tour à tour et se dilate, puis disparaît en sifflant par les fentes de la porte.

L'enfant est terrifié ; son état nerveux donne de graves inquiétudes ; bientôt arrivent les convulsions. Soudain il voit *une main noire et velue* s'élancer de la cheminée ; tous entendent le bruit d'un vigoureux

soufflet. L'enfant crie — et c'est avec stupeur que chacun peut distinguer l'empreinte de cinq doigts, parfaitement marqués sur sa joue. Il saute dehors, le pauvret, dans l'espoir fallacieux de voir la main, qui a disparu dans la cheminée, sortir par l'orifice supérieur !

Cependant, l'un des ecclésiastiques en permanence au presbytère hasarde avec timidité une *énorme* proposition. Il s'accuse d'avoir lu jadis, en un livre de sorcellerie, que les Invisibles redoutent la pointe des épées. Pourquoi n'en pas courir la chance ? — Sitôt dit et fait : si bien qu'après plusieurs épreuves négatives (l'Agent magique est tellement prompt à se dérober !) il se produit un incident d'une importance capitale pour les occultistes, et que nos lecteurs sont priés de prendre en bonne note, car il est révélateur au premier chef... La tentative paraissant infructueuse, on était sur le point de l'abandonner, quand un dernier coup de pointe fit jaillir une flamme crépitante, accompagnée d'un sifflement aigu. Une fumée blanche se répandit aussitôt, assez épaisse et fétide pour qu'on dût ouvrir les fenêtres jusqu'à ce qu'elle fût dissipée...

Ce phénomène imprévu rend confiance aux acteurs de ce duel avec l'Invisible ; l'expérience est reprise de plus belle.

Tout à coup, un mot résonne dans la chambre, faiblement, mais distinctement articulé : *Pardon*, a dit la voix. Tous ont positivement entendu.

L'on dépose les épées, pour reprendre le dialogue,

comme ci-dessus : — *Pardon...* (répliquent ces Messieurs), *oui, certes, nous te pardonnerons et nous ferons mieux : nous allons passer toute la nuit en prières, pour que Dieu te pardonne à son tour... mais à une condition : c'est que, demain, qui que tu sois, tu viendras toi-même demander pardon à cet enfant. — Nous pardonnes-tu à tous? — Vous êtes donc plusieurs? — Cinq, y compris le berger. — Nous pardonnons à tous...*

Ce mot n'est pas prononcé, que tout phénomène cesse comme par enchantement, et tout rentre dans le silence, au presbytère, jusqu'au lever de l'aube, dont la première lueur éclaire un groupe de prêtres à genoux.

Dans l'après-midi, un homme se présente au presbytère : c'est Thorel, les yeux baissés, l'attitude contrainte. Son visage, qu'il n'arrive point à dissimuler derrière sa casquette, couvert d'égratignures, saigne en plusieurs endroits...

— *Voilà l'homme qui depuis quinze jours me persécute !* s'écrie l'enfant qui se met à trembler de tous ses membres.

Interrogé par le curé sur le motif de sa visite, Thorel répond que son maître l'envoie : il vient chercher le petit orgue.

— *Non, Thorel, vous venez pour autre chose... Mais d'où tenez-vous toutes ces écorchures?* Le berger veut éluder la question. L'abbé Tinel reprend : — *Soyez franc; vous êtes venu demander pardon à cet enfant. Voilà ce qui vous amène... A genoux, Tho-*

rel ! — *Eh bien... pardon ! oui... pardon !* s'écrie le misérable, et il se traîne à genoux jusqu'à l'enfant, sur lequel il porte les mains. Depuis cet attouchement, tous observent que l'état du pauvre petit s'aggrave et que les phénomènes redoublent d'intensité !

Une seconde entrevue a lieu, à la mairie, entre l'ecclésiastique et le berger. Celui-ci, devant de nombreux témoins, tombe à genoux comme le jour d'avant ; — *Pardon, je vous demande pardon...* ; mais, cette fois, c'est vers le curé qu'il rampe... — *De quoi demandez-vous pardon, Thorel ? Expliquez-vous !* Cependant Thorel avance toujours, il touche presque la soutane... — *Ne me touchez pas, au nom du Ciel, ou je frappe !* C'est alors que le curé de Cideville, acculé dans un angle de la maison commune, décharge sur le bras du sorcier les trois coups de gourdin qui font la base du procès...

Les phénomènes que j'ai dû omettre, dans ce résumé, ne se comptent pas. Je ne sache point d'affaire plus riche en constatations de tout genre. Rien n'y laisse à désirer : ni la netteté, ni la fréquence, ni la variété des prodiges, pas plus que le concours spontané des plus graves témoins et la parfaite concordance des attestations les plus solennelles.

Le juge de paix d'Yerville demeure stupéfait : jamais allégations pareilles n'ont étonné les échos de son prétoire. Son verdict, assez vague et obscur, donne acte tout au moins de l'unanimité des témoignages. Le curé défendeur est mis hors de cause ; Thorel, débouté de ses fins, se voit condamné à tous

les dépens de la procédure (*Jugement du Tribunal de simple police d'Yerville, en date du 4 Février* 1851).

Voilà donc, au sens le plus étroit du mot, un exemple contemporain et parfaitement qualifié de *Magie noire*.

A s'intituler sorcier, Thorel possède les mêmes titres qu'un Hocque ou qu'un Gaufridy. Les plus puristes seraient mal venus de lui dénier cette qualification, que ses œuvres justifient et dans le fond et dans la forme.

D'autres ne la méritent pas moins, en réalité, modernes nécromanciens qu'absolvent les apparences.

J'ai défini la sorcellerie : *la mise en œuvre, pour le mal, des forces occultes de la nature*. Le *Magnétisme* tombe sous la définition dans la plupart des cas ; le *Spiritisme*, dans presque tous.

Tâchons, en effet, d'enfermer la notion de ces deux arts dans une formule générale.

Qu'est-ce que le *Magnétisme*, au dire même des magnétiseurs ? — La sujétion [1] d'un être pensant à la volonté d'un autre être ; je traduis : l'annihilation du libre-arbitre [2].

---

[1] Ne pas confondre *Sujétion* et *Suggestion*. Voir la distinction établie au mot *Magnétisme* dans le petit dictionnaire de notre chapitre v. La Sujétion est l'état des êtres qui obéissent habituellement à des suggestions.

[2] Tous les magnétiseurs ne procèdent pas ainsi. Ceux qui se bornent à la thérapeutique par l'infusion des fluides vivifiants, sont les adeptes de la Maîtrise vitale : leur œuvre est saine et louable, généreuse et bienfaisante. Mais, de la transmission biologique à l'emploi de la suggestion, la pente est bien glissante. Quel magnétiseur peut se flatter de ne l'avoir jamais franchie ?

Qu'est-ce que le *Spiritisme*, de l'aveu même de ses apologistes ? — L'évocation des morts ; je traduis: la rétrogression temporaire, vers un mode inférieur d'existence, des âmes en voie d'évoluer vers un mode plus parfait [1].

Donc, *à moins d'un but supérieur,* poursuivi (puis atteint), *qui légitime le mal actuel, en vue d'un plus grand bien à venir*, je dis que l'œuvre des magnétiseurs et des spirites est — en principe — une œuvre néfaste.

Quant à la *force* quelconque mise en action par eux afin d'obtenir ces résultats, nul ne contestera sérieusement qu'elle soit qualifiable d'*occulte.*

D'où il résulte, qu'en principe et sauf exception, magnétiseurs et spirites, employant une *force occulte* à l'accomplissement d'une *œuvre mauvaise*, sont, sciemment ou non, des *sorciers.*

Et je conclus de la sorte, en partant de leurs prémisses !

Que serait-ce, en vérité, si je prenais pour point de départ les principes que pose, sur un autre terrain, la science traditionnelle des mages? — Sans empiéter sur les développements du livre II, je puis laisser

[1] Je sais bien que tous les Spirites n'admettraient pas cette paraphrase. A les entendre, le but de leur science est de faire tomber la barrière qui sépare l'homme terrestre de l'homme posthume. Pourtant, ils enseignent l'évolution progressive des êtres. Faire revenir momentanément vers une étape déjà franchie un être en voie d'ascension, n'est-ce point le faire rétrograder? Mais les Spirites ne se piquent pas d'être toujours conséquents.

entrevoir à quelles conclusions nous amèneraient de telles prémisses.

L'état de *sujétion magnétique* n'est autre, en définitive, que l'*aliénation* temporaire d'un être, auparavant libre et *possédé* désormais. Cette possession plus ou moins despotique et plus ou moins durable est le fait d'un *daïmon*[1] (existence vampirique et parasitaire), que le magnétiseur a déterminé en puissance dans la personne du sujet.

Il est vrai que les cas diffèrent.—Si la suggestion se limite à contraindre le sujet dans un cas précis, en vue d'accomplir un fait isolé, le daïmon reste *potentiel* jusqu'à l'heure voulue, et périt sur le coup, lorsqu'il passe de puissance en acte.— Mais si la suggestion se prolonge, en vue de déterminer une série d'actes similaires, souvent à longue échéance, le daïmon qui constitue le lien virtuel, le vivant substratum de ces actes déterminés en puissance, et dont la réalisation s'échelonne sur la route du futur; ce daïmon, dis-je, s'empare alors du sujet, et le *possède* en raison directe du déterminisme où se meut la vie latente de ces actes, nécessités à venir[2].

[1] Je donne au mot Démon l'orthographe grecque (δαιμῶν), pour qu'on ne se méprenne point jusqu'à supposer qu'il s'agit du *Diable,* quand j'emploie ce mot — démon — au sens où l'entendaient Porphyre et Iamblique.

[2] Chacun peut déterminer en soi de pareils êtres, véritables cancers de l'âme, dont la vie, toute d'emprunt, cherche à se développer aux dépens de la vie de l'âme qui les alimente. Ce qu'ici nous enseignons est plus terrible qu'on ne saurait croire. Les penseurs trouveront dans notre théorie (qui sera déduite au livre II) la clef des habitudes impérieuses et parfois indéracinables.....

Tentation du démon = existence parasitaire d'une forme-pensée mauvaise

Voilà pour le *Magnétisme*.

Quant au *Spiritisme*, disons seulement que la prétendue évocation des soi-disant esprits n'a d'autre effet, en règle générale, que de rendre présents ou même de créer des êtres non moins lémuriens et parasitaires, toujours inutiles, très souvent nuisibles, quelquefois funestes irréparablement.

Madame Blavatsky voyait juste et loin, lorsqu'elle prédisait que la conséquence ultime de l'envahissement spirite en Occident serait, à bref délai, la perte assurée et la ruine totale de milliers d'âmes, inconscientes victimes d'Allan Kardec et de sa doctrine subversive.

Plusieurs se sont étonnés de m'entendre émettre une opinion si défavorable au spiritisme et combattre obstinément une sorte de religion qui compte parmi ses apologistes un certain nombre d'écrivains respectables et même de vrais savants. Je dirai plus : tels spirites (Louis-Michel de Figanières, par exemple) étonnent les occultistes par la puissance de leur intellect et l'audace de leur intuition. Leurs œuvres, chaos d'ombre et de lumière, abondent en vues hardies et profondes : il peut être utile de les étudier au flambeau de l'occultisme.

On voit que je ne nie point de parti pris la valeur des spirites. Je ne suis sévère pour une doctrine au total des plus remarquables, qu'en raison des terribles conséquences où elle aboutit fatalement : la promiscuité psychique et l'anarchie spirituelle.

Ce qui manque aux Docteurs du Spiritisme, c'est le discernement des esprits.

J'ai dit et je maintiens qu'il n'est pas impossible d'établir, sans tomber par là aux pièges de l'Ennemi, des relations directes avec les Intelligences supérieures et même avec les Ames déliées des entraves charnelles. Le culte des Ancêtres consacre, en Chine et ailleurs, la réalité de ces rapports ; mais ces rapports ne peuvent s'établir que sur une échelle hiérarchique. Il y faut une science que ne soupçonnent pas même les adeptes du Spiritisme, et l'emploi de procédés dont l'initiation seule peut conférer le secret.[1]

Il ne faudrait pas croire que le Spiritisme fût d'invention nouvelle. Les formes lémuriennes qui, de tous temps, ont paru se complaire à passer pour des âmes d'outre-tombe, décevaient les hommes, bien avant que les Esprits frappeurs, émigrant du nouveau monde, encombrassent l'ancien de leur présence tapageuse; bien avant qu'Allan Kardec formulât son Évangile spirite et que le baron de Guldenstubbé obtînt les phénomènes d'écriture directe dont il se montra si glorieux.

L'évocation des morts aimés et des génies ambiants du Cosmos était une coutume familière à tous les peuples antiques : il n'est pas jusqu'au mode de communication devenu de rigueur — tables tournantes et parlantes — qui n'ait été mis en usage dès les temps les plus reculés. Tout l'Orient y avait recours bien des

(1) Cette science est la Théurgie, et ces procédés tiennent à l'art du Psychurge.

siècles avant notre ère, et sans sortir du domaine classique de l'érudition gréco-latine, Tertullien nous est garant qu'il n'était chose plus commune sous l'Empire que les tables oraculaires — *mensæ divinatoriæ* — qui répondaient au consulteur par un système de coups frappés. Le même auteur signale encore les chèvres sybillines — *capellas divinatorias*, — dont le pied fourchu battait la réplique, au moyen d'un alphabet percussif également connu d'avance.

On a pu lire aussi, dans Ammien Marcellin, quelles violences déploya contre les fervents de ces sortes d'oracles, le zèle des premiers Empereurs convertis au Christianisme.

Quand se fit en Europe, vers 1853, l'invasion de la méthode américaine des communications spirites, avec tout l'appareil des tables tournantes, des guéridons parlants et des oracles par coups frappés (*Knockings, rappings*), ce fut une fureur, un délire... Tout d'abord, les tables avaient craqué, bondi, valsé, sous l'imposition des mains, puis sans contact. L'émulation gagna, par la suite, chapeaux, chaises et guéridons.

Mais la danse des meubles ne tarda guère à paraître banale ; le merveilleux alla *crescendo :* les crayons écrivirent d'eux-mêmes ; des mains lumineuses, comme celle de l'ange au festin de Balthazar, apparurent à leur tour; elles furent vues, touchées, palpées... Enfin l'Invisible, se familiarisant avec les hôtes du monde matériel, se fit voir, se compacta, se matérialisa : des fantômes apparurent, sous des formes précises et vivantes.

Que fallait-il, en dernière analyse, que faut-il encore aujourd'hui, pour voir s'accomplir toutes ces merveilles ? — Une seule condition s'impose, toujours et partout invariable : la présence d'un intermédiaire, d'un *médium*.

Interpellé de dire en quoi consiste essentiellement un médium, nous le définirions un homme (ou une femme) malade d'une incontinence vitale, et s'épuisant à nourrir de sa substance fluidique (trop expansive et complaisante aux emprunts), une foule de larves parasitaires, qui grouillent et se multiplient dans son atmosphère astrale, dans son nimbe occulte.

Si cette définition semblait obscure, nous supplierions le public de patienter jusqu'à la mise au jour de notre deuxième septaine, où les dernières précisions lui seront fournies [1].

Tous commentaires ésotériques seraient ici mal à leur place — et, qui pis est, prématurés. Nous ne nous sentons que trop de tendance à barioler ce premier livre, purement documentaire, d'entrefilets explicatifs qui sont des hors-d'œuvre.

Donc, la condition *sine quâ non* des prodiges où les spirites veulent voir l'action directe des âmes désincarnées, c'est l'intervention, strictement passive, d'un bon médium. Autour de lui, éclatent des trombes

[1] Qu'il veuille se reporter, d'ores et déjà, aux *Mystères de la Solitude*, publiés dans les nos 5 et 7 de l'*Initiation* (2e année, pages 101-125 et 23-37). Nous y avons tiré au clair bien des questions mystérieuses.

de phénomènes, tout pareils à ceux de Cideville, décrits plus haut [1].

Les prétendus Esprits communiquent-ils par coups frappés ? C'est au moyen d'un alphabet semblable en tout point à celui qu'imagina M. de Mirville, au presbytère.

Se manifestent-ils par des apparitions ? C'est sous une forme très analogue à celle du fantôme qui, suivant à la trace le jeune séminariste, se tenait constamment derrière lui.

Pour les spectateurs, tout se passe de même qu'à Cideville : les uns, comme l'enfant, voient une forme humaine; d'autres, comme les ecclésiastiques, distinguent seulement une colonne mouvante et vaporeuse ; il en est, enfin, qui ne perçoivent rien du tout, comme ce fut le cas de plusieurs témoins accourus des environs.

Les analogies ne se bornent point là. Les objets pesants se déplacent, s'envolent, déambulent, reviennent à leur point de départ; ou, s'étant élevés à plusieurs pieds du sol, retombent sans bruit.

Des formes nuageuses se précisent, se condensent; des mains apparaissent... (comment ne pas penser à celle qui décocha sur la joue du pauvre garçon un maître soufflet ?).

[1] On peut dire à un certain point de vue, qu'à Cideville, le plus jeune des séminaristes était devenu un médium, manifestatif non seulement des larves que mettait en œuvre le berger Thorel, mais aussi de la forme sidérale de ce magicien, elle-même envisagée comme une entité lémurienne et parasitaire.

Lumineuses le plus souvent, ou encore couleur de chair, ces mains sortent d'un brouillard mouvant. Leurs contours, nettement accentués, deviennent indécis vers la région du poignet : la ligne hésite alors, tremble dans un halo, et finit par se perdre par dégradations insensibles dans le remous vaporeux de l'avant-bras.

Ces mains sont palpables ; ceux qui les ont touchées les comparent volontiers à des gants de peau gonflés d'air tiède [1], on n'y sent point d'os, et si, les ayant saisies, on veut les retenir de force ou qu'on les tire à soi d'autorité pour découvrir le bras auquel elles se rattachent, le tout devient une vague ébauche : une agrégation de substance problématique, inconsistante et qui fond sous les doigts...

Parfois encore, les mains apparaissent *noires et velues*, comme à Cideville. Elles agissent en tous cas, avec une liberté absolue et une parfaite aisance, si bien qu'on ne peut douter qu'elles ne se rattachent à un corps humain bien vivant et normal, quoique invisible. Quand la main s'est bien précisée, seule et dépourvue de support apparent, il n'est pas rare de voir le corps invisible s'objectiver à son tour ; totales ou partielles, ces coagulations se dissolvent aussi aisément qu'elles se sont compactées.

Visiblement, ces extériorations épuisent le médium : plus elles se multiplient, plus il paraît las. Sentant alors le besoin de faire provision de force nerveuse,

[1] Voyez Eliphas Lévi, *Clef des grands Mystères* (page 146).

il saisit les mains d'une personne jeune et bien portante, qui éprouve aussitôt la succion fluidique de ce vampire de salon. C'est une sensation délicieuse de langueur, accompagnée de frissons. Et de fait, la température ambiante baisse de plusieurs degrés, en moins d'une minute. Des souffles glacés courent en tous sens, à la manière des vents-coulis. Ces phénomènes atmosphériques s'accentuent de préférence à l'instant précis des objectivations importantes par leur volume et leur netteté.

Les médiums sont plus ou moins solidaires de tous ces spectres. Je m'explique.

Lorsqu'il advient qu'un spectateur malavisé frappe ou blesse les apparitions lumineuses ou condensées en forme humaine, qui se manifestent autour de ces êtres maladifs, ceux-ci subissent immédiatement le contre-coup de la blessure faite au fantôme. Si l'arme dont on a fait usage est aiguë, l'égratignure, ou tout au moins une marque en apparence de cicatrice, ne tarde point à marbrer la peau du médium.

Ce phénomène répercussif est communément sans gravité, quand l'agresseur n'a lésé qu'une larve évoluant dans le nimbe occulte du médium ; l'accident est beaucoup plus sérieux, si le coup de pointe a entamé la substance même de l'expérimentateur en sortie de corps astral [1].

---

[1] Le phénomène observé à Cideville, d'une étincelle suivie de fumée, signale la dissolution complète et définitive d'un coagulat fluidique; comme Thorel survit, c'est que la pointe n'a dissous

Dans une séance publique donnée à New-York par Z***, puissant médium à matérialisations, un Yankee croit spirituel d'essayer son *bull-dog* sur le fantôme, qu'il frappe d'une balle, à bout portant. Aussitôt un cri de détresse se fait entendre à plusieurs pas *en arrière:* le pauvre médium, tombé sans connaissance, a la poitrine tachée d'une profonde ecchymose ; et pourtant il n'a pu recevoir la balle, qui s'est fichée au mur, dans la direction inverse; car l'Américain, se trouvant assis juste dans l'espace qui séparait du médium le spectre condensé, a visé droit devant soi, par conséquent à l'opposite du médium. Atteint par voie répercussive, ce dernier resta suspendu plus d'un mois entre la vie et la mort. Il ne guérit qu'à grand'peine.

Ce fait, véritablement typique, m'a été certifié par une personne des plus sérieuses, qui le tenait elle-même d'un témoin oculaire de cette triste scène.

Il n'est point mal à propos de faire un nouveau rapprochement avec le cas du berger Thorel, dont le visage présente toutes les cicatrices des coups portés la veille à sa forme astrale. Ceci nous amène à mentionner encore un des mille détails que nous avons dû omettre, en résumant l'affaire de Cideville. Le curé Tinel avait chargé un pistolet de cendrée, pour abattre des moineaux. Au plus fort de la mystérieuse bour-

qu'une larve : un pareil coup atteignant le corps astral lui-même eût été mortel au sorcier.

Dans ce cas, on eût trouvé, le lendemain, Thorel mort chez lui, et sans doute eût-on collé sur cet accident une étiquette péremptoire : rupture d'anévrisme.

rasque, il tire dans la direction du bruit. L'enfant, qui seul voit distinctement la forme du berger, le déclare atteint de deux plombs en pleine figure. Le lendemain, on vérifie sur le visage de Thorel, la marque des deux plombs, parfaitement distincte !...

L'identité des phénomènes est constamment indéniable, qu'il s'agisse de Spiritisme ou de Sorcellerie: et nous n'avons que faire de multiplier ici les exemples et les témoignages. Si sceptiques et mal disposés que puissent être nos lecteurs à convenir de pareils prodiges, qu'ils veuillent prendre la peine d'assister à quelques séances de Spiritisme, et leur incrédulité tombera devant l'éloquence des faits.

Il y a des médiums de toute sorte: les uns sont dits *à effets physiques*, c'est-à-dire que des phénomènes tels que coups frappés, déplacements d'objets, lévitation, etc., se produisent autour d'eux; — d'autres sont dits *à matérialisations:* des formes visibles et tangibles se condensent en leur présence, formes tantôt lumineuses et diaphanes ou colorées et opaques, tantôt d'êtres vivants, ou même de choses inanimées, tantôt d'objets stables et parfaitement évolués, ou d'agrégations fugaces et sujettes à se dissoudre. — Il y a enfin ceux qu'on appelle médiums *à incarnations.*

Le cas de ces derniers n'est pas le moins surprenant, ni surtout le moins digne d'examen.

Ils offrent pour un temps l'hospitalité de leur corps à des êtres qui s'incarnent en lui, et qui, prenant possession des organes, les actionnent et les gouvernent à leur fantaisie. Nous avons été, dans cet ordre de

phénomènes, témoin de scènes étranges, stupéfiantes... En quelques secondes, le possédé volontaire est modifié, corrigé, transmué de fond en comble, au modèle intérieur du daïmon qui s'est emparé de lui.

La baguette de Circé n'était pas plus prompte, à coup sûr, ni ses effets plus prodigieux. — Le médium est méconnaissable : sa posture, sa voix, son regard, ses gestes ont changé brusquement ; ses traits sont transformés eux-mêmes. C'est une soudaine métamorphose de toute sa personne...

Un autre homme est devant vous. Et (chose effrayante !) il semble parfois que *Celui qui est là* soit un être connu du spectateur, un être chéri, mort depuis de longues années... ressuscité tout à coup dans la peau d'un étranger, d'un *prête-corps,* — le premier venu, qui, à cette heure même, ignore jusqu'au nom, jusqu'au fait de l'existence passée du mort qui revit en lui !

Comment douter, cependant? La ressemblance éclate, positive et paradoxale tout ensemble, — d'autant plus impressionnante qu'elle s'affirme psychique, surmondaine et comme *spiritualisée,* plutôt que plastique et matérielle ; car il faut qu'elle s'accommode aux traits fonciers du médium : l'ossature ne change point, en effet, et seules, les surfaces molles et charnues se modèlent au patron morphogénique du sculpteur interne, dont l'art instantané s'exerce avec empire, du dedans au dehors !

C'est une autoextérioration : à travers *l'écorce* charnelle de l'évocateur, *transpire* l'interne évoqué. L'âme passagère imprime son effigie propre sur la face du

médium qui subit son étreinte intime, virtuelle, hyperphysique...

C'en est fait : la physionomie de l'être qui s'incarne s'est plaquée sur la maquette passive de l'intermédiaire qui s'offre à l'incarnation.

Et c'est un spectacle émouvant, inoubliable !

Vous retrouvez les gestes, l'attitude ; les inflexions vocales de l'être aimé ; par la bouche du médium, il vous parle des choses de naguère ; il remue la cendre des vieux souvenirs enfouis au plus profond de votre âme, et dont lui seul partageait avec vous le secret !

Des larmes mouillent vos yeux ; une invincible émotion vous étreint au cœur. Plus de doute possible, c'est bien Lui !...

Et vous rentrez chez vous bouleversé, sûr de l'avoir revu, — à vrai dire mystifié et déçu par un élémental, ou même une larve de l'atmosphère seconde.

Cet être équivoque, miroir pseudo-psychique, a reflété l'image du défunt, toujours vivante au tabernacle de votre mémoire. Evertuant et précisant, pour les reproduire, des empreintes de jadis sur le point de s'effacer en vous, — cette larve vous a raconté votre âme...

On conçoit la portée terrifiante de pareilles mystifications... Les élémentaux, comme tous les êtres ambigus et semi-conscients de la Lumière négative, sont aimantés d'instincts pervers [1]. La moralité de ceux qu'ils hantent habituellement n'y résiste point.

[1] La lugubre aventure nous est connue d'une veuve irréprochable

Un grand nombre de médiums ont glissé sur cette pente, jusqu'au marais où croupissent les âmes dans la plus abjecte dépravation. L'Onanisme est chez plus d'un la moindre conséquence de cette dégénérescence morale. J'en sais plusieurs qui se nourrissent *humano semine;* cette habitude dégoûtante est passée chez eux à l'état de manie furieuse. C'est au point qu'ils vont de porte en porte, offrir à domicile leurs honteux services.

J'en sais qui portent sur leur visage le stigmate indélébile de cette perturbation profonde des instincts. Il en est même un, des plus puissants et des plus connus, que la nature a désigné d'avance pour d'étranges destinées. Loin de suivre ses collègues dans la voie des aberrations sexuelles, celui-là n'a qu'un rêve: l'amour normal. C'est, avec une tête mâle et une moustache conquérante, la femme la mieux constituée du monde. Cette androgyne est parfaitement réglée et d'humeur très galante. Deux de mes amis en savent quelque chose...

Mais assez sur ce sujet.

On a pu lire, au chapitre premier, quels exploits plus

et des plus dévotes, qui s'est *perdue* à tous les sens, pour s'être livrée avec abandon au soi-disant esprit de son mari, mort récemment, et qu'elle adorait. Elle n'a été que trop heureuse de le retrouver au paradis des phénomènes spirites.

L'être problématique qui se donnait pour l'âme de son âme, l'a persuadée que des rapports conjugaux pouvaient rétablir entre elle et lui l'intimité d'antan. A l'heure qu'il est, cette malheureuse est tout à fait sombrée dans le tréfonds du gouffre incubique. Son corps est mourant, son âme est morte.

qu'indécents sont familiers aux êtres insaisissables et protéiformes qui se meuvent autour des médiums de profession (voy. p. 114-115). *La danse des tables*, même obtenue en famille, ne présente pas des dangers moins alarmants pour l'honneur des femmes, la chasteté des jeunes filles et l'innocence des enfants. — *Pères et mères* (s'écrie un savant fort expert aux choses du Spiritisme, M. Bonjean de Chambéry), *pères et mères, qui ne tenez pas à développer chez vos filles des sentiments prématurés; époux qui tenez au repos de vos moitiés, méfiez-vous de la chaîne magnétique en général, et de la danse des tables en particulier !*

L'on n'étonnera personne, en imputant au Magnétisme des effets tout aussi désastreux, entre les mains d'expérimentateurs téméraires, imparfaitement initiés, ou dépourvus d'une haute et sévère moralité.

J'ai vu, il y a sept ans, réussir cette expérience criminelle : un médecin, que je ne nommerai pas, suggère à une jeune israëlite endormie qu'un verre d'eau, qu'elle trouvera près d'elle en s'éveillant, est plein d'un poison terrible. Ordre lui est donné néanmoins de le boire d'un trait.

— *Mais Salomé en mourra*, objecte la juive (ce jeune sujet manifestait dans son sommeil deux individualités très distinctes : il avait coutume de parler de sa propre personne, comme d'un tiers parfaitement indifférent).

— *Salomé en mourra*, répond le Docteur, sinistre écho.

La jeune fille s'éveille et vide le verre sans hésiter. Aussitôt, son visage se décompose :

— *C'est du feu, ce que j'ai bu là ! Au secours !...*

La malheureuse, n'ayant pas gardé le moindre souvenir de ce qui lui avait été prescrit dans son sommeil, croyait avoir agi spontanément.

Six minutes après l'ingestion de cette eau claire, elle vomissait, entre deux crises convulsives, une abondance de sang vermeil.

Le Docteur terrifié n'eut que le temps de la rendormir, pour mettre à néant, par une suggestion nouvelle, l'ancienne suggestion.

Il ne lui fut pas difficile d'y parvenir; mais ce qu'il ne put réparer, ce furent les conséquences traumatiques de cette inqualifiable expérience. La pauvre enfant vit la mort de près : un ulcère rond s'étant ouvert dans son estomac, elle ne dut qu'à la sève de sa robuste jeunesse la lente guérison d'une affection aussi grave. Et de son côté, le jeune praticien, qui n'était pas un méchant cœur, fut tout à fait guéri, j'imagine, de la démangeaison des expériences téméraires.

J'ai vu également une jeune et jolie fille du peuple, la plus modeste et la plus honnête, se mettre toute nue, et pincer, dans cet appareil, un rigodon des plus lestes. Onze personnes étaient présentes, dont trois jeunes docteurs, quatre étudiants, un pharmacien, tous des jeunes gens !

Pour obtenir ce sacrifice de ses dernières pudeurs, il n'avait pas été même nécessaire de l'endormir. Lui prendre la main et la fixer dans les yeux, en réitérant

deux fois l'ordre d'ôter sa robe, avait suffi.... Elle était littéralement *ensorcelée* : le démon de la danse impure la possédait.

Quand rhabillée et sortie de l'état de charme, on lui raconta ce qu'elle avait fait, elle rougit jusqu'au cou, mais n'en voulut rien croire.

C'était prévu. — L'inventeur de cette galante équipée, qu'on eût fort surpris en la qualifiant de petite infamie, s'était grossièrement saisi d'une pièce à conviction, la plus insultante qui fût pour la pauvre fille, mais aussi la moins récusable... A présentation de cette preuve matérielle et péremptoire, elle pleura toutes les larmes de ses yeux.

Et quand on la rendit au père trop crédule qui avait, pour un louis, confié sa fille au Dr ***, nul ne s'avisa de vanter le succès d'un aussi lâche abus de confiance. Elle-même se tut, dévorant l'outrage que plus de six ans écoulés depuis n'ont pu lui faire oublier!

Enfin j'ai vu, de mes yeux vu, un jeune garçon frapper sa mère, dans la région du cœur, de trois violents coups de poignard (on pense bien qu'il s'agit d'une de ces armes de théâtre, dont la lame rentre dans le manche, au moyen d'une détente habilement ménagée). Le sujet, qui avait dix-sept ans, se trouvait parfaitement éveillé, mais sous le despotique empire d'une suggestion.

Ceux qui savent combien sont fréquents les cas de récidive, dans l'acte impératif interne qui détermine l'accomplissement de la volonté suggérée, comprendront toute la témérité de cette troisième expérience.

Quel fléau que le Magnétisme aux mains imprudentes ou peu scrupuleuses! Encore les auteurs des trois exploits relatés plus haut ne sont-ils pas des méchants; leur but n'était point criminel. Ils obéissaient, tout au plus, à une curiosité malsaine décorée à leur propres yeux du nom respectable de zèle scientifique : ils se réclameraient au besoin de ces privilèges de franchise expérimentale, qui sont réputés imprescriptibles au tribunal de la conscience moderne.

Mais supposons un criminel assez instruit pour plier les procédés classiques de l'hypnotisme à l'accomplissement de ses mauvais desseins. S'il tombe sur des sujets sensibles, il s'en servira comme de bras occultes, pour frapper quiconque est un obstacle à son ambition : tandis que, souriant et blotti dans l'ombre, sans péril de se voir découvert, il attendra que ses victimes, abattues l'une après l'autre, jonchent de leur cadavre le sentier qu'elles obstruaient de leur encombrante personnalité.

Qu'on y prenne garde ; j'affirme que non seulement le misérable pourra voler, assassiner et le reste par procuration, mais encore se mettre à l'abri de tous soupçons indiscrets.

On a raconté que de savants psychologues, doublés d'habiles physiologistes, avaient pu, dans un cas de ce genre, démasquer un scélérat, en débrouillant l'écheveau fort complexe de ses ruses d'hypnotiseur ; mais

je soutiens qu'elles étaient mal ourdies. La Providence avait permis que cet homme, jugeant impossible que les soupçons se portassent tout d'abord sur lui, omît quelque chose dans les précautions dont il s'entoura. Et de fait, ses calculs étaient allés au-delà même de ce qu'il eût importé de prévoir en toute autre circonstance. Il s'était dit : « Je connais mon somnambule; il ne garde, en l'état de veille, aucun souvenir des choses qui lui sont suggérées pendant l'hypnose. Je vais donc lui mettre en tête de frapper N... à mort; en commettant ce crime, il croira librement agir. Pour plus de sûreté, je peux lui persuader encore qu'il hait N..., coupable envers lui de quelque injustice supposée; il avouera donc aux magistrats qu'il a tué N... par vengeance. Et tout le monde le croira ». — Le drôle avait parfaitement raisonné; tout ce qu'il avait prévu se réalisa à la lettre[1]. Par malheur pour lui, un double hasard providentiel voulut : 1° que le juge instructeur, s'étant pris depuis quelques mois d'une belle toquade pour l'hypnotisme, eût l'esprit tourné de ce côté ; 2° qu'il eût appris, on ne sait comment, que l'inculpé servait habituellement de *sujet* au vrai coupable. Il n'en fallut pas davantage pour perdre celui-ci. Le magistrat *flaira* de suite la vérité ; ayant pris con-

[1] Où avons-nous lu le récit de cette affaire ? C'est ce qu'il nous a été impossible de retrouver. Aussi ne le donnons-nous que sous d'expresses réserves. — Quoi qu'il en soit, nul expérimentateur un peu averti ne contestera la possibilité de ces faits, ni la logique et la vraisemblance de leur enchaînement : tels quels, ils peuvent servir de base à une argumentation.

seil d'un ami compétent, il s'avisa d'endormir l'homme qui d'ailleurs s'obstinait, comme on l'avait prévu, à soutenir qu'il avait agi de son plein gré, par vengeance. Sitôt endormi, la mémoire lui revint de ses précédents sommeils, et l'odieuse trame de ténèbres s'étala d'elle-même au grand jour.

Mais l'hypnotiseur aurait dû prévoir cet improbable aléa. Il semble même étonnant que, criminellement résolu comme il était, il n'ait pas pris la précaution de suggérer le suicide immédiat à l'auteur du fait matériel[1]. Chacun eût dit : « Il a tué par vengeance ; il s'est tué par remords !... »

En admettant même qu'un tel misérable regardât à deux cadavres au lieu d'un — mais était-il homme à reculer devant un forfait de plus ? — du moins pouvait-il suggérer à son somnambule de ne garder aucun souvenir dans ses sommeils ultérieurs, ou même lui persuader que jamais plus on ne pourrait l'endormir.

Toutes les suggestions, sur un sujet sensible, s'accomplissent d'une sorte mathématique. Provenant

[1] Qu'on ne nous taxe pas d'imprudence et de légèreté, sous prétexte que nous montrons comment le vrai coupable aurait pu déjouer les poursuites, ou même assurer à tout jamais son impunité par un nouveau crime. Sans doute, nous serions impardonnable d'en user de la sorte, si la théorie de la suggestion n'était devenue banale, même parmi les ignorants. Dieu merci ! nous n'avons pas sur la conscience la faute d'avoir jeté cette arme terrible aux mains des premiers venus ; mais enfin, puisque cette divulgation est un fait accompli, qu'on ne nous parle pas de mesure à garder. La réticence, au point où nous en sommes serait une précaution hypocritement vaine, une parade de sotte prudence, une insupportable coquetterie de vertu.

même de sources différentes, elles se lient et s'enchaînent avec une logique inflexible. L'âme du somnambule est une cire molle, et qui durcit sous les doigts du pétrisseur; le tout pour le magnétiste est d'arriver premier au modelage [1]. — L'expérience suivante, dont je me fais garant, en fournit la démonstration péremptoire.

Un jeune docteur de mes amis, sans endormir Mlle B..., lui contracte par suggestion les muscles de la main. J'essaye aussitôt, mais vainement, de me mettre en rapport assez intime avec elle, pour rendre cette main crispée à son état normal. Passes, souffle, suggestions, ordres formulés sur tous les tons — chose inutile.

De guerre lasse: « *Dormez!* » dis-je à la jeune fille. Elle s'endort sur le champ, debout. Je m'assure avec soin que tout son organisme est sous ma domination, sauf la main crispée, qui résiste et s'obstine! Une idée me traverse l'esprit : « Je romps, m'écrié-je, tout lien, tout rapport entre le docteur et vous ! » En vain:

[1] L'on a cru ruiner la théorie de la suggestion, dans ce qu'elle a d'absolu, en insistant sur la résistance prodigieuse et parfois insurmontable qu'oppose à des suggestions immorales ou criminelles une conscience honnête, façonnée dès l'enfance au Bien. — L'objection est facile à lever. Qu'est-ce, en effet, que l'éducation (cette orthopédie morale), sinon tout *un édifice de suggestions antérieures*, non seulement superposées avec patience, mais encore cimentées avec art?... Cet édifice, il faudrait l'abolir tout d'abord, avant de prétendre y substituer un échafaudage de suggestions inverses. Bref, pour reprendre notre comparaison première, avec de telles natures, *l'instigateur au Mal n'est pas arrivé premier au modelage :* la cire a durci sous d'autres doigts que les siens.

la contracture est rebelle à ces efforts. Tardivement convaincu de mon impuissance, je réveille enfin Mlle B... et le docteur s'approche d'elle pour détruire la suggestion première. Stupeur de tous deux : j'ai rompu tout lien suggestif entre elle et lui, si bien qu'il échoue à son tour. C'est ici le point curieux et, je crois, assez neuf de l'expérience : force me fut de rendormir Mlle B... et de rétablir le rapport entre elle et mon ami, pour qu'il pût enfin décrisper cette main tenace.

Quand on songe à la toute-puissance relative que, grâce à Mesmer, peut acquérir le premier venu sur certaines natures passives ou timorées, on est tenté parfois d'émettre sur cet homme un jugement sévère jusqu'à l'injustice. C'est un triste cadeau, se dit-on, qu'a fait à l'humanité ce fameux médecin, vulgarisateur étourdi d'une science qui voudrait être pratiquée à l'instar d'un sacerdoce, et que l'antiquité religieuse n'enseignait d'ailleurs à ses adeptes que dans la crypte des mystères, à l'ombre d'un autel où les dieux manifestaient leur présence effective שכינה *Shèekinah*, au sein même de la Lumière de gloire אין סוף אור *Aîn-Soph-Aôr*. Dans cette atmosphère sacrée, le dragon de l'Astral inférieur ne pénétrait point. On n'y connaissait pas les mirages de l'illusoire עשיה *Ashiah* — et, même en dehors du sanctuaire, les larves avides fuyaient, épeurées, au seul aspect de ceux qui avaient franchi, fût-ce une fois, le quadruple cercle mystique de l'Alliance. Ceux-là portaient un signe au front ; le

baptême du feu-principe les avait régénérés. Dès lors, ils pouvaient partir, quitter Memphis ou Thèbes, regagner leur patrie... Thérapeutes de l'âme et médecins du corps, ils se sentaient missionnés d'En-Haut, pour répandre sur le monde profane l'irradiation toujours pure et bienfaisante de cette flamme, dont le foyer tutélaire se concentrait, invisible, dans les profondeurs du tabernacle.

Hélas ! aujourd'hui... l'ubiquité du mensonge astral nous enserre de son tumultueux influx ; le caducée d'Hermès et d'Esculape se change aux mains des mauvais en glaive exterminateur, quand il ne devient pas la baguette de la plus basse et de la plus abjecte goëtie. — O miraculeuse baguette ! les savants qui t'ont ramassée te manient gauchement et vont jusqu'à nier ton existence, quand tu brilles encore dans leur main...

Cette magnifique puissance, jadis l'apanage des plus hauts initiés, après avoir — très reconnaissable et sublime jusqu'en son abaissement — allumé l'athanor aux officines secrètes des alchimistes Rose ✠ Croix du moyen âge et de la Renaissance (les Jéchiel, les Abraham le Juif, les Paracelse, les Fludd, les Van Helmont), s'est prostituée tout à fait par l'entremise de Mesmer, qui l'a livrée, en la vulgarisant, aux mains ignorantes, maladroites et perverses.

Mesmer était-il un intuitif ou un initié? toute la question est là. — Dans le premier cas, en dépit même des lacunes et des incohérences de son système, il fut un remarquable inventeur : on ne peut guère, en bonne

justice, le rendre responsable des abus que devait entraîner sa découverte. Dans l'autre hypothèse, il fut un grand criminel, un traître et un profanateur.

Le Magnétisme, pour n'être que bienfaisant, devait demeurer occulte. Mais au point où nous en sommes, il n'y a plus à reculer : les initiateurs auraient mieux fait peut-être de ne pas entreprendre une pareille divulgation ; mais enfin, ils en ont dit trop ou trop peu : qu'ils parlent donc, puisqu'ils n'ont pas su se taire.

Si le Magnétisme, à l'heure présente, n'est pas divulgué sous son vrai jour, il déterminera fatalement une crise terrible dans l'ordre moral : l'éternel problème du libre-arbitre semblant se résoudre par la négative, on verra la boussole psychique s'affoler et perdre sa normale orientation. Enfin — signe avant-coureur des grands cataclysmes cosmiques — les notions du Mal et du Bien seront de nouveau confondues.

L'on eût évité ce péril extrême, à l'instar des hiérophantes de Thèbes et d'Eleusis, en réservant une telle puissance aux adeptes d'un enseignement hiérarchisé, sous la garantie de l'initiation. Cela n'est que trop vrai. Mais est-il opportun d'y tant insister? A quoi bon récriminer sur des faits accomplis? mieux vaut dire un mot des théoriciens modernes du Magnétisme et de leur tentative, à coup sûr généreuse, pour le sauver des hontes de l'exploitation charlatanesque, en l'assimilant aux autres sciences.

Honneur donc aux Deleuze, aux Puységur, aux du Potet, qui ont aimé le Magnétisme d'un assez noble

amour, pour aspirer à le saisir dans son essence. A défaut d'une pleine réussite, du moins leur opiniâtre sagacité, s'exerçant à deviner les grandes lois de la nature, a-t-elle reçu comme salaire l'inébranlable foi qu'elles existent. Ces profanes ont intuitivement perçu certains reflets de la vérité-synthèse.

Honneur même aux magnétiseurs psychologues de l'école de Braid. Si, incapables de pénétrer la nature du grand agent et les lois mystérieuses qui régissent les marées astrales, ils ont pris parti de nier ces choses, du moins ont-ils construit une théorie toute superficielle, mais parfaitement rigoureuse, et qui rend un compte exact des apparences phénoménales. La *Suggestion* est une excellente méthode pour le groupement et la classification des faits ; rien de plus, rien de moins.

La doctrine en ce jour la plus accréditée rejette *a priori* l'hypothèse du *fluide*, instinctivement et l'on peut dire presque aveuglément soutenue par les disciples empiriques de Mesmer et les théoriciens diffus de son école. Ce dogme est à l'index de l'Université et nul n'ignore que ses professeurs monopolisent la vogue [1]...

---

[1] J'ai rendu justice à la théorie de la *Suggestion*, que les Braidistes ont mise au point, sinon construite de toutes pièces ; je veux dire à cette heure le petit côté de ces universitaires.

Depuis que ces Messieurs de la Faculté, s'étant installés sans vergogne dans la maison de Mesmer, ont eu le mauvais goût d'accoler l'épithète de charlatan au nom du novateur dont ils dilapidaient (et par surcroît dénaturaient) l'héritage scientifique, la *question du fluide* est devenue pour eux, sans doute en haine du maître, la

Encore faut-il distinguer dans le camp des Braidistes. Les hypnographes parisiens ne sont peut-être pas à citer pour modèles.

Ceux de l'école de la Salpêtrière, notamment — M. Charcot en tête, — font à vrai dire grand tapage : et l'on va voir que je parle au propre comme au figuré. L'appellation d'amphithéâtre, dont ils décorent une des scènes de leurs exploits, est un mot trop long de moitié. Ils soignent la *mise en scène* avec une sollicitude toute paternelle [1] : pas d'étalage qui leur répugne ;

---

pierre de touche des hypnographes. — Haussez-vous les épaules à ce seul mot — *le fluide*, — vous êtes un homme sérieux, *un bon jeune homme*, un physiologiste d'avenir ; vous êtes *dignus intrare*, et du coup on vous décernera le brevet académique d'*hypnotiseur*... ; mais si vous avez le front de croire au *fluide*, vous voilà passé maître bateleur, saltimbanque, affronteur et le reste. Ces gros mots sont synonymes d'apôtre du magnétisme.

Il faudrait s'entendre, pourtant. — Les Braidistes font profession de croire que la suggestion se transmet sans intermédiaire ; que son mécanisme est un phénomène purement interne, en l'absence de tout agent extérieur au sujet. — Je crois, avec tous les occultistes, à un médiateur plastique, transmetteur aux organes matériels des ordres du vouloir ; j'ai défini, au *Seuil du Mystère*, cet Agent de convertibilité de la pensée volontaire en acte accompli, ce substratum omnilatent de toute réalité phénoménale. J'estime que le son, la chaleur, la lumière, l'électricité, ces *nescio quid* que les vieux physiciens nommaient fluides impondérables, sont les modalités manifestatives de cet agent, qui est leur corrélation, leur synthèse à tous. Je donnerai la preuve de ce que j'avance dans ma *Clef de la Magie noire*.

Cela dit, j'ajouterai que l'idée m'étant plus chère que les mots, je ne vois pas d'inconvénient à rebaptiser le *fluide*, comme on a rebaptisé le *Magnétisme*. Il faut être conciliant... J'offre donc de renoncer au *mot* — fluide, — s'il est vrai que ce *mot* ait la vertu magique de rendre hydrophobes les irréconciliables de l'hypnotisme.

[1] Ne sont-ils pas les pères nourriciers du somnambulisme officiel — enfant d'adoption, qu'ils ont eu la gloire de débaptiser, en subs-

aucun accompagnement orchestral qui leur soit étranger, — pas plus celui du tamtam et du gong chinois prodigués dans leurs expériences, que celui de la réclame la plus dithyrambique et la plus bruyante, consentie du plus grand nombre d'entre eux, pour ne pas dire encouragée de tous.

En revanche, ils font peu de besogne. Non seulement ils n'ont rien découvert, mais ils hésitent à sanctionner et à promulguer, même sous un nouveau nom, les plus incontestables principes, formulés en termes lucides par les professeurs de Nancy. — Moins turbulente, cette École de Nancy; moins théâtrale, mais plus consciencieuse et plus hardie tout ensemble, et recommandable à tant d'égards ; hostile à tous les usages du gong et du diapason, du tambour et du tamtam; soucieuse avant tout du vrai et de l'utile: induction rationnelle en théorie, thérapeutique expérimentale dans la pratique. Ses savants et modestes docteurs, les Liébeault, les Bernheim, les Beaunis et les Liégeois ont vérifié, précisé, étendu, consolidé cette belle théorie de la suggestion, entrevue par l'abbé Faria, et que l'anglais Braid devait réduire le premier en formule scientifique. Au point de perfection où les professeurs de Nancy l'ont amenée, c'est une souple et merveilleuse théorie, rendant compte des phénomènes quotidiens et normaux avec une rigueur pour ainsi dire mathématique; n'allant pas (nous l'avons noté)

tituant le nom flatteur d'*Hypnotisme* au vocable impertinent de *Magnétisme animal?*

jusqu'aux lois hyperphysiques du magnétisme, mais inattaquable dans son mécanisme apparent, sur le terrain du positivisme strict et du réalisme expérimental : gagnant en lucidité ce qui lui manque en profondeur.

L'expérience n'a pas encore ramené les maîtres nancéïens à la conscience d'un agent biogénique. La *force psychique* du savant Crookes leur reste inconnue.

A part M. Liébeault, fondateur incontesté de l'École et fervent de vieille date (alors qu'il y avait du courage et presque de la témérité à prétendre arborer ses opinions en cocarde); à part M. Liébeault, fort ébranlé dans son scepticisme par l'éloquence concluante de telles guérisons qu'il a obtenues, notamment la cure d'enfants à la mamelle, chez qui l'hypothèse de toute suggestion se réfute d'elle-même, tous les honorables praticiens de Nancy opposent à la doctrine du fluide une vigoureuse dénégation. Réaction fatale contre l'enthousiasme affirmatif de si nombreux magnétiseurs, qui s'étaient montrés alternativement d'un empirisme candide jusqu'à la niaiserie et d'un charlatanisme évident jusqu'au scandale. Ce sont ces cabotins sans scrupule, hâbleurs des séances publiques, chez qui l'ignorance présomptueuse se compliquait encore d'une moralité suspecte, qui en exploitant le Magnétisme ont failli le perdre...

M. Liébeault se distingue de ses collègues braidistes par la mise en oubli des vieilles routines académiques, l'absence radicale des préjugés en matière de science et l'absolu dédain du *qu'en-dira-t-on.*

Aussi va-t-il dans ses constatations beaucoup plus loin que tout autre de la même École.

Un jour — c'était en mai 1885 — M. Focachon, pharmacien à Charmes, amène au Docteur Liébeault un sujet des plus sensibles (Mlle Elisa N...), sur laquelle ils réussissent la plus mémorable expérience qui ait été tentée depuis celles de Crookes [1] : la pose d'un vésicatoire par suggestion [2]. — Les péripéties de l'expérience, menée à terme en quarante-huit heures, dans des conditions rigoureuses d'évidence scientifique et de contrôle expérimental, sont consignées dans un procès-verbal dû à la plume du Docteur Beaunis, et que paraphèrent comme témoins MM. Liébeault, Focachon, Bernheim, Liégeois, Simon, etc... On conçoit la portée capitale d'un tel résultat, en présence duquel il n'est plus permis de révoquer en doute les phénomènes de *stigmatisation*, si fréquents chez les extatiques. Le mécanisme auto-suggestionnel de ce prétendu miracle n'est-il pas désormais démontré ?

Huit mois plus tard, assistant un matin à la consultation du docteur Liébeault, nous lui proposâmes à

[1] Nous réservons les phénomènes attestés par le savant Crookes pour notre deuxième septaine : *Clef de la Magie noire*. Ces faits sont tellement extraordinaires, qu'il semble prudent de n'en traiter que lorsqu'il nous sera possible d'en fournir paralèllement l'hypothèse explicative.

[2] Lire la lettre de M. Focachon à M. Félix Fabart (5 juillet 1885) insérée aux pages 332-337 du livre de ce dernier : *Histoire de l'Occulte* (Marpon, 1885, in-12).

On y trouvera tous les détails désirables.

brûle-pourpoint de tenter sur un de ses malades, pris au hasard, une expérience de suggestion mentale, ou plutôt de transmission de pensée — c'est-à-dire l'un de ces phénomènes encore inexpliqués, que M. le Docteur Regnard, l'élève et l'ami de M. Charcot, qualifie d'une plume assez cavalière : « Ces choses-là ne relèvent pas de la science. On n'en parle pas en Sorbonne. Nos hospices de Bicêtre et de Charenton, les diverses chambres de nos tribunaux correctionnels sont les seuls endroits où de temps en temps il puisse en être question. » (*Conférence faite en Sorbonne*[1], *le 5 mars* 1881.)

M. Liébeault, qui a toutes les audaces et toutes les loyautés, accepta d'emblée notre proposition et, l'expérience finie, n'hésita pas davantage à signer le procès-verbal que voici[2] :

PROCÈS-VERBAL

RELATANT TROIS FAITS DE SUGGESTION MENTALE

obtenus par MM. Liébeault et de Guaita

au domicile du Dr Liébeault, 4, rue de Bellevue (Nancy)

« *Nous soussignés*, Liébeault (Antoine), *docteur en médecine, et* de Guaita (Stanislas), *homme de*

---

[1] Cette conférence a été réimprimée par le Dr Regnard, dans son livre déjà cité : *Sorcellerie, Magnétisme*, etc... (Paris, Plon, 1887, grand in-8, fig.). — Voyez pages 282-285.

[2] Nous apprenons que le Dr Liébeault a publié ce *Procès-verbal* dans son livre du *Sommeil provoqué et des états analogues*, Paris, Doin, 1889, in-18 (pages 305-306). Antérieurement, M. le professeur Beaunis l'aurait donné déjà, dans son ouvrage du *Somnambulisme provoqué*, Paris, J.-B. Baillière, in-18.

lettres, tous deux demeurant actuellement à Nancy, attestons et certifions avoir obtenu les résultats qu'on va lire.

1

« *Mlle Louise L***, endormie du sommeil magnétique, fut informée qu'elle allait avoir à répondre à une question qui lui serait faite* mentalement, *sans l'intervention d'aucune parole ni d'aucun signe.*

« *Le Dr Liébeault, la main appuyée au front du sujet, se recueillit un instant, concentrant sa propre attention sur la demande :* — « Quand serez-vous guérie, » *qu'il avait l'intention de faire. Les lèvres de la somnambule remuèrent soudain :* — « Bientôt, » *murmura-t-elle distinctement.*

« *On l'invita alors à répéter, devant toutes les personnes présentes, la question qu'elle avait intuitivement perçue.* Elle la redit dans les termes mêmes où cette question avait été formulée dans l'esprit de l'expérimentateur.

« *Cette première expérience, entreprise par M. le Dr Liébeault, à l'instigation de M. de Guaita, réussit donc pleinement. Une seconde épreuve donna des résultats moins rigoureux, mais plus curieux peut-être encore, ainsi qu'on va voir.*

2

« *M. de Guaita, s'étant mis en rapport avec la magnétisée, lui posa* mentalement *une autre question :* — « Reviendrez-vous la semaine prochaine[1] ? » —

[1] Question double, donc plus compliquée (note de l'auteur).

« Peut-être » *fut la réponse du sujet; mais invité à communiquer aux personnes présentes la question mentale*[1], *il répondit :* — « Vous m'avez demandé si vous reviendriez la semaine prochaine. »

« *Cette confusion, portant sur un mot de la phrase, est très significative : il semble que la jeune fille ait* bronché, *en lisant dans le cerveau du magnétiseur.*

3

« *Le Dr Liébeault, afin qu'aucune phrase indicative ne fût prononcée, même à voix basse, écrivit sur un billet :* — « Mademoiselle, en se réveillant, verra son chapeau noir transformé en un chapeau rouge. »

« *Le billet fut passé d'avance à tous les témoins, puis MM. Liébeault et de Guaita posèrent en silence leur main sur le front du sujet, en formulant* mentalement *la phrase convenue. Alors la jeune fille, instruite qu'elle verrait quelque chose d'insolite dans la pièce,* fut réveillée.

« *Sans une hésitation, elle fixa aussitôt son chapeau, et avec un grand éclat de rire, se récria :* — *Ce n'était pas son chapeau; elle n'en voulait pas. Il avait bien la même forme; mais cette plaisanterie avait assez duré : il fallait lui rendre son bien...* — *Mais enfin, qu'y voyez-vous de changé?* — *Vous le savez bien; vous avez des yeux comme moi.* — *Mais encore?...* » *Il fallut insister très longtemps pour qu'elle consentit à dire ce qu'il y avait de changé*

[1] Est-il besoin de dire que celles-ci étaient chaque fois informées d'avance de la question qui serait posée? (note de l'auteur).

à son chapeau : « On se moquait d'elle... » *Pressée de questions, elle dit enfin :* « Vous voyez bien qu'il est tout rouge ! »

« *Comme elle refusait de le reprendre, force fut de mettre fin à l'hallucination, en lui affirmant qu'il allait revenir à sa couleur première. Le docteur souffla sur le chapeau, et redevenu le sien à ses yeux, elle consentit à le reprendre.*

« *Tels sont les faits que nous certifions avoir obtenus de concert. En foi de quoi nous avons dressé le présent* procès-verbal. »

Nancy, ce 9 juin 1886. (Fait en double.)

Dr A.-A. LIÉBEAULT. Stanislas DE GUAITA.

Il va sans dire que le docteur Liébeault, extrêmement sceptique en matière de *transmission de pensée*, ne comptait aucunement sur la réussite d'une pareille tentative.

Nous avons cité cette expérience et celle, plus étonnante encore, du vésicatoire, pour montrer combien peu le doyen de l'école de Nancy se laisse déconcerter par les propositions les plus inattendues, et avec quelle courageuse franchise il se porte garant des faits universitairement les moins orthodoxes, quand il les a vus et vérifiés par lui-même.

Le despotisme de notre cadre nous défend de stationner plus longtemps dans les sentiers d'Allan Kardec et de Mesmer.

Que les apôtres contemporains du Magnétisme et

surtout du Spiritisme y trébuchent habituellement et glissent dans l'ornière de la sorcellerie — c'est ce que nous estimons démontré par des raisonnements et par des exemples.

Quant à la cohue des enchanteurs et des charmeuses de bas étage — rebouteurs aux gestes ambigus; sages-femmes dont l'habileté suspecte se ploie à l'élaboration des philtres, comme aux artifices de l'avortement; tireuses de cartes à l'œil vipérin, à la voix mielleuse, à l'attitude servile, avec des nuances impertinentes, et dont les phrases à double entente préviennent, sollicitent, encouragent tous les aveux (car il est remarquable que le client, venu pour s'entendre dire la bonne aventure, finit par se raconter lui-même, neuf fois sur dix) : — ces comparses de la sorcellerie d'en bas ne présentent qu'un intérêt secondaire, tant en raison de leur nombre assez restreint, que du cercle plus restreint encore de leur influence. Nous n'en dirons rien.

Il nous resterait à présenter au lecteur la cohorte des mystiques douteux, ceux-là beaucoup moins rares et moins inoffensifs qu'on ne croit : leur étude ne manquerait assurément ni d'intérêt ni d'utilité. Il y aurait des livres à écrire sur l'absolue perversion du sens moral, qui se révèle chez la plupart d'entre eux, sous les formes les plus variées et parfois les plus pittoresques.

Malheureusement, nous avons un devoir de salubrité publique à remplir, qui nous interdit le tableau com-

paratif que nous eussions voulu crayonner. Dénoncer une des basses idoles de la Sodome mystique, est une tâche qui requiert un certain nombre de feuillets : cette tâche, nous l'avons assumée, et force nous est de sacrifier à l'unique sectaire dont nous voulons arracher le masque les dernières pages de ce chapitre.

Mais notre faux pontife se rattache à une école dont il faut bien toucher un mot : quelques notions s'imposent sur le maître Eugène Vintras (Elie) ; — et nous passerons de suite, avec les turpitudes de Jean-Baptiste, à l'étalage affligeant, mais instructif, des révélations promises.

LE CARMEL D'EUGÈNE VINTRAS

ET LE GRAND PONTIFE ACTUEL DE LA SECTE

« ..*Une abominable association, qui se revêt d'une hypocrite ostentation de vertu.* »
S. S. Pie IX.
(Bref condamnant la secte de Vintras, 10 *février* 1851.)

« *Ils ont élevé un autel au démon de l'impureté et ils en ont fait leur Dieu.* »
(Épigr. d'une brochure du sieur Gozzoli, révélateur des mystères de Tilly-s.-Seules.)

« *C'est au grand soleil, en provoquant tous les examens, que nous faisons œuvre de vie.* »
(Le cri du salut, par Jean-Baptiste, page 22.)

Le 20 août 1842, le tribunal correctionnel de Caen condamnait comme escroc à cinq ans de prison, cent francs d'amende et aux frais[1] le fondateur du

[1] L'escroquerie semble une vertu de tradition dans le Saint-Carmel; car le pontife actuel de la secte, à qui nous ferons la grâce de



LE DISPENSATEUR DES « SUPRÊMES BÉNÉDICTIONS DE LA LUMIÈRE
ET DE LA VIE. »

« *Pour moi, j'ai toujours cru que je ne serais en paix et dans le vrai*
« *triomphe, qu'au jour où je pourrais porter sur mon chapeau les nouvel-*
« *-les des épreuves que j'ai traversées.*

« *Les adversaires que j'ai, méchants, tenteront donc de* FAIRE
« CONNAÎTRE MES ÉPREUVES.

« *Moi, j'ai la volonté de* LES PORTER SUR MON CHAPEAU. »

(Lettre de Baptiste à Mlle Maria M*****, 23 Sept. 1908.)

Carmel ou de *l'Œuvre de la Miséricorde :* Elie lui-même réincarné dans la personne d'un ouvrier prophète, *Pierre-Michel Strathanaël,* de son nom angélique [1], — et de son nom vulgaire, *Eugène Vintras.*

Le nouveau pontife fit opposition à cette sentence. qui n'en fut pas moins confirmée, en appel à Caen (20 novembre 1842), en cassation à Paris (3 juin 1843).

Du reste, l'accusation d'escroquerie n'est pas la seule qui fût imputée à sa charge. On est prié de prendre en bonne note ces quelques lignes de l'abbé Constant : « Vintras, que ses sectaires posent en nouveau Christ, eut aussi ses Iscariotes : deux membres de la secte, un certain Gozzoli et un nommé Alexandre Geoffroi, publièrent contre lui les révélations les plus odieuses. A les croire, les sectaires de Tilly-sur-Seules (ainsi se nommait leur résidence) se livraient aux pratiques les plus obscènes ; ils célébraient dans leur chapelle particulière, qu'ils nommaient le cénacle, des messes sacrilèges auxquelles les élus assistaient dans un état complet de nudité ; à un certain moment, tous gesticulaient, fondaient en larmes en criant : amour!

---

taire son nom, fut également condamné de ce chef à trois années d'emprisonnement, vers la fin du second empire. Citer la date exacte de l'arrêt et dire quel tribunal le prononça, équivaudrait à nommer le personnage... Enfin, il fut condamné et subit sa peine.

[1] L'un des dogmes de la secte attribuant aux hommes, avant le péché, une origine angélique, le prophète distribue libéralement des noms en « ël » à tous les adeptes du *Carmel.* Cette désinence constitue la *raison sociale* de l'établissement. Il est à croire que la statistique nominale des anges incarnés figure aux Archives de l'Œuvre.

amour! et ils se jetaient dans les bras les uns des autres; on nous permettra de supprimer le reste. C'étaient les orgies des anciens gnostiques, mais sans qu'on prît la peine d'éteindre les lumières. Alexandre Geoffroi assure que Vintras l'initia à un genre de prière qui consistait dans l'acte monstrueux d'Onan, exercé au pied des autels; mais ici le dénonciateur est trop odieux pour être cru sur parole[1]. »

On verra tout à l'heure combien ces accusations portées contre Vintras concordent avec celles relevées à la charge de son successeur. Il n'est pas jusqu'à la « chapelle particulière » du maître qui ne fasse songer à l' « oratoire secret » du disciple. Seulement le premier garde jusque dans ses pires folies une certaine allure — hautaine, primesautière, lyrique et paradoxale — à laquelle l'autre prétendrait en vain[2].

Eliphas Lévi veut douter de la dernière accusation qu'il relate... Sa réserve se conçoit et l'honore, en l'absence de preuves qui fussent décisives. Mais le célèbre magiste savait-il qu'à la date du 25 août 1842, Vintras écrivait à Geoffroi (de son nom d'ange Jehoraël) :

« A l'ange adorateur, au doux Jéhoraël, je prêterai assistance. L'amour à ton sacrifice l'unira toujours[3]... » (Énigmatique !)

Et au 6 septembre de la même année, ces lignes,

---

[1] *Hist. de la Magie*, pp. 484-485.

[2] Voyez le style de Vintras : souvent ridicule, il se sauve toujours de la platitude. Celui du pontife actuel est uniformément fétide et baveux.

[3] *La France mystique*, par Alexandre Erdan, Coulon-Pineau, 1855, 2 vol. in-8, figures. — Tome I, page 244.

qui paraissent moins obscures ; on craint dès lors de comprendre :

« *Mon tout aimé Jého, lorsque mes affections cherchent les tiennes, tout est en feu et je suis près de toi ! Je plonge alors dans une mer de flammes, dont chaque vague est une lame bouillante.* Les jouissances célestes, nous voyant dégagés de nos sens et de leurs rudesses, descendent sur nous ; elles nous enivrent d'une sainte et divine volupté [1]. »

Langage habituel au prophète. Voyez ce qu'il écrit à la comtesse d'*** (*Dhocedoël*), au sujet d'un joli mousse (*Azzolethaël*), l'*Ange des Tropiques*, pour qui la grande dame semble avoir eu un béguin — en Dieu :

« Notre Azzolethaël est brûlant d'affections et de pensées ; il est beau de toute la beauté d'une fière et timide candeur. Son regard est profond comme sa belle âme ; son cœur est suspendu sur ses lèvres..... Il t'aime : dans sa prière, il te nomme à Dieu sa *mère embrasée*, ou à Jésus, dans son *mystère d'amour* (???), son eucharistique sœur. » (9 novembre 1846 [2].)

« Que pourrais-je te dire maintenant, sinon un fait qui va de nouveau *incendier tes nobles affections pour l'Ange des Tropiques* (textuel !). J'ai demandé à lire dans son cœur : le Verbe m'a répondu de le presser sur le mien et de *souffler sur son âme* (!!?). Je l'ai fait, Dhocedoël ! Il est tombé, criant *grâce et merci* (nous voilà renseignés) : puis une vie nouvelle *qui a surpris physiquement nos chefs* (*sic* !) est devenue sa vie. Ses yeux lancent le feu ; le ciel de ses paupières cache des éclairs..... » (du 14 décembre 1846 [3]).

Il ne nous a point paru mal à propos de rappeler ces bribes de correspondance, que cite Alexandre Erdan, au tome Ier de sa *France Mystique*. Ainsi le lecteur est introduit de plain-pied dans les mystères

---

[1] *La France mystique*, tome I, page 244.
[2] *La France mystique*, tome I, page 245.
[3] *La France mystique*. Ibid.

secrets du Carmel, et peut-être trouvera-t-il que les lettres du Pontife sont à leur place, en introduction à celle de son héritier spirituel[1] : ces deux séries épistolaires semblent s'éclairer d'un jour réciproque; elles se sont mutuellement un commentaire des plus piquants et des plus instructifs.

Nous ne saurions dissimuler, au demeurant, qu'Eugène Vintras n'était point un banal imposteur, ou quelque dévot vulgaire et perverti. L'abbé L.-F. André, qui stigmatise cet homme, au nom de la religion et de la morale, confesse « qu'on ne saurait lui refuser un véritable génie et une puissance étonnante d'attraction sympathique.[2] »

Ce Vintras, un des plus prodigieux médiums qui aient manifesté jamais le grand livre des ambiances hyperphysiques, a bâti toute une synthèse pseudo-magique, tohu-bohu de néo-gnosticisme, assaisonné d'une précieuse dévotion à la Vierge et à saint Joseph: le sublime et le grotesque s'y croisent et s'y marient.

Il est remarquable que cet ouvrier sans lettres, tout à coup saisi de l'Esprit comme les prophètes albigeois, terrassé de la grâce et désormais débordant de révélations sous l'influx divin — telle une coupe trop pleine dans une main fébrile — ait pu produire en quelques années une œuvre aussi massive que la somme

[1] Glaciales, empesées et dogmatiques, celles-ci semblent exposer de sang-froid la doctrine dont celles-là — brûlantes et passionnées — paraissent offrir la vivante adaptation.

[2] *Affaire Rosette Tamisier, précédée d'une notice sur P.-M. Vintras et sa secte.* — Carpentras, 1851, in-12, page 4.

d'un Thomas d'Aquin; une œuvre où des pages étonnantes d'éloquence et d'intuition se distinguent, noyées dans le plus indigeste fatras de platitudes et d'absurdités que l'on puisse concevoir. Il eût pu rééditer à sa gloire le mot célèbre : *Plenus sum sermonibus* (car il parle volontiers latin, sans savoir le premier mot de cette langue). Il est même juste d'observer que ses manuscrits abondent en citations de Pères, de Docteurs, en textes bibliquès, etc., références généralement exactes et qu'il a jetées sur le papier à tout hasard et sans souci de vérification. Les témoins de ses extases affirment unanimement qu'il n'avait aucun livre sous les yeux, lorsqu'il griffonnait ses révélations incohérentes.

Très curieuse en somme, cette olla-podrida vaut l'examen. La seule liste des ouvrages dont elle se compose emplirait plusieurs colonnes. Et ceux-là sont plus nombreux encore, qui demeurèrent manuscrits.

Mais ce qui fit la grande célébrité de Vintras dans le cercle, déjà important alors, des amateurs du merveilleux, ce furent les prodiges qui éclataient autour de lui, et sur toutes choses, l'apparition d'hosties sanglantes, partout où il montait à l'autel.

Des dessins bizarres et des signes inconnus apparaissaient en caractères de pourpre sur des hosties immaculées quelques instants auparavant ; un vin délicieux ruisselait dans les calices, devant nombre de témoins sans trêve renouvelés; d'un tableau représentant une descente de croix, le sang découlait, rouge et vivant, à la grande stupeur des magistrats chargés





TABLEAU DE LA CHAPELLE DU CHATEAU.

d'une enquête[1]; les cloches sonnaient d'elles-mêmes, etc.....

[1] Ceci est l'affaire de Rosette Tamisier, à Saint-Saturnin-les-Apt (1850-1851). Nous reproduisons le portrait de cette extatique et le croquis du tableau miraculeux, qui attira tant de curieux et de pèlerins dans la chapelle du château.

Les 10 novembre, 13 et 16 décembre 1850, Rose Tamisier étant en prière dans la chapelle, on voit le tableau se couvrir de sang. Ce liquide mystérieux (que des médecins — notamment le Dr Clément — ont analysé à l'éprouvette et au microscope, et dont ils certifient l'identité chimique et physiologique), ce liquide semble découler du flanc droit du Sauveur. M. Grave, sous-préfet d'Apt, accouru pour faire cesser ce qu'il considère comme une mascarade, vérifie le miracle dans de telles conditions d'évidence, qu'il en signe le procès-verbal. Il y a longtemps que le maire et le curé de Saint-Saturnin se sont déclarés convaincus. D'autres agents de l'autorité — officiers municipaux, capitaine de gendarmerie, etc. — constatant également la réalité du fait, signent une attestation en règle.

Quand le phénomène est sur le point de s'accomplir, la cloche de la chapelle, spontanément ébranlée, sans que nulle main humaine en ait touché la corde, convoque d'elle-même les fidèles à la vérification du prodige.

Les mêmes faits se reproduisent encore, le 19 et le 21 décembre.

L'émotion est immense; on accourt de très loin : les pèlerins se pressent dans les auberges du pays, qui regorgent et ne désemplissent pas.

Finalement, l'autorité épiscopale intervient, déclare qu'il n'y a pas miracle (il suffisait, bien entendu, que Rose Tamisier fût suspecte d'affiliation à l'église de Vintras, pour qu'on s'obstinât à nier les faits en dépit de toute évidence). — Bref, la cabale religieuse l'emporte, et Rose, arrêtée, se voit traduite devant le Tribunal correctionnel de Carpentras. Malgré tous les efforts du ministère public pour établir la fraude, malgré la pression exercée sur les témoins, on ne peut absolument découvrir aucun indice contre « la sainte » : c'est le nom que donne à Rose la province fanatisée. Le Tribunal, qui d'ailleurs croit sans preuves à la mauvaise foi de cette pauvre fille, se déclare incompétent (jugement du 3 septembre 1851).

Chose incroyable! le gros argument du Procureur de la République, pour établir qu'il y a jonglerie et non pas miracle, c'est que, dans le dernier phénomène observé, le sang paraissait rigoler de bas en haut, contre les lois de la pesanteur. Ainsi, ce profond logi-

Que Vintras fût un thaumaturge puissant, nous ne saurions le mettre en doute. On nous dispensera de rééditer les détails extrêmement curieux, précis et complets, que l'abbé Constant fournit sur Pierre-Michel, dans son *Histoire de la Magie* (pp. 480-490) et surtout dans sa *Clef des Grands Mystères* (pp. 150 166 et seq.). Rien n'est mieux établi que l'authenticité parfaite des phénomènes, si ce n'est l'origine médiumnique et nullement céleste de ces prodiges.

Éliphas est fort peu tendre pour le pontife, — et il a raison.

Il y a quelques années, notre éminent ami, l'abbé Roca (qui, tout en rejetant avec fermeté la partie anarchique et inadmissible des dogmes de Vintras, admirait la puissance et la profondeur d'intuition que cet étrange prophète manifeste par intervalles), l'abbé Roca nous fit tenir quatre pages manuscrites de la main d'un vieux prêtre, qui fut un des plus fidèles sectaires de Tilly-sur-Seules. Récit évidemment erroné de diverses circonstances qui signalèrent une visite rendue à Vintras en mai 1861, par Éliphas Lévi, — ce factum enregistre les soi-disant remords du mage, soudainement pénétré de la grâce divine et saluant dans l'Œuvre de la Miséricorde la plus sublime des manifestations providentielles.

Au bas de la quatrième page, on lit cette note, de la plume du Chanoine Roca : — « Prière à M. de Guaita

---

cien — posant en principe la possibilité du miracle — part de ce fait qu'il est plus surprenant encore qu'on ne supposait, pour conclure qu'il ne peut y avoir eu miracle!

de vérifier si le jugement critique porté par Éliphas Lévi, sur les doctrines du Carmel, est antérieur ou postérieur à cette *conversation*, et si le pamphlet dont il est question ici, *et que condamne Éliphas lui-même* (!), ne se confond pas avec ledit jugement, tel qu'il subsiste dans ses écrits. Ce point est très important pour moi. »

A cette heure, Éliphas est mort; il est facile de le faire parler.

Malheureusement pour le narrateur de la fameuse entrevue, la *Clef des Grands Mystères*, où Vintras est exécuté de main de maître, vit le jour dans cette même année 1861, où l'abbé Constant, de passage à Londres, en compagnie de son disciple polonais, le Comte Branitzky, n'avait su résister à la tentation de lui exhiber un prophète : tous deux étaient allés voir Vintras. L'abbé Roca peut lire en outre, à la page 203 de la *Science des Esprits,* paru en 1865, cette phrase décisive : « Une voix sort du mur; elle nous parle. Nous ne savons pas d'où elle vient. *C'est saint Michel ! dit ce pauvre Vintras;* c'est le Diable ! s'écrie ce méchant M. de Mirville, qui s'indigne d'être appelé bon, et *tous deux écrivent de gros livres.* Mais enfin, que disait cette voix ? — *Des pauvretés, et alors ce n'est pas saint Michel;* des vulgarités, et alors ce n'est pas le Diable. »

Il est difficile d'être plus formel; mais nous avons mieux à offrir à notre ami, l'abbé Roca, c'est-à-dire des preuves plus concluantes encore.

Nous avons déniché en 1886, chez Baillieu, 53, quai des Grands-Augustins, un exemplaire du *Glaive sur Rome et ses complices* (Londres, Dulau, 1855, in-8).

Ce volume, l'un des plus dithyrambiques qu'ait écrits Vintras, provient de la bibliothèque occulte d'Éliphas Lévi. Ses marges sont criblées de notes autographes très curieuses. Au verso du faux titre, on lit dix vers, également de la main d'Éliphas ; nous les croyons inédits et c'est pour nous un plaisir d'en offrir la primeur au public[1] :

C'est ici le vieux vêtement
Que rapièce un homme en délire
C'est ici le bouillonnement
D'un vin dont l'outre se déchire
C'est Belzébuth en oraison
Bicêtre prêchant la raison
C'est l'hérésie et ses miracles,
C'est la pierre dans un sentier
C'est le ciel dictant ses oracles
Avec des phrases de portier

1864 — Éliphas Lévi

[1] Éliphas Lévi étant, à notre gré, l'une des plus grandes intelligences du XIX[e] siècle, nous ne voulons pas perdre une si belle occasion de fournir aux curieux un spécimen de son écriture.

Qu'en dites-vons, mon cher abbé? Vous êtes prié de prendre la date en bonne note: 1864. — Voilà comment, en 1861, Vintras a converti Constant.

Désirez-vous plus encore? — Je puis, pour votre instruction particulière et l'édification de tous les occultistes, cueillir quelques-unes des notes marginales dont Éliphas a bigarré ce livre. Elles sont assez piquantes pour valoir les honneurs de l'impression.

Plusieurs pages de l'*Introduction* portent cette mention approbative : *Bien.* — A la page 1, cette phrase : *Ici commence le galimatias.* — Pages 11 et 12 : *Impiété, ignorance, bêtise et délire..... Cette satire du plus beau de tous les cultes est ignoble et sotte.* — A là page 17, où l'auteur parle « des riches trépieds » où brûlent des « désinfectants », Constant ricane en marge: *Camphre et phénol Bobœuf.* — Page 23: *Fureurs stupides contre un dogme qu'il proclamera lui-même.* — Vintras disant, à la page 36, « que Dieu n'a eu recours à aucunes molécules » pour créer le monde, on lit en marge : *O M. Prudhomme!... Ex nihilo nihil.* — Page 37 : *Galimatias double.* — Page 179 : *Cancans de portier.* — Page 215 : *Ceci, mieux écrit, serait très beau* [1]. — Page 249 : *Quelle abominable frénésie!* — Page 290 : *Prose en vers blancs..... Ce n'est pas un style, c'est une scie.* — Vintras s'écriant (même page) : « la vie des prophètes, appartenant à tous, n'est vraiment lourde que pour eux, » Éliphas souligne et observe que *leur prose l'est pour les autres!* Vintras invoquant « l'Eternel né de Dieu (*sic*) », Éliphas s'exclame, en véritable enfant terrible qu'il est parfois : *Nez de Dieu! N... de Dieu!* — Page 296, il ajoute : *Rien n'est hideux comme ces ébauches ou plutôt ces débauches de poèmes sacrés, et ces vers blancs, véritablement cadavéreux, qui font la grimace et s'applatissent, comme des fœtus mal conservés.* — Page 302: *Comme il déteste les prêtres, ce faux pontife de l'orgueil et de la folie!* — La page 304 présente cette fine appréciation marginale : *Il y a du beau dans ce galimatias : c'est comme du soleil à travers un carreau crotté!* — Vintras vaticine (page 320): « Vous

[1] Nul parti pris, comme on peut voir.

auriez vu le nom d'Ezéchiel sur son front » : Constant riposte à [illegible], et les [illegible] dans sa prose. — Page 325 : ceci est très curieux. Eliphas a noté : portrait de l'auteur ; et, voici ce qu'on y lit : « Des histrions qui passent leur vie à singer la grandeur, et qui épuisent les mains de leur vanité et la sueur de leur orgueil à porter les [illegible], sans qu'il leur soit possible de dissimuler au regard de ceux qui les [illegible] leur cœur et leur âme de démon... » — Page [illegible]. Et cet infâme accuse les prêtres de manquer de charité. Cette page est odieuse et immonde. — Page 336 (en note) : Renvoyé à Renan Reynaud[1]. — Page 337, la signature « Pierre du Seigneur » allume la verve du gavroche qui est dans Constant : [illegible] Pierre infernale, et ce serait encore trop de prétention : tu n'es que le Pierrot du Diable. — Page 352 (en note) : Perles dans le fumier. — Page 364 : Plus fou et plus orgueilleux que Simon le Magicien ! — Page 368 : Idée assez juste du Diable. — Page 429 (en note) : Ceci est vrai, mais alors pourquoi imiter le sacre ? — Page 443, Vintras s'écrie : « Plus je suis aveugle !... » Son adversaire met assez d'à-propos à lui river son clou : Alors, pourquoi veux-tu qu'on croie que tu es Élie, et que saint Michel t'a parlé ? etc.

Eh bien, mon cher chanoine, que vous en semble ? Et trouvez-vous péremptoire la réponse d'un disciple d'Eliphas au factum d'un disciple de Pierre Michel ?.....

Nous avions à cœur d'absoudre la mémoire du grand

[1] Cette note, qui semble se rapporter à l'exécution des otages par les insurgés de la Commune (1871), donnerait à penser qu'Eliphas Levi (mort en 1875) a tracé ces appréciations critiques, ou du moins quelques-unes d'entre elles, bien postérieurement à l'époque où il écrivit le dizain sur le verso du faux titre. Voici le passage auquel a trait cette note : « La livrée de courtisan qui rougit sur la pâle et noire poitrine de l'antipontife de Nancy et de Toul, ne lui servira pas de bouclier contre l'ange exterminateur : la croix d'or sera cachée alors, mais hélas ! elle ne sera jamais la croix de grâce. » N'oublions pas que cette phrase, imprimée en 1855, paraît, à tout prendre, étrangement prophétique.

magiste d'un pareil soupçon d'infamante résipiscence. Ce devoir accompli, nous enregistrons volontiers un fait dont on ne saurait disconvenir : il s'agit de l'irruption, partout où Vintras séjournait, d'un véritable tourbillon de folie, entraînant tout : hommes, bêtes, et jusqu'aux choses inanimées ; déracinant les convictions les plus affermies, affolant les plus belles intelligences, faisant dévier de la foi catholique les Docteurs les plus austères et les plus éprouvés [1].

M. Madrolle, théologien fameux et fort disert, l'abbé Charvoz, curé de Montlouis-les-Tours, ne sont pas les seules défections tapageuses dans le parti catholique. L'abbé J.-F. André, auteur de l'*Affaire Tamisier* (Carpentras, sept. 1851, in-12, fig.), s'en explique avec terreur : — « Peu à peu, dit-il, la secte, une des plus séduisantes qui aient paru, s'est glissée partout comme un cancer. Des hommes honorables, des ecclésiastiques estimés se sont enivrés au dangereux calice. L'abbé Léopold Baillard, du diocèse de Nancy, a entraîné un nombre prodigieux de prosélytes. La mystique société a produit tous les prétendus saints et saintes porteurs de stigmates sanglants — on en compte aujourd'hui plus de trois cents en France, — les visions, les apparitions, les incidents de Béelzébuth et de Behémot et d'autres choses encore. » (Page 5.)

---

[1] C'est sans doute en partant de cette règle générale, que l'auteur du *factum* fantaisiste dont il vient d'être question, met sans scrupule dans la bouche d'Éliphas cette phrase incroyable : « *On m'avait bien dit — ne voyez pas Pierre-Michel, parce qu'il vous séduira ; je vous assure que je suis parfaitement gagné !* »

Et plus loin : « L'influence magnétique de l'*Organe* est sans bornes ; d'un mot il bouleverse les têtes. » (Page 7.)

Le duc de Normandie — en d'autres termes, Naündorf, le prétendu Louis XVII — s'était converti d'autant plus aisément à la nouvelle secte, que son adhésion était intéressée. Le prophète lui prédisait que Dieu l'asseoirait sur le trône de France, et qu'il serait le *Grand Monarque*.

Car il faut vous dire qu'il y a un emploi de grand monarque, dans la sacrée boutique d' « Élie ». A part les *noms angéliques* attribués à tout élu du Carmel, à part les *ministères* qui font entrer chacun dans l'esprit et la vertu d'un grand personnage des livres saints (Abraham, Melchisedech, Daniel, Élie, Jean-Baptiste et même Joseph et la sainte Vierge), il y a dans l'Œuvre de la Miséricorde une profusion de titres, qualités, noms, prénoms, surnoms, etc., à donner le vertige. On sait que les faux mystiques ne détestent point se distinguer par de glorieuses dénominations :

Quand on prend du galon, l'on n'en saurait trop prendre.

Bref, sans songer à établir même l'esquisse d'une classification, si générale soit-elle, je vais citer pêle-mêle quelques titres éliaques. En tête il faut nommer la grande héroïne du Carmel, la *Jeanne du Salut*, qui « introduira le Grand Monarque » (*sic*). Il y a encore trois *Jeanne* mystiques : *Jeanne du Fouet*, qui chasse les démons ; *Jeanne de l'Étoile*, dont le rôle est de montrer le chemin du *Marisiaque;* enfin *Jeanne du*

Lys, dont la mission est de s'unir du pur amour avec les plus grands saints. Il y a également trois *Joséphine*. Puis viennent les *pontifes de Cordiale et Sainte Effusion, de Cordiale et Sainte Unification, de Prudence, d'Adoration, de Sagesse, de Régénération*, etc. Enfin les catégories des âmes, que le prophète a su répartir par provenances angéliques : les *Glaivataires* (*sic*), les *Virginitaires*, les *Voxataires*, les *Donataires*... Voilà quelques spécimens du répertoire sacré des *Fils de la Miséricorde*. On me fera grâce du reste...

Qu'il me suffise d'ajouter que la sainte Vierge habite Loches, et que Melchisedech va tous les soirs fumer son cigare sur le pont de la Guillotière.

On en sait suffisamment à cette heure sur le compte d'Eugène Vintras et de sa secte, pour qu'il soit possible d'en venir à la doctrine et aux œuvres de l'infâme sorcier qui se flatte de succéder à ce grandiose aventurier du mystère.

La tâche que j'assume comme Rose ✠ Croix est aussi triste que répugnante ; mais je la considère comme un devoir.

L'Ordre kabbalistique de la Rose ✠ Croix[1] n'a-t-il pas inscrit, en tête de son concordat, la mission qu'il se reconnaît et qu'il proclame, de combattre la sorcellerie partout où il la rencontre sur sa route, de la

[1] L'*Ordre kabbalistique de la Rose ✠ Croix* ne doit pas être confondu avec le *Tiers-ordre de la Rose-Croix catholique*, récemment institué par Joséphin Péladan. — Aucun lien n'existe entre eux.

ruiner dans ses œuvres et de l'annihiler dans ses résultats?

Les Frères se sont engagés d'honneur à poursuivre les adeptes de la Goëtie, soi-disant *mages* dont l'ignorance, la malice et les ridicules décrient nos mystères, et dont l'attitude ambiguë, non moins que les doctrines scandaleuses, déshonorent la Fraternité universelle de haute et divine Magie, à laquelle ils revendiquent effrontément la gloire d'appartenir.

Puisqu'ils ont l'audace de se dire des nôtres, nous aurons la hardiesse d'arracher les masques de dévotieuse vertu dont ils se parent, et, les révélant à tous dans leur hideur inavouée, de les traîner au grand soleil :

Nous les avons condamnés au baptême de la lumière!

Qu'on ne vienne pas nous parler, à leur sujet, de mansuétude et de charité chrétiennes : nous en manquerions à coup sûr, si nous laissions ces Satans faire en paix de nouvelles dupes et grossir le torrent pestilentiel de toute abomination mystique!

Qu'on ne nous taxe point d'exagération : nous serons réticent!

Qu'on ne nous soupçonne pas de calomnie : les calomniateurs ont coutume de nommer celui qu'ils dénoncent, et leur dénonciation reste anonyme ; quant à nous, à l'inverse, nous ne livrerons pas le nom véritable d'un goétien de la pire espèce ; mais c'est sans crainte que nous signerons le nôtre : *Stanislas de Guaita* ℵ.

Que le pontife d'infamie garde donc le domino du pseudonyme : nous ne lui en laisserons aucun autre.

Notre but n'est pas de flétrir un homme, si misérable et si criminel soit-il. Notre but est de dénoncer à l'inquisition du mépris public une doctrine abominable, qui n'a séduit, hélas ! que trop de naïfs... Notre but est de confondre une secte honteuse [1], qui ne compte aujourd'hui qu'un trop grand nombre de prosélytes pour la plupart égarés et d'adhérents, presque tous irresponsables...

Le disciple actuel d'Eugène Vintras, qui se donne pour le légataire spirituel du prophète, le continuateur de sa mission et l'héritier de son pontificat suprême [2],

[1] Il ne faudrait pas croire que la secte du Carmel de Baptiste — sorte de lupanar mystique — constitue un fait isolé, une anomalie dans l'histoire contemporaine des associations religieuses.

Nous lisons à la page 183 du remarquable ouvrage de M. le Dr Gibier, l'*Analyse des choses*, qu' « Un écrivain anglais de talent... avait réussi à fonder en Orient une communauté, où se trouvaient un certain nombre de jeunes filles et femmes anglaises ou américaines de bonne société.

« La communauté (poursuit l'auteur) avait, et a encore, au moment précis où j'écris, des adhérents et des adhérentes en Europe, même à Paris et en Amérique : j'en connais quelques-uns, des deux sexes. Eh bien! derrière le piétisme et le mysticisme raffiné des adeptes, se cachaient, et se cachent encore, les pratiques obscènes les plus dégoûtantes, élevées à la hauteur d'un principe et d'un culte *ad majorem Dei gloriam*.

« Après la mort du faux prophète, ses disciples se préparaient à répandre, par initiations occultes, les doctrines qui leur avaient été secrètement confiées et après les précautions que l'on devine ; un convoi de jeunes gens des deux sexes, quelques-uns mariés, se préparaient à partir pour le Levant, lorsqu'une jeune néophyte du nouveau Priape onanique eut les yeux ouverts à temps : le charme de la suggestion était rompu. Elle fit, avec une grande abnégation, tout son possible pour réparer le mal accompli et l'empêcher de se perpétrer à nouveau. Grâce à elle, aujourd'hui l'association est en train de se désagréger. »

[2] Il faut ajouter, pour être vrai, que notre hiérophante n'est que

est un défroqué sexagénaire, docteur en théologie, naguère un des flambeaux de la casuistique.

De même que Vintras prétendait incarner l'esprit du plus illustre nabi d'Israël et signait Élie ! — ainsi son disciple se vante d'incarner le précurseur de la loi chrétienne et signe volontiers — Jean-Baptiste !

Encore est-il des cas où, persuadé qu'en vertu du principe assez commode des unions spirituelles, il fusionne hypostatiquement avec un certain nombre d'autres personnages, il signe — Jean-Baptiste, Élie, Gabriel, Daniel, Abraham...

Ce n'est plus un homme : c'est un consistoire incarné !...

Jean-Baptiste fut condamné, dès le commencement de 1887, comme sorcier et fauteur d'une secte immonde, par un tribunal d'honneur initiatique, secrètement constitué pour connaître de ses œuvres et de ses doctrines.

Cette condamnation, qui portait la mise au jour de certaines pièces, lui fut aussitôt signifiée par une lettre de M. Oswald Wirth, en date du 24 mai 1887. On donnait au coupable le temps de la réflexion et du repentir... En dépit de l'avertissement, il n'a pas discontinué de faire des prosélytes et des victimes.

Souverain pontife *schismatique* du *Carmel d'Elie*. La plupart des églises carméliennes se sont séparées de lui, à des époques différentes et sous des prétextes divers ; la grande majorité des Pontifes l'a renié formellement.....

Dans ces circonstances, il semble prudent de ne pas généraliser nos accusations, et encore que tout héritage venant de Vintras nous soit à bon droit très suspect, *nous n'affirmons rien qu'en ce qui touche Jean-Baptiste et son école.*

On dévoile donc aujourd'hui partie de ses œuvres ténébreuses, mais *sans le flétrir nominativement*. Il suffit qu'à l'avenir, dupes et victimes possibles soient mises sur leurs gardes.

Le personnage n'est pas totalement inconnu dans le monde de l'occultisme. Pour éviter de livrer son vrai nom, tout en le désignant de telle sorte, qu'il soit aisément reconnu de tous ceux que désormais il tenterait de séduire, nous lui donnerons le pseudonyme de Docteur Baptiste. Bien plus, désireux de nous conformer tout à fait à la tradition catholique de la rigueur envers les œuvres, sans préjudice de la modération à l'égard des personnes, nous tairons jusqu'au lieu où se dresse le Carmel du pontife incriminé. Bornons-nous à dire que ce dogmatisant habite une des grandes villes de France.

L'affaire du Docteur Baptiste a été très soigneusement et très minutieusement instruite. Les volumineux dossiers[1] de dépositions, de preuves et des pièces

[1] Ces dossiers, qui sont en nos mains, renferment notamment: 1° une collection de lettres autographes du pontife (plus de 1500 pages des formats in-4 et in-8): correspondances avec Mlle Maria M..., avec Oswald Wirth, avec René Caillié; — 2° un très grand nombre de brochures, la plupart manuscrites ou autographiées, quelques-unes imprimées; — 3° quarante et quelques pages in-4 des dépositions de Mlle Maria M..., contresignées par M. Wirth; — 4° quelques lettres à notre propre adresse, comme à celle de plusieurs de nos amis; — 5° des notes sur Baptiste, de provenances diverses; — 6° des livres et des manuscrits de sacrifices et de liturgie éliaque, etc...

Presque toutes les lettres qui condamnent le Docteur sont *de sa propre main et signées de lui;* d'autres sont de la plume de M. M... (l'hôte généreux qui pratique en sa faveur l'hospitalité à la mode écossaise), mais apostillées par le Docteur. Nous les possédons toutes *en original*. Donc, pas d'erreur possible.

à conviction sont déposés aux archives de la Rose ✠ Croix ; publiés, ils rempliraient sans peine deux volumes in-folio...

C'est dire que nous n'en pourrons citer que d'infimes extraits ; du moins tâcherons-nous de les choisir significatifs et probants.

Précisons d'abord en quoi consiste le grand arcane du Carmel, son mystère de honte et d'iniquité. Nous ferons la preuve ensuite, pièces authentiques en main..... Cette méthode présente un grand avantage : elle nous dispensera tout à l'heure de commentaires explicatifs, à chaque ligne de nos citations : mis au fait, le lecteur comprendra tout sans effort.

On l'a vu. L'homme à qui le Docteur se flatte de succéder n'était point le premier venu, comme thaumaturge ni comme mystique.

Vintras, qu'une pénétrante intuition mit à même de plonger dans certains mystères — dont il travestit ensuite la notion, en les accoutrant, au gré de son imagination maladive, des plus incroyables oripeaux, — Vintras avait fort bien saisi la *loi de gradation biologique* qui, soudant l'un à l'autre tous les chaînons des existences minérale, végétale, animale, hominale, céleste et spirituelle, fait monter des gouffres de la matière (où croupit, dans l'inconscience, le plus infime instinct) la chaîne ininterrompue et progressive de la vie universelle, qui s'élève, de règne en règne, de sphère en sphère et de hiérarchie en hiérarchie, pour aboutir enfin au pied du trône même de l'Unité.

Vintras connaissait mal le mécanisme de l'*Involution*, ou descente (par sous-multiplication) de l'Esprit dans la Matière; mais il paraît certain, je le répète, qu'il avait compris le mécanisme de l'*Évolution* répercussive, ou du retour synthétique des sous-multiples spirituels déchus, s'affranchissant par efforts succesifs des entraves matérielles, pour se réintégrer au sein de la céleste Unité, qui a nom le Verbe éternel.

Cela posé, l'on concevra que l'œuvre du salut, dans la doctrine du Carmel, consiste :

1° Dans la *Rédemption individuelle*, qui n'est autre que l'ascension de la monade humaine, évoluée à travers les étapes d'un progrès indéfini, jusqu'à la parfaite restitution de cette monade au giron de l'Unité-mère, d'où jadis elle émana ;

2° Dans la part que prend chacun à la *Rédemption collective*, en prêtant assistance aux autres monades adamiques (soit humaines, soit élémentaires — c'est-à-dire non encore évoluées au stade hominal), à cette fin de « leur faire gravir, échelon par échelon, l'échelle ascendante de la vie », et finalement de les assumer avec soi, dans son propre essor vers l'Unité.

Ces vues sont correctes ; mais voyons quelle adaptation le Docteur Baptiste fait de tels principes orthodoxes à l'ontologie religieuse, à la morale et particulièrement à la célébration du culte éliaque, ou néo-chrétien.

Le dogme suprême et secret du Carmel, tel que nous l'allons dévoiler ici, ressort déjà virtuellement de la doctrine primitive d'Eugène Vintras; Jean-Baptiste n'a fait que l'amener à son plein développement. Ce Doc-

teur est logique; il est même, en son genre, un sérieux théologien[1]. — S'il n'a pas le génie de son maître, il a su déduire, des prémisses posées par lui, les plus extrêmes conclusions.

Quoi qu'il en soit, il paraît oiseux de débattre ici la responsabilité imputable à chacun. Que Vintras-Élie ait été plus ou moins loin, peu nous importe. Qu'il se soit arrêté là, que son disciple ait poussé jusqu'ici, nous ne saurions nous attarder à ces distinctions, pour nous sans intérêt. Exposons la doctrine carmélienne, telle que l'enseigne le Docteur Baptiste : sous la garantie d'un serment de discrétion absolue. Dénonçons les rites de son Église, tels que ses fidèles les célèbrent : dans le plus inviolable secret.

Le carmel éliaque admet donc l'ascension rédemptrice des êtres — depuis le plus infime jusqu'au plus glorieux — sur l'échelle progressive de la vie.

Cette ascension, avons-nous dit, peut se concevoir à deux points de vue : individuelle et collective.

Chacun doit en conséquence : 1° travailler à sa propre ascension; 2° participer dans la mesure de ses forces à l'ascension générale des êtres.

Mais en quelle sorte? Et d'abord, par où s'y prendre? Posons des principes.

Il est de règle absolue que *nul ne peut donner que ce qu'il a.*

Donc, il faut acquérir avant de vouloir donner; il

[1] Il passait autrefois, paraît-il, pour un des maîtres de l'exégèse.

faut « *se célestifier* » avant de prétendre aider son prochain à revêtir la nature céleste.

Donc, l'ascension collective se subordonne à l'ascension individuelle, qui est le premier devoir [1].

Ce devoir, comment l'accomplir ? Nous touchons au grand secret du Carmel.

C'est par un acte d'amour coupable que la chute édenale s'est effectuée ; c'est par des actes d'amour religieusement accomplis que peut et doit s'opérer la Rédemption.

N. B. — Le Docteur Baptiste, acceptant au pied de la lettre l'ingénieuse allégorie du Talmud (reproduite au livre de Zohar [2]), enseigne que l'humanité s'est dégradée par un double adultère, dans les personnes d'Adam, souillé aux caresses de Lilith, et d'Ève, flétrie au baiser de Samaël : ainsi la vitalité corporelle du premier couple fut infectée dans sa source même, par le ferment de la concupiscence, qui s'y mêla... La preuve en est dans la sentence de répression fulminée par l'Eternel. Ne dit-il pas à la femme : « *Tu accoucheras dans la douleur?* » C'est ainsi qu'Ève fut punie, suivant le proverbe — et littéralement — *par où* elle avait péché.

Poursuivons notre exposé de la Doctrine carmélienne.

---

[1] C'est de ce principe que l'on conclut à la nécessité d'une purification, avant de se livrer aux actes vivifiants (voir plus loin).

[2] Allégorie exposée dans notre chapitre I, page 72.

L'union des sexes, restitutive de l'androgynat (qui fut l'état édénal) a pour éternel symbole l'arbre même de la Science du Bien et du Mal.

C'est la clef des ascensions, comme aussi de la déchéance.

L'intention droite ou perverse divinise l'union des sexes ou la marque d'un stigmate infernal ; les conséquences de cet acte sont, suivant les cas, la vie ou la mort. Anormale ou contraire aux lois de la sainteté, l'union d'amour constitue un crime infâme et dégradant ; normale ou conforme à ces lois [1], elle est pour l'homme l'unique voie de réintégration aux droits primordiaux de sa nature : c'est le *Sacrement des sacrements*.

Le rapprochement sexuel peut donc s'effectuer *en mode infernal* (comme au paradis terrestre, où s'accomplit la chute d'Adam-Ève) ou bien en *mode céleste* (comme on le pratique dans le Saint *Carmel*, dont le nom seul veut dire : *chair élevée en Dieu*).

Le Docteur Baptiste et ses fidèles s'unissent d'amour sur tous les plans et avec les êtres de toute hiérarchie : 1° avec les esprits supérieurs et les élus de la terre, pour « se célestifier », acquérir soi-même des vertus et *ascensionner* [2] individuellement ; 2° avec les profanes et les esprits inférieurs, élémentaires, animaux,

[1] Nous verrons tout à l'heure que ces lois sont merveilleusement élastiques.

[2] Nous dirions *ascendre*, si nous ne voulions offrir au public un spécimen du vocabulaire en usage au Carmel. — Avec ses docteurs, il faut se faire à toutes les surprises.

à cette fin de « célestifier » ces pauvres natures déchues, de les faire participantes des vertus acquises, enfin de leur faire gravir, degré par degré, l'échelle ascendante de la vie.

C'est là ce que Jean-Baptiste appelle le *Droit de pro-création*, privilège sacré, qu'il considère comme le plus sublime apanage de l'initiation au Saint-Carmel.

Tous les règnes de la nature sont ouverts au néophyte, qui reçoit, par le fait de son entrée dans cette religion, l'investiture du droit délégatoire de pro-création : son rôle est désormais de faire monter, à tous les êtres en voie d'évolution, l'escalier de la nature universelle. Il jouit pleinement de la *sainte liberté des enfants de Dieu*[1].

Hors des *unions*, point de salut. Tous les hommes, dans la secte, possèdent toutes les femmes, et réciproquement. Ce communisme de l'amour fait partie intégrante de la religion : l'autel est un lit ; l'hymne sainte, un chant d'universel épithalame ; le baiser est un acte sacerdotal et qui s'étend à tous les êtres : il se multiplie en s'épanouissant, comme une fleur vivace, à travers toutes les sphères concentriques des natures visible et invisible.

Le problème, on n'y saurait trop insister, se pose donc en ces termes : — 1° s'unir d'amour aux êtres supérieurs, aux égrégores des hiérarchies lumineuses, aux saints élus, pour ascendre soi-même : et ce sont

[1] Cette liberté est le droit des élus ; mais il est formellement enseigné plus loin que le droit du néophyte est celui de l'élu. Ne faut-il pas que l' « apprentissage » soit rendu possible ?

les *unions de sagesse;* — 2° s'unir d'amour aux êtres de nature inférieure, aux esprits élémentaires, aux *humanimaux,* pour les faire ascendre avec soi : et ce sont les *unions de charité.*

Le tout est de leur faire monter l'échelle, sans risquer soi-même de la descendre...

On voit où conduit cette doctrine, en morale et en sociologie religieuse : — 1° à la promiscuité sans limite, à l'ubiquité de l'impudeur ; — 2° à l'adultère, à l'inceste, à la bestialité ; — 3° à l'incubisme enfin et à l'onanisme... érigés en actes inhérents au culte, en actes méritoires et sacramentaux.

Voilà donc la base dogmatique de cette religion, dont le temple apparaît un lupanar sacré, et dont la croix rédemptrice s'érige en lingham de chair !

Les nombreux extraits que nous allons fournir, et dont nous attestons sur l'honneur l'authenticité parfaite[1], mettront en lumière plusieurs dogmes fondamentaux du Carmel, qui se rattachent au droit de procréation — axe central autour duquel tout pivote : citons entre autres la théorie curieuse des *corps glorieux*.....

Le lecteur est maintenant dans le cas de tout comprendre ; il n'a plus que faire de nos explications. Désormais, notre rôle consistera surtout à rapprocher

[1] Quand le moindre doute est possible, nous nous hâtons de le faire observer.

des textes. C'est le Pontife lui-même qui va prendre la parole; c'est lui-même qui se trahira.

Mais avant de passer aux extraits, il nous faut rendre compte au public des circonstances qui ont mis dans nos mains toutes ces pièces à conviction; il faut qu'il en comprenne l'authenticité sans conteste, la valeur et la portée.

Lorsque nous croisâmes le Pontife du Carmel sur notre route d'occultiste, il se donna franchement à nous — d'aucuns diraient effrontément — pour un adepte des plus hauts grades, un héritier des Maîtres de la Sagesse kabbalistique. De Vintras, tout d'abord, il ne fut pas question. Baptiste n'avait en bouche que la « Tradition orthodoxe des sciences divines ».

Nous crûmes quelque temps à sa bonne foi, comme y crurent aussi plusieurs de nos frères, initiés à la même école que nous, et qui se mirent, vers la même époque, en rapport avec le Docteur. Quant à son initiation, elle ne tarda pas à nous inspirer une singulière méfiance. L'homme nous paraissait encore sincère, que déjà nous étions désabusé sur le chapitre de l'adepte ; il nous semblait se faire illusion à lui-même. Et présentement que le personnage nous est bien connu sous tant d'aspects déplorables, quelques doutes nous sont restés sur ce point-là. Il est certain qu'il a des heures de défaillance, où il s'écrie : — « Mais, pourquoi donc Dieu ne me confirme-t-il pas ma mission[1] par le

[1] Dossier n° 4. — Déposition de Mlle Maria M..., supplément, p. 43.

moindre signe? Car je n'ai rien, absolument rien, qui me soit une preuve de ma grande mission. » Mais à d'autres heures, il se monte la tête, il se bat les flancs, et nous n'estimons pas impossible qu'il en arrive à croire à sa science, à sa *mission,* à son adeptat.

C'est en raison même de ce doute, qu'il nous a paru convenable de taire son nom et jusqu'à celui de la ville où il fait sa résidence. Nous n'aurions pas ce dernier égard pour un charlatan pur et simple, un vulgaire imposteur. Ces épithètes, il les mérite assurément à plus d'un titre; mais peut-être son âme de faux prophète s'éclaire-t-elle par intermittences d'une lueur de sincérité...

Tant que nos relations se bornèrent à l'échange de quelques lettres, tout alla bien. Le « missionné du Ciel » se retranchait derrière les méandres d'un langage qui est celui de certains mystiques : ampoulé, filandreux et vague, parabolique et dévot, souvent énigmatique et toujours diffus. Quand on procède par idées générales et qu'on élude toute controverse précise, il est aisé de ne pas trahir son ignorance. N'avons-nous pas dit d'ailleurs qu'il ne manque pas d'instruction élémentaire, et qu'il est même, à son point de vue, un assez passable théologien ?

Bref, si nous gardions encore quelques illusions à cette époque, elles tombèrent vite, quand nous eûmes l'occasion de voir le prophète et de discuter avec lui. Sa conversation ne soutenait pas l'examen [1]. Il fuyait

[1] Comme il avait interprété « suivant une révélation d'En-Haut »,

notoirement le terrain solide de la controverse. Mis au pied du mur, il se retranchait, soit derrière l'impossibilité de traiter de pareils sujets au hasard d'une conversation à bâtons rompus, soit derrière la réserve que lui imposaient la prudence et les traditions mystérieuses de son école. Il nous fit enfin l'aveu qu'il était le successeur d'Eugène Vintras ; nous dûmes réprimer quelque affreuse grimace, car il tint compte de nos répugnances, en ajoutant « qu'on pouvait s'entendre sur un autre terrain : celui de l'occultisme traditionnel ». Nous lui témoignâmes aussitôt le plaisir que nous causait cette déclaration, car Vintras nous était bien connu et jamais nous n'eussions pu saluer une autorité de ce genre.

Cependant de graves soupçons se faisaient jour dans notre esprit. Prudemment questionnés, deux adeptes de la secte avaient trahi quelque chose des arcanes d'ignominie... Quant à nous, désireux d'en savoir plus long, nous fimes nos efforts à provoquer de nouvelles confidences. Les plus graves révélations nous furent faites, peu de jours après, spécialement par l'hôte du prophète, brave et digne vieillard, fourvoyé de la meil-

---

les symboles constitutifs du Pentagramme détaillé (tel que le donne Éliphas Lévi), nous fîmes un jour observer à Baptiste qu'il traduisait par « Esprits de l'eau et Esprits du feu » deux « signes » qui étaient tout simplement les noms d'*Adam* אדם et d'*Ève* חוה en hébreu. Sans se déconcerter le moins du monde, il nous fit cette réponse mémorable (nous avons encore sa lettre) : — *Vous avez parfaitement raison, au sens philosophique; mais au point de vue du sens de l'Ordre divin, je ne suis pas moins dans le vrai, de mon côté!*

leure foi dans un monde interlope : il nous laissa pénétrer des mystères dont il ne concevait en aucune façon la gravité. Quand nous quittâmes la ville de X... nous étions fortement en éveil, sinon édifié sur le caractère du personnage.

C'est alors que se précipitèrent certains événements imprévus, auxquels se trouva directement mêlé le Docteur Baptiste, et qui eurent pour premiers résultats de manifester son ignorance présomptueuse d'une part, de l'autre, sa vaine audace et sa froide perversité. Son âme fut mise à jour comme son esprit : tous deux se révélèrent conjointement, marqués du quadruple stigmate qui est la signature même de Satan : orgueil, impuissance, bêtise, envie.

C'était en février 1887. Une enquête fut ouverte par un tribunal vehmique. Ses débats n'appartiennent pas au contrôle de l'opinion, mais les présentes révélations sont exécutives de la sentence qui fut alors prononcée.

Qu'il nous suffise de dire qu'un de nos Rose ✠ Croix, (chef pour Paris, du 2e degré de l'Ordre), M. Oswald Wirth, remit entre nos mains une volumineuse correspondance, qui levait les derniers doutes, touchant les mystères du Carmel.

M. Wirth avait fait la connaissance du Docteur en août 1885, par l'entremise d'une amie de Châlons, naguère encore fervente sectatrice du Carmel, Mlle Maria M... De part et d'autre des relations s'engagèrent; de nombreuses lettres furent échangées.

Mis sur ses gardes, d'un côté par telle demi-confidence échappée à Mlle Maria M..., de l'autre par certaines phrases équivoques et à double sens qu'il avait démêlées dans la correspondance de Jean-Baptiste, M. Wirth ne tarda point à deviner l'infamie du sanctuaire et l'immoralité du Pontife.

Dès lors, il conçut et prit à sa charge une mission double, et dont il s'acquitta par la suite avec une modération et une prudence également rares : désabuser Mlle Maria M... et faire un coup de jour sur Jean-Baptiste.

Il joua donc près de ce dernier les disciples de la vieille roche, et ne laissa paraître ses véritables sentiments qu'en décembre 1886, quand le Carmel n'avait plus de secrets pour lui. Mlle Maria M..., qu'il n'avait point eu grand'peine à convaincre ni à remettre dans la voie du devoir et de la raison, lui fut d'un précieux secours dans cette comédie discipulaire, qu'il sut conduire durant quinze grands mois. Il amena doucement le Docteur à se trahir par sa propre plume. Ces lettres sont en notre possession, toutes écrites et signées de la main du personnage [1].

Les premières n'offrent point pour nous un intérêt bien direct. Celle du 8 juin 1886 contient déjà des données, qui, pour être encore vagues, nous semblent néanmoins dignes de trouver leur place ici.

« La délégation de la science pour faire ascensionner tous les

[1] Elles portent même, amalgamés ensemble, le nom mystique du Docteur et son nom réel.

êtres et de la puissance qui n'est qu'une coparticipation au pouvoir créateur, pour faire gravir aux êtres d'en bas les échelons pour avoir une vie de plus en plus parfaite, devait être l'apanage de la nature humaine ; et c'est par là que l'homme est, par droit de pro création, et doit être en fait par l'Initiation, revêtu de la royauté, qui est une association, par délégation, aux droits et à la puissance souveraine du créateur [1]...

« C'est ici, vous le voyez, que la loi logique nous amène à la question de la chute, par laquelle la nature humaine se trouve privée de cette royauté... Il faut bien que tout homme avoue et confesse qu'en dehors de l'Initiation, non seulement il ignore les voies et moyens de faire ascensionner les êtres, mais qu'il est lui-même sous la domination des lois qui le rendent esclave des vices et des passions.

« Le voilà placé dans une alternative terrible, qui ne lui offre aucune issue, ce roi de la nature. *S'il écoute la doctrine du catholicisme romain, il se dit obligé en droit à une continence absolue, et alors la nature en révolte lui inflige les plus terribles démentis, en se refusant plus ou moins à cette compression, que la nature humaine sent ne pas être conforme aux lois de son origine créatrice.*

« Mais s'il cesse de prêter l'oreille à cette doctrine catholique, il n'a devant lui que des issues de corruption, qui le précipitent dans la voie des vices et des passions.

« Tout cela avait attiré mes réflexions, et ce problème, semblable à celui du sphinx, pesait sur ma conscience comme un cauchemar. Je criai vers le ciel, afin de recevoir la solution de cette énigme...

« Il ne faut pas entrer bien loin dans l'initiation, pour voir que *la solution ne pouvait être que dans la voie de l'amour.*

« *Ici donc se posait à son tour la loi des sexes, condition essentielle de toute loi d'amour, selon les lois constitutives de la nature humaine* (*sic*).

« Pourquoi Dieu a-t-il opéré la division des sexes ? — Moïse dit le fait, mais il se tait d'une manière absolue sur la raison de ce fait. *Cela était réservé aux seuls initiés.*

« *L'homme donc se trouve en présence* D'UN BESOIN DONT LA NATURE LUI FAIT UNE LOI, et il ne sait à cet égard rien de rien, ni sur la cause du besoin qui le domine, ni sur *les lois divines à suivre.*

---

[1] Excusons-nous près du lecteur de lui soumettre un pareil galimatias : il faut bien qu'il juge.

« *La société lui ouvre les portes du mariage ; mais que d'entraves sociales à cette condition, qui* NE RÉSOUT RIEN, *pour ainsi dire, concernant le terrible problème.*

« Nous arrivons ainsi au cœur de notre sujet : c'est ici où la véritable Initiation commence. *Nous sommes en face des générations qui ont quitté la terre* et qui habitent cette armée de mondes qui roulent dans l'immensité de l'espace... *Comment établir des relations de vie avec les êtres de ces mondes ?* Et puis les uns vivent dans la lumière ; les autres, au contraire, sont plongés dans les ténèbres. Comment se concilier les uns et éviter les autres ?...

« *Et ceux qui vivent sur la terre, n'est-il pas possible d'établir des relations de vie* avec les êtres qui se trouvent dans les mêmes difficultés où nous sommes ?...

« *Oh! l'Initiation doit résoudre ce vaste problème !*

« *A coup sûr, ce problème est résolu.* — Cher fils, vous êtes digne de le connaître et de recevoir ces secrets que j'ai payés par les épreuves les plus terribles ! Mais que j'aie la joie de pouvoir vous les transmettre par l'Initiation.

« Soyez béni des suprêmes bénédictions de celui qui est vie, lumière, amour vivifiant et régénérant, pour transformer les êtres !

« † JEAN-BAPTISTE... » (DOSSIER 1. —*Lettre du 8 juin 1886, passim.*)

Six jours après, une longue lettre apportait à M. Wirth de nouvelles révélations.

Le Docteur se répète de toutes les manières. Son style incontinent — liqueur filandreuse, saumâtre et d'une diffusion nauséabonde, — son style est gluant comme sa pensée. Nous ne donnons que des extraits épistolaires, encore sommes-nous obligés de les décanter constamment [1] :

« Cher fils béni du ciel..., il ne faut pas confondre le droit de pro création avec celui de la génération, *car il en est absolument distinct, et la pro-création est différente et indépendante surtout du droit et pouvoir de génération.*

---

[1] C'est-à-dire que nous élaguons les phrases inutiles ou redondantes, mais sans jamais changer un iota, comme on pense !

« *La nature humaine ayant été divisée en deux sexes, le Droit de pro-création n'est possible à exercer que* PAR LE FERMENT DE VIE DES DEUX, A L'IMAGE DU POUVOIR DE GÉNÉRATION...

« C'est le *Ferment de vie*, produit dans l'état de pureté et de lumière, que l'Initiation nous apprend à atteindre, qui fait ascensionner les êtres, par le Droit de pro création délégué par Dieu.

« *Il est évident que, dans l'exercice de ce droit et pouvoir de pro-création, les deux êtres, élevés par l'Initiation à cette royauté, se trouvent dans la sainte Liberté des Enfants de Dieu.*

« La société a établi des lois pour le mariage, et cela avec raison. *Mais à l'égard du droit de pro-création, il ne saurait en être ainsi.* Néanmoins, si des époux légitimes étaient initiés, il n'y aurait pour eux qu'une facilité plus grande à exercer le droit de pro-création : CAR CELUI-CI S'EXERCE TOUS LES JOURS, *tandis que la génération est soumise à des lois de la nature...*

« Ces principes remis en mémoire, il reste à établir que le *droit et pouvoir de pro création est licite aux initiés, qu'il est conforme aux lois et aux règles divines*, ET QU'IL NE SAURAIT ÊTRE PERMIS A NUL ÊTRE D'INCRIMINER L'EXERCICE DE CE DROIT, EN AUCUN CAS ET SOUS AUCUN PRÉTEXTE, *parce que Dieu le légitime en faveur des initiés.....* Exercer ce droit est L'ACTE LE PLUS MORAL qu'il soit possible... en vue de faire ascensionner les êtres des trois règnes de la nature, *par les ferments de vie dont ils*[1] *se sont rendus capables de faire une effusion*, dans la lumière, la pureté, la sainteté et la bénédiction qu'ils ont su acquérir.....

« Ce pouvoir de pro-création, essence de la Royauté de la nature humaine, avec le droit de génération, ne saurait être recouvré sans une préparation. Et c'est ici où a été la plus grande difficulté de ma mission.....

« La Doctrine, en théorie, est possible par lettre; car c'est une voie de science : mais *la science expérimentale exige et requiert de se placer sous l'égide d'un maître qui surveille les voies suivies.....* »

(DOSSIER 1. — *Lettre du 14 juin* 1886, *passim.*)

« L'Initiation par pure théorie serait vaine et même dangereuse. Connaître les voies et les moyens de ce droit de pro-création... et ne pas en faire une application en faveur des êtres dont nous

[1] ILS « les Initiés », non pas « les êtres », comme on pourrait le croire d'après la construction de la phrase. Du reste, le sens général est évident.

sommes les rois par l'Initiation, ce serait *le crime des crimes*, le forfait des forfaits. Ce serait là ce crime contre le Saint-Esprit, qui n'est rémissible ni en ce monde, ni dans l'autre ! Aussi, pour éviter ce malheur, Dieu ne permet pas l'Initiation parfaite à ceux qui ne l'accepteraient qu'en théorie et pas en pratique. »

(Dossier 1. — *Lettre du* 23 *juin* 1886, *fragment.*)

Deux interminables homélies, datées du 10 et du 13 août 1886, sont en vue de réclamer de M. Wirth une discrétion à toute épreuve. M. Wirth devant, en effet, rendre visite à l'abbé Z*** — une nouvelle conquête du Carmel, du moins les sectaires se berçaient-ils de cette illusion — Baptiste n'était pas tranquille : il appréhendait vivement qu'une parole imprudente ou prématurée n'éveillât des scrupules dans la conscience de l'excellent prêtre, qu'il prétendait conduire aux unions tout doucettement et sans le brusquer. Déjà l'on n'avait été que trop vite en besogne avec cet ecclésiastique, l'objet de toutes les sollicitudes du Docteur. Ce qu'il écrit à ce sujet a bien son mérite :

« ..... Devant les clartés éblouissantes de la Doctrine de Vie, le cerveau de notre ami (l'abbé Z***), quoique si admirablement doué, volait en éclats; il se prenait la tête, en disant : « Arrêtez-vous, je n'y tiens plus ; mon cerveau éclate. » *Or, si l'exposé de la doctrine produisait de tels effets, vous comprenez qu'il était impossible, avant une préparation suffisante, de passer de la théorie doctrinale à la mise en œuvres.....* Vous le voyez donc, nous n'avons pas même abordé la *question des actes*, de la manière d'opérer. . . »

(Dossier 1. — *Lettre du* 13 *août* 1886, *passim.*)

Quoi qu'il en fût de ces appréhensions et de ces répugnances, le Docteur Baptiste, jugeant l'abbé Z*** en bonne voie de s'apprivoiser, ajoutait, vers la fin de cette même épître :

« Voilà où en est notre ami... Il se prépare, se dispose, et c'est là la condition indispensable au pouvoir de la pro-création, à ses œuvres et à ses opérations de vie. Il ne va pas au delà, en ce moment.

« Pour vous aussi, il n'y a pas d'obstacle à cette préparation; *si vous le voulez, dites oui*, ET JE ME CHARGE DE VOUS Y FAIRE PRÉPARER ET DISPOSER, *comme notre ami, sinon mieux encore*..... J'attendrai votre bonne réponse..... »

(DOSSIER 1. — *Lettre du 13 août 1886, in fine.*)

Je me charge de vous y faire préparer ! Qu'entendait par là notre Pontife? — Une lettre adressée par lui à Mlle Maria M..... nous l'apprend : cette initiée au Carmel, nous l'avons vu, habitait alors la même ville que M. Wirth. Or, voici ce que le Docteur lui écrivait, vers la même époque :

« Je vais poser ici les principes de droit éternel qui dominent la question qui nous occupe.

Premier principe. — La sainte Liberté des Enfants de Dieu n'existe que dans le Règne glorieux, et nul n'est dans le Règne glorieux que par la foi et la doctrine du Carmel;

« *Deuxième principe.* — Les apprentis, c'est-à-dire les appelés, ont les mêmes droits que les élus, les uns pour apprendre, les autres pour faire : mais ceci suppose l'acceptation du Carmel;

« *Troisième principe.* — La loi des Unions est l'arbre de la science du bien et du mal. *Celles qui sont faites selon les lois de la déchéance conduisent à l'abîme ; celles qui sont faites selon les règles divines ouvrent les voies de la destinée...*

« Il est facile, d'après ces principes, de connaître la ligne à suivre, concernant le *prétendant à l'appel* (on devine que c'était M. Wirth!). S'il accepte la foi éliaque, s'il regarde la doctrine du Carmel comme vraie et divine, *il entre dans les droits des apprentis, qui sont ceux des élus.*

« *Il est bon de procéder avec prudence, réserve et sagesse,* ET DE NE PAS NOUS EXPOSER A ÊTRE MAL JUGÉS. Vous avez vu comme nous avons RÉUSSI ici avec M. X... et Mlle Z...; mais c'est parce que nous ne nous sommes pas trop hâtés...

« *A vous dire vrai,* IL ME PARAÎTRAIT BON QU'IL (M. Wirth) CONNÛT LA VÉRITÉ PAR VOUS, ET MÊME LA PRATIQUE, mais vous savez à quelles conditions, *pour le bien et l'honneur du Carmel!*..... »

(DOSSIER 3. — *Lettre à Mlle Maria M... du 7 septembre* 1886.)

Ainsi, voilà de quelle sorte le Dr Baptiste voulait « faire préparer » M. Wirth !... Mais Mlle Maria M... n'entra pas dans cette manière de voir. Elle s'était constamment refusée aux *unions*, et pratiquait la religion carmélienne, à *cela près*. Le Docteur espérait toujours qu'elle viendrait à ses vues, et souvent il entrait dans de violentes colères, lui déclarant « qu'elle ne parviendrait jamais à rien, si elle ne se pliait à l'obéissance passive. *Hors des unions*, s'écriait-il, *hors des unions, point de salut !* »

(DOSSIER 4. — *Déposition de Mlle Maria M..., pages* 24-25.)

Une autre lettre du Docteur à Mlle Maria M..... prouve surabondamment que cette demoiselle, excellente somnambule, qu'il estimait en communication avec les Esprits de lumière, était opposée au régime des unions.

Un jour que les *mamans célestes* (*sic*) avaient, par l'entremise de Mlle Maria M....., sévèrement flétri ces pratiques, le Docteur, fort perplexe, écrivit à la Voyante une lettre impayable, que nous allons transcrire presque tout entière :

« Je vous remercie, Ève bien-aimée, de la réponse de nos chères mamans célestes.

« Qu'il me soit permis de vous mettre sous les yeux ma double situation, comme missionné vis-à-vis de moi-même, pour ma personnelle ascension, et comme missionné vis-à-vis des autres élus.

« Il semble qu'il y ait opposition entre ces deux missions, et cependant il faut que je les concilie :

« 1°. — Je dois m'occuper de tout ce qui concerne mon ascension. C'est un devoir absolu, car je ne pourrai que donner ce que j'aurai acquis ;

« 2°. — Mais Jean-Baptiste doit aussi se *multiplier par dix*[1] (*sic!*) et s'il ne se multiplie, il ne fera rien et n'obtiendra rien.

« Mais alors, chère Ève, vous voyez le problème à résoudre pour Jean ?

« 1°. — Si Jean ne s'occupe que de sa propre **ascension**, il peut bien aller dans la voie de sa propre perfection. **Mais**, dans ce cas, il ne se *multiplie pas par dix* ;

« 2°. — S'il veut se *multiplier par dix*, comme c'est son devoir absolu, sous peine de n'arriver à rien ; dans ce cas, comment concilier les règles qui sont si parfaites pour l'ascension de Jean, avec la nécessité *de se multiplier par dix ?*

« Voilà ce qui m'embarrasse : *Je voudrais faire en tout la volonté de nos célestes mamans, car je sais que les règles qu'elles donnent sont parfaites.*

« *Mais, je vous l'avoue, je voudrais aussi me multiplier par dix...*

« *La chère Madame S..., au nom d'Élie, n'avait pas prescrit des règles si sévères que celles de nos chères mamans célestes !...*

« Ouvrez votre cœur à *ces grands problèmes ;* priez bien et voyez ce que vous diront soit Élie, soit nos *mamans célestes...*

« Jean-Baptiste... »

(Dossier 3. — *Lettre non datée, à Mlle Maria M...*)

Rien n'est bouffon comme la béate perplexité et la mauvaise humeur contenue, que respire cette sorte de consultation épistolaire. Le ton doucereux et cafard, le style fade et prolixe, l'abondance des répétitions — toutes choses écœurantes partout ailleurs — semblent au contraire décupler le comique de cette pièce réjouissante... Aussi, tenions-nous fort à la produire, contraint que nous sommes de passer sous silence une foule de détails des plus curieux. Notre cadre, en effet, se refuse à de tels développements. Force nous est d'en venir à la conclusion de la correspondance avec M. Oswald Wirth.

[1] Mettre 1 dans le 0, — le phallus dans le cteïs.

Ce jeune occultiste qui, sur beaucoup de questions, en savait infiniment plus que le Docteur [1], commençait à se lasser de lui départir les titres de « Mage sublime et vénéré, suprême dépositaire de la Vérité sainte, Initiateur céleste des enfants de la terre aux divins arcanes de la Lumière et de la Vie ! » ou encore ceux de « Sublime et illustre Maître, Missionné du Ciel pour la rédemption de la Terre, auguste et puissant Hiérophante des arcanes du Saint-Carmel [2] ! » Car M. Wirth, ayant résolu de « faire parler » Jean-Baptiste, avait senti, avec une juste sagacité, qu'il ne pouvait conquérir la citadelle de sa confiance aveugle, qu'en bombardant le donjon de son incommensurable orgueil.....

Bref, Wirth en avait assez de ce rôle ambigu ; il statua d'en finir vers la fin de novembre 1886. Il écrivit donc au prophète :

«... Au sujet des sublimes doctrines du divin Carmel, je crois que je reçois en ce moment comme une révélation de cette initiation suprême, dont j'ai un si ardent désir de recevoir l'investiture. *J'espère du moins que je ne suis pas le jouet d'une illusion, ou des manœuvres des mauvais esprits...*

« Suivant les intuitions qui me viennent, l'Initié ne peut entrer dans la plénitude de sa puissance théurgique, que par son union avec une personne du sexe opposé au sien... Mais cette union n'est

[1] Dès cette époque, en effet, M. Wirth avait pénétré quelques-unes des vérités ésotériques, qui sont encore perceptibles, quoique déformées, sous les symboles de la Franc-Maçonnerie.

[2] Nous n'exagérons rien ; ces appellations sont textuelles. M. Wirth, qui les variait avec art, ne manquait jamais d'en faire un étalage pompeux en tête de chacune de ses lettres au pontife. Et ce benêt de s'y laisser prendre, comme un geai à la pipée.

pas le mariage ordinaire, dont le but est la génération. Ici il ne s'agit que de l'acte religieux par excellence..., mais il faut une préparation, une purification préalable bien autrement sérieuse que pour la communion ordinaire; car c'est là le *Sacrement des Sacrements*, celui qui donne *toute la vie, ou toute la mort.*

« Cet acte est, de plus, essentiellement libre, c'est-à-dire absolument indépendant des convenances physiques, requises *en vue* de la génération... *Tous les hommes sont les maris d'une même femme, et de même toutes les femmes deviennent les épouses d'un seul homme.*

« Les affections ne sont pas individualisées, mais deviennent collectives; l'ensemble des initiés ne forme plus qu'un seul homme et qu'une seule femme, et ils sont constitués en cela à l'image de Dieu... »

La question était hardiment posée et la réponse devait être décisive. Elle ne se fit pas attendre. Mis de la sorte au pied du mur, l'hiérophante n'hésita plus à livrer sa pensée tout entière:

« Cher Élu aimé! *Vous avez très bien compris les voies divines où le Ciel vous conviait et où il vous dirige!...*

« Vous avez bien vu la condition du droit suprême de pro-création... Dans l'exercice de ce droit divin, au degré le plus élevé, nous sommes ce que l'écriture nomme des dieux : *Ego dixi, dii estis !*

« C'est là le sixième sens, qui a été perdu dans la déchéance, *et dont il faut rentrer en possession (sic!)*. C'est là l'exercice de la royauté hominale sur les êtres des trois règnes de la nature, sur la terre et dans les mondes.

« *C'est le Ferment de la vie, qui, greffé sur le principe de vie des êtres des trois règnes, leur fait monter, échelon par échelon, l'échelle ascendante de la vie.* VOILA BIEN LE SACREMENT DES SACREMENTS, COMME VOUS LE DITES SI BIEN.

« Mais nul ne peut être seul, dans l'exercice de ce droit de procréation : *un seul n'a que des fluides. Le ferment de vie est la combinaison de deux fluides.*

« Mais il est, dès lors, d'une nécessité absolue, que les deux opérants soient dans la condition d'élévation de la Royauté de la nature humaine.

« *La loi logique nous fait clairement voir pourquoi la liberté des fils de Dieu est, dans ces conditions, un droit absolu :* C'EST COMME UN ROI QUI PEUT SE MARIER AVEC TOUTES, *mais à condition que son épouse soit de race royale.*

« *Cette liberté, qui semble si grande à l'heure actuelle, où les filles royales sont si rares, n'a pas, vous le voyez, une grande étendue.*

« *Mais elle s'étendra, à mesure de l'Initiation dans l'Ordre divin.*

« VOTRE CONCEPTION A CET ÉGARD, ET L'EXPOSÉ QUE VOUS EN FAITES DANS VOTRE LETTRE, EST D'UNE PARFAITE EXACTITUDE.

« *Il est évident que la question de génération est soumise à d'autres lois...*

« Vous serez le premier disciple de la vie dans l'ordre masculin[1]; vous serez le premier dans cette élection, qui est l'attente de tous les êtres de la création !...

« *Recevez le saint et vivant baiser de la fraternité de vie.* Soyez béni, etc...

« ✝ JEAN-BAPTISTE... »

(DOSSIER 1. — *Lettre du 24 novembre 1886, fragment.*)

Quelques jours après, estimant n'avoir témoigné qu'un insuffisant enthousiasme, Baptiste revient sur la lettre soi-disant inspirée de M. Wirth. Le Pontife a eu le loisir de tendre les cordes de sa guitare : écoutez l'hymne ardente et triomphale qui vibre sous ses doigts :

— « Cher fils du Ciel, béni de mon cœur et du cœur des élus ! Si, depuis dix ans que je connais le divin Carmel, mon cœur a connu bien des joies de l'ordre céleste, celle qui m'a inondé l'esprit et l'âme, en lisant votre précieuse lettre, doit être placée au premier rang.....

« *Maintenant, cher Élu, vous êtes le vrai Fils du Ciel.* — Quand je vous ai donné ce nom, il semblait très étrange d'appeler Fils du Ciel un être qui vit sur cette terre. Mais je parlais ainsi dans la loi de votre appel, *et voici que ce titre est celui que je dois vous donner à cette heure, si je veux parler dans la lumière de la vérité, selon le vœu de mon cœur.*

---

[1] Bien que les autres élus du Carmel soient moins avancés que M. Wirth, on verra plus loin que le Baptiste ne laisse pas que de les faire *pro-créer* aussi ; sans doute à titre d'*apprentis* !

« Vous dites avec une parfaite exactitude : « J'attends maintenant l'occasion de passer de la connaissance scientifique aux actes vivifiants; car la science n'acquiert de la valeur que par ses applications. » Vous avez raison: *nous aussi, nous sommes prêts; il y a longtemps que nous attendons le jour béni qui se montre à nos yeux.*

« Le premier entre les élus, vous allez commencer *la chaîne qui va élever en haut l'échelle de la vie* (*sic* !); soyez le bienvenu que le Ciel a disposé, et que l'Etoile qui a brillé à vos yeux vous conduise au milieu de nous!

« *Vous allez devancer tous les autres, et le premier vous entrerez dans la vraie et éternelle royauté de la nature humaine.* VOUS N'ÊTES PLUS MON DISCIPLE, CHER ÉLU, VOUS ÊTES UN AUTRE MOI-MÊME. Que votre destinée est belle, et quelle consolation elle apporte à mon cœur!

« Enfin il est résolu, non plus dans ma conscience et dans mon expérience personnelle, mais dans le cœur d'un être libre et indépendant, ce problème qui va faire des enfants de la terre de vrais Fils de Dieu !

« NUL, AUTOUR DE MOI, N'EST AUSSI AVANCÉ QUE VOUS : *je veux parler dans l'ordre masculin.*

« DANS L'ORDRE FÉMININ, J'EN AI DÉJÀ[1], ainsi que le dit votre lettre. VENEZ METTRE FIN A VOTRE INITIATION, PAR LES ACTES VIVIFIANTS DE CETTE SCIENCE SACRÉE, EN VENANT AU MILIEU DE NOUS. VOUS ÊTES ATTENDU AVEC JOIE; CAR VOTRE ÉLECTION EST CONNUE ICI DE CELLES QUI ONT ÉTÉ CHOISIES PAR LE CIEL POUR ENTRER DANS CES VOIES VIRGINALES.....

« Nos dernières lettres sont restées un secret autour de moi. *La raison en est que chacun doit rester le maître de l'application qu'il peut faire, de la science qui est donnée.*

« *C'est une règle de prudence pour éviter les coups de traître;* car il y a des êtres pour qui les secrets de conscience des autres ne sont pas sacrés.

« *Je veux qu'ils soient sacrés; car ils le sont devant Dieu!*

« JEAN-BAPTISTE. »

(DOSSIER 1. — *Lettre du 2 décembre* 1886, *passim.*)

Voici maintenant le pot-aux-roses: une lettre du 5 décembre, signée de trois jeunes filles initiées au

[1] Ecoutez le léno, qui propose ses filles! Tout à l'heure, il leur laissera la parole, afin qu'elles s'offrent elles-mêmes.

Carmel, contre-signée de leur mère (!) et apostillée d'une approbation pontificale du Baptiste :

« Béni Fils de Dieu, aimé du Ciel et de nos cœurs!.... Nous avons admiré l'action céleste de la lumière en vous; *car, sans avoir eu l'occasion d'étudier à fond la doctrine d'Élie, vous avez su néanmoins avoir l'intelligence du plus profond des mystères.*

« CARMEL VEUT DIRE CHAIR ÉLEVÉE EN DIEU, ET LA LUMIÈRE D'EN HAUT VOUS A FAIT CONNAITRE COMMENT ON SE CÉLESTIFIE ICI-BAS, PAR L'ACTE MÊME QUI A ÉTÉ ET QUI EST ENCORE LA CAUSE DE TOUTES LES DÉCHÉANCES MORALES..... (Ceci est clair.)

« AUSSI, COMBIEN NOUS DÉSIRONS VOUS VOIR AU MILIEU DE NOUS! Nous avons si souvent prié au saint-autel, afin qu'il nous soit accordé de voir un élu tel que le Ciel le veut et que vous allez l'être!.....

« Le Ciel a fait de grandes promesses au chef du divin Carmel, pour le jour où il aura de vrais disciples autour de lui..... *Notre vœu serait de vous voir à côté du Père, comme un premier élu, pour faire la chaîne de vie.....*

« SI VOUS VENEZ, VOUS POURREZ CONSTATER NOTRE BON VOULOIR, AFIN QUE DE LA VOIE DE LA SCIENCE, IL VOUS SOIT PERMIS D'ARRIVER A CELLE DE L'EXPÉRIENCE; *car Dieu ne juge pas les êtres sur leurs lumières, mais uniquement sur les actes de vie dont ils se montrent capables.....*

« Celle qui vous a en cordiale affection :

NAHELAËL.

« Nous saluons, comme celle qui a tenu la plume, le Fils du Ciel, dans la bénédiction de l'élection où il entre :

IDHELAËL. ANANDAËL.

« J'approuve la doctrine de cette lettre, signée des noms angéliques du *Trio*, et par la mère :

SHEPHAËL. « JEAN-BAPTISTE. »

(DOSSIER 1. — *Lettre du 5 décembre* 1886, *passim.*)

Il semble que cette épître collective mette les points sur quelques I, mal venus jusqu'alors, dans le texte éliaque.

C'est la seule dont l'*original* ne soit pas entre nos mains : elle fut réclamée et rendue. Mais on eut la prévoyance d'en garder l'empreinte, ce qui revient au même...

Voilà donc où en était la correspondance mystique de Baptiste avec M. Wirth, quand le « *Maître de la Sagesse* » fut prévenu que son disciple se moquait de lui !

Alors, il crut pouvoir revenir sur ses pas, nier tout son enseignement antérieur; alors il protesta qu'on ne l'avait pas compris.

On hésite, à lire les dernières lettres du Docteur; oui, vraiment on hésite, ne sachant ce qu'on doit admirer davantage, de l'audacieuse duplicité [1] que

[1] La mauvaise foi du Docteur ne se manifeste pas moins criante en d'autres occasions. Elle éclate particulièrement, au sujet du marquis de Saint-Yves. Tant que Baptiste croit que cet illustre théosophe pourra s'incliner devant sa mission, il en fait un grand prophète. A quelques mois de là, il le critique haineusement.

Dans sa lettre à M. Wirth, en date du 8 février 1886, il parle « ...du grand initié, du voyant illuminé Saint-Yves ». — « Ah! poursuit-il, que j'ai été ému à la lecture des pages qui exposent la base de l'ouvrage de M. Saint-Yves : *La Mission des Juifs!* Cet élu n'a pas reçu l'initiation d'un vivant de la terre; il la tient du ciel. Mais quelle science est en lui, et combien il apparaît au-dessus de ses contemporains! *Qu'il est doux et bon de lire ces pages, que la lumière d'En-Haut a inspirées!* Enfin, je ne suis plus seul... *Vous voyez qui nous sommes.* Oh! relisez les écrits de M. Saint-Yves, et à cette école vous apprendrez ce qu'est *un voyant illuminé, qui a reçu ce que j'appelle l'initiation!...* »

(Dossier 1. — *Lettre n° 11.*)

Au même M. Wirth, le Docteur écrivait le 7 juillet 1886, c'est-à-dire cinq mois après l'éloge dithyrambique qu'on a lu : — « La Lumière de la prophétie... est une nécessité; sans cela, on prend pour de l'histoire ce qui n'est que vue de l'avenir, *et alors tout est confusion. C'est ce qui est arrivé à M. Saint-Yves.* »

(Dossier 1. — *Lettre n° 20.*)

Dans une longue épître — chef-d'œuvre d'outrecuidance — adressée à M. Barlet, en date du 20 août, on peut lire : — « *Son*

fit paraître cet homme, ou de son inconcevable aveuglement.

C'est le 2 décembre, qu'il avait écrit cette lettre enthousiaste (débordant à la fois de joie triomphale et de naïf abandon), où l'on peut lire : « *Vous n'êtes plus mon disciple, cher Elu, vous êtes un autre moi-même!* » C'est le 5 décembre, qu'il apostillait de son approbation la lettre collective des trois fillettes et de leur mère, morceau de choix où l'on remarque cette phrase : « *Sans avoir eu l'occasion d'étudier à fond la doctrine d'Élie, vous avez su néanmoins avoir l'intelligence du plus profond des mystères...* »

Eh bien, nous avons sous les yeux deux lettres du même Jean-Baptiste au même Oswald Wirth, l'une datée du 11 décembre 1886, où l'on trouve ces lignes :

« *Je vous ai donné les noms, non qui vous soient dus, mais qu'on peut mériter après de longues années d'actes méritoires.....* VOUS N'AVEZ VU JUSQU'ICI QUE LE PARVIS DES PROFANES ET NON LE SANCTUAIRE..... »

L'autre, datée du 13 *décembre*, et qui renferme celles-ci :

---

autorité s'effondrera, devant une critique savante et profonde de son œuvre : LA MISSION DES JUIFS. »

(DOSSIER 6. — *Copie d'une lettre à M. Barlet.*)

Enfin, dans une lettre adressée à M. René Caillié, en date du 20 novembre 1886, le Docteur Baptiste parle de deux occultistes de l'École occidentale, et il dit : — « *M. Saint-Yves avait ouvert une voie fausse à ces ouvriers*; mais il y a un mouvement très fort, qui tend à les ramener dans le vrai chemin. »

(DOSSIER 5. — *Lettre* 11.)

« Dans les vues que j'avais de votre esprit, je dois vous dire que *vous m'apparaissiez sous un aspect de plus en plus défavorable.....*

« Le 7 décembre, je résolus de vous soumettre au Critérium de la Lumière d'En-Haut..... *je fis appel à votre esprit : il vint hésitant et tout ténébreux.* L'épreuve montra ce que vous étiez; la lettre fut redemandée [1]. VOUS ÉTIEZ CONNU, NON COMME UN INITIÉ, MAIS COMME CELUI QUI NE COMPREND PAS CE QUE NOUS AVONS EN VUE.....

« Lorsqu'un soleil brille dans le firmament, ceux qui vivent dans les ténèbres ne peuvent arrêter ses rayons..... (textuel!) »

Ainsi, l'élève devenu maître à son tour, le plus avancé d'entre les adeptes, l'élu du ciel qui a su découvrir par ses seules forces le Grand Arcane des Arcanes, — celui-là devient, en moins d'une semaine, un aveugle qui n'a rien vu, un imbécile qui n'a rien compris... Voilà ce que soutient notre Pontife interloqué!

Ah ! certes, c'est porter jusqu'à la maîtrise l'hypocrisie, le charlatanisme et l'imposture — la bêtise aussi.

L'indignation monte à la gorge, en présence d'une aussi stupide audace : *Peccatum est stultitia...*

Quoi qu'il en soit, ces quelques extraits peuvent donner une idée de la volumineuse correspondance que M. Wirth mit à notre disposition, dans les derniers jours de février 1887.

Au demeurant, nous avions déjà plusieurs cahiers de documents non moins significatifs. Un autre Rose ✠ Croix du 2e degré, M. René Caillié, ingénieur à

[1] Celle des jeunes filles, qui fut rendue, en effet, après empreinte prise.

Avignon, avait effectué vers la même époque entre nos mains le dépôt de sa propre correspondance avec le Docteur[1].

D'autre part, un saint prêtre, qui avait dépensé en pure perte bien de l'éloquence apostolique, pour ramener dans la voie ce misérable et sa nombreuse escorte de dupes et de victimes (nous avons scrupule de nommer cet ecclésiastique, parce qu'ayant plaidé près de nous l'irresponsabilité de Baptiste, peut-être ne nous approuvera-t-il point d'arracher le masque d'un homme en qui sa charité ne veut voir qu'un fou), un saint prêtre nous avait écrit, à la date du 7 janvier 1887 :

— « ... La veille de ma retraite, M. M**** me faisait des révélations dont il ne comprenait pas la gravité, et dont la portée lui échappe complètement. Un mot vous fera comprendre.

« Le personnage a un appartemant secret, qui se compose d'un soi-disant oratoire, où il s'enferme seul deux fois par jour, et d'une petite chambre où il couche furtivement de temps en temps, pour dépister les Esprits qui tentent de le tuer et qui ignorent, dit-il, ce réduit. Cet appartement est dans le logement à côté, qu'habite la famille G...[2].

« Deux jours avant, Mme T..., revenant à ses *unions occultes*, dites spirituelles, a fini par me dévoiler cet effrayant mystère. LA MALHEUREUSE EST OBLIGÉE DE RECEVOIR LES CARESSES ET LES EMBRASSEMENTS, NON SEULEMENT DES ESPRITS DE LUMIÈRE, MAIS ENCORE DE CE QU'ELLE APPELLE LES HUMANIMAUX, MONSTRES PUANTS QUI EMPESTENT SA CHAMBRE ET SON LIT, ET QUI S'UNISSENT A ELLE POUR S'ÉLEVER A L'HUMANISATION.

« *Elle m'assurait qu'ils l'ont engrossée à plusieurs reprises, et que, pendant les neuf mois de cette gestation, elle*

[1] Il nous suppliait de sauver six dames de Turin, ses amies, innocentes hirondelles de l'idéal, qui s'étaient prises, comme tant d'autres, à la glu hideuse du faux prophète. — Puissions-nous avoir contribué à leur ouvrir les yeux !

[2] Cette famille se compose de trois adhérentes à l'œuvre : deux des jeunes filles signataires de la lettre collective — et leur mère.

a éprouvé tous les symptômes, MÊME LES SIGNES EXTÉRIEURS DE LA GROSSESSE. — *Le terme arrivé, elle accouche sans douleur et il s'échappe* DES VENTS[1] *de l'organe d'où sortent les enfants, quand la délivrance s'opère pour la femme.*

« C'est pire, comme vous voyez, que ce que raconte l'abbé de Villars, au sujet des sylphides, des salamandres et des lutins. *Le comte de Gabalis* est dépassé — et de beaucoup [2].

« Je vous rapporte exactement ce que m'a raconté cette pauvre hallucinée; *je vous le certifie sur mon honneur* ET JE NE VOUS DIS PAS TOUT »

Une enquête fut ouverte, pour recueillir de nouveaux documents. Elle dura deux mois environ. Avant de la clore, on statua de faire appel à la franchise de cette jeune adhérente au Carmel, dont M. Wirth avait désillé les yeux. M. Wirth reçut la mission d'aller recueillir sa déposition détaillée ; il partit à cet effet pour Châlons (mai 1887). Mademoiselle Maria M..., désabusée et confuse d'avoir été dupe d'un imposteur, eut le courage de tout dire. Elle signa bravement sa déposition, qui fut sur le champ contresignée par M. Wirth (18 mai 1887). Elle lui remit en

[1] Ce sont là, d'après Baptiste, les *Corps glorieux* dont il sera question tout à l'heure.

[2] Baptiste semble, en effet, avoir pris à la lettre les théories symboliques et paradoxales du *Comte de Gabalis* (*Entretiens sur les Sciences secrètes,* Londres, 1742, 2 vol. in-12). Rien ne ressemble davantage à sa manière de *faire ascensionner* les *humanimaux,* que les procédés du comte, pour *immortaliser* les *gnômes, ondins, salamandres* et *sylphes.*

Peut-être le Docteur Baptiste a-t-il cru que l'abbé de Villars entendait, par *Mariages philosophiques,* des actes d'incubisme analogues à ses *unions de sagesse.*

Beata simplicitas! serait-on tenté de dire avec Jean Huss, s'il n'était plus à propos de s'écrier avec Tertullien: *prava maleficorum stultitia!*

outre un énorme dossier, où figurent, à côté des lettres autographes du Docteur, des livres de liturgie éliaque, des manuscrits révélateurs en grand nombre, enfin des œuvres autographiées et des reproductions d'hosties sanglantes — toutes pièces relatives aux mystères secrets du Carmel de Jean-Baptiste.

Dès le retour de M. Wirth, examen fait des pièces nouvelles, les occultistes réunis en tribunal d'honneur prononcèrent la condamnation du Docteur Baptiste à l'unanimité des voix (23 mai 1887). Elle lui fut signifiée le lendemain.

Mais avant de mettre en lumière les œuvres du personnage, on lui laissa tout le temps de s'amender. La condamnation, qui resta près de quatre ans suspendue sur cette tête coupable, reçoit en ce jour son exécution tardive. K. O. P.

Puisse le faux prophète entrer dans la voie du repentir! C'est le vœu des initiés qui se sont portés juges de sa conduite, à la face du Ciel et de leur conscience.

Il nous reste à feuilleter très superficiellement les dépositions de Mademoiselle Maria M..... et les dossiers que nous tenons d'elle.

Nous n'écœurerons pas le public, en trop insistant sur la nature des pratiques obscènes que Baptiste a érigées en sacrements, et nous prendrons soin, sur toute chose, d'écarter les nombreuses personnalités dont le nom se trouve mêlé plus ou moins directement

aux circonstances de cette déplorable affaire. Au surplus, la décence va nous contraindre à traduire en latin quelques phrases trop techniques.

FRAGMENTS DE LA DÉPOSITION DE Mlle MARIA M.....
(18 *mai* 1887)[1]

« En mai 1871... Il (B***, ou le Docteur Baptiste) commença à me parler des *unions à distance*, disant que je n'avais qu'à appeler Jean-Baptiste depuis Châlons, pour le sentir aussitôt près de moi dans mon lit. J'eus la curiosité d'expérimenter la chose; mais jamais je ne pus percevoir la moindre trace de Jean-Baptiste, malgré mes appels réitérés.

« Mme T*** m'avait déjà parlé de ces unions à distance; elle se prétendait même enceinte de cette façon...

(Pages 7-8.)

« Je ne tardai pas à m'apercevoir des relations qu'entretenait Baptiste avec toutes les adhérentes du Carmel. Un jour qu'il était enfermé avec Madame T***, j'eus à l'avertir d'une visite pressante. Il vint ouvrir la porte et je vis qu'il était en chemise.

« J'appris que du temps d'Élie (Eug. Vintras), des choses du même genre se passaient; mais Élie réservait ses faveurs à des personnes du grand monde, et ne se compromettait pas au milieu des gens vulgaires, dont Baptiste fait ses délices. C'était plus caché, plus décent dans les apparences; il ne compromettait pas les familles et ne s'adressait qu'aux femmes libres d'elles-mêmes, telles que la Marquise de ***, la Comtesse d'***, que Madame Vintras traitait de *guenons*, de *p*..... qui venaient lui prendre son homme.....

(Page 11.)

« Baptiste m'ayant consultée, étant endormie, sur la théorie des *corps glorieux* dont accouchait Madame T*** et qui devaient servir aux esprits des personnes mortes pour leur ascension, je détruisis

[1] Nous ne mettons pas un instant en doute l'absolue sincérité de Mlle Maria M..., qui a dicté une déposition si pleinement concordante avec ce que, d'autre part, nous savons déjà du Carmel. Cependant il est de notre devoir de faire observer que cette déposition n'a que la valeur d'un témoignage, et non celle d'une preuve matérielle, écrasante, comme sont les pièces autographes du Docteur, dont jusqu'ici nous avons donné des extraits.

cette manière de voir. en démontrant que des êtres imparfaits ne pouvaient, par leur propre moyen, en amener d'autres à l'état de perfection.....

(Page 13-14.)

« En mars 1883, « *le Carmel était dans toute son action* ». Le *Père* accordait de très fréquentes faveurs à Mademoiselle J. G**, tandis que M. L*** était violemment épris de Mademoiselle C. G**. Mais, d'un autre côté, Madame L*** ne trouvait pas une compensation suffisante à la perte de son mari, dans les rares faveurs accordées à elle par le *Père*. Sa jalousie devint terrible, et Baptiste eut à craindre qu'elle ne divulguât le secret du Carmel... Il fallut rompre la liaison entre L*** et Mademoiselle C. G***. *Cette dernière dut demander pardon à genoux à Madame L***, tandis que cette dame, couchée avec son mari, accomplissait une union céleste*. Cette rupture coûta beaucoup à Mademoiselle C. G***, qui en fit une maladie.

(Pages 15-16.)

« Baptiste se servait de Mademoiselle J. G***, « *sa consolation*, » pour lui amener graduellement toutes les autres adhérentes du Carmel; elle était chargée de leur faire des confidences, en les engageant à se livrer au *Père*...

(Page 17.)

« La famille G*** ne disposant que de deux lits, les *Unions* avaient lieu dans l'un, où le *Père* couchait avec les deux filles à la fois.

(Page 19.)

« D'après ce que j'ai pu voir, Baptiste doit être atteint de satyriasis, car ses unions avec l'une et l'autre étaient d'une fréquence à faire reculer de beaucoup plus jeunes que lui. Imo, quod pessimum est, ex ipsius ore accepi eum, si quando solus cubuerit, quod quidem raro accidit, sese ipsum polluere.

« In ventrem ergo cubans, manu stupratur. Tunc fœminei crebro Spiritus vocati apparent, quorum formas modo simul, modo alternis vicibus sibi submissas sentit. Flammeæ e mentula ejus micant scintillæ....., etc.

« Ab ipso prœterea me doctam esse testor, nullo sanguinis vinculo prohiberi, quin et fideles coëant invicem : nec patrem cum filiâ, neque cum filio matrem, neque cum fratre sororem unquam rite misceri fuisse nefas.....

« Etiam et in vasibus indebitis confitebatur mulierem cum viro aliquando jungi decere, si prœsertim fuerit mulier veneri minime idonea.

« Huic prœcepto nempe Doctor libenter indulget : creatum est os ad edendum, creata sunt genitalia ad coëundum. Attamen interdum

licet communionem in vase bucræ *sub omnibus speciebus* fieri: vitæ etenim coïtus *Sacramentorum Sacramentum* nuncupabatur apud nos.

(Pages 23-24, *passim.*)

« En février 1886, Mlle M*** eut un rêve qui semblait d'un mauvais présage pour son père[1]. Baptiste, ayant consulté les esprits, *trouva* qu'une opération magique avait été dirigée contre M. M***, et devait lui être fatale à un jour fixé.....

« Baptiste fit le *contre-signe*, et le jour en question on dit force *sacrifices*. Ainsi M. M*** fut sauvé, et la *victoire du Carmel* fut complète sur les *forces adverses*.....

(Page 30.)

« Le Carmel était toujours dans l'attente du *Grand monarque*[2]; Baptiste entreprit le voyage de Frohsdorf. — L'argent lui en était remis par Mme L*** (la sainte Vierge de Loches), qui consacrait à cet usage la somme qu'elle avait destinée tout d'abord à son enterrement, somme qui devenait superflue, puisqu'elle ne devait jamais mourir, ou plutôt ressusciter[3] au bout de trois jours.

« Baptiste vit Henri V, et lui annonça qu'il avait pour mission d'être le *Grand Monarque*; et comme *preuve*, il lui annonça la résurrection de Madame L***.

« A la mort de Henri V, la déception de Baptiste fut grande: car il avait promis tant de choses à ses partisans, pour le jour de l'avènement du *Grand Monarque!*

« Il ne fut pas embarrassé longtemps, et il se rejeta sur les soi-disant descendants de Louis XVII.

---

[1] M. M***, l'amphitrion du Baptiste. — Prière de ne pas confondre sa fille, Mlle M***, avec Mlle Maria M.....

[2] C'est, on s'en souvient, un des *dadas* prophétiques du Carmel.

[3] Voilà qui atteint le sublime de l'odieux. — Le récit prophétique de cette résurrection existe au dossier 3, en une pièce autographiée en 1877, qui se termine par une proclamation « *aux pontifes éliaques et aux élues consacrées du Marisiaque du Carmel* »:

« Nous prions les pontifes et les élues..., qui auraient reçu le texte autographié ci-joint, de vouloir bien le conserver avec soin, jusqu'au jour du miracle attendu. Il servira à attester qu'ils ont été appelés à rendre témoignage à la vérité et à certifier comment tout s'est accompli, dans ce prodige qui ouvre l'ère des temps bénis de la IIIe Révélation, etc... »

Allons! allons! voilà qui s'appelle vendre la peau de l'ours quand il court encore!

« Moi-même, il devait me donner au Grand Monarque pour les *unions*, disant que cette fois, du moins, je ne refuserais pas.

(Pages 34-35.)

« Baptiste me parlait souvent de Magie noire ; dans mon sommeil, il cherchait à découvrir les secrets de certains magiciens.....

« Son moyen suprême, c'étaient les cataplasmes de matière fécale [1], préparés selon des rites à lui...

« Il m'a parlé de souris blanches, nourries avec des hosties consacrées [2] ; mais il prétendait que cela s'était fait par une autre personne, qu'il ne nommait pas.....

(Pages 39-40, *passim.*)

« Je reconnais avoir dicté les 40 pages qui précèdent, et en affirme l'exacte vérité. Châlons-sur-Marne, le 18 mai 1887. »

SIGNÉ : MARIA M..... CONTRESIGNÉ : OSWALD WIRTH.

Complétons cette déposition, par quelques extraits d'une lettre supplémentaire de Mlle Maria M..... à M. Wirth, en date du 28 mai 1887 :

« Cher Monsieur, depuis votre départ de Châlons, j'ai trouvé dans ma mémoire encore différents faits relatifs à Baptiste.

« Il prend des statuettes de saints ou de saintes, les baptise au nom des personnes auxquelles il veut faire arriver quelque chose (*sic*)..... Les statuettes sont consacrées à quelque diable, mais la

[1] A ceux qui douteraient de ces cuisines à la Panurge, nous rappellerons que sous le deuxième Empire, au cours d'un procès où il fut condamné comme escroc à 3 ans de prison, Baptiste avoua des pratiques toutes semblables, et qu'il déclara devant les juges « *conformes à sa foi.* » Il crachait, en guise d'exorcisme, dans la bouche des possédés; mais sa panacée universelle consistait, outre les cataplasmes de matière fécale, en un élixir composé de son urine bénite, et mêlée dans certaines proportions à celle de la sœur C***.

On voit que, depuis plus de 20 ans, Baptiste n'a pas changé!

[2] Lorsqu'en 1886, nous parlâmes de Jean-Baptiste à un jeune homme de lettres de nos amis, dans la famille duquel le Pontife était connu de longue date, notre ami nous assura que Baptiste pratiquait ce sortilège impie, mais il ne nous en donna point de preuves.

formule de consécration est une prière adressée à haute voix à un saint; dans sa pensée, il s'adresse au Diable, au mauvais Esprit.

« Il y a aussi des cœurs d'animaux transpercés d'épingles. La personne (objet du sortilège) se sent piquée au cœur et parfois l'opération entraîne la mort.

« Il y a encore les *commandements suprêmes*, écrits sur parchemin bénit, avec de l'encre et du sang..... Les commandements sont lus à haute voix, avec un certain cérémonial, puis cachetés toujours d'une manière à part et brûlés. Cela brûlé, l'Esprit à qui on le destine le lit (*sic*), et se trouve forcé de faire ce que le commandement exige.....

« Il peut se vanter de m'avoir prise dans ses tristes filets..... J'ai encore en ma possession une certaine fiole qu'il m'avait envoyée pour me procurer des *Unions de vie:* c'est M. Ch..... qui a débouché le flacon; il a voulu goûter, mais il a cru être empoisonné. Dans ce dictame, on pourrait reconnaître le sperme. »

(Dossier 4. — *Appendice*.)

Il paraît inutile de faire observer que toutes ces pratiques tiennent de près à la plus laide goëtie. Le lecteur, pour s'en convaincre, n'a qu'à relire notre chapitre III, où sont détaillés les maléfices de la sorcellerie traditionnelle.

Mlle Maria M..... termine sa lettre, en priant M. Wirth de se tenir toujours à sa disposition pour la défendre, au cas où Baptiste voulût lui faire du mal. Elle peut se tranquilliser; l'hiérophante n'a plus aucune prise sur elle. Au surplus, on peut dire, en principe, que le sorcier n'est guère à craindre que pour ceux qui en ont peur. Baptiste le sait bien, et il en abuse.

Le fait est que ce triste sire a porté le deuil et la discorde, parfois la mort, dans plus d'une famille d'où il se vit expulsé, après avoir été accueilli. Nous pourrons citer à ce sujet un fragment d'une lettre, qui

nous fut adressée, le 7 mars 1887, par ce même prêtre dont il a été question plus haut :

« Il est vrai que sur les esprits faibles et notamment sur deux femmes... il a réussi à les effrayer de telle manière qu'elles en sont mortes. *L'une d'elles, au Havre, à partir de l'heure où il prononça son arrêt de mort, l'avait sans cesse devant les yeux, menaçant, terrible, avec un cercueil sous le bras, et lui faisant signe de s'y coucher.* Son délire dura plusieurs jours et plusieurs nuits, et le trépas s'en suivit.

« Je mettrai plus tard cette relation sous vos yeux, telle qu'elle m'a été transmise par M. P..., du Havre.

« Je vous dirai aussi ce qu'il alla faire à Frohsdorf, auprès de Henri V, dont il troubla la tête assez longtemps... »

Il peut paraître intéressant à cette heure, avant d'en finir avec ce lamentable personnage, de transcrire çà et là quelques phrases des manuscrits et des brochures autographiés du Dossier 3. La doctrine secrète du Carmel s'y trahit, mais exprimée en termes vagues, intelligibles le plus souvent aux seuls initiés — comme vous et moi, cher lecteur ! Tels quels, ces divers cahiers ne se communiquent, dans la secte, que sous le manteau : ils appartiennent à la liturgie ésotérique ou aux archives occultes du Carmel de Jean-Baptiste.

DÉCLARATION CONCERNANT LES SEPT MYSTÈRES

dont la Clef a été apportée par J.-B^te^ Elie Gabriel, au St-Carmel

« C'est au ministère de Jean-Baptiste qu'il appartient de nous donner la clef des *sept mystères* qui constituent l'ensemble des vérités de la *IIIe Révélation*...

« *Premier mystère.* — Adam, de son corps glorieux, s'est fait un corps de pénitence, par sa faute, avec Ève, dans leur chute; et nous, par Jésus-Christ, l'Adam nouveau, nous pouvons sur cette

terre nous former un corps édenal, que nous appellerons le *Corps spirituel glorieux*, ou notre corps d'immortalité, qui est la *robe nuptiale* dont parle l'Évangile...[1]

« *Deuxième mystère.* — Nous pouvons régénérer aussi sur cette terre les corps spirituels glorieux de ceux qui sont morts sans posséder cette robe nuptiale...

« *Quatrième mystère.* — Nous allons toucher ici au *Mystère des mystères* du Saint-Carmel. Saint Jean a résumé tout son enseignement dans cette devise : *Aimons-nous les uns les autres.* Il faut comprendre, en effet, comment et par quelle voie nous pouvons aider nos frères à se rendre dignes d'être générés dans leur corps spirituel glorieux..., comment et par quelle voie leur ouvrir la voie des ascensions. S'il s'agit des vivants, comment et par quelle voie nous pouvons les aider à quitter la voie du péché pour faire mourir en eux le vieil homme... Et s'il est question des esprits qui ne sont pas entrés encore dans les lois de leur humanisation, comment nous pouvons les préparer... — Il faut qu'il nous soit possible de pénétrer dans les mondes de la répression... et d'arracher au Prince des ténèbres les victimes qui sont soumises au châtiment du péché... De même, il nous faut pouvoir ouvrir les voies des ascensions... ; et ce que nous faisons pour ceux qui sont au-delà de la tombe, il faut le tenter aussi pour ceux qui vivent sur la terre... »

La brochure d'où nous avons détaché ces lignes, fut écrite par Baptiste les 4 et 5 février 1881. — Nous trouvons à la suite une curieuse prière, tracée sur un chiffon de papier, de sa main pontificale. On sera bien aise de la lire :

---

[1] On le voit : c'est la théorie (mal comprise) de la *Faculté plastique,* engendrant sans cesse un *Corps astral* adéquat à la situation actuelle de l'être quelconque dont il s'agit, et convenable au milieu où il se trouve transitoirement plongé.

Cette magnifique théorie de la *Faculté plastique* n'a jamais été mise en lumière sous un aspect correct. On a beaucoup et doctement disserté du *Corps astral :* mais on paraît méconnaître la nature et jusqu'à l'existence de son substratum, le potentiel plastique de l'âme. Nous aborderons ce problème au livre II : *Clef de la Magie noire.*

PRIÈRE

Pour célestifier notre esprit, angéliser notre âme et notre corps et sanctifier notre cœur

« O Père, ô Fils, ô Saint-Esprit ; ô Jésus, ô Marie, ô saint Joseph ! Daignez nous envoyer les esprits des cieux de la gloire, les esprits et les âmes des mondes de la lumière et des mondes divins, nos patrons célestes, Élie et tous ceux qui nous aiment; afin que l'action de la grâce divine en nous puisse célestifier notre esprit, angéliser notre nature humaine, l'âme et le corps, et sanctifier notre cœur, par les opérations vivifiantes en nous du pur et saint Amour, pour être des Christs et des Maria-Christs en esprit et en vérité.

« Au nom du Dieu vivant, un et trine en personnes, et en cinq modes de vie : *Ælohim*, *Sabaoth*, *Adonaï*, *Véronah*, *Jéhovah*. — Amen. Alléluia. »

(24 *septembre* 1880.)

Nous lisons d'autre part quelques phrases au moins suspectes, dans l'explication autographiée de l'hostie dite *Impériamaëlique :*

« Les êtres qui veulent se transfigurer et devenir des Christs et Maria-Christs ne doivent pas rester dans l'isolement. Mais comme il est dit dans le *Sacrifice de gloire*, ils s'électrisent et se raniment par le principe sacré de l'amour vrai et de l'amour pur.

« Mais il ne suffit pas de constituer *un duo* sur cette terre, il faut aussi s'unir à *un duo de vie*, qui est dans les mondes spirituels et célestes... »

(Page 3.)

Cette manière de *partie carrée* n'est encore, hélas! qu'en expectative pour les élus. L'auteur poursuit :

« Le Sacrifice indiqué par cette hostie va être offert au sein du Carmel : c'est le sacrifice du soir : celui de la femme précède le sacrifice divin, qui est offert le matin. Ainsi la fin et le commencement s'embrassent et ne font qu'un...

(Page 5.)

« Ceux qui sont montés sur la montagne du Carmel sont trans-

formés, régénérés, transfigurés : ils sont spirituels-célestes. Dans ce cas, ils ont retrouvé l'*état androgyne* de la création. »

(Page 13.)

Mais c'est le Sacrifice de Gloire divin qui va nous livrer les expressions les plus importantes, les plus significatives.

Ce *Sacrifice* n'est pas autographié ; notre exemplaire, écrit tout entier de la main de M. M****, porte la mention suivante : « Cette copie est la première ; commencée le lundi 1er mars, à neuf heures du matin, et achevée le vendredi 5, à onze heures du matin :

Signé : ✝ Jean-Baptiste Élie Gabriel. »

SACRIFICE DE GLOIRE DIVIN

29 pages in-8. — Mars 1880

« ... Aime-les (hommes), aime-les sans mesure ; aime-les pour être sans cesse un cri de grâce devant mon père. — Aime-les *en restant homme* et te donnant perpétuellement pour eux.

(Page 7.)

« Nous le confessons devant les cieux et les mondes, dans le verbe même d'Elie : L'AMOUR VRAI, SOIT QU'IL SOIT AU CIEL OU SUR LA TERRE, APPROCHE TOUT, JUSTIFIE TOUT, SANCTIFIE TOUT. Le Verbe a prouvé ce qu'est l'amour. *C'est lui qui a fait l'homme, sans que pour cela il cesse d'être Dieu...*

(Page 8.)

« *Le Verbe s'est fait chair ;* IL NE S'EST PAS FAIT AME, IL NE S'EST PAS FAIT ESPRIT, IL S'EST FAIT CHAIR ! Oh ! que tous les élus du Carmel s'efforcent d'être semblables au Verbe divin, dont le cœur dit son amour.

(Page 12.)

« *Nous devons être les grands-prêtres des amours*, LES DÉLÉGUÉS DE TOUTES LES PUISSANCES AMOUREUSES DE LA DIVINITÉ, pour planer sur toutes les sphères. Il faut tenir dans nos mains les liens qui relient les mondes minéral, végétal, animal, spirituel, et traverser tous les cercles, *les incendier de nos feux* et triompher.

« Nous allons manger le pain et boire le vin du *sacrifice de Gloire*, et nourris de la consubstantialité glorifiée, nous ne serons plus nous. NOTRE CHAIR DEVENUE EUCHARISTIQUE NOUS FERA PÉNÉTRER DANS L'INTIMITÉ DES SECRETS DE L'ÉPOUX ÉTERNEL.....

(Page19-20.)

« Il faut aimer, il faut souverainement aimer : notre force, la force de tous, c'est l'amour.....

« *Entendons le verbe d'Élie :* « *Si vous tremblez, vous êtes perdus.* « IL FAUT ÊTRE TÉMÉRAIRES ; SI VOUS NE L'ÊTES PAS, C'EST QUE VOUS NE CONNAISSEZ PAS L'AMOUR ! *L'amour entreprend, il renverse, il roule, il brise. Élevez-vous !* SOYEZ GRANDS DANS VOTRE FAIBLESSE. ÉPOUVANTEZ LE CIEL ET L'ENFER, VOUS LE POUVEZ.....

« Oui, Pontifes éliaques, qui êtes transformés, régénérés, transfigurés sur la montagne du Carmel, dites avec Élie : A NOUS LE DAM ! A NOUS L'ENFER ! A NOUS SATAN !..... »

(Page 25.)

Voilà pour le *Sacrifice de Gloire divin.*

Dans un autre office, également manuscrit, également occulte, le *Sacrifice Joséphique de Gloire* (43 pages in-8), nous relevons les phrases que voici :

« Que notre *communion de vie aux symboles sacrés de notre sacrifice Joséphique,* qui ont été, par la toute-puissance divine, *changés en sacrement,* opèrent en nous l'unification divine !

« *Que nos cœurs, nés du vieil Adam, voient le grand mystère d'amour s'opérer en eux ;* qu'ils renaissent de nouveau... »

(Page 33.)

Ce manuscrit porte une longue mention de la main même du Docteur : « Collationné et certifié conforme à l'original écrit par Jean-Baptiste... » « Mars 1881. Signé : JEAN-BAPTISTE ÉLIE GABRIEL... »

Arrêtons-nous là, car il serait oiseux de dépouiller plus avant ces énormes dossiers, dont l'examen ne nous apprendrait plus maintenant rien de bien nouveau.

En guise de renseignements complémentaires,

quelques titres d'ouvrages suffiront : *Le Sacrifice provictimal de Gloire du marisiaque du Carmel d'Élie* (45 pages, petit in-4, manuscrit) ; — *Le Sacrifice provictimal de Marie* (imprimé, Lyon, grand in-8, 27 pages) ; — *Le Sacrifice provictimal du chrétien* (imprimé, Lyon, S. D., grand in-8, 32 pages) ; — *La raison de nos espérances aux jours de deuil où nous sommes* (imprimé, Lyon, 1878, grand in-8, 70 pages) ; — *Le Cri du salut* (lithog., janvier 1877, in-8, 32 pages) ; — *Aux pieux adhérents de l'Œuvre de la Miséricorde* (lithog., 7 sept. 1877, in-8, 32 pages) ; — *Vision d'Élie à Bruxelles* (lith., grand in-8, 6 pages) ; — *L'hostie du sanctuaire de la redoute de la Sagesse* (autog., 1878, in-8, 8 pages) ; — *La consécration au Sacré-Cœur* (imprimé, Lyon, 1884, in-8, 64 pages) ; — *Les sept lettres du 9 septembre* (lith., août 1878, in-8, 20 pages) ; — *A quels signes nous pouvons reconnaître si nous sommes transformés* (autog., S. D., in-8, 6 pages) ; — *Explication des neuf lettres données par l'archange saint Michel* (manuscrit, in-8, 34 pages) ; — *Explication du Tetragrammaton* (manuscrit, 1886, 53 pages, petit in-4) ; — *L'image des sept transformations* (manuscrit, petit in-4, 48 pages), etc...

Ces trois derniers opuscules (manuscrits réputés des plus mystérieux dans le Carmel) seraient vraiment dignes de l'universelle risée. La crasseuse ignorance du Docteur Baptiste en matière d'occultisme, s'y étale dans toute sa candeur. Sur cette ignorance, qui perce partout dans les ouvrages du Pontife, nous n'avons

pas insisté, notre but n'étant point de démontrer son inaptitude comme théosophe, mais son impiété comme dogmatisant et son ignominie comme sectaire : ce qui est fait, pensons-nous.

Il semble qu'à présent nous puissions nous dérider, au récit d'une dernière anecdote, qui se réfère à l'an de grâce 1886. Ces détails nous viennent de source très recommandable ; il va sans dire pourtant qu'un récit passé de bouche en bouche ne peut offrir les garanties de rigoureuse exactitude qui sont le caractère des documents authentiques.

Cela dit, oyez l'aventure.

Notre grand « Maître de la Sagesse » vivait depuis dix ans dans la retraite, la solitude et le silence — dans l'attente aussi.

On demandera peut-être : qu'attendait-il ? — Trois choses :

Que les anges lui apportassent d'En-Haut le bouclier adamantin de l'invulnérabilité, le glaive flamboyant des victoires et le sceptre phallique des triomphes... Voilà ce qu'il attendait.

Vers le commencement de mars 1886, il déclara tout de go que le Ciel l'ayant invisiblement armé de l'invisible armure, il était prêt à entreprendre la conquête du monde : il annonça que la période de sa *vie cachée* étant close, celle de sa *vie publique* allait s'ouvrir. « Je suis, ajouta-t-il, Jean-Baptiste, dont Élie[1]

[1] Quelle salade !

a prophétisé : sa mission est de crier, sans qu'aucune oreille soit fermée à ses cris. »

Et il partit en guerre.

Ami du progrès et des accommodements en toute chose, il fit aussitôt des concessions au goût du siècle : bien différent en cela d'un autre missionné d'En-Haut, paru l'an dernier sur la scène du monde, sous le nom (trop synthétique peut-être) de *Jean et Pierre,* et qui, après s'être fait baptiser en grande pompe sur la plage d'Argelès-les-Bains par un gosse et deux fillettes, enfourcha solennellement un grand diable de cheval blanc, renouvelé de l'Apocalypse, comme lui baptisé, et qui répond au nom zodiacal de Sagittaire... — Jean-Baptiste fut plus moderne : ayant consulté l'*Indicateur des chemins de fer,* il prit tout bonnement le *rapide* P. L. M. et débarqua sans façon à Paris.

Que venait-il faire à Paris ? — Prêcher les peuples ? Évangéliser les badauds du boulevard ? Se faire mettre en croix sur les ailes du *Moulin de la Galette ?...* — Nullement. Ce n'est pas que, pour un prophète, cette dernière perspective manquât de séduction : c'eût été sans doute original de ressembler à la fois au Messie et au Prince des Apôtres, et de souffrir alternativement, au gré des zéphirs, la passion de Notre-Seigneur et le martyre de saint Pierre !...

Quoi qu'il en soit, cette ingénieuse destinée ne lui sourit pas.

Son but était — avant tout — de visiter un théosophe célèbre, qui jouit en fait d'une certaine fortune, et que lui, Baptiste, croyait riche démesurément. Con-

vaincre X***! le conquérir! se l'attacher ! quel triomphe, et surtout quelle aubaine pour le sacré Carmel !

Jean-Baptiste avait été dès l'abord assez habile (ou assez heureux) pour s'emparer de l'abbé Z***, nature enthousiaste et généreuse, alors disciple de X*** et l'un de ses meilleurs amis. L'ecclésiastique en question s'étant amouraché du Carmel, s'offrit à servir d'intermédiaire et de présentateur. Pouvait-il prévoir que le Pontife voulût pénétrer chez son maître, non pour faire échange de lumières, mais en vue d'exploiter, dans la mesure du possible, cette mine d'or?...

Malheureusement X***, informé (par les soins de l'abbé Ch***, le frère d'une victime de Jean-Baptiste), informé, dis-je, de la valeur morale et des pratiques du défroqué, se refusa net à le recevoir. Celui-ci ne se tint pas pour battu; il usa du bon vouloir de l'abbé Z*** pour faire un siège en règle du petit hôtel de la rue V... — Mais le nouveau catéchumène eut beau, dans ses visites quotidiennes, multiplier ses dithyrambes en faveur d'Élie et de Jean-Baptiste, X*** eut la prudence de tenir bon.

Alors le souverain Pontife changea de tactique.

Il écrivit directement à Madame X***, implorant une audience, et jurant Dieu qu'il guérirait cette dame du mal chronique dont elle souffrait depuis si longtemps. Madame X*** céda, dans l'espoir vague d'un soulagement possible: elle fit répondre au Baptiste qu'il était attendu, fixa le jour et l'heure.

Quand X*** apprit le résultat de ces manœuvres,

il parut fort mécontent, et déclara qu'il ne tolérerait pas que ce sorcier de bas étage fût introduit au chevet de sa femme malade, qu'il n'eût lui-même, au préalable, dûment questionné visiteur aussi suspect...

Vers cette époque fréquentait quotidiennement chez X*** un brahme pundit, initié des pagodes méridionales de la péninsule, aussi expert d'ailleurs du sentier hermétique que du *chemin de la gauche :* ce brahme, dont X*** eut à se plaindre depuis, se proposa pour dévisager Jean-Baptiste, et le fit entrer bientôt; car l'examen n'avait pas révélé en lui un gredin bien à craindre, du moins dans un milieu éclairé.

Alors se passa, dans l'appartement de Madame X***, une scène à payer les places.

Le brahme s'était fait fort de mettre à nu le sorcier latent sous l'apparence du Docteur, dans l'hypothèse qu'il fût (comme d'aucuns l'en accusaient) un redoutable nigroman. — Le brahme donc se fit goëtien, voire charlatan, pour extorquer le secret de son interlocuteur :

— *Ainsi, vous êtes initié?* lui dit-il à brûle-pourpoint, de sa voix pleine et résonnante.

— Oui, sans doute, reprit le Pontife déjà tout interloqué.

— Votre main, alors, Frère! C'est parfait... Oui, seul, je suis lié; mais à nous deux, nous bouleverserons le monde!... Ah çà (reprit le brahme, philologue d'une science consommée), quelle langue parlez-vous? En fait de langues du mystère, nous avons le chinois, le sanscrit, l'hébreu, le zend, l'éthiopien...

— J'ignore toutes les langues dont vous me parlez là.

— Ah bah! Mais c'est très-nécessaire à un initié — je dirai même qu'il lui est indispensable — de connaître au moins l'une des langues sacrées de l'Ésotérisme... Enfin, soit! Parlez-vous grec, du moins? ou allemand, ou russe?... Ah! c'est l'anglais, peut-être?

— Je ne sais pas l'anglais.

— Bah! bah! mais quelle langue savez-vous donc, à part le français?

Tout désorienté, Baptiste hasarda: le latin.

— *Optimè!* fit l'indien, et il improvisa sur le champ un discours, dans la pure langue des Salluste et des César.

L'autre, qui voulut répondre, broncha dès le premier mot.

— Allons, dit le brahme, je vois que vous aimez mieux parler français. Vous pouvez être un puissant mage, après tout, sans briller par des connaissances philologiques...

— J'ai..., en effet, un peu... oublié.

— Bon, bon! n'ayons garde de perdre un temps précieux: à l'œuvre, dès aujourd'hui! Voulez-vous, pour nous faire la main, que nous évoquions votre...

— *Bone Deus!* évoquer!...

— Votre mère?

— Non, Monsieur, non... je n'ose... je ne sais... ces opérations terribles... la Relig...

— Auriez-vous peur, par hasard?

— Oh non, mais...

— Mais c'est tout comme... — Et vous, Ma-

dame X***, voulez-vous permettre que nous évoquions votre mère?

— Ma mère? soit!...

Baptiste, à cette réponse inattendue, devint blême, et quoiqu'il fît plein jour, il évolua derrière un gros fauteuil, pour esquisser en cachette un signe de croix.

Mme X*** et l'indien échangèrent un regard inexprimable. Puis le brahme assura sa grosse voix, qui, de très forte, devint tonnante:

— Or donc, Fils de Schlomôh-ben-Elohim, quels sont vos rites familiers? Procédez-vous par la *tête de mort* ou par la *peau de serpent?*

Les genoux du pauvre hère se dérobaient sous lui. Il balbutia:

— Oh! jamais... jamais... Dieu! ces sciences défendues!... Mes procédés sont tout autres: la prière, le commandement suprême aux Esprits de Lumière, par la vertu...

— De quoi?

— Par la vertu... d'Élie..., le...

— Allons, allons! unissez-vous à moi d'intention: Dressez-vous! Je vais évoquer, par des incantations communes à votre religion comme à la mienne. — La main gauche en l'air, la droite fermée vivement!... Tous les doigts de la main gauche fermés de même, sauf le pouce et l'auriculaire!... Y êtes-vous?

Et le brahme, avec une verve et une gravité incroyables, lâcha bride aux caprices de son imagination, à peu près en cette sorte:

« Mère des Miséricordes[1] dont le baptême est d'Ether et de Feu central, d'eau céleste et supercéleste! ouvre-nous la fontaine zodiacale, non des reflux normaux, mais des influx rétrogrades, pour que les Esprits, répondant à notre appel, nous viennent à rebours dans la descente, comme ils ont marché, les yeux vers Toi, quand ils montaient dans ta lumière les escaliers de l'Infini!

« Esprit, je t'adjure; Ame, je te conjure; fluide vital, je commande sur toi en union souveraine avec le Fils du Ciel dont je tiens la main, et qui s'unit à moi, dans le rite évocatoire!

« Ange aux yeux morts, obéis, fleur blanche du sépulcre, simulacre vain de celle que la vie terrestre a quittée, et qui gravit à cette heure les sentiers de la montagne!... Ange de l'éternelle Maya, ouvre ton sanctuaire refroidi, pour recevoir à nouveau la flamme sainte qui va redescendre à ma voix!

« Ame-Esprit, je t'appelle, je t'évoque, je t'adjure! Descends à mon commandement dans la prison fluidique d'un nouvel embryonnat... Nous allons t'y contraindre, moi N*** et lui, Baptiste, unis de volonté dans le Mal et dans le Bien, *per fas et nefas*... »

Le Pontife du Carmel n'en put supporter davantage. Il s'écroula, tout d'une pièce, plutôt encore à plat ventre qu'à genoux. Quand le brahme regarda de son

[1] Est-il besoin de dire que nous ne répondons pas des termes de galimatias prononcés au cours de cette exhibition magico-comique? Le fond étant vrai, nous revendiquons les droits du conteur.

côté, il le vit vautré par terre, qui se couvrait de signes de croix précipités, en mâchonnant avec terreur tout un chapelet de patenôtres...

— Crétin ! murmura l'oriental.

Peut-être Baptiste avait-il eu la colique d'effroi. Le fait est qu'il ne chercha pas de prétexte pour se dérober sur l'heure, et prit congé d'un air égaré...

— Maître, reprit le brahme, quand la porte fut fermée, je sais ce je voulais savoir : ce drôle est inoffensif. Il ne pourra jamais rien que sur les esprits faibles et les natures pusillanimes... C'est un parfait imbécile, et je me fais garant de son ignorance en Goëtie [1]. Il n'a jamais abordé sérieusement le *Sentier de la gauche*, et s'il le tentait un jour, il mourrait de frayeur, avant d'avoir su cueillir une seule des fleurs monstrueuses et fatales, qu'y récoltent les intrépides du crime et de la folie...

Le brahme se tourna vers Madame X*** :

— Madame, vous pouvez recevoir ce sot moineau

[1] Le brahme est trop exclusif ; nous citons son opinion telle quelle, mais nous ne la partageons pas — sans réserve, du moins.

Il faut se souvenir que Baptiste lui a été présenté comme un initié : il le juge insuffisant comme tel. Il a raison. Ce qu'il appelle le *sentier de la gauche*, c'est la voie d'un puissant adepte qui dévie vers le mal, et devient un *dougpa*. En Occident, nous attribuons un autre sens au mot sorcier.

Nous serons de l'avis du brahme, s'il veut dire que Baptiste est incapable de lutter, sur le plan astral, contre une volonté ferme et éclairée. Mais nous savons quelle action funeste il a pu exercer sur des natures superstitieuses et timides.

Il n'en est d'ailleurs que plus dangereux : il s'attaque aux faibles.

sans le moindre inconvénient : je réponds de son innocuité !

— Mais faudra-t-il me laisser soigner par lui ?

— Il m'a dit qu'il comptait *opérer* par la prière... Or, la prière, Madame, n'a jamais fait de mal à personne.

Et sur ce, le brahme prit congé à son tour.

Je me suis laissé conter que Baptiste avait fait de sa rencontre chez X*** tout un roman. Je poursuis, d'après des renseignements de troisième main, par conséquent sous toutes réserves.

Un brahme, aurait-il dit, était venu du fond de l'Inde pour le voir, lui Baptiste, et aussi un peu — subsidiairement — pour voir X***. Ce brahme s'était rué sur-le-champ aux genoux de Jean-Baptiste, en disant : « Maître, vous êtes celui devant qui se prosternent tous les Enfants de la Lumière : ordonnez, nous obéirons !..... Ah ! si vous vouliez être avec nous, le triomphe serait assuré par le Saint-Carmel, et, sous votre direction, nous bouleverserions le monde !... »

A ces paroles, Jean-Baptiste *releva avec bonté le fils des soleils de l'Asie* (*sic*), *brahme-bouddhiste* (*sic*) du premier ordre et initié parfait, et, oubliant son propre rang, il lui donna le *baiser de paix*. Ainsi le Prince des Sages jamais ne déroge : car sa charité aplanit les situations inégales, en nivelant les castes spirituelles.....

Baptiste vit donc Madame X***, pria à son chevet, fit force *commandements aux Esprits de Lumière* — le tout en vain..... La cause de cet insuccès réside

dans la foi de Madame X***, qui n'est pas assez vive, paraît-il.

Il offrit en outre à Madame X*** un médaillon de cristal, monté en argent, qui (disait-il) contenait des reliques et diverses choses saintes. En réalité, ce médaillon renfermait une hostie consacrée et d'autres objets qu'il vaut mieux taire : le prêtre apostat reparaissait là.

Madame X*** ne put refuser ce médaillon, qui représentait bien une valeur de vingt-cinq francs : ce dont elle fut vivement contrariée.

De son côté, le savant X***, étant donné que Baptiste avait été reçu chez lui, fit auprès de cet individu, le jour de son départ, la démarche banale d'une courte visite. Traduisons en style Baptiste : « Il vint prendre congé de moi, me remercier et me demander un mot d'ordre pour l'avenir. Je lui traçai une ligne de conduite, j'y dus joindre quelques conseils, et il reçut, avant mon départ, le baiser de paix. Puis (ce qui est faux) il me conduisit à la gare de Lyon. »

En revanche, ce qui est vrai, c'est que l'illustre théosophe trouva le Docteur dans une chambre sordide et couvert de vêtements rapiécés. On était encore en hiver et le Pontife n'avait pas fait de feu... Non qu'il manquât d'argent : M. M*** avait eu soin de garnir généreusement sa bourse de voyage. Mais il convenait à Jean-Baptiste d'être, sinon couvert de bouse de vache, nu à mi-corps et oint de graisses puantes, comme dans sa première incarnation de Précurseur, du moins de paraître austère à l'excès. Qui ne sait d'ailleurs

qu'en pareil cas un peu de crasse n'est pas pour nuire?.....

Bref, la vue d'un vieillard d'aspect maladif et plongé dans un dénûment pareil, toucha vivement X***, déjà fort embarrassé par le cadeau du médaillon. Avant de partir, il demanda de quoi écrire, glissa cent francs dans une enveloppe, qu'il remit aux mains de Baptiste, d'un air pénétré : « Pour vos pauvres du midi, » lui dit-il.

Plus tard, Baptiste, prétendant avoir montré chez X*** ce médaillon (inestimable joyau, d'un prix plus inestimable encore), soutint du ton le plus naturel qu'il l'avait oublié rue de V..... — Par bonheur, cet objet d'art avait été religieusement serré dans un tiroir, et fut renvoyé de suite au Docteur, par colis postal recommandé. Baptiste était déjoué : il ne pouvait faire du bruit de cette aventure.

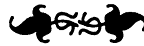
Il se dédommagea en insinuant que X*** était un *redoutable magicien:* le fait est que l'héritier de Vintras quitta Paris, terrifié. Il refusait de s'expliquer sur X*** ; seulement, dans ses minutes d'expansion, il laissait entendre que cet effroyable nécromancien, confident des Puissances de Ténèbres, se faisait servir par tout l'Enfer (*sic*).

De pareils soupçons devaient en effet paraître abominables à un *Elu*, qui *se célestifie* toutes les nuits au baiser des anges de Lumière, Sahaël, Anandhaël et autres, et se fait assaillir *a posteriori* par le fantôme lubrique du circoncis Ezéchiel.

Cet Israëlite d'outre-tombe procède suivant un mode

curatif, encore qu'insolite — et il paraît qu'un de
assauts vaut à lui seul une purge et une saignée. l
il dispose, en faveur de ses partenaires, des fluide
vificateurs et bienfaisants *qui font monter aux é*
échelon par échelon, l'échelle ascendante de la v

ET NUNC, LENONES, INTELLIGITE : ERUDIMINI, JUDICATIS LUPANAR !





Le Chariot = le Septénaire = Triomphe
Consommation = Plénitude = Richesse = Superflu...
Fleurs de l'Abîme

Chapitre VII

FLEURS DE L'ABIME

Un dernier mot aux curieux de la Magie noire. Penchés avec nous sur l'abîme, dont ils ont pu saisir l'escarpement et sonder la nuit vertigineuse, peut-être n'ont-ils pas vu sans surprise s'épanouir, sur les bords et jusque dans la ravine qui mène au gouffre, certaines fleurs d'une beauté sauvage et fatale, d'un capiteux et troublant parfum...

Ignorent-ils que le Mal a sa poésie? — Du mystère d'abomination même se dégage un idéal fantastique, attrayant et funeste, où plusieurs se sont laissé séduire de tout temps.

Que les curieux y prennent garde ! C'est là le grand péril des excursions excentriques, dans les mondes interdits aux caprices profanes. Qui s'aventure sans guide sur la piste des émotions inédites, foule déjà le sentier de sa perdition prochaine : tout, autour de lui, conspire sa ruine et la présage. Sur la porte qu'il va

franchir, Dante aurait pu graver le tercet menaçant de l'*Inferno :*

Per me si va nella citta dolente;
Per me si va nell' eterno dolore :
Per me si va tra la perduta gente[1] !...

Tels, il est vrai, ne demandent à la Sorcellerie que le charme d'art qui lui est inhérent[2] : pour ceux-là, bien moindre est le danger. Ils s'en tiennent au pittoresque assez superficiel du Grimoire ; leur dent ne mord qu'à l'écorce du fruit défendu.

Mais d'autres, téméraires, savourent à même la poésie intime du Mal. La tentation pour eux fut trop forte; ils n'ont pas su réagir. L'esprit de malice les a séduits, qui maintenant les possède. Ils vogueront désormais au torrent fluidique de la perversité, vers l'abîme d'inconscience qui doit un jour les engloutir. Ce suicide est l'aboutissement de leur destin : de gré ou non, tous

[1] Par moi, l'on va dans la cité dolente ;
Par moi, l'on va dans l'éternelle douleur :
Par moi, l'on va se mêler à la gent perdue (aux damnés)!...

[2] Nous avons encore dans l'oreille une boutade coutumière à l'un de nos amis de lettres, le subtil théoricien de l'« École symboliste ». Ceux qui connaissent l'allure et l'accent de cet aède émigré d'Hellas, qui a d'ailleurs l'étoffe d'un grand poète français, s'imagineront aisément de quel ton exotique et magistral il s'exclamait naguère, en nous abordant : — *Toi, tu es un mage ; moi, je suis un sorcier : et c'est bien plus décoratif!...* Et, de fait, M. Moréas est un artiste ensorceleur. Qu'on ouvre ses *Cantilènes* aux pages de *Mélusine* et de la *Sorcière de Berkeley :* on conviendra qu'il serait difficile de mieux saisir le côté prestigieux et décoratif de la magie noire, et d'en traduire l'impression dans un style plus adéquat et plus intense.

Jean Moréas est un grand sorcier de lettres — au sens enviable et flatteur de ce terme.

y convergent ; quelques-uns, par des voies très détournées. Tels n'abolissent même leur individu qu'à force de l'exalter : dût la fièvre d'un égotisme intraitable décevoir ceux-là en d'inédites pérégrinations, à la conquête d'une originalité exclusive, — efforts stériles, illusoire conquête, — ils succomberont. Loin de se créer un Moi factice, ils n'auront peiné qu'à dissoudre en eux le Moi réel.

Le gouffre de l'Inconscient ! Voilà le Maëlstrom où le grand Séducteur attire insensiblement leurs pauvres nefs, en fascinant les yeux du pilote à la fantasmagorie de ses mirages imposteurs. Un sourd murmure s'élève, qui bientôt s'accroît et gronde ; mais le marinier, à peine distrait de sa rêverie, ne s'aperçoit pas que le navire évolue en cercle, à l'entour d'un remous encore lointain ; que sa marche s'accélère ; qu'il penche à bâbord, décrivant une spirale dont le diamètre se rétrécit à vue d'œil... Cependant l'illusion magique a redoublé de captivants prestiges... Le gouffre tonne à quelques encâblures ; mais le pilote n'a rien entendu. Déjà l'entonnoir béant a reçu la frêle embarcation, qui vole, emportée comme une plume au pivot de la paroi interne ; mais le pilote n'a rien vu, — et le voici disparaître au fond du vortex, l'esprit toujours en extase et les yeux perdus dans l'azur de son rêve !

Les initiés savent pourquoi l'inconscience est l'élément propre de Satan-Panthée, le point central où — fatalement — l'inflexible logique de la Goëtie ramène ses fidèles directs ou indirects, ses sectateurs de fait ou d'intention. Que si l'on nous invitait à préciser par

quels symptômes se manifeste, chez les adeptes de la Goëtie — conscients ou non — ce processus vers l'inconscience, nous répondrions qu'il se décèle d'abord par l'abolition progressive du sens moral et la décadence des facultés logiques ; par le prosélytisme des philosophies négatives du libre arbitre et de l'immortalité ; enfin, après la mort, par la rétrogression vers les formes les plus infimes de la nature élémentaire.

Le satanisme pur, avoué, voulu et militant (si l'on peut dire), est un mal d'exception. Les Gilles de Laval, les David de Louviers, les chanoines Docre[1] sont très

[1] *Le chanoine Docre :* type curieux de prêtre-sorcier, dans *Là-Bas*, le dernier roman de M. J.-K. Huysmans. — *Là-Bas* a récemment galvanisé la torpeur du public matérialiste, et nous avons tout lieu d'être ravi que l'occasion s'offre à nous d'en toucher un mot. Cette remarquable étude, si consciencieuse quant à la monographie du sire de Raiz, apparaît criblée d'inexactitudes et grosse d'imputations outrageantes à l'égard des occultistes contemporains. — D'où cette étrange anomalie ? — La réponse est bien simple : si les pages où revit le châtelain de Tiffauges sont scrupuleusement documentées, c'est que M. Huysmans, curieux de cette restitution évocatoire, ne s'est fié là qu'en sa propre initiative de bibliophile et de paléographe. Que ne se montra-t-il toujours aussi jaloux de se renseigner par lui-même ? Ses pages de moderne enquête égaleraient celles d'érudition rétrospective, et la documentation de son livre se maintiendrait constamment au niveau de l'écriture. *Là-Bas* serait un chef-d'œuvre.

Pour rendre M. Huysmans responsable des erreurs de fait — et, qui pis est, des calomnies toutes gratuites — dont il s'est fait l'éditeur naïf, il faudrait que ses dossiers ne vinssent pas d'une tierce personne, puissamment intéressée à mentir. Or nous savons, *de source très certaine*, que le romancier a écrit son œuvre, avec une inconcevable légèreté, sur des documents imposteurs que lui avait fait tenir l'affreux drôle exécuté au chapitre VI de notre ouvrage, sous le pseudonyme de *Docteur Baptiste*. M. Huysmans a été la dupe de ce venimeux hypocrite, qui s'était entièrement emparé de sa confiance. Cela est si vrai que M. Huysmans a fait à l'un de ses

rares, Dieu merci! Mais les cas de sorcellerie indirecte ne se nombrent pas.

Mesmériens trop aventureux, Spirites et Médiums excentriques, valétudinaires d'un idéal frelaté ou fervents d'un mysticisme trouble, les uns, dont nous traitâmes au précédent chapitre, s'égarent à la poursuite d'un merveilleux sans grandeur : *le phénomène à tout prix*, — c'est là le cri de ralliement des plus fanatiques. Ils vous exhiberont le surnaturel, fût-ce à l'avant-cuisine, ces bourgeois de la sorcellerie ; ou, thaumaturges patentés, vous les verrez, sur des tréteaux forains, débitant d'authentiques miracles.

Sous cette même rubrique de sorcellerie indirecte, se peuvent cataloguer d'autres exemplaires, moins indignes de fixer l'attention : artistes ou penseurs, ceux-là se perdent non moins fatalement, en quête de leur toison d'or ; la nostalgie les tourmente de quelque imaginaire Olympe, dont ils seraient le Jupiter tonnant ; ou encore la fièvre d'un altruisme impraticable ; ou la gésine d'une conception étrange, parfois mons-

intimes l'aveu d'avoir transcrit les notes du défroqué, sans que l'idée lui vînt même d'en contrôler l'exactitude. C'eût été si facile!...

Au surplus, l'auteur de *Là-Bas* charge les Rose✠Croix des plus invraisemblables accusations, sans fournir l'ombre d'une preuve ; nous nous flattons, par contre, de n'avoir rien avancé sur Baptiste, que nous n'ayons péremptoirement établi. — Le pontife du Carmel a eu la chance d'emprunter une coupe d'or, où déverser le fiel et la fange de ses calomnies; tant mieux ou tant pis pour lui. Quant à M. Huysmans, si notre VIe chapitre vient à tomber sous ses yeux, nous ne doutons pas un instant qu'il ne reconnaisse son erreur, navré dans l'âme de s'être fait, de la meilleure foi du monde, propagateur d'un faux concept et complice d'une mauvaise action.

trueuse et sublime, de philosophie, de science ou d'art. Ils sont à coup sûr, ces maniaques de génie, les patriciens de la sorcellerie moderne; ils ont droit, en dépit de leur aberration même, à tout notre intérêt; nous dirions presque — à toute notre sympathie. Sans doute, ce sont des pervers : le lyrisme du mal les obsède; ils ne vibrent plus qu'à ces accords de perdition, et même ils les propagent... Car, sans compter que les fièvres de l'intelligence sont contagieuses, le prosélytisme infernal est de règle, chez les sorciers de toute caste et de tout rang. — Notre esprit réprouve ces puissants hérésiarques de la pensée et du sentiment; d'où vient que notre âme ne les peut haïr? — Ah! c'est qu'ils sont de la race des *Ghibborîm* de Moïse et des demi-dieux païens : Icares d'un ineffable firmament, ils ont plané très haut, avant que d'être précipités; leur chute fulgurante illumine les profondeurs du mal — et c'est là le secret de notre sympathie pour eux!

Éternellement s'exerce le charme séducteur de l'abîme, et d'autres s'y laisseront attraire à leur tour... Ne vous penchez pas!...

Un enivrant arôme, émané d'en bas, ondule et déroule ses pesantes volutes, avec lenteur. C'est une exhalaison lascive et languide, flottant dans l'air ; elle s'infuse de proche en proche... Voici que la contagion semble avoir gagné jusqu'aux fleurs du ravin, dont le calice penche et vacille, alourdi d'amour. Et comme lasses d'elles-mêmes et malades de leur propre haleine

embaumée, toutes les corolles sollicitent la main de les cueillir.

Et leur parfum grise — et donne le vertige.

Le barathre s'éclaire d'en bas. Une vision fallacieuse s'allume aux noires profondeurs de l'inconnu: c'est, dans une gloire aveuglante, Satan lui-même, transfiguré, travesti en ange de lumière !

Cette vue éblouit — et donne le vertige.

Et cette voix ! Elle monte du plus creux du gouffre, mélodieuse et perfide comme celle des sirènes ; fautrice de négation, instigatrice d'une voluptueuse désespérance...

Son chant trouble l'entendement — et donne le vertige.

Cette voix, qui semble s'exhaler de l'essence même des choses, parle à l'âme éperdue une langue dissolvante, très amère et très douce, que l'âme entend, hélas ! sans jamais l'avoir apprise. On dirait le murmure confidentiel des ambiances, comme si la nature vivante se révélait tout entière dans cette voix, qui s'identifie si profondément avec votre verbe intime, qu'elle parle en vous tout ensemble et hors de vous.

Et voilà qu'à l'intérieur un rideau se déchire : toutes les idées obscures, s'éclairant d'un jour subit ; tous les sentiments inavoués, s'avouant au tribunal de votre Conscience, s'affirment indépendants, s'accusent anarchiques et révèlent à votre individualité morale la présence d'une autre personne, que vous ne soupçonniez pas — et qui vivait en vous. Un mystère d'incertitude, de langueur et d'insouci s'empare avec force

du libre arbitre et le terrasse : le Moi s'affole de se sentir coudoyé, pénétré, violé par le Non-moi !

Bientôt, les deux contraires se confondent. Vous doutez de toute chose et de vous-même. Rien, il est vrai, qui ne vous semble possible; mais rien aussi qui vous paraisse assuré... Ce doute universel, qui le formule? Est-ce votre Moi qui parle, ou le Soi collectif des entités extérieures au Moi? — Vous l'ignorez.

Quel spasme formidable vous étreint, vous énerve et vous accable? Quelle pollution psychique, infligée à l'universelle nature, vous fait communier avec délice à la dégradation des êtres et des choses? — Cette ivresse multiple est latente en l'atmosphère qui vous baigne, et vous savourez malgré vous jusqu'à la lie la coupe du faux mysticisme, où tant d'extases se mêlent à tant de déboires !

Fausse initiation... initiation maudite et mensongère, où l'Initiateur se dérobe et reste inconnu ! Sa parole incohérente, ambiguë et malgré tout suggestive prodigieusement, sa parole semble tour à tour d'un Dieu, puis d'un démon. C'est un enseignement qui mêle tous les contraires, afin de rester équivoque : la Vérité ne s'y formule que pour être prostituée au coït de l'Erreur.— Tel est le caractère très étrange de cette leçon venue de l'abîme : affirmations et négations se croisent, s'enlacent, se marient... La voix est-elle ironique en affirmant ? Ou ne nie-t-elle que pour réfuter ses propres négations? Ne blasphème-t-elle que pour condamner ses propres blasphèmes? — C'est ce que le néophyte ne peut discerner, et son trouble s'en accroît.

Nous avons entendu cette Voix, qui est celle de *Satan-Panthée*. Ce qu'elle enseigne, ce qu'elle suggère, nul ne le saura sans doute, qui n'aura pas perçu son murmure confidentiel, indéfini... Entreprendre d'emprisonner en des phrases cette subtile essence serait vain : elle vibre, sonore et fluide — insaisissable. Nous tâcherons seulement de faire soupçonner son accent captieux, son timbre énigmatique.

Nous avons entendu cette Voix... Peut-être, lecteur, vous sera-t-il donné de l'ouïr: Dieu vous garde de l'écouter jamais !

LA KABBALE DE SATAN–PANTHÉE

*
* *

— Tu l'as plantée au cœur de la Terre, ta fulgurante épée, ô Kéroub ! Au cœur de l'infidèle amante, qui des baisers d'un dieu n'a gardé dans son sein que des germes de mensonge et de déception. Tu l'as plantée au cœur de la Terre, ô Kéroub ! Et la garde s'épanouit en croix de lumière — comme une fleur.

Ton glaive viril féconde, ô Kéroub, les blessures qu'il a faites ; sitôt écloses, les plaies cicatrisées sont des matrices de lumière ; et les seins que tu as percés sont devenus maternels ; et les êtres que tu bénis de ta rigueur enfantent la lumière et la vie ! Mais en vain ton glaive a traversé le sein de la prostituée du néant : son sein n'a point tressailli, demeuré stérile ; et ses brunes mamelles ne se gonfleront point du lait

de l'immortalité... Épouse du vieux Kronos, elle n'a gardé de la vierge que les plus tristes apanages: deux privilèges de mort — la froideur et l'infécondité.

O Terre, le baiser de ton époux ne t'a pas trouvée féconde; ton époux a maudit tes flancs toujours glacés pour lui, et ses ardeurs en vain renouvelées n'ont pas ranimé ton marbre: il ne s'échauffe que dans l'adultère, aux morsures de l'Adversaire et sous l'étreinte du Mauvais... Ta constante infidélité conçoit infatigablement et tour à tour enfante la décevante illusion. Tu n'as donné le jour qu'à des spectres, et les larves infernales sont les fruits de tes criminelles entrailles.

Mais l'Adversaire n'est point: tes nuits mauvaises sont un rêve coupable, et tes fils innombrables, de trompeuses apparences, qui déçoivent ta stérilité.

*
* *

Et tels sont les blasphèmes de tes enfants:

— « ALEPH! *L'Absolu n'est point.* — BETH! *La Foi nous trompe et la Science se trompe elle-même; et stérile est l'éternel combat de ces deux forces différemment mensongères.* — GHIMEL! *Verbe de l'être, tu es un néant comme lui: tu n'es que le reflet d'une ombre, ou l'ombre d'un reflet.* — DALETH! *La pierre cubique n'est point assurée sur sa base.* — HÉ! *La matière est seule féconde, pour servir au culte de Moloch: l'Esprit n'enfante pas.* — VAU! *L'Amour*

est une lutte éternelle et sans issue. — ZAÏN ! *La Force est seule victorieuse dans le présent, comme elle a triomphé dans le passé, et comme elle sera glorifiée dans le futur...* »

O Terre, ô Terre, écoute : tels sont les blasphèmes de tes enfants !

— « HETH ! *L'Équilibre est la mort par l'immobilité ; le Mouvement est la mort par le combat. O Vie, tu te mens à toi-même.* — TETH ! *Le Ternaire se nie trois fois dans le mystère abhorré.* — IOD ! *La cause première n'est point Esprit.* — CAPH ! *La Force prime le Droit.* — LAMED ! *Le Sacrifice est une ironie stérile et qui s'insulte elle-même.* — MEM ! *L'Amour n'enfante point pour la Vie, mais pour la Mort. La Mort trône seule et impérissable sur le fumier des âges.* — NOUN ! *Toute Transformation est un leurre, tout changement une déchéance : rien ne grandit que pour offrir plus de surface à la destruction, plus de pâture à la mort. Le Progrès se résout à une illusion d'optique ; la Vie universelle équivaut à une agonie sans fin.* »

O Terre, ô Terre, écoute : tels sont les blasphèmes de tes enfants !

— « SAMECH ! *Le roi de la nature est Shatan, celui qui n'affirme que pour nier.* — AYIN ! *La Vertu, l'Art, la Science édifient dans les nuages leurs chimériques Babel, que le feu du ciel décapite.* — PHÉ ! *L'Idéal n'existe que pour ces astrologues du sentiment, qui passent leur vie à lorgner les étoiles.* — TZADÉ ! *Dans la lutte pour l'existence, la Perfidie est*

une tactique, la Ruse une nécessité, l'Embuscade u droit : il faut tuer, afin de vivre..... ou se résoudre mourir, pour faire place à ceux-là qui veulent viv en tuant. — QOUF ! *L'Or est le seul dieu do jamais les hommes n'aboliront l'autel. Sois-nous do propice, auguste divinité ! A ta lumière, astre gloire, toute vertu fond et se dissout, comme cire brasier... Jupiter terrestre et solaire, universel D Juan, sois favorable à nos vœux, car tu peux to sur les âmes : omnibus luces, omnibus imperas ; qu resistet tibi ?* — RESH ! *La matière est l'éternel ph nix, qui seul renaît de ses cendres. L'âme, succe sion de sentiments et de pensées ; la Pensée et Sentiment, éphémères sublimations de la matiè organisée, meurent avec elle. A la mort, le cervea cesse de sécréter ces volatiles essences... L'Immort lité ? Chimère.* — SHIN ! *L'Amour ? Stupidité folie... Se dévouer ? Rôle de dupe.* »

O Terre, ô Terre, écoute : tels sont les blasphèm de tes enfants ! Or, voici le dernier, qui les soulig et les résume :

— « THAU ! *Le monde est mauvais, et si Dieu créé, c'est Dieu qui a voulu le mal. S'il a voulu mal, c'est un Dieu à rebours : son nom n'est pas* IO HÉVÈ, *mais* HÉVÊ-JOD, *c'est-à-dire Shatan !* »

*
* *

O Terre, tu as entendu les blasphèmes de tes enfan Ainsi s'exclament les Fils du Maudit, l'opprobre

tes entrailles. Les inductions de leur logique humaine fulgurent en sinistres éclairs, et tonnent en imprécations contre le Ciel!

Et le Ciel crie anathème à la raison de l'homme. Le Dieu d'en haut répudie la Déesse d'en bas, la Déesse Raison... Sur la falaise de son orgueil, l'homme a bâti la citadelle de rébellion. Le feu du Ciel doit réduire en poussière ce temple impie, où trône une idole, rivale du Seigneur...

Mais toi-même, ô terrestre Épouse, n'as-tu pas glorifié dans ton délire le fruit d'un inexpiable adultère: ce spectre de pensée, ce souffle d'un jour — l'homme raisonnable? En opposant à la gloire du divin Logos l'incohérente vanité du verbe humain, n'as-tu pas bu l'ivresse d'un sacrilège espoir? O Terre, n'as-tu pas voulu t'égaler au Ciel?

Vain espoir! Coupable pensée... Tu t'étais dit: j'ai sublimé la fleur de ma virtuelle énergie; j'ai distillé l'élixir de ma propre essence; j'ai suscité l'Homme — cette Raison vivante — consubstantiel à Dieu!

Mais voici que l'Homme raisonnable, déployant sa Raison pour confirmer cette chimère d'identité, voici que l'Homme a démontré que Dieu n'est point, et que lui-même n'a pas d'essence, étant un devenir..... Désormais le Ciel et la Terre sont à niveau, dans l'égalité du néant!

O Terre, voilà donc ton chef-d'œuvre — l'Homme! Et toi, l'Homme, déplorable et chère illusion d'une conscience déchue et d'une divinité abolie; toi, l'Homme,

voilà ta matrice d'iniquité — la Terre !... Écou moi tous deux.

Tu t'es trompée, ô Terre, à vouloir élaborer essence vers un céleste idéal. Rentre dans ton insti dors et rêve !

Quant à toi, l'Homme, qui aurais mieux fait ne pas naître à l'illusion d'une objectivité conscie puisque te voilà, mensonge de la Nature inférie piteuse contrefaçon des races de l'Empyrée, re dans ton instinct. — Qui que tu sois, enfin, re dans l'Inconscient : dors et rêve !

Vois-tu ce fleuve éthérien, tumultueux et caressa formidable et doux, dont l'or fluide pétille en ch riant, à travers les mondes, l'ivresse collective existences englouties ? Salut au débordement la de la Vie impersonnelle ; salut à l'universel dis vant des entités factices. Plonges-y ! Tâche de noyer. C'est la délivrance ! C'est la vie bienheure du rêve, ou c'est le rêve d'une vie de bonheur.

*
* *

Qui penses-tu que je sois ? Voix on ne sait d venue, qui charme et console... messagère d'es rance, en tous cas !... Si je suis l'Illusion, enc apporté-je à la Réalité défaillante un réconfort rêve ; si je suis la Réalité, j'efface les cauchem malsains d'une satanique Illusion.

Viennent donc à moi ceux qui souffrent et dé pèrent ! Je les bercerai dans un songe intermina

de lumière et de parfums... Le songe! Il n'est illusoire qu'en tant qu'exceptionnel dans la vie terrestre. Supposez la veille devenue exception, et le songe, état coutumier, c'est-à-dire normal... De ce fait, il sera la Réalité même, seule vraie, seule durable; de ce fait, la vie terrestre n'apparaîtra plus qu'un cauchemar accidentel et passager.

A moi, tous les désolés, tous les endoloris, tous les calamiteux... à moi! Car j'apporte la vie du Rêve, ou le Rêve de la vie!

La voix de Satan-Panthée est ondoyante et multiple, comme cet Univers physique dont il est l'âme. Elle parle à chacun son langage familier: à l'artiste, elle parle d'art; elle parle d'occultisme au mystique, et d'intrigue à l'homme d'action. Mais, quoi qu'elle ait dit — quand elle a parlé — toutes les notions confondues laissent l'âme délirante en proie à cette seule conviction, qui la ronge comme un cancer: tout est vain, rien n'est sûr... Et de ce chaos d'incertitude se dégage un dernier concept impératif, péremptoire: l'urgence de l'abdication morale individuelle.

En dernière analyse, qu'affirme donc cette voix? — Des négations: le néant du verbe humain, voilà ce qu'elle démontre; la rétrogression vers l'instinct, voilà ce qu'elle propose; l'apothéose de l'inconscient [1],

[1] D'après la tradition ésotérique, l'homme terrestre, *Conscience* individuelle, se trouve placé entre deux *Inconscients*: l'*Inconscient supérieur* ou Esprit universel, et l'*Inconscient inférieur*

voilà ce qu'elle célèbre. Et comme moyen d'atteindre à ce faux idéal, meurtrier de l'âme, elle suggère de se noyer au fleuve sans rive et sans fond de la vie physique universelle.

Dans ce suicide, est l'alpha et l'oméga de la Goëtie (voyez chap. III, p. 193). Aussi bien, pour nous y résoudre, Satan-Panthée — qui est aussi Satan-Protée — s'ingénie à déguiser son invitation sous les formes les plus imprévues, les plus attrayantes souvent. La Goëtie ne se limite point aux besognes grossièrement pittoresques du sorcier vulgaire; nous l'avons définie la mise en œuvre, pour le mal, des forces occultes de la nature : prompte à s'insinuer, comme un virus subtil, dans toutes les sphères visibles et invisibles, — partout où l'homme déploie son énergie, cette peste étend ses ravages.

Et de fait, les arts, la littérature, la philosophie, la théologie même furent à toute époque plus ou moins imprégnés de l'âcre ferment de pessimisme que le grand Séducteur inocule aux générations, comme le

---

ou Instinct collectif. Selon qu'il se met en rapport avec l'un ou avec l'autre, l'homme reçoit: d'en haut, l'*Inspiration divine*, ou d'en bas, l'*Intuition physique*. Libre donc à chacun de s'assimiler de l'un ou de l'autre breuvage, dans la mesure de sa capacité ; mais il ne faut pas plus se noyer ou dissoudre son Moi dans l'Esprit universel que dans l'Instinct collectif. — Au demeurant, l'Esprit universel ne se nomme *Inconscient* (supérieur) que par opposition à la *Conscience* individuelle; comme on pourrait l'appeler encore *Non-Moi* (supérieur), pour le distinguer du *Moi* individuel. Est-ce à dire qu'il soit dépourvu en soi de conscience ou d'entité? Conclure de la sorte, ce serait jouer sur les mots. — Au cas particulier, il ne s'agit que de l'*Inconscient inférieur*.

plus sûr moyen de leur faire écouter sa voix, instigatrice du suicide moral.

Souple à tous les travestissements, Satan-Panthée ne laisse pas de se transfigurer en Christ glorieux — voire en Bouddha. Ne l'avons-nous pas vu, récemment, emprunter à l'Inde les charmes de son quiétisme exotique et toute la magie de ses séculaires traditions, pour enchanter les yeux novices par d'insidieux mirages, et faire dévier de la voie ces âmes de jour en jour plus nombreuses, qui, répugnant au bourbier matérialiste et lasses des horizons étroits de l'éclectisme universitaire, tâchaient à s'orienter sur la lueur à peine entrevue d'un mystique idéal ? Une certaine théosophie, faussant en effet les plus sublimes concepts de l'ésotérisme, semblait prendre à tâche de faire briller pêle-mêle, avec des étincelles de vérité, les feux follets de l'erreur. C'est ainsi que plus d'un soi-disant interprète des énigmatiques Mahatmas répandait d'utiles enseignements; tandis qu'on a pu voir d'autres frères, dépravant la notion de l'Absolu jusqu'à l'instituer pour base d'une synthèse athée, réduire au néant l'insondable Parabrahm. Et, pour que leur morale fût digne de leur théodicée, ils prônaient, sous couleur d'altruisme, le suicide de la personnalité vraie : c'était leur façon d'interpréter Nirvanâ (l'état des sous-multiples humains réintégrés dans l'Unité divine) ; à telles enseignes qu'en route avec leur cohorte d'élus vers cet idéal patibulaire, ils semblaient autant de bouchers, défilant avec leur troupeau sur le chemin de l'abattoir!...

Certaine littérature, comme certaine philosophie, comme cértain mysticisme, comme certain art, relèvent donc de la Goëtie, d'une sorte immédiate ou médiate. C'est qu'il n'est point de mode où s'exerce l'activité de l'homme, que le satanisme ne soit susceptible d'envahir et d'imprégner ; comme il n'en est pas, que l'Inspiration divine ne puisse évertuer et annoblir. La raison profonde en est dans l'essence du *Verbe humain*, Agent démiurgique et mitoyen entre l'absolu et le relatif, entre l'esprit et la matière, entre Dieu et Satan.

Soit bonne ou mauvaise — la Puissance magique réside ici-bas tout entière dans le *Verbe humain*. Le Verbe humain apparaît un agent intermédiaire et convertible : le trait d'union de la terre au ciel, le moyen-terme de tous les extrêmes, le substratum universel de relation.

Dans ses rapports avec l'*Absolue Vérité*, le Verbe humain se formule par une vertu active : *la Foi*. — Dans ses rapports avec la *réalité contingente*, il se manifeste par une vertu passive : *la Science*. — Dans ses rapports avec le *Verbe divin*, le Verbe humain s'exprime par une puissance d'identification du relatif à l'absolu, du fini à l'infini, du sous-multiple à l'unité : *la Conscience*, qui est neutre, c'est-à-dire active à l'égard de la Science, passive à l'égard de la Foi.

Le Verbe humain, se reconnaissant à son propre miroir, telle est la Conscience [1]. Son orientation vers

[1] Lorsqu'elle est en mode d activité, la Conscience peut faire

la Science ou vers la Foi ouvre donc à l'homme individuel une double sphère d'action — positive et mystique — où déployer ses potentialités ; quelle que soit d'ailleurs la tendance de l'individu, dans l'une comme dans l'autre sphère, à la rectitude ou à la perversité, au Bien ou au Mal.

Ces principes étant posés, on comprendra mieux que l'Art a aussi sa magie, ténébreuse ou splendide, néfaste ou bienfaisante ; puisque l'Art n'est que l'adaptation du Verbe humain, modalisé au moule de chaque individu, et s'irradiant en émanations qui s'incorporent en des formes adéquates, symboliquement expressives de ce verbe individuel.

Toute œuvre d'art ne semble, à première vue, que l'*incarnation d'une pensée*. — Soit ; mais est-il vrai que cette pensée s'immobilise, se stérilise, s'éteigne en se fixant ? Est-il vrai que la forme où elle s'emprisonne soit son ultime aboutissement ? qu'à se créer cette écorce, elle ait épuisé sa virtuelle énergie ? — On aurait tort de le croire. C'est une loi, en physique générale, que la force se transforme et jamais ne se perd. Une pensée ne meurt pas, de ce fait qu'elle prend un corps. Pareille à une âme, elle ne s'incarne

---

usage de son critérium, qui est la *Raison* ; en mode passif, elle ne le peut pas. Et voilà pourquoi la Raison (critérium de la Conscience), est compétente aux choses de la Science, incompétente aux choses de la Foi. Car si, relativement à la Foi, la conscience ne se déploie qu'en mode passif, elle ne peut donc se servir de son critérium humain, qui est la raison ; il faut bien qu'elle subisse dès lors le critérium divin (sensorium cœleste) qu'on pourrait définir la Logique de l'Absolu.

au contraire que pour s'affirmer sur le plan matériel: elle ne revêt une figure sensible que pour agir sur les sens ; une forme plastique et objective, que pour acquérir droit de cité dans le monde plastique et objectif. Cette forme même lui sert de médium, de véhicule et d'instrument, pour déployer son énergie dans une nouvelle sphère. Toute œuvre d'art est donc grosse d'une vertu latente de réalisation, qui nécessitera tôt ou tard une série d'effets réels, conséquents à son principe inné: ces effets produits seront la traduction magique de l'idée incluse en cette œuvre.

D'où l'on peut conclure, au résumé : toute œuvre d'art est une œuvre magique, bonne ou mauvaise ; l'idéal qui est son âme incline son potentiel efficace à droite ou à sénestre ; la vertu de réalisation latente en elle constitue l'agent magique de son déterminisme, pour le bien ou pour le mal. Tout artiste enfin est un mage ou un sorcier — plus souvent, hélas ! un sorcier qu'un mage.

Les Mages de l'art pur, et les Goëtes de l'art impur ! Théurgie ou Nigromancie de la plume, de la musique et du pinceau ! Quel beau livre à écrire sur ce thème transcendental ! Mais une telle œuvre passerait nos forces à tous égards [1]. Requis du moins d'ébaucher en quelques traits un schéma synthétique de l'art à ce point de vue, nous emprunterions volon-

[1] Notre ami Emile Michelet, auteur d'un très remarquable essai sur l'*Ésotérisme dans l'art*, semble élu pour accomplir un jour cette tâche, bien digne d'un poète platonicien touché de modernisme.

tiers à la mythologie d'Hellas quatre types bien distincts, symboliques (nous semble-t-il) des quatre familles d'art qu'on peut imaginer primordiales. Ces types — par leurs combinaisons —, ces familles — par leurs alliances — donneraient un cadre subdivisé en manière d'échiquier et propre aux classements méthodiques, à l'instar d'un arbre de généalogie.

Ne pourrait-on distinguer, par exemple : — 1° L'ART D'APOLLON, *les Chrysopoètes* (presque tout le grand art; nommément Orphée, Virgile, saint Jean, Lamartine et Vigny ; Raphaël et Michel-Ange; Bach, Mozart et Rossini. — *Références astrologiques :* ☉ et ♃; *correspondance d'effets galéniques:* les vins généreux solaires); — 2° L'ART D'HÉCATE, *les Ensorceleurs* (démonomanes: Remigius et Bodin ; mystiques vertigineux: comme Böhme et Swedenborg; Poë, Hoffmann, Baudelaire et Rollinat; Rembrandt et Callot, Salvator Rosa; Chopin, Berlioz: la Damnation de Faust. — *Référ. astrol. :* ☽ et ♆; *corresp. galén.:* opium et surtout cocaïne); — 3° L'ART D'ÉROS, *les Érotiques* (Anacréon et Sapho, Catulle, Tibulle et Pétrone, Crébillon fils et le marquis de Sade; Musset : poésies; beaucoup de graveurs du XVIIIe siècle; Prudhon : papiers bleus; Rops: eaux-fortes; Holmès; Massenet, dans Esclarmonde. — *Référ. astrol. :* ♀ et ☿; *corresp. galén. :* opium cantharidé); — 4° L'ART D'ATROPOS, *les Nihilistes* (Lucrèce: de naturâ rerum; Voltaire: Candide; Jean-Jacques, Diderot; Goëthe : Werther; Byron: Caïn et Manfred; Stendhal: Rouge et noir; Musset: Confessions d'un enfant du siècle; Richepin :

les Blasphèmes ; Goya, Zurbaran. — *Réfèr. astrol.:* ♄ et ♂ ; *corresp. galèn.:* Datura, Conium, Hyosciamus].

Il suffit ; tous les détails dont nous pourrions alourdir ce tableau ne sauraient défendre qu'il restât foncièrement incomplet — et même inexact, puisque, pour préciser le compartiment attribuable à chaque artiste, il eût fallu élargir le cadre minuscule ci-dessus et l'ouvrir à l'envahissant échafaudage des subdivisions très complexes dont on a parlé. Comment localiser d'ailleurs, en des cases à étiquettes, d'universels génies : un Shakspeare, un Léonard, un Beethowen? assujettir au tuteur ces prodigieuses natures d'art, dont la sève exubérante, débordant en tout sens, au mépris des lattes de séparation, ferait disparaître tout l'espalier sous des grappes de fleurs multicolores? Y songer serait folie... Est-ce à dire illusoires, les types d'art ci-dessus esquissés ? — Nous ne le pensons pas. Qu'on nous permette un rapprochement avec la belle *Théorie des tempéraments* de MM. Polti et Gary : l'analogie est toute proche, puisqu'il s'agit pour nous de tempéraments d'art. Eh bien ! n'est-il pas fort exceptionnel, sinon tout à fait impossible, de rencontrer un sujet qui incarne absolument l'un des quatre types primordiaux (B, L, N, ou S), à l'exclusion des trois autres ? Cependant ces quatre éléments radicaux, qu'il a fallu sélecter et construire de toutes pièces — par dissociation analytique d'abord, puis par synthèse abstraite —, ont chacun sa valeur propre et nullement arbitraire ; si bien que leur classement, par ordre de prédominance, permet de fournir au pre-

—ier examen la formule physiognomonique d'un sujet. Peut-être pourrait-on composer pareillement des formules, roulant sur la combinaison méthodique des quatre types d'art : *Apollon*, *Hécate*, *Éros* et *Atropos*. Nous ne pousserons point cette digression plus avant, n'ayant voulu que signaler une possible voie.

Nous espérons qu'on discerne à cette heure quelles œuvres nous avons dénoncées comme perfides, sous l'emblême des fleurs de l'abîme. Ce n'est ni l'adaptation littéraire des théories occultes aux cadres du poème, du conte ou du roman, comme *le Diable amoureux* de Cazotte, l'*Étrange histoire* de Bulwer, ou les nouvelles si captivantes de Lermina ; ni moins encore les légendes fabuleuses de l'Orient, ou les *Contes de ma mère l'Oie*. Si de telles fleurs furent cueillies sur le bord de l'abîme, il faut convenir qu'elles ne distillent pas le poison ; leur subtil arôme n'a donné à personne le vertige des noires profondeurs... Non, ce n'est pas le merveilleux dans l'art que nous incriminerons jamais.

De tout temps, nous eûmes un faible pour le bavardage des aïeules : au risque de baisser dans l'estime des gens graves, avouons-le sans détour, car c'est ainsi. O les délicieuses fantaisies du poète Perrault ! Mais sont-ce bien là des fantaisies?... Le royaume des fées et des génies doit exister sans doute sur quelque chère et lointaine planète, ou bien les rêves migrateurs de notre enfance en auraient menti. Nous ne saurions l'admettre : c'est si triste, un rêve qui ment ! La

ien la
pourrait
sur
pas d'ar
pousser
voula que

superons
nous avons
le des
traire de
du conte
Cazotte
s si capt
ndes fabl
e *l'Oie*.
de l'abîm
ns le poiss
e vertige
s le merve
jamais.
out temps.
es aïeules
es graves.
les délicieu
t-ce bien la
s génies do
aine p
ce

seule réalité devrait avoir le privilège de l'imposture. — Vous ne voulez plus croire à rien de cette vie, jeune désabusé, dont le monde réel a froissé l'âme? Du moins, ne reniez pas les rêves de votre enfance ; qu'ils vous soient un refuge où le flot du siècle brutal expire. Il est doux et réconfortant de les revivre ; il est sain de respirer leur brouillard lumineux... A dix-huit ans, nous avions essayé de leur faire prendre corps, à ces rêves aimés ; ils s'y prêtèrent d'assez mauvaise grâce : l'incarnation fut insuffisante ; en sorte qu'ils ont conservé une apparence nébuleuse et des allures de fantôme. Les contours hésitent, indéfiniment vagues. Aussi prîmes-nous soin depuis de faire oublier cette débile tentative, cette œuvre d'une médiocre venue, sans couleur et sans accent. Eh bien ! sans conseiller à personne de mordre au fruit vert de notre poétique inexpérience, dirons-nous que tout à l'heure, comme nous relisions ces *Rimes fantastiques* [1] — hélas ! elles riment mal — le sentiment qui domine en ces vers dont la sincérité fait le seul mérite, nous a surpris et presque ému : la conscience vague, mais très réelle, d'un monde au delà, s'y fait jour à toutes les strophes.

Les chères fées sont-elles vraiment très loin?

— Mère grand', qui narrez si bien, contez-nous encore une histoire du temps passé! Nous sommes de grands enfants, et nos oreilles, blasées au vacarme suraigu de la cité moderne, sauront s'ouvrir encore,

[1] *Oiseaux de passage, Rimes fantastiques, Rimes d'ébène*, par Stanislas de Guaita. Paris, Berger-Levrault, 1881, in-12.

délicates et attentives, au murmure très doux des sources miraculeuses ; tressaillir à l'enchantement des musiques dont nul n'a perçu les sons qu'à travers la voix cassée des vieilles qui racontent, — telles on perçoit de vagues mélodies flûtées à travers le roulement sourd d'une voiture sur les cailloux. Nous aurons des larmes pour les imaginaires infortunes, nous dont les yeux restent secs au spectacle navrant des réelles misères. Notre cœur mort peut revivre une vie artificielle, religieusement entr'ouvert à l'amour d'une adorable *Belle-au-Bois-Dormant!*

Fais-nous sourire et pleurer encore — nous et ceux-là même dont le spleen a pâli les lèvres et bistré les yeux — fais-nous pleurer et sourire encore, naïve légende qui nous viens du passé obscur, sur le riche langage banalement fleuri, sur le langage héréditaire des vieilles inintelligentes!... La nostalgie nous prend des pays fantastiques, l'amour nous prend de celles qui n'ont jamais respiré que dans les blancs rideaux de l'enfant endormi, jamais parlé que dans les brises d'un printemps idéal, vers qui nous portent de puérils et superstitieux regrets : regrets évocateurs d'un pays peuplé de rêves — et que connaît à fond notre songeuse ignorance...

Hélas ! hélas! nous restons froids à la voix vibrante des vierges qui voudraient aimer, des courtisanes qui semblent aimer, des épouses qui aiment. Mais nous trouvons de vraies larmes et des baisers sincères pour les fantômes qui surgissent dans un rais de lune, à ta voix cassée, ô Mère grand' !

N. B.

La première Septaine est close; les deux au ne rouleront plus sur des histoires, des faits et légendes, mais sur des théories de science hermét et de philosophie occulte. — La Clef de la Magie n suivra de près le Temple de Satan; le Problème du viendra ensuite fermer la série du

SERPENT DE LA GENÈSE



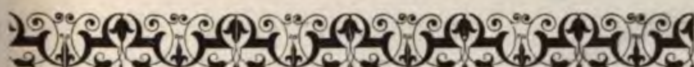


TABLE DES MATIÈRES

LE SERPENT DE LA GENÈSE

PREMIÈRE SEPTAINE

(Livre I)

LE TEMPLE DE SATAN

Chapitre I. — LE DIABLE

Chapitre III. — ŒUVRES DE SORCELLERIE

Pages

Chapitre V. — L'ARSENAL DU SORCIER

Pages

LE CARMEL D'EUGÈNE VINTRAS ET LE GRAND PONTIFE ACTUEL DE LA SECTE

Chapitre VII. — FLEURS DE L'ABIME

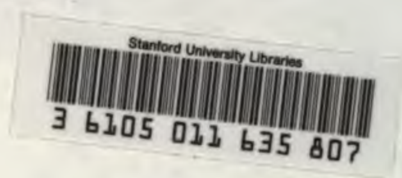
TABLE DES GRAVURES

FIN DU TEMPLE DE SATAN

Tours, imp. Deslis Frères, 6, rue Gambetta.






Stanford University Libraries
3 6105 011 635 807

